This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

BRANTHÔME

—

TOME XIII

PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE PIERRE DE BOURDEILLES

abbé et seigneur

DE BRANTHÔME

Publiées pour la première fois selon le plan de l'auteur augmentées de nombreuses variantes et de fragments inédits

48573

SUIVIES D'UNE TABLE GÉNÉRALE

Avec une Introduction et des Notes

PAR M. PROSPER MÉRIMÉE

de l'Académie française

ET M. LOUIS LACOUR

Archiviste paléographe

TOME XIII

PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

Rue Garancière, 10

MDCCCXCV

OPUSCULES[1]

I

FRAGMENT DE LA

VIE DE FRANÇOIS DE BOURDEILLE,

PÈRE DE BRANTHOME.

Préface, ou lettre de Branthôme à son nepveu Henry de Bourdeille, chevallier de l'Ordre, conseillier d'Estat, capitaine de cent hommes d'ordonnance, lieutenant general, seneschal et gouverneur de Perigord.

Vous voulez doncques, mon vicomte et cher nepveu, sçavoir de moy, par la priere que m'en avez faicte, aucuns traicts et faicts de la vie de feu M. de Bourdeille, mon pere et vostre grand-pere, afin de l'en imiter et

1. L'édition Buchon a publié sous ce titre dix-sept pièces ou fragments. Nous n'en retenons que trois ayant une valeur historique : le *Testament* de Branthôme, la Vie de son père François de Bourdeille et celle de sa belle-sœur. Quatre morceaux composés en l'honneur de Mme de Bourdeille et

mieux ressembler. Et vrayment de bon cœur j'en mets icy la main à la plume, pour en racconter aucuns[1] que je luy ay veu faire, et ouy dire aux vieux qui l'ont veu et cognu; car j'estois fort jeune, et de l'aage de sept ans quand il mourut.

Ce petit traicté doncques vous servira de sa representation et image, que vous arregarderez quelquesfois, et y compasserez vos actions, lesquelles vous seront toutes louanges si les rendez semblables aux siennes, ainsi que j'espere que Dieu vous en fera la grace, et aussy que je vois vostre semblance et naturel, qui s'y rapporte fort, tant à l'air et traicts du visage qu'à aucunes façons, plus que tous nous autres quatre ses enfans, qui sont mon frere le capitaine Bourdeille, mon frere d'Ardelay, et moy[2], je dis en aucuns lineamens de visage et aucunes actions, car, pour la valeur et la vertu, il ne nous en eust sçeu rien reprocher s'il nous eust pu veoir en la

de Mme d'Aubeterre, ainsi que huit fragments traduits du latin et précédés de deux épîtres dédicatoires nous ont paru d'un ordre trop exclusivement littéraire.

Il a paru non moins inutile de reproduire la généalogie fautive extraite par l'édition Buchon des titres de la Collection Clérembaud. Les erreurs généalogiques de Branthôme ont été relevées une à une par l'édition de M. Ludovic Lalanne. Quant aux vers inédits publiés en 1881, par M. le Dr Galy, d'après un manuscrit découvert par lui à à Périgueux, ils ne sont point par conséquent reproductibles.

1. Aucuns faits.

2. Branthôme oublie André de Bourdeille, mais ce n'est pas à dessein, puisqu'il ne donne que trois noms en parlant des quatre enfants.

perfection de nos aages et valeurs. Il faut que nous vous vantions jusques-là ; et crois que son ame, qui repose en paradis, s'en est beaucoup et souvent resjouye.

Sur cela je brise, et m'en vais accommancer ce que desirez sçavoir, après vous avoir baisé les mains[1], mon vicomte et cher nepveu, et asseuré qu'à jamais je vous suis un humble et obeyssant oncle.

BOURDEILLE.

Messire François de Bourdeille, vostre grand-pere, fut fils de messire François de Bourdeille, et de Ylaire du Fou en Poictou.

Je ne m'amuseray point à vous racconter l'antiquité de la maison de Bourdeille, ny des hauts faicts et beaux exploicts de guerre qu'ont accomplis nos peres, grands-peres, aieux, bisayeux et ancestres, aux guerres qui se sont faictes, tant à la Terre-Saincte que delà et deçà les monts, soubs nos braves et vaillans roys qui estoient pour lors.

Je ne m'amuseray non plus à vous parler de l'antiquité de la maison du Fou, venue de Bretaigne, et fort agrandie par le roy Louys XI et autres roys qui sont venus après, mesmes du roy François I, qui fit espouser l'heritiere du Fou, niepce de ma grand-mere, et la filliole et cousine de vostre grand-pere, à messire Antoine Desprez, et le fit mareschal de France,

1. D'oncle à neveu, ces formules d'humilité, d'obéissance, de baisemains, paraîtraient ironiques aujourd'hui, mais alors elles s'échangeaient comme civilités ordinaires, sans tenir compte de l'âge.

d'où sont sortis mess^rs P. de Montpezat que l'on voit aujourd'huy.

Je ne m'amuseray doncques à discourir de toutes les antiquités de ces deux nobles maisons de Bourdeille ny du Fou, ny de leurs faicts et gestes, car cela seroit trop long, et n'aurois jamais faict, bien que, quand je l'aurois entrepris, j'en penserois venir à bout aussy bien que homme de nostre race[1]. Venons doncques au poinct.

Messire François de Bourdeille doncques, vostre grand-pere, fut fils de ces deux illustres pere et mere que je viens de dire. Après qu'il vint à estre grand et en aage, son pere le donna page à la reine de France Anne, duchesse de Bretaigne. Et y fut huict ans, et avoit cest honneur d'estre son premier page (ainsy luy parloit tousjours), et de monter sur son mulet de debvant, qui estoit un très-grand honneur et faveur de ce temps là pour les pages des reines et grandes princesses, pour estre en cela[2] preferés à tous les autres. Et le bonhomme feu M. d'Estrées, grand maistre de l'artillerie, grand homme digne de sa charge que nous avons veu[3], alloit sur le mulet de derriere, ainsy qu'il me l'a conté souvent, et que bien souvent tous deux ils

1. *Et je n'en finirais pas, bien que je me considère comme parfaitement capable d'en venir à bout.*

2. Parce que cela montrait qu'ils étaient préférés. L'équipage en question était une sorte de litière à brancard portée par deux mulets, l'un devant, l'autre derrière; on s'y plaçait de côté.

3. Des plus dignes que nous ayons vu.

avoient esté fouettés l'un pour l'amour de l'autre[1], car vostre grand-pere faisoit tousjours quelques petites natretés[2], ainsy que son esprit prompt, vif et gentil l'y conduisoit, et sur-tout quand il faisoit aller le mulet de debvant plus viste qu'il ne falloit. C'estoit lors à la reine à crier : « Bourdeille, Bourdeille, vous serez fouetté, je vous en asseure, et vostre compaignon » ; et tant n'y failloient pas[3], car l'un se remettoit sur l'autre et disoit que la faute venoit de son compaignon, que le debvant s'advançoit trop, et qu'il falloit faire suivre l'autre; et l'autre disoit que le derriere advançoit et passoit trop l'autre de debvant. Et pour ce, de compaignie, sans ouyr leurs excuses et raisons, estoient bien fouettés; mais M. d'Estrées m'a dict que toute la faute venoit de vostre grand-pere qui faisoit tout le mal.

Il demeura doncques ainsy page espace de huict ans; ce qui luy nuisit un peu à sa taille qui estoit très-belle, et la rendit un peu voustée[4], quand il vint sur l'aage . Et luy-mesme le confessoit et s'en plaignoit, et que son pere l'avoit voulu oster de là s'il eust pu trouver quelque honneste excuse, ou qu'il eust osé. Mais il apprit aussy que la reine l'aimoit bien

1. L'un à cause de l'autre.

2. Plaisanteries. — On dit encore *natre* pour *plaisant* en provençal. Pour comprendre ceci, il faut se rappeler que la litière de la reine était une longue chaise à porteurs dont les brancards étaient portés par des mulets.

3. Et ils ne manquaient pas d'être fouettés.

4. Le métier de conducteur de mulet n'était pas fait pour lui donner la taille droite du cavalier.

fort, ensemble et l'une de ses sœurs[1] qu'elle avoit fille. Mais elle mourut jeune à l'aage de quinze ans à la cour, qui fut fort regrettée et du roy et de la reine, car elle estoit l'une des belles filles de la cour, et la tenoit-on pour un petit ange, et du plus beau esprit, et qui disoit et raccontoit des mieux. Elle fut enterrée à costé du grand autel des Cordelliers à Paris, et en ay veu le tombeau engravé de bronze[2] : mais, lorsque l'eglise des Cordeliers se brusla, il y a vingt ans[3], il fondit tout, et n'en reste plus aucune vestige. Elle s'appelloit Louyse de Bourdeille, et le roy estoit son parrain, et l'aimoit si très-tant que, à l'aage de huict ans qu'elle fut menée à la cour, le roy la trouva si belle, si jolie (et qui causoit des mieux) qu'estant petite garse, l'espace de trois ans il la faisoit quasy ordinairement manger à sa table quand la reine n'y mangeoit, et la faisoit causer, si bien qu'il l'appelloit son *petit perroquet,* et[4] luy faisoit ainsy passer le temps. Mais quand elle fut grandette, il la mit sur la sagesse et la reputation; car, à un enfant ou fille, il est bien seant de dire et faire tout; mais, quand on vient sur l'aage, il ne faut pas faire tousjours de l'enfant.

Si faut-il que je fasse ce conte d'elle[5].

1. La reine l'aimait, ainsi que sa sœur Louise de Bourdeille, qu'elle avait attachée à sa personne.
2. La lame de bronze sur laquelle était gravée l'épitaphe.
3. Elle brûla en 1580.
4. Et elle lui faisait.
5. C'est pour la seconde fois. L'histoire est déjà contée dans les *Sermens et juremens espaignols,* où elle est encore moins à sa place qu'ici.

Comme j'ay dict, elle estoit des plus belles qu'on eust sçeu veoir, et des plus aimables de la cour. Par cas, un pere cordellier qui preschoit ordinairement debvant la reine, en devint tellement amoureux, qu'il en estoit perdu en toute contenance; et quelquesfois en ses sermons se perdoit quand il se mettoit sur les beautés des sainctes vierges du temps passé, jettant tousjours quelque mot couvert sur la beauté de ma dicte tante, sans oublier ses doux regards qu'il fischoit sur elle. Et quelquesfois en la chambre de la reine prenoit un grand plaisir de l'arraisonner, non de mots d'amour pourtant, car il y fust allé du fouet, mais d'autres mots umbragés tendans à cela. Ma tante n'approuvoit nullement ses discours et en tint quelques propos à la gouvernante d'elle et de ses compaignes. La reine le sceut, qui ne le put croire à cause de l'habit et saincteté de l'homme; et pour ce coup dissimula jusqu'à un vendredy sainct qu'il prescha la Passion à l'accoustumée debvant la reyne; et d'autant que les dames et filles estoient placées et assises debvant le beau pere, comme est l'ordinaire, et qu'elles se representoient à plein debvant lui, et par consequent ma tante, le beau pere, pour l'introît et theme de son sermon, il commança à dire : « Pour vous, belle nature humaine, et c'est pour vous pour qui aujourd'huy j'endure, dit à un tel jour Nostre-Seigneur Jesus-Christ. » Et, enfillant son sermon, il fait rapporter toutes les douleurs, maux et passions que Jesus-Christ endura à sa mort pour nature humaine et à la

croix, à ceux et celles qu'il enduroit pour celle de ma tante; mais c'estoit avecques des mots si couverts et parolles si umbragées, que les plus sublimes[1] y eussent perdu leurs sens. Quelle meditation pourtant! La reine Anne, qui estoit très-habille, et d'esprit et de jugement, mordit là-dessus : et ayant consulté les vraies parolles de ce sermon[2], tant avecques aucuns seigneurs et dames que savantes gens qui y assistoient, trouvèrent que le sermon estoit très escandalleux, et le pere cordellier très-punissable, ainsy qu'il fust en secret très-bien chastié et fouetté, et puis chassé sans faire escandalle. Voylà la recompense des amours de ce monsieur le cordellier, et ma tante bien vangée de luy; car, de ce temps il ne falloit pas, sur peine, desdire ny refuser la parolle à telles gens, que l'on croyoit qu'ils ne parloient que de Dieu et du sallut de l'ame.

Après madicte tante Louyse, vint en sa place sa sœur et ma tante, Anne de Bourdeille, laquelle estoit fillole de la reine Anne. Et de ce temps, les grands seigneurs, et mesmes mon grand-pere, estoient fort curieux que[3] les grands rois ou princes, ou reines et princesses, tinssent leurs enfans sur les fonds; ce qu'ils n'offroient à toutes maisons, si-non aux grandes. Ceste Anne de Bourdeille fut mariée après à la cour avecques M. le baron de Maumont, l'une des grandes maisons de Limosin. Elle ne fut si belle que sa sœur, qui

1. Les plus raffinés en interprétation.
2. Ayant vérifié le texte que le sermon prétendait citer.
3. Avaient grand soin que.

l'estoit en perfection, mais elle l'en approchoit fort si-non en taille, car elle estoit fort petite, et Louyse l'avoit grande et belle comme son frere M. de Bourdeille.

J'ay faict ceste disgression, mon nepveu ; car il faut que vous sçachiez des nouvelles aussy bien des uns que des autres qui vous sont si proches.

Pour retourner à vostre grand-pere, estant sorty hors de page il demeura quelque temps à la cour ; et puis ses pere et mere qui estoient vieux, envoyerent le querir pour le veoir et les resjouyr, car ils en avoient ouy dire beaucoup de bien (ainsy qu'est la plus grande joie aux peres et meres quand ils voient leurs enfans vertueux). Et, de faict, vostre grand-pere fut trouvé tel et si fort, qu'ils ne le voyoient pas à demy. Et estoit leur enfant bien chery : de sorte que le pere le tenoit si fort subject près de luy qu'il ne le vouloit eschapper ny donner congé pour tourner à la cour, ny aller à aucun voyage de guerre, craignant de le perdre par son courage trop hasardeux.

Enfin, ceste subjection et ceste delicatesse fascha fort vostre grand-pere : et entendant que les François faisoient tant de belles choses au royaume de Naples, où la guerre pour lors estoit, ayant emprunté, qui de çà, qui de là, de ses amis, quelques deux cens escus, feignant un bon matin aller à la chasse et ayant pris deux des meilleurs et bons travailleurs courtauts[1] qu'il eust, sans faire bruict partit

1. Les courtauts étaient des chevaux de service, non de bataille ; ils remplissaient l'office de nos poneys.

avecques son vallet de chambre seulement et un lacquais. Et avecques tous ses chiens et levriers s'en alla jusqu'à une demy lieue dans sa terre, tousjours chassant : et, estant venu à un village, il fait entrer tous ses chiens dans une grange, et les bien renfermer leans, et donner bien à manger. Et commande au maistre de la maison et de la grange que, sur la vie, il ne leur ouvre en façon du monde, jusqu'à ce qu'il soit de retour, qui pourroit estre sur le soir; ou, si de cas il ne revenoit, qu'il ne faillist de leur ouvrir sur le soir, et qu'il les laissât aller seulement, car ils s'en retourneroient à Bourdeille. Ce que le paysan ne faillit[1]. Cependant mon pere gaigne chemin et fait douze grandes lieues d'une traicte, tirant vers Lyon.

Son pere le soir, voyant son fils n'estre tourné, s'en estonne, croyant qu'il se fust trop amusé à la chasse. Mais, le lendemain au matin, quand on luy vint rapporter que tous ses chiens et levriers estoient à la porte du chasteau, il fut en peine et allarme, et despecha aussy tost gens par-tout pour sçavoir ce qu'il estoit devenu, qui luy rapporterent au vray l'histoire qu'ils avoient apprise du paysan qu'ils luy amenerent, qui confirma le tout. Soudain il songea qu'il s'en estoit allé à l'advanture veoir le monde, et aussy tost il envoya vers Lyon et vers la cour pour en sçavoir des nouvelles, se doubtant qu'il prenoit l'un de ces deux chemins.

1. Ne manqua pas de faire.

Cependant son fils gaigne pays, et ne demeura que six jours despuis Bourdeille jusqu'à Lyon, où l'homme de son pere le trouva, qui luy dit la peine en laquelle le pere et la mere estoient pour luy. Et luy voulant persuader qu'il tournast, il luy dit seulement : « Recommandez-moy à mon pere et à ma mere, et dites-luy que je fais ce qu'il a faict d'autresfois, et que je m'en vais veoir le monde, et chercher guerre au royaume de Naples. Il ne me verra jamais que je ne soye plus honneste homme que ne suis, ny ne serois, si je voulois le croire, et me faire tenir cher dans une boëte pleine de cotton comme un relique[1]. » Il envoya aussy ses recommandations à sa mere et ses freres et sœurs, et ainsy s'en alla vers Naples : où estant venu, il fut très-bien receu de tous les grands seigneurs et capitaines françois qui y estoient, et principallement de Louys, comte d'Armaignac, son parent, de messieurs de La Palisse, de Louys d'Ars, de M. de Bayard et plusieurs autres.

Il n'eut pas faict long sejour en ces pays et guerres, qu'il s'y fit fort recognoistre pour estre très-brave et vaillant, et sur-tout pour emporter la reputation d'estre le meilleur et le plus rude homme d'armes de tous les François; car il estoit un très-bon homme de cheval, et n'y avoit cheval, tant rude fust-il, et

1. Il ne me verra point que je ne sois arrivé à être un homme mieux posé que je le suis, et que je le serais si je l'écoutais au point de me laisser conserver avec autant de soin qu'une relique dans une boîte de coton.

allast tant haut et incommodement qu'il pust, qui luy fist jamais perdre l'estrieu[1]. Et, de ce temps là, les chevaux n'estoient dressés, ny alloient à temps[2], comme despuis. Et ay ouy dire à un vieux gentilhomme de nostre maison que sur tel cheval rude qu'il fust, ne refusa jamais à monter dessus, ny que luy fit perdre les estrieux sur lesquels il mettoit ordinairement des doubles ducats. Et gageoit, qu'en cas qu'il desemparast l'estrieu et qu'ils tombassent en terre, il les perdoit par gageure faicte; et s'ils ne tomboient ils estoient pour luy. Et disoit ce gentilhomme qu'en sa vie il luy avoit veu faire plus de deux cens gageures toutes pareilles, et jamais ne les perdoit. Outre qu'il estoit ainsy fort adroict et bon homme de cheval, il estoit grand, de belle haute taille, fort puissant et nerveux; ce qui le rendoit encor plus furieux et rude homme de cheval.

Or, il demeura au royaume de Naples en tout environ quatorze à quinze mois, jusqu'à ce que les François en furent chassés par le grand capitan[3], qui obtint sur eux plusieurs belles victoires, et mesme à la rencontre du Garillan, là où mon pere fit très-bien, et y fut blessé, sans que l'Histoire de Belle-Forest[4] en

1. Il n'y avait point un cheval capable de lui faire perdr l'étrier, si rude, incommode, si prompt à s'enlever qu'il fût

2. Aller à temps voulait dire, pour un cheval : obéir au impulsions raisonnées du cavalier. *Temps* se dit encore av ce sens dans les manèges.

3. Gonzalve de Cordoue, surnommé le grand c depuis la conquête de Grenade.

4. *L'histoire des neuf rois Charles*, de Belleforest.

cest endroict le raconte. Je l'ay ainsy ouy dire aux vieux, et en portoit aussy la marque et la plaie. En ce combat il secourut et seconda si bien M. de Bayard, qu'il dit souvent despuis qu'il penseroit tousjours, avecques M. de Bourdeille son second, de combattre six Espaignols et les desfaire, estans à cheval. Toutesfois, M. de Bayard estoit petit, et non si fort ny advantageux[1] que mon pere.

Voilà doncques les François chassés et renvoyés de Naples. La guerre s'esmeut en la Romanie, où le roy envoya secours au pape Jules, pour le recouvrement de Boulongne contre les Bentivogles; ce que très-mal despuis et fort ingratement il recognut, comme il se trouve parmy les histoires. M. de Bourdeille faisoit tousjours parler de luy en quelque belle faction, et se rendoit fort aimable et agreable à un chascun; car il estoit avecques sa valeur un très-beau jeune homme, et sur-tout de fort bonne conversation, et qui disoit fort bien le mot.

Le pape le prit doncques en amitié, et prenoit plaisir de causer et de jouer avecques luy, car il estoit bon compaignon et familier. Un jour ils jouerent ensemble, qu'il gaigna à mon pere quelques trois cens escus, et ses chevaux (qui en avoit de beaux), et tout son equipage. Après qu'il eut tout perdu contre luy, et qu'il luy en faisoit la guerre, et luy

1. Ni si bien avantagé physiquement. C'est précisément la frêle constitution de Bayard qui en faisait un héros; mais Branthôme ne paraît point s'en douter.

dit : *Chadieu*[1] *benit!* (car c'estoit son jurement quand il estoit fasché, et quand il estoit en ses bonnes il juroit, *chardon benit*), pape, joue moy cinq cens escus sur une de mes oreilles, rachetable dans huict jours ! Que si je ne la rachete, je te la baille à couper, et en fasses un paté si tu veux et le manges. » Le pape le prit au mot, et confessa après que s'il ne l'eust rachetée il ne luy eust pas faict couper, mais il l'eust obligé tellement à luy, qu'il l'eust contrainct de ne bouger d'avecques luy de six mois, pour luy tenir compaignie, qu'il trouvoit très-aimable, comme vous oirez cy après. Mais mon pere s'asseuroit si bien de son faict, et du recouvrement de son oreille, qu'il ne s'en soucioit point quand il l'eust perdue[2], comme il luy dit despuis ; car il avoit tant d'amis à l'armée qu'il eust trouvé tousjours plus de deux mille escus à emprunter. Ils se remirent doncques à jouer, et la fortune voulut que mon pere se racquittast de tout[3], fors d'un fort beau coursier et d'un fort beau petit cheval d'Espaigne, et une fort belle mule, que le pape coupa queue au jeu, et garda ces trois, et ne voulut plus jouer. Mon pere luy dit : « Eh, chadieu, pape ! laisse

1. Chadieu pour *chardieu* (par la chair de Dieu) est un juron dissimulé, de même que *chardon bénit*, qui se disait également pour chardieu. On disait de même *ventrebleu* et *ventre saint gris* pour *ventredieu* (par le ventre de Dieu) et *ventre du Christ ; têtebleu* et *cadedis* pour *têtedieu* et *capdediou* (par la tête de Dieu).

2. Quand même il l'eut perdue.

3. En continuant de jouer ainsi, il était difficile que la fortune ne tournât point.

moy doncques mon cheval d'Espaigne pour de l'argent (car il l'aimoit fort), et garde le coursier pour te faire tomber et rompre le cou, si tu y monte dessus, car il est trop rude pour toy. Et pour la mule, garde-la, et f... la, si tu veux; mais garde qu'elle rue et qu'elle ne te rompe une jambe. » Le pape rioit si fort, qu'il ne s'en put arrester, tant il prenoit plaisir à ses naïvetés[1] et parolles. Le pape après luy dit : « Je feray mieux; je vous rendray vos deux chevaux, mais non la mule, et vous en donneray deux autres beaux, si vous me voulez tenir compaignie jusqu'à Rome et y demeurer deux mois avecques moy. Et passerons bien le temps, sans qu'il vous couste rien. » Mon pere luy respondit : « Chadieu, pape! quand tu me donnerois ta mitre et ta calotte, je n'en ferois rien; et pour ton bien je ne quitterois pas mon general ny mes compaignons.—Adieu vous, garniment[2]!» Et le pape à rire, et les grands capitaines françois et italiens, qui s'estonnoient et rioient aussy de la franchise de parler[3] de mon pere, lesquels si reveremment parloient tousjours à Sa Saincteté. Enfin, le pape voulant partir luy fit un adieu le plus honneste du monde, et luy dict : « Que voulez-vous de moy? vous

1. De telles naïvetés n'auraient pas fait plus d'honneur à leur auteur qu'à leur auditeur. Jules II jurait, il est vrai, de son côté, par habitude. Voyez t. I, p. 197.

2. Et le pape de rire en disant : Adieu, mauvais sujet! On dit *garniment* pour *garnement* en langue d'oc.

3. Tout ce dialogue n'est vraisemblable que dans le cas où le pape eût voulu s'amuser de l'emportement de ce rustre mauvais joueur (de bonne conversation! dit la page 17).

l'aurez. » Le pape pensant qu'il voulust demander ses chevaux, il ne luy demanda autre chose si non une licence et dispense de manger en caresme du beurre, d'autant qu'il ne pouvoit manger l'huile d'olive ny de noix; ce que le pape luy octroya aisement, et luy en fit depescher une bulle, pour luy et les siens, qu'on a veu au tresor de nostre maison longtemps; je ne sçay si elle y est encor.

La guerre de Lombardie se continua, où mon pere s'y trouva tousjours, et en la battaille de Ravenne, où il fut encor blessé. Et, ayant demeuré l'espace de trois ans en ces pays et guerres, il s'en retourna avecques ses compaignons en France et à la cour, où il trouva à dire[1] la reine Anne sa bonne maistresse morte, qui l'attrista grandement; car elle estoit toute son esperance et son support. Elle l'aimoit et l'appelloit sa *nourriture*[2], et estoit fort aise quand elle en oyoit dire tant de bien de luy. Le roy en fit grand cas, et luy fit très-bonne chere.

Il s'en vint en sa maison veoir son pere et sa mere, qui le receurent (ne faut point demander avecques quelle joie!) et n'y vint point gueux nullement, ny en l'equipage qu'il alla (car les grands chevaux et tout son equipage valoit plus de deux mille escus qui estoit beaucoup de ce temps là) avecques de fort honnestes gens. Entr'autres, il mena un honneste maistre pallefrenier qui s'entendoit bien

1. Où il eut à regretter la mort de la reine.

2. Son nourrisson. Les grands seigneurs appelaient ainsi ceux qui avaient été élevés comme pages sous leur toit.

en chevaux, qui estoit de ce temps comme un creat[1] d'aujourd'huy. Il a vescu cent ans. Je l'ay veu, mais fort vieux; encor montoit-il quelquesfois à cheval, tout vieux qu'il estoit. Il s'entendoit très-bien à la maladie des chevaux, et nous l'appellions « le bon-homme », et qui nous racontoit bien des jeunesses et vaillances de mon pere. Il devint aveugle de vieillesse, et laissa des enfans assez honnestes gens, mais non pareils à luy.

Le roy Louys XII mort, que ce beau voyage du roy François se presenta delà les monts pour la journée de Marignan, mon pere y va; car ny pere ny mere, ny tout le monde, ne l'eust pas sceu retenir, car il estoit du tout à luy, et ne vouloit estre subject à personne du monde, et ne voulut jamais avoir charge, ny de capitaine, ny de lieutenant, ny d'enseigne, ny de guidon; rien de tout cela, tant il s'aimoit, et luy, et sa douce liberté : ainsy que tous nous autres, et sur-tout moy, avons esté de cest humeur, dont mal m'en a pris pour mon advancement. Il se trouve doncques à ceste guerre et battaille de Marignan, combattant soubs l'estendart de M. de Bourbon, qui l'aimoit extresmement pour des raisons que diray cy après, et en fit au roy de très-bons et hauts rapports, ainsy qu'il se fit ce jour là paroistre à clair; et le roy luy voulut dès-lors donner charge, et le faire lieutenant des cent hommes d'armes de son oncle René, bastard

1. Faudrait-il voir ici un italianisme (*creato :* serviteur). Je pencherais pour le mot catalan *creat* qui est plus voisin du gascon.

de Savoye. Mais point! Après la battaille gaignée, il demeura à Milan quelque temps avecques M. de Bourbon, lieutenant general du roy, et puis s'en retourna en France avecques luy.

Estant en France, sa mere s'advisa de le marier, car son pere estoit mort, pour le retenir, afin qu'il fust arresté, et n'allast plus traverser ny vagabonder le monde, et trotter tant qu'il avoit faict, et que le seul mariage, disoient ses parens, le pourroit arrester. Sur ce, il espousa Anne de Vivonne, ma mere, une fort honneste et sage damoiselle, et pour lors fille d'une des bonnes et riches maisons de Guyenne, veoire de France, et fille de messire André de Vivonne, seneschal de Poictou, chambellan du roy, et gouverneur de M. le Dauphin, et fille aussy de madame Louyse de Daillon, sa mere, de ceste grande maison du Lude, dame d'honneur de la reine de Navarre, Marguerite, sœur du roy François. Ceste fille Anne de Vivonne fut fort aimée et cherie de son pere et sa mere : et falloit bien qu'ils eussent en grand estime M. de Bourdeille, et que M. le seneschal, qui estoit un des habilles hommes de son temps et qui avoit beaucoup veu, mesmes avoit faict le voyage du royaume de Naples avecques le roy Charles VIII, l'avoit cognu et remarqué pour un fort honneste homme et de grande valeur. Et, bien qu'il fust recherché[1] de fort

1. Et bien que M. de Vivonne vît sa fille recherchée..., Bourdeille eut la préférence..., car Vivonne disait que Bourdeille était... (Ces interversions, très communes chez Branthôme, n'éclaircissent point le sens de ses phrases.)

grands partis, et plus riches que M. de Bourdeille, si est qu'il eut la preference sur tous autres de sa fille; car il disoit qu'il estoit d'une très-grande et des plus anciennes maisons de Guyenne, et très-brave et vaillant, et sur-tout très-homme de bien et d'honneur. Pour toutes ces raisons il luy bailla sa fille, qui n'avoit que treize ans quand il l'espousa, qu'on craignoit qu'il la gastast et ne pust jamais avoir enfans; car il avoit un advitaillement si grand et advantageux[1], qu'il eust faict peur et apprehension à une femme d'un plus grand aage.

Lorsqu'il l'espousa[2], il n'eut pas de mariage que vingt mille francs, qui estoient beaucoup pour lors, et comme aujourd'huy quarante mille. Mais son pere la rappella puis après, ainsy qu'en est la coustume de Poictou : et despuis en herita de plus de soixante mille escus, tant en terres que les beaux meubles d'Amville, qui estoient lors des plus beaux qui fussent en maison de Guyenne.

Elle fut superbement habillée pour ses nopces, car la reine Anne, qui estoit sa marraine, et qui aymoit singulierement M. le seneschal, veoire d'amour, luy legua par testament deux robbes de drap d'or, deux de toile d'argent et deux de damas rayés d'or et d'argent, ainsy que ceste façon en couroit pour lors. Elle luy ordonna aussy deux paires de brodures, belles et riches, ainsy que la façon en couroit pour lors.

1. L'exagération de Branthôme ne respecte rien.
2. Elle n'eut en dot que vingt mille francs.

M. le seneschal son pere, et madame la seneschalle sa mere, qui en avoit eu de belles de madame de Bourbon, avecques qui elle avoit estée nourrie fille, et l'aimoit fort, luy firent aussy de beaux presens, tant de robbes que brodures. Les nopces furent fort somptueuses et magnifiques, et bien fort aussy les amenances[1] qui se firent à la Tour Blanche et à Bourdeille. Car, ainsy que j'ay ouy dire à ma tante de Grezignat, allerent au devant de la mariée jusqu'aux portes d'Angoulesme trois cens gentilshommes en deux bandes, l'une menée par M. de Bourdeille, et l'autre par M. de Grezignat son frere. Ceux de M. de Bourdeille estoient vestus de grandes casaques de velours cramoisy à l'albanoise[2], et les chevaux bardés de mesmes. Ceux de M. de Grezignat de velours jaune, parce que c'estoient les couleurs de la mariée jaune et rouge; le tout pourtant aux despens de mon pere. La mariée estoit montée sur une hacquenée blanche, harnachée de velours cramoisy et argent fort superbement : et la faisoit très-beau veoir à cheval, car elle s'y tenoit fort bien, et paroissoit très-belle comme de vray elle l'estoit, et fort agreable, ainsy que tesmoigne son portraict representé dans le sepulchre d'Amville et ceux de Catherine et Jehanne (l'une religieuse à Fontevaux, et Jehanne qui fut madame de Dampierre), toutes trois represantant les trois Maries.

1. Les amenances (mot qui aurait dû rester comme le verbe *amener*) étaient ce que nous appelons la conduite des époux au domicile conjugal.

2. A manches pendantes, d'où le bras restait dégagé.

Ladicte dame de Bourdeille avoit six damoiselles après elle toutes montées sur hacquenées que mon pere avoit donné, avecques harnois de velours noir. Entre autres estoient à elle les deux Marignys, l'aisnée mariée à Urfé, et l'autre à Chemeraut, d'où sont sortis MM. de Chemeraut qui sont annuit, une fille de Saveille, riche heritiere, et mourut à la Tour Blanche et enterrée à Cercles, paroisse de ladicte Tour Blanche.

Elle avoit aussy trois pages, dont un de la maison de Lammary, parent de la maison de Bourdeille, qui estoient vestus de velours rouge pourpre, doublé de blanc, avecques des bandes de velours noir bordé d'argent, parce que c'estoient les couleurs de la maison de Bourdeille : blanc, noir et rouge.

Bref, le convoi de ces nopces fut des plus pompeux et superbes qu'on avoit veu il y avoit longtemps en maison de Guyenne.

Or, chascun pensant que ceste belle femme arrestast mon pere de ne plus trotter, et que ce lien de mariage le liast tellement qu'il ne bougeast plus sans aller tant voyager, il les trompa bien tous. Car, ayant touché argent frais (bien que son pere durant son vivant ne luy espargnast jamais rien, quand il le vit si honneste homme, pour paroistre sur tous; car mon grand-pere estoit très-riche de grands biens et moyens, et luy donnoit un entretien très-grand et digne d'un petit prince), il tourne encor de là les monts trouver M. de Lautreq, qui l'aimoit extresmement et qui estoit lors lieutenant de roy. Et y va avecques

un fort beau et riche equipage de guerre, et avecques luy six ou sept gentilshommes de ses terres, dont le sieur du Plessac en estoit un, à qui j'en ay ouy discourir.

Ne faut point demander si M. de Lautreq luy fit bonne chere, se voyant renforcé d'un si honneste et brave gentilhomme, lequel il voulut plusieurs fois honnorer de charges; mais rien moins, il n'y voulut entendre, et demeura par de là un an et demy sans en bouger, faisant tousjours quelque beau coup digne de sa main. Mesmes un jour, ainsy que m'a dict une fois M. de Brouillac qui estoit aussy avecques luy près de Cremone, il y eut un capitaine espaignol ou italien, qu'on tenoit pour très-bon gendarme, qui demanda à donner un coup de lance, ayant un ruisseau entre deux, et assez gros si qu'on ne pouvoit aller à luy si-non sur un petit pont de bois que les tables[1] trembloient toutes et à demy usées. Feu mon pere prend un cheval d'Espaigne sans dire garre, et passe sur ce pont si viste et legerement, avecques la plus grande course de son cheval qu'il luy put donner de l'esperon, qu'il passe de là, va à son homme, luy donne un si grand coup de lance, qu'il le porte d'un costé par terre à demy mort, la selle de son cheval va d'un austre costé, et le cheval de l'autre : et, ayant faict cela, s'en retourne sur le mesme pont, avecques mesme vitesse et prestesse qu'il avoit faict en allant, avecques un grand estonnement de tous les

1. Le tablier.

regardans, et crainte que luy et son cheval ne fondissent et pont et tout dans l'eau; et tourne sain et gaillard. Et dit despuis que, s'il ne fust advisé de prendre ce cheval leger et viste, et en eust pris un plus fort, ou coursier, ou roussin, et ne fust allé ainsy viste, et d'aller le pas, il se fust rompu le cou et noyé, et tombé et le cheval et tout. Il fut fort estimé de ce coup, et des François et des Espaignols et Italiens : et parla-on fort de la bonne et rude lance du seigneur de Bourdeille, ensemble de son espée et son bras; car il l'avoit fort robuste et nerveux, sans trop garniture de chair; ayant de mesmes de là les monts esté en très-bonne reputation et fort aimé des François, car il tenoit très-bonne table, despensoit tout, donnoit fort, estoit fort liberal. Quand il voyoit un honneste homme qui avoit faute d'un bon cheval, ou autre qui luy en demandoit un, aussy tost il luy donnoit. J'ay ouy conter à M. de Brouillac que le premier cheval de guerre et d'ordonnances qu'eut jamais M. de Burie, mon pere le luy bailla. Aussy ne le celoit-il pas, et le disoit souvent, et honnoroit fort mondict pere, et le venoit veoir souvent en sa maison quand il y fut retiré, et luy portoit grand honneur et respect. Et parloit tousjours du bon temps avecques toutes les louanges de mondict pere, bien qu'il eust eu dans le Piedmont et au royaume de Naples de belles charges. J'ay veu cela estant fort petit garçon, une fois à la Feuillade. Aussy mon pere luy pourchassa son mariage avecques sa femme, qui estoit sa cou-

sine germaine, de la maison de Belleville : et jamais mondict pere ne l'appelloit que cousin ou castron[1], parce qu'il estoit de Sainctonge; car il avoit ceste humeur et coustume, que guieres il n'appelloit les personnes par leur nom ou surnom, ou de leurs seigneuries, mais leur en imposoit quelqu'un, comme souvent il se verra en ce discours.

Pour retourner encor à sa liberalité, feu M. d'Essé, ce grand capitaine despuis, eut aussy de luy son premier cheval de guerre qu'il eut jamais, et luy donna avecques une très-belle et bonne espée dorée. Il[2] le disoit par-tout, comme je l'ay ouy conter à madame de Dampierre et à ma sœur de La Chapelle, qui luy ont ouy dire souvent. Aussy ne fut-il jamais ingrat, car, tant qu'il a vescu, il a tousjours fort honnoré nostre maison, d'autant qu'il avoit esté nourry page de feu M. le seneschal mon grand pere, et disoit avoir bercé cent fois ma mere, et ne voulut jamais laver[3] avecques madame la seneschalle ma grand'mere, bien qu'il fust esté lieutenant de roy en Escosse, et ne lavoit jamais qu'avecques ses deux filles, ma mere et ma tante de Dampierre. Mon pere ne l'appelloit jamais que Landrecy, parce qu'il avoit leans tenu le siege avecques le capitaine La

1. En Poitou, veau châtré. Il y avait sans doute là quelque sobriquet facétieux, comme on s'en permettait entre pays voisins.

2. M. d'Essé le disait.

3. Se laver les mains au bassin avant de se mettre à table. On se lavait selon les préséances.

Lande si bravement contre l'empereur Charles.

Mon pere aussy donna son premier cheval de guerre, pour aller aux ordonnances soubs M. de Montpezat à Foussan, à M. de Sainct-Martin de Lisle de Perigord (d'où sont sortis ceux de Lisle-Dieu). Et me soubviens de l'avoir veu une fois à La Feuillade, qui vint veoir mon pere, et ne se voulut jamais laver avecques luy, tant il luy portoit honneur et respect, et le disoit estre cause de son advancement quand il l'envoya aux ordonnances et le bailla à M. de Montpezat, son cousin, qu'il luy recommanda fort. Aussy luy bailla-il la commission d'aller le premier parlementer à Foussan avecques Antoine de Leve. Et puis, quand la Savoye fut conquise, il fut faict gouverneur et capitaine du chasteau de Montmelian. Voilà son advancement par le moyen de mon pere, lequel ne l'appelloit jamais que grand vilain pendard, non qu'il ne fust de très-bonne maison, mais parce qu'il estoit grand, gros, puissant et fort comme un vilain[1]. C'est assez pour le coup parlé de ses liberalités, jusqu'à une autre fois.

Quand l'entrevue du roy François et roy Henry d'Angleterre se fit à Ardres, mon pere s'y trouva, où il y eut de grandes magnificences, et sur-tout de joustes et tournois. Madame la regente luy fit commandement exprès de n'entrer en tournois, et luy deffendit la jouste, soubs peine de grande desobeissance, et principallement contre le roy son fils, bien

1. Comme un paysan.

qu'il fust un des bons hommes d'armes de son royaume; mais mon pere l'estoit bien plus, et souvent en avoient faict la preuve, et s'estoient essayés et tastés; et madame la regente craignoit qu'il ne le fist chanceller, et quitter l'estrieu, et par ainsy qu'il en eust receu une honte devant une si belle assemblée.

Ceste deffense fascha fort à mon pere, car il se vouloit fort faire paroistre pour tel qu'il estoit. Au pis aller, ne pouvant mieux, et les mains luy demangeant, il se mit un jour sur les rangs, et comparoist sur un de ses mulets de coffre[1], et avecques ses sonnettes il fait trois ou quatre courses sur ledict mulet qui couroit bien, et rompt trois ou quatre lances d'une grande et belle force et roideur, et puis se retira. J'ay ouy conter cela à ma mere, qui lors y estoit, et sur l'eschaffaut des dames qui arregardoient, que quand l'on vit entrer ce gendarme, et en tel equipage, et qu'on eut dict que c'estoit le seigneur de Bourdeille, elle en demeura si fort estonnée qu'elle se mit à rougir et demeurer un peu muette, et dire après qu'elle eust voulu avoir donné beaucoup qu'il n'eust ainsy comparu, de peur qu'il ne fist quelque faute. Mais quand elle vit qu'il eut si bien faict, elle se rasseura, et se resjouit bien fort, mais bien encor plus quand il y eut un grand Anglois, fort et puissant gendarme, qui esbranloit tous nos François; et luy fut commandé par le roy et madame la regente d'aller parler un peu à luy. Il monta soudain

1. Mulets porteurs de bagages, avec sonnettes au collier.

sur un grand coursier fort, et alla à luy. De la premiere course il le fit chanceller et luy fait toucher la lice[1]; de la seconde, il le porta par terre tout à trac, dont tout le monde s'en esbahit fort, car il estoit l'une des rudes lances de l'Angleterre; et à mon pere resta une grande gloire.

Et, pour ce, le roy Henry le prit en si grande amitié qu'il ne le voyoit pas à demy, et le mena avecques luy en Angleterre pour un mois, passer le temps. Là où il le menoit souvent à la chasse des oiseaux et des chiens; et parce qu'il[2] vit que les siens n'estoient pas des bons (ny pour la perdrix, ny pour le lievre), il luy dit qu'il luy en vouloit bailler une demy-douzaine des siens, qui estoient bien autres en beauté et bonté, et tous noirs comme taupes. De quoy le roy fut fort aise, et l'en pria de les luy envoyer quand il seroit de retour chez luy; à quoy mon pere ne faillit. Et, après avoir pris congé du roy, il luy fit present de deux belles boites[3] d'Angleterre, et voulut qu'il fist mettre ses armoiries[4] dans l'eglise de Sainct-Paul à Londres, sur le grand vitrail; ce qu'il fit, et les y ay vues paroistre bien avecques ces deux grandes pattes de griffon, qu'il faisoit beau veoir, lesquelles mon frere d'Ardelay et moi vismes et remarquasmes quand nous estions en Angleterre.

1. Le bois de l'enceinte du camp.
2. *Il* se rapporte ici à Bourdeille.
3. *Boette* se disait pour *écrin*.
4. On se demande à quel titre.

Mon pere doncques estant de retour à la cour, le roy François luy fit bonne chere, et luy demanda force nouvelles de celles que le roy Henry luy avoit faictes, et puis luy dit : « Vous gouverneriez paisiblement le roy mon frere. Il n'y a que pour vous. »

Mon pere luy dit : « Ah! chadieu! il est vray, sire roy, je le gouverne mieux que je ne vous gouverne, et l'eusse encor mieux gouverné si j'eusse voulu demeurer avecques luy; car il m'a presenté de meilleurs partis que vous ne me ferez jamais. Mais, ny moy ny les miens, ne fusmes jamais Anglois ny traistres. Pour tous les biens du monde je ne le feray jamais, ny à vous ny à mon pays, bien que ne me donnez pas grande occasion de me contenter de vous. »

Le roy se mit à rire, et luy dit qu'il ne tiendroit qu'à luy qu'il ne fust content de luy! et qu'il luy demandast. « Ah! chadieu benit, dit-il, vous autres rois vous promettez prou, quand vous avez affaire des gens de bien, et puis rien; mais que vous ayez vos petits mignons près de vous, vous ne vous souciez de personne. »

Or, mon pere, estant retourné en sa maison, il ne faillit pas d'envoyer audict roy Henry le present de ces chiens noirs, qui furent à la demy-douzaine, des plus grands et forts espaigneuls que l'on eust sceu veoir, et des plus beaux et des meilleurs. Il y avoit quatre chiens et deux chiennes, tous couplés bien gentiment. La Souche, qui avoit esté son laquais de là les monts et estoit pere de Pe-

chonpe, les mena. Ne faut point demander comme le roy les trouva beaux et bons après les avoir essayés; et en loua cent fois mon pere. Il bailla à La Souche cinquante escus pour s'en retourner, et une chaisne de cinquante escus qu'il portoit au cou. Quand il arriva il se presenta à mon pere avecques son habillement de velours noir, que mon pere l'avoit ainsy habillé avant que partir; si bien qu'on l'eust pris pour un gentilhomme, car il estoit d'une fort belle et haute taille, et avoit encor amené une fort belle guilledyne[1] à mon pere, que le roy luy envoyoit. J'ay ouy faire ce discours au bon homme feu[2] lieutenant de la Tour-Blanche, qui avoit vescu quatre-vingts ans, qui estoit present à l'arrivée dudict La Souche, qui faisoit si bien sa mine, et se targuoit et se roguoit (il m'usoit de ce mot)[3], qu'il ne faisoit cas de personne avecques sa belle cadene; et la portoit ordinairement, et disoit qu'il avoit gouverné le roy Henry à la chasse et partout[4], et qu'il ne luy faisoit que souvent demander des nouvelles de son maistre, et qu'il le desiroit cent fois près de luy. Et disoit que c'estoit un bon roy, et qu'il avoit vescu tousjours en sa maison royalle, et[5] avoit commandé de luy faire boire de bon vin; « car ces Gascons, dit-il, l'aiment

1. Une fort belle haquenée.
2. C'était un vieux palefrenier. (Voyez pages 20 et 21.)
3. Et faisait le rogue. C'est le terme dont usait le lieutenant.
4. Diri[illegible] partout la chasse du roy.
5. Et l[illegible]i.

autant que les Anglois, leurs anciens freres et compaignons. »

Cedict lieutenant me fit ce conte à propos qu'un jour, parlant et devisant avecques luy, je luy dis que j'avois veu parmy les espaigneuls de la chasse de la reine d'Angleterre deux douzaines de chiens noirs, les plus beaux que je vis jamais et que j'avois opinion que mon pere en eust tiré de là la race des siens. Ce bon-homme lieutenant me replicqua : « Ah! monsieur, c'est tout au rebours; car feu M. vostre pere y envoya ceste race, puisqu'elle y dure encor. » Et puis me fit tout ce conte cy-dessus.

Et quand la battaille de Pavie se donna, mon pere s'y trouva sans aucune charge, car il n'en vouloit pas; mais, pour son plaisir [1]; il y fit très-bien, comme il...

1. Ce dédain de tout grade ne se concilie guère avec le reproche adressé au roi (p. 32). La phrase tronquée qui suit donne à penser qu'on a perdu la fin, ou que Branthôme n'a pu achever.

II

ORAISON FUNÈBRE

DE FEU MADAME DE BOURDEILLE

Faicte par moy, seigneur de Branthôme, son beau-frère, qui fut dicte et prononcée le jour de sa quarantaine, par un sçavant prescheur cordellier de Bourdeaux.

La très-haute et très-vertueuse dame Jacquette de Montbron, madame de Bourdeille, a esté extraicte de ceste grande, illustre et antique maison de Montbron, l'une des premieres baronnies d'Angoulmois. Encor la plus saine voix tient qu'elle est la premiere, tant pour son antiquité que pour les grandes alliances qu'il y a eu en ceste maison; si que de ceste maison est sortie une fille, reine de Sicille, et autres grands et grandes, comme il se verra en la genealogie cy-après; aussy pour les grands biens, terres et seigneuries que les seigneurs de Montbron ont tenus; car ils sont estés comtes de Perigord : encor de bon droict ladicte comté appartenoit à feu madicte dame. Ont estés viscomtes d'Aunay, seigneurs et

barons de Montbron, Mathas, Royan, Chef-Boutonne, Maulevrier, Sainct-Megrin, Mortagne, Archiac, Sertonville, et plusieurs autres places. Et, si bon droict fust esté gardé à ladicte dame, elle fust estée en son vivant riche de plus de cent mille livres de rente.

Et pour eviter prolixité[1], et ne rechercher plus avant la genealogie de ladicte maison de Montbron, comme on la pourroit monstrer de temps immemorial, je commanceray seulement à

Messire Robert de Montbron, lequel espousa madame Yoland de Mathas, duquel mariage vint

Messire Jacques de Montbron, qui fut marié avecques la fille et heritiere de messire Regnaud de Maulevrier, et de madame Beatrix de Cran, fille de messire Guillaume de Cran, viscomte de Chasteaudun, et madame Marguerite de Flandres, fille du comte de Flandres;

Duquel messire Jacques, et de ladicte de Maulevrier, est issu messire François de Montbron, baron dudict lieu de Montbron, de Maulevrier, et viscomte d'Aunay, qui fut marié avecques madame Louyse de Clermont en Beauvoysin

D'où vint Archambaud, comte de Perigord, nepveu de ce cardinal de Perigord, qui vint devant Poictiers traitter la paix entre le roy Jehan et le prince de Gales.

1. Cette prolixité, l'auteur ne l'évite point; il n'évite pas non plus des inexactitudes nombreuses que M. Lalanne a relevées avec soin.

Item, dudict messire François et de ladicte madame Louyse, est descendu autre messire François de Montbron, marié avecques Françoise de Vandosme, fille du comte de Vandosme.

Et d'iceux est sorty messire Eustache de Montbron, qui espousa la fille puisnée du comte de La Marche, l'aisnée ayant esté mariée avecques le roy Charles V, duquel sont venus les ducs d'Orleans et les comtes d'Angoulesme, d'où sont venus le grand roy François et ses successeurs de Valois.

Dudict Eustache de Montbron, et de ladicte de La Marche est venu messire Adrian de Montbron, qui espousa Marguerite d'Archiac, dame et principalle heritiere dudict lieu, fille aisnée de messire Jacques d'Archiac, et de madame Marguerite de Levy, deux des grandes maisons d'antiquité et de richesses qui fussent en Guyenne.

D'iceluy Adrian, et de ladicte d'Archiac, est issu François de Montbron, marié avecques madame Jehanne de Montpezat, fille puisnée du viscomte de Chastillon; M. le marquis de Villars ayant espousé l'aisnée, de laquelle est issue madame la duchesse de Mayne.

Dudict messire François, et de ladicte Jehanne, vint messire René, mort sans hoirs à la battaille de Gravelines, et madicte dame Jacquette de Montbron, dame des viscomtés et baronnies de Bourdeille, Archiac, Mathas, la Tour-Blanche et Sertonville, mariée avecques feu messire André de Bourdeille, en son vivant

seigneur des susdictes seigneuries, viscomtés et baronnies, chevallier de l'ordre du roy, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, seneschal, gouverneur et lieutenant de Sa Majesté en Perigord.

Entre autres belles preuves d'antiquité de ladicte maison de Montbron, je vous diray qu'il se trouve par escrit dans les vieux romans comme, lorsque le roy Artus, roy de la Grande-Bretaigne, institua les chevalliers de la table ronde, qu'on nommoit autrement les chevalliers errans, se trouva une Fredegonde de Montbron, qui, par sa richesse, beauté et vertus, fut fort recherchée desdicts chevalliers errans, pour laquelle ils firent plusieurs beaux exploicts d'armes. Aussy le principal subject de leur institution estoit pour conquerir leurs femmes, plus par leurs beaux faicts que par leurs richesses et moyens, et sur-tout de secourir les belles et honnestes dames en leurs afflictions, si aucunes[1] leur mesadvenoient.

L'on pourra dire que ce sont fables que ces contes de ce roy Artus et des chevalliers errans. Aucuns le disent, d'autres non. Certes plusieurs contes s'en font, qui paroissent un peu fables, mais d'autres paroissent histoires, en ce qui contient les beaux faicts d'armes desdicts chevalliers, ainsi que nous en voyons aujourd'huy faire parmy nous.

Tant y a qu'il ne faut point doubter de ceste dicte institution du roy Artus : elle est trop certaine, et despuis s'est fort continuée parmy

1. Si aucunes afflictions.

les armes, et mesmes du temps des braves palladins de Charlemaigne. Et, bien que lesdicts contes fussent fables[1], pour le moins ceste fille de Montbron se treuve en estre de ce temps là : et que si elle n'y fust estée ny au monde, on n'en eust point parlé.

Il se treuve que, du temps et regne de Charles VI, les Anglois prindrent le chasteau de Montbron, estant le seigneur en France servant son roy très-fidelement. Il revint en après et le reprint, où s'estoit retirée une abbesse de là auprès, qui apporta toutes ses reliques, richesses et thresors, parmy lesquels on trouva deux grandes pieces d'or, chascune pesant cent escus, où y estoient gravés deux hommes armés de toutes pièces, à cheval, l'espée à la main, avec ces mots escrits : *Vive les nobles seigneurs de Montbron !*[2] et lesdictes pieces estoient faictes et forgées il y avoit plus de trois cens ans d'auparavant.

Vous trouverez au catalogue des mareschaux de France un seigneur de Montbron, mareschal de France, fait dès la premiere institution.

Pour éviter la trop grande prolixité sur les grandes louanges de ceste noble race, je diray que tous les seigneurs de Montbron, de pères en fils, ont esté tousjours estimés très-braves et très-vaillans chevalliers, et se sont faits signaller en toutes les guerres où ils se sont trouvés, tant aux guerres jadis de la Terre-

1. Les chevaliers de la table ronde ont-ils existé? L'auteur dit oui et non. Au fond, il ne tient qu'à Frédégonde.

2. Des sceaux dorés sans doute, mais leur légende ne pouvait être telle.

Saincte, que de celles de delà et de deçà les monts : dont entre autres, pour parler briefvement, je ne nommeray que messire Adrian de Montbron, grand-pere de madicte dame, qui se trouva à la battaille de Fournoue, lequel le roy Charles VIII print pour l'un de ses neuf preux et confidens esleus pour se tenir près de sa personne ce jour là, qui l'assista très-bien avec tous ses compaignons, et y fut fort blessé, et mesmes d'un grand coup de lance qu'il eut au cou, dont toute sa vie il le porta un peu tors, le moins du monde, comme on en dit de mesme du grand Alexandre. Et, despuis, nos roys Charles, Louys et François, l'advancerent pour ses vaillances, et l'honnorerent de grandes charges; car il fut lieutenant de roy en Guyenne et gouverneur de La Rochelle, autant aimé et honoré des habitans que gouverneur ait esté.

Il se trouve par escrit comme le roy Louis XII, ce pere du peuple, disoit qu'il avoit plusieurs jeunes gens favoris qu'il aimoit fort, mais que s'ils luy demandoient quelque don qui foulast le peuple, il ne les aimeroit jamais, et que le seigneur de Montbron (qui estoit lors messire Adrian, et l'un de ses favoris) le luy avoit ainsy conseillé. Par là vous voyez la bonté dudict de Montbron. Il laissa plusieurs enfans après luy, dont l'aisné fut messire de Montbron, pere de madame, dont nous parlons; très-brave et genereux chevallier, qui fut gouverneur et lieutenant de roy dans Blaye; de laquelle charge s'en acquitta tousjours très-dignement, et mesmes en une entreprise que

firent une fois les Espaignols et Anglois là-dessus, que sans la valeur, conduitte et hardiesse dudict messire François de Montbrond, ladicte place estoit prinse d'amblée.

Ledict messire François après luy laissa procreés de sa chair, et de dame Jehanne de Montpezac d'Agenez, une très-sage et très-vertueuse dame, messire René de Montbron et madicte dame Jacquette de Montbron. Ledict René commença à porter les armes fort jeune, en l'aage de seize ans, aux guerres d'Italie et Toscane, quand nous la tenions soubs nostre grand Henry II. Puis, venant de là en France, il fut guidon de la compaignie de cinquante hommes d'armes de ce grand capitaine, M. de Sansac, à laquelle commandant mourut à la battaille de Gravelines en Flandres, livrée entre ces deux grands capitaines, l'un françois et l'autre flamand, le mareschal de Termes et le comte d'Ayguemond. Là mourut ledict sieur René de Montbron, après avoir rendu plusieurs beaux faicts d'armes, en tres-grande reputation et regret de son roy et de tous les gens de guerre, pour lors estant en l'aage de dix-huict ans, laissant sa sœur, madame Jacquette de Montbron, sa seule sœur et héritiere, riche en ce temps là autant qu'héritiere aucune de la France, et très-belle, très-sage et très-honneste; peu de temps avant mariée[1] avec messire André de Bourdeille, desirée[2] et pourchassée de plusieurs grands de la

1. Peu de temps auparavant, elle avait été mariée avec...
2. Alors qu'elle était désirée et pourchassée par plusieurs grands personnages.

France de fort bonne et grande maison ; mais il l'emporta par dessus tous eux, autant par ses merites que pour la grandeur de son antique race, de laquelle je ne m'estendray longuement pour en discourir, et me contenteray dire seulement que ceste race est des plus antiques de la France. Nos histoires françoises n'en font seulement mention, mais les italiennes et espaignolles. Aussi vous trouverez dans les françoises et vieux romans que, comme j'ay dict, ne doivent estre à rejetter quoy qu'on die (ou bien il ne faut advouer un grand empereur Charlemaigne, ses pairs, ses grands barons, palladins et chevalliers qui ont fait tant de beaux faicts d'armes contre les Sarrazins et Infideles); vous trouverez donc dans ces vieux livres imprimés en lettre gottique et escrits à la main, comme ce grand empereur Charlemaigne, se plaignant à ses barons du peu d'assistance que luy avoient fait en une entreprise tramée alors des Sarrazins contre luy, il dit que, sans le grand et bon secours que luy donna Yvon de Bourdeille, il estoit très-mal. On treuve force titres de cest Yvon encore dans le thresor du chasteau de Bourdeille.

Les histoires italiennes et espaignolles parlent d'un Angelin de Bourdeille, qui fut commandé par l'empereur d'aller recognoistre les ennemis la vigile de la battaille de Roncevaux où il fut tué et fort regretté de l'empereur et des siens. L'histoire le met au rang des palladins, qui n'estoit pas peu de chose de ce temps là, et après les pairs marchoient les premiers,

et tenoient grand lieu. Cette histoire se treuve dans un vieux livre italien nommé *Morgant*, et un roman espaignol qui s'intitule : *El suceso de la batalha de Roncesvalles*, et un autre qui s'intitule : *El espejo de cavalleria*[1].

Pour laisser ces antiques histoires, un Helias de Bourdeille se croisa en la premiere saincte guerre, et y mourut, dont le testament se treuve encore au thresor de la maison.

Et, pour descendre aux plus recens, un Archambaud et Arnaud de Bourdeille servirent fort bien leurs roys de France encontre les Anglois; et mesmes Arnaud et Jehan de Bourdeille, son tiers frere (qui s'en alla après aux guerres de Naples d'abord sous Charles, duc d'Anjou, et s'y acaza), accompaignerent tousjours ce grand foudre de guerre, le bastard d'Orleans, à chasser les Anglois de Guyenne. Et furent faits chevalier devant Fronssac avecques plusieurs autres; et puis Arnaud fut creé par le roy son seneschal et lieutenant general en Perigord. Il s'en acquitta très-dignement, et avoit pour lors son frere le cardinal de Bourdeille qui fut un prelat de très-bonne et saincte vie, qui pourtant, saisi par trop de superstitions vaines[2] et resveries du temps passé, ne fit jamais de bien à la maison estant de ceux qui disent qu'il valoit mieux faire du bien aux pauvres qu'à ses parens.

1. M. Ludovic Lalanne a montré qu'il ne s'agissait pas d'un Bourdeille dans les livres cités; ils ne pourraient passer d'ailleurs pour des preuves historiques.

2. Notez que Branthôme place ces mots contre la charité dans la bouche d'un cordelier.

Aussy ledict Arnaud ne s'en soucia guieres, car il estoit un très-riche et très-puissant seigneur tant d'antiquité et de ses biens que par ses services, devoirs et beaux faicts d'armes.

Et pour faire fin, sans tant rechercher de si loing, messire André de Bourdeilles fut fils de messire François de Bourdeilles, qui, en ses jeunes ans, se fit tant signaler au royaume de Naples, à la journée du Garillan, sous ce grand M. de Bayard, où il fut fort blessé, les histoires le prouvent, et à la battaille de Pavie. Et, pour ce, ledict messire André de Bourdeille ne voulant en rien degenerer de son brave pere et de ses predecesseurs, estant fort jeune, se mit à la guerre de fort bonne heure. Il fut du temps du roy François, aux guerres de Landrecy, de Marolles, du camp de Jallon et de Boulogne; du regne du roy Henry, à la guerre d'Escosse, au voyage d'Allemaigne et siege de Metz. Et puis a esté prisonnier dans Hesdin, et demeura six ans prisonnier en Flandres, d'où n'en sortit qu'après la trefve faicte entre l'empereur et le roy; et, la guerre espaignolle se recommençant, il continua tousjours les estrangeres, et aux civilles servit très-fidelement tous ses roys, et mesmes aux battailles de Jarnac et Montcontour ayant charge de cinquante hommes d'armes. Et est mort chevallier de l'Ordre, lieutenant de roy en Perigord, son seneschal et gouverneur, avec beaucoup de reputation d'estre mort fort pauvre au service du roy. Il estoit, du costé de sa mere, madame Anne de Vivonne, allié fort estroictement de la maison de Bretaigne,

Savoye et de Nemours. Cela peut se monstrer au doigt sans grande prolixité. A tant, c'est assez parlé de luy et de sa race; car nostre theme et principal subject tend plus à madame de Bourdeille, pour laquelle ceste noble et saincte cerimonie se celebre aujourd'hui en sa commemoration.

Pour parler doncques de madame de Bourdeille, elle fut en son vivant une dame très-accomplie et de corps et d'ame. Du corps, ce fut une des belles dames de France, ainsi jugée par les grands et grandes à la cour et en tous les lieux où elle a comparu, son visage très-beau, remply de tous les beaux traicts de la face et des yeux que peut loger une beauté, sa grace, sa façon, son apparence, sa riche et haute taille, et surtout sa belle majesté, si que partout on l'eust prinse pour une reyne ou grande princesse. Aussy estoit-elle extraicte de si haut lieu qu'elle en pouvoit bien tenir, laquelle, à cause de la fille de la Marche, maryée en sa maison, comme j'ay dict, avoit cest honneur d'appartenir à ceux d'Orleans, d'Angoulesme, de Bourbon. Aussy feu Anthoine de Bourbon, roy de Navarre, se contentoit bien de l'appeller sa cousine : le roy d'aujourd'huy, et Madame, sa sœur, en ont fait de mesmes. Elle est morte tante à la mode de Bretaigne (à cause de la maison de Mareuil) de M. de Montpensier, qui est aujourd'huy. Bref, la grace et majesté paroissoient en ceste dame de toutes façons.

Aussy la reine mere derniere, pour mieux embellir sa cour, la print à son service pour

l'une de ses dames, et la cherit bien fort. Elle vesquit en sa cour avecques une belle et illustre reputation; non qu'elle s'y voulust par trop assiduer ny assubjectir, desirant plus eslever sa belle et noble famille que sejoûrner à la cour tant comme d'autres font.

Elle fut très-belle en son printemps, très-belle en son esté, et très-belle en son automne et si de son temps les chevalliers errants eussent eu vogue, elle eust bien faict reluire plus leurs armes que n'avoit faict jamais sa predecesseresse Fredegonde de Montbron, pour l'avoir à femme[1].

Advant qu'elle tombast en sa maladie, qui luy a duré et tenu sept mois jusqu'à son decès, elle paroissoit aussy jeune et belle comme en son esté, bien qu'elle soit morte en l'aage de cinquante-six ans. Et ne faut point doubter que, si elle eust vescu encor dix ans, sa beauté ne s'en fust nullement effacée, tant elle estoit de bonne et belle habitude, et predestinée à toute beauté, qu'elle a laissé à messieurs ses enfans, et sur-tout à mesdames et damoiselles ses filles, comme à madame la comtesse de Dhurtal, à feu madame la vicomtesse d'Aubeterre, à madame d'Ambleville et mademoiselle de Mathas, très-belles, très-sages dames et filles.

Pour messieurs ses enfans, leurs belles armes, qu'ils ont faict valoir jusqu'icy en leur jeune aage, font bien paroistre ce qu'ils sont et seront un jour, la vraie semblance et imitation de leurs peres, grands-peres, ayeulx,

1. Elle eût été la cause de bien des actions d'éclat faites dans le seul but de la mériter pour femme.

bisayeulx et leurs antiques predecesseurs, tant du costé de pere que de la mere, si qu'ils se peuvent dire et vanter extraicts, de l'un et de l'autre costé, de deux aussy grandes maisons qu'il y en ayt en France. Aussy en ceste honneste dame est finie le vray chef et la vraye branche de Montbron; car tous ceux qui en portent aujourd'huy le nom en sont d'une autre branche, long-temps separée de la premiere et de la grande.

Pour parler de l'ame de ceste illustre dame, qui l'a cognue jugera avoir esté une des accomplies de la France. Elle estoit sage et fort vertueuse, et sur tout très-bonne, aimant fort son peuple, et jamais ne le foula, ains soulagea tousjours. Il le peut bien tesmoigner. Elle avoit l'esprit fort bon et subtil, et le jugement sur tout ferme et solide, qui ne se rencontrent pas toujours en un mesme subject. Elle parloit fort bien, et avecques de très-beaux termes et de toutes choses, soit de theologie et d'histoires. Elle escrivoit très-bien et fort eloquemment. Plusieurs lettres qui se treuvent d'elle, escrites aux plus grands et grandes, aux moyens et moyennes, communs et communes personnes, en font foy, quelque subject qu'elles traictent, soient guerres, affaires, et de toutes sciences, bref, de toutes choses, car elle n'ignoroit rien; et son entretien estoit très-beau, et tousjours plein de beaux discours et parolles.

Elle a faict et composé de très-belles poesies et d'autres belles choses en prose, qui se voyent et se treuvent en son cabinet parmy

ses livres, de la lecture desquels elle estoit très-curieuse, et s'y addonnoit ordinairement et jour et nuict. Elle parloit et entendoit bien la langue espaignolle et italienne, et quelque peu le latin.

Sur tous les arts elle aima fort la geometrie et architecture, y estant très-experte et ingenieuse, comme elle a bien faict paroistre en ce superbe edifice et belle maison de Bourdeille, qu'elle fit bastir de son invention et seule façon, qui est très-admirable. Aussy Salomon dit que la sage et honneste femme, faut qu'elle bastisse sa maison. Tousjours elle a faict bastir et remuer pierres en toutes ses maisons, estant tousjours assidue en quelque bonne action, comme à ses ouvrages, auxquels elle fut fort industrieuse et labourieuse, et surtout en ceux de soye, d'or et d'argent, qu'elle aimoit plus que tous autres. Aussy de grandeur à grandeur il n'y a que la main.

Elle fut une grande et sage œconome, comme elle a faict paroistre; car son mary la laissa endebtée de deux cens mille francs, à cause des debtes qu'il avoit faict pour le service du roy. Elle est morte desendebtée quasy du tout ayant laissé à ses enfans de quoy à se desendebter du reste, qui est peu.

Et, bien qu'elle fust si bonne œconome et mesnagere, elle estoit très-liberale; car elle n'estoit jamais à son aise, si-non quand elle donnoit, disoit-elle, et comme on l'a veu très-splendide; aussy ne voulant se retrancher de sa grandeur, tenant une grande maison, tousjours sans superfluité pourtant.

Son mary la laissa vefve à l'aage de trente-six ans venant au trente-sept, très-belle et très-riche de son costé, et garnie de quatre belles maisons, très-fort honneste et desirée, autant pour ses vertus et beauté, que pour ses richesses, et recherchée de six ou sept grands de la France, auxquels ne voulut jamais entendre, non pas seulement d'ouir parler de ce seul mot de second mariage, tant elle porta de reverence aux cendres de son feu mary, et à ses petits enfans mineurs, lesquels luy doivent une obligation immortelle, et sont tenus à jamais de la regretter et prier Dieu pour elle et pour son ame; autrement ne faut doubter qu'il ne les en punisse; car il faut croire que, si elle se fust remariée, ils n'auroient les biens qu'ils ont.

Aussy où se treuve-il de telles dames vefves, si vertueuses et si genereuses que celle-là, qui, pour solemniser la perte du mary, et ne perdre la grandeur de sa maison, mena ceste vie retirée de secondes nopces? Monstrant en cela un grand et genereux cœur, comme certes elle l'avoit tel en son vivant, le monstrant grand et haut parmy les grands, et humble envers les petits.

Un de ces ans, durant ces guerres dernieres il y eut un grand qui est mort[1], qui la menaça de l'aller assieger en l'une de ses maisons et y mener le canon. Elle fit response qu'elle estoit extraicte en partie de ceste grande et genereuse comtesse de Monfort, qui endura si ver-

1. Le prince de Condé. Fait déjà rapporté ailleurs.

tueusement le siege dans Annebon; et, tenant d'elle et de son cœur, qu'elle l'attendroit en sa maison, de mesme vertu et courage.

Tant qu'elle a estée malade, l'espace de sept mois, de la maladie dont elle est morte, son bon courage l'a tousjours entretenue et supportée jusqu'à la fin, bien qu'elle endurast beaucoup de douleur, ne faisant jamais priere à Dieu qu'il luy donnast santé, mais seulement de la patience; et n'en pouvant plus, et ses forces venant à faillir, elle rendit l'ame à Dieu de la plus douce mort qu'on vit jamais mourir personne; car on la tenoit esvanouie, comme le jour advant elle estoit tombée en trois sincoppes; et, tournant les yeux en la teste, aussy beaux et doux que jamais, trespassa si doucement, qu'on ne la vit jamais faire aucune mine affreuse, ny geste effroyable, mais si doux et immobile[1] qu'on ne luy vit jamais remuer, ny bras ny pieds, ny jambes, ny teste; si qu'on ne la pensoit morte. Mort douce, certes, digne de sa douce vie. En quoy Dieu l'exauça en ses prieres; car bien souvent, en sa plus grande santé et ses beaux discours, dont elle n'estoit jamais depourveue elle souhaitoit et prioit tousjours Dieu de luy envoyer une mort très-douce, et nullement hideuse, horrible et affreuse, comme elle en avoit veu mourir plusieurs. Ce qui a esté une grande benediction de Dieu, et signe assez evident que Dieu l'a receue en son sainct paradis.

1. Mais elle conservait si paisiblement l'immobilité.

III

TESTAMENT[1] ET CODICILLES

DE PIERRE DE BOURDEILLE SEIGNEUR DE BRANTHOME

Au nom du Pere, et du Fils, et du Sainct-Esprit, ensemble de la benite Vierge Marie, et de madame saincte Anne, mes deux bonnes patronnes.

Je, Pierre de Bourdeille, seigneur et baron de Richemond, de Sainct-Crespin, de La Cha-

1. Le testament de Branthôme sort du cadre ordinaire : c'est un document psychologique au premier chef; son âme s'y montre à nu. Il tient aussi du mémoire à consulter, traite longuement les questions d'intérêt, prévoyant les objections pour y répondre, faisant de vrais plaidoyers où il se donne naturellement raison sur tous les points. Il aime les récriminations et n'oublie aucun grief, petit ou grand. Le règlement de ses dettes est accompagné d'observations non moins curieuses que l'énergie avec laquelle il se vante d'avoir empêché sa belle-sœur de se remarier. Processif, il laisse des instructions impératives, afin de poursuivre un procès vieux de dix ans, sous peine de deshérence. Les mots piquants ne sont épargnés ni au notaire, ni à beaucoup de ses légataires. Ceux-ci paraissent d'ailleurs s'être entendus pour ne pas se conformer à ses volontés les plus formelles, comme celle qui prescrit l'impression immédiate de ses œuvres. (Voy. pages 57 et 58.)

pelle-Montmoreau, et conseigneur de Branthome usufructuaire, chevallier de l'Ordre du roy, de son Sainct-Michel, ensemble de celuy de l'Ordre de Portugal qu'on appelle l'*Habito de Christo;* gentilhomme ordinaire de la chambre des feus roys Charles neufviesme et Henry troisiesme, mes maistres, et pensionnaire de deux mille livres par an du susdict Charles neufviesme en son vivant; chambellan de monseigneur le duc d'Allançon, mon bon maistre aussy, dont toutes les lettres et tiltres en demeurent en mon tresor et titres, qui du tout en donnent foy (et ayant commandé à deux enseignes de gens de pied aux secondes guerres civilles passées), sans reproche, la grace à Dieu[1], je recommande mon ame à Dieu, et le supplie de bon cœur la recevoir en son sainct paradis.

Je veux estre enterré comme bon chrestien et catholique, sans pourtant aucune pompe funebre, ny cerimonie nullement somptueuse. J'eslis ma sepulture dans la chapelle de mon chasteau de Richemond, que j'ay faicte et construite exprès pour cest effect avecques la voute, esperant que le tout sera faict et parachevé, s'il plaist à Dieu, advant que je meure, pour y estre enterré. Je veux que sur ma tombe soit gravé en grosses lettres cest epitaphe, avecques mes armoiries de Bourdeille et Vivonne, entourées de l'ordre de Sainct-Michel :

PASSANT, SI PAR CAS TA CURIOSITÉ S'ESTEND

1. Étant sans reproche et rendant grâce à Dieu, je...

DE SÇAVOIR QUI GIST SOUBS CESTE TOMBE, C'EST LE CORPS DE MESSIRE PIERRE DE BOURDEILLE,

En son vivant chevallier, seigneur et baron de Richemond, et Sainct-Crespin, et La Chapelle Mommoreau, et conseigneur de Branthome; extraict du costé du pere de la très-noble antique race de Bourdeille, renommée de l'empereur Charlemaigne, comme les histoires anciennes et vieux romans françois, italiens, espaignols, titres vieux et antiques monumens de la maison le temoignent de pere en fils jusques aujourd'huy; et, du costé de la mere, il fut sorty de ceste grande et illustre race aussy de Vivonne et de Bretaigne, qui en porte les hermines pour cela en ses armoiries. Il n'a degeneré, grace à Dieu, à ses predecesseurs. Il fut homme de bien, d'honneur et de valeur comme eux, advanturier en plusieurs guerres et voyages estrangers et hasardeux. Il fit son premier apprentissage d'armes soubs ce grand capitaine M. de Guyse, messire François de Lorraine; et, pour tel apprentissage, il ne desire autre gloire et los : doncques cela seul suffise. Il apprit tres-bien soubs luy de bonnes leçons qu'il practiqua, avecques beaucoup de reputation, pour le service des roys ses maistres. Il eut soubs eux charge de deux compaignies de gens de pied. Il fut en son vivant chevallier de l'Ordre du roy de France, comme j'ay dict, et de plus chevallier de l'Ordre de Portugal, qu'on appelle l'Habito de Christo, *qu'il alla querir et recepvoir là luy-mesme, et avoir du roy dom Sebastien, qui l'en honnora au retour de la conqueste de la ville de Belis et son pignon, en Barbarie, où ce grand roy d'Espaigne, dom Philippe, avoit dressé et envoyé armée de cent galleres, et douze mille hommes de pied. Il fut après gentilhomme ordinaire de la cham-*

bre des deux roys Charles IX et Henry III, et chambellan de M. d'Allançon, leur frere : et outre fut pensionnaire de deux mille livres par an dudict roy Charles IX, dont en fut très-bien payé tant qu'il vesquit; car il l'aymoit fort, et l'eust fort advancé s'il eust plus vescu que ledict Henry III. Bien qu'il les eust tous deux très-bien servis, l'humeur du premier s'addonnoit plus à luy faire du bien et des grades plus que l'autre, aussy que la fortune ainsy le vouloit. Plusieurs de ses compaignons, non esgaux à luy, le surpasserent en bienfaicts, estats et grades, mais non jamais en valeur et merite. Le contentement et le plaisir ne luy en sont pas moindres. Pourtant adieu, passant! retire-toi. Je ne t'en puis plus dire, si-non que tu laisses jouir de repos celuy qui en son vivant n'en eut, ny d'ayse, ny de plaisir, ny de contentement. Dieu soit loué pourtant du tout, et de sa saincte grace.

Je ne veux sur-tout qu'en mon enterrement se fassent, comme j'ay dict, aucunes pompes ny magnificences funebres, et sur-tout ny festins, ny mangeailles, ny convoy, ny assemblées de parens et amys, si-non d'une vingtaine de pauvres, avecques leurs escussons de mes armoiries, habillés en deuil de gros drap noir, et qu'on leur donne l'aumosne accoustumée, ensemble aux autres pauvres qui s'y assembleront. Je dis, non-seulement pour ce jour de l'enterrement, mais à la huictaine, et quarantaine, et bout de l'an autant.

Je donne et legue à maistre Pierre Petit, dict le sieur Coutanho[1], la somme de cinq cens li-

1. C'est Coutancie. Voir le dernier codicille.

vres avecques deux de mes meilleurs chevaux qui se trouveront en mon escurie à l'heure de mon trespas, et le meilleur de mes manteaux, avecques deux de mes meilleures harquebuses à rouet et à mesche. Plus, luy donne le moulin, ses appartenances, et rente deue sur iceluy, appellé le moulin de La Rode, situé en ma terre et paroisse de Sainct-Crespin, sur le ruisseau de Houlou, autrement appellé de Belesme, en faire et disposer[1] comme de sa chose propre, et ce, pour avoir esté bon commandataire de l'abbaye de Branthome pour moy, dont pourtant il m'a baillé beaucoup de peines et de traverses, et tourmens d'esprit en ce negoce; mais je luy pardonne, et, s'il est habille, en pourra tirer beaucoup après ma mort, selon le brevet du roy, qu'il trouvera dans mon petit coffre d'Allemaigne, qui est sur ma table à La Tour Blanche.

Je legue au seigneur Laurentio Splanditeur la somme de deux cens livres, pour estre mon ancien serviteur, bien qu'il n'en aye besoing, car il est riche, et a gaigné assez avecques moy, mais afin qu'il aye soubvenance de moy tant qu'il vivra.

Plus, je legue à tous mes serviteurs et servantes, demeurant tant à La Tour Blanche, Richemond que Branthome, qui se trouveront lors de mon trespas, la somme de cinq cens cinquante livres une fois payée, pour estre despartie entre eux, selon la qualité desdicts serviteurs et servantes, comme heritiers et

1. Pour en faire et disposer.

heritieres y auront l'œil ou bien personnes deleguées pour cela y adviser; de sorte que je les prie les en rendre tous contens et contentes de leurs services et peines.

Outre plus, je legue et donne à mes serviteurs principaux, qui me servent à la chambre et autres lieux honnorables, comme secretaires, pages, tous mes manteaux, habillemens, linges, c'est-à-dire des chemises, mouchoirs, chaussettes, sans toucher aux linceuls ny serviettes, ny napes aucunement; desirant que cela demeure parmy les meubles de la maison, pour la succession de mes heritiers.

Outre mes serviteurs susdicts, je legue et donne à mes soldats, qui sont à ma porte, pour chaque teste, à chacun cinq escus et leurs gages payés.

Plus, je legue et donne à messire Helie de Hautmarché, dict Monserogallard, abbé commandataire de Sainct-Sevrin, la somme de cent cinquante livres une fois payée.

J'en donne et legue autant à Lombraud, mon recepveur de present, qui m'a bien servy jusqu'icy et qu'il continue, outre ses gages, dont il se paye tous les mois par ses mains, comme il paroist par ses comptes.

Je legue et donne aussy à messire Arnaut Barbut, vicaire de Branthome, la somme de dix escus seulement une fois payée, bien que luy aye bien payé tous ses gages, comme il paroist par mes comptes, qu'il y a beaucoup gaigné en faisant son service divin et par ce n'aie pas grand besoing de recompense, mais afin qu'il aie soubvenance de moy.

pression, et ce advant que mes heritiers s'en puissent prevaloir de mondict bien, ny d'en user advant qu'on n'aye pourveu à ladicte impression, qui ne se pourra certes monter à beaucoup; car j'ay veu force imprimeurs, comme il y a à Paris et à Lyon, que, s'ils ont mis une fois la veue, en donneront plustost pour les imprimer, qu'ils n'en voudroient recepvoir; car ils en impriment plusieurs *gratis* qui ne valent les miens. Je m'en puis bien vanter, mesmes que je les ay monstrés, au moins une partie, à aucuns qui les ont voulu imprimer sans rien, s'asseurant qu'ils en tireront bien profict[1]. Veoire encor m'en ont prié; mais je n'ay voulu qu'ils fussent imprimés durant mon vivant. Sur-tout je veux que ladicte impression en soit en belle et grande lettre, et grand volume, pour mieux paroistre, et avecques privilege du roy qui l'octroiera facilement, ou sans privilege s'il se peut faire. Aussy prendre garde que l'imprimeur n'entreprenne ny suppose autre nom que le mien, comme cela se fait; autrement je serois frustré de ma peine, et de la gloire qui m'est deue. Je veux aussy que le premier livre qui sortira de la presse soit donné par present, bien relié et couvert de velours, à la reine Marguerite, ma très-illustre maistresse, qui m'a faict cest honneur d'en avoir veu aucuns, et trouvé beaux, et faict estime[2].

1. A certains imprimeurs qui ont voulu les imprimer sans rien recevoir pour cela, assurés d'en tirer profit.

2. On le voit bien par le grand nombre des flatteries qui, dans les autres tomes, vont directement à son adresse. Ce

Je veux aussy et ordonne que mes debtes soient payées, et en charge mes heritiers et heritieres, lesquelles sont petites. Je recommande especialement celle de M. de La Chastaigneraye, mon nepveu, qui est pour la somme de cinq cens escus que madame de La Chastaigneraye, ma bonne cousine, me presta; laquelle, advant sa mort un mois, l'estant allé veoir exprès à La Chastaigneraye, et luy parlant de ceste debte, et l'en remerciant de sa courtoisie, et la priant d'attendre un peu, que je ne faudrois la payer à ma premiere commodité, elle m'en renvoya bien loing de la main et de la parolle, et que je ne luy en parlasse jamais, et qu'elle me la quittoit fort librement; car elle m'aimoit plus cent fois que la debte, comme de vray à cause de l'amitié entre nous deux jurée et entretenue tousjours dès nostre jeune aage, aussy qu'elle m'avoit de l'obligation d'ailleurs, que je ne dis. M. des Roches y estoit present, qui l'ouit, et me l'a ramenteu[1] souvent, qui en pourroit servir de tesmoing : mais il est mort despuis, et la verité est telle. Que si pourtant mesdicts heritiers et heritieres en sont recherchés et contraincts de les payer, il faut rabattre sur lesdicts cinq cens escus, deux cens que je

que Branthôme dit de la conservation merveilleuse de certaines dames arrivées à la vieillesse, des sentiments tendres qu'elles peuvent encore inspirer, et de la préférence qu'on leur accorde en amour, est évidemment fait pour caresser les prétentions dont la reine Marguerite ne se départit jamais.

1. Du vieux verbe *ramentevoir :* ramener en mémoire.

prestay au fils aisné, M. Danville mon nepveu, à la Cour, à Paris, à sa grande necessité, dont j'en ay cedulle en mon petit coffre d'Allemaigne, où elle s'y trouvera. Que si on en demande les interests desdicts trois cens escus rabattus, bien qu'on ne m'en aye sommé jusques icy, faut rabattre aussy et desduire sur les deux cens escus de M. Danville de mesmes les interests. Mais je pense qu'on ne viendra pas là ; car nous sommes trop proches et bons parens et amis.

Je veux aussy et ordonne qu'on paye à M. du Preau, gouverneur et lieutenant de roy à Chastelleraud, la somme de trois cens escus qu'il m'a presté très-volontairement, et qu'on luy en paye ses interests raisonnables. Mais je crois qu'il n'yra à la rigueur, pour l'avoir nourry et eslevé de telle sorte que c'est un des honnestes et vaillans capitaines de la France, et qu'il m'en a ceste obligation.

Je dois aussy à M. de La Chambre quelques six ou sept vingt livres, que je veux et ordonne luy estre payées, bien que je suis cause en partie de tout le bien qu'il a, pour luy avoir faict espouser sa premiere femme, qui avoit force bien, et sur-tout force escus.

Pour mes autres debtes, elles sont fort petites, et par ainsy aisées à payer, et que je veux estre bien payées : et crois que, après ma mort, on trouvera encor dans mes coffres, s'il plaist à Dieu, argent assez pour les payer et m'en acquitter, veoir quasy payer tous mes susdicts legats nommés : et, au defaut, faudra vendre de mes chevaux et quelques-uns de

mes meubles, qui sont tous assez bastans pour me desacquitter, s'il plaist à Dieu qu'il ne m'envoie autre inconvenient.

Or, je ne doubte point que mes heritiers et heritieres ne trouvent mes legats et debtes grands et grandes, comme je sçay qu'aucuns en ont faict leurs comptes, les ayant sceu par testament que j'avois faict et passé par Galopin, notaire, que possible l'avoient veu, et disoient que je les chargeois de trop de legats et debtes, et par ce que je ne leur laissois grand part de mon heredité.

A cela je leur respond et leur dis que je suis libre et franc de disposer du mien comme il me plaist, sans en rendre compte à aucuns, aussy que je leur laisse plus de cinq fois autant, veoir plus, que je n'ay jamais eu de legitime de ma maison, qui ne s'est pu monter à plus haut de treize mille livres, à sçavoir, du pere huict mille livres, et de la mere cinq mille livres, comme leurs testamens portent partage : certes, fort peu pour une si grande et noble maison que la nostre ; si que le moindre cadet de Perigord et de Poictou en eust eu et herité six fois davantage.

De plus, j'ay quitté mon frere aisné, M. de Bourdeille, pour les deux legitimes de mes deux freres morts et leurs successions, pour si peu de chose qui ne valoit pas la peine d'en parler, ne voulant tirer de luy ce que j'eusse pu par juste droit : mais je luy ay esté tousjours très-bon frere, et regarde tousjours la grandeur de la maison. J'ay eu aussy grand respect et amitié à madame de Bourdeille,

ma belle sœur et bonne, qui me rendoit la pareille.

De plus, j'ay laissé l'espace de douze ans jouir à mondict frere et disposer de tout mon bien, comme il luy a pleu, dès la mort de ma mere, tant que j'estois jeune et aux estudes, sans la jouissance qu'il a tousjours eue des benefices de Sainct-Vincent lès Xaintes, du doyené de Sainct-Yriers en Limosin, et du prioré de Royan. Il en a jouy comme il luy a pleu, et en estoit quitte à ne m'en donner que quatre cens livres par an pour mon entretien aux estudes. Lesquels susdicts benefices le brave capitaine Bourdeille, mon frere, me donna et resigna, ne les voulant plus tenir, ny estre d'eglise. Je puis jurer et bien affirmer que mondict frere, M. de Bourdeille, a jouy du reste, qui montoit fort bien le revenu à plus de deux mille livres, et ce, jusqu'à mon retour de mon premier voyage d'Italie, lequel je fis pour une coupe de bois de la forest dudict Yriers, dont le roy m'en donna la permission, et en tiray cinq cens escus, dont j'en fis le voyage sans autre argent : dont bien me servit de le bien mesnager. Et si mondict frere a esté si mauvais mesnager et un peu joueur, de sorte que son bien a beaucoup diminué, tant de son vivant qu'après sa mort, je n'en puis mais, me contentant en mon ame d'avoir faict le devoir d'un très-bon frere. Si diray-je pourtant de luy que, nonobstant son mauvais mesnage[1], ç'a esté un bien fort homme

1. Quoiqu'il ait été peu ménager de son bien.

de bien, d'honneur, de valeur, et fort splendide, magnifique et liberal, comme je l'ay veu paroistre tel à la cour et armées.

Ce n'est pas tout que ceste susdicte bonté; car, pour agrandir et maintenir dans son antique splendeur nostre maison, j'ay sacrifié et quitté ma bonne fortune. Car je puis me vanter avoir esté autresfois à la cour, aussy bien venu, aimé et favorisé de mes roys et grands princes, et cognu d'eux pour homme de merite et de valeur : si que, sur le poinct de me ressentir de leurs bienfaicts et faveurs et estats et beaux grades du feu roy Henry III, je quittay tout après la mort de mon frere, pour assister à madame de Bourdeille, ma belle et bonne sœur, en son vefvage, et l'empescher de se remarier[1] comme estant recherchée de force grands et hauts partis, tant pour sa beauté de corps et d'esprit, que pour ses grands moyens, biens et richesses, et belles maisons, comme chascun sçait. Je me rendis si bien subject à elle, et si près, qu'aucun n'osa s'approcher d'elle pour la vouloir servir, si-non par ambassades sourdes et secrettes; mais, par ma prevoyance et vigilance, j'en rompis tous les coups, menées et actes; de telle sorte que si elle se fust remariée, estant en l'aage de trente-sept ans, et pour porter

1. Ceci explique pourquoi, dans ses *Dames*, Branthôme s'élève avec tant d'indignation contre les veuves qui se remarient, déclarant ne faire aucune différence entre elles et les femmes mariées qui ont plusieurs amants. La raison d'intérêt se cachait sous cette indignation bizarre. Quant à son abandon du service de Henri III, il en a dit lui-même la cause : madame de Bourdeille n'y était pour rien.

encor force enfans, ceux-là qui sont aujourd'huy si riches et aisés, n'auroient pas mille livres de rente. Je n'en plains que leur peu de recognoissance en mon endroict, et mesmes de l'aisné, dont je laisse à Dieu la vengeance, lequel je prie qu'elle soit petite et legere, car je luy pardonne.

Une chose y a-il : c'est que, par le premier testament de madame de Bourdeille, paroist comme elle me recognoist quatre mille deux cens escus, par moy prestés à elle, comme de vray le sont estés par plusieurs fois qu'elle avoit affaire, sans jamais avoir voulu prendre cedulle; car, aussy tost qu'elle me demandoit, aussy tost prest, comme quand mes nepveux allerent en Italie et y demeurerent. Une autre fois que je luy prestay cinq cens escus pour payer ma sœur de Bourdeille, et la jetter hors de la maison, qu'elle ne faisoit que l'importuner du reste de son total paiement, et oncques puis ne l'avons veue. Je prestay aussy trois cens escus pour mon nepveu le viscomte, pour aller faire son serment à Bourdeaux de son estat de seneschal de Perigord. Le petit Chabanes qui vit encor, les vint prendre et toucher des mains du sieur Laurentio à Branthome, que nous y allasmes disner exprès, mondict nepveu M. le viscomte et moy, partant de Bourdeille; de sorte que, sans cest argent et diligence que nous y fismes pour y aller, possible n'eust-il faict là si bien ses affaires, pour des raisons qui se disoient et s'alleguoient pour lors, que je ne veux dire.

Et d'autant que le codicille que fit puis

rès son testament premier madicte dame de urdeille à Archiac, sans que je sceusse nais rien, si-non après sa mort qu'on me le sçavoir, dont j'en fus fort estonné, car elle : disoit et conferoit de plus grandes choses, ›ir tous ses premiers secrets. Elle le fit pour dvis du sieur Dumas, lequel y fit mettre ›te clause et article, que madicte dame sire que lesdicts quatre mille deux cens :us tournent après sa mort à M. le viscomte, ı fils aisné, et à sa maison. Ce fut doncques lict sieur Dumas qui en minuta ou en fit re ledict contrat, estant lors près d'elle, et , pour faire son accord avecques mondict pveu, d'autant qu'il l'avoit persuadé et ussé à luy laisser quelques rentes proches commodes à luy, et du tout ennoblies, dont ıdicte dame fut fort en colere et mal con- ıte contre luy, comme je le vis, et contre ı fils, M. le viscomte (pour l'avoir faict sans ı sceu) qui n'estoit non plus content dudict ur Dumas de l'avoir ainsy abusé et trompé. , pour ce, ledict Dumas, pour faire son :ord avecques madame et son fils, fit mettre ›te susdicte clause et article dans ledict licille ; ce qui me rendit fort estonné quand vis cedict codicille et article après sa mort, de quoy il m'avoit esté ainsy celé et caché : sorte que quasy j'entray en doubte si ledict licille estoit vray ou faux. Et si[1] le suis :or ; dont je m'en rapporte aux consciences personnes. Tant y a, d'autant que ceste-

[1] *Si* est ici affirmatif, pour *oui*.

dicte clause et article me touche grandement et à mon honneur, pour des raisons que je ne veux alleguer ny desduire, très-bonnes et pertinentes (que le monde sçauroit fort bien aussy desduire, au moins aucuns), je veux et ordonne que mes heritiers et heritieres participent tous unanimement et esgalement aux-dicts quatre mille deux cens escus, et les partagent ensemble doucement et par bons accords et arbitres; estant une contradiction par le premier testament, qui dit et advoue par madicte dame, qu'elle avoit eu de moy par prest lesdicts quatre mille deux cens escus, comme il est très-vray. Et puis, par le codicille, me les oster, et quasy comme les desavouer! en quoy il y va de l'honneur de madicte dame et de moy, et que c'est une vraie fourbe. Par quoy mesdicts heritiers et heritieres en pourront passer à l'amiable, afin que l'honneur de madicte dame et le mien en cela soit conservé, ainsy que je l'ay bien consulté par bon conseil de Paris et Bourdeaux : et, par ainsy, je veux mon bien en cela estre esgalement desparty, tant aux uns qu'aux autres; aussy que mondict sieur de Bourdeille m'a fort maltraitté et faict force traicts et frasques insuportables, et peu dignes d'un bon nepveu. Dieu luy pardonne! Mais madame sa sage mere ne luy avoit pas recommandé ny commandé cela, ains de m'aimer et obeir comme si j'estois son pere, et me porter pareil respect, non de ne pas m'assister d'une seule sollicitation pour mes procès, et principallement pour celuy de la consei-

gneurie de Branthome contre le sieur du Peraux, ny contre La Borde dict Servart.

Je sçay bien que mondict nepveu me voudra mal de cest article, et qu'il en dira prou après ma mort ; mais, s'il veut considerer bien le tout, il trouvera que j'ay beaucoup de raison. Et qui ne se contentera pas de si peu de bon bien, qu'il le quitte, il fera plaisir aux autres qui s'en contenteront bien, et ne le desdaigneront point.

Il y a encor une autre clause et article dans ledict codicille, que, par mesmes coup et mesmes raisons que j'ay dict, ledict sieur Dumas y fit mettre et inserer, comme ma susdicte dame desire que la conseigneurie de Branthome retourne à la maison du sieur de Bourdeille. Dieu me soit tesmoing et juge du conseil qu'en cela je luy donnay, pour l'avoir et acquerir pour elle, à cause de la nourriture de la damoiselle Delisle l'espace de vingt ans, et pour autres raisons, et puis jurer que madicte dame mesprisoit cela sans moy, si qu'elle me dict : « Frere, je desire doncques cest acquest ; mais je veux qu'il soit pour vous. Je vous le donne, faites-en vostre profict comme pourrez, car il est près de vous à Branthome. » Pour si peu qu'elle vesquit après, je n'en jouis de quasy rien ; car le bien estoit tout brouillé et en litige : et ceux qui pretendoient, comme le seigneur du Peraux et autres, n'y osoient pourtant que peu toucher ; car c'estoit une dame de si grande authorité, qu'on la craignoit plus que l'espée de son fils, comme il parut après sa mort. Dont

longtemps après s'en accorderent tellement quellement, dont j'en fus bien aise, non pour un grand profict que j'en ai tiré, mais pour la commodité qui sera après ma mort audict seigneur de Bourdeille. Et veux fort bien que la conseigneurie tombe à luy et à nuls autres, pour agrandir tousjours nostre maison, bien qu'elle m'ait beaucoup cousté d'en tirer quelques petits fruicts; car ledict sieur du Peraux intimidoit les tenanciers à ne payer, bien que M. de Bourdeille, par la transaction qui se fit entre nous deux, estoit tenu de m'en garantir et poursuivre le procès; ce qu'il n'a jamais faict, non pas seulement le faire solliciter. Je passe doncques ledict article et clause de ceste dicte conseigneurie fort legerement, mais non celle des quatre mille deux cens escus, qui me sont fort deubs, et en puis fort bien disposer après ma mort : autrement il y va fort bien de mon honneur, comme j'ay dict. Ce que ne voulant debattre lors de madicte transaction, pour n'entrer en procès et contestation avecques luy si-tost après la mort de feu madicte dame, craignant de perturber ses honnorables manes si-tost après son decès, je me contentay seulement de la jouissance de la Tour-Blanche, à mon regret pourtant; car j'eusse mieux aimé mesdicts quatre mille deux cens escus pour m'oster de ce pays fort fascheux à moy, et m'en aller si loin qu'on ne me vist jamais; car j'estois desesperé de la mort de ceste honneste sœur et dame, madame de Bourdeille. Et m'accorday de ceste façon avecques luy, et aussy qu'il n'avoit nul moyen

de me donner argent (il avoit d'autres affaires d'ailleurs à me payer), et de plus que je pensois qu'il me deust estre meilleur nepveu qu'il n'est, et mieux recognoissant les bons offices et services que je luy ay faicts. Dieu lui pardonne ses ingratitudes! car j'ay crainte qu'il l'en punisse, estant un vice que ceste ingratitude fort desagreable à sa Divinité : entre autre, en voicy une qui leve la paille. Un jour, estant à la Tour-Blanche, dans la salle, il dit tout haut debvant force gentilshommes et autres, sur le subject qu'il n'avoit obligation à homme au monde qu'au sieur de Marouatte qui luy avoit faict avoir la resignation à. M. de Perigueux de son evesché, pour l'y avoir poussé et persuadé. Dont je cuiday partir de collere contre luy ; mais je me commanday et m'arrestay, de peur d'escandale : lequel mondict evesque j'avois faict et creé tel par la nomination et brevet du roy, car ce fut moy qui la luy demanday pour mon frere et pour moy, ayant veu ledict evesque un chetif petit moine de Sainct-Denys; et l'avois ainsy tel creé contre l'opinion de madame de Dampierre ma tante, qui ne le vouloit, en me disant plusieurs fois que j'en maudiray l'heure de le colloquer en si haut lieu, *ce vilain moine,* usant de ces propres mots, et que son pere avoit faict souvent pleurer ma mere. Croyez que ceste honneste dame prophetisa bien ce coup ; car il fut aussy ingrat en mon endroict que son cousin le dict M. le viscomte, que ceste fois m'alla payer de ceste sorte pour n'avoir obligation qu'au sieur de Marouatte,

l'eut jamais. Et si M. de Bourdeille se fust fié en moy et m'eust conferé de tout cest affaire, nous en eussions bien eu la raison et de l'evesque et de l'evesché ; car il me craignoit comme la creature fait son createur, que luy estoit tel[1], dont il m'en fut ingrat, ingratissime. N'en parlons plus.

Or, venons maintenant à mon heredité. Je fais et institue mes heritiers et heritieres universels et universelles, messire Henry de Bourdeille et messire Claude de Bourdeille, mes nepveux, madame Jehanne de Bourdeille, comtesse de Durtal, ma niepce, et mesdames d'Ambleville et de Sainct-Bonnet, mes autres niepces. Je desire aussy que madame d'Aubeterre (Hipolite Bouchard) en aie quelque part en mon heredité, non pour consideration de David Bouchard, son pere (car il ne m'aima jamais, ny moy luy, bien qu'il me fust fort obligé), mais pour l'amour de madame son honneste et bonne mere Renée de Bourdeille, ma chere niepce, qui m'a tousjours aimé et fort honnoré. Aussy je l'ay aimée et honnorée de mesmes, et la regrette tous les jours. Mais je veux et entends qu'au cas que mesdicts nepveux et niepces, heritiers et heritieres, tant qu'ils et qu'elles que leurs enfans, ne me portent le respect et amitié qu'ils et qu'elles me doivent, ou leurs maris, ainsy que madame leur très-sage mere le vouloit et leur commandoit et consideroit ; et qu'ils ne fassent cas de moy en ma caduque vieillesse, si par cas j'y

1. Tel, en ce sens qu'il devait à Branthôme son office, qu'il avait été sa créature.

parvienne (Que Dieu ne le veuille toutesfois, en cela sa volonté soit faicte !) je veux et entends, le dis-je encor, que ceux et celles qui m'auront maltraitté et abandonné sans faire cas de moy, ny presté ayde, ny faict de bons offices en ma vie, et donné des mescontentemens, n'ayent aucune part ni portion en madicte heredité et succession, ains qu'elle aille et tourne à ceux et celles qui ne m'auront abandonné, et faict de bons et pieux offices, et eu pitié de moi jusqu'à ma mort. Et dis bien plus, que si par cas je viens avoir et recevoir quelque injure, offense et attentat, veoire l'execution sur ma vie, tant des miens que d'aucuns estrangers, dont je n'en puisse avoir raison ny revanche à cause de ma debolesse et foiblesse d'aage ou autrement, je veux et entends que mesdicts nepveux et niepces, ou leurs maris, en poursuivent et fassent la vengeance toute pareille que j'eusse faicte en mes jeunes et vigoureuses années, pendant lesquelles je me puis vanter, et en rends graces à mon Dieu, n'en avoir jamais receu aucunes sans aucun ressentiment ny vengeance, ainsy qu'à la cour et aux armées on est fort subject d'avoir des querelles, soit de gaieté ou autrement. Et ceux et celles de mes heritiers et heritieres, ou leurs maris, qui en negligeront ladicte vengeance et ne la fairont, soit par les armes ou la justice, je veux qu'ils n'aient rien de mondict bien, ains qu'il aille tout à ceux et celles qui s'en ressentiront. Et si tous et toutes, ou aucuns ou aucunes, ce que ne puis croire, au moins de tous et toutes,

pour sa demeure tant qu'elle vivra seulement, et demeurera vefve sans qu'elle se remarye; et ce, pour n'avoir aucune demeure en ce pays près de la maison dont elle est sortie, et pour s'approcher aussy de ses proches, bien qu'elle aye sa maison La Vasouzière de son douaire; mais elle est par trop loing des siens, et de plus que l'air y est très-beau, bon et salutaire, quy lui a faict grand bien, et à sa tante, tant qu'elle s'y est tenue. Mais, estant remariée, elle aura d'autres maisons de son mary, où elle s'y tiendra le plus souvent, et n'en voudra d'autres : et puis s'estant remariée, ou bien morte, qui sera quand il plaira à Dieu, je veux et ainsi l'ordonne. Je veux aussi, et en charge madicte niepce comtesse, d'entretenir la maison comme il faut, sans la laisser desmollir ni desperir, et qu'elle la laisse aussy entiere et belle comme je la luy laisse, cela s'entend tant qu'elle y demeurera, et ne se remariera ; car autrement elle en auroit la conscience chargée, et me fairoit tort, et à son petit nepveu Claude de Bourdeille, qui est si bien né et si joly, qui, je m'asseure, l'entretiendra très bien ; et en celebrera ma memoire pour tout jamais, en disant : *Voilà un present que mon grand-oncle me fit.*

Je veux aussy que la moictié des plus grands livres de ma bibliotheque soient mis et serrés dans un cabinet de Richemond, et conservés très-curieusement sans les dissiper deçà, delà, et n'en donner pas un à quiconque soit : car je veux que ladicte bibliotheque demeure

chez moy, pour perpetuelle memoire de moy, dans un cabinet de Richemond.

Je veux de mesmes qu'aucunes de mes plus belles armes demeurent aussy en un cabinet de Richemond, et y soient en mesme garde, comme mes espées, et sur-tout une argentée, que M. de Guyse, mort et massacré dernierement, me donna au siege de La Rochelle, me defferant cest honneur de dire qu'elle m'estoit bien deue pour sçavoir bien faire valoir telles armes, ainsi qu'il avoit veu. Il y a aussy d'autres et longues espaignolles, toutes de combat et bonnes, et esprouvées. Plus, deux harquebuses de mesche, que j'ai fort aimées et portées en guerre, et faict valloir. Plus, mes armes complettes, tant de la cuirasse, brassard, sallade et cuissot, que le seigneur Coutanho [1] me garde en sa chambre de Branthome. Plus, une rondelle couverte de velour noir à preuve [2], que feu M. le prince de Condé me donna au siège de La Rochelle (au moins après), ne s'en servant plus, et me pria de la garder pour l'amour de luy, et porter en guerre ; ce que j'ay faict, et bien gardé, comme j'ay faict l'espée susdicte de M. de Guyse, et leur promis de les garder tout durant ma vie et après ma mort. Je veux aussy qu'on me garde avecques les susdictes armes un chapeau de fer, couvert d'un feutre noir, avecques un cordon d'argent, que je portois à pied aux sieges de places, où je me suis trouvé assez. Et, s'il est possible, appendre toutes les

1. Coutancie. Voy. le dernier codicille qui rétablit le nom.
2. A l'épreuve de la balle.

susdictes armes dans ma chapelle de Richemond, je le voudrois fort, ainsy qu'on faisoit jadis aux anciens chevaliers : la memoire en seroit beaucoup plus honnorable. Je laisse cela à madame la comtesse ma niepce, qui en aura le soin, puisque la demeure luy est assignée si elle ne se remarie, comme j'ay dict cy-debvant.

Et de tout ce que dessus, pour maintenir et bien entretenir, je fais executeur de mondict testament M. de la Chastaigneraye, mon cher nepveu, s'il lui plaist, et l'en prie ; ensemble M. du Preau, lieutenant du roy et gouverneur à Chastelleraud, que j'ay nourry page, et s'est si bravement et genereusement poussé à ceste digne charge, par ses belles armes et bon courage ; avecques M. Thomasson, advocat en la cour presidialle de Perigueux, mon principal et ordinaire conseil, que j'eslis pour assister messieurs mondict nepveu et du Preau, et les relever d'autant de peine ; en ce qu'on luy paye ses peines et salaires, comme de raison, au dire de mesdits sieurs executeurs : les suppliant très-tous de tenir main bonne et forte à mon intention et totalle disposition.

Sur-tout, je casse et révoque par cestuy-icy dernier tous autres testamens et dispositions par moy faicts et faictes cy-debvant, ensemble toutes donnations qu'on pourroit supposer et pretendre par moy faictes. Je n'en fis jamais, ny pretends d'en faire, dont j'en proteste debvant Dieu. Pour testament, j'en ay faict un, passé par les mains de Galopin, notaire de Branthome ; mais je le casse et revoque du

tout par cestuy-cy, ensemble le codicille passé par le mesme Galopin. Et si l'on en produit d'autres, je dis qu'ils sont faux, et les casse comme tels et nuls ; car je sçay bien que beaucoup de notaires d'aujourd'hui s'aident de telles faussetés, aussy bien pour les grandes maisons que pour les petites, pour estre menacés et contraincts : et pour ce, je prie messieurs les executeurs d'y adviser ; et pour ce, par ces raisons, j'ay faict cedict testament solennel, escrit et signé de ma main.

Pour totalle fin, je donne mes bagues et petits joyaux à mes susdicts nepveux et niepces de très-bon cœur, et les prie de les garder et porter pour l'amour de moy, tant que leur vie durera, en souvenance de moy, leur bon oncle, qui les ay aimés et honnorés d'une amitié très-ferme et fidele. Sur ce, je fais fin à cedict testament, au nom du Pere et du Fils et du Sainct-Esprit, et de la benite Vierge Marie, et madame saincte Anne, comme je l'ay commancé.

Je ne doubte point que plusieurs personnes ne trouvent cedict testament par trop long et prolixe. Tel a esté mon vouloir et mon plaisir. J'en ay veu d'autres en ma vie bien aussy longs. J'en ay pris le modelle sur ce grand chancellier M. de l'Hospital, de mesmes aussy long, que j'ay inseré dans mes livres; mais si l'ay-je un peu abregé. De plus, je suis nay d'une grande et illustre maison, j'ay le cœur grand, qui me l'a donné[1], et que j'ay faict

1. D'une maison qui m'a donné le grand cœur que j'ay.

paroistre en plusieurs beaux et divers endroicts. J'ay eu de l'ambition : je la veux encor monstrer après ma mort. Aussy que je n'ay voulu confier mes volontés et dire[1] à ces petits notaires, qui, la pluspart du temps, ne sçavent dire ny representer nos intentions et vouloirs; et en eusse dict encor plus sans la trop grande prolixité. Je fais doncques fin selon mon vouloir et contentement, et y eusse mis et adjousté de beaux et gentils exemples, pour mieux adoucir le tout; mais c'est assez.

P. DE BOURDEILLE.

PREMIER CODICILLE

J'adjouste à ce susdict testament les soubsdicts articles par forme de codicille que j'aurois oublié, dont je me suis advisé, que je veux et entends que mes susdicts nepveux et niepces, heritiers et heritieres, soient recompensés de seize mille escus une fois payés, en recompense et desduction de l'estime du bastiment beau de Richemond, qui se pourroit estimer à beaucoup jusqu'à vingt mille escus veu ce que m'a cousté à le faire bastir et ren-

1. Confier et dire mes volontés.

dre en sa beauté, avecques le parc et le jardin, et les preclautures, que le tout m'est venu en despense de grand argent, comme un chascun peut juger, veu la grandeur et superbité dudict chasteau ; et, pour ce, ladicte recompense se pourra prendre desdicts seize mille escus francs sur aucunes rentes et mestairies qui en sont despendantes, que l'on pourra vendre et engager selon qu'elles sont appréciées ; n'y comprenant en cela madame de Durtal, ma niepce, à cause de la jouyssance qu'elle aura durant sa vie, si ne se remarie, que pour n'avoir aussy d'enfans, ny en aage ny estat d'avoir : et, par ainsy, je veux que mes autres nepveux et niepces, heritiers et heritieres, qui ont des enfans, s'en ressentent : cela s'entend de ceux et celles qui m'auront aimé et faict cas de moy, ny faict de frasques, de mauvais offices ; autrement, rien pour eux, ny elles, ny leurs enfans !

J'avois aussy oublié à dire que le grand pont de Branthome, dont l'on va au jardin, et le champ où sont plantés les ormeaux et le jardin, je pretends qu'ils sont à moi et en ma totale disposition, parce qu'ils furent acquits de messire Pierre de Mareuil, M. l'evesque de Lavau [1] et abbé de Branthome. Et en acheta le champ des bonnes gens qui avoient là leurs chanvres, qui luy cousterent bon ; mais, pour sa faveur, il fallut qu'ils lui laissent avecques bon argent ; avecques aussy le petit pré auprès de la riviere, que j'ay mis maintenant en

1. Pierre de Mareuil, qui fut évêque de Lavaur et abbé...

un cherebaud[1]. M. d'Auzances, mon bon cousin, qui courut ladicte abbaye pour moy après la mort dudict M. de Lavau son oncle, comme son heritier, en pretendit lesdicts pont, jardin et autres susdicts champs, estre acquets faicts dudict son oncle, et, pour ce, le tout appartenir à luy. Et l'eust très-bien contesté contre quelque autre qui eust eu l'abbaye que moy : mais, pour la parenté et bonne amitié qu'il me portoit, il acquiesça et m'en fit don librement du tout sans jamais plus en parler. Et, pour ce, je m'en appropriay et jouys tousjours comme de mon propre, et veritablement à moy très-bien donné, et non comme appartenant à l'abbaye. Mesmes, après la mort dudict M. d'Auzances, mon bon cousin, madame de Sansac, sa sœur et son heritiere, m'en voulut inquietter et demander le tout, pourtant par forme de ris, car elle m'aimoit; me disant que si c'estoit un autre que moy, qu'elle debattroit le tout par bon procès, et m'en priveroit. Mais je luy rompis le coup, tout en riant aussy, et fus quitte de luy donner un diamant de cent escus que j'avois au doigt. Par ainsy nous demeurasmes bons cousins et amys, et le plus souvent m'adpelloit *mon cousin monsieur du Pont,* ou *monsieur du Verger*. Et voylà pourquoy je veux et entends que cedict grand pont, la place des ormeaux, le beau grand jardin et le pré qui en despend en dehors, se partagent entre mes heritiers et heritieres, ainsy qu'ils verront, et en fassent

1. Pré que j'ai mis en chenevière (*cherebau,* oc).

leur profit. Car tel abbé qui viendra après ma mort sera bien aise d'acheter le tout, et beaucoup pour une si belle commodité. Mesmes que je fus une fois et long temps en dessein d'y faire bastir un chasteau en forme de citadelle, par despit, pour commander aux environs et chemins ; et avois là desjà faict le marché d'un champ là auprès, qui appartenoit à Rasteau, à cause de sa femme : mais la despense qu'il m'a fallu faire aux guerres, à la cour et aux voyages, me retrancha ceste despense, qui fut estée grande et belle chose à veoir. Et par ainsy mesdicts heritiers et heritieres se pourront prevaloir de mesmes, et y poursuivre ce mesme dessein s'ils veulent ; et n'est à mespriser d'y bastir au lieu où il y a eu autresfois un chasteau, dont les ruines qui paroissent pourroient servir ; car c'est un beau bien, et qui merite bien une jolie maison.

P. DE BOURDEILLE.

ACTE NOTARIAL POUR CE TESTAMENT

Cejourd'huy, trentiesme du mois de decembre mille six cens neuf, après midy, au chasteau de la ville de Branthome, pardevant moy notaire royal soussigné, et en presence des

tesmoings bas nommés, a esté present messire PIERRE DE BOURDEILLE, conseigneur de Branthome et baron de Richemond, demeurant pour le present au chasteau de Branthome, lequel a dict et declare, en presence de moy dict notaire soubsigné, et tesmoings bas nommés, ce present papier et escrit cy-dessus estre son *testament et derniere volonté,* escrit et signé de sa propre main; voulant yceluy estre valable et cassant tous autres, et a requis à moy notaire soubsigné, en faire et passer instrument après son decès à tous ceux qu'il appartiendra; ce que luy ay octroyé. Ledict testament est clos et fermé, et scellé du sceau dudict sieur, en presence de LAURENS SPLANDITEUR, escuyer, maistre ESTIENNE DU CHASSAING, juge de Branthome, maistre VICTOR RICHARD et JEAN GIVRY, prestre, maistres JEAN et JACQUES MATHAUD, practiciens, et JEAN GIRY, greffier dudict Branthome, tous habitans de ladicte ville de Branthome, tesmoings cognus et appellés par le sieur testateur, qui a signé ces presentes à l'original avecques lesdicts tesmoings et moy.

LOMBRAUD, notaire royal.

DERNIER CODICILLE

Du 5 octobre 1613

Sçachent tous qu'il appartiendra, que comme il y a quelques années que je fis et escris de ma propre main mon testament solemnel et autentique, avecques quelques petits codicilles[1] de ma mesme main, dont je faisois mes heritiers et heritieres compris dans lesdicts testament et codicille, et veux qu'il soit du tout entierement tenu et executé : et d'autant que les executeurs contenus audict testament sont decedés, comme M. de Lauzun mon bon cousin, M. du Preau, gouverneur de Chastelleraud, mon grand amy, et M. Thomasson, advocat à Perigueux, mon conseil, sont morts, je me suis advisé m'instituer madame la comtesse de Durtal, ma chere niepce très-sage et très-advisée, d'en estre executeresse, en y appellant tel sage et advisé personnage qu'elle sçaura bien choisir pour luy assister, d'autant aussy qu'elle est l'aisnée de tous ses freres et sœurs.

Et pour mieux approuver ce faict, j'ay

1. Le premier codicille est seul connu. Comme ce dernier ne porte pas de numéro d'ordre, il est difficile de dire combien ont disparu. Cependant les premières lignes du dernier codicille le donnent à penser en parlant de « quelques petits codicilles ». C'est pour la première fois également qu'il est question de Lauzun.

donné toutes mes clefs, tant grandes que petites, tant celles de Branthome que d'icy, à M. Coustancie, pour les bien garder et serrer fidellement, jusqu'à ce qu'il les ait commises fidellement entre les mains de madicte dame la comtesse ; lequel me l'a ainsy juré et promis de le faire, sans les autrement commettre en autres mains que de madicte dame, luy enchargeant sur-tout la recompense de mes serviteurs, comprise et escrite dans mon testament.

Et d'autant que le terme seroit trop long pour faire l'ouverture dudict testament solemnel, et faire trop attendre mes pauvres serviteurs et servantes pour leur vie, je veux qu'ils vivent et soient entretenus de mes biens qui me sont deus, et rentes de la Sainct-Michel, les quelles me sont deues, et vivent ceans comme si j'estois en vie, jusqu'à ladicte ouverture, et qu'ils y fassent bonne chere; car, dieu mercy! je laisse force vivres, tant icy qu'à Branthome, tant de bled que de vin.

Et pour ma sepulture, il y a long-temps que je l'ay faicte bastir, et choisir ma chapelle de Richemond : et deux jours après ma mort, que mon corps soit mis dans une caisse bien proprement comme il faut, et la faire charger sur mes mulets, accompaignés d'aucuns de mes serviteurs et officiers de Sainct-Crespin, de Richemond et de Branthome, et là y faire un service honneste pour la sepulture, y appellant messieurs les religieux, auxquels j'ay laissé un honneste legat dans ledict testament; le tout sans pompe et solemnité.

En ce que dessus, et qui est enclos en mondict testament et codicille, veux et entends estre suivy selon sa teneur. Et pour plus ample tesmoignage, ay prié et requis les soubsignés de signer à ma requeste au chasteau de la Tour-Blanche, le cinq octobre 1613, et outre ay prié et requis M. de Bourdeille de prendre et gouverner le tout, ainsy que par ceste-cy je luy donne pouvoir, en presence de M. Dominge, prestre, et M. Girard, medecin, et de maistre Guillaume, apotiquaire.

FIN DES ŒUVRES DE BRANTHOME.

ŒUVRES D'ANDRÉ DE BOURDEILLE

AVIS DES ÉDITEURS

Mérimée et Louis Lacour n'ont laissé rien qui concerne les *Œuvres d'André de Bourdeille* annoncées par eux depuis 1858. On pourrait redonner ce qui a été publié comme *Œuvres d'André de Bourdeille* par l'édition Buchon. Mais on éprouve également de ce côté un grand mécompte. Les œuvres susdites ne comprennent que des *Maximes de guerre* et une suite de dépêches envoyées par André comme sénéchal du Périgord pendant les troubles de 1573 ; ces dernières ne peuvent être assimilées à des *Œuvres ;* elles ne constituent qu'un document administratif.

Quant aux *Maximes de guerre,* traitant spécialement des devoirs du mestre de camp, elles ne sauraient être attribuées à André de Bourdeille. Il suffit en effet de lire la dédicace de l'auteur au Roy qui « m'a daigné... despartir un commandement digne d'un des plus excellens expérimentés capitaines qui sauroit estre ». Qu'est-ce que ce commandement militaire ? Ce n'est certes pas la sénéchaussée du Périgord. Il ne peut être question que de la charge de grand maître de l'artillerie, dont Biron fut pourvu dès 1569, huit ans avant sa promotion au maréchalat. Quand on com-

pare ses états de service à ceux d'André de Bourdeille, on se demande comment la confusion a pu se produire. Ces lignes de Branthome sur Biron (tome VI, pages 162, 163) semblaient faites pour l'empêcher : « Entre toutes ses belles perfections de guerre, c'estoit l'homme du monde qui recognoissoit mieux un' assiette et logement de camp et place de battaille... Il a faict et façonné M. le mareschal de Biron, son filz, de telle sorte qu'il n'en doibt rien (ne le cède en rien) au père... Si bien qu'on peut dire aujourd'huy que c'est le plus digne mareschal de camp qui soit en l'Europe. »

Ajoutons que l'erreur par suite de laquelle on a fait honneur des *Maximes de guerre* à André de Bourdeille n'est accréditée que depuis leur introduction dans l'édition de Branthôme de 1740, où Buchon a été la chercher. Il s'en serait bien gardé, s'il avait jeté un coup d'œil sur l'édition originale des *Maximes* imprimées sous le nom de Biron en 1611 par Vital d'Audiguier et dédiées au Roi Louis XIII. Le nom de Biron se trouve au bas de la dédicace comme sur le titre de ce petit volume. Il se retrouve encore dans le *permis d'imprimer*. Sans parler de ces mots qu'on peut lire page 35 : *En trente ans qu'il y a que j'ai fait l'estat de mareschal de camp*. Ce rappel de services n'était pas non plus applicable à André de Bourdeille.

Pour toutes ces causes, on ne trouvera point ici l'annexe que nous avions laissé, de bonne foi, le droit d'espérer.

TABLE GÉNÉRALE

Nécessités auxquelles cette table a dû obéir. — Elle fait ressortir les côtés faibles de l'historien. — Excellent conteur, Branthôme eût mieux fait de se borner à des souvenirs personnels. — Ses mauvais procédés de compilation, ses longueurs, ses redites, sa partialité, son manque de sens moral.

Cette table générale comprend en un seul ordre alphabétique : 1° les noms de personnes et de lieux cités par l'auteur; 2° les noms des matières; 3° les mots expliqués; 4° un Erratum auquel nous avons donné le développement nécessité par un certain nombre de rectifications et d'additions.

En 1858, lorsque parut notre premier tome, aucune édition de Branthôme n'avait de table. Celle que promet notre tome III a été donnée par l'édition postérieure de M. Ludovic Lalanne bien avant que les lenteurs de notre propre publication eussent permis de la commencer. Travailler sur le même plan eût semblé une sorte de plagiat. D'autre part, la

table rigoureusement analytique est ici chose impossible, en raison de la rapidité et de la sécheresse du rappel de beaucoup de noms et de faits; elle est telle que le texte des renvois dépasserait souvent celui des passages visés. La mode est aux longues tables, et cette exagération est sans doute préférable à l'insuffisance. Leur seul défaut est de promettre plus qu'elles tiennent. Le chercheur alléché par les renvois ne trouve pas ce qu'ils lui ont fait espérer. Avec Branthôme les déconvenues de ce genre sont fréquentes. Nous en demandons pardon d'avance, mais nous aurions paru reculer devant les exigences de notre tâche en faisant un choix, et ce dernier danger nous a paru le plus grand.

Quand il s'agit de textes historiques, on dit souvent, et non sans raison, que rien ne permet de les apprécier mieux que la préparation et l'usage de leur table, car rien n'échappe au patient chargé de la dresser, ni au chercheur qui la consulte.

Il faut reconnaître que Branthôme résiste mal à cette épreuve. Nous lui devrions trois volumes du plus haut intérêt s'il avait bien voulu se laisser aller tout bonnement au gré de ses souvenirs. Mais il a préféré la quantité à la qualité; au lieu de trois tomes, il en a donné douze dont il a pris le texte un peu partout, sans le dire toujours, sans citer ou sans traduire exactement; il a fait en un mot une grosse et médiocre compilation, quand il eût pu laisser un petit chef-d'œuvre. On ne le voit que trop en lisant les pages écrites après

sa visite au champ de bataille du Garigliano et pendant les longueurs du siège de La Rochelle. Citons encore son portrait d'un volontaire espagnol de bonne famille allant au feu sous Orléans; les détails donnés en maints passages sur François de Guise, qui sut si bien défendre Metz et reprendre Calais. Tout ce qui regarde la vie militaire et le premier essor de nos troupes réglées peut passer également pour la meilleure partie du texte; on y sent l'homme qui aime et qui connaît son sujet. De même pour les mœurs de la cour, il faut lire Branthôme pour s'en faire une idée.

Nous ne saurions trop le répéter. Quand il se borne à parler de ce qu'il a vu réellement, son récit prend des qualités de couleur et de vivacité peu communes, mais ces qualités-là, il ne s'en rend pas compte, bien qu'il soit d'une sensibilité grande à l'endroit de ses mérites personnels; il les a gâchées en prétendant mieux faire. Conteur original, il s'est travesti en historiographe sans avoir le sérieux de l'emploi.

Branthôme a devancé le procédé du reporter, qui cherche à citer le plus de noms possible sous une rubrique quelconque. Dans ses phrases comme à la cour, on dirait que l'auteur aime les cortèges pompeux, les défilés interminables; quand il traite un sujet, il n'est pas moins long, parce qu'il ne veut point se borner; il aime à greffer un fait sur un autre, à multiplier sans raison les incidences

et les rappels de l'antiquité qui n'en peut mais. Le plus curieux est qu'il condamne le premier cette mode d'allonger le récit en appelant Grecs et Romains à son aide. Il en fait cependant un étrange abus dans les *Dames*, où on est tout surpris de le voir déclarer qu'il ne *veut pas s'amuser aux anciennes, dont les Histoires sont toutes pleines*, que ce serait *chaffourer* (griffonner) *son papier en vain, car il y en a assez d'escrit.*

Nous ferons plus d'honneur que Branthôme au principe qu'il a si bien posé. Notre table ne tiendra pas compte des citations qu'il condamne; citations inutiles, inexactes, hors-d'œuvre qu'on ne viendra jamais chercher ici. La valeur du texte est dans sa partie moderne; de celle-ci seule nous avons cherché à tenir compte. Nous avons dit qu'elle résistait mal à l'examen nécessité par un travail qui met à nu ses procédés de compilation, de superfétation, de réclame (qu'on nous permette le mot), sa vanité excessive, ses alternatives de rancunes et de flagorneries, son absence à peu près complète de sens moral et patriotique. Je dis *à peu près*, parce qu'on relève chez lui des contradictions inexplicables; il raille et loue la vertu; il a ses heures de spiritualisme et de matérialisme, de délicatesse et de vilenie.

La valeur des faits énoncés est plus variable encore. Branthôme est l'homme des redites. Sur quelques épisodes, il ne cesse de revenir, exactement dans les mêmes termes. La division établie dans ses matières favorise ces réapparitions perpétuelles. On retrouvera par

exemple à la page 135 du tome VIII et à la page 143 du tome IX l'histoire du comte Claudio et des quatre soldats que son épée mit à la raison. Dans le tome V, reparaît à vingt pages de distance (36 et 58) la tentative de Montgommery en vue de La Rochelle. L'emprisonnement des maréchaux de Cossé et de Montmorency à la Bastille est aussi rappelé deux fois dans un même tome. Deux fois également est contée la mort de Bayard. Le démêlé de Corbie, entre Longueville et Épernon, page 275 du tome V, revient à la page 250 du tome VII. L'histoire de l'infortuné Conradin, compétiteur de Charles d'Anjou à la couronne de Sicile, reparaît bien trois fois sans nécessité aucune et sans se recommander par des détails nouveaux, puisqu'elle est copiée dans l'historien Collenuccio.

La répétition est parfois immédiate, pour ainsi dire. Tome I, pages 290 et 291, à vingt lignes d'intervalle, on retrouve le récit d'une visite de Charles-Quint à la tente du prince d'Orange, blessé à mort. Les termes sont identiques ou à peu près : page 290, Charles-Quint *part les larmes aux yeux;* page 291, *il se retire la larme à l'œil.*

Comme fait ramené à satiété, sans aucun de ces détails qui pourraient motiver la reprise, citons le meurtre des agents diplomatiques Frégose et Rincon ; il est évoqué constamment dans les mêmes termes. Rien que dans le tome I, il revient quatre fois en six pages, de la page 252 à la page 258. Les batailles de Ravenne et de Pavie, où Branthôme n'était

pas, reparaissent en trente occasions, à propos de tout et de tous. Si encore il nous servait du nouveau! mais là, comme presque partout, il a copié des textes connus, imprimés déjà, dissimulés plus ou moins. M. Ludovic Lalanne a voulu remonter aux sources de chaque emprunt; il s'en est acquitté avec une patience et une perspicacité d'autant plus exemplaires qu'il aime son Branthôme et qu'il pardonne beaucoup aux qualités du conteur.

Branthôme abuse aussi des évocations inutiles. Pour parler de Henri II, il remonte à Philippe de Valois, au roi Jean, à Charles V et à Charles VI. Son Charles IX commence par Charlemagne, l'empereur Séverus et le calife Haroun al Raschild. La répudiation de Jeanne de France par Louis XII nous vaut dix pages sur les mariages non consommés. La notice sur Parisot, le grand-maître de l'ordre de Malte, est consacrée en partie au siège de Rhodes, où il n'eut point à faire. M. de Lesparre n'a pas plus de quinze lignes dans les huit pages placées sous son nom. On ne sait pourquoi il n'est parlé que de l'amiral d'Annebaut dans une notice sur le maréchal Montejean que précède précisément une notice sur ledit Annebaut. On peut de même considérer comme ne répondant pas à leur titre les notices sur les maréchaux de Rieux et de Gié. Le chancelier de l'Hospital tient vingt-cinq pages de la notice en apparence consacrée à Montmorency. Sur les douze pages de la notice d'Aussun, il y en a *dix* (les cinq sixièmes), qui nous entretiennent d'autre chose. Dans les

Jurements se trouve intercalé un petit recueil de bons mots sans relation avec le sujet. De même pour dix pages d'éloges ampoulés à l'adresse d'Élisabeth de France, de Mme de Guise et de Marguerite de Valois, qu'on est surpris de trouver à la fin des *Rodomontades espagnoles*. La notice sur Charles-Quint est assez longue et chargée de hors-d'œuvre, mais on n'y trouve pas cinq pages importantes sur son abdication; elles sont perdues dans les *Dames*.

On voit que Branthôme avait sous la main une bibliothèque de livres historiques français, espagnols et italiens; les traductions d'historiens latins et grecs ne lui manquaient pas non plus. Il a usé et abusé de tout cela. Ainsi le texte entier de la bataille de Ravenne se retrouverait dans certains mémoires, si on en rapprochait les morceaux. Il n'y a point que les batailles dont le texte soit pillé tout au long. Il y a les entrées de souverains, comme celles de Charles VIII et de Charles-Quint en Italie, celle de Henri II à Lyon; les funérailles, comme celles d'Anne de Bretagne; les fêtes, comme celle donnée à Marimont pour la reine de Hongrie qui ne tient pas moins de dix pages.

On pardonnerait des citations sincères! mais on constate des petites supercheries destinées à donner le change. Les historiens copiés sont travestis en nobles seigneurs, en bons capitaines, en trompettes, en vieux gendarmes ou en témoins anonymes qui ont honoré de leurs confidences l'auteur. Autant de

personnages chimériques : Mérimée l'a constaté. M. Ludovic Lalanne a soulevé chaque masque avec une persévérance rare. De même pour les prétendues confidences, les récits faits après souper, les élans passionnés d'admirateurs de telle ou telle dame qu'on veut flatter. Je préfère l'histoire du combat de ce brave capitaine Prouillan avec le grand et sec Italien résolu à « purger l'honneur » de ses compatriotes accusés de bougrerie en masse. — « C'est trop ! » fait observer Branthôme avec un flegme qui en dit long sur les mœurs d'alors ; il conte ensuite le coup de jarnac de l'Italien, le Gascon condamné à boiter en punition de son exagération, la promenade triomphale des amis du vainqueur, criant à tue-tête : « Il a sauvé l'honneur de la patrie ! » C'est du plus haut comique.

J'ai parlé du décousu des récits. Dans une même page, sans nécessité, Branthôme saute de Hongrie à Rome et à la Hollande. On croit entendre ces grands causeurs qui excellent à multiplier les incidences pour continuer à tenir le dé de la conversation. Au fond, ce désordre est voulu, il le constate au besoin (t. I, p. 49), mais il s'excuse en déclarant que « son humeur est telle. Et puis si cela ne plaît pas aux uns, cela plaît aux autres ».

L'exactitude de détails n'est pas non plus ce qui le préoccupe. Lisez plutôt comment il cite (t. VII, p. 338) Rodolphe Baglione, qu'il appelle Astolphe, en ajoutant : « aucuns disent Ridolphe, je ne sçay *si c'est luy, ou son filz, ou son nepveu* qui fait si bien en Chypre ».

Il ne se prive pas plus de revenir à satiété sur ce qui lui est personnel. Dieu sait combien de fois il évoque la prise de ce fameux *pignon de Belis* (Penon de Velez), rocher fortifié investi par 100 galères portant 12,000 hommes de troupes. Cependant, il l'avoue, la position n'était défendue que par *quelques soixante* Turcs qui s'en allèrent. Il y avait de quoi. Mais cela ne l'empêche point de rappeler constamment l'expédition glorieuse; elle lui sert d'introduction quand il s'abouche avec quelque hidalgo; il est fier de lui rappeler qu'il a servi comme volontaire dans l'armée espagnole, cette armée qui est la première du monde, les Français ayant perdu depuis longtemps le bénéfice du renom militaire que Tite-Live leur avait donné (t. IX, p. 122), à ce qu'il prétend.

Après lui, la famille. Branthôme ne se fait pas faute de rappeler les faits et gestes de ses membres. Il n'a pas peur de dire deux fois que son père eut comme page l'honneur de monter le mulet de litière de la reine Anne de Bretagne (V. t. III, p. 230, et t. XIII, p. 8 et 9). Il redit bien dix fois que son frère, le capitaine Bourdeille, eut la tête emportée au siège d'Hesdin par un boulet de canon (t. VII, p. 315). Il est vrai que ce boulet aurait un peu contribué à lui valoir le bénéfice de l'abbaye de Branthôme. Il a moins de gratitude pour son parent, l'évêque de Périgueux, et il en dit pis que pendre, à propos de la révolte des Communeros de Castille qui ne le regardait pas. Mais il suffit que l'évêque

espagnol de Zamora ait été l'instigateur de la révolte des Castillans : « Nous en avons de pareils en France, s'écrie-t-il, pour ne nommer que mon parent l'évêque de Périgueux, vrai âne mitré, séditieux, malicieux, sanguinaire, etc. »

Et Mme de Dampierre! et Mme de Fontaine-Chalandrey ! Elles sont constamment rappelées. Et sa parente Louise de Bourdeille, courtisée par un cordelier prédicateur, sur la vaine poursuite duquel il revient deux fois. Dans la notice sur Philippe II, il semble ne citer la bataille de Gravelines que pour parler de son parent d'Archiac (t. II, p. 90), « noble et vaillant jeune homme ». Quant au duel célèbre de son parent La Chataigneraie avec Jarnac, il est ressassé à tout propos.

Les titres donnés aux notices ne sont pas toujours justifiés. Beaucoup de ses *grands capitaines* le sont si peu qu'on en vient à se demander si le mot *grand* est pris dans le sens reçu généralement. Il donne du *grand* à tout le monde, même aux incapacités les plus notoires, qu'il constate lui-même à l'occasion, comme celle de M. de Bonnivet, l'amant préféré de la maîtresse de François Ier, ce Bonnivet qui causa la mort de Bayard en faisant éprouver à nos armées des revers si cruels. Branthôme donne même du *très grand* au maréchal de Thermes, qui n'a jamais, que nous sachions, justifié l'épithète. Je ne parle point des deux cents capitaines espagnols et français dont il faut subir l'énumération sèche,

ans détails à l'appui. Ce n'est plus un choix, 'est une légion, un troupeau d'inconnus dont l peut estropier les noms en toute sécurité, ar les rectifier serait difficile.

La notice sur les vaillants mestres de camp spagnols en cite au plus trois, à raison de uatre lignes chacun. Le reste du texte est ris par huit pages sur l'armement des arque-usiers et par une centaine des simples capi-aines dont je viens de parler. Encore craint-d'omettre « force autres gallants capitaines ous en grande et brave réputation, *que si je s voulois tous nommer, mon livre seroit plus plein e noms que de discours* » (t. I, p. 375). Par mal-eur, ces noms ne disent rien; ils semblent lacés là pour la petite vanité des Espagnols e son temps, exactement comme les *remar-ués dans l'assistance* de nos comptes rendus de oirées ou de matinées modernes. Le chapitre ur don Alvaro de Sande, qui précède celui-à, est un simple état de service excédant à eine deux pages, et on est d'autant plus sur-ris que Branthôme y dit avoir appris sur et Alvaro « de beaux contes ». Mais de contes oint! nous restons l'eau à la bouche.

Parlerons-nous de son *fort grand capitaine* ésar de Naples (t. I, p. 351), à l'actif duquel enregistre, pour toutes gloires, deux tenta-ves manquées sur Turin et la reddition de a forteresse de Vulpian, peu connue d'ail-eurs, qui était, paraît-il, « un monde de bri-anderies et de volleries »? Pour comble de isgrâce, ledit César fut pendu après sa capitu-ation, par ordre de son mestre de camp espa-

gnol, qui paraît, en cette occasion, avoir pris en bien médiocre considération les services du « fort grand capitaine ».

Parlerons-nous encore de son discours sur les *Retraites les plus remarquables*, consacré à trop de petites opérations ne méritant point l'honneur d'y figurer, ou à des faits de guerre n'ayant pas de rapport avec son sujet, comme la marche d'Abbeville sur Paris exécutée par la compagnie des gardes, qui fut tout le contraire d'une retraite?

Il aime à donner aux plus petits engagements des proportions homériques. Ainsi, pendant le sac de Rome, au moment où la soldatesque pille, brise, viole, mutile, assassine sans contrainte, deux cents Romains tiennent encore bon sur un pont de la ville (t. I, p. 316). Vous croyez que le courage de cette poignée de braves va être célébré par Branthôme? Point! Toute son admiration est réservée à une charge si furieuse du prince d'Orange que les Romains (c'est-à-dire ce qui restait des deux cents) furent contraints de s'enfuir. « *Le prince d'Orange y acquist un très grand honneur* », ajoute Branthôme, M. de Bourbon ayant été tué et le marquis del Gouast étant malade. Quel honneur pour un chef d'armée que cette lutte trop facile à l'heure où sa présence eût été bien nécessaire ailleurs pour réprimer d'épouvantables excès!

Nous avons dit, à la fin du volume des *Dames*, ce que nous en pensions; leur obscénité voulue n'empêche pas Branthôme de parler à plusieurs reprises de son aversion pour le scan-

dale. Au besoin même, il fera mieux : il affirmera des vertus imaginaires.

Le comte de Mansfeld fait-il tuer sa femme, une Cossé, avec son amant, Branthôme écrira : « Madamoiselle de Brissac estoit une fort sage et vertueuse damoiselle et dame, *mais elle mourut* (1, p. 350). »

Ce *mais elle mourut* tout sec a bien l'air d'une ironie. Est-ce bien sérieusement aussi que l'auteur cite de si longs discours de rois et de généraux, dans des circonstances qui laissent aux paroles bien peu de place? Il ne nous fait pas grâce de ces morceaux oratoires fabriqués après coup, boursouflures inutiles qu'il copie ou traduit sans paraître se douter que, dans sa notice sur le capitaine Salvoison, il s'est approché beaucoup plus près de la vraisemblance en lui faisant dire cette seule phrase : « Compaignons, courage! devant qu'il soit longtemps, je vous ferai aulner le velours avec la picque. » Voilà qui est parler à des soldats comme on en avait au seizième siècle, où la guerre était surtout un moyen de faire fortune.

Branthôme a deux prédilections marquées : l'une pour ce qui est espagnol, l'autre pour ce qui est gascon. La France ne vaut pas la Gascogne. Il n'y a que les Gascons pour la vaillance dans les combats comme pour le tir à l'arbalète. Il le dit expressément, tome VII, page 363 : « *Tout soldat français vaillant était tenu pour Gascon.* » Du Gascon, il admire jusqu'à la langue, et son ami Strozzi, un Italien

cependant, la trouve avec lui si belle qu'il n'en veut plus parler d'autre (t. VII, p. 316). Quant à l'admiration de Branthôme pour l'Espagne, elle est poussée jusqu'à la réhabilitation de la posada ; il célèbre positivement la bonne chère de Madrid (t. VI, p. 309), qu'il déclare valoir celle de Paris. Quand un soldat allemand est bon, c'est parce qu'il s'est espagnolisé (t. II, p. 10), et le Gascon même n'est qu'une sorte d'Espagnol, car c'est au voisinage des Pyrénées qu'il doit toutes ses vertus ; il vient à bout de ressembler si parfaitement au voisin que l'Espagnol s'y trompe.

Les réclames pour Marguerite de Valois dépassent toute mesure. Il ne suffit point de l'appeler *le miracle du monde* (t. X, p. 112). Quand l'auteur a épuisé en son nom toutes les formules louangeuses, il les replace dans la bouche d'interlocuteurs que leur admiration vraiment par trop vive donne le droit de supposer créés pour les besoins de la cause.

On sait que cette reine ne renonça jamais à la galanterie ni à l'étalage de ses charmes. Branthôme a soin de caresser ces parties faibles. Il déclare que la gorge toujours si libéralement découverte de la reine donnait la folie d'amour à son entourage, et pour légitimer en quelque sorte les tardifs écarts du tempérament royal, il ne cesse d'insister, dans les *Dames*, sur les mérites amoureux des femmes les plus âgées. De telles exagérations étaient faites uniquement pour elle ; une lettre de remerciement (t. X, p. 184) le prouve. Il est non moins probable que les louanges con-

sidérables adressées aux grands personnages de l'Espagne et de l'Italie étaient faites de même pour être placées même sous leurs yeux.

Cette dernière considération peut seule faire comprendre certaines contradictions dans l'appréciation de quelques personnages. Ainsi l'expédition de l'invincible Armada contre l'Angleterre est-elle rappelée avec des ménagements pour Philippe II, dans la partie qui lui est consacrée, tandis que cette même expédition fournit dans les *Rodomontades* le texte de détails fort désobligeants pour le même monarque représenté comme un fou furieux.

Saint-Marc-Girardin, et bien d'autres après lui, ont répété que Branthôme était indifférent au bien comme au mal. Ce n'est pas absolument vrai. Le mal le séduit plus. Ainsi la vertu des femmes l'agace visiblement ; il va jusqu'à prétendre qu'une femme mariée se livrant à quatre amis est plus honorable qu'une veuve deux fois remariée. Il déprécie l'héroïne préférant la mort au déshonneur. Pour lui une Lucrèce devrait être trop heureuse d'être prise de force. Il envoie au diable la religieuse qui se tue pour ne pas être violée au sac de Rome. Est-ce que la mort répare ces brèches-là ? Il n'a que moquerie pour la Chypriote captive qui fait sauter une galère turque. Pas un mot d'estime pour l'héroïsme inspiré de Jeanne d'Arc, pas une parole de regret pour son martyre! Non! elle a été brûlée; eh bien, tant pis pour elle! Cela servira d'enseignement aux filles qui font les garçonnières. En matière semblable, du reste,

ne demandez à Branthôme rien de chevaleresque, bien qu'il invoque à tout propos les preux du vieux temps. L'assassinat d'un prisonnier après le combat n'a rien qui le révolte (voy. t. I, p. 289).

Nous croyons en avoir assez dit pour montrer que l'indifférence de Branthôme pour le bien confine au mépris. En revanche, son indifférence pour le mal paraît souvent nuancée d'une certaine admiration. Les crimes épouvantables commis au sac de Rome, il les détaille avec une complaisance visible et une sorte de belle humeur. Il ne leur refuse même pas son approbation (t. I, p. 371) dans ces quelques lignes sur un officier espagnol, Jouan Urbina : « Il s'y (à Rome) monstra fort cruel en toutes sortes, et non sans raison, car en la mort de son général (le connétable de Bourbon, tué à l'assaut) *il se faut toujours monstrer cruel vangeur en guerre.* »

Du reste, un meurtre ne compte pas pour lui, bien qu'il n'ait jamais fait de mal à personne. Le meurtre n'est qu'une bagatelle, une *petite jeunesse* (t. I, p. 350). Ainsi, quand il parle d'un jeune spadassin qu'il retrouve à Lyon, il le déclare *fort son ami*, sans cacher que c'est un *vrai enfant de la mathe*, c'est-à-dire un voleur. Il ne se borne pas au vol, ce noble ami, il tue au besoin, sans nécessité. Ainsi lui conte-t-il, en fait de prouesses, un quadruple assassinat dans une auberge de Longjumeau, et Branthôme *ne peut se garder d'en rire*. Il fait mieux : comme la justice s'en mêle, il prévient

le coupable, l'aide de sa bourse et facilite sa fuite. Est-ce de l'indifférence pour le mal? Il me semble qu'il s'y mêle une sympathie avouée, sinon avouable.

De même quand il cite comme paroles d'Évangile les maximes du « vénérable » Machiavel, quand il célèbre César Borgia comme le grand capitaine *digne de servir d'exemple et de miroir* à tous les autres. Quel miroir et quel exemple! Ce n'est pas impunément qu'on a de telles admirations. Ainsi Branthôme trouve tout naturel qu'on change de parti, qu'on prenne les armes contre sa patrie (mot[1] qu'il déclare vide de sens), ou qu'on la desserve en donnant à l'ennemi des avis secrets pour satisfaire quelque rancune. *Corsaire à corsaire se tiennent toujours la main*, dit-il tome I, page 353. Véritable maxime de *condottiere* pour lequel la guerre est un métier lucratif, une chance de fortune à courir le plus longtemps possible. Il trouve tout naturel qu'on laisse passer l'occasion d'en finir avec un grand chef ennemi, de peur que sa mort ne mette fin à la campagne. Pour le même motif, il enregistre comme chose toute naturelle le propos qui prête au vieux maréchal de Biron l'intention arrêtée d'avoir ménagé la retraite du prince de Parme au lieu de l'écraser en Normandie. Notez que par une contradiction singulière il montre ailleurs cette retraite, ainsi facilitée, comme un fait de guerre admirable. Il a oublié sans doute. En admettant

1. C'était pourtant l'heure où Baïf s'écriait : « Pour la Patrie! C'est un beau mot! » (V. Littré, Dict., *Patrie*.)

l'hypothèse de cette comédie militaire (t. VI, p. 165), il admet cette proposition stupéfiante que le salut des ennemis de la France est nécessaire à la considération de ses grands capitaines.

Dans le même ordre d'idées, signalons son étrange apologie de la guerre civile au point de vue économique (t. V, p. 252-257). Il y est déclaré que rien n'enrichit un pays comme le pillage des églises et des bourgeois mis à la torture pour faire sortir leurs trésors cachés. C'est alors que la noblesse combattante retrouve un peu d'aisance. Tel gentilhomme parti avec deux chevaux rentre avec sept et des équipages bien remontés. Plus une ville est saccagée, mieux l'argent circule. Dans le *Discours sur La Noue*, le dévouement à la royauté, ce dévouement qu'on a toujours cru inséparable de la noblesse, est absolument relatif. On ne doit quelque chose au souverain que s'il vous nourrit. On a le droit, au contraire, de le combattre et de ruiner la patrie dès que son ennemi vous nourrit à sa place.

La théorie est, comme on voit, purement alimentaire; toute idée un peu élevée a disparu dans la fumée de cette cuisine.

TABLE ALPHABÉTIQUE

(Pour la table des abréviations, se reporter à la dernière page.)

A

AARON. V. HAROUN.
ABADIE. V. LA BASTIE.
ABAIN (L. CHASTEIGNER DE LA ROCHEPOSAY D'), III, 250; X, 81.
Abaque, compteur, IV, 47.
Abbaye St-Germain de Paris, V, 150, 268.
— St-Victor de Paris, II, 245.
Abbayer (décrier, aboyer), IX, 314.
— (désirer), VI, 29.
Abbayes. Abus électoraux, III, 259, 260.
— Désordres intérieurs, III, 261, 264.
— données aux séculiers, III, 261 à 270.
Abbés commendataires. V. Abbayes.
Abbesse mariée à 50 ans, XII, 229.
Abbeville, VII, 225; XIII, 102. V. Forestmoutier.
Abdication de Charles-Quint, I, 119 à 122; XII, 105.
Abime, mot, XII, 136.
ABIN (M. D'). V. ABAIN.
Ablutions avant le repas, II, 257; IV, 239.
Aboyer à la mort, mot, IV, 28.
ABRAHIM-BASCHA. V. IBRAHIM-PACHA.
Abreuver, mot, XI, 140.
ABRUN-BASCHA. V. IBRAHIM-PACHA.
Abstrainct, Abstraint, mot, IX, 291; XI, 288.
Abysme, mot, XII, 136.
Abyssins, peuple, I, 118.
ABZAC (D'). V. LA DOUZE.
Académie à la Cour, XII, 198.
— (batisseur d'), mot, XIII, 57.
Acaré, mot, V, 172. V. Erratum.
Acasé, Acazé, mot, VII, 308; IX, 300. V. Erratum, IX, 300.
Acazer (s'), demeurer, XIII, 43.
Accarant, plaçant vis-à-vis, à bout portant, III, 101. V. Erratum.
ACCETA (Dona Maria D'), I, 219.
Accommodements. V. Réparations d'honneur.
Accouchement. Moyen de prévenir les rides, XI, 292.
— simulé, XII, 129, 228.
Accroire (s'en faire), VIII, 156; X, 52.
Ache, hache, IV, 85.
ACHMAT. V. ACHMET.
ACHMET-PACHA, VI, 64, 232, 233.
ACHON. V. APCHON.
ACHON dit MOURON, VIII, 166.
Acier, château, III, 224.

ACIER (R. DE GENOUILHAC, sr D'), III, 227.
— sa sœur D'ARCHIAC, III, 226.
— (J. DE CRUSSOL, duc D'UZÈS, sr D'), V, 281; VII, 135, 139, 140, 142 à 145.
— (J. GALIOT DE GENOUILLAC, sr D'). V. GALIOT.
ACIGNÉ. V. ASSIGNY.
— (Jean, mis D'), X, 94.
— (Judith, mse D'), X, 94.
Açores (combat naval des), II, 35; IV, 289, 290; VII, 65, 239, 240, 297.
ACOSTA. V. DA COSTA.
Acquisitif, mot, X, 284.
Acquitté, mot, III, 149.
ACUGNA (A. D'), évêque de Zamora, I, 265.
ACUNA (Antonio D'), capne, I, 373. V, Erratum, idem.
— (Pedro DE), capne, I, 373.
— (Vasco DE), capne, I, 373.
ACUNAR (J. D'), IV, 93.
ADAM, écuyer, IV, 54.
— capitaine de quatorze galères génoises (le Sr), II, 83.
Additions aux notes. V. Erratum.
Ade (Adige), IV, 317.
Adelantado (L'), II, 110.
Ademal, mot, IV, 12.
Adesse, mot, VI, 208.
Adextre, mot, X, 313.
A dire, terme, VIII, 154.
Adjacet. V. Chateauvilain.
ADMIRAL (M. L'). V. COLIGNY.
ADMIRANDE. V. LA MIRANDOLE.
ADOLPHE. V. HOLSTEIN.
ADRETS. V. DES ADRETS.
ADRIEN VI, pape, VI, 229.
Adombrer, mot, XI, 237.
ADORNI, famille, II, 92.
Adresse, mot, III, 279.
Adriatique (mer), II, 64.
Adulater, aduler, flatter, XI, 276.
Adultère. Son universalité, XI, 204, 205. V. Cocus, Ex-voto, Maris trompés.
— Ses caractères, XI, 189 à 191.
Adultère commis en représailles, XI, 130 à 132.
— Sa punition, VI, 18. V. Vengeances de maris.
— Ne doit pas être trop puni, XI, 33, 34, 49.
— Ne mérite point la mort, XI, 34.
— autorisé par le mari, moyennant pension, XI, 165.
— moyennant versement à la communauté, XI, 164, 165.
— commis par jalousie de femme, XI, 69.
— Scrupules et restrictions de certaines femmes, XI, 70 à 76.
Adultérins (enfants), XI, 152 à 155.
Advantageux, mot, XIII, 17.
Advantureros, Adventureros, soldats de fortune, II, 125 VII, 13, 14.
ADVARET. V. AVARET.
Advitaillement. V. Avitaillement.
ÆDILTHRYDA (fryda). V. EDILFRUDE.
Aérolithe gravé de l'Escurial, V, 55.
Aesle, aile de flotte ou d'armée, II, 128.
Affaner (s'), mot, XII, 43.
Affecter, affectionner, III, 120.
Afferrer, jetter le grappin. V. Erratum, IV, 87.
Affeté, paré avec soin. Une parure recherchée se dit encore affaitament en provençal, XII, 273.
Affichage notarié d'un cartel de duel en Espagne et en Italie, VIII, 88.
Aflist Cayga, II, 131. — Peut-être Hafez aga (Hafez, gardien, en arabe).
Africa, Affriqua, port, I, 129; II, 51, 60, 67 à 70; VI, 67, 247; IX, 17.
AFRICA (Carlos D'). V. CARLOS
Africains. V. Abyssins, I, 118.

Afrique. V. Africa.
Afrique et Barbarie. Leur conquête, IX, 17.
Agen, II, 40; VI, 180; X, 186, 233.
Agénais (le sénéchal d'), VII, 190.
— (la sénéchale d'), 2e femme du mal de Cossé, IV, 354.
— V, 245. V. Montpezat.
— (sénéchal d'). V. Cossé, Poton.
Agincourt. V. Azincourt.
Agmet. V. Achmet.
Agnadel (bataille d'), I, 235; II, 198 à 201; III, 83, 87, 216.
Agnès Sorel, IV, 72; XII, 206, 207, 357, 358.
Agnus castus, arbrisseau, XII, 177.
Agnus Dei distribués par Pie V, VII, 123.
Agrican, personnage de l'Arioste, VIII, 182.
Aguerre (Claude et Gratien d'), II, 241; III, 19; VIII, 9 à 15; IX, 300.
Aguet, embûche, II, 33.
Aguilar (mis d'), II, 110; X, 122.
Ahmad-bey, II, 130. — Forme du nom arabe Hammad : très recommandé.
Ahmal. V. Ahmad.
Aklib ou Aklibia. V. Clupée.
Aigle emblématique de l'Empire, I, 133.
Aigreville (M. d'), IX, 314.
Aiguemont. V. Egmont.
Aigues Mortes, II, 50; IV, 212; VIII, 206; IX, 322, 323.
Aiguillette nouée, X, 259; XI, 111 à 113. V. Impuissance. Mariages non consommés.
Aiguillettes (Ferrets d'), X, 241.
Aiguillette (traîner l'), vivre de mauvais expédients, II, 45. V. Erratum, II, 45.
Ailly, sr de Piquigny (Ch. d'), X, 96.
Ainande (Charente-Infre), VI, 145.
Air et ciel. Leur légèreté, IX, 171.
Aisnard, capne. V. Aysnard.
Aisse, mot, X, 148.
Aix en Provence, II, 236; VII, 247, 248; X, 332; XI, 23; XII, 296.
Aix-la-Chapelle, I, 105.
Akakia, médecin, VII, 170.
Alaise, Alise, I, 203.
Alarcon (Dom Ferd.), I, 209, 210, 282; IX, 65.
— (Sancho), IX, 159.
Alardo, général de Charles d'Anjou, I, 250.
Alaut. V. Alardo.
Alba, bataille, I, 250.
Albanais (auxiliaires), I, 152; III, 96, 132; IV, 49, 218; XI, 50, 51, 87.
— (Réponse d'un capne), IV, 49.
Albanaise (Chapeau à l'), I, 168.
— (Casaque à l'), XIII, 24.
Albanie, VIII, 84.
Albanie (duc d'). V. Stuart (Jean).
Albany (Jean Stuart, duc d'), III, 326; X, 17; XII, 281, 282.
Albe, château (Espagne), II, 40.
— (Italie), II, 213; III, 322.
Albe (Ferdinand, duc d'), I, 15, 19, 153 à 174, 338, 339, 344; II, 104, 163, 166, 171, 173, 174, 185, 186 à 188, 191, 196; III, 274; IV, 291, 336, 357; V, 107, 120, 232; VII, 125, 134, 271; VIII, 284; IX, 18, 96, 128 à 130, 153, 260, 261; X, 60, 166.
— Son bâtard Hernand. V. Tolède.
— (Fréd., duc d'), I, 186, 187; IX, 118, 123, 124, 128.
— (don), capne, V, 87.
Albert (le mis). V. Brandebourg.
— (E. d'). V. Saint-André (mal de).

ALBEUF. V. ELBEUF.
ALBIS. V. ELBE.
ALBIZE, capne. V, 71; X, 123.
ALBON (J. D'). V. SAINT-ANDRÉ (mal DE).
— (Catherine D'), X, 100.
ALBRET (maison D'), XII, 232. V. LESPARRE.
— (Alain, sire D'), III, 21, 91, 206.
— (Amanieu D'), cardinal, III, 267; XIII, 36.
— (Charles D'), prince de Navarre, III, 182.
— (Charlotte D'), fille de Jean d'ALBRET, II, 211, 214; III, 206.
— (Gabriel D'), sr d'AVESNES. V. LESPARRE (G. DE).
— (Henri D'), baron DE MIOSSANS. V. MIOSSANS.
— (Henri D'), roi de Navarre, X, 222.
— (Isabelle D'), X, 99.
— sr D'ORVAL, gouverneur de Champagne (Jean D'), III, 21.
— (Jean D'), roi de Navarre, I, 186; II, 225; III, 85, 158; IX, 118, 121, 166; X, 99.
— (Jeanne D'), reine de Navarre, III, 134; V, 286, 287; VI, 137; X, 86, 206, 208, 209, 222, 257, 258, 287.
— (Un seigneur D'), X, 328.
Album érotique, XII, 323 à 325, 332.
Alcaçar (l'), IX, 54.
ALCALA (le duc D'). V. roi de Naples, I, 11; XII, 258.
ALCIAT (André), VIII, 83.
ALCINE, du Roland furieux, XI, 284.
ALDANO, capne, VIII, 40.
ALDE. V. MANUCE.
ALDENO (Bern.), m. de camp, I, 374.
ALEBRET, caporal, VII, 259.
ALÈGRE. V. ALLÈGRE.
Alençon, VII, 53; VIII, 131; X, 285.
ALENÇON (la dame D'), X, 17. V. Marguerite d'Angoulême.
ALENÇON (Charles IV, duc D'), I, 299, 327; IV, 256, 259, 277, 280; X, 17.
— La duchesse Marguerite, sa femme, X, 17.
— (François, duc D'), duc d'Anjou, fils de Henri II, I, 26, 29, 47, 49, 51, 54, 55; II, 13, 91, 98, 149, 177; IV, 208 à 210, 214, 225, 317, 360, 362, 363; V, 310; VI, 23, 29, 30, 31, 85, 135, 148, 151, 152, 174, 191, 216, 262, 263, 266, 279 à 281, 283, 304, 305; VII, 71, 209, 331, 332, 342, 344, 349, 362; VIII, 114, 131, 171, 219, 226; IX, 260, 262, 270, 310, 316; X, 24, 61, 62; XI, 7, 9, 308; XII, 386.
— (Françoise D'). V. VENDOME.
— (Jean IV, duc D'), IV, 277.
— (Jean V, duc D'), VI, 274.
ALEP, VI, 74.
ALEXANDRE III, pape, I, 107.
— VI, pape, I, 40, 177, 196; II, 210 à 212; III, 10, 18, 88; IX, 75; X, 278.
— Son fils César BORGIA. V. BORGIA.
ALEXANDRE-ÉDOUARD, nom donné d'abord à Henri III, VI, 305.
Alexandrie (Italie), III, 178, 322.
— (Egypte), II, 131; VI, 74.
ALEXANDRIN (Bonelli, cardinal), neveu de PIE V, III, 71.
Alfier de la Cie du mis de Pescaire, III, 295.
— du cte de Salm (l'), III, 295.
— mot, IX, 12. V. Porte-drapeau.
ALFONCE. V. ALPHONSE.
Alger, I, 117, 132, 182; II, 25, 58, 74, 76, 81 à 83, 117, 124, 131; VI, 74; VII, 27, 111, 117; IX, 70; XI, 77.
Ali, Aly-bascha, II, 130. — En arabe, aly veut dire haut, élevé.

ALIBORON (maistre). V. BIRON, VI, 155. — Ce nom n'avait point alors le sens ironique donné par La Fontaine. Un maistre Aliboron était un homme qui savait tout. On a longtemps discuté l'origine du mot; l'opinion la plus vraisemblable est de M. Devic qui le considère comme une forme altérée du nom de l'astrologue arabe Al-biroumi, très réputé au moyen âge.
ALICANTE, I, 278.
ALIENOR. V. ELÉONORE.
ALIGRE. V. ALLÈGRE.
Alimentation. Son influence en amour, XI, 244 à 248, 251.
ALISPRAND, nom patronymique. V. MANDRUZZO.
ALIVERGOT (Saint), XII, 282.
Aljubarrota, bataille, IX, 132.
Allacquais : arbalétriers. V. Erratum, VII, 15.
Allarbes. V. Arabes. — Au premier abord, le mot semble une interversion, mais on y retrouve plus correctement la forme arabe composée de al (qui a la valeur de l'article) et de arbe : arabe. Nous disons arbi en Algérie.
Allebrenè, mot, IV, 37.
Allégorique (tableau), représentant la France en Pallas, VI, 308. — On retrouve la même idée dans la fontaine d'un bosquet du parc de Versailles, voisin du bassin de Neptune.
ALLÈGRE dit PRÉCY (Fr. D'), III, 94, 95.
— (Yves, sr D'), III, 19, 95 à 97, 149. V. ALÈGRE-PRÉCY.
ALLÈGRE (Gabriel D'), prévôt de Paris, fils d'Yves d'Alègre, III, 106, 107.
— V. MILHAU.
— V. SAINT-JUST D'ALÈGRE.
— V. VIVEROLS.
Allemagne et Allemands, I, 19, 90, 91, 99, 100, 127, 128 à 130, 138, 142, 150, 152, 301, 348, 366; II, 7, 35, 56, 125, 129, 130, 182, 194 244, 263; III, 160; IV, 36, 100, 101, 313; VI, 62, 272; VII, 21; XII, 85; XIII, 104. V. DEMPS, DUPOL, FÉLIX, FRUNDSBERG, FRONTEMBERG.
Allemagne (querelle d'), VII, 241. — Variante infirmant l'étymologie souvent proposée pour remplacer la plus naturelle, en disant que le terme : querelle d'Allemand (querelle cherchée sur un léger motif), venait du dicton gare à la queue des Allemans, famille dauphinoise.
— (Roussin d'). V. ROUSSIN.
ALLEMAN. V. MOLARD (DU).
Allemand (flûte ou fleuste d'), grand verre (Dict. d'Oudin), XI, 345.
— (vengeance d'un mari), XI, 50.
Allemands pillant en France, I, 366; IV, 100, 101.
Allemandes (femmes), XI, 213.
— (troupes), au service de France. V. Colonel, Lansquenets, Reitres, Revues.
Aller du sien, mot, III, 110.
Alliance Franco-Turque. Sa nécessité et son utilité, VI, 68 à 74.
Alliances avec Turcs et Suisses à conserver par la France, VI, 62, 65, 66.
— princières. Leurs conditions, X, 32.
ALLIÈRE (M. de l'). V. LALIÈRE.
ALLOT. V. DU HALLOT.
ALLUYE. V. ROBERTET.
ALMADA, capne, II, 166.
ALMAGRO, capne, I, 114.
ALMEDE. V. ALMEIDA.
ALMEIDA (Don), gd maître de Malte, VI, 71.
ALMENARA (mis D'), II, 144.
ALONS, ALONSO. V. ALONZO.

ALONT. V. DALON. — Il existe un lieu dit de ce nom dans la commune de Brassac (Dordogne).
ALONZO (dom). V. AVALOS (Alph. D').
ALOPO (Pandolfo), X, 354, 355.
ALOST, II, 192; IX, 163.
Alouette (légion gauloise de l'), VII, 126.
ALPHONSE, frère de saint Louis, X, 213.
ALPHONSE Ier, roi de Naples, I, 233; II, 54, 55; III, 198; VIII, 176, 217, 247; X, 246, 360 à 362; XI, 49.
ALPHONSE Ier et II, ducs de Ferrare. V. FERRARE.
ALPHONSE II, roi des Asturies. V. ASTURIES.
ALPHONSE D'ESTE, duc de Ferrare. V. FERRARE.
ALPHONSE, cte de Poitiers, père de St Louis. V. POITIERS.
Alsace, IV, 57.
ALTAMURA (pse D'), III, 77, 112.
ALTEMEZE (Franç. D'), VIII, 43.
ALTEMORE. V. ALTAMURA.
Altération, mot, 305.
Altère, mot. V. Artères.
ALTO (cte), IV, 289.
ALTOVITI (Phil.), bon de Castellane, X, 101; XII, 91, 296.
— Sa femme. V. RIEUX (Renée DE).
ALVARO (dom). V. SANDE.
ALVIANO (B. D'), I, 235; II, 135, 197 à 210; III, 83; IX, 46.
ALVIETO (cte D'), I, 212.
ALY. V. ALI.
ALY (D'). V. DELI.
AMADIS DE GAULE. Danger de sa lecture, X, 105; XII, 55.
AMADOR. Forme de notre nom de saint Amadour (ami, amant). V. LA BADIA, NAVARRO.
AMALFI (duc D'), I, 195.
Amants. V. Dames. V. Maris.
— renouvelés. Sont de droit chez les reines, X, 364, 365.
AMARAL (André), VI, 227, 231, 232. — A la p. 227, ainsi désigné : un traistre chevallier portugais.
Amazio. V. Ems.
Amazones, X, 106, 313, 314; XII, 102, 108, 109, 377 et suiv.; XIII, 24, 25. V. Femmes guerrières.
— V. Bohème, XII, 401.
Ambassades confiées à gens de robe ou d'épée, III, 247, 248.
— saccagées au sac de Rome, I, 318.
Ambassade d'Espagne à Paris. Son hôtel, II, 138.
Ambassadeur écossais, X, 130.
— d'Espagne, I, 131, 248; IX, 320.
— espagnol revêtu de la dignité épiscopale envoyé à une reine luthérienne, III, 248.
Ambassadeurs de France à Constantinople, défrayés par le Sultan, VI, 64. — (Les cadeaux obligés aux intermédiaires en sont la contrepartie équivalente, ce que Branthôme paraît ignorer.)
— de France massacrés. V. FRÉGOSE, RINCON.
— du Pape, III, 70; IV, 142; V, 214.
— polonais. V. Pologne.
— suédois, VII, 102.
— turcs, VI, 75.
— du roi de Navarre au Maroc, V, 287.
— (Du choix des), III, 247 à 258.
— français professant à Padoue, III, 255.
— homme de guerre. Son utilité, III, 247, 248.
— prélats. Ne valent rien en Italie, III, 250, 251.
— ignorant les langues étrangères, IX, 80 à 84.
— de France. V. ARGENTON (le sr D'), AUBIGNY (le sr D'),

AUTUN (l'év. D'), BELLIÈVRE (DE), BIDAULT (Denis), BONNIVET (al DE), BOURDILLON (mal DE), BOUCHAGE, BRIÇONNET, BRISSAC (Ch. DE), CARDONNE (J. DE), CHALON (Ant. DE), évêque DAX (DE), DENONVILLE (Hémard DE), DOLUS, DU BELLAY (J.), DU FRAIZEST, FRÉGOSE, GERMINY, GRANDCHAMP, GRIGNAUX (M. DE), GUYNAY, LA BOURDAISIÈRE (cardal DE), MONTLUC (Jean DE), LA TREMOUILLE, L'AUBESPINE (Séb. DE), LA VIGNE, L'ISLE (abbé DE), L'ISLE ADAM (A. DE), LUCAS, MARILLAC (Ch. DE), MONTPEZAT (Melch. DE), MONTSOREAU (sr DE), NEVERS (Fr. de Clèves, duc DE), NOAILLES (Fr. DE), OYSEL (M. D'), OZEILLES (D'), PETREMOL, RINCON, SEURE (Ch. DE), THERMES (mal DE), TINTEVILLE (R. DE), TOURNON (cardal DE), VIEILLEVILLE (mal DE).
Ambition et avarice reprochées à Philippe II, II, 104.
AMBLEVILLE (M. D'), XIII, 75.
— (Mme D'), XIII, 46, 72.
Amboise, I, 11, 144, 166; II, 17; III, 8, 42, 60, 336, 338; IV, 62, 137, 257; V, 72, 73, 143, 182, 209, 264, 266, 287; VI, 16; VII, 193, 273; IX, 298; X, 8; XII, 273.
AMBOISE (cardal D'), II, 214; III, 87, 88, 152, 155, 285. V. CHAUMONT, gl maître.
— (Louis D'). Sa veuve, III, 49.
— (François D') cité, X, 297.
— Son fils Adrien, cité, X, 297.
— (Françoise D'), VIII, 286.
— (Marguerite D'), III, 122.
Ambre gris, XII, 229.
AMBRES (cher D'), IX, 35.
Ambroise (St), cité, III, 262.
AMBRUN. V. EMBRUN.
AMBUS. V. DES AMBUS.
Ame de J.-J. Trivulce, défendue à coups d'épée, II, 230.
— de Marguerite d'Angoulême à l'agonie. Une de ses femmes épie son dernier souffle, X, 295.
Ames pesées par St Michel au jugement dernier, X, 33.
— Leur similitude mise en doute, III, 333.
Ame (Donner à travers de son), I, 293.
AMÉ, Amédée. V. Savoie.
Amenance, mot, XIII, 24.
Amendes de Guyenne. Leur produit, X, 310.
Amérique. V. COLOMB (Christophe), Floride, Indiens.
Amiens (ville et camp d'), I, 105, 204, 319; II, 95, 143; VI, 69, 220, 275, 306; VII, 177, 184, 328, 331; IX, 130, 167, 168; XII, 241.
AMIET, secrétaire, III, 64.
AMIPSA-BEY, II, 130.
Amiral à terre, marche après le maréchal, IV, 35.
— de Castille, V, 225, 226.
Amiraux. V. ANNEBAUT, BONNIVET, BRION, COLIGNY, VILLARS.
Amodérer, mot, X, 291.
Amor (Questiones de), livre, I, 194, 229.
Amorabaquin (l'), VII, 98. V. AMURATH.
AMORATH. V. AMURATH.
Amour. V. Adultère, Alimentation, Amor, Erotiques, Inconstance, Infidélité conjugale, Jambe, Lubricité, Mari, Mariage, Noms, Parole, Toucher, Vengeances de Paris, Vue.
— plus acquis aux gens de courage, I, 49.
— moins ardent chez les filles que chez les femmes, XII, 7, 9, 11, 12, 18.
— de femmes mariées, I, 49.
— de veuves, filles et femmes

mariées. Leur comparaison, I, 52.
Amour augmenté par les refus, XI, 53.
— consolant les prisonniers, XI, 183 à 188.
— prétextant de sentiments religieux, XI, 163, 164, 178 à 182.
— mis à l'épreuve, XI, 14.
— surexcité par les œuvres érotiques, XI, 55 à 63.
— surexcité par une belle jambe, I, 49.
— variable selon les climats, XI, 212, 213.
— à l'Espagnole, XII, 372.
— craint les grossesses, XII, 15.
— ne doit pas être divulgué pour nuire aux dames, I, 49.
— influe sur la santé, XI, 233, 234.
— subit l'influence des saisons, XI, 240 à 252.
— (Poésies sur le jeu d'), XI, 254.
— Ses ruses comparées aux ruses de guerre, I, 49; XII, 435 à 477.
— (Apparences trompeuses en), XI, 235.
— Indiscrétion en, XI, 137 à 143. V. Indiscrétion.
— Présomption amoureuse punie, XI, 15.
— (Timidité nuit en), XI, 13, 14. V. Hardiesse.
Amoureux. V. Amour.
Ampugnan. V. Lampugnant.
Amulettes magiques pour duels, VIII, 85.
AMURATH I EL HAKIM, sultan, VII, 98. En arabe désir du juge (Dieu).
AMURAT III, sultan, I, 151; VI, 259.
AMVILLE. V. DAMVILLE.
AMYOT (Jacques), gd aumônier, IV, 122; VI, 295, 296, 297; X, 24.
Anagrammes de François Ier, III, 294.
Anaphrodisiaques, XII, 176, 177.
ANATOLIE, II, 64.
ANCEPASSADE. V. Erratum, VI, 76, note.
ANCHIMONT (D'), I, 360.
ANCONNE (A. de Pracomtal D'), VII, 144, 145. V. LANCOSNE.
ANCY (D'), I, 96.
Andalousie, IX, 54, 56.
— Conditions de mariage dans son aristocratie, XI, 102.
— Légende des juments andalouses, XII, 14.
ANDELOT (Fr. de Coligny, sr D'), père de l'amiral, I, 349; IV, 10, 137, 240; V, 206, 251, 260, 279; VI, 37, 44; VII, 53, 54, 56, 57, 127, 128, 171, 173 à 177, 198 à 200, 203 à 208, 223 à 226; VIII, 270 à 272; IX, 242, 252, 259; X, 67.
— Sa femme Claude de Rieux, csse de Laval, IV, 13; X, 89.
— Son fils Paul de Coligny, cte de Laval, II, 176.
— (Charles, mis D'), VII, 358, 359.
ANDENEHAM (mal D'). V. ANDREHAN.
ANDOUIN (J. de Gramont D'), V, 206; VIII, 167; IX, 228.
ANDOUIN-LOUVIGNY (P. D'), V, 157; VII, 87.
— Sa fille Diane, dite la belle Corisande, VIII, 183.
ANDRÉ DE HONGRIE, roi de Naples, X, 321, 322, 325, 326.
ANDREHAN (le mal D'), III, 95.
ANDREHASSE (pour ANDREAS). V. ANDRÉ.
ANDRELINUS. V. FAUSTUS.
ANDRIANE (cte D'), XI, 26.
ANDRICHANT (M. D'), V, 218.
Andrinople, IV, 193.
Androgine, mot, XI, 92.
ANEBAUT. V. ANNEBAUT.
Anes. V. Asnes.

Anet, château, IV, 78; V, 201.
Ange de la cour, surnom de Louise de Bourdeille, IX, 204.
ANGÉLIQUE (la belle), XII, 363.
ANGELUS, père de Baldus, jurisconsulte, X, 325.
ANGENNES. V. DU FARGIS, Rambouillet.
ANGERBERGE, reine, XI, 47.
Angers (ville et château), II, 19; IV, 261, 329; VI, 263; VII, 253; VIII, 284, 285; IX, 318; X, 51; XI, 87. V. BEAUVAU (Jean DE), Paix d'Angers.
Angevins de Naples, I, 287; IX, 292.
Anghien. V. Enghien.
Anglais et Angleterre, I, 137, 283, 333; II, 85, 99, 146, 194; III, 58, 63, 91, 92; IV, 277, 359; V, 136; VII, 17, 166, 203, 204, 267; VIII, 25, 26, 93; IX, 75; X, 11, 125, 258; XI, 286; XIII, 31, 32, 34, 39, 43. V. Bretagne (Gde).
— Tuent et décapitent leurs prisonniers, VII, 166.
— Sont la terreur de la France sous Louis XII, III, 92.
ANGLURE. V. ESTANGES.
— (Anne D'). V. GIVRY.
— (François D'). V. JOUR.
— (René D'). V. GIVRY, père.
— Sa veuve, femme Chabot, XII, 165.
— (Saladin D'), I, 96.
Angoulême, IV, 205; V, 216, 256, 276; VI, 30, 85; VII, 249; VIII, 226; IX, 260; X, 293; XIII, 24, V. Angoumois. V. LA BOURDAISIÈRE (cardal DE).
ANGOULÊME (ctes D'), XIII, 37.
— (le sr D'), X, 17. V. FRANÇOIS Ier.
— (Mme D'), X, 17. V. LOUISE DE SAVOIE.
— (Mme D'). V. DIANE D'ANGOULÊME.
ANGOULÊME, (Mme D'). V. MARGUERITE D'ANGOULÊME.
— (le cte D'). V. FRANÇOIS Ier.
— (Charles, cte D'), I, 136.
— (Charles, duc D'), gd prieur. V. VALOIS.
— (Henri D'), gd prieur, XII, 91, 296.
— (Jeanne, bâtarde D'), X, 87.
Angoulmois en Chasteauneuf, VII, 182. — Ce ne peut être que Châteauneuf sur Charente.
Angoumois, III, 111; VI, 19, 177; VII, 65, 182, 252, 253; VIII, 96, 174, 221; IX, 260; XIII, 35.
ANGUERS (les trois frères D'), XII, 120.
ANGUERVUAGUES, le roux, VII, 72.
Anguien. V. Enghien.
ANGUILLARE (Charles Ursin, cte DE), I, 197; II, 287.
— Son fils Flaminio, II, 287.
— (P.-J., cte D'). V. URSIN.
Animaux. Envie causée par leurs propriétés copulatrices, XI, 33.
Anjou, I, 176; II, 18; VI, 16; VII, 348; VIII, 96; XI, 29. V. Paysans, St-Jean des Mauvrets.
— (d'), chroniques citées. V. BOURDIGNÉ.
ANJOU (Bertrade, csse D'), XI, 87.
— (Charles Ier D'), roi de Naples, I, 250; VI, 31 à 33; VIII, 96, 247, 248; IX, 309; X, 151; XII, 359; XIII, 43.
— Sa femme Beatrix, csse DE PROVENCE, VI, 33; X, 217; XII, 359, 360.
— Sa fille Blanche, X, 154.
— Son fils Charles, pce DE SALERNE, VI, 32; X, 154 à 156.
— (Foulques Réchin, cte D'), XI, 87.
— Bertrade, sa femme, XI, 87.
— (François, duc D'ALENÇON et D'). V. ALENÇON.

ANJOU (Henri, duc D'). V. HENRI III.
— (Ing., cte D'), VIII, 22 à 24.
— (Jean D'). V. CALABRE.
— (Louis Ier), V, 253.
— (Louis II, duc D'), III, 28.
— (Louis III, duc D'), X, 361 à 363.
— (René, duc DE LORRAINE et D'). V. RENÉ.
— (Nicolas D'). V. MAREUIL.
— (Renée D'). V. MONTPENSIER.
— (Robert D'), roi de Naples, VIII, 248; X, 320, 332.
Annales d'Aquitaine, citées. V. BOUCHET.
— de France, XI, 89.
— de Guyenne (Aquitaine), XI, 89.
— de Metz, citées, X, 256.
ANNE, fille du cardinal de Lorraine, V, 230.
ANNE DE BEAUJEU, régente, III, 80; IV, 261, 262; X, 17, 219, 266 à 275; XIII, 24.
— Ses amants, IV, 262.
ANNE DE BOLÉYN, femme de Henri VIII, III, 240; XI, 36; XII, 207.
ANNE DE BRETAGNE, reine, I, 183; III, 39; IX, 203 à 205, 213; X, 3 à 30, 270, 274, 275; XIII, 8 à 12, 20, 23.
ANNE DE FRANCE, sœur de Charles VIII. V. ANNE DE BEAUJEU.
ANNE-MARIE D'AUTRICHE, 4e femme de Philippe II, XII, 86.
Anneau de retrait, mot, VI, 172.
ANNEBAUT (Claude D'), amal et mal, II, 90; III, 271, 310; IV, 30, 31, 33 à 37; VI, 205; VII, 267; IX, 231; X, 232.
— Sa femme, Françoise de Tournemine, IV, 36.
— (Jacques D'), cardinal, III, 285.
— (Jacques D'), II, 90.
ANNEBAUT, bon DE RETZ (Jean D'), IV, 37; X, 92.
— Sa femme, Cl. Cath. de Clermont. V. RETZ.
ANNEBON. V. HENNEBON.
Annonciade. V. Ordre.
Annuy, mot, IX, 302.
ANSELME (M. D'), VI, 211.
Anspessade. V. Erratum, VI, 76, note.
Anté, enté, greffé, VIII, 65.
ANTHOINE (Mre), I, 228. V. NAVARRE (Antoine, roi de).
Antibes, II, 52; XI, 23.
Antinomie. V. Erratum, XI, 76.
ANTIOCHE, VIII, 198.
ANTOINE (Dévotion à St), IX, 198.
ANTOINE DE BOURBON, duc de Vendôme, roi de Navarre. V. NAVARRE.
ANTOINE DE BOURGOGNE, le gd bâtard, III, 21.
ANTOINE, duc de Lorraine. V. LORRAINE.
ANTONIO D'ARAGON, capne, I, 375.
ANTONIO (Dom), prieur de Crato, I, 169.
— (Marco), XII, 241.
ANTRAGUES. V. ENTRAGUES.
ANTRAGUET. V. ENTRAGUET.
ANTREMONT. V. ENTREMONTS.
ANTRICOURT. V. AUTRICOURT.
Anuict, mot, IX, 204.
Anvers, I, 104, 105, 166, 322, 323; II, 17, 100, 138, 178, 192 à 195; VI, 42, 151, 304; VII, 332, 347; VIII, 171, 227; IX, 76, 163, 266.
Anville, château, III, 308; XIII, 23, 24.
ANVILLE (M. D'), neveu de Branthôme, XIII, 60.
Aoste (Val d'), IV, 335.
APCHON (Jean D'), III, 65.
— (le cher D'), VII, 330.
APCHON dit MOURON (D'), VIII, 166.
Aphrodisiaques, XII, 229. V. Cuisine, Parfums.

Aplanès (απλανης), devise de Montmorency, VI, 215. — D'autres éditions portent aplanos, ce qui serait un peu plus exact si la devise n'a pas été modifié. J'ai lu απλανως sur des faïences du château d'Ecouen, ce qui est plus correct et veut dire en grec « sans erreur, sans écart ». Ce dernier sens justifie le « très fidèle » de Brantôme.
Apolidon (le palais d'), divertissement tiré de l' « Amadis », VI, 289.
Apothicaire. V. Quiproquo.
Apothicaire, avorteur et séducteur, XII, 48 à 51.
Apothicaires, VI, 159; XIII, 87.
Apparitions surnaturelles, VI, 103; XI, 328.
Appels en combats singuliers (principaux), I, 48; VII, 70; VIII, 167 à 177, 214, 217.
Appels en justice. Comment tranchés par le juge de Montravel, III, 68, 69.
Appetisser, mot, 251.
Appétit (à l'), expression, X, 310.
AQUAQUIA. V. ARAKIA.
AQUAVIVA (mon D'), II, 239.
ARAGON (Anne D'). V. ATRIE.
— (Jeanne D'). V. MELFE.
AQUILAR. V. AGUILAR.
Aquitaine. V. BOUCHET.
AQUITAINE (Guillaume, duc D'), II, 101.
— (Leonor D'), XI, 37.
Arabes, I, 375, 376, 379; II, 83.
ARACONIS. V. RACONIS.
ARAGON, I, 375; II, 142, 144; VI, 32; IX, 291. V. LUNEL.
— (Alphonse II, roi D'), X, 258.
— (Alphonse V D'). V. ALPHONSE Ier, roi de Naples.
— (Anne d'Aquaviva dite), II, 83; X, 101.
— (Catherine D'), femme de Henri VIII, X, 148.
ARAGON (Ferdinand, bâtard D'), roi de Naples et de Sicile, I, 175.
— (Frédéric D'), pce de Tarente, roi de Naples, I, 174, 175.
— (Jacques de Tarancon). V. MAJORQUE.
— (Jean, roi D'), I, 182.
— (Marie D'). V. DELGOUAST.
Araine, mot. XII, 17.
ARAMBERGUE. V. AREMBERG.
ARAMBURE (D'), capne, VII, 135.
ARAMONT (Gabriel, bon D'), V, 183; VI, 70; VII, 333, 334.
ARANDA (cte D'), II, 144.
ARANJUEZ, II, 118.
ARAUJOUR (Jacqueline D'), X, 102.
Arbalestière, mot, IV, 85.
Arbalète, I, 189; VII, 18.
— à jalet, X, 46.
— de passe, I, 189; VIII, 78. V. ARMATOT.
— (duel à l'), VIII, 78, 79.
— Faire des cordes était un passe-temps, III, 261.
Arbalétriers, VII, 13, 18; VIII, 78, 79.
— Leur grand maître, VII, 11, 12.
— génois, VIII, 79.
— à cheval, VII, 18.
— de la garde, III, 15, 24.
Arboles, mot, IX, 49.
Arbre, mot, V, 64.
ARC (Jeanne D'). V. JEANNE D'ARC.
Arc des Turcs, VI, 235.
— turc à cordes rompues, emblème, X, 51.
ARCE (R. Vasquez DE), II, 142.
ARCES (Ant. D'). V. Chevalier blanc.
ARCHANT (De l'). V. L'ARCHANT.
Archer du guet, VI, 103.
Archers, I, 381; III, 24, 25; VII, 12, 15.
— de la garde, III, 15, 24.
— à pied, III, 20.

Archers des tailles (toiles formant enceinte pour la capture du gros gibier). C'étaient les gendarmes des chasses royales, III, 26.
— (Francs-), VII, 12.
Archiac, château, XIII, 65.
ARCHIAC (sr^e D'), XIII, 36, 37, 100.
— (Adrien D'), III, 31, 225, 226; IV, 261, 262.
— (Anthoine D'). V. GALIOT.
— (Catherine D'), femme du gd maître Galiot, III, 224.
— Sa fille Jeanne, III, 226, 227; VII, 376.
— (François D'), II, 90; IV, 262 à 264.
— (Jacquette de Montberon, dame D'), X, 94. V. MONTBERON.
— (Marg. D'), femme d'Adr. de Montberon, X, 94; XIII, 37.
— (René D'), II, 90.
Architectes entretenus par Catherine de Médicis, X, 77.
Archives d'Archiac, IV, 261.
— de Bourdeille, VII, 105.
— du Vatican, VII, 122.
— de Malte, VI, 242.
— curieuses de l'Histoire de France, citées, III, 41.
Arcis sur Aube. V. COMBAUT (R. DE).
ARDELAY (Bourdeille D'), I, 16; IV, 300 à 302; VII, 76, 120, 124, 287, 288; XIII, 6, 31.
ARDELOT. V. HARDELOT.
Ardennes (Le sanglier des), IV, 13.
— charbonnières, I, 105.
Ardi, mot, IX, 108.
ARDOIS (M. D'), IV, 182; X, 79.
Ardres, II, 95; III, 307; IV, 309; VI, 97; XIII, 29.
AREGGIO. V. Camérier du pape (grand).
AREGOUSE. V. RAGUSE.
AREMBERG (J. de Ligne, cte D'), I, 356; II, 172, 187 à 191; IV, 292.
AREMBERG. Sa femme Marie de la Marck, II, 172, 191.
ARÉTIN (L'), I, 217.
— Figures faites pour ses œuvres, XI, 55, 57, 63; XII, 324, 336.
ARGENCE (M. D'), V, 270.
Argent cousu dans un pourpoint, VII, 323.
— monnayé. Son abondance I, 115.
— mis en circulation par les pillages de la guerre civile, V, 255.
ARGENTAN, VIII, 93.
Argenterie de table, I, 144. V. Vaisselle de table.
ARGENTON, III, 58.
— (sr D'), III, 18.
Argilly (forêt d'), II, 14.
ARGONNE (bon D'), cité, I, 58, 59, 64.
Argousil, bas officier de galères, V, 68. V. Arguisil.
Arguisil, officier de police urbaine, XII, 333. V. Argousil.
ARGY (R. de Brilhac, D'), I, 96. V. Erratum, I, 96.
ARIADEN. V. HARIADAN.
ARIMINI. V. MALATESTA.
ARIOSTE, cité, VI, 276; VIII, 179 et suiv.; IX, 50; X, 327, 328; XI, 179, 284; XII, 16.
ARISTOTE, XI, 57.
Arles, I, 116; II, 235, 236; IV, 201; VI, 205, 211; XII, 94.
ARLOD. V. ARLOTTO.
ARLOTTO (Mainardo), II, 275.
ARMADA (l'invincible), flotte, I, 283; II, 146; IX, 48 à 50; XIII, 105.
ARMAGNAC. V. NEMOURS.
— (Bernard VI, cte D'), VIII, 242.
— (Bernard VII, cte D'), connétable, VIII, 242, 243.
— (Géraud, cte D'), III, 94; VI, 174.
— (Georges, cardal D'), archev. de Toulouse, III, 285; XI, 216, 220.

ARMAGNAC (Jacques D'), II, 226; III, 94.
— (Jean D'). V. COMMINGES.
— (Jean V, cte D'), VI, 274.
— Son père, Charles d'Armagnac, VI, 274.
— (Louis, cte D'), XIII, 15.
— pacha, VII, 98.
— (le sénéchal D'). V. GALIOT.
— valet de chambre d'Henri IV, X, 223.
ARMAIGNAC. V. ARMAGNAC.
Armatot (bandage d'arbalète à l'), VIII, 78. Dénomination venant du jeu de mots : arme-tot. Ce bandage facilitait la manœuvre.
Armée. Voir les noms d'armes, de grades et de corps de troupes. V. Commissaire, Morte-paie, Passe-volant.
— allemande. V. Reîtres, Lansquenets.
— espagnole, I, 108, 164, 223, 314, 376, 377; II, 166, 167; VII, 84, 192, 285; XII, 103.
— française. I, 93, 224; II, 28, 152, 155; III, 19 à 25, 318; IV, 229, 237, 238, 300, 301; V, 9, 17, 62; VI, 203; VII, 59, 79, 80, 89 et suiv., 151, 152, 165, 182, 258 à 260; VIII, 201 à 206; IX, 249; XI, 304. V. BANDES.
— navale. V. Marine, Galères.
— Nécessité d'un contrôle extraordinaire, IV, 190.
ARMELLIN, cardal, I, 355.
Armes. V. Port. V. Arquebuse, Artillerie, Coulevrine, Haquebute, etc. V. Epée, poignard, boucliers, armureries, etc.
— de Brantôme, I, 81; XIII, 77.
— de soldats gravées et damasquinées d'or, VII, 258.
Armes parlantes, VII, 150.
Armoiries d'Espagne gravées sur un aérolithe à l'Escurial, V, 55.
Armure. V. aux noms des diverses pièces d'armure.
— couverte de velours, VII, 129, 130.
— de Branthôme, XIII, 77, 78.
Armurerie. V. Armuriers.
— ou cabinet d'armes d'Amboise, III, 29.
— de Dugua, VII, 361.
— du mal Strozzi, II, 250, 251.
— de Pierre Strozzi, II, 250.
Armuriers d'arquebuses, II, 160, 161; VII, 223 à 228.
ARNAUD. V. ARNAULT.
ARNAUD DE VILLENEUVE, XI, 286.
ARNAULT, capne marin, IV, 307.
Arnay le Duc, combat, IV, 358 V, 234, 247.
ARNÉ (Mlle D'), X, 183.
Arno (passage de l'), VII, 313.
— (pont de l'), II, 33.
ARONA, III, 228.
AROUDJ, VII, 111. V. BARBEROUSSE.
Arquebusade, VII, 170. L'auteur a raison de se moquer ici des gens qui confondent arquebusade et canonnade, mais en disant coup d'arquebusade il n'est pas plus correct que ceux qui diraient coup de fusillade. Et si nous avons emprunté arquebusade aux Italiens, le mot d' « arquebuse » vient en réalité de l'allemand, et les Français disaient « haquebutte » avant de dire « arquebuse ».
Arquebuse. V. Duels, Armuriers.
Arquebuses. Fabrication, I, 162, 379 à 382; IV, 202; VII, 223 à 230, 232, 233.
— à mèche et à rouet, VI, 48; VII, 286; XIII, 55, 77.
— Fourniment. V. Erratum, I, 382. — Ce que dit Branthôme à ce sujet est intéressant pour son époque seule-

ment, mais il ignore que nous avons eu auparavant d'autres armes à feu portatives et que si les Espagnols ont perfectionné l'arquebuse, ils l'ont reçue, comme nous, des Allemands.
Arquebuses forgés par Charles IX (canons d'), VI, 291.
— Duel à l'arquebuse, VIII, 79.
Arquebusier forgeur, II, 161, 162.
— de ponant, surnom, VI, 44.
— I, 376 à 382; II, 166, 167; IV, 254; VII, 143; IX, 18, 52, 251.
— volontaires, VII, 260.
— à cheval, I, 165; II, 278; VI, 48.
ARQUES, VI, 154.
— (M. D'). V. JOYEUSE (Anne DE).
ARRAGOUSSE. V. RAGUSE.
Arrais. V. Erratum, II, 64, note 2.
ARRAMONT. V. ARAMONT.
ARRAS, I, 105, 203; III, 54; IV, 191.
ARRAS (évêque D'). V. GRANVELLE.
Arrement, mot, XII, 72.
Arroi, mot, XII, 259.
ARROS (D'), III, 134.
Arrosoir. V. Chantepleure.
Arroyo del Puerco, I, 168.
ARS (Louis D'), I, 189, 191; III, 95, 97, 112 à 114, 163, 178, 215; IX, 297; XIII, 15.
ARSCHOT (Phil. de Croy, duc D'), I, 263; II, 139; IV, 94, 95, 268; VIII, 285; XI, 186.
Arsenal de Paris, III, 233; IV, 296; VI, 138.
Artères (sur ses), terme, XII, 157.
ARTIAGUEZ, gentilhomme, VII, 266.
Artifices à feu, II, 250; VII, 182.
Artiller : artilleur chargé de tout ce qui regardait les armes de trait et les armes ou bouches à feu, VII, 11. V. Erratum.
Artillerie. Matériel, personnel, gd maître, I, 108, 211; II, 20, 21; III, 20, 21, 76, 148, 190, 223, 227 à 233; IV, 65, 359; V, 237; VI, 131, 235; VII, 11, 28, 175; X, 78.
— française. Son efficacité à la bataille de Ravenne, I, 206, 210, 211; III, 190.
— Ses progrès, III, 228.
— Ses gds maîtres, III, 223 à 233.
— de campagne au XVe siècle. V. Erratum, I, 190. Canon, Coulevrine, Noms de bouches à feu.
— du siège de Rhodes, VI, 235, 237.
ARTOIS, I, 295; III, 124.
— (Jeanne D'), XI, 35.
— (Marie ou Marguerite), sœur de Robert, I, 334.
— (Robert D'), I, 332 à 334; VIII, 71; X, 325, 340.
ARTUS (Le Roy), VIII, 25 XIII, 38.
— Son épée, IX, 54.
ARUE. V. ARNÉ.
ARVAUT. V. ERVAUX.
ARYMINE. V. RIMINI.
ASCAGNE. V. ASCANIO.
ASCALON, II, 209.
ASCANIO (le cardal), I, 177. V. SFORCE.
ASCESI, III, 322.
ASCOLI (pce D'), I, 229. V. LEYVE (Ant. DE).
ASCOT. V. ARSCHOT.
Asie Mineure, II, 64.
Asile dans les églises (Droit d'), VIII, 27; X, 350.
Asnes de Bordeaux (les), banc de la Gironde, V, 69.
Aspergez, mot, XI, 139.
ASPREMONT (Antoinette D'), X 99.
ASSAN. V. HASSAN.

Assappe, mot, I, 362.
Assassinats commis dans les duels. Sont crimes irrémissibles, VIII, 166, 237.
Assaut d'armes, IV, 81 à 84. V. Maîtres d'escrime.
— de nuit aux flambeaux, I, 339.
Assauts. V. les noms de villes assiégées.
Asseurer, mot, IX, 89.
ASSIGNY ou ACIGNÉ (Jeanne du Plessis, m^ise D'), VII, 336; X, 94.
— Sa fille. V. BRISSAC (Charles II, m^al DE).
Ast : Asten (Brabant sept^al), II, 164.
Ast, mot, VIII, 177.
AST. V. ASTI.
ASTARAC (Jean, c^te D'), VIII, 243.
— V. FONTRAILLES, MAILLY, MONTAMAR.
ASTAROT, esprit familier, VI, 178.
ASTER. V. GRAMONT.
Astezan : d'Asti, II, 22.
Asti, ville et comté, I, 252, 280; III, 120, 322; V, 21, 25, 87; VI, 220.
Astillon, nom supposé, III, 147.
ASTOLPHE. V. HOSTEIN.
ASTOR (Nestor). V. MANFREDI.
ASTORGA (Ossorio, m^is D'), I, 111.
Astrologie, I, 229; IV, 114.
Astrologues. V. COCLES, NOSTRADAMUS, RENÉE DE FRANCE, AGNÈS SOREL, XII, 358.
Asture. V. Pont de Sture.
Asturies (Alphonse II le Chaste, roi des), IX, 123. — Son dédain des conquêtes, glorifié par le duc d'Albe, ne l'empêcha point de prendre Lisbonne.
ATABALIPA, roi, I, 121.
Atella (Traité d'), VI, 8, 9.
ATELLE (m^is D'), I, 229.
Athènes, III, 197.
ATRIE ou ATRY (J.-Fr. d'Aquaviva, duc D'), II, 45; IX, 290; X, 101.
— Sa femme Camille Caraccioli, II, 45.
— Sa fille Anne d'Aquaviva, c^esse de Chateauvilain, II, 239; X, 101.
Attifaict, VIII, 225. Bonnet à coiffe tendue sur des cercles métailiques comme en portaient Marie Stuart et Cath. de Médicis. Un livre intitulé l' « Atifet des demoiselles » semble annoncer qu'il était réservé aux dames de haut rang, sinon aux veuves.
AU. V. O.
AUBAINE (Don D'), XI, 153, 154.
AUBANYE (D'), VIII, 96.
AUBARJON, AUBERJOUR. V. MALEYS.
AUBESPINE. V. L'AUBESPINE.
AUBETERRE, VII, 350; VIII, 222.
— (David, v^te D'), I, 28, 29; V, 177, 178; VI, 152, 214; VIII, 220 à 226; XIII, 72.
— Sa femme, Renée de Bourdeille, V, 178; XII, 424, 425; XIII, 6, 46, 72.
— (François Bouchard, v^te D'), I, 28; V, 170, 171, 178.
— (Hip. Bouchard, v^sse D'), petite-nièce de Branthôme, XIII, 72.
AUBIAC (D'), X, 235.
AUBIGNÉ (Th. AGR. D'), I, 32; II, 45, 275, 276; III, 115, 116, 270; V, 167; VI, 127, 292; VII, 148; XI, 130; XII, 153.
AUBIGNY, huguenot. V. BOBIGNY.
— (D'). V. AUBIGNÉ.
— (Robert Stuart, m^al D'), I, 177, 187, 196; III, 18, 19, 77, 84, 92, 93, 326; IX, 134.
AUBRES, de Provence (D'), VII, 120.
AUBUSSON (Pierre D'), g^d maître

de St-Jean, VI, 226, 239.
AUBUSSON (Maison D'). V. BURÉE.
— (J. D'), sr de Villac, X, 100.
AUBUSSON DE LA BORNE (Ch. D'). V. LA BORNE.
AUCHY (Eust. de Conflans, vte D'), VI, 134, 281.
Audaus : Odos (H.-Pyrénées), X, 293. V. Erratum, idem.
AUDIGUIER (V. D'), XIII, 90.
AUDNEHAN. V. ANDREHAN.
Augsbourg. V. Confession, Diète, I, 221; VII, 375.
AUGUSTIN (St), cité, I, 320; XI, 34, 53, 120.
Augustins de Paris. V. Quai.
AUMALE (Ch. D'), gouverneur de Paris, IV, 78; V, 203; IX, 267, 283.
— Sa femme, Marie de Lorraine, V, 199.
— (Claude de Lorraine, duc D'), I, 297, 298, 352; III, 298; IV, 226; V, 106, 129, 144, 164, 199 à 203; V, 265; VI, 48; VII, 129 à 131, 267; VIII, 50; X, 123.
— Sa femme, Louise de Brézé, X, 87.
— (Cl. de Lorraine, cher D'), V, 203; VII, 360.
— V. ELBEUF.
Aumônier de Marie Stuart, X, 127.
AUMONT (Jean VI D'), cte de Chateauroux, mal, VI, 182 à 186; X, 93, 95.
— Sa femme, Antoinette de Brion-Chabot, X, 93.
— Sa deuxième femme, Françoise Robertet, XII, 250.
— Son fils Antoine d'Aumont de Nolai de Chateauroux, VI, 185.
— Son fils Jacques d'Aumont de Chappes, VI, 185.
AUNAY (vtes D'), XIII, 35, 36.
AUNEAU, I, 380; V, 112; IX, 243.
Aunis, province, III, 51; VI, 19, 139; VII, 253.
AUNOUS (D'), capne, IV, 343; VII, 61, 209.
AURADES. V. ORADES.
AURE. V. DURFORT.
— V. HAVRÉ.
— V. GRAMONT.
AUREBRUCHE. V. AUVERBRUCHE.
AURORIA le serrurier, I, 266.
AUSANCES. V. AUZANCES.
AUSSUN. AUSSYN. V. OSSUN.
AUSTE. V. AOSTE.
Austrie. V. Autriche.
AUTECLAIRE. V. HAUTECLAIRE.
AUTEFFORT, AUTEFORT. V. HAUTEFORT.
Auteurs de comédies. Jouent leur prologue ou un personnage, XII, 33.
AUTHON. V. AUTON.
AUTHON (bon D'), VII, 117.
AUTON (un cadet de la maison D'), VII, 113 à 117.
— (Mon D'), VII, 112, 113 à 117.
— (Jean D'), cité, I, 183.
Autopsie, XII, 424.
AUTRICHE, I, 142. V. Anne Marie, Jeanne II, reine de Naples, Marguerite, Marie.
— (Barbe D'), I, 150.
— (cardal Albert D'), II, 184.
— (Eléonore D'), sœur de Charles-Quint, XI, 346.
— (Elisabeth D'). V. ELISABETH.
— (Frédéric, duc D'), X, 150 à 152.
— (Jeanne D'), fille de Charles-Quint, mère de Sébastien, roi de Portugal, III, 341; X, 175; XII, 92 à 94.
— (Don Juan D'). V. JUAN.
AUTRICOURT (M. D'), II, 174; IV, 357.
AUTUN (Ant. de Chalon, évêque D'), III, 18.
AUVARET. V. AVARET.
AUVERBRUCKT (Blanche D'), XI, 89.
AUVERGNE, I, 20; VI, 190;

VIII, 133; X, 221, 236, 237. V. CABANES.
AUVERGNE (Ch. de Valois, c^te D'). V. VALOIS.
— V. BERRY (Jeanne, c^sse DE).
— (sénéchal D'), III, 250.
AUXERRE. V. LA BOURDAISIÈRE (card^al DE).
AUX-LESCOUT DE ROMEGAS (Math. D'). V. ROMEGAS.
AUZANCES (Jacques de Montberon D'), XIII, 82.
— (Louis de Montberon D'), IV, 252; VIII, 293 à 297.
AVALOS (maison D'), I, 232; XII, 159.
— (Alph. D'), ou don ALONZO, I, 233.
— (Alph. D'), m^is Del Gouast ou Vasto. V. DEL GOUAST.
— (dom Carlo D'), frère du m^is de Pescaire, I, 260, 261; XI, 27; XII, 333.
— Sa fille, XI, 27.
— (don César ou Ceze D'), I, 260, 261; XII, 270.
— (Fernand D'). V. PESCAIRE.
— (Hernand D'), I, 265.
— (Iniго D'), I, 248.
— (Jouan D'), fils du m^is de Pescaire, I, 260; XII, 270.
— (Juan D'), enseigne, I, 313.
— (Marie D'), XI, 26.
— (Rodrigo D'), I, 232.
AVANNES (M. D'), nom supposé. V. LESPARRE (G. DE), XI, 233.
Avant-garde. Sa distance réglementaire, III, 75, 76.
AVARAY. V. AVARET.
Avares, peuple, XII, 344.
— Leurs passions, XII, 433, 434.
AVARET (M. de Béziade D'), V, 75; VI, 45, 54; VII, 197; VIII, 187; XII, 242.
Avarice espagnole, IX, 66, 67.
AVELIN. V. AVELLINO.
AVELLINO (J. CARACCIOLI, c^te D'), X, 361.
Aventuriers de guerre (soldats dits), I, 150; III, 120; VII, 13 à 15.
Aventuriers (gentilshommes volontaires dits), I, 150.
Averlan, mot, II, 210. V. Averlant.
Averlant : maquignon, VIII, 293. V. Erratum, id.
AVERSA, I, 214; X, 321.
AVESNES. V. ALBRET (Gabriel D').
Aveugle, joueur de vielle, VII, 184.
Avezer, mot, XI, 60.
Avignon (ville et camp d'), II, 43, 268, 269; IV, 128, 184, 212, 330; V, 197; VI, 203, 209; VII, 25, 137; X, 136, 331, 339.
AVILA, AVILLA, VIII, 88.
AVILA (D'). historien, I, 91; V, 108; IX, 51; X, 101.
— (Mlle D'), sa sœur, X, 101.
— (Charles D'), I, 265.
— (Diego D'), I, 372; III, 296.
— (Louis D'), IX, 76.
— (Sancho D'), II, 167, 191 à 195.
AVILLA (Antonio D'), II, 167.
AVIRÉ. V. THEVAL.
Avitaillement, Advitaillement, mot, I, 361; XII, 193; XIII, 23. A les deux sens de « membre viril » déjà donné par Oudin (Curiosités), et de « ravitaillement ».
AVOCAT (Barbe D'), VIII, 114.
Avons ouy, serment ou manière de parler du m^al d'Essé, IV, 241. Elle équivaut à la formule « c'est entendu », encore répétée à propos de tout par certaines personnes.
Avortements, I, IX.
Avorteurs connus et employés dans la haute société, XII, 49.
AVRÉ. V. HAVRÉ.
AWREBRUCHE (Blanche D'), XI, 89.
AYAMONTE (Fr. de Guzman de Zuniga, m^is D'), II, 156.

AYAMONTE. Son frère Antoine, VI, 210.
AYAZA, II, 65.
AYDIE. V. RIBERAC.
AYDIE (Geffroy D'), X, 100.
— (Odet D'), capne, III, 20; VII, 19.
AYELLE (Mlle D'), X, 101.
AYGUEMOND. V. ÉGMONT.
AYMARD, de Bordeaux, VII, 292; VIII, 208.
AYMARD ou AYMART (D'), VII, 120; VIII, 68.
AYMET. V. ACHMET.
AYSNARD, capne, VII, 33, 169.
AZEVEDO, capne, VIII, 32 à 36.
AZIMILERO (acemilero) major, III, 22.
Azincourt, bataille, IV, 277; VIII, 242.

B

BABELOT, moine, VI, 16.
Babestan, mot. V. Erratum. VI, 72. Note.
BABOU DE LA BOURDAISIÈRE, III, 249. V. LA BOURDAISIÈRE.
BABOU (Diane), X, 95.
— (Isabeau), X, 95.
— (Jean), cte de Sagonne, X, 90.
— (Madeleine), X, 95.
— (Marie). V. St-AGNAN.
Babylone, II, 209; IX, 17.
BACILLION, capne, IV, 342.
BACQUEVILLE (Mlles DE), X, 103.
— (A. Martel DE), X, 103.
Bacule : bascule de pont-levis, VII, 342.
BADE (Philibert, mis DE), V, 122.
Bagasse, mot, XI, 329.
BAGLIONE. V. BAILLON.
Bagnolet, VII, 12.
Bague. V. Courses de bagues.
— volée par un mari à sa femme pour une maîtresse, XII, 321.
— et pierreries données par Marguerite de Valois, XI, 124.
BAHU, capne, VII, 127.
Bai. V. Bay.
BAIF (Catherine DE), X, 94.
BAIF (Jean), IV, 123; VI, 294; XI, 130.
— (J.-A. et Laz.), III, 245; IV, 123; VI, 294; XI, 130; XIII, 107.
Baillis de Berry, Caen, Dijon, Mantes, Meaux, Rouen, St-Pierre le Moustier, Thérouanne, Vitry. Voir aux noms de villes et provinces.
BAILLON (Adrien), VII, 368.
— (Ast.), capne, I, 338; II, 35; IX, 149.
— (Horace), IX, 222.
— (J.-Paul), II, 200, 201; III, 145.
BAINES (Mlle DE), X, 238.
Bains en Suisse, XI, 329.
Bains, château. V. BINCH.
Baise les mains (je vous), formule, IX, 199, 207.
Baise-main du Roi. Étiquette, XII, 284.
BAJAZET Ier, sultan, II, 224; VI, 230; VII, 99.
BAJAZET II, II, 211.
Bajestan, bazar. V. Babestan.
Bal. V. Bals.
— de noces, IV, 195; VII, 342.
— masqué, II, 138.
BALAGNY (J. DE), mal de France, VII, 76, 77; X, 102; XII, 427.
— Sa femme, Renée de Clermont, XII, 426, 427.

BALAGUIER. V. MONTSALLÉ.
BALANDI. V. BALLANDIN.
BALBE. V, GRILLON.
BALCAÇAR, BALEAÇAR, capne, I, 373.
BALDE ou VALDÈS (Pedro DE), VIII, 43.
BALDES, capne, I, 372.
BALDUS, jurisconsulte, X, 325.
Bâle, VII, 357, 358.
BALEAÇAR. V. BALCAÇAR.
BALLAGNY. V. BALAGNY.
BALLANDIN (Bertinello), VIII, 30.
Balle, jeu, IV, 111; V, 78.
— d'arquebuse en or, VII, 163.
— bellinière, XII, 291.
— stuarde, projectile, IV, 174.
Baller, mot, III, 287.
Ballet à cheval avec combat à l'épée, IV, 219.
— des Vierges de l'Évangile, IV, 127.
Ballets, IV, 127; X, 46, 74 à 76; XI, 353; XII, 152. V. Bals.
Ballon, jeu, IV, 111; V, 78.
Bals de cour, II, 138; VI, 292, 293; X, 105, 190, 237. V. Ballets.
BALSAC. V. BALZAC, ENTRAGUES.
BALTAZARIN-BEAUJOYEUX, musicien, IV, 351; XII, 151, 152.
BALTHASAR. V. GÉRARD.
BALUE (J.), cardal. V. LA BALUE.
BALZAC, favori de Charles VIII, III, 27. V. BALSAC.
BALZO (Ramondello DE), XII, 249.
Bande de François Ier (Dames de la petite), X, 44; XII, 278.
BANDEL ou BANDELLO, cité, VIII, 20; XII, 346.
Bander : soulever, III, 85.
Bander et racler (à), IX, 322
Bandes, mot, XI, 304.
— françaises du Piémont. Leur bonne tenue, VI, 262, 263; VII, 305.
Bandes françaises. Leur luxe, VII, 258 à 260.
— noires de France. Leur colonel, VI, 96.
— noires de J. de Médicis, II, 27; IX, 222.
Bandière : bannière, II, 131.
Bandon, mot, X, 252.
Bandouliers d'Espagne, XII, 411, 412.
Bannis ayant pris du service en France, IX, 294.
Bannis se trompent sur leurs chances de rentrée, IX, 218.
Banques. Recherche de dépôt, XI, 154.
Banquet de Charles VIII, III, 16.
Banquiers. V. BONVISI.
Bapaume, I, 361; VI, 91.
Baptême du fils du connétable de Bourbon. Ses dépenses, I, 329.
BAPTISTE, domestique, VIII, 233.
— écuyer, VI, 145, 157.
BAR. V. BOURBON (Catherine DE).
BARAJAS (cte DE), II, 142.
BARAUD, aumônier, puis capne, XI, 15, 16.
Barbançon (camp de), II, 188.
BARBANÇON (Mou DE), II, 188.
— psse D'EPINAY (Iolande DE), IV, 97.
BARBANSON (Hélion DE), VIII, 38.
Barbarie, I, 129, 181, 182, 211; II, 23; VII, 27. V. Maures.
BARBARIGO (Just.), II, 125, 129.
BARBASAN, capne, VIII, 242.
BARBAZAN dit St-AMANT, XII, 174.
— Sa 3e femme. V. MONCHY-MARICOURT.
BARBE (Ste), cri, I, 312.
BARBE, femme de l'empereur Sigismond, XII, 19.
— d'Autriche, I, 150.
Barbe à l'espagnole, I, 328.

Barbe arrachée en signe de désespoir, I, 272.
— longue (port de la), VIII, 17.
— (avoir en), II, 55.
— (pour faire sa). V. Erratum, II, 91.
BARBEGRISE, espion de Du Gua, VII, 68.
BARBEROUSSE (les frères), corsaires, I, 128, 250; II, 35, 39, 52, 66. 70, 81 à 84, 130, 197; IV, 45; V, 34, 53, 66; VII, 111 à 117; X, 261. V. Erratum, II, 81.
BARBEZIÈRES. V. CHEMERANT.
BARBEZIEUX, V, 244.
— (Ant. de Larochefoucauld, sr DE), II, 48; IV, 48.
— (Ch. de Larochefoucauld, bon DE), X, 93.
— Sa femme, Françoise de Brion-Chabot, X, 93; XII, 252.
— (Mlles DE), X, 103.
BARBIANO (Ludovic), I, 336.
BARBIZY dit L'ESTOILE (M. DE), XI, 21.
BARBUT (Arn.), XIII, 56.
Barcelonais (épée et bouclier), IV, 82.
Barcelone, I, 278; V, 43, 44, 46.
Bardable, mot. V. Erratum, XII, page 290, note 2.
Bardes, III, 36. Pièces de l'armure qui couvrait le cheval de guerre.
— d'acier pour chevaux. La mode était passée vers 1544, VI, 98.
Bardés de parures selon leur blazon de armerie : revêtus de housses aux couleurs de leurs écus, III, 25. — Les règles du blason déterminaient en effet l'équipement du cheval comme l'habillement du cavalier (cotte et manteau d'armes, mantelline, plumes de cimier). On trouve une suite très complète sous ce rapport dans le grand Armorial de la toison d'Or et de l'Europe au quinzième siècle imprimé en couleur par Berger-Levrault en 1892.
Bardot (passer par), terme, XI, 196.
— (passer pour), I, 110. V. Erratum, IV, 280.
BARI. V. BARRY.
Baricave : fondrière, III, 224. V. Erratum, id.
Barils de forçats : barils d'eau (ainsi appelés sans doute parce qu'ils étaient chargés de faire l'eau à bord), V, 66.
Barisel : chef de gens de police, « bargello » en italien moderne, III, 192.
BARITAUD. V. CHATEAUBRIAND.
BARJAC. V. PIERREGOURDE.
Barlette, combat, V, 91.
Barnet, bataille, VII, 10.
BARRAS (Jeanne DE), V. BERTRANDI.
Barré : rayé, II, 215.
— (os), mot, XI, 290.
Barre de drap d'or : rayure, II, 215.
Barrette de César Borgia, II, 217.
Barricades des Bordelais révoltés, VI, 167.
— de Paris, I, 179.
Barrière (Combats à la). V. Combats.
BARRY ou BARI (Robert DE), X, 151, 154.
BARTAS. V. DU BARTAS.
BARTHELOMÉ ou BARTHELOMI, capne, VII, 330, 333 à 335.
— Son fils, VII, 333, 335.
BARTHOLOMÉ D'URBIN, IV, 280 à 282.
Bas de chausses, XII, 125.
— d'estame, VII, 15.
— de Florence, II, 343.
— de soie, VII, 15; XI, 341, 343.

Bascha : pacha.
BASCHÉ-MARTEL (M. DE), V, 70.
Basestan, mot, XI, 307.
Basoche : jeu de basoche, XII, 275.
— (clercs et joueurs de la), IV, 88; X, 12; XII, 275.
Basque (capnes d'origine). V. PIERRE, VII, 36; ARDOIS, NAVAILLES.
— devenu capne (laquais), VII, 83.
Basques, I, 378.
BASSAC. V. BRASSAC.
BASSANO (Alv. DE), II, 85.
BASSINA. V. BOSNIE.
BASSOMPIERRE (Chr. DE), III, 229.
— (F. DE), XII, 334.
Bastant, mot, XI, 208, 231.
Baste, mot, IX, 155.
Baster : arriver, survenir, I, 290.
Baster (mal), mot, VII, 160. V. Erratum, III, 74.
Bastia. V. La Bastide, combat.
Bastide. V. La Bastide, combat.
Bastille (la), château, II, 15; III, 17; IV, 209, 360; VII, 273, 274, 343; X, 70.
BASURTO, capne. V. BUZARDO.
Bataille, mot, IX, 42. Les deux sens du mot (1° troupe rangée en bataille; 2° bataille, combat) se trouvent nettement précisés aux lignes 4 et 7 de la page 136, t. IV. V. Erratum, I, 208.
— des protestants (la), V. Muhlberg.
— des Suisses. V. Marignan.
Bâtard de Bourbon (grand). V. BOURBON.
— de Bourgogne (grand).
— de François Ier (Fortune d'un), XI, 153.
Bâtards, XI, 154; XII, 229. V. CAUX, LUPPÉ.
BATARNAY (Gabrielle DE), X, 92.
BATARNAY (Imbert DE). V. DU BOUCHAGE, III, 21.
— (Jeanne DE). V. LA VALETTE (Bern. DE).
— (Marie DE). V. JOYEUSE.
Bateleurs. Leur mode, I, 177.
Bâton de juge du camp, VIII, 39, 40.
— de discipline du sergent major espagnol, VII, 158, 159.
— de maître d'hôtel du Roi, IV, 237.
— (assuré du), XII, 294.
— (duel au), VIII, 17.
BATRESSE ou BATTERESSE (L. de Neuchère DE), III, 270; IV, 221; VIII, 256.
Battaille : lignes de bataille, II, 126.
BATTERESSE. V. BATRESSE.
Batterie, mot, XII, 239.
Batterie : combat, VII, 337.
— flottante, II, 60.
BAUBIGNY. V. BOBIGNY.
BAUDÉAN. V. PARABEL.
BAUDENIER ou BAUDINÉ. V. CRUSSOL (Beaudinier).
BAUDERCEL. V. BOTHWELL.
BAUDOUIN Ier, roi de Jérusalem, XII, 56.
— Sa fille Marguerite, csse de Flandre, XII, 56.
— Jean et Baudouin, bâtards de Marguerite, XII, 56.
BAUDOUIN II, roi de Jérusalem, XI, 36, 116, 117.
— Sa femme, la fille du duc de Mélitène, XI, 117.
— Du Bourg, cte d'Edesse. V. BAUDOUIN II.
BAUDOUIN III, roi de Jérusalem, IX, 315.
BAUDOUIN, bâtard de Marguerite de Flandre, XII, 56.
BAUDRICOURT (Jean DE), mal, III, 19, 21.
BAUFFREMONT, V. SENECEY.
BAUX (Eléonore DE). V. ALTAMURA.
BAVIÈRE, V. PALATIN (cte). V. CASIMIR.

BAVIÈRE (Albert DE), c^te de Hainaut et Zélande, XII, 276.
— (Marguerite DE), d^sse de Bourgogne, XII, 276.
— (Renée, femme de Guillaume V, duc DE), XII, 117.
— (la d^sse DE), fille de la d^sse Christine de Lorraine, XII, 117.
Bay de la Paix, cheval, XII, 241.
— Samson, cheval, IX, 253; XII, 241.
Bayard. V. Morel.
Bayard : cheval, III, 105, 111.
BAYARD (P. du Terrail, s^r DE), I, 7, 138, 191, 202, 295; II, 199, 200; III, 33, 34, 96, 103 à 111, 119, 129, 130, 143, 145, 150, 151, 162, 163, 174, 175, 184; IV, 49 à 51, 52, 328; V, 91 à 95, 160 à 162; VI, 106; VII, 19, 20; VIII, 33, 36, 41 à 47, 92, 238, 239; IX, 133, 134, 199, 223 à 226, 231; XIII, 15, 17, 44. V. Loyal serviteur.
Baye, mot, I, 273.
— (découvrir la), XII, 280.
BAYLE, cité, I, 63; XII, 317.
Bayonne (ville et entrevue de), I, 15, 16, 164, 170; III, 273; IV, 144, 145, 219, 308, 313; V, 304; VI, 35, 75; VII, 59, 65; VIII, 230, 231; IX, 169, 181, 184; X, 73, 76, 79, 174, 176. V. DU FRAIZEST.
BEARD. V. BEARN.
BEARN ou BEARD, BEARQ (b^on DE), III, 152, 170, 171; VII, 66; VIII, 42.
Béarnais, I, 378.
BEARQ. V. BÉARN.
BEATON. V. BETON.
— (Mlle DE), X, 100.
— (David), c^al de St-André, V, 35.
— (Jacques), évêque de Glascow, X, 131.
— (M. DE), son neveu, X, 130.
BÉATRIX DE PORTUGAL, V. SAVOIE (Charles III, duc DE).
— c^sse de Provence. V. ANJOU (Charles D'), X, 213, 217; XII, 359, 360.
BEAUCAIRE (Jehan DE), III, 21.
— (Marie DE). V. MARTIGUES.
Beaucaire (Theligny, sénéchal de), III, 144.
— (Ét. de Vers, sénéchal de), III, 17, 21.
Beauce, VI, 221. V. BUNO, PUSSET.
BEAUDINÉ, BEAUDINER. V. CRUSSOL.
BEAUFORT. V. CANILLAC.
Beau-frère et belle-sœur (mariage entre). V. Mariage.
BEAUFFREMONT. V. SENECEY.
BEAUFORT (Marie DE), II, 231.
BEAUJEU (Pierre de Bourbon, s^r DE), II, 226; III, 65, 66, 339; X, 270.
— Sa femme, Anne de Beaujeu, V. ANNE.
BEAUJOLAIS, VIII, 282.
BEAUJOYEUX. V. BALTAZARIN.
BEAULIEU. V. LOSSES.
— (Mlle de Cossé DE), IV, 352; X, 102.
BEAULIEU-CHASTAIGNIER (DE), cap^ne, V, 70; VI, 55; IX, 139; XI, 183 à 185; XII, 266, 429, 430.
BEAUMANOIR. V. LAVARDIN.
BEAUMONT (DE), lieutenant de Brissac, VII, 239.
— (Claude et Laurent DE), IV, 298.
— (Jacques DE), III, 51.
— (Jacques DE), s^r de Bressuire, III, 51.
— (Jean de Polignac, s^r DE), III, 19.
— (Jeanne DE), III, 27.
BEAUMONT LE ROGER (Louis de Navarre, c^te DE), X, 333.
BEAUNE (m^on DE), X, 32. V. SEMBLANÇAY, ROANNAIS.
— (Charlotte DE), X, 93. V. SAUVE.

BEAUPRÉ (Chr. de Choiseul DE), VI, 185.
BEAUPRÉAU (H. de Bourbon, mis DE), VI, 35.
— V. MONTEJEAN.
BEAUREGARD, secrétaire d'Etat. V. DU THIER.
— V. RARÉ.
Beautés de la femme en Espagne (les trente), XI, 282.
BEAUVAIS, homme d'armes, III, 124, 125.
— (cte DE). V. CHATILLON (Odet DE).
BEAUVAIS LA NOCLE. V. LAFIN.
BEAUVAIS-NANGIS ou NANGY (N. de Brichanteau DE), VII, 73, 344.
BEAUVAIS-NANGIS (N. de Brichanteau DE), V, 293.
BEAUVAU (Guyanne DE), X, 96.
— (Jean DE), évêque d'Angers, IX, 318.
BEAUVILLIER (Cl. DE). V. St-AIGNAN.
BEAUVIN DU VILLARS (M. DE), secrétaire, IV, 332.
BEAUXONNES. V. SIGONGNE.
Bebo, soldat, II, 32.
Bec de corbin, arme, VIII, 20.
— cornu, mot, XI, 98.
BEC-CRESPIN de Boury. V. BOURY.
Bécasse bridée : affaire conclue. Se disait surtout pour mariage contracté. (V. OUDIN, Curiosités.) VII, 60.
BEDAINE. V. BEDÈVE.
BEDÈVE, capne albanais, IV, 341; VII, 263.
Bégace bridée, VIII, 42. V. Bécasse.
Bègues (ancn renomdes), IV, 38.
Béguin : coiffe de nuit d'homme, caprice amoureux, IV, 73.
BÉGUIN, capne, VII, 83, 330.
Belesme, ruisseau, XIII, 55.
Belette, animal, XI, 224.
BELGEBERG. V. VOGELSBERG.
BELGIOJOSO (cte DE), VII, 104. V. BARBIANO.
Belgique, I, 104. V. Gaule, Belgique, Pays-Bas.
Belgrade, VI, 230.
BELGUIDO (DE), I, 372.
Bélier. V. Balle bellinière.
Belis, I, 164. V. VELEZ.
Belitre, mot, IX, 37.
BELJOUYOUSE (cte DE), Milanais. V. BELGIOJOSO.
BELLARBRE, compagnon de Bayard, VIII, 43.
BELLAY. V. DU BELLAY.
BELLEAU (Rémy), IV, 123; X, 300.
BELLE-BOUCHE. V. MARQUIS.
BELLEBRANCHE (abbé DE), II, 249.
Belle-Croix, éminence près de Metz, I, 338; V, 106.
BELLEFOREST, cité, I, 126, 191, 248, 253; III, 29, 31, 79, 108; IX, 127; X, 130; XIII, 16.
BELLE-FORIÈRE, BELLE-FOURRIÈRE, BELLE-FRONTIÈRE (P. DE), III, 19.
BELLEGARDE (DE), Périgourdin, IV, 264.
— (César DE), fils du mal de Bellegarde, IV, 341; VI, 211, 212.
— (P. de St-Lari DE), neveu du mal de Termes, IV, 269; VII, 199.
— (Roger de St-Lari DE), mal, II, 156, 158; IV, 300, 341; V, 156, 157; VI, 202 à 219; VII, 62, 361, 362; VIII, 200, 265, 266, 304; XII, 160.
— (Roger DE), grand écuyer, neveu du mal de Bellegarde, VIII, 257.
— (M. DE), du Périgord, IV, 264.
BELLE-ISLE. V. GONDI.
Belle-mère (juron contre la), IX, 196.
Belle-sœur. V. Mariage.
Belles-Lettres proscrites sous Louis XI et Charles VIII, III, 198.

Belles-Lettres méprisées à la cour. Leur défense et leur protection, III, 198, 244 à 247.
BELLEVILLE (m^on DE), XIII, 27.
— (Mme de Burie, de la m^on de Languilliers), IV, 253 à 256.
— (Marguerite de Culant DE), III, 66.
— V. FUMEL.
BELLIÈRE. V. DU CHASTEL.
BELLIÈVRE. V. POMPONNE.
Bellinière, mot, XII, 291.
BELLOY (DE), IV, 128.
Bellys-Velez. V. Penon.
BELON (Pierre), cité, XI, 320.
BELONA, III, 322.
BELOY. V. BELLOY.
BELUL. V. PRET JOCAN.
Belveder de Rome, I, 308.
Belys. V. Velez.
BELZEBUT, diable, IX, 59.
BEMBO (M.), card^al, II, 240.
BENAVIDES (Man. DE), I, 226.
BENCHEVINY (Bapt.), II, 249.
Bénédictins réformés, III, 268.
BENEDICTUS (J.-F.), cordelier. Sa somme citée, II, 265; XI, 64, 65, 201.
Bénéfices ecclésiastiques, III, 261 à 269.
BENTIVOGLIO (Mme DE), XIII, 17.
— (Alex. DE), I, 336; III, 152.
— (Cornelio), I, 340; III, 152; IV, 45; VII, 312.
BÉON. V. DU MASSEZ.
BEQUIN. V. BEGUIN.
BERBISEY. V. SCERBISEY.
BÉRENGER. V. DU GUA.
BERENQUEL. V. REQUESENS.
BERGAME (J. DE), cité, III, 37, 41, 81, 322.
BERGERAC, IV, 264; VI, 149.
BERGUES, IV, 267.
BERNAGE (M. DE), XI, 50.
Bernardières en Périgord, II, 208; VII, 112 à 115.
BERNARDIN (Franç.), cap^ne corse, IV, 315, 338, 341.
Bernardin espagnol (Repartie d'un), IX, 109.
BERNARDINO. V. BERNARDIN (Franç.).
BERNARDO, cap^ne, II, 279; VII, 8; IX, 294.
— imprimeur. V. TURISSAN.
— (Messer), dicton italien, XI, 105.
Berne, III, 239; V, 144.
BERNEUIL, m^on d'Angoumois, VII, 113.
BERNUY (Aldonce DE), X, 97.
BERRE (DE), cap^ne provençal, VII, 137, 232.
Berri ou Berry, III, 112, 113; VI, 189. V. Ars (Louis D').
Berruyer : berrichon, III, 112.
BERRY (le bailli DE). V. DU MOUSTIER.
— (Charles, duc DE), III, 48, 49.
— (Jeanne, c^sse d'Auvergne, d^sse DE), IV, 72.
BERSELE (DE), I, 277.
BERTAUVILLE (M. DE), V, 231.
BERTHELOMÉ. V. BARTHELOMÉ.
BERTINELLO. V. BALLANDIN.
BERTON DES BALBES. V. BRETON, GRILLON.
BERTRADE, c^sse d'Anjou, XI, 87.
BERTRANDI, garde des sceaux, IV, 148.
— Sa femme, Jeanne de Barras, IV, 148.
BERTRANDO (Sancho), cap^ne, I, 373.
Besançon, II, 101, 178; X, 358, 360.
BESIGNY. V. NANÇAY.
BESME, gentilhomme allemand, V, 223, 229 à 231; VI, 277, 278.
— Sa femme Anne, V, 230.
BESNE. V. BAINES.
BESSARION, card^al légat, III, 70; IV, 142.
BESSEY (H. DE), bailli de Dijon, b^on de Trichastel, III, 19, 20; VII, 385.
Bessonne, mot, X, 312.
BÉTHUNE. V. FLANDRE, SULLY.

BETON. V. BEATON.
Beurre en carême, XIII, 20.
BEUSSERAILLE (Fr. DE), III, 148.
Bevue de Paradin, VII, 168 à 170.
BEYNES. V. ESTOUTEVILLE (J. D'), III, 21.
Beyrouth, IX, 315.
BÈZE (Théod. DE), III, 239, 240; IV, 353; V, 195; VI, 301; XI, 181, 212.
Biard, mot, VIII, 10.
BIBBONA. V. BIBONNA.
Bibat, vivat, acclamation, VIII, 174.
Bibat (vivat et), cri poussé trois fois aux diners de réception de docteurs, VI, 111.
Bible critiquée, V, 51.
Bibliothèque. Mot de Louis XI sur un prélat ignorant qui en avait une très belle, II, 249.
— d'Athènes brûlée, III, 197, 198.
— de Branthôme, XIII, 77.
— de Catherine de Médicis, II, 249.
— de François Ier à Fontainebleau, III, 247.
— du mal Strozzi, II, 249.
— du Roi (la), III, 50.
Bibliothèques, III, 198; IV, 165.
— de Paris possédant des manuscrits de Branthôme : Arsenal, I, 60; Institut, I, 60; Mazarine, I, 60; X, 273, 284; Nationale, I, 59.
BIBONNA (Cecchin DE), II, 32.
Bicoque. V. La Bicoque.
BIDAUT. V. BIDAUT.
— (le président), III, 18. V. Erratum, III, 18, ligne 17.
BIÉ. V. DU BIEZ.
Bielle, IV, 335.
Bienfaiteur. Ce qu'on lui doit passe avant le Roi et la patrie, IX, 257, 284 et suiv.
Biens d'église. Taxe d'aliénation, VI, 246. V. Eglise, III, 262.
BIEZ. V. DU BIEZ.
Bifferie : marchandise de rebut. V. Erratum, VI, 118; X, 195.
Billard de Marie Stuart (tapis de), X, 147.
BIGARAS, III, 110.
Bigearre. V. Erratum, III, 110.
BIGORRE. V. CASTELNEAU.
BIGNY. V. NEUFVY.
Bigu, mot, II, 236. V. Erratum, id.
— (donner le), XII, 309.
Bijarre. V. Erratum, III, 110.
Bijoux à devises, XII, 319, 320.
— de deuil, XII, 147.
— distribués et engagés, I, 328; III, 9.
— redemandés par leurs donateurs, XII, 316 à 320.
— volés pour une maîtresse, XII, 321, 322.
BILLY. V. PRUNAY.
BINASCO, III, 98.
BINCH, BINCHE (Hainaut), VII, 346; XI, 346; XII, 102 à 104.
BINET. V. BOYNET.
— V. VILLAMOR (Carlos DE).
BINS. V. BINCHE.
BIRAGUÉ (Lud. Carle ou Charles DE), I, 159; II, 245; IV, 212, 342; V, 12, 13, VII, 263; VIII, 258, 259.
BIRAGUE (Charles DE), mestre de camp, dit le capitaine Sacremore, VII, 76.
BIRAGUE (René, chancelier, cardal DE), II, 245; IV, 212, 342; V, 12, 13; VI, 82, 84, 280; VIII, 173.
— Sa fille, Françoise de Birague. V. BOURDILLON.
— (les). Leur serment de se faire baptiser à Milan, V, 13.
BIRON (Armand de Gontaut), mal, III, 74, 98, 231; IV, 233, 296; VI, 111, 130 à 165, 185; VII, 51, 63, 192, 385, 386; VIII, 93, 147, 224, 294;

X, 107, 186, 206, 243, 244, 359.
BIRON (Claude de Gontaut), mal, II, 149; VI, 162 à 164, 276 à 278; VII, 386.
— (Foucault de Puybeton, dit le baron DE), VII, 282; VIII, 97, 98.
— V. LA CHAPELLE.
BISAIGNE (Diego DE), V, 92.
Biscains. V. Biscayens.
Biscaye, mot, III, 167.
BISCAYEN (le), IX, 54.
Biscayens, I, 378. V. JAUREGUI.
Bisongne, mot, VII, 29.
Bitarelle. V. L'Habitarelle.
V. Erratum, II, 208.
BIVONS. V. Des BIVONS.
Bizarre. V. Erratum, III, 110, note.
Bizarreries restrictives en amour, XI, 188.
BIZARRO (Il), brigand, VII, 185.
BLACON (M. DE), VII, 145.
— Son fils, gouverneur d'Orange, VII, 145.
BLAISE DE LA RÉOLE, cordonnier, VII, 308.
BLAMONT (Lorraine), XII, 85.
BLANC (Chevalier), VII, 19.
BLANC, enseigne, V, 302.
Blanc et noir, couleur de veuve, IV, 87.
— et rouge d'Espagne pour la toilette, XII, 148.
BLANCA. V. BLANQUE.
BLANCHARD, V. DU CLUZEAU.
BLANCHE. V. REINE.
BLANCHE DE BOURGOGNE. V. BOURGOGNE.
BLANCHE DE CASTILLE, reine de France, X, 219, 275; XI, 258. (Le proverbe cité p. 258 ne la concernait point.)
BLANCHE D'EVREUX, reine de France, IV, 71.
BLANCHE-MARIE. V. SFORCE (François).
BLANCHE-ROSE (duc DE LA). V. SUFFOLK.
BLANCHEFORT DE St-CLÉMENT (Jean DE), III, 27, 66, 67.
Blanchisseuse devenue duchesse, II, 226.
Blangy, VII, 225.
Blanque : billet de loterie, XI, 245.
— monnaie, IX, 178.
Blasonner, mot, XI, 238; XII, 272.
Blasphémateurs et Blasphèmes, II, 201, 202, 284; IX, 50, 191 à 216.
Blasquia. V. Valachie.
Blaye, IV, 263; VI, 182; VII, 65; VIII, 223; IX, 260; X, 78; XIII, 40.
BLÉRÉ (Mme Philippe, dame DE), VIII, 295.
Blessé se recousant le ventre sur le champ de bataille, IX, 113.
— sur chaise nattée (Transport de), VII, 87.
Blessures guéries par l'eau, VI, 53. V. DOUBLET, St-JUST D'ALLÈGRE.
— guéries par sortilèges. V. St-JUST D'ALLÈGRE.
— reçues à la guerre, VII, 37 à 48.
Blocqus (Blockhaus), mot, VII, 247.
Blois (ville et château), I, 12; III, 72, 87, 113, 156; IV, 89, 135, 214, 294; V, 166, 199, 240; VI, 137; VII, 103, 219, 236, 303; VIII, 20, 103, 173, 275, 279, 280; IX, 116, 204; X, 5, 8, 11, 14, 33, 47, 51, 62, 63, 108, 208; XI, 123; XII, 200, 323, 407, 417.
BLOIS (Charles, cte DE), XII, 396.
BLOMBERG (Barbe DE), II, 148.
BLOSSEC ou BLOSSET (DE), VII, 120.
BLOSSET. V. FONTAINE.
BOAISTUAU (P.), X, 296.
BOBADILLA. V. BOHADILLA.
BOBIGNY ou AUBIGNY (Mézières DE), huguenot, VI, 46.

BOCCA-NEGRA, capne, I, 374.
BOCCACE, cité, II, 209; X, 321, 325, 340 à 345; XI, 42, 100, 198; XII, 8 à 15, 31, 58, 199, 344.
BOCHETEL (Jeanne DE), X, 95.
BOCHETEL (Marie DE), X, 97.
BÖCSOZEL DE ROCHE (H. DE), IX, 313.
— (P. DE), V. CHASTELARD.
BOEMONT, capne, I, 374.
BOESA ou LOAISA (Garcia DE), archevêque de Tolède, II, 107, 109.
BOESSE. V. BOISSE.
Bœufs conduits en Bavière, I, 366.
BOHADILLA le retondeur, I, 266.
Bohême, I, 127, 146, 151, 152; VI, 305; IX, 17; XII, 401.
Bohèmes, VII, 13.
Bohémienne à cheval. V. Costume.
BOHIER. V. St-CIERGUE.
Bois (inflammabilité de divers), XII, 60.
Bois de Boulogne à Paris, VIII, 263. V. Madrid, château.
Bois de la vraie croix. V. Croix.
BOISDAUPHIN (René DE), X, 94.
BOIS-FÉVRIER (M. DE), X, 48.
BOISJORDAN. V. BOISJOURDAN.
BOISJOURDAN (M. DE), IV, 269; V, 212; VI, 49; VII, 199.
Bois le Duc, I, 104, 105.
BOIS-SEGUIN (M. DE), IV, 238.
BOISSE (Escodeca DE), VII, 33.
BOISSERON, capne, VII, 173.
BOISSY (Artus Gouffier DE), gd maître, I, 268; IX, 263.
BOISSY (Claude Gouffier DE), I, 293; IV, 107, 328; VIII, 61; IX, 230.
— (P. Gouffier DE), abbé de St-Denis, X, 20.
Boissy St-Léger, écurie, IV, 107.
BOISY. V. BOISSY.
Boîtes d'Angleterre, XIII, 31.
Boiteux (attendre le), mot, VI, 86.
BOIVIN. V. BOYVIN.
BOLEYN. V. ANNE.
BOLIERS. V. CENTAL, MANEZ.
BOLOGNE (mon DE), XII, 289.
Bologne, I, 107, 108, 305, 364; II, 212; III, 96, 152, 160, 322; IV, 158; XIII, 17. V. St-JEAN.
— (Epée et poignard de), IV, 82.
— (Robe à la mode de), X, 345.
Bolus, bol pharmaceutique, IV, 244.
Bombardes. V. Artillerie.
BOMBIN (Juan), VIII, 30 et suiv.
Bon (le), mot, IX, 50.
BON (Hélène), X, 95.
— (Pierre). V. MEUILLON.
BONAPARTE (Jacques), cité, I, 321.
BONCALO (Hernandez), capne, I, 374.
BONELLI (M.). V. ALEXANDRIN.
Bonhomme (le), palefrenier, XIII, 21, 34.
BONHOMME COLAS, surnom, I, 186.
BONIFACE. V. LA MOLE.
BONIFACIO DE PARME, II, 22.
BONNASSE, capne, V, 236.
Bonne (la garder), terme, XII, 25.
BONNEAUX. V. EXÉCUTION.
BONNEFILLE (Le Voyer DE), X, 99.
BONNEGARDE, capne, V, 184, 185.
Bonnes fortunes mystérieuses, XI, 261 à 269.
BONNESTABLE (Jeanne DE), X, 91.
BONNET, capne, VII, 22.
Bonnet de César Borgia, II, 217.
— de Charles Quint, I, 109.
— de François de Guise, V, 152.
— à plume guelfe ou gibeline, XI, 344, 345.
— d'écarlate enrichi de pierreries, I, 110.

Bonnet rouge de pâtissier, XII, 203.
— rouge galonné d'or des bandes du Piémont, VII, 259.
— rouge à plume de coq des bretteurs, IV, 276.
Bonnets, IV, 257.
Bonneval en Beauce, abbaye, V, 310; VII, 8.
BONNEVAL en Limousin (mon DE), V, 46. V. BOURLEMONT (Jeanne DE).
— (Gabriel DE), Limousin, VIII, 139.
— (G. DE), sénéchal du Limousin, III, 27, 147, 177; V, 46; XII, 167.
BONNEVAL DE CHASTAING (G. DE), X, 16.
BONNEVILLE (Despert DE), III, 19.
Bonnivet, château, III, 213.
BONNIVET (François Gouffier DE), évêque, puis colonel, I, 149; II, 176; III, 152; IV, 80; VII, 162, 256 à 265; XII, 160.
— (Guill. Gouffier DE), amiral, I, 329; III, 99, 103, 110, 111, 203, 212 à 219, 309; IV, 126, 342; V, 263; VIII, 204, 205, 215; IX, 223; XII, 168, 201 à 204, 352, 353.
— (Henri Gouffier DE), II, 176, 177.
BONNOUVRIER (DE), VII, 66.
BONPORT (l'abbé DE). V. CLERMONT-TALLART.
Bons mots, II, 213; VII, 184, 185; IX, 208 à 210, 254. V. Jeux de mots, Reparties.
Bonshommes (Minimes), près Paris. Leur église, X, 22.
BONTEMS (Pierre), III, 328.
BONVISI, LUCQUOIS, banquier de Lyon, XI, 65.
BORDAS DE DAX, capne, VII, 218; IX, 240.
BORDEA. V. BORDELLA.
Bordeaux, III, 286; IV, 143, 147, 232, 254, 263; V, 69; VI, 167 à 169, 174; VII, 241, 292, 367; VIII, 247; IX, 121; X, 79, 80, 154, 176, 205, 206, 330; XI, 43; XII, 164, 252, 319, 409; XIII, 35, 64, 74. V. CARLE.
BORDELLA (Ang. DE), VII, 107. Nom falsifié, cité d'après un texte qui porte BORDEA.
BORDES. V. DES BORDES.
BORDÉSIÈRE. V. LA BOURDAISIÈRE.
BORGIA (César), duc de Valentinois, I, 177, 196; II, 210 à 227, 338; XII, 160, 397; XIII, 107.
— Son père Alexandre VI, pape. V. ALEXANDRE.
— Son frère Jean, duc de Gandia. V. GANDIA.
— (Lucrèce), duchesse de Ferrare, II, 295; III, 189, 190; VIII, 31; X, 278.
— (Rod.), II, 210.
BOSCO (le), III, 178.
BOSCOZEL. V. BOCSOZEL.
BOSELET (M. DE). V. BOCSOZEL (H. DE).
BOSNIE, VI, 228.
BOSSULUS (Math.), précepteur, II, 121.
BOSSUT (Anne de Bourgogne, csse DE), IV, 97.
— V. LONGUEVAL, II, 117.
BOTHWEL (cte DE), X, 114, 351, 352.
BOTIÈRES. V. BOUTIÈRES.
Bottes de César Borgia, II, 217.
— du duc de Saxe, I, 93.
Bottier contraint de manger ses bottes, II, 119.
Bottine à bouclettes, XI, 342.
— empoisonnées, I, 140.
Boubance : appareil, gd train de maison, X, 107.
BOUCARD (M. DE), IV, 113, 180; V, 281.
BOUCCARD. V. BOUCARD.
BOUCHAGE. V. DU BOUCHAGE.
FOUCHAL (DE), I, 300.
BOUCHARD. V. AUBETERRE.

BOUCHAVANNES (M. DE), IV, 358.
Bouche de la m^on de Bourgogne. V. Lèvre autrichienne.
Bouche, service particulier de la bouche du Roi, III, 22. V. Commun.
Bouché, mot, XI, 261.
BOUCHEMONT (M. DE), VI, 184.
BOUCHER DE VASSY, surnom, V, 154.
BOUCHET. V. DU BOUCHET.
— (Jean), cité, I, 382; III, 49, 50, 122; XII, 282.
— (Guillaume), cité par erreur, III, 122. V. BOUCHET (Jean).
Bouchonné, mot, XII, 135.
BOUCICAUT (Jean le Meingre), m^al, IX, 170.
— V. BOUSSICAUD.
BOUCIQUAUT. V. BOUCICAUT.
Bouclier. V. Rondelle.
— de Barcelone, IV, 82.
Bouclier d'écaille de tortue, II, 251.
Boucon, mot, IV, 75.
— gallant, mot, VII, 379.
— italiano, poison, III, 45.
Bouffons, I, 233, 252; II, 268, 273 à 275; IV, 187, 188; XII, 334. V. BRUSQUET, CHICOT, COLIN, GUY, LA FARCE, L'ANGELY, LEGAT, MORET, LE GREFFIER, SÉVIN, SIBILLOT, TRIBOULET, THONY. V. Fou de Louis XI.
BOUGOIN. V. ESPANES.
BOUILLON. V. LA MARK.
— V. TURENNE.
— (m^on ducale DE), IV, 15; IX, 278, 279.
— (Godefroy DE), IX, 279; X, 34, 36.
— (G.-R. DE), IV, 17.
BOUILLY. V. BROUILLY.
BOULAN, BOULEN. V. ANNE DE BOLEYN.
BOULAINVILLIERS (Ph. DE), I, 96. V. DAMPMARTIN.
BOULANGER (gentilhomme), surnom, IX, 68.
Boulets de bronze et de marbre de onze palmes de tour, VI, 228. (Si la palme compte ici pour quatre doigts, on conservait à Narbonne en 1860 des boulets de pierre plus grands; ils avaient un mètre de diamètre. Des comptes de taille de boulets semblables (XVe siècle) sont encore aux archives communales de Bordeaux.)
BOULIERS. V. CENTAL, MANEZ.
Boulogne, I, 105; III, 53, 78, 239, 320; IV, 129, 288, 328; V, 182; VII, 166, 253; IX, 245; XIII, 44.
BOULOGNE (m^on DE), X, 34, 36, 37.
— (Eustache, c^te DE), X, 36.
— (Jean III de la Tour, c^te d'Auvergne et), III, 21.
Boulonaise (Robe). V. Bologne.
BOUNIÈRE (Ch. DE), IV, 94.
BOURACHIO (Jean), V, 225.
BOURBON. V. CONDÉ, MONTPENSIER, NAVARRE, NEVERS, VENDOME.
— (m^on DE), IV, 28; V, 294; X, 273.
— Bravoure de ses princes, IV, 28.
— Leur amoureuse complexion, V, 264.
BOURBON (la dame ou Mme DE). V. ANNE DE BEAUJEU.
— (Charles DE). V. CONDÉ (Louis de Bourbon, p^ce DE). V. SOISSONS, VENDOME.
— (Charles DE), card^al, III, 285; IV, 27; V, 277; VI, 20; X, 108, 180, 181.
— (Charles, duc DE), connétable, I, 30, 155 à 157, 242, 273, 277, 278, 286, 298 à 334, 345, 371; II, 89, 154, 241; III, 107, 119, 158, 213, 217, 240, 241, 294, 296, 300, 301; IV, 19, 20; VI, 10, 173, IX, 218, 226, 295, 297, 298; XII, 410; XIII, 21, 22.

BOURBON. Sa sœur Louise, X, 87.
— (François DE), père du connétable, VI, 9 à 11.
— (François DE), duc de Chatellerault, I, 299.
— Françoise DE), femme de Henri-Robert de la Mark, X, 91.
— (Henri DE). V. BEAUPRÉAU.
— (Jacques, bâtard DE), III, 35; VI, 234; VIII, 120.
— (Jacques DE), c^te de la Marche, mari de Jeanne II de Naples, II, 101; X, 355 à 358.
— (Jean et Louis DE), fils du duc Charles de Vendôme, II, 283.
— (le duc Louis DE), VIII, 281, 282.
— (c^te DE). V. MONTPENSIER.
— (Mathieu, g^d bâtard DE), III, 21, 29, 31, 32, 35; IV, 240.
— (Pierre DE), régent, X, 266, 270.
— (Suzanne DE), fille de Louis, p^ce de La Roche sur Yon, X, 87.
— L'ARCHAMBAULT, BAINS, X, 69.
Bourbon (Salle), XII, 33.
BOURBON-CONTI (Louis DE), X, 103.
Bourbonnais, III, 177.
Bourbonnien : Bourbonnais, III, 168.
Bourdeaux. V. Bordeaux.
Bourdedieu. V. Bourg-Dieu.
Bourdeille ou Bourdeilles, château, XIV, 24, 48, 64.
— grosse tour, II, 239. — Elle devait faire partie du château de Bourdeilles qui se reliait au mur d'enceinte de la cité de Périgueux. Un autre poste fortifié dit Bourdeilles faisait partie du château d'Agonac qui n'était pas éloigné de Branthôme.
BOURDEILLE (famille DE), XII, 232; XIII, 37, 53.
BOURDEILLE (Armes de), I, 81.
— (Trésor des chartes de), XIII, 39, 42.
— (André DE), père de Br., sénéchal du Périgord, I, 27, 28; III, 108; XII, 106; XIII, 6, 37, 41, 44, 61, 62, 89, 90.
— Sa femme, Jacquette de Montberon. V. MONTBERON.
— (Angelin DE), personnage imaginé, VII, 106, 107; XIII, 42, 43. V. BORDELLA.
— (Anne DE), XIII, 12, 13.
— (Archambaud DE), XIII, 43.
— (Arnaud DE), frère du cardinal, aïeul de Branthôme, III, 266; VII, 106; XIII, 43, 44.
— (le card^al DE), archev. de Tours, III, 122, 266; VII, 106; XIII, 43.
— (Cl. DE). V. MATA.
— (Cl. DE), c^te de Montrésor, I, 64; XIII, 72, 76.
— (Elie ou Hélie DE). V. BOURDEILLE (le card^al DE).
— (Fr. DE), évêque de Périgueux, cousin de Br., I, 26, 265; XIII, 99, 100.
— (François Ier DE), XIII, 7, 12 à 14.
— (François II DE), père de Br., I, 7; II, 238, 239; XIII, 5 à 34.
— Sa seconde femme, Anne de Vivonne de La Chastaigneraie, mère de Br., I, 7.
— (Hélias DE), XIII, 43.
— (Henri DE), fils d'André, I, 27, 29; XIII, 5, 64 à 68, 71, 72, 75, 87.
— (le cap^ne Jean DE), frère de Br., I, 8, 96; II, 243, 244; III, 267; IV, 282, 300, 342; VI, 53, 149; VIII, 126, 127, 203 à 205; XII, 106, 161, 231; XIII, 6, 43, 62.
— (Jean DE), b^on d'Ardelay, père de Br. V. ARDELAY.
— (Jean ou Jehan DE), père du

card^al. V. BOURDEILLE de Naples.
BOURDEILLE (Jeanne DE), c^sse de Duretal. V. DURETAL.
— (Louise DE), tante de Br., IX, 203; X, 11; XIII, 10 à 12.
— (Madeleine DE), sœur de Br., XII, 209; XIII, 64.
— (Pierre DE). V. BRANTHOME.
— (Yvon DE), XIII, 42.
— (Renée DE), c^sse d'Aubeterre. V. AUBETERRE.
BOURDEILLE de Naples (m^on DE), VII, 104 à 106.
BOURDET dit le BRULÉ, cap^ne, VII, 329, 330; XII, 242.
— dit ROMEGOU. V. DU BOURDET.
BOURDEZIÈRE. V. LA BOURDAISIÈRE.
BOURDIGNÉ (J. DE), cité, X, 276, 337, 362; XI, 30.
BOURDILLON (Imbert de la Platière DE), m^al, I, 142; III, 21, 27; VI, 61, 77 à 89; X, 300.
— (Jehan DE), III, 21, 27.
BOURDIN DE VILLAINES (Jacques), IV, 182; X, 98.
— Sa femme Marie Bochetel. X, 97.
BOURG (M. DE), VI, 54.
— V. DU BOURG.
— en Bresse, XI, 229.
Bourg-Dieu, VIII, 253, 254.
Bourg sur mer (Gironde), I, 368; VI, 152, 175; IX, 51.
BOURGEOIS (Jean), prédicateur, IX, 201.
Bourgeoise. V. Costume.
Bourges, I, 12; V, 155, 236; VI, 260; VII, 132; VIII, 187, X, 256, 269.
— (la tour de), III, 79, 81. V. CHALON (Phil. DE).
Bourgogne, I, 108, 140, 148, 361; II, 162, 189; III, 120, 326; IV, 25; V, 99, 100; VI, 98, 122, 304; VII, 142; VIII, 26; IX, 243; X, 76, 215, 254; XII, 99, 100, 272.
Bourgogne (ducs DE). V. CHARLES, JEAN SANS PEUR, OTHELIN, PHILIPPE LE BON, etc.
— (ducs DE). Leurs tombeaux, XII, 99.
— (ducs DE). Leur forte lignée, V, 97.
— (hôtel de). V. Hôtel de Bourgogne à Paris.
— (Tour de), à Rhodes, VI, 232.
— (Vins de), X, 76.
Bourgogne (le gouverneur de). V. BAUDRICOURT (m^al DE), III, 21.
— (le grand bâtard de). V. ANTOINE DE BOURGOGNE, III, 21.
— (le m^al DE). V. HOCHBERG DE ROTHELIN (Phil. DE), III, 19, 21.
BOURGOGNE (Anne DE). V. BOSSUT.
— (Blanche DE), XI, 35.
— (Marguerite DE), XI, 35.
— (Marie DE), fille de Charles le Téméraire, dite Mlle de Bourgogne, III, 123, 341.
BOURGOING, médecin, X, 135.
Bourgueil, abbaye, III, 61; VIII, 236. V. MAILLEZAIS.
Bourguignon (Dicton), VII, 273.
Bourguignotte, mot, I, 278.
Bourle, mot, IX, 138.
BOURLEMONT (R. d'Anglure DE). V. GIVRY père.
— (Françoise DE), X, 9.
— (Jeanne DE), V, 45.
BOURNAZEL ou BOURNEZEL (b^on DE), XII, 409.
BOURNEZEL (Pierre DE), VIII, 22.
BOURNIQUEL (v^te DE), V, 245.
Bourre (sous), terme, VI, 86; IX, 110.
Bourreau décapité, X, 152, 153.
— de Marie Stuart, X, 143 à 148.
— Suspect d'avoir violé le ca-

davre de Marie Stuart, X, 147. (La façon littéraire et dégagée dont ce soupçon est émis ne permet guère de l'accepter.)
BOURROUGE DU HALLOT (Michel DE), VIII, 284.
Bourru, mot, IV, 361.
BOURY (Du Bec Crespin DE), VII, 148.
Boussac, X, 38.
BOUSSICAUD (les deux frères), VIII, 113 à 115.
— le jeune. V. ci-dessus.
BOUTEFEUX. V. Capitaine.
BOUTEILLES. V. card^al et m^al DES BOUTEILLES.
Bouteville, château, V, 231.
BOUTIÈRES (G. Guiffrey DE), IV, 38, 47 à 51.
Boutons de diamants gravés d'hiéroglyphes, XI, 124.
Bouttade : bouteillerie. V. Erratum, III, 276.
Bouvines, V, 299.
BOVELLE (Ch.), XI, 286.
BOVILLUS. V. BOVELLE.
BOYGEAUMON ou BOYGAUMONT (DE), VI, 54.
BOYJOURDAN. V. BOISJORDAN.
BOYSSERON. V. BOISSERON.
BOYSSOMPIERRE. V. BASSOMPIERRE.
BOYVIN. V. BEAUVIN.
BOZOLLO (Fed. DE), VIII, 35.
BRABANÇON. V. BARBANÇON.
— I, 99; II, 188.
BRABANT (duc DE), I, 49.
BRACCHEO (Braccio), II, 22. V. Erratum, id.
BRACCIANO. V. URSINS.
BRACCIO. V. BRACCHEO.
Bracelet à portraits, XII, 316.
BRACHET (Marguerite), X, 100.
BRACQUAMONT (Gonzalle DE), I, 165. V. BRAGAMONT (?).
Bracquemard : poignard, III, 260.
BRADAMANTE (la belle), de l'Arioste, VI, 276; XII, 383.
BRAGAMONT, cap^ne, I, 373. V. BRACQUEMONT (?).
BRAHEM-EMBARÉ. V. IBRAHIM.
Braire, mot, XII, 158.
BRAMBARE. V. IBRAHIM.
BRANCACCIO (Giulio). V. BRANCASSO.
BRANCASSO, BRANCAZZO (G.), II, 45; IX, 290.
Branché : pendu à un arbre, I, 101.
Branchier, mot, XI, 12.
BRANDEBOURG (Albert, m^is DE), II, 13; III, 172, 298; V, 106, 199.
BRANDON, comm. de la gabelle, II, 238.
Branle, danse, X, 238; XII, 294.
— de la Torche et de la Gaillarde, XII, 294.
Branthôme (abbaye, ville et château de), I, 8, 21; II, 174, 175; III, 264, 267, 268; XIII, 52, 55, 64, 67, 74, 78, 81, 83, 84, 86. V. Erratum, I, 5. V. BOURDEILLE (Pierre DE).
BRANTHOME (Pierre de Bourdeilles, abbé DE), jugé par lui-même, XIII, 79, 80.
— Son nom, I, 5, 6. V. Erratum, I, 5, 6. (« Brantosma, Brantosmium » en sont les plus anciennes formes.)
— Sa famille. V. BOURDEILLE, ARDELAY, DAMPIERRE, DU FOU, GREZIGNAT, LA CHATAIGNERAIE, MONTBERON, VIVONNE, etc.
— Son éloge, par Mérimée, I, 5 à 43.
— Pourquoi il écrivit ses Mémoires, I, 50.
— Son faux portrait, I, 66.
— Ses armes et son armure, XIII, 55, 77.
— Sa bibliothèque, XIII, 76.
— Ses diamants, XIII, 82.
— Son linge, XIII, 56.
— Ses serviteurs et ses soldats, XIII, 54 et suiv.

BRANTHOME, Son médecin et son apothicaire, XIII, 87.
— Son enterrement, XIII, 54, 86.
— Son tombeau, XIII, 52, 53.
— Son testament, I, 32; XIII, 51 et suiv.
— Ses legs, XIII, 54 et suiv.
— Ses dettes et créances, I, 218; XIII, 59 à 66.
— Ses procès, XIII, 66, 74.
— Sa conseigneurie de Branthôme et ses débats d'intérêts de famille, XIII, 67 et suiv.
— Sa généalogie par Clérambaut, I, 66; XIII, 6.
— Sa descendance actuelle, I, 51, 53.
— Sa vie. Principaux témoignages personnels, I, 77, 82, 83, 85, 107, 124, 144, 163, 164, 168, 190, 191, 230, 248, 289, 297, 320, 321, 325 à 331, 346, 350, 364, 380; II, 38, 75, 123, 174, 175, 190, 218, 220; III, 50, 72, 260, 263, 267, 268, 339; IV, 124, 126, 144, 154, 308, 355 à 357, 361; V, 39, 61, 67, 144, 150, 155, 175, 176, 178, 189, 217, 220, 238, 268, 271, 273, 287, 288, 308; VI, 12, 13, 20, 21, 23, 27, 28, 58, 62, 65, 66, 74, 91, 94, 128, 138, 139, 145, 166, 169, 190, 191, 195, 204, 205, 206, 208, 213 à 219, 282, 306, 307; VII, 27, 35, 39, 41 à 44, 61, 72, 76, 77, 105, 108 à 111, 120, 122, 124, 135, 212 à 221, 257, 274, 286, 288, 293, 297, 298, 318, 321, 336, 337, 340, 341, 343, 351, 353, 362, 377, 386, 387; VIII, 57, 63, 68, 111, 113, 116, 130, 135, 172, 173, 200, 201, 232, 255, 260, 266, 279, 290, 294; IX, 13, 23, 25, 59, 62, 64, 74, 79, 90, 93 à 98, 102, 103, 167, 171, 182, 185, 187, 258, 262, 264, 266, 268, 269, 274, 275, 281, 304, 320; X, 15, 23, 25, 37, 38, 60 à 62, 64 à 67, 70, 71, 78, 114, 120, 131, 132, 169, 170, 174, 175, 189, 195, 209, 232, 249, 276, 288, 290, 292, 294, 297, 306, 308, 318; XI, 18, 50, 57, 79, 84, 130, 136 à 138, 140 à 142, 147, 211, 228, 271, 295, 302, 308, 326, 363; XII, 7, 44, 46 à 53, 67, 68, 77, 89, 91 à 94, 99, 109, 111, 124, 137, 151, 156, 165 à 175, 190 et suiv., 204, 205, 211, 219, 250 à 255, 257 à 269, 352, 353, 357, 370, 371, 385, 412, 418, 424, 425.
BRANTHOME. Ses œuvres. — Dates de leur composition, I, 44, 45.
— Communication de ses manuscrits au duc d'Alençon, à Marguerite de Valois, I, 51; X, 185; XIII, 58, 104.
— Copies manuscrites connues, I, 59, 60; XIII, 57.
— Manuscrits annoncés et perdus, ou non exécutés, I, 53, 54; V, 158; VIII, 175; XI, 160; XII, 435 à 437.
— Changements et corrections dans son œuvre, I, 46, 51, 53, 56, 147.
— Ses citations sincères d'abord, dissimulées ensuite, I, 46.
— Ses citations inexactes, XIII, 94.
— Son abus des emprunts aux textes de l'antiquité, XIII, 94.
— Prolixité de ses discours, XIII, 103, 104.
— Ses compilations plus ou moins déguisées, XIII, 97, 98.
— Son manque de méthode, XIII, 96 à 98, 100 à 102.
— Ses redites, XIII, 94, 95, 98 à 100.
— Son admiration pour les

Gascons et pour les Espagnols, XIII, 99, 103, 104.
BRANTHOME. (Œuvres de). Ordre, divisions et subdivisions, I, 70, 71. — Editions successives, I, 60 à 69.
— (Texte de). Ses variantes ne méritent pas l'étude. Ecrire en même temps « Cochonas » et « Coconas », « Cornices » et « Corniches », t. II, p. 136, « semon » ou « c'est mon », « avec » ou « aveq » ou « avecques », t. XII, p. 205, prouve moins l'incertitude de la langue que la négligence des copistes.
— Ses dédicaces et préfaces, I, 47 à 50, 77, 82, 83.
— (Livre faussement attribué à), I, 65.
— Ses principales erreurs et inexactitudes, I, 282, 335 (V. Erratum); II, 41, 88, 105, 124, 141, 148, 165, 187, 214, 224; III, 16, 28, 70, 83, 93, 94, 102, 205, 257, 316; IV, 30, 72, 140, 234, 258; V, 99, 315 à 317; VI, 236, 267, 296; VII, 12, 63, 107, 112, 121; IX, 45, 122, 123; X, 26, 93, 157, 214, 320, 325, 330, 331, 335, 358; XI, 35, 36, 51, 56, 133, 135, 152, 276, 328, 332; XII, 16, 54, 77, 107, 119, 135, 152, 162, 214, 277, 282, 342, 384, 402, 419.
BRANTÔME. V. BRANTHOME.
Brassac, V, 234.
Brassard, pièce d'armure, VIII, 52, 122; XIII, 77.
BRASSANT. V. BRESSANT.
Bravache, IX, 11.
Brave. V. Capitan.
Brave : bien mis, bien vêtu, IV, 283.
Braves. V. Bravos.
— (faux), III, 117 à 119.
Bravement : bellement, VIII, 114. — On disait « se sauver bravement ». On dit encore dans les campagnes « il est mis bravement » de quelqu'un qui a fait toilette.
Bravigant, mot, IX, 267.
Bravos, souteneurs, XII, 367.
BRAY (DE), trésorier, XI, 112, 113.
Bray sur Somme, III, 66.
BREDERODE (H. DE), II, 163.
Bregerat. V. Bergerac.
Brehaigne et stérile : incapable d'engendrer et n'engendrant pas, XI, 75.
BREMIEN (Grillet DE), VIII, 172.
Brenta, rivière, IX, 48.
Brescia, II, 205, 206; III, 135, 136, 145, 160, 319, 322; V, 161; VII, 75; VIII, 119.
Brésil, bois, XI, 351.
— pays, II, 96.
BRESSAUT DE LA ROUVRAYE (DE), II, 18. V. ROUVRAY (?).
Bresse, province, III, 135; VII, 305; VIII, 282. V. SAVOIE (Philippe DE).
— V. Brescia.
Bressuire, VII, 243.
BRESSUIRE (J. de Beaumont, sr DE), sénéchal de Poitou, III, 51 à 70.
— Sa fille Louise. V. VIVONNE (André DE).
Brest, VI, 183. V. Sourdéac.
Bretagne, I, 184; III, 55, 66, 119, 130; VI, 183, 197, 198; VII, 184, 200, 292; VIII, 12, 26; IX, 285; X, 3, 11, 27, 268; XI, 77, 79; XIII, 7, 53. V. ANNE, V. MAREUIL, Prêtre breton lutteur.
BRETAGNE (duc DE), III, 49.
BRETAGNE (mon DE), VIII, 194.
Bretagne (grande), XIII, 38.
BRETAGNE, héraut, X, 17, 24.
BRETON (le chevr). V. GRILLON.
Bretons. V. Bretagne.
BREUIL. V. DU BREUIL.
BREVET, capne, VIII, 201.
BREZAY. V. BREZÉ.

BREZÉ (Artus de Maillé DE), V, 296; VI, 186; VII, 190.
BREZÉ DE MAULEVRIER (Jacques DE), I, 193.
BREZÉ (L. DE), cte de Maulevrier, gd sénéchal de Normandie, III, 326.
— (Françoise DE), dsse de Bouillon, X, 87.
— Sa fille Diane, X, 90.
— (Louise DE), dsse d'Aumale, V, 205; X, 87.
BRIAGNE, capne, VIII, 279.
BRIANTES (DE). V. DU MOUSTIER.
Bricaros, vase à boire, III, 331.
BRICHANTEAU. V. BEAUVAIS-NANGIS.
— DE NIGELLES (Jean St-Martin), capne, IV, 303; VII, 119, 132.
BRIÇONNET (G.), cardal de St-Malo, III, 88.
— (P.), général des finances, III, 18.
Brie, province, IX, 310.
BRIENNE (Gautier DE), III, 297.
— (le perroquet de Mme DE), IX, 82.
BRIET ou GUYON, Comtois, II, 178, 179.
Brigand. V. Erratum, VII, 12.
Brigands. V. Bandouliers.
Brigandine, III, 24. V. Erratum, VII, 12.
Brigantin : navire léger armé en corsaire (brigand de mer), III, 22.
BRIGNOLES, VII, 252; IX, 230.
BRIGNOLLE, capne, VII, 120.
BRILHAC ou BRILLAC (Ch. DE), III, 12, 18.
BRILHAC (René DE). V. ARGY.
BRIMEU. V. HUMBERCOURT.
Bridement : bridement, manière de brider, XI, 152.
Brindes, mot, XI, 97.
BRION, capne, VII, 133.
BRION (Ph. Chabot, cte DE), V. CHABOT.
— Sa femme, Françoise de Longwy, X, 87; XII, 252.
BRION. Son fils, Fr. Brion de Mirebeau, IV, 26.
— (Mlle DE), X, 100.
— (Bon DE). V. BIRON.
— CHABOT (Françoise DE). V. BARBEZIEUX.
BRIQUEMAUT ou BRIQUEMAULT (Fr. DE), IV, 341; V, 131, 281; VI, 269.
BRISSAC. V. COSSÉ.
— (Charles Ier de Cossé, cte DE), mal, I, 8, 206, 352, 353; II, 61, 237, 244; III, 149, 227, 333, 334; IV, 291, 329 à 352; V, 15, 22, 27; VI, 131; VII, 25, 26, 38, 310; VIII, 161, 179, 205, 303; XII, 151, 152.
— Charlotte Le Picart d'Esquetot d'Estelan, sa femme, IV, 349, 350; VII, 277, 278, 336; X, 88.
— Charlotte Gouffier (mère du mal Charles Ier DE), III, 334; IV, 330.
— (Timoléon de Cossé, cte DE), fils aîné du mal Charles Ier de Cossé, I, 16; IV, 356; VI, 21, 123; VII, 140, 208 à 210, 240, 277 à 296, 304; IX, 39. (V. Erratum, IX, 39. Omission d'alinéa.)
— Ses filles Diane et Jeanne de Cossé, I, 350; VII, 279; X, 101. V. MANSFELD (csse DE).
— Mlle de Beaulieu, sa bâtarde, X, 102. V. BEAULIEU.
— Son bâtard, A. de Cossé, évêque de Coutances, IV, 352.
— (Charles II de Cossé), mal, VII, 61, 63, 239, 240, 296 à 310; X, 94.
— Judith d'Acigné, sa première femme, VII, 336; X, 94.
BROC (François DE), X, 102.
Brochée (étoffe), ou plutôt réseau ouvré et croisé de fils

d'or, d'argent et de soie rapporté de Naples par Louis d'Ars, III, 113. V. Erratum, III, 113, note 2.
Brodequiné, mot, XI, 291.
Broderie de jais, VII, 336.
Brodeurs de Milan, XI, 145.
Brodure : broderie, XIII, 24.
Brodures (paire de) : bande de broderie, XIII, 23. Elle se mettait généralement en bordure, et l'ornement de cette bordure a pris le même nom, car brodure n'est qu'une interversion de bordure.
BROSSE (DE), V. ETAMPES, PENTHIÈVRE.
Brou (église de), XI, 229; XII, 101.
Brouage, I, 23, 31; II, 96, 123, 124; V, 217, 218; VI, 31, 138, 148, 183; VII, 65; X, 65.
BROUILLAC (DE), XIII, 26, 27.
BROUILLY, écuyer, VII, 87.
— (Mlle DE), X, 102.
Bruges, I, 104.
BRULART (Marg. Chevalier, femme de Pierre), X, 98.
BRULE-BANC. V. CAPITAINE.
BRUMET (Jul.), III, 19.
BRUNET. Son manuel du libraire, cité, I, 64.
— (DE). V. PANAS.
BRUNO, capne, IV, 342. V. BUNO.
BRUNSWICK (duc DE). Charles-Quint s'en défie, IV, 29; X, 323. V. BRUNSWICK (Henri duc DE).
— (N. duc DE), V, 111.
— (Othon DE), IV, 29; X, 323, 334.
— (un prince DE), V, 111.
— LUNEBOURG (Henri, duc DE), IV, 29; X, 323.
Brusq, mot, II, 160.
BRUSQUET, maître de poste et bouffon du roi, II, 252 à 277.
— Sa femme, II, 261 à 263.
Brutte, mot, II, 67.
Bruxelles, I, 105, 120, 122, 127; II, 163, 166, 167, 172; VIII, 124; XII, 105, 272.
BRYON. V. BRION.
BU (Guill. DE), IX, 255.
BUCCANAN. V. BUCHANAN.
Bucentaure, mot, IV, 85.
BUCHANAN (G.), VII, 278; X, 130.
BUCHON, cité, I, 5, 200; IV, 290.
BUDE, X, 337.
BUDÉ (G.), III, 247.
BUEIL (Honoré DE), sr de Fontaine-Guerin, VI, 15; VIII, 169; X, 97; XII, 292.
— Sa femme Anne de Bueil, X, 97.
— (Jean DE), cte de Sancerre, X, 97.
— Sa femme, Anne de Daillon, X, 97.
— (Louis DE), cte de Sancerre, IV, 62 à 69, 321; VI, 97; VII, 184; VIII, 259, 260.
— Son fils, Louis de Bueil, bâtard de Sancerre, VII, 184, 185; VIII, 159, 231.
Buffe, mot, III, 290.
Buffets d'argent (se disait de la vaisselle garnissant le buffet), I, 144; VI, 62.
Bugey, II, 150; VII, 305.
Buie : cruche (buire), II, 272.
BUILLON. V. BOUILLON.
BUNO, BRUNO, BUNON ou BUNOU, capne beauceron, III, 214; IV, 142; VII, 14. V. Erratum, III, 214.
BUONS. V. DES BUONS.
BUONVISI, banquier, XI, 65.
BURDELLA (cte DE). V. BOURDEILLE de Naples.
BURE (Max. d'Egmont, cte DE), I, 355 à 360.
— Son père, I, 358.
Bureau (mettre sur le), XII, 252.
BURÉE, capne, VII, 386.
— D'AUBUSSON, capne périgourdin, VII, 386.

BUREN. V. BURE.
BURGENSIS DE MONTGANGUIER (Louis), X, 93.
Burgos, I, 265; II, 118.
— (Fr, Pacheco, card^al, archev. de), X, 180.
BURIE (Ch. de Coucy DE), IV, 246 à 249, 252 à 254; V, 21; XIII, 27.
— Sa femme, IV, 253 à 256.
BURLAN ou THÉLIGNY (Mlle DE), X, 100.
BUSAMBOURG, gentilhomme de Saintonge, XII, 278.
BUSANÇAIS. V. BRION.
BUSBEC (Aug.), cité, VIII, 171.
BUSC ou BUSQ (DE), cap^ne, VII, 65, 66; VIII, 201.
BUSSERADE. V. ESPIC.
BUSSY (Claude DE), X, 100.
— Sa femme, X, 100.
— (Oudart DE), III, 54.
— D'AMBOISE (Louis de Clermont), I, 26; IV, 300 à 302; V, 188; VI, 22, 94, 169; VII, 74, 178, 296, 331, 332, 335 à 347, 352; VIII, 131, 173, 183 à 185, 218 à 220, 263 à 265; IX, 35; XI, 19, 208; XII, 197, 363.
— LECLERC, I, 266.
BUSTO, cap^ne, IX, 72.
BUZAMBOURG. V. BUSAMBOURG.
BUZARDO, cap^ne, I, 372; III, 101.

C

CABAGNES. V. CAVAGNES.
Ça! Ça! cri d'appel de combat, VII, 262.
CABANES. V. GORDES.
CABANES ou CABANNES D'AUVERGNE, cap^ne, VII, 59, 187; IX, 240.
Cabaret. Peintures de devant de cheminées, XI, 345.
— de la Petite Cornemuse à Cordoue, IX, 56.
CABASSOL ou CABAZZOL, de Provence, cap^ne, III, 116.
CABEZZUCCO, surnom, III, 41.
Cabinet : coffre à volets fermant sur tiroirs, XI, 55.
— d'armures. V. Armurerie.
— musée du duc de Savoie, V, 15.
CABRERA (L. DE), am^al de Castille, V, 225, 226.
Cabrerez. V. Cabrières.
CABRIAN, médecin, XII, 52.
CABRIANNE (Mlle DE), X, 99.
Cabrières, V, 55; VII, 191.
Cabron, mot, VII, 308.
Cadavres séchés au four avant leur mise en bière, II, 207.
Cadeaux de François Ier aux gardes de sa prison, I, 209.
Cadene, mot, IX, 21.
CADENET (DE). V. ORAISON.
CADILLAN, cap^ne, VII, 59; IX, 240.
Cadix, IX, 54.
CADORAT, surnom, III, 67, 68.
Caen, VII, 53; XII, 282.
CÆSARE. V. CAPUA.
CAGNIN. V. GONZAGUE.
Cage de fer promenée avec un prisonnier, IX, 310.
Cahors, I, 317; V, 11; X, 64.
Caignardier, mot, IV, 243.
CAILLAT, m^e d'artillerie, IV, 342.
Caillé, mot, XI, 242.
CAILLETTE, surnom, V, 290.
Caire (le), VI, 74, 230.
CAIZE, cap^ne, VIII, 52.
CAJASSO ou CAJAZZO DE SAN

SEVERINO (c^te), VII, 368; IX, 290, 316.
CAJETAN. V. VIO.
Calabre, I, 175, 188, 190, 194; II, 78, 197.
CALABRE (Ferdinand, duc DE), VI, 8.
— (Jean d'Anjou, duc DE), I, 256; III, 59.
Calais, I, 105; II, 95, 282; III, 228, 239, 267; V, 76, 130 à 133; VII, 56, 65, 91, 128, 175, 272, 328; IX, 130; X, 123.
Calatrava (Commanderie de l'ordre), VI, 204.
CALCÉDOINE. V. CASSIDONY.
Caleçons, vêtement, XI, 314, 338; XII, 372, 382.
Calemart, mot, III, 52.
Calembours. V. Jeux de mots.
Caler, mot, XII, 277.
CALLAIS, cap^ne, VII, 232.
CALLAT (M. DE), III, 231.
Calle, mot, X, 358.
Caller, mot, V, 266; X, 80.
Callidoyne, forêt, VIII, 181.
Calomniateur de femmes, XII, 306 à 368.
CALVERAT, cap^ne, VII, 50.
CALVI, II, 65.
CALVIN, cité, I, 365; XI, 181, 183.
Calvinistes. V. Protestants.
CAMARAGGIA (Melch.), I, 372.
Cambrai, I, 104; II, 95; IV, 360; V, 312; IX, 150; XI, 229; XII, 426, 427. V. MARAFFIN.
— (traité de), I, 178.
Camérier du Pape (Areggio, g^d), I, 316.
CAMILLE (le s^or), cap^ne, VI, 54.
Camolia, fort, IV, 317.
CAMORRE. V. ZAMORA.
Camp clos (guerre de) : combat en champ clos, VIII, 89.
Camp du drap d'or, III, 307.
Camps. V. Amiens, Avignon, Jalon, Valenciennes.
CAMPAGNOL, cap^ne, VI, 175.
CAMPET. V. SAUGEON.
CAMPO-BASSO (c^te DE), I, 347.
CAMPSAN BEY, II, 130. (Peut être KAZBAN.)
CAMUS (le), surnom, IV, 18.
CANAPLES (Jean de Créquy de Poix DE), III, 26, 222.
— (Mme DE), XII, 282.
Canariens et Canaries, I, 229; IX, 30.
Canaries (air et danse des), V, 295; VII, 293.
Cancer (femmes atteintes de), XI, 285 à 287; XII, 183.
CANDALE ou CANDALLE (m^on DE), VIII, 194.
CANDALE (Ch. de Foix DE), III, 182; VIII, 193, 194.
— V. FOIX (Gaston DE).
— (H. de Foix, c^te DE), X, 91.
— Sa femme, Marie de Montmorency, X, 91.
— (Marguerite de Foix, c^sse DE), d^sse d'Epernon, X, 91. V. EPERNON.
— (Pierre de Foix, c^te DE), X, 16.
Candie, île, VI, 71.
CANDIO. V. CONDIO.
CANE (Facino), XII, 228.
Cane (faire la), mot, V, 36.
CANICAN (s^r DE), III, 20.
CANILLAC (J. de Beaufort, m^is DE), VII, 61; X, 186, 234 à 236.
CANISY (H. de Carbonnel DE), VII, 76.
Canon. V. Artillerie.
— (double), VI, 237. (On l'appelait ribaudeau au XVe siècle, et ribaudequin (enfant de ribaud) quand il était triplé et quadruplé. Les milices flamandes en hérissaient leur front de bataille.)
Canons éprouvés devant le roi, III, 228.
Canons fragiles, III, 229.
— renommés, VII, 45.
— d'arquebuse d'Abbeville, de Metz et de Milan, VII, 225.

Canons. Un seul coup emporte à Ravenne une file de trente hommes d'armes, I, 206.
Canouze, III, 77.
Canton, mot, VII, 342.
CANTRON (M. DE), IV, 68. V. LONGUEVAL.
CANUT, roi, XI, 47.
Cap de diou, juron, VII, 365.
Cape. V, Combats à la cape.
CAPELLA, secret du capne d'Est. XI, 56.
— (Galleazzo), I, 337.
Capitaine, mot, VII, 16, 320.
— grade, VII, 16, 207; VIII, 200.
— de deux compagnies, I, 19, 20.
— en chef (en premier), VII, 151.
— entretenu, VII, 219, 232.
— Un alfier en remplit les fonctions, III, 295.
— nommé colonel ne quitte pas sa compagnie, VII, 59.
— de fanal, II, 131. — Il s'agit sans doute ici d'un amiral qui avait seul jadis le privilège de porter un fanal à la grande hune de son navire.
— volant : capitaine en disponibilité. V. Erratum, IV, 280.
— (goujat devenu), VII, 350.
— (laquais devenu), VII, 330.
— Boutefeux, surnom, VI, 60.
— Brusle-Banc, surnom, IV, 135.
— Muet (le), surnom, V, 264.
Capitaines (grands), I à VI. — Le mot « grands » paraît ajouté pour faire plaisir à tous ceux que l'auteur énumère. Ce n'est pas un choix, c'est une mêlée confuse où le simple capitaine figure avec le général d'armée, où le mérite est coudoyé par l'incapacité notoire.
— espagnols, I, 370 à 375.
— étrangers (Vies des grands), I, 70, 71, 85 à 384. V. le t. II.
Capitaines français, I, 70, 71 ; III à VI.
— italiens, II, 21 à 26.
Capitaineries de places, IV, 262 à 265.
Capitainesse : galère montée par le chef d'escadre, II, 59.
Capitan espagnol ou brave, rôle de comédie, VII, 366.
— (le grand). V. GONZALVE DE CORDOUE.
Capitulation d'Atella, VI, 8.
— de Come, III, 160; VIII, 214.
— de Dijon, III, 120, 121.
— de Faenza, II, 223.
— de Luçon, IX, 260.
— de Mons, II, 177.
— de Naples (Castel Nuovo), VI, 9.
— de St-Dizier, IV, 64 à 69.
— de St-Jean d'Angely, VI, 161.
— de Sienne, IV, 319 et suiv.
Capitulations, IV, 321. V. Redditions.
— non observées, III, 338, 339; VIII, 214. V. Parole donnée.
Caporal (grade et fonctions de), V, 61; VII, 259; VIII, 74; XII, 382.
— consulté pour duel par les soldats de son escouade, VIII, 74.
— fusillé pour avoir mal posé une sentinelle, II, 238.
— Son costume de satin vert cousu de pièces de monnaie, VII, 259.
Capoue, I, 196, 321. V. Capua.
— (prieur de), V. STROZZI (Léon).
Cappe : camail à capuchon, I, 199.
CAPPON (Jehan), V, 41.
Capriers de Lipari, I, 261.
CAPUA ou CAPONE (G. Cæsare DE), X, 356.
CARABAN, gouverneur, II, 130.
Carabins, I, 165; VI, 49.
CARACCE (Mlle DE), X, 101.
CARACCIOLE. V. CARACCIOLI,
CARACCIOLI (Jean), cte d'Avel-

lino, sénéchal de Naples, II, 234; X, 361, 367, 372.
CARACCIOLI (J.-A.), évêque de Troyes, II, 245.
— (mon DE), II, 234. V, ATRIE, CARACCE, MELFE.
CARACCIOLO. V. CARACCIOLI.
CARACH-ALY, II, 131.
Caractères magiques inscrits sur la tête de duellistes, VIII, 85.
CARAFA. V. CARAFFA.
CARAFFA (Ant.). V. MALITIA, PAUL IV.
— cardinaux, neveux de Paul IV, I, 168; II, 267; V, 128; X, 311.
— (cte), V, 88.
— (Spirello), II, 23.
CARAGOGE, capne, II, 131.
CARATA, I, 337.
CARAVAJAL. V. CARVAJAL.
CARAVANANTES, capne, I, 373.
CARBONNEL. V. CANISY.
CARBONNIÈRES. V. LA CHAPELLE-BIRON.
CARCES (Pontevès DE), V. 69.
CARDÉ (sr DE), X, 88.
Cardinal des Bouteilles (le), surnom, IV, 353.
Cardinaux à la cour de François Ier, III, 285, 286.
— Leur préséance, XII, 288.
— mariés et ralliés aux protestants, XII, 166, 168, 169.
— ministres, III, 87, 88.
— dégradés, I, 199.
— devenus premiers ministres, III, 88.
— suppliciés par ordre d'Urbain VI, II, 207,
CARDONA (Raym. DE). V. Roi de Naples, I, 193, 194, 374; II, 200; IV, 180; VII, 28.
— CARDONE, CARDONNE (H. DE), III, 295.
CARDONE (Béatrix DE), I, 281.
— (R. DE), me de camp, I, 374.
— (Jean DE), III, 18.
Care, mot, VII, 255.
Caréage, mot, IX, 12.
Carème, I, 17, 224; IX, 56; XII, 280 à 282.
— non observé, IV, 135; XII, 66; XIII, 20.
— (prédicateur de), XIII, 10.
CARENCY. V. DES CARS.
Carentan, VI, 169.
Caricature de la Ligue, I, 232.
Carignan, IV, 44, 321.
Carinan ou Carignan : cheval, IV, 52, 53.
Carinthie, I, 149; VI, 207.
Carlat, X, 234.
CARLE (Lancelot DE), de Bourdeaux, évêque de Riez, III, 286, 287; V, 155; VII, 92; XII, 161.
CARLOS (don), fils de Philippe II, I, 15; II, 115 à 122; IX, 20; X, 166, 167, 175.
— (don). V. AVALOS.
— D'AFRICA, I, 373.
Carmagnola, I, 255; VI, 202, 210.
CARMAGNOLA (Fr. cte DE), II, 212.
— Sa fille, II, 212.
CARMAIN (vte DE), VIII, 243.
— et FOIX (Aldonce DE), X, 97.
— V. NEGREPELISSE.
CARMAN, CARMEN. V. KERMANT.
CARMIGNOLA. V. CARMAGNOLA.
Carnaval à Paris, VI, 289; XII, 373. V. Mascarade.
CARNAVALET (F. de Kernevenoy dit), IV, 107, 354; VII, 11; X, 93; XII, 136.
— (Mmes DE), II, 179; X, 93; XII, 136.
Caro, mot, II, 127.
Carolle, XII, 70.
CAROUGES. V. CARROUGES.
Carous, mot, VIII, 188.
Carouzat, mot, VI, 178.
Carpi, comté, I, 271.
CARRACCIOL. V. CARACCIOLI.
CARRANZA (B. DE). V. TOLÈDE (l'archev. DE).
Carraque : gros navire servant surtout aux transports, III, 22

Carratique, mot, VI, 283.
Carretier, mot, IX, 178.
CARROUGES (le sr DE), VIII, 19, 68, 176; XII, 368.
— (Tann. Le Veneur, sr DE), VI, 170, 171.
Carrouser : Boire avec excès en compagnie, I, 99.
Carroux, mot, I, 99, 358. V. Trinquer.
CARS. V. DES CARS.
Carte militaire de l'Italie pour l'expédition de Charles VIII, III, 23.
Cartels de défi, VIII, 28, 88, 89, 214. V. le tome VIII.
— Leur teneur, VIII, 74, 75. V. Défis,
Cartes topographiques, VI, 162.
Carthage, I, 128.
Carthagène, IX, 54.
Cartier, mot, VII, 359.
Cartiger, mot, VI, 162.
CARVAJAL ou CARAVAJAL, capne, I, 374.
CARVAJAL, sergent-major de Naples, IX, 200.
CARVAJAL ou CARAVAJAL (don), I, 208; IX, 99, 100.
CARVAJAL (B.), cardal, I, 199.
— (Fr.), IX, 108, 110 à 112.
Cas (par), mot, IX, 211.
Cas de conscience conjugaux, XI, 64, 65.
Casal, IV, 332, 336; V, 9, 18 à 21; VII, 310.
CASALE (J. DE), XII, 397.
Case : maison noble, X, 315.
CASENEUVE. V. GORDES.
CASIMIR DE BAVIÈRE (pce Jean), I, 365 à 367; II, 139; V, 116, 119; X, 157.
CASSAGNET. V. COSSAINS, St-TORAINS, TILLADET.
Cassandre (la), de Ronsard, XI, 283.
Cassano, IV, p. 180.
Casserie : licenciement, acte de casser aux gages, VII, 177.
Casseron, mot, VI, 95.
Cassidony : calcédoine, pierre, III, 15.
CASSIÈRE. V. LEVÊQUE.
CASTALDO (le mis Joan Cat.), I, 374; III, 100; IV, 92, 95; IX, 17.
Castel del Uovo, V. Castelnovo.
Castelet (Le). V. Le Castelet.
Castellamare, II, 67.
— de Palerme, XI, 183.
Castellan, commandant de place dans un château, I, 325.
CASTELLAN, médecin, XII, 52.
— V. ALTOVITY.
— (Dante), VIII, 28 à 36.
Castellane, mot. V. Erratum, XI, 183.
CASTELLANE (bon DE). V. ALTOVITI.
— (Mme DE), fille de la psse de Macédoine, XII, 119, 120.
CASTELLANO, capne, I, 374.
CASTELLANUS (P. Du Châtel ou), gd aumônier, évêque de Tulle, III, 244.
Castellet (Le). V. Castelet.
CASTELNAU, Languedocien, capne, VIII, 146.
— (Guy DE). V. CLERMONT-LODÈVE.
— (Michel DE), I, 56; IV, 128; V, 174; VII, 176.
— V. CAUMONT.
— DE BIGORRE, aîné, III, 337, 338.
— cadet, III, 338; IV, 62; V, 184.
Castelnaudary, IV, 140.
Castel-Nuovo, ou Nuovo, ou del' Uovo, I, 233, 277; II, 83; III, 13, 16; VI, 9. V. NAPLES.
CASTELPERS (M. DE), V, 157; VII, 87; VIII, 266.
CASTILLA (Juan DE), capne, I, 373.
Castillan (Repartie d'un), IX, 131.
Castillans et Portugais, IX, 132, 133.

Castille : querelle. Mot encore usité en Bretagne, I, 176.
CASTILLE (Ph.), financier, V, 258.
Castille, royaume, I, 182, 184, 232, 233, 266 à 268; II, 144. V. Castillans.
CASTILLE (l'amiral DE). V. CABRERA.
— (connétable DE). V. VELASCO.
— (Pazos, président de), II, 142.
— (Frédéric DE), X, 152.
— (Henri, infant DE), IX, 310.
— (Henri II, roi DE), X, 330, 331.
— (Henri V, roi DE), XI, 112.
— V. ISABELLE.
— (Jeanne la folle, reine DE), mère de Charles-Quint, I, 146, 183.
CASTILLO, capne, I, 373.
— (Jac. DE), VIII, 83.
Castillon, en Périgord, VII, 78; IX, 44.
CASTRES (duc DE). V. CASTRO.
CASTRIOT (Fern.), III, 295.
CASTRIOTA (Hernando), des rois de Macédoine, III, 295.
CASTRO ou CASTRES (H. Farnèse, duc DE), IV, 15, 99, 197; VI, 107; VII, 311; X, 86, 315.
— Sa femme, Diane d'Angoulême. V. DIANE.
CASTRO-MORO. V. CASTRO-NOVO.
CASTRO-NOVO ou NUOVO, I, 374; II, 83, 84; IX, 21, 162.
Castron, mot, XII, 28. V. Erratum, idem.
Casuel. V. Parties casuelles du Roi.
Casuel du Roi, IV, 78.
Casuistes, VI, 159, 160; XI, 64.
Cataigne. V. Catane.
Catane, IX, 93.
Cateau-Cambresis. V. Paix de Cateau.
Catelet. V. Le Catelet.
Caterre, mot, X, 294. (Le texte montre que ce catarrhe était une congestion cérébrale.)
Cathere, mot, XI, 307.
CATHERINE II, imp. de Russie, X, 272.
CATHERINE D'ARAGON, V. ARAGON.
— D'AUTRICHE, dsse de Mantoue. V. MANTOUE, XII, 255.
— D'AUTRICHE, dsse de Savoie. V. SAVOIE, X, 178.
— DE FOIX, reine de Navarre. V. NAVARRE.
— DE FRANCE, dsse de Bourgogne. V. CHARLES LE TÉMÉRAIRE.
— DE FRANCE, reine d'Angleterre. V, HENRI V, X, 216.
— DE FRANCE, fille de Charles VI, X, 216.
— DE MÉDICIS, I, 15, 25, 26, 29, 116, 248, 339, 340; II, 45, 96, 249, 287; III, 240; IV, 90, 105, 126, 160, 162, 232, 255, 349; V, 50, 51, 166 à 169, 186, 217, 222, 230, 268; VI, 20, 23, 46, 47, 151, 169 à 174, 176, 211, 281, 289, 290, 304; VII, 56, 57, 103, 203 à 207, 257, 270, 274, 353; VIII, 247, 291; IX, 100, 140, 262, 281; X, 30 à 110, 133, 176, 195, 209, 210, 219, 235 à 237, 276; XI, 61, 225, 226, 312, 313 à 315; XII, 32, 52, 63, 76, 94, 108, 116 à 118, 124, 289, 291, 304, 305, 373, 416; XIII, 45, 46.
— DE SIENNE (Ste). V. Erratum, XII, 65.
Catholiques et protestants (mariages entre). V. Mariages.
Cattaro, II, 240; IX, 162.
CAUCAN, roi, XII, 344.
Caudebec, V, 284; VI, 165; IX, 247.
CAULAINCOURT. V. COLLINCOURT.

CAUMONT (les quatre frères DE), IV, 293 à 297 ; V, 245.
— (François DE). V. ci-dessus.
— (Geoffroy DE), abbé de Clérat. V. ci-dessus.
— (François de Castelnau DE), père du m^al duc de Caumont La Force. V. ci-dessus.
— (Jean de Feuillet DE). V. ci-dessus.
CAUMONT, XII, 162 (un gentilhomme d'église). V. CLÉRAT.
CAUMONT. V. LA FORCE, LAUZUN.
Caunis. V. Coni.
CAUNY. V. DUNOIS.
Cause, mot, IX, 290.
— (la) : la chose actuelle, la situation générale, VII, 351.
Causerie amoureuse. Son importance, XI, 271 à 278.
CAUSSADE. V. St-MÉGRIN.
Caute, mot, XII, 128.
CAUX (bâtards DE), V, 253.
CAVAGNES (A. DE), VI, 269.
Cavalcade de noces, XIII, 24.
Cavalerie, III, 132, 133; IV, 250, 125. V. Albanais, Armée, Chevaux-légers, Hommes d'armes, Compagnies d'ordonnance.
— Elle achève la victoire, V, 125.
— légère, II, 132, 133; IV, 238. V. Chevaux-légers.
Cavallé, mot, VII, 249.
Cavillation, VIII, 207. Vieux mot français avec l'acception de chicane. V. Cavilhatio (Dict. provençal d'Honnorat) et Cavillance (Dict. de Godefroy).
CAVOUR (DE). V. PANCALIERI.
CAYET (Palma), cité, II, 115.
CAYLUS. V. QUELUS.
CAYRADIN. V. KHAIR-EDDIN.
Cazé. V. Acazé.
Cazzo mantuan, XII, 254, 255.
CECCHINO : François, prénom. V. BIBBONA.
CÉCILE, femme de Tancrède, XI, 87.
— (la), courtisane, XI, 228.
Ceintures de chasteté, XI, 150.
— bagues et miroirs ornés de pierreries permis aux veuves, XII, 125.
CÉLESTINE (LA), livre. IX, 177.
Célestins de Paris (chapelle des), III, 226.
CELLINI (Benvenuto), I, 41, 312.
CENAL, évêque d'Avranches, X, 214.
CENETTE (m^is DE), IX, 135.
Censorien, mot, XII, 244.
Cent gentilshommes à la grande manche (il faudrait songer quelle façon), III, 20. — Il doit y avoir ici allusion à leur influence, car ils entouraient la personne du Roi. « Avoir la manche longue » se dit encore pour « avoir du crédit ».
— de la Reine, III, 20; X, 11.
— du Roi (les), III, 15, 20, 25.
Cent nouvelles nouvelles (les), citées, III, 147, 217; XI, 233, 240, 261; XII, 21, 39, 57, 167, 193, 352.
CENTAL DE MANE ou MANES (Fr. de Bouliers DE), évêque, XII, 166, 206.
Centallo, VI, 202, 212. V. Erratum.
Centenaire siégeant au Conseil de l'armée (soldat presque), VII, 84.
CENTENO (Diego), IX, 107, 110.
CENTURIONE, colonel, VI, 133.
CEPY. V. CHEPY.
CERBELLON ou SERBELLONE (Gab.), II, 77; IX, 25. V. CERVEILLON.
Cercamp (Abbayes et Conférences de), II, 91; VII, 177; X, 165, 211; XII, 113.
Cercles (Dordogne), XIII, 25.
Cercueil de bronze de Philippe II, II, 109.
Cerdagne, I, 175.

CÈRE. V. CERI.
Cérémonial de cour, XII, 290, 291.
— d'église. Dicton. III, 71.
Cerf, animal, XI, 33.
Cerfs en rut, VIII, 107; XII, 297.
Cerf-volant héraldique du connétable de Bourbon, I, 330.
— Le sens indiqué est peu vraisemblable, puisque la figure est, comme Branthôme le fait d'ailleurs observer, antérieure à la disgrâce du connétable.
CERI (Renzo da), III, 239; IV, 19, 20; VII, 369.
Cerignoles, bataille, I, 190; III, 94, 97.
Cerisoles, bataille, I, 251, 262, 336, 374, 381; II, 8, 10, 11, 16, 43; III, 74; IV, 42, 47, 270; V, 238; VI, 39; VII, 150 à 153; IX, 102.
Cerne, mot, IX, 253.
CERSAY. V. SARZAY.
CERTAN ou CERTEAN (Mlles DE), X, 101; XII, 210.
CERVEILLON (Phil.), II, 22. V. CERBELLON.
Cervelle (en). V. Erratum, III, 336.
CERVELLON. V. CERBELLON.
CÉSAR. Son portrait des Français, I, 35.
CÉSAR DE NAPLES, I, 351 à 355; IV, 321; XIII, 101.
C'est mon, expression, XII, 205.
CETON (Mlle DE), X, 100.
CEVEDIO, capne, I, 374.
CHABANAIS. V. VENDOME.
CHABANES. V. CHABANNES.
CHABANNES (mon DE), III, 148. V. LA PALISSE, VANDENESSE.
— (Anne DE). V. CHATILLON (Jacques DE).
— (Jean DE).
— Sa fille, Mlle de Dampmartin, III, 148.
— (Marie DE), X, 88.
— (le petit), XIII, 64.
CHABOT. V. BARBEZIEUX, BRION, CHARNY, JARNAC.
— (Françoise), X, 103.
— (Guy). V. JARNAC.
— (Jeanne), VII, 325; XII, 165.
— sr de Charny, de Buzançais, de Brion (Philippe DE), aal, III, 238, 271, 309, 326; IV, 18 à 26, 34; X, 87.
— Son fils Léon Chabot, cte de Charny, IV, 25; VII, 260.
— Ses trois filles, X, 93.
Chadieu, juron, XIII, 18, 32.
Chaffourer (non « barbouiller », mais « griffonner complètement ». Le provençal a « caffourniar » : fouiller partout), VII, 9.
Chaille (ne vous) : ne vous échauffez point pour si peu, III, 38, subjonctif du verbe challoir. On dit encore : « il ne m'en chault » pour « cela m'est égal ».
Chaine d'or de cinquante écus, XIII, 33.
— à deux tours pour soldat, VII, 259.
— à triple rang, I, 329.
Chaînes d'or en cadeau, X, 10.
Chairbonnière : noiraude, XI, 191.
Chaire : chaise, VII, 45.
Chaise de natte de Flandre, VII, 45.
CHALAIS (prince DE), II, 231.
Chaland, Chalant, mot. V. Erratum, XI, 173.
CHALANDRAY. V. FONTAINE.
CHALON (Ant. DE), III, 18.
— V. ORANGE.
— (mon DE), I, 284.
Chalon-sur-Saône, I, 284.
CHAMBARET. V. CHAMBERET.
CHAMBERET (L. de Pierre-Buffières DE), V, 126; VII, 355. V. CHAMBRET.
CHAMBERLAND (lord), III, 219.
Chambéry, II, 152.
CHAMBES-MONSOREAU (dame DE), III, 49. V. MONSOREAU.

CHAMBORANT DE DROU ou DROUX (P.), VII, 341; VIII, 226.
Chambord, Chambourg, château, I, 67; III, 279; XII, 204.
Chambre. V. Femmes de chambre.
— de la Reine. Etiquette, et licences qu'on s'y permettait, XII, 291.
CHAMBRET (DE), X, 176. V. CHAMBERET.
CHAMBRUN (L. Jamet, sr DE), X, 279.
CHAMERAUD. V. CHEMERAUT.
CHAMOIS, capne, VII, 77.
Champ clos. V. Combat.
Champagne, II, 14, 18, 47, 89, 194, 245; V, 112, 299, 311; VI, 78, 146; VII, 34. V. ALBRET (Jean D'). V. SCÈVE.
— (blés de), X, 76.
CHAMPAGNE (Thibaud, cte DE), XI, 258, 259.
Champeau en Saintonge, VII, 113, 115.
Champguière en Angoumois, V, 143.
CHAMPIER (Symph.), II, 295; III, 107, 108. V. LOYAL SERVITEUR, pseudonyme qui cache le nom de Champier.
Champigny, VI, 11.
Champisserie. V. le provençal « campissada » : impertinence, IV, 188.
CHAMPLIVAUT (R. de Viau DE), VIII, 139.
Champniers en Angoumois, V, 143.
CHAMPOLLION-FIGEAC, I, 279.
Champoly, Champouilly. V. Champoulin.
Champoulin en Auvergne, IV, 355; VI, 190.
CHANAY (DE), XII, 229.
Chancellerie. Faux, IV, 149.
Chandeliers (aux trois), auberge, VII, 55.
Chandelle de Mont-Serrat, XII, 75.
CHANDENIER (Fr. de Rochechouart DE), III, 19.
CHANDONIER. V. CHANDENIER.
CHANET le brodeur, I, 266.
Changement de parti excusable selon les intérêts de chacun, IX, 290 à 294.
CHANGY (Mlle DE), XII, 126.
Chevalier d'honneur de la Reine en suppléance, VI, 172.
Chanoines. Abus d'élection, III, 262, 263.
— de St-Pierre de Rome, VIII, 27; X, 350 (le même fait est conté à chaque endroit).
Chanson « Charmante Gabrielle », III, 141.
— Sur la mort de Marie Stuart, X, 115, 116.
— de Marie Stuart sur la mort de François II, X, 118.
— d'esclaves turcs à Malte, VI, 242.
— I, 301. V. Romance, II, 42.
Chansons militaires, I, 312, 328; II, 283; III, 120, 121, 290, 291; IV, 19, 20; V, 106, 280; VII, 12, 13, 139.
— et vers satiriques, I, 94; III, 197, 271, 330; IV, 330, 362; V, 263, 272, 291, 296; VI, 200, 282; XI, 150, 231, 253; XII, 154, 313, 323, 428.
Chantegeline en Périgord, VII, 139.
Chantelle, château détruit par ordre de François Ier. I, 327; III, 60.
Chantemerle. V. La Clayette, Chantemesle.
CHANTEMESLE (O. d'Illiers DE), VI, 133.
Chantepleure ou arrosoir, emblème, X, 50.
CHANTERAC (G. de la Cropte DE), VII, 323.
CHANTERAT. V. CHANTERAC.
Chantilly, IV, 185.

CHANTILLY. V. CLERMONT (J. DE).
CHANTLIVAUT. V. CHAMPLIVANT.
Chantres de la chapelle du Roi, VI, 297.
— de la Reine mère, X, 82.
CHANVALON (J. de Harlay LE), VII, 178.
Chape brodée de perles, X, 15.
Chapeau : couronne, III, 84. V. Chappeau.
— de Louis XI, II, 218.
— à l'albanaise, I, 168.
— de fer de Branthôme, XIII, 77.
— couronne de fleurs réservé aux filles, XII, 142, 209.
— de François Ier à Pavie, V, 9.
— (enseignes de), V, 113, 114. V. Enseigne.
— à la guelfe ou à la gibeline. V. Plume.
— de paille et rois, jeu de mots, VI, 86, 87.
— de triomphe : couronne du triomphateur, I, 217. — Le mot « couronne » qui précède celui-là concerne la couronne du souverain.
Chapelet à tête de mort, IX, 210.
Chapelle. V. Chantres.
— de Paris (Ste). V. Ste Chapelle.
— de Bourbon, à Paris, VIII, 102.
— des Célestins de Paris, III, 226.
— du château de Richemond, XIII, 78.
CHAPIN, CHAPPIN. V. VITELLI.
Chapitres. V. Chanoines.
Chappeau de victoire : couronne de laurier, I, 171.
Chapperonner : couvrir les yeux du faucon, XII, 155.
CHAPPES (M. DE), VI, 185. V. AUMONT.
CHAPPUIS (Ant.), VIII, 83, 283.
Chapt : chat, V, 81. — Jeter le chapt aux jambes, accuser faussement.
CHAPUIS. V. CHAPPUIS.
CHARABALAC (CHARABATAC), II, 64.
CHARANSONNET (Mlle DE), X, 101 ; XII, 209.
CHARBONNIÈRE, arquebusier périgourdin, VII, 286.
— V. Forêt.
CHARBONNIÈRES (DE), VII, 148.
Charbonniers d'artillerie (poudriers), III, 21.
Chardons (petits), en salade, ou Chardon Marie, XI, 246.
Charenton (pont de), VII, 376.
Charité. V. La Charité.
— chrétienne invoquée par des amoureux, XI, 177 à 181.
— (la), peinture, XI, 179.
CHARLEMAGNE, empereur, I, 84, 91 ; II, 226 ; III, 76, 82, 259 ; VI, 251, 252, 258 ; VIII, 7, 25 ; IX, 123 ; X, 328 ; XIII, 39, 42.
CHARLES LE GROS, roi de France, X, 256.
CHARLES IV LE BEL, XI, 35.
CHARLES V, IV, 71 ; X, 215, 217 ; XIII, 37.
CHARLES VI, IV, 72 ; VI, 285 ; VIII, 242 ; X, 219 ; XIII, 39.
— Sa femme Isabeau. V. ISABEAU, VIII, 52, 55.
— Sa fille Catherine, X, 216.
CHARLES VII, III, 80, 204 ; IV, 72 ; XI, 89 ; XII, 358.
— Sa fille Yolande. V. YOLANDE.
CHARLES VIII, I, 175, 176 ; II, 211 ; III, 7 à 47, 76, 198, 216, 234, 308 ; IV, 73 ; VII, 16 ; X, 4, 7, 219, 269 ; XII, 101, 120 à 123, 167, 274, 275, 385 ; XIII, 22.
CHARLES IX, I, 116, 172, 179, 369 ; II, 46, 91, 92 ; III, 72, 192, 262 ; IV, 162, 211, 231 ; V, 145, 149, 219, 222, 254, 268, 269, 271, 287, 296 ; VI, 34, 189, 249 à 309 ; VII, 12,

147, 203 à 207, 221, 234, 293, 382; VIII, 113, 150; IX, 237, 239; X, 121, 223, 316; XI, 303; XII, 78 à 83, 94, 96, 241, 299, 323, 409.
CHARLES IX, Sa femme Elisabeth d'Autriche. V. ELISABETH.
— Elisabeth ou Isabelle de France, sa fille, X, 317 à 320.
— Charles de Valois, gd prieur de France, son bâtard, X, 317, 318.
CHARLES QUINT, I, 30, 84 à 134, 141, 147, 177, 183, 219, 220 à 223, 239, 249, 250, 257, 263, 277, 285, 295, 303; II, 7, 25, 41, 48, 50, 109, 150, 176, 240, 241; III, 72, 168, 274, 293, 311 à 320, 341; IV, 91, 100 à 103; V, 15, 107, 296; VI, 66 à 69; VII, 153, 314, 370; VIII, 124, 125, 171, 250 à 252; IX, 19 à 22, 41, 52, 68 à 70, 79, 80, 113, 122, 161, 227, 228, 300, 301; X, 28, 30, 39, 215, 217, 275, 276, 290, 298, 323; XI, 346; XII, 101 à 107.
— Sa mère. V. JEANNE LA FOLLE.
— L'impératrice, sa femme. V. ELISABETH DE PORTUGAL.
CHARLES D'ANJOU. V. ANJOU.
CHARLES DE GUYENNE. V. GUYENNE.
CHARLES LE TÉMÉRAIRE, duc de Bourgogne, I, 103, 147, 220, 256, 347, 381; III, 70, 141, 142, 320; VI, 62, 86, 304; XII, 398.
— Sa femme, Catherine de France, X, 254.
CHARLES DE FRANCE, duc de Guyenne. V. GUYENNE.
CHARLES DE LORRAINE. V. LORRAINE.
CHARLES DE SAVOIE. V. SAVOIE.
CHARLES MARTEL, III, 109; VI, 272; XII, 403.
CHARLES QUI TRICHE, surnom, I, 84.
CHARLEVAL, VI, 285.
CHARLOTTE DE FRANCE, fille de François Ier et de Claude de France, X, 285, 297, 298.
CHARLOTTE DE SAVOIE, 2e femme de Louis XI. V. LOUIS XI.
CHARLUS (Mlle DE), X, 100.
— (Charles, bon DE), X, 100.
— (Jean de Lévis, cher DE), V, 71.
Charnier, mot, XII, 149.
CHARNY. V. CHABOT.
CHAROLAIS (cte DE). V. CHARLES LE TÉMÉRAIRE.
Charpentiers d'artillerie, III, 20.
Charretiers d'artillerie, III, 21.
Charrettes ferrées (manger des) : faire le rodomont, sans être méchant le moins du monde. V. OUDIN, « Curiosités », au mot « Avaler », IV, 236.
CHARRION, capne, IX, 240.
CHARROU, capne, VII, 219.
CHARRY (J. Prévot DE), IV, 294, 297; VII, 50, 53, 54, 59.
CHARTIER (Alain), X, 343. V. Erratum, I, 35, ligne 12.
Chartres, II, 228, 253; VI, 122, 186; VII, 76, 289, 359; VIII, 86; IX, 243; X, 109. V. Paix de Chartres.
— (Chemise de N.-D. de), VIII, 86.
CHARTRES (Fr. de Vendôme, vidame DE), IV, 38, 218; VII, 37, 265 à 275; VIII, 10, V, 261; 12; XI, 296.
— Sa femme, Jeanne d'Estissac, VII, 275.
Chartreuse de Pavie, III, 323.
Chasse, II, 111; III, 140, 259, 261, 274, 278; IV, 109, 110; VI, 150, 282, 284 à 289, 298, 299; VII, 269; VIII, 135, 266, 271; IX, 135; X, 44, 315, 316; XI, 346, 347, 350 à 353, 356; XII, 69;

XIII, 13, 14, 31 à 34. V. Faucons, Chiens.
Chasse royale. Relais de pages avec privilège de battre les passants, VI, 115.
CHASTAIGNER (M. DE). V. BEAULIEU-CHASTAIGNER.
Chastaigneraie. V. La Chastaigneraie.
CHASTAIGNIER ou CHASTEIGNER (Marguerite DE), X, 100.
CHASTAING (Guill. de Bonneval DE). V. BONNEVAL.
CHASTE. V. CHASTES.
CHASTEIGNER (Louis). V. ABAIN.
CHASTEL (T. DU). V. DU CHASTEL.
CHASTELARD (P. de Bocsozel, sr DE), X, 125, 158 à 164.
CHASTELIER, CHASTELLIER. V. DU CHASTELLIER.
CHASTELLERAUD. V. CHATELLERAULT.
CHASTELLIER. V. CHASTELIER.
CHASTENAY (Joachim DE), X, 100.
CHASTES ou CHASTE (le commandeur A. DE), XII, 132.
Chasteté. V. Ceintures.
— gênante pour certains maris, XI, 193, 194.
— nuisible à la santé, son remède, XII, 15.
— tournée en ridicule, XII, 19, 34, 35.
CHASTILLON. V. CHATILLON, COLIGNY.
— (vte DE), XIII, 37.
Chastres sous Montlhéry, VI, 128.
CHATE. V. CHASTES.
Chateau-Trompette. V. Bordeaux.
Chateaubriand, château, IV, 185; VI, 99.
CHATEAUBRIAND (Jean de Laval, sr DE), X, 16.
— Sa femme, Françoise de Foix, maîtresse de François Ier, II, 229; III, 177, 207, 208; XII, 201, 202, 282, 319, 320. V. LAUTREC, LESPARRE.
CHATEAUBRIAND DES ROCHES-BARITAUD (M. DE), IV, 185; VI, 99.
CHATEAUBRIAND. V. ROANNAIS.
Chateaudun, V, 237.
CHATEAUDUN (vte DE), XIII, 36.
Chateau-Gaillard, XI, 35.
Chateau-Landon, VIII, 24.
CHATEAUMORAND (le sr DE), VII, 100.
CHATEAUNEUF. V. L'AUBESPINE (Cl. DE).
— (la belle). V. RIEUX (Renée DE).
— le jeune. V. SOURDÉAC.
Chateauneuf-Randon. V. Château-Randon.
— sur Loire, II, 245.
Château-Porcien. V. PORCIEN.
— Randon, II, 208.
Chateauroux, VIII, 253.
— V. AUMONT.
Château-Thierry, IX, 254.
CHATEAU-VILAIN (Louis Adjacet ou Ghiacetti, cte DE), II, 45; VI, 185; X, 101; XI, 61.
— (csse DE). V. ATRIE.
Châteaux royaux. Leur mobilier, IV, 261, 262.
CHATEL. V. CASTELLANUS.
Chatelet de Paris (petit), VII, 188.
CHATELIER. V. DU CHASTELIER.
Chatellerault (ville et duché), I, 329; III, 213; VI, 14, 21, 144; VII, 77, 148, 362; IX, 321; X, 257, 287; XIII, 60, 78.
CHATELLERAULT (François de Bourbon, duc DE), I, 299.
— (Mme DE). V. ANGOULÊME (Diane D').
CHATILLON (l'amiral DE). V. COLIGNY.
— (Fr. de Coligny, sr DE), VII, 356 à 360; IX, 243, 244.
— (Gaspard DE), sr de Coligny, mal de France, III, 19, 137, 147; IV, 9, 10.
— Sa femme, Louise de Montmorency, XII.

CHATILLON (Guy DE), XI, 123.
— (Jacques, sr DE), frère du mal, III, 27, 147, 148; XII, 166, 168.
— Sa 1re femme, Anne de Chabannes, héritière de Dampmartin, III, 148.
— Blanche de Tournon, sa 2e femme, III, 148; XII, 166, 282.
— (Odet de Coligny DE), cardal, IV, 10 à 12; V, 209; XII, 168, 169.
— Sa femme, E. de Hauteville de Loré, IV, 12; XII, 168, 169.
Chatonnière, mot, XII, 29.
Chatrés, I, 317. V. Eunuques.
Chaucher : serrer de près, fouler, III, 152.
CHAUMONT (Ch. d'Amboise, sr DE), mal, gd maître, III, 19, 150 à 155, 196, 217; VIII, 40.
— (Sardini, sr DE), X, 100.
— V. LA GUICHE.
CHAUNOY DE CHERONNE (Jean DE), X, 103. V. CHAUNOY.
CHAUSSÉE. V. LA CHAUSSÉE.
Chauny, X, 113.
Chausses à pont-levis (celles du XIXe siècle avaient le pont devant, non derrière), III, 125.
— portées à une seule jambe, VII, 14.
— coupées pour l'assaut, VII, 15.
— de cinq mille ducats, I, 360.
— et souliers cousus de pièces de monnaie, VII, 259.
Chausseure, mot, XI, 342, 343.
Chaussure. V. Botte, Escarpin, Patin, Pianelle, etc.
— de femme, XI, 341 à 344, 356, 357, 359.
CHAVIGNY DE CLINCHAMP (P. Le Roy DE), IV, 265, 341; V, 265; VI, 19, 22, 186, 187; VII, 190.
Chef-Boutonne, III, 27.
— Ses seigneurs, XIII, 36.
CHELEQUE (Scheleck?), V, 154.
CHELUBY. V. TAPART. V. Erratum, II, 130, al. 3.
CHEMANS (Errault DE), IV, 264.
CHEMERAUT (Méry de Barbezières DE), VI, 24, 25; VII, 342.
— (Mrs DE), XIII, 25.
CHEMILLÉ (dame DE), X, 87.
— V. MONTESPEDON.
Cheminée. V. Devant.
— feuillue pour l'été, XII, 201.
Chemins de poste (gds), II, 271.
Chemise de Saladin, II, 209.
— de N.-D. de Chartres, VIII, 86.
Chenonceaux, II, 249; X, 62, 77, 246; XI, 14.
CHENSARD (DE), secrétaire, III, 57.
CHEPY. V. ESPY.
CHERBURY (Herbert DE). V. SHREWSBURY.
Chère, mot, XII, 81.
Cherebaud, forme de « cherebau » qui se disait comme « chenebau » pour « chenevière » en langue d'oc, XIII, 82.
CHERONNE. V. CHAUNOY.
— (Mlle de Chaunoy DE), X, 103.
CHERUSBERY. V. CHERBURY.
Cheval, XII, 240 et suiv. V. Chevaux, Ecurie, Equitation, Haras.
— à quatre balzanes, I, 31.
— barbe, I, 234.
— borgne de Charles VIII (le), III, 28.
— houssé de blanc par humilité, VIII, 41.
— couvert de feuilles d'or et de pierreries, II, 217.
— marin, II, 251. — On donnait autrefois ce nom à l'hippopotame, mais le texte ne semble point ici pouvoir le désigner.
— montant l'escalier du Palais, V, 73.

Cheval vert, VI, 259.
— d'Espagne, XIII, 26, 27.
— d'Espagne et cheval d'Allemagne. Leur différence, VII, 180.
— de Séjan, XI, 210.
Cheval lever, mot, II, 87.
Chevalerie (usages de), III, 149.
— (chevaliers de). Leurs droits et leurs devoirs, VIII, 273.
Chevalier, titre, VIII, 272 à 275.
— acquitté, III, 149.
— délivré, id.
— blanc (le), VII, 19.
— d'honneur de la Reine, V, 70.
— sans peur et sans reproche, titre décerné à Bayard, Aubigny, La Trémouille, III, 92, 107, 114, 143.
— sans reproche (gd), titre décerné à d'Aubigny, III, 92.
— sans reproche (d'Aubigny dit le), I, 188.
CHEVALIER (Marguerite), X, 98.
Chevaliers. Leur cérémonie d'armement, III, 32 à 35.
— Abus dans leur création, III, 34.
— devraient être faits après le combat et non avant, III, 32, 33.
Chevaliers des ordres du Roi promus à la faveur, V, 99, 100.
— Ils ne sont pas forcés de se battre, VIII, 263.
Chevaliers errants, VIII, 26; XIII, 38.
Chevaucheurs de cuissinetz : chevaucheurs d'oreillers, hommes bons pour le lit, VI, 156.
Chevaux d'hommes d'armes encore bardés d'acier en 1544, VI, 98.
— de relais, II, 270.
— remarquables : Bay Sanson, Bay de Paix, Carinan, Compère, Doctor, Gonzague, Grison, Malheureux, Moreau superbe, Moret, Quadragant, Savoie, Turc, etc. V. Chaque nom.
Chevaux-légers, troupe de cavaliers, I, 150, 208; IV, 238, 250; V, 12; VI, 203; VII, 182, 185.
— Leur effectif, III, 133.
Cheveux, manière de les porter, I, 147.
— de mariée, tombant sur les épaules, II, 261.
— séparés en fenestre, à l'antique, IX, 41.
— poudrés, XII, 148.
— de Marie Stuart. Divergences sur leur couleur, X, 146.
CHEVREUSE (cte DE), V, 190.
CHEZADA, capne, I, 374.
CHIARAMONTE (F.), colonel, I, 296.
Chiavenna, I, 335.
CHICOT, bouffon, II, 275, 276; VI, 268; XII, 56, 57.
Chien, animal, XI, 33.
— Possibilité de croisement du chien avec la race humaine. Préjugé chimérique répandu à ce sujet, VI, 184.
— (Epitaphe d'un), XII, 337.
— lion, VI, 111.
— turquet, VI, 111.
Chiens d'arrêts épagneuls, noirs, XIII, 31 à 34.
— courants blancs et gris, IV, 110; XIII, 14.
— de Henri II, IV, 109, 110.
— de Henri III, VI, 108.
CHIEVOZA, capne, I, 374.
CHIÈVRES (G. de Croy DE), I, 103, 115, 263 à 269; III, 204; VI, 80.
Chiffre de correspondance secrète, VIII, 259, 260.
Chiffres (peint en) : peint en semis, répété comme un chiffre sur une surface quelconque, XII, 147.
CHILPÉRIC Ier, X, 216.
Chimay, II, 244; IV, 101, 284; X, 48.
Chinon (ville et château), II,

214, 218; IV, 258, 261, 262, 265.
Chio, île, XII, 184 à 186.
CHIPY. V. ESPY.
Chiraz (Perse), XI, 319.
Chirurgiens. V. Médecins.
— exploiteurs, XII, 176.
CHISSAY ou CHISSEY (DE), I, 300; VI, 275; IX, 298.
Chiusi, III, 322.
CHIVERNY (le chancelier DE), VII, 326.
CHOISEUL. V. BEAUPRÉ, VI, 185. V. LANQUES, PRASLIN.
Chole (sur la chaude) : dans le premier moment d'ardeur, I, 323.
CHOMBERT. V. SCHOMBERG.
Chorges, VII, 246.
Choron, I, 128.
CHOURCES. V. MALICORNE.
CHOURCES (Jean), X, 97.
CHRISTINE DE DANEMARCK, dsse de Lorraine, II, 223; XII, 107 à 120. V. SFORCE (F. M.).
— DE LORRAINE, XI, 203.
Chronicon Bergomese, citée, III, 81. V. BERGAME.
Chronique de Guyenne, citée, I, 136.
— septenaire, citée, II, 115.
Chroniques de Foix, III, 205.
— de Savoie, citées, VIII, 281.
Chypre, île, I, 338; II, 80, 81, 156, 196; V, 64; VI, 71 à 73; VII, 98, 102; X, 101; XI, 156; XII, 186. V. DAVILA, GEOFFROY.
Chypriote (Héroïsme d'une), V, 64; XI, 156; XIII, 105. (Il est à noter que Branthôme l'exalte au t. V et s'en moque au t. XI.)
CICALA ou CIGALA (vte DE), II, 53, 67.
Cierra, I, 313. Abréviation de l'ancien cri de guerre espagnol qui était « Cierra Espana ! »
Cigalle. V. Cicala.
Cigongne. V. Sigongnes.
Cion, II, 130. — Peut-être Sion, pris pour Jérusalem, ou la province arménienne de Sionie.
CIPIERRE ou CIPIÈRES (Ph. de Marcilly, sr DE), I, 16, 224, 349; IV, 107, 254, 325; VI, 16, 34, 250, 262, 265, 289, 290, 295; VII, 171; VIII, 130, 167; X, 47, 93, 96, 299, 410.
— Louise de Halluin, sa femme, X, 93.
CIPIERRE, le jeune, VII, 186.
— (René DE), cte de Tende, IV, 232.
— (Mlle DE), X, 101.
CIPSA, capne, II, 22.
Circoncision des Persanes, XI, 297.
Civilité (formules de), XIII, 7.
— de Charles IX vis-à-vis des dames, XII, 299.
Civita Castellana, II, 212; VI, 114.
— Vecchia, XII, 257.
Civitella, VII, 327.
Clagny, VIII, 17.
Clairon (trompette et), VIII, 45. V. Trompette.
CLAIRVAUX. V. VILLEQUIER.
CLARIDAN. V. CLORIDAN.
CLASSÉ (M. DE). V. VASSÉ fils.
CLAUDE (LA), fille, VIII, 257.
— DE FRANCE, femme de François Ier, III, 90, 323, 327; X, 27, 28, 275, 276.
— DE FRANCE, femme de Charles II, duc de Lorraine, II, 272; X, 43, 85, 165, 309 à 311.
CLAUDIO (cte), VIII, 135; IX, 143.
CLAUSSE (Jeanne), X, 97.
Clausse : Claus : Nicolas. V. MARCHAUMONT.
Claustration des dames de Rome, I, 319.
Clavonne. V. Chiavenna.
Clé-maîtresse du palais du roi d'Espagne, II, 111.

CLÉMENT VII, antipape, X, 331 à 335.
CLÉMENT VII, pape, I, 107 à 113, 177, 238 à 240, 283, 305 à 307, 324; II, 222; III, 235; VII, 164; X, 35; XII, 280 à 282.
CLÉMENT VIII, V, 315.
CLÉRAC. V. CLÉRAT.
CLÉRAMBAUT, cité, I, 66.
CLÉRAT (l'abbé DE), IV, 296; XII, 162. V. CAUMONT.
Clercs des vivres, VI, 147.
— de la Basoche. V. Basoche.
— de palais : secrétaires de procureurs et d'avocats, XII, 275.
Clergé, V, 257. V. Eglise.
— (Mœurs du), III, 261 à 265.
— Vente de ses biens, V, 257. V. Décimes.
— régulier. Les réclamations contre la noblesse, III, 266.
— sous François Ier, III, 262 à 288.
Clergesse, mot, XII, 337.
CLERICE (la sre), III, 218.
CLERMONT (M. DE), capne de chevaux légers, IV, 341; V, 25; VII, 119.
— (Armand DE). V. PILES.
— (Catherine DE). V. MAREUIL.
— (Charlotte DE). V. O (Jean D'), X, 93.
— (Cl. Catherine DE), fille de Cl. de Dampierre, X, 92. V. ANNEBAUT, RETZ.
— (Diane DE). V. MONTLAUR.
— (Françoise DE). V. UZÈS (dsse D').
— (Hélène DE), X, 102.
— (Henri DE), cte de Tonnerre, X, 90.
— (Jean DE), sr de Chantilly, mal, III, 95.
— (Louise DE), X, 89; XIII, 36.
— (Philibert DE). V. MONTOISON.
— (Renée DE). V. BALAGNY.
CLERMONT D'AMBOISE (G. et H. DE), V, 273; VII, 20; VIII, 118; X, 95.
CLERMONT D'AMBOISE. Marie Clûtin, femme de G. de Clermont d'Amboise, X, 94.
CLERMONT BUSSY. V. BUSSY.
CLERMONT D'ENTRAGUES (M. DE), X, 238. V. ENTRAGUES.
CLERMONT GALLERANDE (René DE). V. Amiral, II, 214.
CLERMONT LODÈVE (Guy de Castelnau DE), X, 97.
— Sa femme, Aldonce de Bernuy, X, 97.
CLERMONT-TALLARD (M. DE), gentilhomme du Dauphiné, III, 241.
— (Claude, vte DE), XI, 219; XII, 229.
— (Françoise DE), X, 92.
— (Henri, cte DE), abbé de Bonport, XII, 161, 356.
— Louise (DE), XII, 282, 283. V. Uzès (dsse D').
— (Marguerite DE), abbesse de Tarascon, XII, 229.
— V. TALLART.
Cléry (N.-D. de), III, 48.
Clèves, I, 105.
CLÈVES (mon DE), V. 300. V. NEVERS, MARIE.
— (Engilbert DE), VII, 384.
— (François II, DE), duc de Nevers, X, 90; XII, 133.
— (Guillaume, duc DE), II, 17, 18, 151; X, 257, 287.
— (Jacques DE), duc de Nevers, X, 90.
— (Jacques DE). V. ISLE (mis D').
— (Catherine DE), femme d'Antoine de Porcien, puis de Henri, duc de Guise. V. GUISE.
— (Marie DE), psse de Condé, X, 90.
— (Henriette DE), femme de L. de Gonzague, pce de Mantoue, X, 90.
CLINCHAMP. V. CHAVIGNY.
Clisse, mot, XIII, 57.
CLORIDAN, héros de roman, X, 327.

CLOTAIRE II, X, 218.
CLOTILDE, reine, X, 216.
CLOVIS II, X, 218.
Cloyser, mot, XI, 294.
Clupée (Aklib.), Afrique, I, 129.
CLUTIN (Henri). V. VILLEPARISIS.
— (Marie), X, 94.
CLUZEAU. V. DU CLUZEAU.
CLYPEA. V. CLUPÉE.
COBIOS, capne, IV, 342; VIII, 127.
Coche, voiture, XII, 259.
— de voiture, II, 270.
— couvert de velours à quatre chevaux de front, XII, 117.
— fait en chariot, II, 166.
COCLES (Barth.), III, 41.
COCODRILLO, capitan, IV, 276.
COCONAS (Annibal DE), IV, 208; VI, 279, 283; VII, 214; X, 61.
COCQUEVILLE. V. COQUEVILLE.
Cocu. Etym. du mot, XI, 76. V. Coucou. — Celle de Branthôme passe pour probable, mais elle sera toujours infirmée par l'impossibilité de supposer qu'on ait donné à l'offensé le nom de l'offenseur. Puis, la similitude de nom n'est pas une raison suffisante. Il faut remonter au bas latin « cucullus » qui signifie « cocu » et « coucou », mais il veut dire aussi « capuchon ». On n'en est pas plus fondé à faire venir « cocu » de « capuchon » que de « coucou », surtout en pensant que « capuchon » fut un équivalent de « corne, à cause de sa pointe ».
Cocuage. V. Infidélité conjugale.
Cocus, XI, 61, 135 et suiv., 230 à 241. V. Maris trompés.
— volontaires par spéculation, XI, 121 à 125, 134.
Codicilles du testament de Branthôme, XIII, 80, 85.
COELLO (Juana), II, 111.
COESMES (Jean DE). V. LUCÉ.
— (Jeanne de Bonnestable DE), X, 91. V. CONTI.
— (Louis DE), son père, X, 91.
CŒUVRES. V. ESTRÉES.
Coffres d'Allemagne, XIII, 55.
— Servent de sièges, XI, 248.
Cogitation : pensée, XII, 415.
Cognac, IV, 126, 207; IX, 260; X, 55, 64, 195.
Coiffe de nuit, IV, 73.
— de Notre-Dame, VII, 113, 115, 116.
Coiffure. V. Bonnet, Chapeau, Cheveux, Frisure, etc.
— d'après l'antique, XI, 280.
— en cheveux, X, 199.
— ornée de pierreries, X, 201.
— et voile à la Lorraine, XII, 108.
Coigner : acculer dans un coin, II, 71.
Coincte, mot, VII, 358.
Col-Dieu, juron, VI, 166. — C'est un Cordieu dissimulé.
COLAS (le gd ou le bonhomme), sobriquet, I, 186.
COLE ou COLLE, lutteur, VII, 292.
COLETTE, femme d'Anne de Beaujeu, X, 272.
— (sœur), X, 360.
COLIGNY (l'amiral Gaspard DE), I, 22, 85, 368, 386; II, 92, 175, 290; III, 74, 146 à 198; IV, 13, 290; V, 40, 83, 128, 131, 163, 165, 171 à 173, 177, 204 à 261, 264, 266, 267, 278, 299; VI, 129, 247, 257, 263, 269, 271 à 273, 278; VII, 85, 162 à 173, 204, 285, 317, 357; IX, 244, 245, 311; X, 61, 65, 307; XI, 347; XII, 408.
— Sa 1re femme, Charlotte de Laval, I, 22; V, 131; VII, 356; X, 88.
— Sa 2e femme, Jacqueline de Montbel d'Entremonts, veuve

de Batarnay Du Bouchage, XI, 347.
COLIGNY. Sa fille Louise. V. THELIGNY, II, 184; III, 146; VII, 357.
COLIGNY D'ANDELOT. V. ANDELOT, CHATILLON.
COLIN, bouffon, XII, 431.
Collections. V. Armureries, Bibliothèques, Cabinets.
Colle, mot, IX, 278.
COLLE, lutteur de Ferrare, VII, 292.
Collège de Boncourt, II, 121.
— de France. V. Professeurs royaux.
— de Navarre, V, 189.
Collenuccio, cité, VIII, 216, 247; X, 150 à 153, 321, 330.
Collier. V. Chaine.
— de César Borgia, II, 217.
— à pointes pour duellistes de taille inégale, VIII, 74.
— de testicules, II, 18.
COLLINCOURT, capne, VII, 330.
Collombin, X, 195. V. Erratum, idem.
Collonel. V. Colonel.
Collonne. V. Colonna.
Colloque de Poissy. V. Poissy.
Cologne, I, 105.
COLOMB (Chr.), I, 115, 182.
Colombin, mot, X, 195.
Colonel. Ne doit pas s'exposer inutilement, VII, 262.
— saluant de la pique, VII, 376.
— des Français, VII, 31.
— des Gascons, VII, 30, 31.
— de cinq enseignes, VII, 375.
— de six mille Gascons, VII, 126.
— de l'infanterie française, I, 342.
— de l'infanterie allemande au service de France, I, 342.
— de six mille fantassins allemands avec une cornette de reîtres au service de France, VII, 376.
— de l'infanterie italienne (sans troupes), titre honorifique, VII, 368.
Colonel de l'infanterie italienne au service de France, VII, 367.
— des bandes italiennes de François Ier, VII, 369.
— du régiment de Corses, VII, 373, 374.
Colonel français des Suisses, VII, 386. V. Colonels.
— des bandes d'Italie, V, 80.
— des bandes du Piémont, VII, 305.
Colonel légionnaire ou colonel des légionnaires, VII, 25, 34.
Colonel général, I, 293; VII, 25, 204, 206, 208, 209, 254.
— général de la cavalerie légère, V, 80.
— général des bandes françaises en Ecosse, VII, 186.
— général des Albanais au service de France, III, 132.
— général de l'infanterie italienne de France, VII, 367.
Colonels, VII, 7 à 388.
— (Etymologie du mot), VII, 8, 9.
— espagnols, VII, 31.
— des Suisses au service de France, IV, 224; VII, 381 à 383.
Colonies. Les Français ne les savent pas garder, I, 113.
COLONNA (mos DE), I, 195, 196; V, 127.
— (Ant.). V. COLONNE Marc.
— (Asc.), II, 22; X, 260.
— (Camille), II, 24, 26.
— (Claude), femme de N. de Farfe (et non Victoria Colonna), XII, 158, 159, 162.
— (Fabr.), I, 195 à 206; IX, 291; XII, 158.
— (Jules), XII, 158.
— (Marc Ant.), duc de Paliano, I, 204; II, 125, 127, 134.
— (Marc Ant.), fils de Pierre Antoine, pce de Salerne, I, 204; II, 206.

COLONNA (Pierre), IV, 44, 321.
— (le card^al Pompée), I, 246.
— (P.-A.), p^ce de Salerne. V. plus haut. COLONNA (M. A.).
— (Prosp.), I, 195 à 206; III, 124, 176, 201; V, 256; IX, 32, 291.
— (Sciarra), II, 23.
— (Stef.), II, 24.
— (Victoria), m^se de Pescaire, I, 245, 247; XII, 158, 159, 162, 402, 403. — Ces renvois du t. XII concernent Claude Colonna et non Victoria. Branthôme a fait erreur.
Colonnes (Deux), emblème de Charles-Quint, I, 127.
Combas (les), terre. V. COMBES.
Combat de gladiateurs simulé d'après l'antique, IV, 81 à 83.
— nautique simulé sur la Seine, I, 21.
— nautique simulé à Lyon, IV, 84 à 87.
Combat d'un contre trois, VIII, 99 à 101.
— d'un homme contre quatre soldats. V. CLAUDIO (c^te).
— de treize Espagnols et treize Français, VIII, 91. — Ce n'était point un combat à la mazza comme le donne Branthôme. Il y avait guerre entre Espagnols et Français; elle était suspendue par une trêve, mais les combattants appartenaient à l'armée et se battaient en soldats.
— de vingt contre vingt, de douze contre douze, de trois contre trois, VIII, 93, 94, 97 à 99. V. Minervino.
Combat à la mazza. V. Mazza.
— à outrance, VIII, 180.
— à la rapière, au poignard et à trois dards, VIII, 40.
— singulier sur le champ de bataille, II, 11; XIII, 26.
— en champ clos, ou à la barrière, à la corde, à l'estaquade, à la lice ou aux lices, etc. — V. le t. VIII entier, et surtout de la p. 7 à 83. V. t. I, 48, 260; II, 11, 12; IV, 235; V, 75, 93; VI, 289; VII, 338, 339; IX, 120, 136, 144; X, 73. V. Duels.
Combats singuliers. Ils sont ruineux, VIII, 68.
— Abus du choix des armes, VIII, 67.
— Supercherie dans le choix des armes, VIII, 74, 77.
— à la cape et à l'épée, VIII, 90, 91.
— à la dague et à l'épée, VIII, 90, 91.
— simulés, IV, 83 à 87, 92 à 98. V. Marimont.
COMBAUT (R. DE), s^r. d'Arcis sur Aube, VI, 66, 112; X, 99.
Combes, château en Saintonge, VII, 112, 114, 115, 116.
Comboursières (Isère). V. Pontdorsé.
Côme, III, 103, 160; IV, 321; VIII, 214.
COME ou COSME DE MÉDICIS. V. MÉDICIS.
Comédie à Fontainebleau, X, 73.
— jouée à Lyon, IV, 88, 89.
— au château de Pau, X, 285.
— V. MARGUERITE DE NAVARRE, X, 285.
— (la), à Paris, VII, 336.
— dans la salle Bourbon, XII, 33.
— italienne à Paris, XII, 373.
Comédiens aimés à la Cour, XII, 58.
—Leurs libertés sous Louis XII, XII, 275.
— d'Italie, IV, 276; X, 285. V. GELOSI, MATTI, PAPAZZATI, ZAIN.
Comètes, VI, 284; X, 294; XII, 419.
Comites, mot, V, 33.
Comitte : bas officier de galère, V, 33.

Commendador major de Castille (le gd). V. REQUESENS.
Commendataires d'abbayes, XIII, 55. V. Abbé.
COMMENGES. V. COMMINGES.
Commerce. V. Epicerie.
— des Flandres contrarié par haine de la France, VI, 42.
COMMINES (Ph. DE), cité, I, 102, 176, 381; III, 30, 47, 51, 68, 73, 75, 122; VI, 8; X, 255.
COMMINGES (J. d'Armagnac, cte DE), VIII, 243.
Commissaire des guerres, IV, 190; XI, 304.
— des vivres, VI, 147; VII, 20.
— des vivres devenu maréchal de France, II, 17.
Commissionnaire (commissaire) de l'artillerie, VII, 387.
Commun (paneterie et cuisine de) : paneterie et cuisine de la maison du Roi, en dehors du service de sa bouche, III, 22.
Communion faite le matin du combat, VI, 45.
Compagnie d'arquebusiers à cheval. Effectif, VI, 48.
— de chevaux légers. Effectif, VI, 131.
— d'hommes d'armes. Idem.
— colonelle, prend ce nom quand son capitaine est nommé colonel, VII, 59.
— de gens de pied, V, 17.
— d'ordonnance ou gendarmerie, II, 155; III, 90, 152; IV, 38; VI, 98.
— à la paix (partage de), VI, 203.
— Leur effectif réduit par les voleries des chefs et du contrôle, IV, 190.
Compagnies-colonnelles. Leur luxe, VII, 259.
Compagnon (mon), appellation, V, 292, 293.
Compère (le), surnom, IX, 100.
— (le), cheval, XII, 242.
Compère (le), nom d'amitié, I, 215; IV, 192, 215.
Compères, surnom des Suisses alliés, I, 380.
Compiègne, III, 61; X, 49; XI, 89; XII, 398. V. Flavy.
Complainte napolitaine, II, 42.
Compromis, mot, X, 4; XI, 101.
Compte de jetons, IV, 47.
COMTE (la présidente), XII, 252.
COMTE-DAUPHIN. V. MONTPENSIER (G. DE).
Comptes : contes, I, 62.
Contes du monde advantureux, cités, XII, 195.
Comtés et marquisats à bon marché en Italie, I, 337.
Comuneros (révolte des), I, 115, 267, 268; III, 204.
Conards de Rouen, IV, 88.
Concerts donnés par Catherine de Médicis, X, 82.
Conchiement : embrenement, II, 102.
Conchier (se), mot, IX, 135.
Conciergerie du palais, VI, 277, 297.
Concile défendant la chasse, III, 259.
— de Pise, I, 199, 201.
— de Trente, I, 332; III, 251; IV, 151; V, 194, 195; VIII, 83, 160; XII, 123.
Concordat avec la papauté, III, 258.
CONCRESSAULT (A. de Menipeny DE), X, 16.
Concussionnaires trop nombreux en France, III, 199; IV, 354.
Condac en Périgord, II, 208.
Condamnés à mort. Leurs derniers mots, IX, 98, 108, 109; XII, 430, 431. V. MARIE STUART, EGMONT (cte), BRIET.
CONDÉ (Louis de Bourbon et Henri son fils, pces DE), I, 12, 21, 22, 178, 202, 352, 380; III, 165; IV, 203; V, 40, 83, 185 à 187, 211, 262 à 285;

VI, 38, 39, 57, 59, 85, 122, 123, 199; VII, 47, 138, 203, 204, 276, 277; VIII, 243, 244, 291, 292; IX, 296, 305; X, 55, 61, 64, 282; XII, 32, 242, 317; XIII, 49, 77.
CONDÉ (Le pce de Conti, fils de Henri), V, 277.
— Eléonore de Roye, femme de Louis Ier, pce DE, I, 178, 202; IV, 137; X, 86.
— Fr. d'Orléans-Longueville, sa 2e femme, X, 90; XII, 124, 134, 250.
— Marie de Clèves, femme de Henri Ier, pce DE, X, 90; XII, 304, 316.
— Charlotte de la Trémouille, sa 2e femme, X, 5.
CONDIO (Miquel DE), II, 279.
Condom, IV, 310.
Conférer (se), II, 232. V. Erratum, idem.
Confesseurs, I, 221, 222.
Confession d'Augsbourg, V, 194.
— de Marie Stuart, X, 135.
— publique scandaleuse, XII, 432, 433.
— entendue par un mari déguisé en moine, VIII, 69.
Conflans (Traité de), I, 256.
Confolens, VII, 72.
Confréries contre les Huguenots, IV, 232, 233; X, 80.
Coni, IV, 337; VI, 90; VII, 37, 272, 370; VIII, 15, 52.
Conille, mot, XI, 302.
Connétable, dignité, VI, 192.
— Charles IX n'en veut pas nommer, VI, 261.
Connétables (principaux). V. ARMAGNAC (cte D'), BOURBON, DU GUESCLIN, DAMVILLE, DES DIGUIÈRES, MONTMORENCY, RETZ.
Conquista d'Affricqua, livre cité, II, 64, 65.
— de Navarra, ouvr. cité, I, 187; IX, 121.
CONRADIN, prétendant au royaume de Naples, VI, 31, 32; IX, 309; X, 150 à 153; XI, 250.
Conseigneurie de Branthôme, XIII, 67, 68.
Conseil de l'armée espagnole (Doyen des soldats appelé au), VII, 84.
— privé du Roi, III, 285.
Conseillers. V. Parlement.
— en parlement décorés des ordres, VI, 100, 101.
Consente, mot, IV, 211; XII, 313.
Conserver, mot, I, 104; II, 128.
Consonnes doubles. On n'en prononce qu'une, X, 41.
CONSTANCE, reine de Sicile, femme de l'empereur Henri VI, X, 262; XII, 228.
— reine de Sicile, femme de Pierre III d'Aragon, X, 155, 156.
CONSTANT DE FONTPERTUIS (Suz. DE), X, 100.
CONSTANTIN (donation de), III, 266.
CONSTANTIN, Grec, I, 139.
— soldat, VII, 55, 56.
Constantinople, I, 252, 368; II, 25, 32, 133, 224; V, 53, 54, 228; VI, 63, 71, 74; VII, 102, 119; XI, 117, 153, 307.
CONTE, préste. V. COMTE.
CONTENAN. V. RANCE.
Coctes. V. PAVANT.
CONTI (pce DE), fils de Henri de Bourbon, pce de Condé, V, 277.
— (François de Bourbon, pce DE), X, 92.
— Sa 1re femme, Jeanne de Bonnestable, dame de Lucé, pse de Conti, VI, 214; X, 91, 103.
— (Louis de Bourbon, pce DE). Sa femme, Louise Marg. de Lorraine, fille de Henri de Guise, V, 114; VII, 326; X, 103.
— ou CONTY. V. MAILLY.

Contine, mot, XII, 247.
Continence en amour. Ses dangers, XII, 15.
Contreporteur, mot, III, 273.
Contrôle de la guerre, IV, 190.
Contrôleur des guerres, IV, 190; VII, 20.
Contrôleurs extraordinaires des guerres, IV, 190.
Controuver, mot, XII, 272.
CONTY (bon DE), X, 88.
— (dame DE), X, 86.
— V. MAILLY, CONTI.
Conversation (liberté de), XI, 57 à 60.
— de dames. Leur licence, XI, 271.
Conversion du capne Barthelomé, VII, 334.
— de St-Paul, jeu de mots, IX, 100.
— des Indiens retardée par les Espagnols, I, 114.
Coq, emblème des Français, V, 110. V. DANÈS (P.).
— à l'asne, II, 275.
— d'Inde, XI, 295.
Coquetterie. Danger de ses manèges, X, 144.
COQUEVILLE (FT. DE), IV, 356.
Coquin, mot, XII, 268.
CORBANE, chef sarrasin, VIII, 198.
Corbeil, IV, 18; VII, 323, 326.
— (Paris se prend par), proverbe, VI, 44.
CORBERA, capne, I, 278, 371.
Corbie, V, 275; VII, 250.
CORBOZON. V. COURBOUZON.
Corselet de soldat gravé et doré, VII, 259.
Cordé : accordé, VIII, 160.
Corde d'or. V. Pape.
Cordelier amoureux, IX, 205; XIII, 10 à 12.
— castillan (réponse d'un), IX, 132.
— et Jacobin, IX, 207, 208.
— Voyage du cordelier Jacques de Bourbon, X, 358.
Cordeliers. Leur salut, IX, 73.
Cordeliers prédicateurs, IX, 132, 203.
— payés pour exorciser, II, 263, 264.
— à Metz (chapitre de), VI, 76.
— de Paris, église, VII, 382; IX, 206; X, 11.
— (églises de). V. Angers, Blois.
Cordelière, insigne royal, X, 29.
— vaisseau, X, 11.
Cordes (des). V. QUERDES.
Cordiers d'artillerie, III, 21.
CORDONA. V. CARDONE.
CORDENERO. V. FRANCISCO.
Cordonnier forcé de manger des bottes mal faites, II, 118, 119.
— séducteur sans le savoir, XI, 314.
Cordonniers (fils de), arrivés à de hautes positions. V. LEYVE (Ant. DE). V. SFORCE (Franç.), VII, 81. — Pour Leyve, Branthôme l'affirme au t. VII, et le nie ailleurs.
Cordoue, IX, 54, 56.
CORDOVA (Bern. DE), I, 373.
— (Consalvo DE). V. GONZALVE DE CORDOUE.
— V. FERIA.
Corfou, I, 102.
Coriphe : chérif, VI, 75. V. Erratum, VI, 75.
CORISANDE (la belle), VIII, 183.
CORMIER, médecin, X, 284.
Corne. V. Licorne.
Corne : aile de flotte ou d'armée, II, 131.
CORNEILLE, peintre, X, 42.
CORNEJO (Diego), I, 209.
Cornes symboliques du cocuage, XII, 317. V. Cocu, Cornette (Voyage à).
Cornet de gens de pied, III, 24.
Cornette d'Albanais, drapeau, IV, 49.
— du Roi (la), VIII, 141.
— (Voyage à), jeu de mots sur la ville de Corneto et sur les

cornes symbolisant le cocuage, XI, 63.
CORO, capne, V, 45.
Cornice : corniche, XI, 136. V. Texte.
CORON, I, 128; II, 57.
Corporal : caporal, XII, 382.
Corrival, mot, XI, 208.
Corronelle, mot, XII, 48.
Corruption générale en France, IV, 145, 149, Elle détermine à la retraite le chancelier de l'Hôpital, IV, 153.
— de négociateurs à la Cour. On en plaisante tout haut, VI, 80, 86.
Corsaires, II, 64 à 85; IV, 193. V. BARBEROUSSE, DRAGUT, L'OUCHALY, etc.
— (Proverbes sur les), I, 341; V, 66. V. Barils.
Corse et Corses, I, 178; II, 58, 65; IV, 103, 267; V, 23, VI, 203; VII, 33, 127, 222; 318, 372, 373; VIII, 65, 66, 137; X, 362; XI, 21 à 24. V. Calvi, Port d'Hercule, St-Florent. V. CORSO, ORNANO.
Corsègue : Corse.
Corses. Leur renom de courage, VIII, 66.
Corselets gravés, VII, 230, 231.
Corsesque, demi-pique, IV, 81. V. Erratum, IV, 81.
CORSO (Alf.). V. Ornano (mal D').
— (Bernardino), IV, 315.
— (Jac.), II, 22.
— V. SANTO-PETRO.
CORTEZ (Fernand), I, 117; IX, 153.
Corvat, nom, III, 133. V. Croates.
COSME DE MÉDICIS. V. MÉDICIS.
Cosmographie. V. Naïvetés, t. IX.
COSSA. V. Cossé, IV, 353.
COSSAINS ou COSSEINS-CASSAGNET (M. DE), III, 117, 202; VII, 46, 47, 59 à 61, 187, 219 à 221; IX, 240.
Cossé (famille DE), XIII, 103. V. BRISSAC.
— (Diane et Jeanne DE), I, 350. X, 101. V. BRISSAC.
COSSÉ-BRISSAC (mon DE), IV, 329. V. COSSA.
— (Charles DE), mal, I, 350. V. BRISSAC.
— (Anne DE), X, 102.
COSSÉ-GONNOR (Arthus DE), mal, III, 17; IV, 209, 352 à 363; VI, 207, 280.
— Sa 1re femme, Françoise du Bouchet de Puygreffier, III, 199; IV, 353, 354.
— Sa 2e femme, Nicole Le Roi, sénéchale d'Agénais, IV, 354.
COSTE (Hil. DE), X, 235, 285.
Costume d'amazone, X, 314.
— d'Anne de Bretagne, X, 19.
— des archers de la garde de Charles VIII, III, 24.
— d'un arquebusier volontaire espagnol, IX, 99. V. Costumes.
— des aventuriers de guerre sous Louis XII et François Ier, VII, 13.
— de bohémienne, V, 72.
— de bourgeoise, V, 72.
— d'un capitaine suisse, VII, 17, 18.
— de caporal des bandes du Piémont, VII, 259.
— du cte de Bure, I, 356.
— du Cte d'Egmont allant au supplice, II, 169, 170.
— de la csse d'Escaldasor, XI, 146.
— de deuil en drap noir pour la cour, X, 27.
— de deuil en habits bruns, XI, 139.
— du duc d'Albe, I, 158.
— du duc de Guise, V, 151, 152.
— de Gaston de Foix duc de Nemours, VIII, 240.
— de Blanche de Montferrat, dsse de Savoie, XII, 121.

Costume de la cavalerie hispano-napolitaine, I, 194.
— de l'empereur Charles-Quint, I, 109.
— de gala des galériens d'une galère réalle, V, 60.
— des gardes du roi de Navarre, V, 307.
— des gentilshommes de la suite du vidame de Chartres, VII, 266.
— des grands maîtres de Malte, VI, 240, 241.
— du marquis Del Gouast, I, 255.
— de nymphes chasseresses aux fêtes de Lyon pour l'entrée de Henri II, XI, 350 à 353.
— de nymphes oréades, naïades, napées, etc., aux fêtes de Binche, XI, 346, 347.
— de noces seigneuriales, XIII, 24, 25.
— de pages, I, 108. V. Costumes de César Borgia.
— de G. Pizarre, IX, 106.
— de la reine Catherine de Médicis, X, 43.
— de la reine Élisabeth d'Espagne, X, 182.
— de la reine Marguerite de Valois, X, 195 à 197, 199 à 202, 205.
— du roi Charles VIII, III, 13, 28, 29.
— du roi François Ier, I, 255; III, 294, 299.
— du roi Henri II en rendez-vous de nuit, XII, 200.
— du roi Henri IX, III, 294.
— du roi Louis XI, II, 218.
— des Siennoises enrégimentées pour le siège, XI, 354.
— des soldats des bandes de Piémont, VII, 258, 259.
— des veuves de la cour de François Ier et de Henri III, XII, 124, 125.
Costumes, I, 360; III, 272; IV, 345.
— d'arquebusiers à cheval, II, 278.
Costumes d'arquebusiers espagnols, I, 376; IX, 52.
— de César Borgia et de sa suite, II, 214 à 220.
— de deuil des pages de la cour, X, 18.
COTEL, président, II, 238.
COTHEREAU (Bonne), X, 93.
COTIGNOLA. V. SFORCE (J.-A.).
Couche, mot, XII, 311.
Coucher, mot, XII, 312.
Coucou, XI, 241. V. Cocu. — Branthôme reproduit ici une étymologie encore accréditée mais dont la preuve reste à faire. Dans les plus anciens textes français ou provençaux on trouve « cous, coux, coutz », mais non « coucou ». Ce redoublement postérieur ne veut pas dire qu'il faille chercher l'origine du mot dans le nid où le coucou va pondre. Aucun exemple du même genre n'autorise d'ailleurs à croire qu'on ait donné le nom de l'offenseur à l'offensé, appelé d'abord « cou » et non « coucou », répétons-le. Nous avons, il est vrai, le bas latin « cucullus », mais en le supposant antérieur au provençal « coutz », ne trouve-t-on d'autres mots similaires que celui de « cucullus » (coucou). N'avons-nous point « cucullus » (capuchon), qui pourrait être aussi près des maris coiffés? Et le capuchon se termine en corne, ne l'oublions pas non plus.
COUCY (Picardie), IV, 187.
— V. BURIE, VERVINS.
Couler l'estoc. V. Erratum, VIII, 43.
Couleurs de Lucrèce Borgia, VIII, 32.
— de Bourdeille et Vivonne, XIII, 24, 25.

Couleurs favorites de Henri II et des princes, IV, 104.
— de Ferrare, de Guise, de Nemours, IV, 104.
Coulevrine. bouche à feu, III, 83; V, 202; VII, 45; X, 78.
— longue, I, 204.
— nommée Reine mère, XII, 63.
Coulevrine, arme à feu portative, III, 23. V. Erratum, I, 382.
— (coupe de), I, 204. Coupe taillée dans une ammonite dite couleuvre de pierre.
Coulevriniers et haquebutiers de Charles VIII, III, 23.
COULLAUD. V. HAUTECLAIRE.
COULON. V. COLOMB.
Coulper, mot, IX, 226.
Coup de Jarnac, II, 281.
Coupe de forêt ne peut se faire sans autorisation, I, 9.
— de bois (autorisation de), XIII, 62.
Coupe de coulevrine, I, 204.
— érotique, XI, 57 à 61.
— de Renaud de Montauban, XI, 61.
Coupière : échanson, XII, 321.
Couppelle (épreuve de la), VI, 291.
Cour de France. Son libertinage, XI, 203 à 205, 271.
— Querelles de cour, XII, 290 à 294.
— Femmes de la cour de France, III, 281 et suiv. V. Dames.
Cour de France sous Anne de Bretagne, X, 10.
— de France sous Catherine de Médicis, X, 82 à 107.
— sous Charles IX, XII, 299 à 302.
— sous François Ier, III, 281 à 289.
— sous François II, XII, 297 à 299.
— sous Henri II, IV, 113, 114.
— sous Henri III, XII, 302 à 305.
COURADIN (Khair-Eddin), bascha, II, 70. V. BARBEROUSSE.
Courage. Les femmes aiment à voir jusqu'où il peut aller, XII, 352 à 357.
— relevé par les femmes, XII, 358 à 360.
— à la guerre ne marche pas toujours avec la valeur en amour, XII, 364 à 367.
Courageux (hommes et femmes), plus aimés que les autres, XII, 339 et suiv.
COURBOZON ou COURBOUZON (J. de Montgommery DE), V, 273, 284; VII, 40, 218; IX, 304.
Couronne d'épines de J.-C. (Vol de la), III, 84.
— à l'impériale : couronne fermée, III, 13.
— murale, II, 25.
— royale apportée au chevet de la reine mourante, XII, 132.
COURONNEAU (DE), VII, 148.
Couronnel, Couronnels, VI, 92. V. Colonel.
Couronnel, grade supérieur en Espagne à celui de mestre de camp de la garde royale, VII, 59.
Courriers rapides, II, 40; V, 225.
Cours (En), mot, VI, 243.
Courses à la bague, I, 172; IV, 219, 220, 235; V, 72; VI, 92, 93; XII, 264.
Coursier, mot, I, 257.
Coursier, Coursière : cheval, jument, XII, 259, 290; XIII, 27. V. Erratum, XII, 290.
Courtaud, Courtaut, mot, V, 74; XIII, 13.
COURTENVAUX. V. SOUVRÉ.
Courtisan (conscience de), III, 81.
Courtisans braves à la guerre, VII, 178.
Courtisanes, I, 165, 318; VII, 121, 284; IX, 58; XI, 176,

276, 329 à 331; XII, 37, 171, 178, 187, 201, 224, 334, 367.
Courtisanes suivant la Cour, III, 282.
— suivant l'armée, I, 165.
— en renom. V. CÉCILE, CLAUDE, FAUSTINE, FORTEGUERRA, GRECQUE (LA), LUNA (Is. DE), PANDORE, etc.
— (Naïveté d'un Italien en quête de), XI, 277.
— réhabilitées par mariage, XI, 163, 164.
Courtoisie de Metz, V, 105.
Cousin (mon), appellation, V, 292.
COUSTURES (DE), XIII, 70.
COUTANCES (l'évêque DE). V. Brissac, IV, 352.
COUTANCIE. V. PETIT (Pierre).
COUTANHO. V. PETIT (Pierre).
Coutras, château, III, 185.
— bataille, III, 206, 217, 295; IV, 275; V, 113; VI, 106, 167; VII, 349.
Couvents. V. Religieuses.
— au sac de Rome transformés en lieux de prostitution, I, 318.
COUZEIX, V, 236.
Coytte, mot, X, 339.
CRACOVIE (l'évêque DE), X, 205.
CRAMAIL. V. MONTESQUIOU.
CRAMAILLES (bon DE), X, 98.
CRAN (Beatrix DE), XIII, 36.
— (Guill. DE), XIII, 36.
CRAON. V. CRAN.
Crato (prieur de), II, 85, 96; IV, 290.
Créas, pluriel de Creat. V. ci-dessous. V. Erratum, VIII, 87, note 3.
Creat : domestique (catalan), XIII, 21.
Créaton, mot, XI, 238.
Creazzo, bataille, II, 135, 200.
Crécy, bataille, II, 88; VIII, 79.
Créé, mot, V, 230; XII, 260. V. Erratum, V, 230.
Crème, III, 322.
Crémone, II, 27; III, 178, 201, 214, 220, 322; IV, 321; IX, 30; XIII, 26.
Créon, mot, X, 351.
Crêpe de deuil, XII, 163.
Crépy (paix de), II, 89; III, 88, 319, 320.
CRÉQUY (Ch. DE), VIII, 142 à 145.
— (M. DE), capne de cent lances, III, 152.
— V. CANAPLES, PONTDORMY.
Crieurs du convoi de Henri II, IV, 132.
CRILLON. V. GRILLON.
Cris de guerre, I, 312, 313; II, 194; III, 318. V. Cierra, V, 20.
— injurieux après certaines défaites, III, 318.
CRISSÉ (Mme DE), X, 318.
Croates cavaliers, III, 133. V. CORVAT.
CROI. V. CROY.
Croisades, XIII, 43.
— (Les femmes pendant les), XII, 399, 400, 417.
Croissant (Ordre du). V. Ordres.
Croisettes de Jérusalem brodées sur la cotte de Charles VIII, III, 29.
Croix (Bois de la vraie), III, 84, 299; X, 144. V. Chapelle (Ste). V. MARIE STUART.
Croix blanche ou rouge, insigne de Français ou d'Espagnol, IX, 299.
— d'ordres honorifiques. V. Ordres.
Croix d'ordres achetées à prix d'argent ou données aux personnages n'ayant que des services civils. Indignation de Branthôme, VI, 99 à 101.
— du St-Esprit. V. Ordre.
— d'ordre achetée cinq cents écus, V, 94.
— d'ordre décernée pour deux petits chiens, VI, 111, 112.
— donnée sur le champ de bataille, VI, 98, 99.

Croix d'ordres ne doivent être données qu'aux hommes de guerre, VI, 100.
— étrangère, n'est acceptée qu'avec permission du Roi, VI, 41.
Croix des armes de Savoie. Son origine, VI, 120.
CROPTE. V. LA CROTTE.
CROQ. V. DU CROQ.
CROS (M. DE), d'Auvergne, X, 132.
CROSE. V. CROZE.
Crotesque : chose grotesque, XI, 59.
CROY (mon DE), I, 263. V. ARSCHOT, CHIÈVRES, PORCIEN, REUX, SENINGHEN.
CROZES (M. DE), capne, VII, 33, 132.
Cruauté à la guerre. Son apologie, XIII, 106.
Crucifix de Philippe II et de Charles-Quint, II, 111.
— miraculeux de Naples, III, 180.
— du trésor de St-Denis, V, 257.
CRUSSOL (Jacques DE), I, 96; III, 20, 25.
— (Jean DE), sr de Beaudiner, I, 96; IV, 240. V. ACIER.
— (Mme DE), Catherine d'Archiac, VII, 375.
— (Galiot DE), sr de Beaudiner, VII, 144; X, 96.
— Sa femme, Fr. de Warty, X, 96.
— V. UZÈS, LÉVIS, ACIER.
CUACO, capne, I, 314.
Cuir mangé par un cordonnier. V. Cordonnier.
— bouilli pour combat (habillement de), VIII, 17.
Cuirs et parchemins mangés au siège de Fontarabie, III, 136.
Cuirasse mal portée, I, 257.
du pce d'Orange, I, 291.
Cuisine, II, 257; III, 274. V. Alimentation, Fouet (punition).
Cuisine de la Cour sous François Ier, III, 275.
— sous Charles IX et Henri III, III, 276.
— sous Henri IV, III, 277.
— Le mal de St-André contribue à son raffinement, VI, 38.
— aphrodisiaque, XI, 244 et suiv., XII, 229.
Cuissot : armure défensive de cuisse, XIII, 77.
CULANT. V. BELLEVILLE.
CUMARAGGIA (Melchior), capne, I, 372.
CUNA. V. ACUNA.
Curedent de l'amiral Coligny, dicton, IV, 133; V, 264.
Curé de Médiane, I, 266, 267.
— de St-Eustache, VI, 159.
Curés. Leurs devoirs, III, 288. V. Facéties.
— Sermons singuliers, VI, 159.
— En critiquant le sermon contre les gens qui mangent trop de friandises en maigre, Branthôme ne comprend pas le « qui pis est » du curé trouvant que le benedicite jure avec de telles friandises.
Curieux, mot, XIII, 12.
CURILLA. V. ZURILLA.
Curiosité de (par la) : par les soins de..., XI, 220.
Curiosités. V. Cabinets, II, 249 à 251; V, 15; VII, 361.
CURSOL. V. CRUSSOL.
CUSADA, capne, I, 371.
CUVELIER, cité, II, 208.
CUZANO, capne, I, 371.
CUZCO, IX, 107.
Cygne (chant du), X, 295.
CYMAY. V. CHIMAY.
Cymbales, II, 216.
CYPIERRE. V. CIPIERRE.

D

Dace (impôt), mot, III, 247.
DACIS (Pyrolamo), capne, I, 373.
DA COSTA (Jehan), IX, 105.
DACS (Bordas DE). V. BORDAS.
Dagasse, mot, I, 379.
Dague, arme, VIII, 54.
Dague, mot, XII, 425.
Daguer, mot, XI, 143.
DAILLON DU LUDE (mon DE), XIII, 22. V. LE LUDE.
— (Anne DE), X, 97.
— (Françoise DE), XI, 29, 30. V. ROHAN, MALICORNE.
— (Françoise DE). V. MATIGNON.
— (Guy DE), cte du Lude, gouverneur de Poitou, III, 140; VI, 22, 58, 106; VII, 260, 352, 353; X, 97.
— Sa femme, Jacqueline de La Fayette, X, 97.
— (Jacques DE), III, 134 à 141; VII, 260.
— (Jean DE), III, 53.
— (Louise DE), 2e femme d'André de Vivonne, gd'mère de Branthôme, I, 7, 22; II, 242; III, 141; X, 257, 268, 294, 297; XII, 167; XIII, 22.
DAIST. V. ESTE.
DAIX (mal). V. HESSE (mal DE).
Dalmatie, VIII, 123; IX, 162; XI, 50.
DALON ou D'ALONT, capne saintongeois, VIII, 146. V. ALONT.
DALY. V. DELI.
Damas, II, 209; VI, 74; VII, 102; IX, 315.
Dames. V. Femmes.
— (Livres des), par Branthôme, 1re partie. Reines. Voyez le tome X. V. tome I, p. 48. — 2e partie. Voyez les tomes XI et XII. V. tome I, p. 49 à 52. V. I, 61.
Dames. Leurs manuscrits, XIII, 57.
— Leurs éditions, I, 61, 62.
— Comment ils furent composés, I, 44, 45.
Dames. Induement vulgarisées sous le titre faux de « Dames galantes ». Ne devraient point être publiés isolément, XII, 436, 437.
Dames de la Cour d'Anne de Bretagne, X, 10.
— de la Cour de Catherine de Médicis, X, 82 à 107.
— de la Cour de François Ier, III, 281 à 283, 300, 301; X, 44.
— d'honneur, II, 242; V, 262, 263; X, 29.
Damoiselle, titre, III, 34.
Dampierre, château, I, 203.
DAMPIERRE (Cl. de Clermont DE), IV, 239, 240; V, 206, 207; VI, 97; X, 92.
— Sa femme, Jeanne de Vivonne, tante de Branthôme, III, 39; IV, 239; V, 190; VI, 94, 205, 214; VII, 352, 373; X, 29, 92, 227 à 230, 310; XIII, 24, 68, 69.
— le jeune (M. DE), I, 96.
— V. CLERMONT (Cl. Cath. DE).
DAMPMARTIN. V. CHATILLON (Jacques DE).
— (mon DE), III, 148.
— (Ph. de Boulainvillers, cte DE), I, 296; IV, 15, 16.
— (Jean de Chabannes, cte DE). Sa fille, Mlle de Dampmartin, III, 148.

DAMPVILLE. V. DAMVILLE.
DAMPVILLIERS, IV, 101; X, 48.
— (la femme du gouv. DE), V, 44.
DAMVILLE (Henri de Montmorency c^e DE), connétable, III, 17; IV, 127, 128, 211 à 221; V, 26, 27, 274; VIII, 256, 259; IX, 302; X, 123, 159, 161, 314.
— (la m^ale DE), IV, 214; X, 88.
Damville, château. V. Anville.
DANDELOT. V. ANDELOT.
Danemarck, VIII, 7, 8; XI, 47; XII, 118. V. CHRISTINE.
DANÈS (Pierre), évêque, IV, 121.
Danois. V. Danemarck.
Danse, VII, 292, 293; X, 237 à 239; XII, 294, 382.
— des Canaries, V, 295.
Danses diverses. V. Ballet, Branle, Fiscaigne, Gaillarde, Jarretière, Pavane, Pazzemezo, Torche, Volte, etc.
Danube, I, 362, 364.
DARDAGAM, bey, II, 131.
DARDOIE. V. ARDOIS.
DARGAUD, cité, X, 146.
Dariolette, mot, X, 272; XII, 34.
DARNLEY (lord), X, 129. V. LENNOX.
Daroca, IX, 192.
DATAMIS, officier turc, II, 131. (Datmuts, dans un autre texte.)
Dauphin (le), fils de François, I, 294, 345.
— de France (François), III, 328.
— (Louis), 1er fils de Henri II, VI, 304.
— (petit Dauphin et Roi), surnom de Lesdiguières, VI, 193.
— (le Roi). V. FRANÇOIS II.
— (p^ce et p^sse). V. MONTPENSIER.
— de Viennois (le), IX, 313, 314. V. VIENNOIS.
Dauphiné, III, 20, 53, 55, 130, 149, 205, 222; IV, 211; V, 247; VI, 193, 194; VII, 128, 135 à 139, 142; VIII, 153; IX, 316; X, 159.
DAURAT (Jean), IV, 120; V, 180; VI, 261, 294; X, 300; XII, 151, 152.
DAVID (P.), ministre huguenot, V, 285, 286.
— V. RIZZIO.
DAVILA ou DAVILLA (Mlle), X, 101.
— historien. V. AVILA.
DAX (Landes). V. BORDAS.
— (évêque DE). V. NOAILLES.
DAYELLE, fille d'honneur, X, 246.
Debolezze, mot, XI, 33.
Décimes ecclésiastiques (taxe des), V, 257, 258; VI, 246.
Décrétales (les), III, 71.
Défaite des Provençaux (la). V. St-Astier.
Défis, I, 48; V, 86, 87; VII, 266, 267; IX, 130, 131, 150. V. CARTELS, JARNAC. V. le tome VIII entier.
— Leurs abus, VIII, 66.
Defrauder, mot, XII, 237.
Degré : escalier, V, 73.
Delft, II, 181.
DEL GUAST (A. d'Avalos, m^is Del Vasto ou), I, 154, 245, 247 à 262, 282, 344; II, 23; III, 299, 312; IV, 40; VII, 287, 314; VIII, 254; IX, 76, 77, 102, 162.
— Son fils, I, 260. V. PESCAIRE (m^is DE).
— Sa femme, Marie d'Aragon, I, 11, 17, 259, 260; XII, 257 à 268.
— Ses filles, XII, 262, 270.
DELI, cap^ne d'Alger, II, 131. — Deli veut dire intrépide jusqu'à la folie (Arabe).
DELI-PACHA, II, 131.
DELI-SOLIMAN, II, 130.
Delinquer, mot, IX, 42.
DELISLE (Mlle), XIII, 67.

DELLA PALUDA (mis A.), I, 207; VII, 32; VIII, 241.
DELLA TORRE (Mme), IX, 181.
Delos, XI, 238.
Delphes. V. DELFT.
DEL VASTO (mis). V. DEL GOUAST.
DELY. V. DELI.
Demarcher, mot, VIII, 80.
Demeslement, mot, IX, 217.
Demi-voyage, mot, XII, 123.
Démon familier. V. Esprit.
DEMPS. V. JACOB, capne.
Demy-bas, corsage, XI, 350.
DENIA (G. de Sandoval, mis DE), II, 112.
DENIS (Ferd.), II, 81.
DENISE, femme de chambre de la Reine, V, 81.
DENISOT (Nic.), IV, 123.
DENONVILLE (H. DE), évêque de Mâcon, III, 252; VII, 80.
Denrées (tirer de bonnes), terme, XII, 30.
Dents (mal de). V. Remède.
Dépopulation. V. Fécondité.
Déportement, mot, XII, 93.
DERNELLE. V. ERNELLE.
Derniers mots de condamnés à mort, IX, 98, 108 à 110; XII, 430. V. BRIET, EGMONT, MARIE STUART.
Dérober à tastons : voler en petit, sans entreprendre de grandes spéculations, V, 258.
Des, mot, XII, 43.
DES ADRETS (bon), IV, 298 à 302; V, 83; VII, 136.
— Ses deux fils, IV, 298.
— en Anjou (mon), IV, 242.
DES AMBUS (A.), III, 30.
Désapoincté : cessant d'être aux appointements, V, 35.
Désappoincté (être) : perdre les appointements d'une charge, VII, 177.
Désaveux des rois quand leurs entreprises secrètes avortent, VIII, 283 à 285.
DES BIVONS ou BUONS, VI, 106.
DES BORDES, lieutenant, III, 63; V, 302; VI, 77; VIII, 168; XII, 362.
Desbosquer, mot, XII, 117.
DES BUONS. V. DES BIVONS.
DES CARS. V. LA VAUGUYON.
— (Claude de Peyrusse), de la Vauguyon, pce de Carency, VIII, 97, 98.
— (François), X, 101.
— (Jean), V, 206, 207, 289; VI, 97, 186, 203; VII, 199, 297; VIII, 233; XII, 412.
Desceu : insu, X, 362.
DES CHAMPS, mestre de camp, VII, 148.
Deschiffrer. V. Erratum, I, 212.
DES COMBES (mon), VII, 115.
DES DIGUIÈRES (F. de Bonne, duc), connétable, II, 157; VI, 193 à 196; VII, 249, 311.
— Sa femme, Claudine Du Gua, VI, 195.
— Son gendre Créquy, VIII, 142.
Désespérade, mot, XII, 227.
DES ESSARTS, trad. d'Amadis, X, 192.
Desfaicte : expédient, tactique dissimulée, changement de forme, XII, 159.
DES FOSSÉS, VII, 119.
DES GORDES (M.), VII, 137.
DES GUERRES (B.), II, 241.
Desjuner de, mot, II, 40.
Desloysir, IX, 281.
DES MARAIS, capne, VI, 16.
DES MARTINS. V. GRILLÉ.
DESMOULINS, secrétaire, III, 59.
Desnaturé, I, 156.
Desniaiser : tromper, voler. (Oudin, 1656), VI, 292.
Désordre dans la marche d'une armée, coutume française, IX, 249.
DESPENCIER. V. SPENCER.
DES PÉRIERS (Bon.), cité, III, 53.
DESPERT. V. BONNEVILLE.
DESPORTES (Ph.), IV, 123; XI, 130.
DES PREZ. V. MONTPEZAT.

DES PRUNEAUX (R. de Sorbière), VI, 54; VII, 351.
DES QUERDES (Ph. de Crèvecœur, sr), III, 77, 78, 152.
DES ROCHES. V. ROCHE (DE).
— (M.), XIII, 59.
DES ROCHES-BARITAUD. V. CHATEAUBRIAND.
DES ROYE ou ROYS (M.), IV, 264.
DESSALLES, archiviste, I, 6.
Dessarrer, mot, VII, 337.
Dessavouré, mot, XI, 274.
DESSÉ. V. ESSÉ.
Désultoire, mot, XI, 69.
DEUDON, paladin, X, 220.
Deuil. Armes (armoiries), et enseignes à la porte, II, 171.
— Drapeaux noirs, I, 247.
— (Costume de), X, 27; XII, 147.
— Robe de velours noir pour deuil, X, 106. V. Chapeau, Costume, Crêpe, Veuve.
— Equipage et coiffe de, XII, 93, 117.
DEUX PONTS (ctes et ducs DE), I, 22; II, 174; IV, 358; V, 117, 280; VI, 261; VII, 94, 379.
DEVIA. V. DENIA.
Devant de cheminée orné de peintures flamandes, XI, 345.
Devins, IV, 114; VI, 283. V. Astrologues, Prophéties.
Devise de la France, VI, 308.
Devises, I, 127, 134, 139, 147, 189, 194, 217, 261, 262; II, 53, 153, 213; III, 8, 45, 89; IV, 14, 77, 79, 215; V, 60, 179; VI, 52, 103, 104, 116, 117, 120, 121, 215, 308; VII, 145; IX, 17, 44; X, 38, 50, 51, 285, 286, 297, 299; XI, 147; XII, 101, 122, 319, 320, 379.
DHONA (bon), II, 216; IV, 17; V, 112, 114, 115; IX, 242, 247.
DHURTAL. V. DURETAL.
Diable (sermon contre le), VI, 159.
Diable ou démon protégeant d'Epernon, VII, 152.
Diable m'emporte! (le), juron, III, 234.
Diables prenant la forme des femmes, XI, 262, 263.
— Procédés pour les chasser, II, 229 à 231; IX, 211 à 213.
Diamants, I, 117; II, 108; XI, 306, 348, 351.
— gravés d'hiéroglyphes, XI, 124.
DIANE D'ANGOULÊME, dsse de Castro, fille de Henri II, IV, 197, 198; VI, 14; X, 73, 86, 312 à 317. V. CASTRO.
DIANE DE POITIERS, dsse de Valentinois, I, 352; II, 277; IV, 77 à 79, 87, 104; V, 207; VIII, 167; X, 87; XI, 120, 312, 313, 351, 353; XII, 123, 124, 170, 171, 249, 290, 312, 415.
Diarrhée à l'heure du combat, III, 125.
Dictons, III, 68, 261; V, 136, 264; VI, 61, 111, 155; VII, 108, 110, 140, 202, 273; VIII, 59, 85; IX, 82, 92, 110; X, 319; XI, 31, 33, 105, 208, 293, 343; XII, 34, 45, 170. V. Proverbes, Querelle d'Allemagne.
Dieppe, I, 368; VI, 42, 154; VII, 278; XII, 132.
Diète (faire), mot, II, 218.
— d'Augsbourg, I, 142.
Diffame : déshonneur, XII, 297.
— mépris, XII, 247.
Diffinir, mot, VIII, 178.
Diffiniteur, mot, XII, 39.
Diffinition, mot, XII, 115.
Digne (H. Le Mignon, évêque de), aumônier de la reine de Navarre, XII, 156.
Dijon, II, 14; III, 120; V, 143; XII, 99.
— (bailli de). V. BESSEY.

DIJON, M. de la g. robe, III, 22, 27.
Dina, bataille, VII, 154.
Dinan, II, 209.
Dinant (Belgique), II, 208; V, 299; IX, 85.
Dindon. V. Coq d'Inde.
Dîner servi avec feu d'artifice, VII, 267.
DINTEVILLE. V. INTEVILLE.
— (Gaucher DE), III, 18.
— (Agnès DE), X, 100.
— (Antoinette DE), femme de Cl. de Bussy, id.
— (Renée DE), id.
Dire, mot, III, 133.
DISANCOURT, écuyer, IV, 219.
Discipline, V. Fouet.
— militaire, II, 236 à 238; III, 174, 175; VII, 89, 90, 93, 164, 165; VIII, 179, 180; IX, 156. V. Séditions militaires.
Discrétion en amour, XII, 336, 337.
Dispense de maigre. V. Carême.
— du maigre forcée, I, 224 à 226.
— de mariage, X, 121.
Disposition, mot, VI, 214.
Dissipateur (bon mot d'un), IX, 209.
Ditter : dicter, X, 297.
Divertissement militaire. V. Siège (simulacre de).
Divertissements du festin offert à Charles-Quint par sa sœur Marie, XI, 346 à 349.
Divise, mot, X, 285.
DIVOLET, inquisiteur, II, 265.
Divorce de M. et Mme de Montjouan, X, 259. V. LOUIS VII.
DJAFAR. V. Djafer.
DJAFAR-CHELUBY. V. Tapart.
DJAFER-AGA, II, 131. — Djafer veut dire en arabe « prompt à discerner ».
Djerbah. V. Gerba.
Docteur Subtil (le), XI, 155.
Doctor, cheval, X, 314.
DODIEU. V. VELY.
DODON. V. DEUDON.
Dogues d'Angleterre, VII, 317.
DOINEAU. V. L'ISLE.
DOL (C. d'Epinay, évêque DE), XI, 130.
DOLUS (DE), ambassadeur, VI, 64.
Dombes, VIII, 282.
Domfront, IV, 130; VI, 169.
DOMINGE, prêtre, XIII, 87.
DOMPMARTIN. V. HAVRÉ.
DOMRIN. V. DORIN.
Don ou Dom, titre, I, 276, 375, 376.
DONA. V. DHONA.
DONDOMY, capne, II, 131.
Donner à travers de son âme, mot, I, 293.
Donner la baye, mot, VI, 59.
Donsenac, X, 38.
DORAT. V. DAURAT.
Dordogne, V, 244; VII, 145.
Dordrecht, II, 180.
DORIA (André), I, 257, 281; II, 46 à 61, 65 à 67, 69, 71 à 73; IV, 315; V, 35, 36, 65.
— (Ant.), II, 24.
— (Jan.), II, 58, 65.
— (Jean-André), II, 62, 63.
— (Pagan), II, 77; IX, 25.
— (Phil.), I, 281; II, 48, 53 à 55, 125.
DORIN (DE), Flamand, XII, 387.
Dorlan. V. Dourlens.
Dormans. V, 112.
Dorure de bijoux faux, II, 274.
DOSNE. V. DHONA.
Douai, III, 53; V, 128; VII, 173.
Double canon. V. Canon.
DOUBLET, chirurgien, VI, 53.
Doullens, Dourlens, II, 95; III, 157, 358; V, 311.
Douteux : défiant, XI, 98.
DOYAC ou DOYAT, secrétaire, III, 58.
DRACK, amiral, II, 85; IX, 49.
Dragées (pluie de), VII, 268.
Dragon. Origine fabuleuse, II, 213.
DRAGUT, corsaire, II, 52, 56,

64 à 74, 78, 79; VI, 67, 237.
Drapeau. V. Enseigne, Etendart, Guidon.
— (port du), VI, 91.
— blanc. V. Enseigne colonelle.
— roulé autour du bras pendant l'action, I, 314. V. Guidon.
— de capitaine et drapeau de colonel, VII, 387.
— d'André Doria, II, 53.
— du connétable de Bourbon, I, 329.
— injurieux des reîtres, V, 110.
Drapeaux à croix blanche, I, 314.
— baissés aux obsèques, VII, 183.
— aux redditions de places, I, 341, 342.
— de la flotte à Lépante, II, 131.
— envoyés aux Suisses par le Pape, I, 167.
Drapeaux noirs, I, 247; II, 27. V. Deuil.
Draperie, mot, XII, 308.
Draps de lit de taffetas noir, XI, 281.
— de Ségovie, XII, 34.
Dreux, bataille, I, 12; III, 116; IV, 54, 135, 136, 222, 273; V, 67, 164, 200, 234, 273, 280, 302; VI, 44 à 46, 55; VII, 197, 204, 325, 386; IX, 245; XII, 241, 265, 362.
DROGMAN DE SOLIMAN, I, 102.
Droit d'ainesse en Espagne et en Flandre, I, 146.
— civil annoté par L'Hôpital, IV, 168.
Drone, rivière, V, 244.
Dronos, mot, IX, 166.
DROU, DROUX. V. CHAMBORANT.
DU BARTAS (G.), IV, 124.
DU BEC (l'abbé), VII, 360.
DU BELLAY (Guill.), sr de Langey. V. DU BELLAY (Martin).
DU BELLAY (Jean), cardal, év. de Paris, I, 119, 131; II, 246; III, 254, 255, 286; IV, 40; VII, 370, 371; VIII, 254; IX, 81; XII, 166, 168, 169.
DU BELLAY (Joachim), II, 225, 284; IV, 41, 122; V, 47; VII, 265; X, 113, 300; XI, 149, 274; XII, 336.
— (Martin), et Guillaume Du Bellay, sr de Langey, I, 185, 204, 253, 263, 278, 381; II, 12, 159, 236; III, 33, 180, 198, 307; IV, 39 à 42; V, 52; VII, 10, 15, 24, 165; VIII, 254, 258; IX, 46, 298.
— (Mme), XII, 282. V. UZÈS.
DU BIEZ (Oudart DU), mal, IV, 327, 328; VIII, 274; IX, 245.
DUBOIS (J. et Fr.), professeurs, IV, 121.
DU BOSC. V. MANDREVILLE.
DU BOUCHAGE (Henri, cte), X, 92. V. JOYEUSE.
— Sa femme Catherine de La Valette, X, 92.
— (Imbert de Batarnay, sr), III, 18.
DU BOUCHET (Françoise). V. COSSÉ.
DU BOURDET le jeune, dit ROMEGOU, capne, VII, 120, 124.
DU BOURG. V. BAUDOUIN.
— (Ant.), conser, IV, 129; VI, 54.
DU BREUIL, VII, 216.
DU CHASSAING, juge, XIII, 84.
DU CHASTEL DE BELLIÈRE (Tanneguy), II, 226; III, 339.
DU CHATEL. V. CASTELLANUS.
DU CHASTELIER ou CHASTELLIER (Portaut de la Tour), Poitevin, IV, 176; V, 172, 173; VII, 51, 54 à 58.
Duchés et Comtés pouvant être gouvernés par les femmes, X, 213.
DU CHESNE (A.), cité, III, 143.
DUCHESNE (Léger), IV, 121.
DU CLUZEAU dit BLANCHARD, capne, V, 19, 21; VII, 78.
DU CROQ, capne gascon, I, 282.

Duègnes, XI, 157 à 160.
Duel. Moyens d'éluder sa défense, VIII, 158 à 162.
— à la dague, VIII, 95, 96.
— à l'estoc et au poignard, VIII, 43.
— au bâton, VIII, 17.
— au poison (défi), VIII, 208.
— aux rasoirs (défi), VIII, 208.
— Un père peut être appelé en duel par son fils, VIII, 162.
— entre combattants de taille inégale. Procédé pour rétablir l'égalité, VIII, 74.
— Séparation des combattants, VII, 262.
— de soldat à capitaine autorisé, VIII, 200, 203.
— de lieutenant à capitaine, VIII, 201.
— de tambour à soldat, VIII, 206.
— en la chambre de Henri III au Louvre, VIII, 170.
Duels, I, 33, 300; IV, 221, 269, 282, 365; VII, 261, 288 à 290, 337 à 345; X, 69. V. le tome VIII entier. V. Combat.
— Leur manque de loyauté au XVIe siècle, I, 36, 37.
— pour causes futiles, VIII, 54.
— (Prohibitions des), VIII, 156 à 162.
— de nuit. Leur renom de déloyauté, VIII, 185.
— à l'arbalète, à l'arquebuse et au pistolet. Ne sont pas approuvés, VIII, 78.
— (Livres du XVIe siècle sur les), VIII, 83.
Dueren. V. Duren.
DU FAIL (Noël), II, 275. V. EUTRAPEL.
DU FARGIS (Ph. d'Angennes), dit le jeune Rambouillet. V. RAMBOUILLET.
— Sa femme, Jeanne de Piennes, X, 96.
DU FAUR. V. PIBRAC (M. DE).
DU FAY (le bâtard), III, 131, 222.
DU FAY (Jacques), VII, 99.
DU FERRIER, président, III, 255.
DU FOU. V. VIGEAN.
— (Ylaire), III, 148; XIII, 7.
— (Mlle), III, 306.
DU FOUILLOU ou FOUILLOUX (J.), IV, 39, 110.
DU FOUILLOU, neveu, capne, VII, 64.
DU FRAIZEST (de Froissac), ou DE FRESSES, év. de Bayonne, IV, 312, 313.
DU GLA (M.), VII, 337.
DU GLESQUIN (le connétable). V. DU GUESCLIN.
DU GUA, DU GUAST, DU GOUAS, DU GOAS (les frères Bérenger), V, 241, 250; VI, 157, 159, 195, 196, 206, 208; VII, 38, 59, 60, 63, 64, 66, 67 à 73, 213, 214, 219, 222, 263, 340, 361, 362; VIII, 116 à 118; IX, 240; X, 226 à 229, 242; XI, 130, 211, 228; XII, 85, 151 à 153.
— Leur sœur Claudine de Bérenger Du Guast, VI, 195.
DU GUESCLIN, connétable, II, 208; XII, 358.
— Son nom, V. Erratum, II, 208.
DU HAILLAN, cité, II, 208.
DU HALDE, VI, 216.
DU HALLOT (le sr). V. BOURROUGE.
— (Fr. de Montmorency), IV, 226; VIII, 284.
Du Lude, château. V. LE LUDE.
DU LUDE (mon). V. DAILLON.
DU LUDE (Mlle), fille d'honneur, X, 102.
— (Mme), II, 242. V. DAILLON (Louise DE).
DU LYS, VI, 57.
DU MAINE. V. MAYENNE.
DUMAS, contrôleur, V, 271.
— conseil de Mme de Bourdeille, XIII, 65, 67.
DU MASSEZ ou DE MASSEZ (J. de Béon), capne, VII, 65, 195.
DU MAY (M.), VII, 119.

DU MÉRAIL. V. AMARAL (D').
DU MESNY, V, 275.
DU MOLARD. V. MOLLARD.
DU MONCEAU (Claude), X, 94.
DU MONCHA, enseigne, V, 88.
DU MOUSTIER DE LA FERTÉ GILBERT et BRIANTES (J.), bailli de Berry, III, 21.
— (Dan.), XII, 250.
Dunbar (Écosse), VII, 49.
Dunkerque, IV, 267.
DUNOIS (Jean de Longueville, dit le Bastard), III, 59; IX, 231, 284; XI, 80, 81; XIII, 43.
— (A. de Cauny), XI, 80, 81.
DU PAILLÉ, III, 140.
DU PARC. V. INGRANDE.
DU PASQUIER. V. PASQUIER.
DUPÉE. V. CLUPÉE.
DU PELOUX. V. LE PELOUX.
DU PERON. V. GONDI. V. RETZ (m^al DE).
DU PEROUX, XIII, 67, 68.
DU PERRON, card^al, I, 101; IV, 123.
DU PLEIX. V. GREMIAN.
DU PLESSAC (M.), XIII, 26.
DU PLESSIS. V. ASSIGNY, LIANCOURT, PRASLIN.
DU PLESSIS-BRION. V. POMMEREUL.
Dupliquer, mot, XII, 292.
DUPOL, cap^ne, III, 297.
DUPONT (Mlle), citée, III, 122.
DU POYET, cap^ne, VII, 134.
DU PRAT (le chancelier Ant.), III, 212, 285; VIII, 115.
— V. THIERS, VITTEAUX.
DU PRÉAU (M.), V, 309; VII, 77; IX, 321; XIII, 60, 78.
DU PUIS (Dr Paris), VIII, 25, 27, 84, 85; X, 347, 349.
DU PUY. Ses copies, I, 59, 60, 68.
— (Ch.). V. MONTBRUN.
Durance (la), IV, 230.
DURAS cadet (G. de Durfort DE), cap^ne, VII, 19.
— (J. de Durfort, v^te DE), VIII, 107, 113; X, 102, 204. V. ROZAN.
— (Jean DE). V. LIVAROT.
— (Mme DE), femme de S. de Durfort, X, 233, 234.
DURAZZO (Ch. DE), dit Charles de la Paix, III, 28; X, 324, 334, 339.
DURE. V. DUREN.
DU REFUGE (ch^er), VIII, 101.
Duren, I, 129, 291; II, 18, 23 à 25; VII, 315.
DURET (Ch.), médecin, XI, 113.
Duretal, château, VI, 38, 77.
DURETAL (Jeanne de Bourdeille, c^sse DE), I, 55, 56; XII, 425; XIII, 46, 57, 72, 75, 76, 81, 85.
DURFORT. V. DURAS, ROZAN.
DU RIEUX. V. REUX (c^sse DE).
DURTAL. V. DURETAL.
DU RU (M.). V. REUX.
DUSSAT ou D'USSAC (Jurignat DE), Périgourdin, VI, 54; VIII, 126.
DU TERRAIL (Pierre). V BAYARD.
DU THIER DE BEAUREGARD (Jean), IV, 182.
DU THIER (Mlle), X, 102.
DU TILLET (J.), V, 143; X, 216, 217.
DU TRESNEL, cap^ne, VII, 19.
DU VERDIER, cité, III, 271.
DU VILLARS. V. BEAUVIN.

E

Eau bénite demandée comme remède, IX, 210 à 212.
Eau empoisonnée par le blé, III, 181.
EBOLI (Ruy Gomez de Silva, pce D'), II, 117, 119, 120, 140, 141, 146, 147.
— (psse D'), II, 141, 145, 146; XII, 206. V. PEREZ (Ant.).
ECFRID ou ECGFRID. V. EDILFRUDE.
Echafaud drapé de noir, II, 165.
— de comédie : tréteaux, X, 265. V. Erratum, id.
Echarpes données par les dames et surtout par Marguerite de Valois, XI, 125, 126.
Echecs (jeu), IV, 342; X, 367.
ECHILLES (M. D'), VII, 119.
Eclairage. Chandelle et flambeau, IX, 209.
Eclaron (H. Marne), haras, IX, 254; XII, 241.
Ecoles de Paris, V, 207.
Ecoliers : étudiants d'université, XII, 275.
Ecoliers : étudiants. Régiment de cinq mille écoliers, II, 246.
Ecossaise (garde), III, 15.
Ecosse, I, 11; III, 93; IV, 79, 234, 240, 241, 266; V, 11, 35, 68, 288; VI, 56; VII, 49, 268, 269; VIII, 70, 125, 133; X, 256, 298; XI, 213; XII, 210, 264, 296, 368; XIII, 28, 44. V. BEATON, LEITH, MARIE STUART, FLAMIN, ALBANY, MADELEINE DE FRANCE, JACQUES.
— (Reine douairière), I, 297. V. MARIE DE LORRAINE.
— (le prélat d'), personne de l'Arioste, VIII, 180.
Ecouen, IV, 185.
Ecu (manière de porter l'), VIII, 17.
Ecurie du mal d'Amville, IV, 219.
— du gd prieur Fr. de Lorraine, V, 74.
Ecuries. V. Haras.
— d'Esclaron, Meun, Seme. V. ces noms.
— de Charles-Quint dépréciées par son gd écuyer, IV, 107.
— de Henri II (les quatre), IV, 107.
Ecuyer de cuisine, III, 22.
— du duc d'Orléans, IV, 54.
— d'écurie. Ses fonctions importantes, VI, 77.
Ecuyers. V. CARNAVALET, HESPANY, etc.
— du Roi (grands et premiers). Doivent le défendre au combat, III, 30, 31.
EDESSE (ctes D'). V. BAUDOUIN II, DU BOURG.
EDILFRUDE, femme d'Egfrid, roi d'Angleterre, X, 258. (Ce nom me paraît plus près du nom primitif qui devait être le vieux nom germanique Adelfrid (comme Egfrid est la forme d'Agfrid) et non celui d'Ædilthryda, donné aussi par les annalistes du temps. Ce devait être en tout cas Ædilfryda, car la finale « thryd » n'existe pas.)
EDIMBOURG, X, 127.
EDOUARD Ier, roi d'Angleterre, VIII, 247.
EDOUARD II, XII, 398.
— Sa femme Isabelle de France, XII, 398, 399.

EDOUARD III, XII, 399.
EDOUARD IV, VII, 10; XII, 273.
EDOUARD VI, V, 12; VI, 41, 42; VII, 267, 268.
EDOUARD, c^te de Savoie, IX, 313.
EDOUILLE, favori de Charles VIII, III, 27.
Education en Espagne. V. Gouvernante.
EGFRID, roi d'Angleterre, X, 258.
Eglise de France. Aliénation de ses biens sans permission du pape, III, 262.
— Taxe d'aliénation, VI, 246, 302.
— (Hommes d'), devenus hommes de guerre, XII, 159 à 161.
— (Hommes d'). Leurs relâchements, III, 261 à 265.
Eglises. Leurs biens, III, 261 à 270.
— V. aux noms de patronage.
EGMONT (Ch. Lamoral, c^te D'), II, 92, 93, 117, 161 à 172; IV, 267; V, 111; XII, 288; XIII, 41.
— Son fils Philippe, II, 195; IX, 265, 274 (prisonnier échangé).
— Sa femme Sabine de Bavière, II, 172.
— (Marguerite D'), X, 89.
— (Marie Christine D'), I, 350.
Egypte, II, 209; VI, 226.
Egyptienne à cheval. V. Bohémienne.
Elangory, mot, IX, 179.
Elbe (Ile d'), II, 56.
— fleuve, I, 129; IX, 52.
ELBEUF (René de Lorraine, m^is D'), V, 57, 59, 193; VI, 48; VII, 385; X, 47, 123.
— Sa femme Louise de Rieux, X, 87.
— Son fils Charles, m^is d'Elbeuf, V, 198, 199.
— Sa fille, Mme d'Aumale, V, 198, 199.
Election du p^ce d'Orange par son armée, I, 283, 287.
Elections monastiques. Leurs abus, III, 259, 260.
ELEGIDO, chef de sédition militaire, IX, 157. (Cette tradition se retrouve dans les armées françaises de la République et du Premier Empire. L'élu le plus connu fut le tambour-major Dalouzi (Blocus de Strasbourg). Elegido veut dire en espagnol « élu »).
ELÉONOR (la reine). V. Portugal.
— V. LÉONOR.
— d^sse de Guyenne, X, 213; XI, 37; XII, 399.
ELÉONORE, sœur de Charles-Quint, femme de François Ier, II, 172; XI, 300; XII, 99, 106, 107, 333.
— fille du roi Jean de Navarre, femme de Gaston IV, c^te de Foix, III, 104.
ELEPANTE (L'). V. LEPANTE.
Eléphant offert à Charlemagne, VI, 258.
Elevé, mot, XII, 147.
ELISABETH, reine d'Angleterre, I, 11; II, 182; IV, 126 à 128; V, 76, 118, 119, 135; X, 132, 156, 157, 272; XII, 256, 257, 349, 350.
ELISABETH D'AUTRICHE, femme de Charles IX, II, 191; V, 70; VI, 287; X, 82, 89; XII, 78 à 89.
ELISABETH. V. ISABELLE.
ELISABETH DE FRANCE, fille de Philippe le Long, IX, 313, 314.
ELISABETH ou ISABELLE DE FRANCE, fille de Henri II, reine d'Espagne, I, 15, 171 à 173; II, 118; VIII, 230; IX, 169, 184 à 186, 209, 333; X, 68, 164 à 184; XI, 34, 174; XII, 92 à 94, 321, 334.
ELISABETH ou ISABELLE DE FRANCE, fille de Charles IX. V. CHARLES IX.
ELISABETH DE PORTUGAL, fem-

me de Charles-Quint, X, 175; XII, 333.
ELISABETH-EUGÉNIE (l'infante), fille de Philippe II. V. ISABELLE.
Elzevier. Editions de Branthôme, I, 64, 65.
Embler, mot, XI, 311.
Embaumement, I, 327; VI, 190.
Embrun, VI, 193.
EMERY (D'), II, 249.
EMILE (Paul), cité. V. PAUL EMILE.
EMMANUEL-PHILIBERT. V. SAVOIE.
— duc de Savoie, I, 116, 127; II, 155 à 159; III, 312; IV, 92, 95, 159, 196; V, 16, 80, 81, 174, 298; VI, 49, 78 à 82, 194, 207, 210, 211, 212; IX, 23, 59; X, 81, 300, 301, 304, 305; XI, 83, 84; XII, 242.
— Marguerite de France, sa femme. V. MARGUERITE.
Emmolé, mot, VII, 321.
Empan. V. Pan.
Emperiere : impératrice, XII, 401.
Empistolé : armé de pistolets, V, 120.
Empoisonnement du duc de Milan par un flambeau, I, 230.
— par parfum, IV, 35.
— par bottines. V. Bottines.
— par le blé et l'eau, III, 181.
— vénérien, X, 371, 372; XI, 35.
Empoisonnements, I, 294; III, 45, 156, 332, V, 197.
— supposés. V. AUBETERRE (vsse D'), BELLEGARDE, CHARLES IX, DAUPHIN FRANÇOIS, ELISABETH D'ANGLETERRE, LADISLAS, LA MARK (Robert DE), MERCŒUR, NEMOURS, etc.
ENGHIEN (Jean de Bourbon, cte D'), X, 86; XII, 160.
— Sa femme, Marie de Bourbon, X, 86.
ENGHIEN (Mme D'). Marie de Bourbon, mariée à J. de Bourbon, cte d'Enghien, puis à François Ier, duc de Nevers, V, 301.
En robbe, XI, 279.
En routte : en déroute, V, 233.
Enseigne, mot, III, 321; XIII, 21.
— (bijou) de chapeau conquis par Henri IV sur le champ de bataille, V, 113.
— porte drapeau, VII, 150. V. Alfier. V. Porte drapeau.
— grade et fonctions. V. GUIDON.
— V. Drapeau.
— (promener l') : courir en armes le pays, sans ordres donnés, VII, 93.
Enseigne colonelle blanche, VII, 173, 288 à 290, 318, 331, 386, 387.
Enseigne couronnelle : enseigne de la compagnie commandée par le colonel, VII, 307.
Enseignes blanches d'un régiment français au service de Venise, VII, 75.
Enseignes colonelles. Deux par colonel, VII, 173.
Ensorcellement. V. Empoisonnement supposé de Charles IX, VI, 283.
Entendre, mot, XII, 219.
Enterrement de Branthôme. Ses prescriptions testamentaires, XIII, 54, 86.
Enterrement de fille, XII, 209.
Enterrement. V. Obsèques.
Entourné (écusson non) : écu sans supports, non entouré, X, 29.
ENTRAGUES (François de Balzac D'), X, 95.
— Sa 1re femme, Jacqueline de Rohan, X, 95.
— Sa 2e femme, Marie Touchet, X, 95.
— (Ch. de Balsac D'), dit ENTRAGUET, et Charles de Cler-

mont D'ENTRAGUES son frère, III, 93; V, 150; VII, 119, 178; VIII, 94, 95; X, 70, 95.
ENTRAGUES (Charles de Clermont D'). Voir ci-dessus.
— Sa femme Hélène Bon, X, 95.
ENTRAGUET. V. ENTRAGUES (Ch. de Balzac D').
Entrant, mot, IV, 23.
Entrées solennelles (Principales).
— de César Borgia à Chinon, II, 214 à 220.
— de Charles VIII à Florence, III, 24 à 26.
— de Charles-Quint à Bologne, I, 107 à 113.
— de Henri II à Lyon, IV, 81 à 89.
Entrelasser, mot, XII, 434.
ENTREMONTS (M. D'), IX, 313.
— (Beatrix Pacheco, cesse D'). V. PACHECO.
Entrevues de souverains. Leur mauvais côté, I, 258.
Entrevues de souverains (Principales). V. Aigues-Mortes, Ardres, Bayonne, Conflans, Marseille, Nice, Savone.
Envazzé : envasé, engagé à fond, I, 303.
Envitaillé, mot, XII, 158. Outre le sens de « fourny de membre viril » (V. OUDIN, *Curiosités*, au mot « avitaillé »), envitaillé voulait dire surtout *ravitaillé*, I, 301.
Epagneuls, XIII, 32, 34.
Epée (Vantardises à propos d'), IX, 53 à 55.
— à deux mains, III, 23.
— bâtarde, VIII, 12.
— barcelonaise, IV, 82.
— boulonnaise, IV, 82.
— cassante pour duels, VIII, 77, 78. (Le numéro *cassant* est encore connu dans le commerce des fleurets, non pour duels, mais pour leçons d'armes.)
— de Charles VIII, III, 83.
Epée en sergent (Port de l'), II, 160.
Epées, XIII, 77.
Epées et dagues cassant à volonté, VIII, 77.
Epées de provision, VIII, 144.
Epées et piques de soldats espagnols garnies en or, I, 323.
Epernay, VI, 154.
Epernon, VII, 251.
EPERNON (J.-L. de Nogaret, duc D'), V, 135, 199, 275, 276; VI, 174 à 177, 194, 210, 214, 223; VII, 73, 76, 78, 207, 243 à 256, 310, 355, 356; VIII, 221, 257; X, 91, 230 à 233; XII, 136. V. LA VALETTE.
— Marguerite de Foix, cesse de Candale, sa femme, X, 91; XII, 420, 421.
Eperons (journée des). V. GUINEGATE.
EPHÈSE (Conte de la matrone D'), XII, 149.
Epicerie, I, 121.
EPINAY (Ch. D'), évêque de Dol, XI, 130.
EPINAY DE VAUCOULEURS (Ch. D'), X, 103.
EPINAY St-LUC (François D'), X, 101.
Epitaphes. V. Inscriptions funéraires, I, 248, 298; II, 231, 285; III, 122, 183; IV, 41, 106; V, 47, 180, 181, 229; VII, 183, 265, 325; VIII, 50; X, 30, 158, 184, 292, 362, 370 à 373; XII, 144, 337.
Epreuve (Courage d'amants mis à l'), XII, 352 à 357.
Equipages de César Borgia, II, 214 à 218.
Equipages royaux sous François Ier et Henri III, II, 218 à 221.
— sous Anne de Bretagne, XIII, 8, 9.
Equitation. V. Ballet à cheval, Cheval, Courses de bagues, etc.

Equitation, IV, 112, 218, 219; V, 73; VI, 289; X, 313, 314; XIII, 16, 20, 21.
ERASO ou ERRASSO, capne, II, 166.
ERIEZ. V. RIEZ.
ERNELLE (D'), VII, 131.
Erotiques (Livres), XI, 57, 63.
— (Œuvres d'art), XI, 61, 62. V. Arétin, Coupe, Peinture, Théâtre.
ERRASSO. V. ERASO.
Erratum, XIII, 91.
ERRATUM, RECTIFICATIONS ET ADDITIONS : I, 5, note. *Au lieu de.* Les plus anciennes chartes latines portent «Brantholmum et Brantolmum », *lisez :* Les diplômes des 8e, 9e et 10e siècle cités par M. de Gourgues (dans le *Dict. top. de la Dordogne,* Paris, Impr. nat., 1873, p. 40), donnent pour l'abbaye de Brantôme, les formes *Brantosma* (769), Brantosmium (817), Brantosme (994). Un seul exemple de la forme Brantolma est relevé en 937.
— I, 9, ligne 12. Baron d'Aubeterre, *lisez* vicomte d'Aubeterre.
— I, 14, alinéa 2, lignes 1 et 2. Duc d'Orléans, *lisez* duc d'Anjou.
— I, 22, lignes 18 et 19. Antoinette, *lisez* Louise.
— I, 35, ligne 12. En disant que « la patrie était un mot à peu près vide de sens » à l'époque de Branthôme, et que « on ne connaissait guère alors cet être de raison », l'auteur de l'Introduction (si remarquable à d'autres égards) se trompe absolument pour excuser son héros. Bien avant lui, Alain Chartier écrivait déjà : *Il est louable de combattre pour sa patrie.* Et cent ans plus tard, Baïf, que Branthôme connaissait bien, répétait : *Pour la patrie!... C'est un beau mot.* La peine que l'auteur se donne d'ailleurs (t. IX, p. 286 à 288, 292 à 296) pour nier l'idée de patrie suffit à prouver qu'elle était assez nette.
Erratum, I, 37, ligne 11. Bottoit, *lisez* Battoit.
— I, 40, ligne 11. Le bon chevalier sans peur et sans reproche, *lisez* Gaston de Foix, duc de Nemours.
— I, 40, lignes 11 et 12. Le bon chevalier sans peur et sans reproche, *lisez* Gaston de Foix.
— I, 40, ligne 18. Bayard, *lisez* le jeune duc de Nemours.
— I, 54, lignes 13 et 14. Dans les vies de M. de Nemours, *lisez* dans les vies de M. de Rosny, de M. de Nemours.
— I, 72, lignes 12 à 14. Voyez, I, 350.
— I. 96, note 1. Banthôme, *lisez* Branthôme. — Note 2. La belle Sourdis s'appelait Jacqueline et non Catherine. Son mari D'Argy était un René de Brilhac, frère du maître d'hôtel de Charles VIII.
— I, 100, note 1. Pleiger, etc., *lisez* acception bachique de *pleiger,* qui voulait dire donner caution.
— I, 101, note 1. De muchacho, petit garçon, *lisez* De *muchacha,* petite fille, et par extension, fille quelconque. *Mouchache* est devenu un péjoratif dans le midi de la France pour désigner une vilaine femme.
— I, 107, note 2. Du côté du Limousin voisin du pays de Brantôme, *quite* se disait pour *seul, isolé,* comme dans cet exemple : *n'ai pas un quite*

liard : je n'ai pas un seul liard, — ce qui convient mieux au sens de la phrase de Branthôme. — Mais au t. I, p. 176, *quite* a un tout autre sens dans ce passage : « Jusques au quite roy Charles. » C'est un mot confirmatif de *jusque*. En Limousin on dit aussi *la quiti groulier* pour *jusqu'aux savetiers*. Enfin *quite* a eu le sens de *tranquille*, mais le roi en question Charles VIII ne l'était pas.

Erratum, I, 116, note 1. 1504, *lisez* 1564.

— I, 129, ligne 3. Dupée, *lisez* Clupée.

— I, 178, ligne 11. Manveille, *lisez* Maraveille.

— I, 185, note 2. *Au lieu de*. On prétendait peut-être, etc., *lisez* : Gipon (Gipoun dans le midi de la France) voulait dire « pourpoint » d'homme et non « jupon ». Ce pouvait être une allusion de costume. Gipoun veut dire aussi « Petit Joseph ». — Il est à remarquer que nos deux mots *jupon* et *cotte* (casaque) ont passé avec le temps de la garde-robe masculine à la garde-robe féminine.

— I, 190, note 2. L'artillerie de campagne était employée bien avant Pedro de Navarre, à l'état rudimentaire, bien entendu. La ville de Metz faisait déjà sortir au XVe siècle des cavaliers suivis d'une serpentine attelée (V. LARCHEY, *Maîtres bombardiers de Metz*). Quant à l'infanterie, elle marchait également au XVe siècle avec des pièces légères montées sur chariots. Les chroniques du temps les montrent fort employées par les Flamands sous le nom de ribaudequins.

Erratum, I, 191, note. Matalona, *lisez* Montléon.

— I, 199, note. Peut-être faut-il lire forcée, *lisez* faussée.

— I, 208, note 3. *Au lieu de* Je crois qu'il faut lire « combat de batailles », etc., *lisez* : « Combat de bataille », (au singulier) a ici le sens de « combat en ligne de bataille » qui se prête très bien au texte puisqu'on reproche à ces cavaliers de n'avoir pas conservé leur poste de combat. Il ne faut pas oublier que le mot bataille désigna la ligne des combattants avant de désigner leur mise en actton ; il est pris dans le deuxième sens en haut et en bas de la page.

— I, 210, ligne 13. Qu'aucuns, *lisez* Aucuns.

— I, 212, note 2. *Au lieu de*. Sic dans les m. s. Je ne crois pas, etc., etc., *lisez* mot employé alors. Oudin l'interprète ainsi : « Deschiffrer une personne, en mesdire et particulariser tous ses défauts. »

— I, 221, ligne 5. Luy, *lisez* leur.

— I, 227, alinéa 2, ligne 11. Jamais-Anthoine, *lisez* jamais Anthoine.

— I, 265, lignes 7 et 8. Lyon, Salamanque, *lisez* Lyon, Çamorre, Salamanque.

— I, 279, note 2. *Au lieu de*. De l'italien stretta, extrémité, *lisez* du mot de langue d'oc « stret » : forte étreinte, presse.

— I, 280, ligne 18. Dire luy, *lisez* dire de luy.

— I, 282, note. Muslo, *lisez* musclo.

— I, 290, note 3. Philippe, *lisez* Philibert. *A la fin, lisez*. Voyez la page suivante, note 2.

Erratum, I, 295, note 2. *Ajoutez.* Bayard était aussi un nom de robe. On appelait *bayard* le bai, et *roussin* lui est opposé ici pour rappeler la couleur de la barbe de Charles-Quint. Dans le sens général, *bayard* se disait d'un cheval de bataille, et *roussin* ou *roncin* d'un cheval ordinaire à deux fins, ce qui complète l'allusion. L'infériorité du roussin ressort surtout d'un passage du t. 7, p. 180.

— I, 299, note 2. La duchesse d'Angoulême, nièce de François, *lisez* mère.

— I, 304, note 1. *Au lieu de.* Faire antichambre, etc., *lisez* claquer des dents, rendre humblement service (OUDIN).

— I, 304, note 2. *Au lieu de.* Etre du guet, etc., *lisez* Oudin donnait en 1656 « je suis du guet » comme équivalent de « je suis attrapé, je suis trompé ». Il ajoute que c'est une abréviation, l'expression complète étant « je suis du guet, demain je serai de la porte », ce qui pourrait s'interpréter ainsi dans la bouche d'un bourgeois de garde, « je suis de patrouille (du guet) aujourd'hui; demain, je monterai la garde à la porte de la ville ». Mais l'allusion ne s'adresse ici qu'aux ennuis du dérangement, et non aux mésaventures dont s'égayaient les vaudevillistes de 1830.

— I, 312. *Placez les lignes 6 et 7 après la* 11°.

— I, 315, note. Santiquatre est une forme francisée non de Sinigaglia, mais de Santiquatro, c'est-à-dire des Saints-Quatre. Les Saints-Quatre dits couronnés sont inscrits au Martyrologe du 8 novembre. C'était Sévère, Sévérien, Carpophore et Victorin, martyrisés sous Dioclétien.

Erratum, I, 320, ligne 23. *Sacquements.* Gens de sac et de corde. Mot à mot : saccageurs bons pour la corde de la potence, et non mis en sac fermé à l'aide d'une corde, comme le présumait Saint-Foix. On hésite encore sur l'étymologie de *sac* (pillage). On disait d'abord *saccage.* Littré se rallie à Diez qui fait de *saccage* une mise en sac du butin, mais le sac d'une ville ne se bornait pas là. V. dans Brantôme le sac de Rome (I, 315 et suiv.). Il me semble qu'on aurait dû penser à notre très ancien mot *sacquer,* extraire violemment, arracher, — ce qui est le contraire et plus probable.

— I, 332, ligne 14. De l'un le roy Edouard, exerça, *lisez* de l'un, le roy Edouard exerça.

— I, 335, ligne 7. Paulo Quinte. — Branthôme a fait erreur de nom. C'est Pie IV.

— I, 345, note 2. *Au lieu de.* C'est-à-dire, *lisez* le plus grand de la chrétienté qui est le pape.

— I, 345, note 1. Montecuculo, *lisez* Montecuculi.

— I, 347, alinéa 2, ligne 4. Ainsin qu'il appelloit les lansquenets. Ilz luy refusarent, *lisez* Ainsin qu'il appelloit les lansquenets, ilz luy refusarent.

— I, 348, ligne 2. En La Rocque, *lisez* en la rocque (dans le château fort).

— I, 373, ligne 27. Après Vasco Acuna, *lisez* El capitan Pyrolamo Dacis, El capitan

Vertado, El capitan don Anthonio de Cura.

Erratum, I, 376, note 2. Ce mot ne devrait s'appliquer qu', *lisez* ce mot s'appliquait ordinairement. *Et ajoutez à la fin :* car la qualification de genitaire ne dérive ici que du mot espagnol *gineta* (lance courte). Or la zagaye n'était qu'une lance courte. L'espagnol *ginete* (cavalier armé à la légère) n'a pas d'autre étymologie que *gineta* (lance courte), bien que nos Dictionnaires, sans excepter celui de Littré, aient été la chercher inutilement ailleurs.

— I, 382. Que la Régente ait ordonné après la défaite de Pavie que nos places frontières fassent entrer de bonnes arquebuses dans leur armement, c'est possible. Mais il n'est pas exact de dire qu'on est resté longtemps sans s'y habituer, tant on aimait les arbalètes. Pendant la seconde moitié du siècle précédent les grosses arquebuses ou hacquebutes à crochet et à tréteaux faisaient partie de l'armement des places, et dès 1460 il était peu de grandes communes qui n'eût sa compagnie de couleevriniers (la couleuvrine était une arme à feu portative). A la fin du XVe siècle, beaucoup de particuliers avaient même des couleuvrines en leurs maisons.

— I, 378. Remplacez par des crochets les guillemets des lignes 9 et 12.

— II, 16, note 4. *Au lieu de.* On comprend que, etc., *lisez* Branthôme a mis Vulcan parce qu'il a suivi le texte de Paul Jove. L'erreur est pour ce dernier qui, comme tous les personnages de son temps, ne se piquait point de bien rendre les vieux noms germaniques, et ne cherchait guère à s'en rendre compte. En 1831, l'Italien Ferrari reconnaissait dans ses *Nomi proprié* que Wolfgang et sa forme Gandolphe étaient un même vieux nom germanique et le traduisait par *jeune auxiliaire*. Plus récemment Forstemann lui donnait le sens de *loup-marche* (loup-rapide).

Erratum, II, 17, note 3. L'art. 3, ch. III, *lisez* art. 27, ch. X.

— II, 22, ligne 14. Astezan, Braccheo et Sforza, frères Malatesta, *lisez* Astezan, Braccheo, et Sforza frères, Malatesta. — Les Sforza rappelés ici doivent être J.-A. Sforce-Cotignola et son fils (non son frère) Fr. Alexandre, les seuls qui aient marqué militairement. Ils sont nommés avec Braccheo (Braccio); parce que ce dernier, fameux condottière, les combattit longtemps.

— II, 45, note 1. « Après avoir traîné l'aiguillette » ne saurait se traduire ici « après avoir servi dans les troupes papales ». On ne peut que rapprocher ce terme de *traîner son lien ou sa corde* qu'OUDIN (*Curiosités*, 1656) traduit par vivre de façon à être puni tôt ou tard. L'aiguillette n'était en effet qu'un lien ferré aux deux bouts.

— II, 64, note 2, ligne 3. *Au lieu de.* Ne serait-ce pas le mot arrais défiguré, *lisez :* Arrais est la forme portugaise du mot arabe *reis :* capitaine de navire. Hariadin est une forme du nom d'Hairreddin (dont nous avons fait

mot de langue d'oc desbaratat. L'admiration profonde de Branthôme pour l'espagnol a poussé ses commentateurs de ce côté, mais il n'est presque jamais besoin de passer les Pyrénées. Ses vieux mots sont bien du Midi et se trouvent dans le dictionnaire d'Honnorat.

Erratum, III, 214, note 1. *Au lieu de* Mais en Beauce il n'y a pas d'endroit de ce nom, *lisez :* Bunon ou Bunou n'est pas un nom de lieu, c'est une forme du vieux nom d'homme Brunon ou Brunulf qui se rencontre ailleurs (IV, 142, et VII, 14). Brunon pouvait être Beauceron sans porter un nom de lieu de Beauce.

— III, 224, note 1. Ravins, *lisez* fondrières (baricau en langue d'oc).

— III, 248, note 1. *Qu'il les secourût*, etc., *lisez* qu'il soignât l'affaire, qu'il y prît garde. — *Tenir la main* ne figure qu'avec ces deux sens dans les *Curiosités* D'OUDIN, 1656.

— III, 248, note 2. *Au lieu de* Un homme de guerre, *lisez* un homme d'exécution (sens ancien et moderne de « homme de main »).

— III, 260, note 3. Faures dit Versois, *lisez* Faure dit Versoris.

— III, 276, note 1. *Au lieu de* Bouttades du verbe bouter, etc., *lisez* Bouttade paraît deux fois avec deux sens dans cet alinéa. Le second correspond à notre boutade ordinaire (caprice imprévu). Le premier doit être cherché dans un dérivé du vieux mot bout (grosse bouteille servie à table — en langue d'oc on dit encore *boute* pour muid de vin). La Bouttade serait donc ici le service de l'échansonnerie, tandis que *table*, auquel ce mot est accouplé, concerne le service de la bouche.

Erratum, III, 315. *Supprimez la note* 1. Estrette conserve ici le sens ordinaire de « mêlée, presse, imbroglio ».

— III, 319, note. De l'espagnol *manco :* manchot, *lisez* Du vieux français *manc* qui se trouve déjà dans le *Roman du renard*.

— III, 336, note 1. *Au lieu de* Italianisme, lisez : Nous voyons par les *Curiosités* D'OUDIN qu'on disait « être en cervelle » pour « être en inquiétude, en doute ». — Un « homme de cervelle » était « habile homme, homme d'esprit ».

— III, 336, note 2. *Au lieu de* Mener une vie, *lisez :* C'était un augmentatif de notre expression « battre le pavé ». Le ribleur terrorisait la rue. Il faut chercher l'étymologie du mot, qui embarrasse Littré, dans le provençal « ribla » : demoiselle à battre, à enfoncer le pavé. D'où « riblar : battre le pavé ».

— III, 339, alinéa 2. Ilz alleguarent aussy Louis d'Armagnac, *lisez* Jacques d'Armagnac.

— III, 340, note 1. *Au lieu de* Il faut peut-être, etc., *lisez*, scabreux se disait déjà au XVIe siècle pour « difficile, rude ».

— III, 346, ligne 6. Fonterrailles, *lisez* Fonterailles.

— III, 351. Supprimez l'erratum de la p. 73, du 3e volume. C'est bien François et non Henri de Guise qui est toujours appelé Guise le grand

par Branthôme. La première ligne de l'alinéa 2 (p. 195) n'infirme point cette règle. Dans « ce grand M. de Guise dernier, Henry de Lorraine » *grand* n'est point à la même place et n'a pas la même valeur que dans « M. de Guise le grand ».

Erratum, IV, 81, note 3. *Au lieu de* Espèce de javeline, etc., *lisez :* La corsesque était une demi-pique à fer lozangé ou en amande (et non recourbé, comme on l'a dit). Au XVIIIe siècle, la « corsesca » avait encore cette forme en Italie; la blessure qu'elle faisait s'appelait « corsescata ».

— IV, 81, note 4. Ronds et que le rayon, etc., *lisez* de forme oblongue carrée avec saillie arrondie au centre, du haut en bas. La largeur d'un pied est donnée sans tenir compte de cette saillie en forme de pli.

— IV, 85, note 1. Je ne sais s'il faut, etc., *lisez* Ache est certainement ici une forme de *hache*. Le mot de langue d'oc *aissa* et le vieux mot *aze*, comme le latin *apcha*, ne prennent pas le *h* initial.

— IV, 86, ligne 5. Rançons, *lisez* rancons.

Idem, note 1. *Au lieu de* Rançons, arme d'hast., etc., etc., *lisez* Autant que les anciens textes permettent d'en juger, le rancon était une lance à fer plat affectant la forme d'une faux à tranchant entaillé et recourbé en croc dans sa partie inférieure. On s'en servait comme de la pertuisane; il y avait de grands rancons.

— IV, 87, note 1. *Au lieu de* Italianisme afferarsi, *lisez* s'afferrer voulait dire et veut encore dire en langue d'oc (afferrar) : accrocher par un crampon de fer ou grappin.

Erratum IV, 123, note 4 (de la p. 122). *Au lieu de* Je ne sais s'il s'agit, *lisez* Il ne peut s'agir. — *Au lieu de* Ou de son fils, *lisez* mais de son fils.

— IV, 123, note 4. *Au lieu de* Je crois que, etc., *lisez* Les œuvres d'Olivier de Magny, poète de l'école de Ronsard, ont été réimprimées de nos jours par Gay et Lemerre.

— IV, 133, note 4. *Au lieu de* Je ne saurais trouver, *lisez* Les ordres de pendre (attacher à l'arbre) et de « passer par les arquebuses » qui accompagnent celui-ci montrent bien que « passer par les piques » était tuer à coups de pique. Le genre de mort dépendait de l'arme des soldats présents.

— IV, 139, note 1. *Au lieu de* Je n'ai pu découvrir, etc., *lisez* L'expression s'explique tout naturellement. On disait : « il sent son patria » comme on dit encore « il sent sa province, son terroir ». Patria ici n'est pas le mot latin, c'est le substantif de langue d'oc « patria » (pays où l'on est né). En langue d'oc, on a de plus l'adjectif « patrial » (qui est du pays), et il est possible que Branthôme ait voulu écrire ici « son patrial ».

— IV, 184, note 1. *Au lieu de* Friser paraît être, *lisez* Friser : conquérir (V. Littré), réduire (V. Honnorat).

— IV, 186, note 1. *Au lieu de* Gentil soldat, diminutif de caresse (?), *lisez* petit soldat. Dérive probablement du « soldado » espagnol qui comporte déjà les dérivés « sol-

dadico, soldadillo, « soldatdito » (petit soldat).

Erratum, IV, 188, note 1. *Au lieu de* Tour de champi ou de batard, etc., *lisez* Champisserie (malice grossière) est un dérivé du mot de langue d'oc *campis* : brusque, malin (V. Honnorat), qui vient évidemment de *camp* : champ. D'où encore le mot *campissade* : (impertinence), qui doit avoir le même caractère de rusterie.

— IV, 188, note 1 (suite). *Au lieu de* Postiquerie, tour de poste ou postillon, *lisez* Postiquerie, (espièglerie selon Littré), vient de « postiche » (artificiel), et doit avoir plutôt le sens de « artifice, tromperie ». Poste et postillon n'ont rien à voir ici.

— IV, 244, note 2. Pelles et pioches, *lisez* pelles et bêches.

— IV, 280, note 1. *Au lieu de* Branthôme désigne ainsi un capitaine indigne, etc., *lisez* un capitaine volant était un capitaine sans compagnie, sans poste fixe.

— IV, 280, note 2. *Au lieu de* Au propre un petit mulet, etc., *lisez* Et il paiera pour tous les autres. — « Passer pour bardot » veut dire « être franc d'écot » (V. OUDIN, *Curiosités*).

— IV, 284, note 1. Visions, *lisez* Caprices, fantaisies. — Verrue est ici, pour moi, une forme ancienne du mot verve qui comporte encore aujourd'hui cette acception. V. Littré.

— IV, 299, note. *Au lieu de* Du provençal crebantar, *lisez* Acravanter est un vieux mot français qui signifiait « renverser en écrasant, en crevant ».

Erratum, IV, 312, note 1. *Au lieu de* Ce mot que je ne trouve dans aucun, etc., *lisez* Trinquat est le participe du verbe de langue d'oc « trinquar » donné par le Dictionnaire provençal d'Honnorat. Il signifie « rompre », ce qui équivaut à notre « roué ». Branthôme n'appelle Louis XI que « le bon rompu ».

— IV, 324, note 1. *Au lieu de* Ce mot vient peut-être de la foire, etc., *lisez* Le sens indique ici un jeu de mots sur les « forces bastantes » (suffisantes) et sur « Martin baston ». — OUDIN, dans ses *Curiosités* (1656), donne l'expression « Martin baston y cheminera » (vous serez battus), qui [illegible]ave cette acception ancienne de Martin, et il est très possible qu'on ait dit « Martin dansera » au lieu de « Martin cheminera ». En argot, « danse » se dit encore pour « coups reçus ».

— IV, 336, note. Senthia, *lisez* Santhia, province de Verceil.

— IV, 353, notes, ligne 1. Gannar, *lisez* Gonnor.

— V, 11, note 1. *Au lieu de* Cette locution est nouvelle, etc., *lisez* On peut tout reprendre comme tout pardonner en moi qui ne suis pas écrivain de métier, mais de circonstance.

— V, 11, note 2. *Au lieu de* Ribler, v. neutre : c'est mener la vie d'un ribaud, être libertin, etc., *lisez* Ribler le pavé veut dire en langue d'oc battre le pavé (V. Honnorat). C'est un verbe actif.

— V, 18, note 4. Il n'est pas impossible que *livrée* soit ici pris dans le sens restreint

dont il vient d'être parlé. Mais un don de livrée désignait aussi un habillement complet comme une partie d'habillement ou même un ornement de cet habillement.

Erratum, V, 22, ligne 4. Randon, *lisez* Rangon.

— V, 32, note 1. Ce bâtard de Léon Strozze ne fut pas Pierre. Il mourut jeune. Il en est parlé déjà au t. II, p. 286.

— V, 32, note I. *Au lieu de* On ne sait trop quel membre, etc., *lisez* Ce bâtard était issu du maréchal, et par conséquent neveu du grand prieur. Sa notice se trouve à la p. 286 du t. II.

— 75, note [illegible]. *Au lieu de* Landore, ce[illegible]t m'est inconnu, etc., *lisez* OUDIN dans ses *Curiosités* de 1656 donne à landore le sens de : qui travaille lâchement.

— *Au lieu de* Je pense que langoirant est un mot patois, etc., *lisez* Langoirant est le participe du vieux verbe français langorer : être faible.

— V, 91, note 2. *Au lieu de* Tapage, esclandre, etc., *lisez* querelle.

— V, 110, note 1. Tavannes a pris sans doute un loup pour un renard, car le jeu de mots sur Wolf indique un loup.

— V, 110, note 2. Reuter, *lisez* Reiter.

— V, 112, note 1. Dormons, *lisez* Dormans.

— V, 160, note 1. *Au lieu de* Mot forgé pour désigner un homme, etc., *lisez* Faire le rominagrobis (faire l'entendu, le maître) était une expression courante. V. OUDIN, *Curiosités*. — V. LITTRÉ, *Dict.*

Erratum, V, 161, note 1. *Au lieu de* De ceux qui les approchaient, *lisez* De leurs propres yeux (c'est la répétition des « propres » de la ligne 4; elle est indiquée par l'image même que présente la phrase).

— V, 161, note 3. *Au lieu de* Je suppose que des eschappins deschaussés sont des escarpins, etc., *lisez* Branthôme transcrit mal ici le texte de l'*Histoire de Bayard* qui porte « escarpins de chausses » et non « déchaussés ». L'escarpin de chausse était un chausson tout bonnement. *Scappino* veut toujours dire « pied de bas » en italien.

— V, 170, note 1. Portereau me paraît désigner ici moins le faubourg qu'un point fortifié de son voisinage. V. aussi p. 176 et 244. Portereau signifie portail fortifié, tête de pont.

— V, 172, note 1. De l'espagnol cara : face, *lisez* Du vieux verbe français acarer : mettre en face.

— V, 230, ligne 4. Bien crée, *lisez* bien créée, c'est-à-dire bien élevée. C'était autrefois un synonyme de *nourri* qui avait le même sens. *Créance* était de même un synonyme de *nourriture* (éducation). Dans l'exemple du t. XII, p. 260, *créé* a de même le sens de *bien appris*, dans un ordre inférieur.

— V, 253, note. L'assimilation des bâtards de Caux pourrait être tentée si la phrase était ironique, mais il n'en est rien. V. Erratum VI, 292.

— V, 254, note 1. *Au lieu de* Il y a là probablement, etc., *lisez* « Enserré », qui voulait dire « empilé, mis en ré-

serve », ne peut se rapporter qu'à « écus ». Le sens est : on faisait bien sortir les écus de leurs bourses, quand même ils se trouvaient cachés entre leurs jambes, c'est-à-dire dans leurs bas de chausses.

Erratum, V, 254, note 2. Oudin, cité cependant à la ligne 1, explique la seconde expression comme la première ; il dit « Etre au saffran : être ruiné. — Réduit au tapis : n'avoir plus rien de reste. »

— V, 258, note 3. *Au lieu de* Je crois que Philippe, etc., *lisez* ce qu'il dérobait timidement, sans avoir la résolution des grandes affaires. — C'est ainsi qu'Oudin interprète « tastonner ».

— V, 264, note 1. *Au lieu de* Trace de pas, *lisez* action d'errer, voyage.

— V, 301, note 2. Vigenaise, *lisez* Vigenaire.

— V, 319, ligne 5. Lorraine... 26, *lisez* Lorraine... 62.

— VI, 7, note. Estor, *lisez* Estoc.

— VI, 21, note 2, ligne 3. Mérignac, *lisez* Mensignac.

— VI, 22, ligne 5. *Au lieu de* D'eux (deux ?) *lisez* : « D'eux » s'applique aux huguenots dont il est parlé trois lignes au-dessus.

— VI, 22, note 1. *Au lieu de* Je ne sais s'il s'agit d'un homme, etc., *lisez* Mirebeau (Deux-Sèvres).

— VI, 32, ligne 13. Son fils y prist cependant, *lisez* son fils y pris, cependant (sens confirmé par la p. 154 du t. X).

— VI, 54, ligne 9. Rouveay, *lisez* Rouveray.

— VI, 64, ligne 2. *Après* Grand-Champ, *lisez* Germiny.

— VI, 66, note. La traisne n'est ici ni corde, ni flèche ; on appelait ainsi une pièce de bois faisant partie du plancher. C'est à peu près la poutre opposée à la paille de l'Evangile, rappelée dans la ligne précédente.

Erratum, VI, 67, note. Le Monastère ? *lisez* Monastir en Tunisie.

— VI, 75, note. Calife, *lisez* Chérif, titre porté par le souverain du Maroc, qui est de la race du Prophète. (Chérif : descendant de Mahomet.)

— VI, 76, note 2. L'étymologie courante d'anspessade, reproduite ici d'après Ménage et Littré, paraît douteuse, d'abord parce qu'en Italie (d'où on fait venir le mot), la *lanza* ou *lancia spezzata* n'était point un cavalier qui ne pouvait se procurer de cheval, mais au contraire un homme désigné pour escorter le prince. (V. ALBERTI, *Dict. italien.*) C'est sans doute parce qu'il mettait alors la lance de côté qu'on l'appelait *lancia-spizzata* (brisée). Quant à servir dans l'infanterie parce qu'il n'avait point de cheval, ce n'est pas supposable non plus, parce que l'homme d'armes avait au moins les chevaux de ses servants en attendant sa remonte ; il avait généralement de l'argent à lui, et d'ailleurs il eût considéré comme une humiliation de servir à pied. La rivalité des armes a toujours existé avec ses sottes vanités. Enfin, n'oublions pas que l'anspessade (*lanspesaet*, en flamand) était un aide caporal, ses fonctions le dispensaient sans doute de porter la pique. Tome VII, 84, ligne 15,

Branthôme dit que dans l'armée française, on appelait *lancepassade* le fantassin-gentilhomme servant comme volontaire. Ceci confirme et éclaircit encore notre étymologie de *lance brisée*. Le fantassin de Branthôme porte en effet l'arquebuse, au lieu de servir avec la lance parmi les hommes d'armes où sa gentilhommerie lui assignait une place.

Erratum, VI, 87, note 1, ligne 7. *Au lieu de* me paraît une métaphore poétique, etc., *lisez* est une expression juridique signifiant : faire cession de ses biens (V. l'exemple cité par Littré). — Quant à « faire quinquenelle », qui, ne l'oublions pas, voulait dire en réalité « obtenir un délai de cinq ans pour payer », ce sens ne s'accorde avec le texte que si la livraison des places a dû être faite après un délai déterminé. Autrement, il y aurait lieu de songer à la *cinquenelle* ou cordage à poulie servant au passage d'une rive à l'autre. Faire la cinquenelle de ces places voudrait dire alors les faire passer de la suzeraineté de France à celle de Savoie. Cela s'explique mieux et cadre avec le texte. Quinquenelle peut être très bien une forme de cinquenelle.

— VI, 92, note 1. *Avant* On appelle, *lisez* Cense. — Il est à remarquer que Branthôme se plaît à dénigrer les Picards. Sa garnison de Péronne avait dû lui déplaire.

— VI, 94, note 1. *Au lieu de* Mauvaise tête, crâne. De l'espagnol, etc., *lisez* rude, raboteux, et au figuré, difficile à vivre. Scabreux se disait en ce sens au XVIe siècle ; par abréviation d' « escabreux, escalabreux », que Branthôme emploie plus souvent. En langue d'oc, c'est-à-dire en son pays, on dit toujours *escalabrous*.

Erratum, VI, 95, note 1. Caperon, *lisez* Casseron. (V. LITTRÉ, *Dict.*)

— VI, 118, note 1. *Au lieu de* Moquerie, de l'italien beffa, *lisez* vieux mot français signifiant « marchandise de rebut » (V. Oudin).

— VI, 159, note 1. *Au lieu de* Très étranges, très extraordinaire, *lisez* très fins, c'est-à-dire fins comme l'ambre qui a la propriété de lever la paille.

— VI, 179, note 1. Filou. *Ajoutez Matois* est certainement dérivé *d'enfant de la mate*. V. Mate. Le terme a dû s'étendre de bonne heure, car t. V, p. 237, le capitaine La Chambre est dit *bon capitaine et bon mattois*. On n'est point d'accord sur l'origine de *mate*, le mot d'argot qui a fait *matois* : rusé compagnon. On dit qu'il désignait le lieu où les voleurs se réunissaient, mais rien ne le prouve. On ne cite qu'un exemple de Villon ne montrant pas clairement qu'il s'agisse d'un nom de lieu. En attendant mieux, je vois dans *mate* une forme de l'italien *mata* : troupe. *Enfant de la mate* voudrait dire simplement *enfant de la troupe*. — Le vieux provençal a *mata* : butte, tertre. Mais ce sens paraît moins convenir qu'un mot étranger pour rallier des gens qui ont besoin de mystère. Le gascon moderne a également *mato* (ruse, friponnerie), qui conviendrait

mieux si le mot était ancien, mais il est à craindre qu'il ait été fait après coup.

Erratum, VI, 181, note 1. *Ajoutez* « Lever la paille » est pris encore dans un sens facétieux. Voir à la table « Lever la paille » et « Paille sous le ventre ».

— VI, 202, note 2. Senthia, *lisez* Centallo.

— *Idem.*, note 3. *Ajoutez* Le nom d'Oulx est aussi celui de la vallée dans laquelle se trouve le lieu dit.

— VI, p. 224, alinéa 2, ligne 2. *A la poste*, lisez *à la porte*.

— VI, 292, note 3. La double hypothèse de *bâtard de l'Huppé* est moins dans la vraisemblance qu'un dicton de l'Armagnac, pays voisin de celui de Branthôme, où la fortune d'un bâtard de la maison de Lupé serait restée légendaire. Il est à remarquer en effet que, dans nos deux passages (V, 253, et VI, 292), *brave comme le bâtard de Luppé* reste synonyme de *ayant belle et fière apparence;* il se trouve chaque fois pris en bonne part. — En ce genre, nous disons bien d'un cavalier bien monté : *monté comme un St Georges*.

— VII, 11, note 1. *Au lieu de* N'est-ce pas plutôt astillier, *lisez* Le maître artiller (c'était bien son nom) était un chef artilleur dont les fonctions sont bien définies par Branthôme.

— VII, 11, note 2. *Ajoutez* Marquette s'est dit seulement de ce qui était peint en mouchetures, et de ce qui était assemblé de plusieurs parties comme la flèche qui en avait trois : bois, pennes et fer.

— VII, 12, alinéa 2. Les soldats dits Brigands n'ont pas été nommés ainsi à cause de leurs cottes de mailles dites *brigandines;* ainsi appelées au contraire parce qu'elles étaient revêtues par les premiers soldats de pied dits *brigands* qui nous arrivèrent d'Italie au XIVe siècle. Ce nom que les pillages soldatesques ont fait prendre ensuite en si mauvaise part voulait dire simplement *combattant;* et il vient du latin *brigans*, part. du verbe *brigare :* combattre. Cette étymologie ressort de l'examen des exemples cités par Du Cange (*Glossarium*). On y voit une garnison composée de *bonis brigantibus* commandés par un *bono capitaneo*. La brigandine était non une cotte de mailles, mais une cotte de peau couverte d'écailles de fer forgées par des *brigandiniers*. Le nom des forgeurs désigna ensuite les soldats en certains pays.

Erratum, VII, 12, alinéas 3 et 4. Branthôme semble ignorer l'origine de l'institution des francs archers, qui se servaient de l'arc comme les archers, mais que leur service obligatoire affranchissait d'impôt (d'où leur nom de *francs*).

— VII, 12, note 1. *Au lieu de* Il n'a pas la signification de pièces d'artifice, *lisez* Depuis longtemps, la fusée était un projectile incendiaire composé d'un tube plein d'artifice s'accrochant par un fer harponné aux toits à incendier. Le détail de sa confection figure déjà dans les Comptes municipaux de Metz au XVe siècle.

— VII, 15, alinéa 2. Ce dont

Branthôme ne paraît pas se douter, bien qu'il fasse plus d'un rappel au règne de Louis XI, c'est qu'alors le *lacquais* était un arbalétrier. Cela ressort des textes du temps (V. Ste-Palaye, Godefroy, et même de celui de Branthôme. V. Ransonnet). — Quant à la forme *allacquais*, c'est une simple variante ne changeant rien au sens, et d'ailleurs ne paraissant ni plus ancienne, ni bien employée. — Les noms cités ensuite par Branthôme, d'après Monstrelet et Froissard, n'ont aucun rapport avec celui de laquais. Le *soudoyer* qu'il confond avec l'archer était en réalité un homme d'armes soldé régulièrement (d'où son nom), ayant souvent à sa suite plusieurs servants et plusieurs chevaux.

Erratum, VII, 19, note 3. D'Arc, *lisez* D'Arces.

— VII, 23, note 1. Trouver le mot de la febve. Sans rien confondre, l'auteur a simplement paraphrasé ici l'expression populaire citée par Oudin en 1656 (il croit avoir trouvé la febve au gateau : *il pense avoir rencontré quelque chose d'excellent*), qui vise les naïfs et non les subtils.

— VII, 42, ligne 11. La joue, *lisez* la Font; — ligne 12. Rangs, *lisez* reings.

— VII, 45, note 1. Le *ristre* était un grand manteau qui a conservé le nom de *riste* en langue d'oc. V. Honnorat. En langue d'oil, le ristre était un manteau ou une pelisse, car on voit par les exemples du *Dictionnaire* de Godefroy que ce n'est pas un pourpoint, qu'il s'attachait par des cordons à glands, et qu'il avait un collet.

Erratum, VII, 72, alinéa 2, ligne 5. Le Roux Anguervuagues, *lisez* le roux Anguervuagues.—

— VII, 72. La note dit ici, comme en d'autres éditions, que *se retirer en rondelier*, c'était se retirer comme un soldat armé de bouclier ou rondelle. En supposant qu'il y ait eu des soldats appelés ainsi, ce qui ne paraît pas prouvé, cette acception ne ressort pas nettement du texte. Il est question d'un homme qui bat en retraite *galamment en rondelier* en faisant face à plusieurs ennemis. Ce *rondelier* dérive pour moi du *rondelar* de langue d'oc qui veut dire *marcher en tournant* et qui convient à l'acte d'un homme se retirant en faisant face à plusieurs assaillants.

— VII, 75, note 2. Excortement, *Ajoutez* c'est-à-dire : accortement.

— VII, 78, note 1. *Au lieu de* il faut lire, etc., *lisez* Le roi lui-même a réformé tout cela (c'est-à-dire tout ce luxe d'état-major).

— VII, 119, ligne 4. Son gouverneur d'Auteffort, *lisez* son gouverneur; d'Auteffort.

— VII, 124. ligne 7. Le jeune Bourdet, Romegou, *lisez* le jeune Bourdet (dit) Romegou. V. p. 120.

— VII, 128, note. A supprimer comme contredisant celle de la p. 40, t. II, qui serre de plus près le vrai sens. V. Esclandre.

— VII, 155, note 1. *Ajoutez* Se dit *garboul* en langue d'oc. Au Nord, on dit familièrement *grabouil* et *grabouillis*.

Erratum, VII, 167, note 1, ligne 3. Chastier, *lisez* Astier.

— VII, 170, note 1. *Au lieu de* De basse naissance, etc., *lisez* De la campagne, demeurant loin de la ville. — Branthôme distingue ailleurs déjà les dames de cour, de ville et de pays. Avec ce sens, *paysan* est seul resté.

— VII, 179, note, dernière ligne. Mettaient sur la poussière, etc., *lisez* laissaient la poussière ou la boue (selon la température) à ces vieux capitaines.

— VII, 180, ligne 4. Soubernon, *lisez* Sonbernon (Sombernon, Côte-d'Or).

— VII, La note 1 (*Bizarre*, élégant, recherché, etc.) est à supprimer, *bizarre* étant visiblement pris ici dans le sens aujourd'hui reçu, celui d'*excentrique*.

— VII, 190, note 1. *Au lieu de* Sans s'être constitué prisonnier ou avoir, etc., *lisez* après s'être constitué prisonnier et avoir, etc. Ce sens est nettement établi par le récit qui précède.

— VII, 191, ligne 13. Merindol et mis en prison, *lisez* Merindol et Cabrières, et mis en prison.

— VII, 200, note 1. Chastier; *lisez* Astier.

— VII, 230, note 2. *Au lieu de* Ici l'auteur veut dire, etc., *lisez* Ils ne les évidaient pas si bien, ne leur donnaient ni la même profondeur, ni la même échancrure.

— VII, 240, note 1. Chercher, de l'espagnol buscar, *lisez* du provençal buscar.

— VII, 249, note 2. *Au lieu de* Traqué, *lisez* poursuivi au galop. En langue d'oc, cavalat se dit encore avec ce sens.

Erratum, VII, 258, note. Gorgias : de belle mine. Le mot vient de *gorge* sans doute, mais non avec le sens décolleté que semble lui attribuer l'exemple cité. Appliqué à des soldats, il a l'acception de *qui se rengorge*, c'est-à-dire qui marche poitrine en avant, sous la cuirasse ou le corcelet. Nos soldats disent encore *qui se rebiffe* pour qualifier le même état, et en argot parisien, on dit : *qui bombe*. L'allusion est toujours la même.

— VII, 277. V. Timoléon à la Table.

— VII, 278. Cigougne, *lisez* Cigongne.

— VII, 298, note 1. Prester des charités : rendre un mauvais office (Oudin).

— VII, 299, note 1. Ont passé tant de mauvais par bardot : ont payé si durement pour les autres. (V. HONNORAT, *Dict. provençal.*)

— VII, 321, note 2. *Au lieu de* Frais émoulu, *lisez* nouvellement moulé, sorti du moule.

— VII, 347, note 2. En provençal, *traquet* se dit pour *petit poignard*. Ce doit être un dérivé du vieux mot de langue d'oc *trach* : javelot.

— VII, 347, note 2. *Au lieu de* Un traquet est un piège, *lisez* En dialecte languedocien, un traquet est un petit poignard.

— VII, 353, ligne 3. Légers de gens, *lisez* légers, de gens.

— VII, 355, note 2. *Au lieu de* Il semble, etc., *lisez* Pour quoy ny comment il a esté tué.

— VII, 365, note 4. *Au lieu de* Extrêment gros, *lisez* Et leur donnait l'assurance qu'il les ferait tels, c'est-à-dire tous riches, par la découverte d'un gros trésor caché.

Erratum, VII, 373, alinéa 2, ligne 8. Villette, *lisez* Valette.

— VII, 386, note 2. *Au lieu de* Chatouilleuse en matière d'honneur, *lisez* Scabreuse.

— VIII, 11, note 3. *Au lieu de* Que son honneur, etc., *lisez* Et toutefois sa défaite ne lui coûta-t-elle pas aussi cher qu'on aurait pu le supposer.

— VIII, 43, note 4. *Au lieu de* En effleurant, etc., *lisez* en glissant. Couler son épée, en escrime, c'est la faire glisser le long de la lame de son adversaire. Il est difficile de savoir si le coup d'estoc est dit ici du coup de pointe. Les coups de pointe ne s'adressent guère au visage; cependant à la page suivante le coup de pointe est bien donné à la gorge.

— VIII, 58, note 1. *Au lieu de* De toute une nation, *lisez* En langue d'oc « général » ne veut pas dire seulement « universel », il veut dire aussi « ce qui est commun à un grand nombre ». — Le dernier sens est seul applicable ici. — Le premier sens reste bien celui de la note de la p. 93.

VIII, 87, note 3. *Au lieu de* l'espagnol criado, *lisez* « Creas », n'est ici que le pluriel du mot catalan créat : serviteur.

— VIII, 89, ligne 2. Guerre, de camp clos, *lisez* guerre de camp clos.

— VIII, 96, notes 1 et 2. Ratelle se dit pour « rate » en langue d'oc. Faire grand bien à la rate, c'est divertir. On connaît l'expression familière : se dilater la rate, s'épanouir la rate.

— VIII, 98, note 1. *Au lieu de* Probablement pour apertise, etc., *lisez* Faire tant d'expertises d'armes voulait dire « acquérir tant d'expérience militaire ». Montaigne emploie « expertise » avec ce sens.

Erratum, VIII, 119, note 1. *Au lieu de* De la province, etc., *lisez* De la ville même de Brescia.

— VIII, 119, note 2. *Après* Cavallé probablement pour chevauché, *lisez* avec le sens de *couru*. L'argot de nos jours a conservé ce vieux mot dans l'expression *Je me suis cavalé* (j'ai décampé au plus vite).

— VIII, 121, note 2. *Au lieu de* Bien qu'il eût caché, etc., *lisez* Bien que ses amis l'aient dissuadé d'y aller (ce sens ressort de la phrase).

— VIII, 166, ligne 1 et note 1. La conjecture la plus naturelle ne serait-elle pas de lire : *Le greffier de Lory* tout simplement ? C'est un nom comme un autre, et porté par d'autres, au moins par moitié (Le Greffier — De Lorry).

— VIII, 179. note 1. *Au lieu de* De l'italien « stretta » : aventure périlleuse, *lisez* Du mot de langue d'oc « stret » : forte étreinte, presse.

— VIII, 180, ligne 10. Louis IX, *lisez* Louis X.

— VIII, 208, note. *Pour faire passer leur escrime*, c'est-à-dire « pour leur faire passer l'envie de montrer leur supériorité dans certain genre d'escrime ».

— VIII, 257, note 3. Le maréchal de Bellegarde, *lisez* Roger de Bellegarde. Il n'était que son neveu.

— VIII, 264, note 1. *Au lieu de* Euphémisme courtisanesque,

etc., *lisez* c'est-à-dire : vous faire des supercheries. — Supercherie conserve ici le vieux sens de « outrage, insulte ». — Le sens de « tromperie » est venu après.

Erratum, VIII, 283, note 1. Les chefs d'une faction, *lisez* les promoteurs d'un fait.

— VIII, 293, note 2. *Au lieu de* Venu de l'allemand unterhaendler : revendeur, etc., *lisez :* venu du provençal. Le *Dictionnaire* de MISTRAL donne « averlant : maquignon », ce qui rend l'étymologie allemande douteuse. Les sens de « tapageur, ivrogne », donnés au même mot par le *Dictionnaire comique* de LEROUX et par les commentateurs de Rabelais, ne conviennent pas autant ici que celui de « maquignon », car il s'agit d'une entremise.

— VIII, 308. Voir au nom de Vimercato, ligne 3. Au lieu de 268, *lisez* 258.

— IX, 39. Voici le texte d'un alinéa omis avant : Mais comment me suis-je. « Feu M. le conte de Brissac se fit en un rien le plus grand capitaine que tant de vieillardz qu'il (y) avoit aux armées, seullement parce qu'il ne fut jamais en repos tant qu'il y fut. Ains, à toute heure et à tous momans et occasions, ne faisoit que rechercher la guerre, les combatz et les rencontres et à toutes sortes d'hasardz, aussi, se façonnant ainsi en un rien, tout de mesmes façonna tant ses capitaines et soldaz que combien qu'ilz y fussent jeunes d'ans, ilz estoient vieux et d'expériances et de playes » (blessures).

— IX, 79, note, ligne 1. Du Guast, *lisez* Del Gouast.

Erratum, IX, 122. V. Tite-Live à la Table.

— IX, 136. Entre le premier et le second alinéa, dans d'autres éditions, six à huit lignes sont consacrées à la spirituelle repartie d'un soldat espagnol à un mendiant. Nous ne les avons pas reproduites parce que la même histoire se retrouve un peu après, à la suite des *Serments*, placée avec des anecdotes du même ordre, tandis qu'ici elle n'a point le même mérite.

— IX, 294, ligne 6. En séparant par des virgules, comme les autres éditeurs, les noms de Petro Paolo Toussin, nous n'avons pas prévu que le rapprochement des formes Tousin, Toussin, Touzin, nous amènerait à reconnaître ici un seul personnage portant les prénoms Pierre Paul. Voir les t. VII, 8, et II, 279.

— IX, 300, ligne 28. *Au lieu de* A Cazé, et estoit marié à Naples, *lisez* estoit marié acazé à Naples. — Cette lecture explique le mot Cazé qui n'existe pas comme nom de lieu ; elle convient au sens qui comporte parfaitement le mariage avec domicile à Naples, car acazé signifiait domicilié, et Branthôme parle p. 308, t. VII, d'un cordonnier français *acasé* à Turin.

— X, 14, note 1, Haut, p. 1, note 3, *lisez* p. 3, note 1.

— X, 29, note 1. *Au lieu de* Sans ornements extérieurs, *lisez* sans supports, sans entourage (c'est de l'écu qu'il est question).

— X, 98, note 1, ligne 2. Puis Là, *lisez* puis à.

Erratum, X, 123, ligne 17. Messieurs d'Aumalle, grand prieur, et d'Elbeuf, *lisez* le grand prieur de Lorraine. La page 159 montre qu'il y doit y avoir ici omission dans le manuscrit.

— X, 127, note 2. *Au lieu de* Est un mot fort mal forgé, etc., *lisez* est une forme francisée de l'anglais gelding : cheval hongre.

— X, 128, note 4. Jacques V, *lisez* Jacques VI.

— X, 137, note 1. Jacques V, *lisez* Jacques VI.

— X, 195, note 1. Grossièretés, *lisez* ouvrages grossiers (V. Ste-Palaye).

— X, 195, note 2. Mensonges, *lisez* marchandises de rebut (V. Oudin).

— X, 195, note 3. A ce que je crois, *lisez* Voyez Littré, au mot Colombin.

— *Idem*. Boissy, *lisez* Bussy.

— X, 206, note 1. *Ajoutez* (oratoires). Familièrement, le terme s'appliquait à tout avec une nuance ironique. On disait même d'un homme roué de coups : « il a plu sur sa mercerie. »

— X, 211, note 2. Le sens du passage visé est : « disant que c'était de vrais abus et que les yeux du cardinal de Lorraine étaient crevés ». Ce sens de *crever les yeux* est contemporain de Branthôme ; on le retrouve dans les *Curiosités* d'OUDIN. (Cela vous crève les yeux, *pour* : c'est devant vous et vous ne le voyez pas.) Quant à l'hypothèse émise dans la note, elle repose sur un néologisme relativement trop récent et de signification autre.

— X, 259, ligne 2. Pous, *lisez* pour.

Erratum, X, 260, note 1. *Ajoutez* On it dans les *Curiosités* d'OUDIN (1656) : « Pucelle de Marolle ou Pucelle à Jean Guérin : une fille qui n'est pas vierge. » — Un conte de B. Des Périers (le 5e) met en scène « Les trois pucelles de Marolle » ; il est plus ancien d'un siècle et doit reproduire une facétie plus ancienne encore.

— X, 265, note 1. *Au lieu de* Je crois que l'auteur fait allusion, etc., *lisez* C'est de l'échafaud ou estrade sur lequel on jouait la comédie qu'il est bien question ici. Le sens d'échafaud était plus étendu autrefois, comme en témoigne le verbe « échafauder ».

— X, 293, note 5. *Au lieu de* Audaux, arr. d'Orthez (B. Pyrénées), *lisez* Odos (H. Pyrénées). On y montre encore le château où mourut la Reine, tandis qu'il n'en existe point à Audaux.

— X, 295, note 2. *Au lieu de* Peut-être, etc., *lisez* Le mot dérive certainement du verbe de langue d'oc rooumelar : râler (V. HONNORAT, *Dict. prov.*).

— X, 322, note 1. Bonhomme, *lisez* grand et vilain homme (V. HONNORAT, *Dict. prov.*).

— X, 354, note 3. *Au lieu de* Il faut lire sans doute Styrie, *lisez* il faut lire d'Esterlich pour Oesterreich qui veut dire Autriche.

— XI, 8, note 3. *Au lieu de* Que son honneur fut compromis, *lisez* Et toutefois ne fit-il pas tant pour le vaincre qu'on l'aurait dit.

— XI, 47, note. Ingeburge, *lisez* Ingelburge. La suite fait allusion au mariage con-

tracté ensuite avec Agnès de Méranie et frappé de nullité par le pape. Mais l'histoire dit qu'il ne put se résoudre au rappel d'Ingelburge, ce qui ne s'accorde point avec le texte de Branthôme.

Erratum, XI, 76, note 1. Il (Branthôme) veut dire probablement *antonomase*, substitution de nom, *lisez* Branthôme n'a pu vouloir dire antonomase parce que l'antonomase est la substitution d'un nom d'individualité à une espèce (comme *Zoïle* pour *critique*). Son mot *antinomie* convient seul, car « l'antinomie est l'opposition réelle ou apparente de deux lois » (Littré), et il s'agit ici d'une opposition de mots. V. Cocu.

— XI, 89, note 2. Que l'accusation ait été contestée, c'est bien naturel, car elle compromettait trop de gens. Qu'elle ait été peu vraisemblable, on ne saurait l'affirmer, en raison de l'abandon où Charles VII laissa celle à laquelle il devait le sacre de Reims, et du traité secret conclu par lui avec les Anglais. A ce point de vue comme à l'autre, le souvenir de la trahison du mari pouvait aider à faire gracier sa meurtrière.

— XI, 91, note 2. *Au lieu de* « On appelait marche un pays », *lisez* Marche est ici pour Marque : rang honorifique.

— XI, 96, note. Les gueux de l'hostière étaient ceux qui allaient mendier de porte en porte.

— XI, 99, note 2. En apparence hommenas devrait signifier *petit homme* comme *hommenet* et *hommenoun*. Bons hommenas serait alors l'équivalent de *bons petits hommes*. Mais les *Dictionnaires* d'Honnorat et de Mistral donnent *hommenas* avec le sens de *homme grand et fort* qui est tout opposé. Mieux vaut ici voir dans *hommenas* une forme d'*hommenasse* qui serait un péjoratif d'*hommenet*. La finale *asse* entraîne un sens méprisant que *as* n'a point.

Erratum, XI, 100, note 2. « Branthôme désigne ici Marguerite de France, sœur de Henri II. » — Le texte annoté parlant d'une femme mariée à quarante-cinq ans, Branthôme n'a pu désigner Marguerite, mariée à trente-six, comme le constate d'ailleurs la note 4 de la p. 300 du t. X.

— XI, p. 107, note. Jolet ou Jaulet signifiait bien *petit coq*, en langue d'oïl.

— XI, 124, note 1. *Ajoutez* Ou plutôt sans trouver le nom des prédécesseurs.

— XI, 128, note 1. M. Ludovic Lalanne croit avec plus de vraisemblance que le passage s'applique à Henri III, au prince et à la princesse de Condé.

— XI, 146, note. Difficiles, rétifs, *lisez* cherchant à mordre, ombrageux.

— XI, 149, note 1. Poste avait alors le sens de postillon. *Add.* On le trouve exceptionnellement dans Marot. Le sens actuel fut généralement reçu dès le moyen âge ; Branthôme s'y conforme toujours, et il en a usé ainsi dans le passage visé. Le mot *postillon* semble dater du XVIe siècle ; il est employé par Marot lui-même.

Erratum, XI, 160, note 2. On trouve dans les *Curiosités* d'OUDIN (1656) : « Estre logé chez Guillot le songeur : resver, fantastiquer. »

— XI, 164, note. Seconde de l'italien *seconda* : qui favorise, qui aide.

— XI, 172, note. Fadement, sottement, *lisez* Fadement conserve ici le sens français : sans saveur, de façon très insipide. Il avait cours au XIIIe siècle déjà.

— XI, 173, note. Le divertissement dont parle le *Dict.* de Trévoux n'a point de rapport avec la gaieté. On appelait *chalande* la maîtresse de plusieurs hommes. (V. LITTRÉ, *Dict.*) Le mari de la chalande a pu de même s'appeler chaland. Ajoutons qu'OUDIN, *Curiosités françaises*, 1656, donne *chalant* comme synonyme de *compagnon*, ce qui convient également à notre texte.

— XI, 183, note. Châtelaine, *lisez* Ce n'était point châtelaine telle que nous l'entendons maintenant, mais la femme du châtelain. On appelait ainsi le plus souvent le gardien d'un château de porte, alors que chaque grande porte de ville était un poste fortifié flanqué de tours, ayant deux portes qu'on ne pouvait franchir sans traverser une cour sur laquelle les logements de l'intérieur prenaient jour.

— XI, 239, note. *Ajoutez* Toutefois l'explication d'Oudin ne paraît pas applicable. Lever la paille conserve ici le sens d'excellence attirante pris au figuré t. IX, p. 213, et t. VI, p. 181. Seulement cette supériorité n'a plus rien d'abstrait; elle est absolument charnelle. Peut-être même y aurait-il un jeu de mots dont la clef est donnée par l'expression *mettre paille sous le ventre* (t. XII, p. 49).

Erratum, XI, 241. Voyez *Cocu* et *Coucou* dans cette Table.

— XI, 266, ligne 15. Mais qu'elle se, *lisez* mais qu'elle ne se.

— *Idem*, ligne 28. Ce dicton, *lisez* ce dict-on.

— XI, 282, note. Conditions, *lisez* signes, indices extérieurs.

— XI, 346. Remplacer la note 2 par celle-ci : Marie d'Autriche, veuve de Louis II, roi de Hongrie, sœur de Charles-Quint, faite par lui gouvernante des Pays-Bas, de 1531 à 1555.

— XII, 22, ligne 2. D'Avannes, *lisez* D'Avannes, si beau prince.

— XII, 65, ligne 24. A demi sainctes, *ajoutez* comme une Ste-Catherine de Sienne.

— XII, 137, *avant-dernière ligne*, elle l'a tenu jusqu'à ceste heure. Sept lignes plus bas, on lit : ainsi est morte vefve. Ces quatre derniers mots ont dû être ajoutés après coup.

— XII, 172, ligne 13. L'amour de l'aage, sont asseichées, *lisez* l'amour, de l'aage sont asseichées.

— XII, 189, ligne 18. Les éditions publiées jusqu'ici portent ces mots entre parenthèses : (*car je ne veux prendre le Turc*) qui ne s'accordent pas avec le sens. Il doit y avoir eu transposition dans le manuscrit de Brantôme, car ces mots trouvent naturellement leur place deux lignes plus bas après *mon*

cousin. Voir notre Erratum, p. 440, t. XII.

Erratum, XII, 278, ligne 1. *Les éditions publiées jusqu'ici portent* : du vieux, et telles offenses le plus tard que l'on peut, ne se doivent jamais. *Il doit y avoir eu interversion dans le manuscrit de Branthôme. Il est plus conforme au sens de lire* : du vieux le plus tard que l'on peut, et telles offenses ne se doivent jamais, etc.

— XII, 290, note 2. Le sens qui convient le mieux pour *coursière bardable* est celui de *jument*, bonne à monter par un homme d'armes, c'est-à-dire capable de porter les bardes de fer de son harnais militaire. On voit cependant p. 259, que *coursier* se disait indifféremment du cheval de voiture et du cheval de selle, comme *barda* s'est dit pour *barde* et pour *bât*. Dans les deux cas, l'allusion avait un sens gaillard.

— XII, 313, ligne 11. Un autre éditeur n'a point lu *par tout an* (par toute année), mais *partout* en un mot; il a lu *au* pour an, et il a rattaché cet *au* en redoublement à la chanson citée ligne 12, ce qui fait *Au au Barbanson de la reine de Hongrie*.

— XIII, 28, note. Castron. Au sens poitevin, il faut ajouter les sens languedociens de : *agneau, chevreau châtré*.

— XIII, 74, ligne 22. Du dict. Bourdeaux, *lisez* du dict. — Le mot Bourdeaux se trouve dans les textes publiés jusqu'ici, mais il me paraît à supprimer comme erreur de copie : 1° parce qu'il ne cadre point avec le sens et se retranche au profit de la phrase; 2° parce qu'il se trouve avant la première parenthèse, ce qui permet de supposer une répétition par inadvertance.

ERRAULT. V. CHEMANS.

ERREA, cap^ne, I, 371.

ERVAUX ou HERVAUT (b^on D'), IV, 264; X, 95.

— Sa femme Madeleine Babou, X, 95.

Esbarbat, mot, XII, 190.

Escadre (par) : par escouade déployée en ligne de tirailleurs, I, 378, 379.

Escalabreux, IX, 115. V. Erratum, VI, 94.

ESCALDASOR (c^sse D'), XI, 145 à 147.

Escaldatif, mot, XII, 229.

Escalier du Palais (g^d), V, 73.

Escaller, mot, VII, 294.

Escandalisé, mot, XI, 279.

Escandalle : scandale, XII, 60.

Escarce, mot, XI, 196.

ESCARLING. V. SCARLINO.

Escarpin. V. Eschapin.

Escarpin blanc, XI, 343.

Escarpins de velours pour soldats, VII, 259.

Escarre, mot, III, 280.

ESCARS. V. DES CARS.

ESCARSAFIORE (c^sse D'), III, 202.

Escaut (l'), I, 105.

Eschaffaud : tréteaux de théâtre, I, 286, estrade faite de planches échafaudées. V. Erratum, X, 265.

Eschapins deschaussés (en) : ne conservant que ses escarpins de chausses, pieds de bas cousus aux chausses. V, 161. V. Escarpin.

Esclairé, mot, XI, 279.

Esclairon. V. Eclaron.

Esclandre : forme altérée du mot « esclame » (menu, délié), usité en vénerie, II, 40; VII, 128.

Esclaves. V. Eunuques.
Esclaves libérés en France, V, 108.
Esclaves tatoués, VIII, 85.
Esclaves indiens. Les Espagnols veulent empêcher leur conversion, I, 115.
ESCODECA. V. BOISSE.
Escoffion de la d^sse de Savoie, V, 16.
Escoliers : étudiants d'université, XII, 275.
Escorne : écornage, I, 273.
ESCOT. V. ARSCHOT.
ESCOUBLEAU. V. SOURDIS.
Escoué : châtré, I, 317.
Escouement, mot, XII, 296.
Escoupeterie : fusillade, VI, 240.
ESCOVEDO, secrétaire de Don Juan, II, 140 à 142.
Escrime, I, 18, 260; IV, 113, 280 à 282; VI, 206, 290; VII, 292; VIII, 76, 96, 111, 177; VIII, 208, 219. V. Maîtres d'escrime.
Escrimes (perdre ses), IX, 311.
ESCURANIS (M. D'), médecin, X, 294.
Escurial, palais, II, 104, 106, 107, 111, 118; III, 279; V, 55.
Esgeambement : enjambement, IV, 134.
Esguillette. V. Aiguillette.
Esjamber rien (n') : n'enjamber en rien, III, 86.
Eslevé, mot, XII, 147.
Eslu. V. Elegido.
ESMANDREVILLE. V. MANDREVILLE.
Esmayer (d'), mot, X, 58.
Esmery : émeri, poudre à nettoyer, V, 27.
Espadon. V. Epée à deux mains.
Espagne, I, 15, 30, 183, 190, 264 à 268, 378, 382; II, 67, 85, 92, 98, 201, 233; VI, 65, 308, 309; VIII, 85; IX, 154 à 156, 160; X, 68; XI, 108, 212; XII, 148, 219, 255, 333, 411.
Espagne. V. Amour, Armée espagnole, Soldats espagnols. V. le t. IX (Rodomontades espagnoles, Serments et jurements espagnols).
— (l'ambassadeur d'), I, 26.
— (l'ambassadeur d'), D. de Zuniga. II, 138.
— (le neveu du g^d Théologal d'), VII, 194, 195.
— (la princesse D'). V. Autriche (Jeanne d'), III, 341, 342; XII, 92.
Espagnol (éloge du soldat), XIII, 104.
Espagnole meurtrière de son mari, XII, 143
Espalvesades, mot, XII, 259.
Espan. V. Pan.
ESPAN (M. D'), IX, 240, 241.
ESPANES, dit BOUGOIN, cap^ne, VII, 300.
Espanvillier, château, IV, 242.
ESPARBÈS. V. LUSSAN.
ESPARÇA, cap^ne, I, 372.
ESPAREZAT, écuyer, VIII, 104.
Esparre. V. Lesparre.
ESPAUX (D'), VII, 120, 124.
Espéciauté, mot, 432.
Espejo de cavalleria, cité, XIII, 43.
Espérer, mot, XII, 151.
ESPERNON. V. EPERNON.
ESPIART, cap^ne provençal, VI, 211.
ESPIC, ESPUY, ESPY, CHÉPY (P. DE BUSSERADE D'), g^d maître de l'artillerie, III, 19, 148; IV, 342; VII, 19.
— Son fils, mestre de camp, III, 148, 149.
ESPINAY (Jol. de Barbançon, pr^sse D'), IV, 97.
ESPINOLA. V. SPINOLA.
ESPINOSA, cap^ne, I, 374; IX, 149.
Espions, III, 35, 36; IV, 40. — Sont précieux à la guerre, V, 17.

Esprit en amour (de l'). Sa nécessité pour quelques-uns, XI, 276.
Esprit. V. Ordre du Saint-Esprit.
Esprit familier, démon, V, 11; VII, 249.
Esprits familiers. V. BORGIA (César), COLIGNY, EPERNON, LANGEY, LORRAINE (card^al), MATIGNON, SALVOYSON.
ESPRUC (J. D'), I, 372.
ESPUY, ESPY. V. ESPIC.
Esquade, mot, XII, 382.
ESQUERDES V. DES QUERDES.
ESQUETOT (s^r D'), X, 88.
Essarneau, mot, X, 303.
Essé en Poitou, IV, 233.
ESSÉ (A. de Montalembert D'), IV, 80, 233 à 247, 252, 266; VI, 92; IX, 227; XIII, 8, 9.
— Sa femme Catherine d'Illiers des Adrets, IV, 234, 242.
— son fils de Montalembert d'Essé, IV, 252, 253; VII, 141.
Essorillé, mot, VII, 17.
Essorillement, châtiment, IX, 98.
Essuyer le bâton, V, 124.
EST. V. ESTE.
Estaffier, mot, XII, 260.
Estame, mot, VII, 15.
Estampes. V. Etampes.
ESTANAY (m^lles D'), X, 101.
Estaquade, mot, IX, 120.
Estaquade ou camp. Nom donné par extension à un espace entouré par une grosse corde, VIII, 28, 29.
Estaquade (combat à l'), VIII, 80.
— combat à la barrière, VIII, 89.
ESTAUGES ou ESTOGES (d'Anglure D'), I, 96; IV, 240, 342; VII, 169.
ESTE ou EST (m^on D'), éloge de ses princes, I, 233; III, 189 à 196.
ESTE ou EST. V. FERRARE.
ESTE (Anne D'), femme de François, duc de Guise. V. GUISE.
— (card^al LOUIS D'), I, 200; III, 90, 191 à 195.
— (César D'), III, 195, 196.
— (Francisque D'), VIII, 185.
— (Hercule, m^is D'), I, 233. V. FERRARE.
— (Jean D'), Allemand, VII, 236.
— (Lucrèce D'). V. URBIN.
ESTELAN ou ESTELLAN. V. BRISSAC (Charlotte d'Estelan, m^ele DE).
ESTERNAY (Régnier D'), IV, 68; V, 281.
ESTERPIN, médecin, X, 284.
ESTIENNE (Henri), I, 43; II, 74, 202; IV, 353.
ESTIENNE (Rob.), III, 246; IV, 122.
Estiomené, mot, XI, 288.
ESTISSAC (M. D'), IV, 263.
— (b^on D'), X, 99.
— (Ch. D'), VIII, 97.
— (Jeanne D'), femme du Vidame de Chartres, VII, 275.
Estocq, épée droite et longue, I, 105. — En d'autres passages, estocq a le sens de : souche généalogique, II, 196. V. Estoq.
Estoffe, mot, VII, 75; XI, 305.
ESTOGES. V. ESTAUGES.
Estomacher (s') : s'émouvoir, X, 233. (Mot conservé en argot.)
Estomaqué (être) : ne pouvoir digérer (au figuré), XII, 203.
Estoq : souche, X, 220.
Estoquade : estacade, enceinte de pieux (estocs), IX, 136, 144.
ESTOURNEAU (M. D'), V, 288.
ESTOUTEVILLE (Fr. de Bourbon, duc D'), IV, 30.
— Sa sœur Marie de Bourbon, 3e femme de Leonor, duc de Longueville; IV, 30.

ESTOUTEVILLE (Jehan D'), bailli de Thérouanne. V. VILLEBON.
— DE BEYNES (J. D'), prévôt de Paris, III, 21.
ESTRAC. V. ASTARAC.
Estradiots, III, 133.
Estramadure, I, 185.
Estramasson, mot, IX, 142.
ESTRANGE. V. LESTRANGE.
Estre : existence, vie, VII, 125.
ESTRÉES (Antoine D'), m^is de Cœuvres, g^al maître, III, 231, 232; X, 95.
— Sa femme Françoise Babou, X, 95.
— (Diane D'), X, 102. V. BALAGNY.
— (Gabrielle D'), dame de Monceaux, X, 95, 102; XII, 428.
— (Jean D'), g^al maître de l'artillerie, III, 228 à 230; VII, 175; XIII, 8, 9.
— (le m^al D'), X, 95.
Estrieu, mot, XXXI, 15.
ESTROZZE. V. STROZZI.
ESTUER. V. SAINT-MEGRIN.
Etampes, IV, 153.
— (duché d'), I, 366.
ETAMPES (Jean de Brosse, c^te de Penthièvre, duc D'), gouverneur de Bretagne, IV, 75; VII, 185, 200, 384; VIII, 55.
— Sa femme Anne de Pisseleu, dite Mme d'Etampes, II, 280; IV, 75; V, 208; VIII, 158; X, 91, 92; XII, 164, 319.
— (Jacques D'), XII, 431. (Semble être le même que Jean.)
— (Mme D'). V. ci-dessus. ETAMPES (J. de Brosse).
Etats de Blois. V. Blois.
— de Bruxelles. V. Bruxelles.
— d'Orléans. V. Orléans.
Etendart. V. Drapeau.
Etendart général de l'Eglise, I, 167.
Etendart général de marine, V, 69. V. Lépante.
Etoffes, XIII, 23.
Etrangers en France (soldats), V, 260.
Etrennes, X, 241.
EU (c^te D'). V. NEVERS (François II, duc DE).
— (c^esse d'Eu). V. GUISE (Catherine de Clèves, femme de Henri, duc DE).
EUDES ou EUDON, duc d'Aquitaine, VI, 271 à 273.
EUGÈNE IV, pape, III, 70 (note); IV, 142.
Eunuques, XI, 152 à 157.
— aimés, XI, 157.
EUTRAPEL (contes D'), IV, 133.
Evasions célèbres, I, 272.
Evêchés partagés par moitié. Leurs revenus, XIII, 70, 71.
— Abus électoraux, III, 259.
Eventails, X, 241; XI, 348.
Evêque ignorant le latin, XII, 123.
Evêques de mœurs dissolues, III, 263.
— soupçonnés de sympathie pour la Réforme, IV, 312, 313. V. Du BELLAY (card^al); CHATILLON (card^al DE).
EVREUX (J. Héberge, év. d'), III, 61.
Examen de magistrats, IV, 146, 147.
Examen de maître ès arts, VI, 111.
Excentriques. V. BRUSQUET, V. VILLENA (m^is DE), Fous de cour.
Excitation de mineure punie de mort, XII, 61.
Excommunications. V. ALBRET (Jean D'), CHARLES VIII.
Excorte, mot, XI, 269.
Excortement, mot, XII, 216.
Excuses avant le duel. Leur teneur, VIII, 154.
Exécution capitale. V. EGMONT, MARIE STUART, BRIET, etc.
— criminelle durant dix-huit jours, II, 182, 183.
Exercices militaires. Leur utilité, IX, 39.

Exercices à feu d'infanterie, III, 157.
Exercite : armée, III, 15.
Exorcisme et exorcisateurs, II, 231, 263, 264; IX, 211 à 213. L'anecdote rapportée au t. IX doit être enjolivée, car « cinq ou six cardinaux » ne se dérangeaient pas ainsi. V. BRUSQUET.
Expeller, mot, 176.
Expertise d'armes. V. Erratum, VIII, 98.
Extrapontin : hamac, VI, 243. — Il se levait et s'abaissait comme le moderne strapontin de théâtre, d'où son nom donné d'abord parce qu'il servait à fortifier le pont des navires à l'heure du combat.
Extrette. V. Strette.
Ex voto d'adultère, XI, 29, 30.
— d'homme échappé des mains d'un Gascon VII, 366.

F

F (Facétie des trois), XI, 366.
FABAS. V. FAVAS.
Facéties. V. Cordelier et jacobin, Surnoms, Pasquins, Jeux de mots. Voyez F.
Facétie de la carpe et du curé, IV, 117, 118. (On en contait jadis beaucoup du même genre; il ne leur manque que la vraisemblance.)
— de la poule et du curé, IX, 208.
Facétice du curé, de la malade et de la poule, IX, 208.
Factieux : promoteur d'un fait, VIII, 283.
FAENZA (Astor, sr DE), II, 224.
Faillir feu, mot, XII, 326.
Faire la feste, IX, 29.
— la quinquenelle. V. Erratum, VI, 87, note, 1.
Faire tenir la mule, V, 119.
FAIX. V. FEZ.
Falaise, IV, 261; VII, 302.
— (St-Jean-les-), VII, 40.
— abbé de St-Jean-les-Falaise. V. SAINT-JEAN.
Fama-Augusto. V. Famagoste.
Famagoste, II, 80, 196; VII, 98.
Fanal (gd) du chef d'escadre, V, 69.
Fanal. V. Capitaine de fanal.
Fandilles. V. Fendilles.
Fanfarons. V. Rodomontades.
Fanny, mot; XII, 425.
FANO (Bart. DE), II, 22.
Fantassin, mot, VII, 16.
Fantastiquer, mot, XII, 94.
Fantesque, mot, XI, 287.
Far, mot, IX, 90.
Farces de l'hôtel de Bourgogne, IV, 275.
Fard de toilette blanc et rouge, XII, 148.
— porté par les courtisans, VII, 178.
Farfadet, esprit familier, VI, 178. V. Esprits familiers.
FARFE (abbé DE). V. ORSINI.
FARGIS. V. DU FARGIS.
FARGY (DE). V. DU FARGIS.
FARNÈSE. V. PARME.
— (Alex.), duc de Parme, II, 128; III, 72; V, 115, 117, 118, 210, 211; VI, 165; VII, 84; IX, 14, 19, 151, 152, 246, 247; XI, 8; XII, 405; XIII, 107.
— (le cardal Alex.), III, 286.
— (Fr). cher de Malte, VIII, 68.
— (Horace), duc de Castro. V. CASTRO.

FARNÈSE (Octave), duc de Parme, I, 97, 222; IV, 98; VII, 104, 313.
— (P.-L.), duc de Parme, II, 22; IV, 333, 334.
— (Victoria), petite-fille de Paul III, II, 41.
Farouzat, mot, VI, 178.
Fatal, mot, II, 241.
Fatio de Pise, II, 25.
Faubourg St-Germain de Paris, II, 263; V, 75; XII, 430.
Faubourgs St-Jacques et St-Marceau, de Paris, IX, 252.
Faucé : faussé, mis en défaut, empêché de remplir sa destination, I, 199. (Le plus souvent « faussé » veut dire « percé ».)
Fauce pointe, I, 348.
Faucée, mot, I, 379.
Faucon, mot, VIII, 40.
Fauconnerie, IV, 193, 210, 249.
— (service de). Train de soixante chevaux, III, 309.
Faucons de Tunis, IV, 193.
FAURE. V. FAVRE.
Faussaire. V. St-Martin de Toulouse.
Faussaires héraldiques, VI, 110.
— de Chancellerie, IV, 149.
Faussé, mot, IV, 291.
Fausse monnaie, XI, 286.
— fabriquée dans l'atelier de Charles IX, VI, 291.
FAUSTA (Livia), Siennoise, XII, 379.
FAUSTINE (LA), XI, 164.
FAUSTUS (le poète), III, 44.
Faux titres nobiliaires. V. Faussaires.
FAVAS, capne, VII, 33.
FAVAS (J. DE), VII, 187, 350.
Faveurs, mot, XI, 269.
— Portées en évidence au combat, XII, 363.
Favoral, cité, VII, 321.
Favoris de cour ou de merde, III, 153.
Favoris de rois. Leurs diverses avidités, VII, 252.
Favoritisme des rois, VI, 212, 213.
— Ses excès, III, 309 à 311.
— ruineux de Henri III, II, 220.
FAVRE (J.), dit VERSORIS, abbé.
Favyn, cité, I, 272.
FAY (J. DU). V. DU FAY.
Fayan, mot, XII, 60.
FAYET (P.), cité, VII, 345.
FAYGUIÈRES (M. DE), VI, 148.
Fayolles, forêt, VII, 141.
Febve (trouver le mot de la), VII, 23.
Fécondité maternelle méprisée en Italie, XII, 256.
Fée, mot, VI, 162; VII, 249.
FÉLIX (cte), chef de bande d'Allemagne, IV, 58.
Feltre, III, 322.
Femme. Injustement traitée par la jurisprudence., XI, 214.
Femmes. V. Amour, Adultère, Cour, Cocu, Dames, Dictons, Filles, Mari, Mariage, Veuves. — V. Dames, t. X à XII. Ces trois tomes leur étant consacrés tout entiers, il paraît inutile de rappeler ici des subdivisions déjà indiquées séparément.
— Leur droit de succession aux seigneuries, X, 213.
— montant à cheval, tirant le pistolet et faisant la guerre, XII, 377.
— concourant à la défense de leurs villes, XII, 378 à 388.
— guerrières, XII, 397 à 399. V. JEANNE D'ARC.
— mourant avec courage, XII, 318 à 429.
— Héroïne chypriote faisant sauter une galère turque: Branthôme essaye de ridiculiser son courage, XI, 156.
— mariées. Leur amour comparé à celui des filles et des veuves, XII, 7.

Femmes donnant de l'argent à leurs amants, XI, 123 à 126.
Femmes de chambre aident aux intrigues des maîtresses, XII, 23 à 30, 34.
Femmes de la cour sous Catherine de Médicis. Leurs charmes et leur prestige, X, 103 à 107.
— de cour politiques, XII, 416, 417.
Fendace, mot, VIII, 76.
Fendant : bretteur, duelliste, IX, 60. — Ce doit être une abréviation de fendeur de naseaux (coupe-figures), expression que Branthome emploie également.
Fendeur de nazeaux : provocateur rodomont. Le terme de « menaceur de fendre des nazeaux » en explique le sens net, conservé dans notre terme d'argot : « je te mangerai le nez », VIII, 89.
FENDILLE (DE), capne, VII, 267; VIII, 9 à 15, 163.
Fenestre (cheveux en), IX, 41.
FÉQUIÈRES. V. FEUQUIÈRES.
Fer d'or à l'entour : galon d'or circulaire, IV, 257.
FERDINAND Ier, empereur, I, 140 à 148; VI, 62; IX, 41; XII, 101.
— II, roi de Naples, I, 233; III, 12; XI, 104.
— V, roi d'Aragon, I, 174 à 186; II, 134, 222 à 225; III, 85; IX, 40, 43, 48; X, 172.
— Son fils Don Juan, I, 183.
— Germaine de Foix, sa 2e femme, X, 172.
FÈRE (M. DE), VI, 54.
FERIA (cte DE), VIII, 171.
— (duc DE), XII, 333.
— (B. de Figueroa de Cordova, duc DE), III, 257.
— (G. Suarez de Figueroa de Cordova, duc DE), II, 147.
FERMOUSTIER. V. FORESTMOUTIERS.
Fermoirs de nature : serrures sexuelles, XI, 152.
FERNAND. V. FERDINAND.
FERNAND, gd prieur de Castille, I, 165, 346. V. TOLÈDE.
FERNEL, médecin, IV, 119; VII, 170.
FERNEZE. V. FARNÈSE.
FERRAMONTE, duc de Montorio, XII, 10.
FERRARE. V. ESTE, LÉONOR.
— I, 10, 206, 316; II, 13, 19; III, 131, 135, 189, 195; VI, 255, 256; VII, 292, 329; VIII, 31 à 37, 185; X, 279; XI, 197; XII, 167, 231. V. POTA.
— (Alphonse d'Este duc DE), I, 196 à 199, 305; III, 131, 189 à 196; VIII, 33, 36.
— Barbe d'Autriche, sa femme, I, 150.
— Lucrèce Borgia, sa 2e femme. V. BORGIA.
— (Alphonse II, duc DE), I, 150; III, 90; IV, 104; V, 120; VI, 105; VII, 329.
— Sa femme Lucrèce de Médicis, VI, 105.
— (Hercule II d'Este, duc DE), I, 233; III, 190, 191; X, 277.
— Sa femme Renée de France, II, 232. V. RENÉE.
— (Hipp. d'Este), cardnal DE, I, 224; II, 245; III, 191, 286; IV, 88, 187; VIII, 31, 185; X, 37, 277; XI, 56; XII, 370, 380.
— (Nicolas d'Este, duc DE), II, 212.
— Sa fille, II, 212.
FERRARIUS MONTANUS, X, 215.
Ferré d'or (cerclé), VII, 259.
FERRETTUS (J.), VIII, 83.
FERRIER. V. DU FERRIER.
FERRIÈRES en Périgord (mon DE), III, 260. V. MALIGNY, PONS.
— capne périgourdin, IV, 245.

FERRIÈRES-Sauvebœuf (J. DE), capne, VI, 220; VII, 322.
FERRON (J.), d'Asti, maître d'escrime, VIII, 111.
FERRUCCI (LES), II, 212.
— (Fr.), capne, I, 288.
Ferrugineux (prise de). V. Poudre d'or.
Fert, devise de Savoie. Sa raison, VI, 120.
FERTAUF-BASCHA (Pertew-Pacha [?], II, 130. En arabe, Pertew veut dire « intelligence prompte ».
FERVAQUES (G. de Hautemer de Grancey), maréchal, I, 21; V, 271; VIII, 219.
Festins avec machines et divertissements, VII, 267, 268; X, 74 et suiv.; XI, 346.
Fête-Dieu à Malte, VI, 239, 240.
Fêtes. V. Binch, Carnaval, Entrées, Festins, VI, 289; X, 73.
— de Lyon pour la réception de Henri, IV, 81 à 90.
— de Marimont pour la réception de Philippe II, IV, 91 à 98.
Feu st Elme (le), VII, 120.
Feude, mot, III, 323.
Feuillade (la), château, XIII, 27, 29.
Feuillage de chêne au casque en signe de victoire, II, 193.
FEUILLET (M. DE), IV, 296. V. CAUMONT.
FEUQUIÈRES (J. de PAS DE), V, 131.
Fez (Maroc), II, 117.
— ambassadeurs du roi de Navarre au roi de Fez, V, 287.
Fez (roi de), VI, 75.
Fezarde : fessée. V. Erratum, III, 40.
Fiancée du roi de Garbe. V. GARBE.
FIASQUE. V. FIESQUE.
Fichon, mot, II, 296.
Fiçonner : pénétrer de la pointe, XI, 305.
Fidélité (en), terme, XII, 292.
Fien, mot, X, 358.
Fiennes, III, 53.
FIENNES (Egmont DE), II, 161.
FIERAMOSCA (Cesare), II, 22.
FIESCO ou FIESQUE (Corn.), V, 71; XII, 373.
FIESQUE (Alfonzine Strozz, cesse DE), II, 286; VII, 241.
— (Sc. DE), cte de Lavagne, V, 70; X, 92.
Fièvre (préservatif d'un mystificateur contre), VI, 199, 200.
Fièvres quartaines (vous aurez vos), III, 121. C'est-à-dire : vous n'aurez que du mal au lieu du bien sur lequel vous comptez. — La fièvre quarte passait pour difficile à réduire.
— Leurs fièvres quartaines! exclamation, IX, 294.
Fifres d'infanterie, II, 167.
FIGAROT. V. FIGUEROA.
FIGUEROA ou FIGAROT (Don Lopez DE), V, 18, 20.
— V. FERIA.
Fille de neuf ans enceinte, XII, 61.
Filles. Leur amour comparé à celui des femmes mariées et des veuves, XII, 7 à 219.
— naïves ou voulant sembler telles, XII, 35 à 44.
— se refusant au mariage, XII, 210, 212.
Filles d'honneur de Catherine de Médicis, X, 82 à 107.
— Leur libertinage, X, 98, 99.
Fillet, mot, XI, 208.
Fillolage, mot, XII, 42.
Filous. V. Mate (enfants de la).
Fin à dorer, mot, VI, 292.
Finances de l'Etat. Leur situation en 1547, IV, 70.
— à la mort de Henri II, V, 141, 142.
— (surintendants des). Véna-

lité de quelques-uns, III, 199, 200.
Fiollans, mot, IX, 241.
Firenzuola (A), cité, XII, 228.
Fiscaigne, danse, XI, 331.
Fize. V. Sauve.
Flac : flasque, XI, 73.
Flagellants, II, 109; XI, 314 à 316.
Flagellation (manies de). V. Flagellants.
Flamand (dicton), VII, 273.
Flamands. V. Flandre.
Flambans : pavillons de marine, bandes étroites et longues, découpées en deux pointes dont les bouts flambaient au vent, c'est-à-dire s'agitaient comme des flammes, XII, 258.
Flambeaux empoisonnés, I, 230.
FLAMIN ou FLAMMIN (Mlle DE), X, 100; XI, 153; XII, 296.
Flamme, mot, I, 127, note 2.
Flammette (la), livre, X, 325.
Flandre, I, 15, 22, 27, 99, 100, 174, 263, 276, 295, 361; II, 41, 91 à 93, 96, 99, 117, 141, 182, 185, 191, 194; III, 72, 124, 273, 323; VI, 150, 271; VII, 45; VIII, 71; IX, 14, 17, 18, 19, 263 à 266; X, 215, 217; XI, 213, 345; XII, 101 à 106, 333, 395, 398.
FLANDRE (Jeanne, csse DE), fille de Baudouin, I, 12, 56.
— (Jeanne DE), csse de Montfort. V. MONTFORT.
— (Marguerite csse DE), XIII, 36. V. BAUDOUIN.
— (Robert de Béthune, cte DE), X, 153, 154.
— Sa femme Blanche, fille de Charles d'Anjou, X, 154.
Flanqué, mot, XI, 311.
Flasque, VII, 223.
Flatter le dé, V, 67.
FLAUGEAT, capne, VI, 157.
FLAVY (le sr DE), XI, 89.
Fleix ou Fleyx (Vienne), VI, 150.
FLERS (H. de Pellevé DE), VI, 171.
Fleur de lys des Médicis, X, 32.
— des febves, mot, XII, 351.
— des pois, mot, XII, 351.
FLEURANCE. V. FLORENCE.
FLEURANGES (R. DE), cité, I, 184.
FLEURANGE. V. LA MARK.
FLOCQUET, capne, VII, 16.
FLORANGE. V. LA MARK.
FLORENCE. V. MÉDICIS.
— I, 121, 177, 265, 285, 287, 289, 293, 307, 340; II, 22, 30, 32 à 34, 197, 206, 287; III, 18, 24; V, 34, 48; VI, 110, 264; VIII, 28; IX, 138, 294; X, 371; XI, 203, 343.
FLOREZ, cité, III, 342.
FLORIAN, capne, VII, 64.
Floride (La), I, 113.
Flotte. V. Marine, Lépante, etc., etc.
— de galères manœuvrée sur terre, II, 73.
Flûte d'Allemagne : gd verre, XI, 345. V ALLEMAGNE.
FOCHIN. V. FOUQUELIN.
FŒNESTE (le bon DE), ouvrage cité, I, 20.
Fognano, I, 338.
Foi. V. Parole donnée.
— de gentilhomme! Juron, III, 234.
Foire du Landy près St-Denis, X, 20.
— St-Germain, à Paris, XI, 150.
— de Saunier, XIII, 74.
FOISSY, capne, VI, 99.
FOIX (mon DE), III, 204, 205. V. CANDALE, EPERNON, LESPARRE.
— (M. DE), arch. de Toulouse, III, 250.
— (le cte DE), VIII, 243.
— Catherine de Foix. V. NAVARRE.

FOIX (Frédéric DE). V. TRANS.
— (Gaston DE). V. NEMOURS.
— (Gaston II, cte DE), XI, 35.
— (Germain-Gaston DE). V. TRANS.
— (Gaston XVII, cte DE), III, 204, 205.
— (Germaine DE), I, 183.
— (Jean cte DE), III, 19, 169.
— (Odet DE). V. LAUTREC.
— (Thomas, dit le mal DE). V. LESCUN.
— (le protonotaire DE). V. LESCUN.
Folembray, château, XII, 102.
Folle de la reine. V. SEVIN.
Fondeurs de canons, III, 21.
Fondi, près Naples, X, 260 à 262, 331.
Fonsègue ou Fonseca. V. Surgères.
Font (la), III, 119. V. Erratum.
FONTAINE (Charles), X, 279.
FONTAINE-CHALANDRAY (Cl. de Blosset DE), dite la belle TORCY, I, 100, 157; II, 172; IV, 98; IX, 60; XI, 299, 300, 349; XII, 103.
FONTAINE-GUÉRIN. V. BUEIL.
Fontainebleau, château, I, 67; III, 245, 247, 278, 281; IV, 111, 134, 151; V, 194, 210, 286; VI, 87, 282; VII, 188; VIII, 39, 140, 152, 200; X, 73, 164; XII, 104, 200, 310, 323.
Fontarabie, III, 136; IV, 55, 172, 288; VI, 106; VII, 374; VIII, 255.
FONTENAY. V. FRONTENAY.
Fontenay, VII, 252.
Fontenay-le-Comte, VI, 22, 199; VII, 346.
FONTERAILLES. V. FONTRAILLES, MONTAMART.
Fontevrault, abbaye, XIII, 24.
FONTPERTUIS (Mlle Suzanne de Constant DE), X, 100.
FONTRAILLES. V. MONTAMART.
— (d'Astarac DE), III, 131 à 133, 143, 152; VIII, 42. V. ASTARAC.
FONTRAILLES (d'Astarac de Marestang DE), III, 133.
FORCADEL (E.), IV, 106.
Forçats. V. Galériens.
Force. V. La Force.
FORCEZ, capne, VII, 59, 60.
FORESTI (Jacopo). V. BERGAME (J. DE).
FORESTMOUTIER, III, 334.
Forêts. V. Coupe de bois.
Forêt charbonnière, I, 105.
FOREZ, VII, 142. V. URFÉ, OROSE.
FORGET DE FRESNES (M.), II, 97.
Forgeurs amateurs. V. CHARLES IX, EMMANUEL-PHILIBERT. V. Canons d'arquebuse.
FORIAN. V. FLORIAN.
Forli, XII, 344, 397.
FORLI (Cath., csse DE), XII, 397.
FORNARI, de Gênes, II, 92.
FORNAS, capne, V, 9.
FORNERO ou HORNERO (senor), surnom. V. BOULANGER.
Fornoue (bataille de), II, 197; III, 27 à 39, 73, 75, 205; XIII, 40.
FORT-L'EVESQUE à Paris, VIII, 115.
Forteguerra (Laodomie), XI, 228.
— (T.), Siennoise, XII, 378.
Fortune. Sa définition, IV, 103.
Fortuscis, mot, X, 261.
Fossano, ville et combat, 228; III, 306; IV, 38, 217, 249, 256, 321; XIII, 29.
FOSSÉS V. DES FOSSÉS.
FOSSEUSE (Mlle Fr. de Montmorency dite Fosseux), X, 102.
FOTHERINGAY, X, 133.
FOU (DU). V. DU FOU.
Fou de Louis XI, III, 48, 49. Pour les autres fous, V. Bouffons.
Foucaudie. V. La Foucaudie.

FOUCAULT. V. BIRON, PUYBETON.
FOUCHAUD (Mlle DE), X, 102.
Foudre (pierre de). V. Aérolithe.
Fouet. V. Flagellants, Flagellation.
— de discipline de Charles-Quint, II, 109.
— de punition, II, 275; IV, 187; VIII, 224; IX, 205; XII, 87, 289; XIII, 8, 9, 12.
Fougade : fougasse, coup de mine, III, 221; VII, 252.
Fougon, mot, V, 64.
FOUILLOUX. V. DU FOUILLOUX.
FOULQUES RÉCHIN. V. ANJOU.
FOUQUELIN (Ant.), X, 113.
FOUQUEROLLES (DE), II, 231.
FOURLY. V. FURLY.
Fourniment, mot, VII, 180. — Il est resté dans la langue militaire.
— de Milan (ville renommée pour son arquebuserie), VII, 321.
FOURQUEVAUX (Cl. DE), VIII, 140.
Fourreau d'épée en velours pour soldats, VII, 259.
Fourriers d'armée, III, 10.
Fourrure de loup cervier, X, 43.
Fous de cour. V. Bouffons.
Foussan. V. Fossan.
Foyanno, I, 338.
Fraîcheur d'Imbercourt, III, 126 à 128.
FRAINSBERG. V. FRUNDSBERG.
Frais, mot, IX, 109.
Fraise froncée et goudronnée, VII, 142.
FRAIZEST. V. DU FRAIZEST.
Français. Nom étendu en Orient aux Européens lors des Croisades, VII, 363.
— Leur caractère, I, 35.
— Leur turbulence proverbiale, VII, 273.
— Ils sont bien accueillis par certains papes, VII, 125.
Français. Leurs soldats n'aiment point à marcher en bon ordre, IX, 249.
— Ne savent pas garder leurs conquêtes, V, 25.
— Ne conservent pas leurs colonies, I, 113.
Françaises, XI, 216.
FRANCAVILLA ou FRANCQUEVILLE (le duc DE), II, 146.
France représentée à Rome en Pallas, VI, 308. — (On retrouve cette allégorie dans le parc de Versailles.)
— au XVIe siècle (son état moral), I, 35 à 41.
— comparée par Branthôme à une oie grasse à plumer, V, 256.
— elle est enrichie, selon lui, par la guerre civile, V, 252 à 256.
FRANCESCO CORDONERO, IX, 56.
Franche-Comté, IX, 150.
Franchir, mot, XII, 21.
Franciman, mot, VI, 92; IX, 214.
FRANCISCO ou FRANCISQUE, me d'escrime, VIII, 105, 208.
FRANÇOIS Ier, I, 131, 134, 178, 209, 236, 254 à 257, 268, 273, 276 à 279, 281, 285, 294, 329; II, 14, 15, 27, 28, 32, 36, 48, 49, 50, 228, 233; III, 33, 34, 50, 68, 72, 88, 176, 211, 212, 224, 233 à 328, 335, IV, 18, 20, 21, 28, 74, 235; V, 8, 9, 34, 190; VI, 12, 67 à 70, 106, 219; VII, 152, 161, 163, 254, 255; VIII, 156, 158, 250 à 252, 266, 267; IX, 40, 65, 66, 77, 83, 118, 227, 228, 254, 297, 298; X, 44, 45, 263, 275, 286 à 290, 300; XI, 153, 326, 328; XII, 100, 124, 127, 128, 159, 168, 201, 204, 278, 282 à 285, 319, 320, 385; XIII, 7, 21, 29, 32.
FRANÇOIS, dauphin de France,

fils de François Ier, III, 329 à 334; IV, 330.
FRANÇOIS II, I, 143, 178; IV, 339, 344; V, 131, 132, 140, 210, 214; VI, 13, 15, 92, 305; VII, 187, 273; IX, 91; X, 38 à 40, 117; XII, 297 à 299, 350.
FRANÇOIS, le passementier, IX, 56.
FRANÇOIS DE PAULE, X, 22.
Francs-archers, VII, 12. (Brantôme paraît ignorer que c'était une milice nationale.)
Francs Saliens, X, 215.
FRANGET, capne, III, 137; IV, 288.
FRANQUEZO, capne, I, 373.
FRATIN. V. LE FRATIN.
FREDAIGUES ou FREDAIGNES, enseigne, VII, 355; VIII, 105, 106.
FRÉDÉGONDE, reine, X, 218.
FRÉDÉRIC Ier, empereur, I, 107.
FRÉDÉRIC II, VII, 248.
FRÉDÉRIC III, empereur, VI, 304.
FRÉDÉRIC, roi de Naples et de Sicile. V. NAPLES.
FRÉDÉRIC III, cte palatin du Rhin. V. PALATIN.
FRÉDÉRIC DE CASTILLE. V. CASTILLE.
FRÉDÉRIC MARIE. V. VISCONTI (Mathieu).
FRÉGOSE (César), I, 178, 250, 252 à 254, 256, 258; VIII, 254, 258.
— (Aurelio), VIII, 55.
— (Galeas), II, 92.
— (P.-B.), IV, 217; VI, 48; VII, 312.
FRÉGOUSE (famille), II, 92. V. FRÉGOSE.
Frein (prendre le), XII, 358.
Fréjus, IV, 232; XII, 166. V. CENTAL.
Frêne. Son ombre fatale au serpent, XII, 155.
FRENEZE. V. FARNÈSE.
FRESNES. V. FORGET.
FRESSE. V. DU FRAIZEST.
FRÉVILLE, capne, IX, 141 à 143.
Frette, mot, III, 80.
Freyer, mot, XI, 217.
FRIAS. V. VELASCO.
Fricarelle, mot, XI, 297.
Fricassée, mot, IX, 320.
Fricquer, mot, XI, 217.
Fringuer sur les lauriers, XII, 270.
Frioul, VII, 22.
Fripe-sauce, mot, XII, 47.
Frise, pays, VII, 77; IX, 153.
Friser (réduire), verbe provençal, IV, 184. V. Erratum, id.
Frisure, XI, 293.
Frisures entrelacées de rubans, XI, 293. (La « très grande » dame visée dans le texte est, dit-on, Marguerite de Valois. Branthôme exalte ce raffinement avec le même entrain qu'il met à combattre la loi salique, sans laquelle la dame aurait régné.)
FRŒHLICH (colonel). V. FURLY.
FROISSAC. V. DU FRAIZEST.
Froissart, cité, II, 88, 208; VII, 15, 56, 98, 365; VIII, 19, 119; IX, 44, 255; X, 330 à 336.
Fronsac, III, 206; VII, 106; XIII, 43.
FRONSPERG. V. FRUNDSBERG.
FRONTENAY (J. de Rohan DE), VII, 127, 387; VIII, 151.
Fructerol : forme du vieux français Fructeron : petit marchand de fruits, V, 18.
FRUNDSBERG (le colonel G. DE), II, 18, 21; VII, 163, 164.
Fue, mot, XII. 37.
FUMEL (C. de Belleville DE), X, 23.
— (Mlle DE), X, 183.
Funérailles. V. Obsèques.
Furetière, cité, VII, 9.
Furette (mal de la), XI, 92.
FURLY (Frœhlich), colonel, IV 342; VII, 196, 382.

FURSTEMBERG (cte Guill. DE), II, 14 à 17; IV, 58; VII, 374; VIII, 266, 267.
— Son fils Wolffgang, II, 16.
FUSBERG, capne, V, 10.
Fusée. V. Fuzée. — « Fusée à démêler » : bobine à dévider, situation brouillée, I, 304.
Fusine, III, 83.
Fuste : galère moins haute et n'ayant que deux rameurs par banc au lieu de trois, III, 22.
Fustigation de trois filles d'honneur, XII, 289. V. Fouet, Flagellants.
Fuyard puni de mort, IV, 289.
Fuzée : fusée de guerre. V. Erratum, VII, 12, note 1.

G

Gabelle (révoltes contre la), II, 238; IV, 80, 143; VII, 259; XII, 164.
GABOCHE, chef d'archers, III, 26.
GABRIEL, maître de la garde-robe, III, 22, 27.
GABRIELLE D'ESTRÉES. V. ESTRÉES.
GADAIGNE (abbé DE), VI, 143.
Gaete, I, 194, 205, 225; II, 235; VIII, 26, 86; X, 347 à 349.
Gage de bataille. Comment on le jetait et relevait, VIII, 21, 22, 24. V. Gant.
Gageures, XIII, 16.
GAGUIN. V. GUAGUIN.
GAIGNON (Jean DE), X, 100.
— (Marie DE), X, 100.
Gaillard, mot, II, 131.
GAILLARD (Michelle), X, 95, 97.
Gaillarde, danse, III, 287; XII, 294.
GAILLOT. V. GALIOT.
GAJAZZE. V. CAJAZZO.
GALAND. V. GALLAND.
Galant. V. Gallant.
Galanterie chez les souveraines. Son éloge, X, 364 à 366.
Galardon, mot, XI, 154.
GALATYS, colonel, VII, 383.
GALEAS. V. VISCONTI.
GALEAZZO (Jehan), III, 221. V. VISCONTI (J.-G.).
GALEAZZO DE MANTOUE, VIII, 26; X, 347 à 349.
Galères, V, 58 à 60. V. Bataille, Galériens, Galion, Gallée, Galliote, Grands prieurs, Lépante, Malte, Marine.
— armées à galoche, V, 58.
— à quatre et cinq par banc, V, 58.
— équipées et ornées en gala, V, 60; XII, 259.
— peintes en rouge, IV, 85.
— déglacées et poussées sur terre à trois lieues de distance, II, 72.
— Simulacre de combat naval, IV, 84 et suiv.
— Leur supériorité en été, V, 36.
— du gd Prieur de France. Effectif et état-major, V, 69 à 71.
Galériens, V, 61; X, 129. V. Barils, Galères.
— Costume de gala, V, 60.
— français rachetés à Lisbonne, X, 179.
— rameurs vêtus de velours cramoisi, XII, 258, 259.

Galeries de portraits, III, 87; X, 43.
Gales. V. Galles.
GALIEGO. V. GALLEGO.
GALINDE, capne, I, 375.
Galion armé de 200 canons, II, 37.
GALIOT DE GENOUILLAC, grand maître de l'artillerie, sénal d'Armagnac, III, 19, 27, 157, 152, 215, 223 à 226; VII, 375; XII, 167, 266.
— Sa femme Catherine d'Archiac, VII, 275.
Galiote. V. Galliote.
GALLAND dit TORTICOLIS (Pierre), IV, 119.
Gallant, mot, XI, 316. — Pris en bonne part quelquefois, comme il est dit à la page précitée, gallant est le plus souvent pris ironiquement dans le sens de « pauvre diable » (VI, 293), de compagnon prêt à tout faire.
Gallarato, III, 154.
GALLATY. V. GALATYS.
Galléasse : grande galère, II, 126.
Gallée. Ancienne forme du mot « galère ». Brantôme compte cependant dans la flotte de Charles VIII 26 gallées à voile et 200 galères, ce qui prouve une différence. Le nombre réduit des galères donne à penser que la définition de Froissart (grand et gros vaisseau) leur était applicable. Ces galées-là devaient être plus grosses que les galères et marcher sans rameurs, III, 22.
GALLEGO (les capnes), I, 371.
Gallemard, mot, III, 52.
GALLERANDE. V. CLERMONT.
GALLES (le pce DE), X, 330, 333; IV, 240; VII, 365; XIV, 36.
Galliço (pris de), XII, 166.
GALLINDO. V. GALINDE.
GALLIOT. V. GALIOT.
Galliotte : navire. Quatre galliottes faites avec les matériaux d'une seule galère, II, 65.
Gallipoli, II, 131.
Galon. V. Jalons.
GALOPIN, notaire, XIII, 61, 78.
GALTERO (Don), IX, 54.
Galuzzi, cité, II, 29.
GALY (Dr), XIII, 6.
GAMACHES DE LA ROUSSELIÈRE (Rouault DE). V. MAILLEZAIS.
GANAY de Persan (DE), III, 18.
Gand, I, 104; III, 123, 124, 312 à 314. V. EGMONT (cte D').
GAND (Charles DE), I, 93.
GANDIA (Jean Borgia, duc DE), II, 211.
GANNAY. V. GANAY.
Gannat, bataille, III, 134.
Gants de chevrotin de Vendôme, IV, 200.
Gant perdu de Pescaire. Vers échangés à cette occasion, XI, 316 à 318.
Gant et gantelet envoyés en signe de vengeance et de défi. V. Conradin, Gantelet.
Gantelet sanglant porté comme défi, VIII, 217.
Garbouil, mot. La forme grabouil se retrouve p. 59, t. X.
GARBE. Garbe n'étant qu'une forme de Gerbe, XI, 100, nom par lequel Branthôme désigne ordinairement l'île de Gerba, il est permis d'avancer que la fiancée du conte de La Fontaine n'allait pas trouver un roi imaginaire.
Garde à pied du roi, VII, 53, 60, 64, 79, 219; IX, 237 à 239.
Garde bourgeoise de Paris, IX, 95, 96.
Garde de Charles VIII. Son recrutement, III, 25.
Garde de la Reine, X, 11.
Garde (se donner la), XII, 352.

Garde faite, mot, VI, 167.
Garde le jarret! XII, 200.
Garennes de Nantouillet (les), VIII, 118.
Garigliano (combat de), I, 190, 191; III, 108, 318; V, 125; XIII, 16, 44.
Garillan. V. Garigliano.
Garnache. V. La Garnache.
GARNICA (Juan DE), I, 110.
GARNIER (Rob.), IV, 124.
Garniment, mot, XIII, 19.
Garriers. V. Guarrières.
Garrieur : refuge, lieu de garage, I, 201.
GARSIE (Dom), X, 362.
Gascon (le), est seul au monde tenu pour vaillant parmi les soldats français, VII, 363.
— Les soldats français se donnent cette origine, quand ils veulent passer pour braves, VII, 365.
Gascon (chevalier de Malte). Son héroïsme devant Rhodes, V, 63, 64.
Gascon faisant le capitan dans la troupe des Gelosi, VII, 366.
Gasconner : donner la qualité de Gascon, X, 203.
Gascons. V. CASSAGNET, DU CROQ, LA CASSAGNE, LA HYRE, LA TOUR, NEVILLIAN, PEYRELONGUE, PROUILLAN, TORCES, ROQUELAURE, VILLEMAIGNE.
- I, 213; VI, 221; VII, 12, 13, 18, 50, 104, 106, 145, 288, 315, 316, 361 à 367; VIII, 73, 78, 79, 224; IX, 98, 102, 108, 263; X, 230, 281; XIII, 33, 34, 103, 104.
Gascons. Ils sont la terreur de l'Italie, VII, 364, 365.
— Branthôme ne les confond pas avec les Français, VII, 366.
— Henri IV voulait 50 Gascons pour 100 Français, VII, 366.
— (Arbalétriers). Ils l'emportent sur ceux de toute autre nation, VIII, 79.
Gascons (Vrais), devenus faux Espagnols, VII, 366, 367.
GASPARD, forgeur de Milan, VII, 227, 228.
Gassouil : bourbier, XI, 73.
Gassouillé, mot, VI, 209.
GASTALDO. V. CASTALDO.
Gatinais, VIII, 24.
GATINAIS (Ing. Cte DE), VIII, 20.
Gattilier, arbuste, XII, 177.
GATTINARA (Arborio DE), III, 313.
Gaudir, mot, XII, 274.
Gaule Belgique. Royaume rêvé par Charles-Quint, I, 104.
Gaulois, I, 90.
— Leur souvenir évoqué par Charles VIII, III, 38.
— Ils passaient pour faire consister leur droit dans la force, IV, 321.
— Leur place dans le monde latin et leur légion de l'Alouette, VII, 125, 126.
— Fausse citation à leur sujet. V. Tite-Live, IX, 122.
GAURICO (Luca), VI, 114.
GAUVILLE (Fr. DE), VIII, 171, 218, 219, 226.
GAYAZZE. V. CAJASSO.
Gaye (charge) : charge mal bourrée, mot à mot : à laquelle on a laissé trop de jeu dans le canon. C'est un jeu de mots, IV, 291.
Gayette. V. Gaete.
GAZAU, fou, IV, 187.
Géant de mascarade, IV, 97.
— livré au nain de Soliman, IX, 120.
GERAGEY. V. GERSAY.
GELOSI (LES), VII, 366.
Gembloux, Gembloux, II, 139; IX, 265.
Gemini, mot, X, 294.
Gemmingen, bataille, I, 166; IX, 153.
Gendarme (son) : gendarme de sa compagnie, IV, 283.

Gendarmerie. V. Hommes d'armes, Compagnies d'ordonnance.
— de France, III, 90, 132, 133; IV, 38.
— Vieux gendarme, XII, 277.
Gendarmerie, non confondue avec la cavalerie, VII, 327.
— (Régiment de), VI, 44. (Ce régiment ne devait guère dépasser deux compagnies, VI, 44.)
Généalogie de Branthôme, XIII, 6.
— de Montberon, XIII, 36.
Général (tout un). V. Erratum, VIII, 58.
— mot, XII, 210.
— des galères, V, 55.
Généralle : galère montée par le général en chef de la flotte, II, 128.
Généraux d'armée. Empêchés de répondre aux défis, VIII, 214, 217, 220.
Générosité, mot, XII, 364.
Générosité et de reconnaissance sur le champ de bataille (traits de), IX, 313 à 316.
Gênes, I, 9, 121, 129, 132, 177, 215, 265; II, 25, 46, 47, 49, 55, 62, 66, 67, 92, 130, 207; III, 18, 82, 273, 314; V, 65, 162; VII, 19, 21; VIII, 248, 249; IX, 12; X, 39, 269; XI, 22 à 24; XII, 90, 184. V. Arbalétriers, Doria.
— (rivière de), ou littoral ligurien, II, 66, 67.
Genétaires, I, 208. V. Genitaires. V. Erratum, I, 376, note 2.
Genève et Génois, I, 9, 28; III, 239; V, 115, 170, 264; VII, 138; VIII, 223; IX, 243, 273, 277; XII, 51.
GENÈVE (Robert DE). V. CLÉMENT VII, antipape.
Genevois. V. Génois.
GENÈVRE ou GENIÈVRE (la belle), VIII, 25, 70, 181; XI, 179; XII, 368.
GÉNIN (Fr.), I, 6, 273.
GENISSAC (B. de Pierre Buffières DE), capne, VII, 77, 119; VIII, 97.
Genissaire : janissaire. V. ce mot.
Génitaire, mot, I, 376. Erratum, I, 376, note 2.
GENLIS (Fr. de Hangest DE), XII, 356.
— jeune (J. de Hangest d'Ivoy DE), I, 264; II, 96; IV, 357; V, 248; VII, 132, 196; VIII, 152, 168, 284; IX, 252; XI, 296.
Génois. V. Arbalétriers, Gênes.
Genouilhac ou Genouillac. V. Acier, Galiot, Vaillac.
GENSAC. V. JANSSAC.
GENTIL (le président), III, 244.
Gentilhomme français. A quel moment il peut se dire seigneur, VII, 303.
— Son humeur vindicative, VIII, 295.
— Il se croit au-dessus de la justice de son pays, IX, 293.
— Il est destiné aux armes et ne considère cette carrière qu'au point de vue lucratif, VII, 80; IX, 293.
— Maximum de sa fortune, VII, 303.
Gentilhomme capitaine ou gentilhomme, préséance de titre, VII, 320, 321.
— de race et gentilhomme d'épée. Duel à propos de cette distinction, VII, 262.
— de la mon d'Anjou, I, 14.
— de la chambre (premier), VI, 40.
— de la chambre, VI, 131.
Gentilshommes. Leur droit aux bénéfices ecclésiastiques, III, 266 et suiv.
— Ce qu'ils gagnent à piller en temps de guerre civile, V, 253.

Gentilshommes. V. Cent-gentilshommes.
GENUS-BEY ou YOUNIS, I, 102.
Genville. V. Joinville.
Gény. V. Janvier (saint), III, 16.
GENZAC. V. JANSSAC.
GEOFFROY, capne provençal, XII, 259.
— cadet de Salvoyson, V, 16.
— à la Grand'Dent, roi de Chypre, VI, 26, 27.
Géographique (Anerie), IX, 137.
Geoliers. V. Prisonniers.
GEORGE, favori de Charles VIII, III, 27.
GEORGES (fête de St-), VI, 236.
— (statue équestre de St-), I, 220.
GÉRARD (Balth.), II, 180 et suiv.
GÉRARD. V. GIRARD.
GERAUD. V. ARMAGNAC.
Gerba ou Gerbi, île, I, 368; II, 39, 66, 67, 71, 73, 97; VII, 96, 325; IX, 130; X, 301. V. Garbe (roi de). — En 1830, on y remarquait encore une sorte de pyramide haute de huit à neuf mètres formée avec les crânes des Espagnols tués en 1588, lorsque André Doria et Medina-Cœli furent défaits par l'armée de Cara-Moustapha.
Gerbes (Les). V. Gerba.
GERGEAY, III, 221. V. GERSAY.
GERMAINE. V. FOIX.
Germains, nation, X, 220.
GERMINY (J. DE), VI, 64 (Nom oublié. V. Erratum).
GERSAY ou GERZAY, GERGEAY, GERGEY (M. DE), III, 222; VII, 130; VIII, 169; XII, 290, 291, 357.
GESNE (cte DE), IV, 341.
Gesne : torture, I, 265; II, 182.
Gesner, mot, XII, 30.
GETANO, GAETANO DE GRENADA, capne, I, 372.
GHIACETTI. V. CHATEAUVILAIN.
Gettons (compte de), IV, 47.
GHISTELLE (J. DE), de Hainaut, VIII, 22.
Gibeline (plume à la). V. Plume.
Gibertal. V. Gibraltar.
Gibets, I, 100. V. MONFAUCON.
Gibier mangé cru en chasse, VII, 269.
Gibraltar, I, 96.
GIÉ (P. de Rohan), mal, III, 21, 35, 55, 56, 72 à 75; V, 199; X, 5, 6.
Ginétaire. V. Genétaires.
GIPON, surnom, I, 185. V. Erratum, id.
GIRARD, médecin, XIII, 87.
GIRARD-ROUSSEL, év. d'Oloron, IV, 312.
Girelate. V. Girolata.
Girolata (la), en Corse, II, 65.
GIRON. V. Pedro, l'esperonnier.
GIRON ou GIRONE (Madeleine DE), IX, 169 à 172.
GIRONDE, capne, V, 16.
GIRONE. V. GIRON.
GIRY (Jean), greffier, XIII, 84.
Gisors, VIII, 242.
GIUSTINIANI. V. LANFRANC.
GIVRY (moa DE), VI, 13.
— (Jean), prêtre, XIII, 84.
— (Jean, sr DE), X, 87.
— (René d'Anglure, sr DE), VII, 322 à 325; X, 99.
— (Anne DE), son fils, VI, 220; VII, 325, 326; VIII, 132, 133, 269, 270; XI, 296; XII, 165.
— Sa mère, XII, 165.
— Sa femme, VII, 326.
— (Cl. de Longwy, cardal DE), III, 285.
Gladiateurs. V. Combats.
GLASCOW, X, 131.
GLESQUIN. V. DU GUESCLIN.
GOAS. V. DU GUAST.
Gloire : gloriole, IV, 32.
GOBELIN (Marie), X, 98.
GOBIN (LE), surnom, XII, 255.
Gode, mot, XII, 25, 145. —

Page 145, c'est un jeu de mots sur « gode » (bonne), et « gode », forme du latin « gaude », impératif du verbe « gaudere ».
Godemichys, mot, XI, 224 à 226; XII, 145.
Godemihi. V. Godemichys.
Goffe, mot, III, 15.
GOGNA, capne. V. JONAS, I, 311, 371.
GOMBAUD, écuyer, I, 312.
GOMEZ (Ruy). V. EBOLI.
GONDI. V. RETZ.
— meunier, gd père du mal, VI, 264.
- (Ant. DE), banquier, père du mal, VI, 264.
- Sa femme, Du Peron, gouvernante des enfants du ROI, VI, 265.
- leur fils Du Peron, commissaire des vivres, puis mal. V. RETZ.
— (J.-B. DE), V, 239.
GONDI DE BELLE-ISLE (François DE), X, 103.
GONDI DE LA TOUR (Ch. DE), IV, 136; VI, 282; VII, 64; X, 16.
- Sa femme, Antoinette d'Orléans. V. LONGUEVILLE.
Gondole, mot, VI, 243.
GONDRIN. V. PARDAILLAN.
— (A. DE). V. MONTESPAN.
GONIN (maître), VI, 178; XI, 328.
GONNELIEU (DE), VIII, 113, 114.
GONNOR ou GONNORT (M. DE). V. COSSÉ (mal DE), IV, 354.
GONSALVE. V. GONZALVE.
GONTAUT-BIRON (Armand DE), X, 92. V. BIRON, St-BLANCART.
GONTERY (M. DE), VI, 83.
GONTRAN (Messire), VIII, 21 à 24.
GONZAGA. V. GONZAGUE.
— (Julia), X, 260.
GONZAGUE. V. MANTOUE.
GONZAGUE (Cagnin DE), VIII, 258.
— (Ferdinand DE), fils de François de G., mis de Mantoue, I, 154, 290, 291, 292 à 294, 345; II, 24; IV, 64, 69, 333, 334; V, 16 304; VII, 191; VIII, 260; IX, 158 à 163, 230; XII, 52.
— (Julia DE). V. GONZAGA.
— (Octavio), II, 137.
Gonzague (le), cheval, XII, 241.
GONZALVE DE CORDOUE, dit le gd capne, I, 187 à 192; II, 221, 224; VIII, 42, 92 à 94; IX, 133 à 136; XIII, 16.
— Son frère Louis et son neveu Ferd. Gonzalve, pce de Sesse, I, 215; III, 183, 184.
GORDES dit GORDILLON (J. de Simiane de Cabanes, sr DE), VII, 128, 129.
GORDES (R. de Simiane de Caseneuve et DE), IV, 341; VII, 137.
GORDILLON, capne. V. GORDES (J. DE).
GORGE. V. VIRARD.
Gorges chaudes, XI, 222.
Gorgiase, mot, XI, 338.
Gorrèges, X, 38.
Gosserie, mot, III, 249.
Goths, nation, III, 197.
GOTTERELLE (la belle), XI, 181, 182.
GOUAS. V. DU GUA.
GOUAST. V. DEL GOUAST.
GOUFFIER (Claude), duc de Roannais, X, 93, 100.
— V. BOISY, BONNIVET, BRISSAD, COSSÉ.
Goujat devenu capne, VII, 350.
Goujats d'armée. Ils sont grands marauds, pires que conscrits, III, 106.
— Ils ont fourni beaucoup de bons soldats, V, 62.
Goulette. V. La Goulette.
GOURDAN (G. de Mauléon DE), capne, IV, 342; V, 134; VII, 128.

GOURDILLON ou GORDILLON. V. GORDES.
GOURDON (M. DE), IV, 341; VIII, 168.
GOURGUES (DE), XII, 210.
Gourmander, mot, III, 267.
GOURNAY (M. DE), précepteur de Henri III, XI, 219.
Gouspiller : houspiller, I, 140. — C'est une forme normande du mot, dit Littré, mais elle est béarnaise aussi (V. *Dict.* d'HONNORAT, au mot « gouspilhar »), et c'est celle que Branthôme a prise.
GOUTERY, GOUTHERY. V. GONTERY.
Goutte, maladie, V, 86.
Gouvernantes espagnoles, leur liberté de langage, XI, 157, 158.
— Vigilance mise en défaut, XI, 159.
— Leur laideur, IX, 209.
Gouvernements de provinces, M. d'Epernon en accapare onze, VII, 253.
GOUVERNET (M. de la Tour du Pin), VI, 195.
Gouverneurs de provinces et lieutenants de roi. Leurs prévarications, III, 199.
— Leur liberté d'action et leurs pouvoirs, VI, 176.
Gouverneurs de places pendus pour redditions. V. ALTO, CÉSAR.
Gouverneurs de provinces, III, 199.
GOVILLE. V. GAUVILLE.
Goyon : gonjon, VI, 172.
GOYON, surnom de Matignon, VI, 172.
— (Gillonne DE), X, 100.
Goze ou Gozzo, île, II, 56, 71. V. Malte.
Grâces de jadis (Les Trois), p^sses de Nevers, Guise et Condé, V, 303.
GRAMMONT. V. GRAMONT.
GRAMONT (le b^on DE), VII, 22.
GRAMONT (A. d'Aure, d'Aster, b^on DE), III, 134; VII, 126, 197, 323; X, 102.
— (Catherine DE), VIII, 269, 270; X, 102.
— (Gabr. DE), card^al, év. de Tarbes, III, 285; IV, 157.
— (Jean DE). V. ANDOUINS.
— (Phil. DE), VIII, 183, 184, 187.
— Sa femme, Diane d'Andouin, VIII, 183.
GRANCEY. V. FERVAQUES.
Grand bâtard. V. BOURGOGNE.
Grand capitaine, surnom. V. GONZALVE DE GORDOUE.
GRANDCHAMPS (De Grandrie de), ambass^r, VI, 64; VII, 119; X, 201.
Grand COLAS, surnom, I, 186.
Grande, mot, XII, 274.
Grand garde (être de), XI, 250.
Grand maître de France, sa charge, I, 268, 269.
Grand maître successeur de Parisot (le). V. Lévêque de la Cassière.
Grands maîtres de l'artillerie, III, 223 à 233.
GRANDMONT. V. GRAMMONT.
GRANDPRÉ (c^te DE). V. JOYEUSE.
Grand prieur de France, général des galères. V. LORRAINE (François DE). V. VALOIS.
GRANDRIE. V. GRANDCHAMP.
Grandes dames dispensées par leur rang de la constance en amours, X, 366.
Grands (rois et princes). Leur avidité et leur versatilité, I, 223; VIII, 285; XII, 416.
— Leur ingratitude, VII, 201, 202.
Grands de la terre (rois et princes). Branthôme les maudit, VII, 202, 203; XII, 268.
Grands chevaux, mot, II, 219; IV, 218, 219; V, 74; VII, 316.
GRANDVELLE. V. GRANVELLE.
Granson, bataille, VI, 62, 117.

GRANTMONT. V. GRAMONT.
GRANVELLE (Antoine Perrenot DE), card^al, év. d'Arras, I, 356 à 358; X, 211; XII, 288.
— (Nicolas Perrenot DE), chancelier, II, 136; III, 257; VIII, 259; IX, 161.
Gravelines, bataille, II, 90, 162; IV, 267, 268; V, 234; VI, 151; VII, 272; IX, 130; XIII, 37, 41, 100.
GRAXERA, cap^ne, I, 372.
GRAVILLE (M. DE), IV, 262.
GRAY. V. GREY.
Grèce, II, 57; III, 70; VI, 238, 244.
Grecque (la), courtisane de Rome, XI, 65.
Grecques (Femmes), XI, 213.
Greffier. V. le greffier de Lory.
Greffier devenu président, VII, 115.
GRÉGOIRE XI, pape, X, 331.
GRÉGOIRE XIII, III, 268; VI, 245.
GRÉGOIRE DE TOURS, cité, X, 216.
GREGORIO, Génois, cap^ne, II, 25.
GRELOT, bailli, IX, 259.
GREMIAN (Du Pleix DE), père et fils, IX, 322.
GRÉMONVILLE. V. L'ARCHANT.
GRENADA (Getano DE), I, 372.
Grenade, I, 181; II, 98, 122; IX, 110, 167.
Grenades de Gaëte et de Séville, I, 330.
Grenelle. V. Rue.
Grenoble, III, 22; VI, 193; VII, 137.
Grève, mot, XI, 337.
GREY (lord), II, 282; V, 136; VI, 97.
GREZIGNAT ou GREZIGNAC (Mme DE), XIII, 24.
GRIFFON, paladin, X, 220.
— valet de Henri II, XII, 200.
GRIGNAUX. V. GRIGNOLS.
GRIGNOLS (J. de Talleyrand DE), II, 231; IX, 211 à 213; X, 13, 17; XII, 127 à 129.
GRILLÉ (H. des Martins dit), IV, 244; VII, 62, 162; IX, 103.
GRILLET. V. BREMIEN.
GRILLI et CANDALE (M^on DE), VIII, 194.
GRILLON (De Balbe de Berton DE), dit le ch^er Breton, II, 124; III, 117; V, 119; VI, 23; VII, 40, 47, 73, 178, 332, 335, 337, 341, 342; VIII, 173; X, 70.
Gris, mot, X, 358.
Grison fidèle, surnom donné au p^ce de La Roche, VI, 37. V. Grizon.
Grisons (Suisse), I, 335, 336; V, 129.
GRITTI (André), III, 97, 135.
Grizon fidèle, cheval, VI, 37. V. Grison.
GROGNET. V. VASSÉ.
Groslot. V. Grelot.
Groisse, mot, XII, 32.
Grossesse d'une fille de neuf ans, XII, 61.
— dissimulée, XII, 294.
— Moyens de la reconnaître à la Cour, XII, 295.
— simulée de Marie d'Angleterre, XII, 129.
Grossetto, III, 322; VII, 95, 325.
Grossièreté. V. Erratum, X, 195.
Grouler, mot, III, 260.
GRUFFY (le beau), XI, 264 à 268.
GRUGET (Claude), cité, X, 296.
Gruriens (de Gruyères), I, 336, 381; III, 292. V. Suisses, Cerisoles, Pavie.
GUA. V. DU GUA.
Guadalupe. V. Notre-Dame.
GUAGUIN (R.), cité, III, 14, 26.
Guarbe : galbe, VII, 367.
GUARRIÈRES, cap^ne, VII, 63.
GUAST. V. DU GUA.
Gué, guet : quai, VI, 215; VII, 337.
Gueldre, I, 129; II, 18.

GUELDRE (Charles III, duc DE), IV, 53.
Guelfe (plume à la). V. Plume.
GUÉMÉNÉ (Françoise de Laval, femme de Louis de Rohan), X, 94.
— (Louis VI, pce de Rohan), VII, 184.
GUÉPÉNEUX (sr DE), VIII, 284.
GUÉRIN (Jean), me d'hôtel du roi, dit Le Maistre, III, 60.
Guerre. Envisagée par les capitaines comme un profit à perpétuer, VI, 165. V. Le Fratin.
— Il faut la prolonger par tous les moyens, XIII, 107, 108.
— Ne doit pas être le métier exclusif d'un roi, II, 86 à 88.
— La rigueur des représailles y est nécessaire, VII, 166.
— Elle autorise et recommande le viol des dames, XI, 324.
Guerre civile. Branthôme en fait l'apologie, V, 252 à 256; XIII, 108.
— Elle eut dû se poursuivre sans soldats étrangers, V, 260.
Guerre civile. Son inventeur Coligny, V, 256.
Guerre d'invasion. L'envahi ne doit pas risquer de combat, IX, 248.
Guerre et de pardon (tout est de) : tout peut être attaqué et pardonné en même temps. V. Erratum, V, 11.
GUERRES. V. DES GUERRES. V. AGUERRE.
GUESCLIN. V. DU GUESCLIN.
Guet (Chrs et archers du), VI, 103.
— (le capne du), XII, 185.
— (être du), I, 304. V. Erratum.
— (se trouver du), XII, 185.
Guet d'Amours, VIII, 253.
Gueux de Flandre, I, 162; II, 162, 163; IX, 96.
Gueux de l'hostière. V. Hostière.
GUEVARRA (A. DE), I, 219.
GUICHARD, auteur des « Funérailles », cité, XII, 152.
GUICHARDIN, cité, I, 182, 188, 189, 207, 230, 281; II, 8, 19, 22, 27, 29, 210, 233; III, 40, 88, 103, 150, 153, 180, 190; IX, 126; X, 278; XII, 152.
— Son frère, cité, I, 321.
Guidon. V. Drapeau, Enseigne.
— drapeau pendu à la lance et assez grand pour entourer le corps. — La Chastaigneraie invente la mode de s'en envelopper pendant le combat, VI, 91. Branthôme oublie en citant ce fait à la date de 1543 qu'il en a cité un autre bien antérieur. V. Drapeau, I, 314.
— enseigne, noms donnés indifféremment à l'officier porte-drapeau placé au-dessous du lieutenant, VI, 97.
— de compagnie, IV, 289; VI, 131; XIII, 41.
— (un) et un enseigne par compagnie de cent hommes, VI, 96, 97; XIII, 21.
— pendu pour avoir fui, IV, 289.
— d'archevêque espagnol, II, 169.
GUIFFREY (Guigue), sr de Boutières. V. BOUTIÈRES.
GUIGNEGATE. V. GUINEGATE.
GUIGNONNES. V. QUIGNONES.
GUIGUE XIII, dauphin de Viennois, IX, 313.
GUILLAUME (St), duc, II, 101.
GUILLAUME. V. HAINAUT.
— clerc précepteur, XII, 56.
— apothicaire, XIII, 87.
— de Lyon, capne de mulets, III, 22.
— de Tyr, cité, XI, 87.
Guilledine, mot, X, 127.
GUIMENAY. V. GUÉMÉNÉ.

GUINDEO, capne, I, 375.
Guine, mot, XI, 292.
Guinegate, bataille, I, 137, 140; III, 78, 85; IX, 231.
Guines, II, 282; V, 136; VII, 328; IX, 130.
GUINOT. V. LAUZIÈRES.
GUIONNIÈRE. V. LA GUIONNIÈRES.
Guise en Picardie, V, 149.
GUISE (mon DE), I, 269; V, 190, 191.
— (Claude de Lorraine, duc DE), III, 12, 19, 172, 340; IV, 53 à 58; VI, 175; VII, 25, 374; VIII, 259, 260; X, 111.
— Sa femme, Antoinette de Bourbon, dsse de Guise, VIII, 292.
— (François, duc DE), I, 12, 13, 150, 160, 161; II, 282, 283, 284; III, 73, 74, 116, 339; IV, 23, 24, 101, 104, 135, 136, 137, 274, 294 à 297, 344, 346, 347; V, 75, 100, 101, 102 à 199, 205, 206, 208, 210, 211, 250, 251, 273, 291 à 293, 295, 296, 302; VI, 17, 20, 27, 28, 44, 45, 54, 56, 133, 220; VII, 49, 50, 56, 85, 86, 91, 92, 130 à 134, 175, 189, 196 à 198, 205, 224, 225, 274, 279, 280, 326 à 330, 386, 387; VIII, 57, 125, 153, 154, 169, 170, 244 à 246, 265, 288; IX, 74, 96, 99, 100, 116, 127, 165, 167, 252 à 254; X, 53, 58, 59, 272, 283; XI, 118; XII, 98, 114, 241, 254, 408, 409; XIII, 53.
— Sa femme, Anne d'Este, remariée à Jacques de Savoie, duc de Nemours, III, 126 à 129; IV, 220; V, 101, 103, 113, 191; VI, 257; IX, 181 à 183; X, 86, 91, 277; XI, 118; XII, 114 à 116, 253, 254, 298, 406 à 409, 412, 414.
GUISE. Sa fille Catherine Marie, 2e femme de Louis II de Montpensier. V. MONTPENSIER.
— (Henri, duc DE), fils de François, I, 14, 25, 67, 68, 109, 143, 149, 179, 367, 378, 380; III, 195; IV, 220; V, 158, 189, 213, 222, 223, 225, 226, 231; VI, 51, 98, 146, 147, 152, 173, 188, 257; VII, 41, 42, 45, 47, 118, 232, 233, 261, 298, 325, 354; VIII, 60, 243, 263 à 265, 277, 288, 289; IX, 243, 245, 248 à 255, 272, 279 à 283; X, 65, 108; XI, 8, 308; XII, 135, 409; XIII, 77.
— Sa femme, Catherine de Clèves, veuve d'Antoine de Croy, pce de Porcien, V, 189; VIII, 292; X, 90; XII, 133.
— Sa fille, Marguerite Louise. V. CONTI.
— (Louis de Lorraine, cardinal DE), I, 179, 287; IV, 353; V, 189, 197; X, 37; XII, 257.
— (Mlle DE). V. MONTPENSIER (Catherine Marie, dsse DE).
— (bâtard DE). V. NICAISE.
GUISTELLE. V. GHISTELLE.
GUITINIÈRES (Mlles DE), X, 100, 176, 183.
Guitterne : guitare, II, 273.
GUSMAN. V. GUZMAN.
— moine jacobin, III, 317.
— (Gaspard DE). V. GUZMAN.
— (Don Joan DE), VIII, 83; IX, 59.
— (Pedro DE). V. GUZMAN, MEDINA-SIDONIA.
Gusmans, cadets espagnols, I, 376; IX, 156.
GUY, bouffon, IV, 188.
Guyenne, II, 137, 238; III, 48, 49, 65, 66, 205, 265, 266, 268; IV, 80, 248; VI, 19, 91, 92, 127, 149, 150, 152, 165, 166, 169, 222; VII, 259, 260, 295, 354; IX, 261; X, 55,

76, 243, 273, 310; XI, 204, 306; XII, 136, 161, 177, 398, 399; XIII, 22, 23, 37, 40, 43.
GUYENNE (Charles de France, duc de Berry et DE), III, 48 à 50, 59, 342.
GUYNAY. V. GANAY.
GUYON (Pierre), ou BRIET, II, 178, 179.
Guyterne, mot, VI, 242.
GUYTINIÈRES. V. GUITINIÈRES.
GUZMAN. V. GUSMAN.
— (Gasp. DE), I, 372.
— (Pedro DE), I, 373.
GYÉ. V. GIÉ, ROHAN.
Gymnastes. V. Sauteurs.
Gymnastique. Force de Henri II, IV, 126.

H

Haag (MM.), cités, X, 161.
Habillement et habillements. V. Costume.
Habito del Christo, ordre portugais, XIII, 52, 53.
Hacquelebac, galerie à Rambouillet, III, 42.
HAFEZ. V. AFFIST.
Hafner (Ant.), cité, VII, 382.
Hagard, mot, XII, 155.
Haguenau, VII, 168.
Haidar-bey, II, 130. — En arabe, Haidar veut dire « lion ».
HAILLAN. V. DU HAILLAN.
HAINAUT, VIII, 16; XII, 398, 399. V. GHISTELLE.
— (Albert c^te DE), XII, 276.
— (Guill., c^te DE), X, 217.
— (Isabelle DE), femme de Philippe-Auguste, XI, 48.
Hair-ul-Din. V. Erratum, II, 81.
Haire, mot, IX, 127.
HALDE. V. DU HALDE.
HALLANCOURT, homme d'armes, III, 124.
Hallebardiers répartis dans les compagnies, IX, 239.
Halles de Paris, III, 94.
HALLOT. V. BOURROUGES, DU HALLOT, MONTMORENCY.
HALLUIN. V. Piennes.
— (Mme D'). V. RAVENSTEIN.
HALLUIN (Ch. DE), s^r de Piennes, X, 93.
— Anne DE), X, 93.
— (Louise DE), X, 93, 196.
HALOT. V. BOURROUGES.
Ham, II, 89; VII, 175.
HANGEST. V. CENLIS.
Haquebute : arquebuse primitive dite haq. à crochet ou sur tréteaux, III, 23.
Haquebutiers de Charles VIII, III, 23.
Harambure. V. Arambure.
Harangues attribuées au duc d'Albe, à Charles VII, François Ier, François de Guise, Henri II, etc. V Ces divers noms.
Haras et écuries. V. Boissy-Saint-Léger, Eclaron, Meung-sur-Loire, Oiron, Seme, Tournelles.
Harauder, mot, VII, 295.
HARCOURT (Claude, c^te D'), X, 87.
Hardelot (Pas-de-Calais), IX, 246.
Hardi, monnaie. V. Ardi.
Hardiesse en amour. Son avantage, XII, 347 à 349, 370, 371, 373, 374.
— en guerre est une question d'âge, IV, 270, 271.
Haré, mot, XI, 291.

Hari, cri, IV, 192.
Hariadan, Hariadin. V. Erratum, II, 64, note 2. V. Barberousse, II, 84.
HARLAY. V. CHANVALLON, SANCY.
Harlem, V, 232.
Harnachements, XIII, 24, 25.
Harnais brodé de perles, X, 175.
— de cent mille écus, X, 175.
— de mules et mulets, II, 215 à 217, 258.
Harnais : armure, III, 308.
HAROUN AL RASCHID, roi de Perse, VI, 258.
Harquebuse, Harquebuze, Harquebuzier. V. Arquebuse, Arquebusier.
HASSAN-AGA (Assanagès), II, 25; IX, 70.
HASSAN-BEY, II, 130. — Hassan veut dire « beauté ».
Hauguineur, mot, IV, 191.
HAULSIMONT (D'), I, 361.
Hausser le temps, I, 100.
Haut à la main, mot, III, 110.
Hautbois (joueurs de), III, 23.
HAUTECLAIRE dit COULLAUD (M. DE), VII, 193.
HAUTEFORT, capne, IV, 282 à 284, 297, 342; VIII, 126.
— Edme DE), son frère, IV, 282.
— (G. DE), maître de camp, VII, 63, 76, 119; VIII, 231, 233.
HAUTEMER. V. FERVAQUES.
HAUTEVILLE (Mlle Elisabeth DE), IV, 12; XII, 168, 169. V. CHATILLON (cardinal DE).
HAUTMARCHÉ (Hélie DE), XIII, 56.
HAUTRICOURT. V. AUTRICOURT.
Havre. V. Le Havre.
HAVRÉ (D. de Dompmartin, mse D'), II, 140, 142.
HÉBERGE. V. EVREUX.
Heigerloo en Zélande (défaite d'), II, 172, 187, 188.
HEILLY (Mlle D'). V. ETAMPES (Mme D').
— (Jacques D'), VII, 99, 100.
Hellénistes. V. STROZZI (mal DE), II, 248.
HELLY (Mlle D'), XII, 319. V. ETAMPES (Mme D').
HELVE, I, 365. V. ALVARE.
HÉMARD. V. DENOUVILLE (H. DE).
HENNEBON, XII, 395; XIII, 50.
HENRI, roi de Portugal. V. PORTUGAL.
HENRI D'ESPAGNE, infant de Castille, IX, 310.
HENRI II, roi d'Angleterre, X, 213.
HENRI II, roi de France, [illegible] 142, 168, 178, 198, 270, 274, 280; II, 13, 61, 84, 196; III, 34; IV, 36, 70 à 132; V, 34, 35, 140, 206, 207, 279; VI, 40, 41, 104, 305; VII, 168, 175, 257; VIII, 11, 120; IX, 83, 85, 100; X, 40, 48, 49, 165, 232, 301; XI, 118, 119, 312, 313, 350 à 353; XII, 110 à 112, 170, 200, 242, 280, 288, 289, 294, 349, 350, 383, 394, 415.
HENRI II, roi de Navarre, I, 271.
HENRI II DE TRANSTAMARE, roi de Castille. V. CASTILLE.
HENRI III, I, 25, 26 à 29, 35, 148, 179; II, 91, 92, 123, 149, 174, 177, 189, 218; III, 17, 46, 192, 265; IV, 27, 188, 209, 212, 213; V, 59, 81, 158, 268 à 273; VI, 108, 111, 143 à 146, 149, 150, 195, 196, 206, 213 à 216, 281, 289, 290, 295, 305; VII, 38, 214, 215, 217, 285, 361; VIII, 61, 115, 116, 170, 172, 173, 175, 236, 261, 267, 277, 278; IX, 285, 302, 305; X, 24, 61 à 64, 108, 133, 150, 236, 237, 243, 316, 318; XI, 8, 21, 84, 219, 358; XII, 84, 85, 89, 90, 124, 126, 131,

132, 155, 253, 302 à 305, 316, 323, 348, 416; XIII, 70.
HENRI III. Sa femme Louise de Lorraine, fille de Nicolas, cte de Vaudemont, X, 89, 204, 241; XII, 85, 125 à 132.
HENRI IV, roi d'Angleterre, VIII, 218.
HENRI IV, roi de Castille. V. CASTILLE.
HENRI IV, roi de France, I, 14, 22, 24, 179, 258, 367; II, 145, 149, 175; III, 74, 233, 295; IV, 214; V, 113, 296, 307; VI, 137, 149, 153, 154, 279, 280, 283; VII, 73, 233, 301, 348, 353, 355, 366; VIII, 243; IX, 145, 150, 164, 165, 167, 168, 263, 271, 306; X, 24, 107, 195, 208, 223, 230 à 232, 243; XI, 8; XII, 130, 131.
HENRI V, roi d'Angleterre. Sa femme Catherine de France, X, 216.
HENRI VI, roi d'Angleterre, XII, 358.
HENRI VI, empereur. Sa femme Constance, X, 262; XII, 228.
HENRI VIII, roi d'Angleterre, I, 137, 180; III, 85, 239, 240, 320; V, 291; X, 164; XI, 36; XII, 207; XIII, 29, 31 à 33. V. BOLEYN.
— Sa femme Catherine d'Aragon, X, 148.
Heptaméron, cité, II, 231; X, 296.
Heraut ènvoyé comme espion, III, 35, 36.
Hérauts d'armes, III, 22; VIII, 228; X, 16, 17, 21.
Herbes. V. Remèdes singuliers.
Hercule, nom donné d'abord au duc d'Alençon, VI, 305.
Hercule de bronze de la fontaine de Fontainebleau, XII, 63.
HÉRÉDIA, soldat, IX, 158, 159.
Hérésie et hérétiques. V. Juifs, Protestants, Vaudois.
Hermaphrodites, XI, 230.
Hermine. Légende sur sa pureté, XI, 233.
HERNAND. V. FERNAND.
HERNANDEZ. V. BONCALO.
HERNANDEZ (Diego), I, 373.
Hernandille (dérivé de Ferdinand). V. PORTO-CARRERO.
HERNANDO (Gonzalo), VIII, 42.
HÉRONNIÈRE : grêle et sèche comme les cuisses du héron, XI, 302.
Héroïnes. V. JEANNE D'ARC, Femmes guerrières.
Héroïsme d'une Chypriote vilainement raillé par Branthôme, XI, 156.
HERRERA, capne, I, 372.
HERVAULT. V. ERVAUX.
HERVAUT (Madeleine Babou, baronne d'). V. ERVAUX.
Hesdin, I, 8, 96; II, 154; III, 53, 54, 220, 221, 267; IV, 15, 56; VII, 324; X, 315; XII, 106, 231; XIII, 44.
HESPANI ou HESPANY, écuyer, VII, 316; IX, 254.
HESSE (le mal DE), VII, 204; IX, 252.
— (le landgrave Ph. DE), I, 91, 92.
Héthique : étique, XII, 131.
HEU. V. EU.
Hidalgo pressé (sommation adressée au roi Ferdinand par un), IX, 43.
Hieroglyphes ou rébus amoureux, XI, 124, 125.
HIENONIME, tireur, VIII, 208.
HIERONIMO (Fray), III, 45. V. SAVONAROLE.
HIERONIMO DE SÉGOVIE, I, 371.
HIPPONE, I, 128; II, 53.
HIRROMBERRY. V. YROMBERRY.
Histoire sanglante (l'), titre d'une histoire manuscrite de Louis XI, III, 50.
Historiographes. Leurs incorrections, VII, 168 à 170.

Hiver : ses facilités pour les amoureux, XI, 248 et suiv.
HOCHBERG DE ROTHELIN (Philippe DE), III, 21.
Holà! Formule de séparation de combattants, VII, 262.
Holà de Piémont, rixes à mains armées, VIII, 179.
HOLSTEIN (Adolphe duc DE), IV, 92, 95.
HOLY-ROOD, X, 127.
Hommenas, mot, XI, 99. V. Erratum, id.
Hommes d'armes (cies d'), IV, 229. V. Compagnies.
— de Savoie au service d'Espagne et de France, II, 155.
Hommes de guerre. Sont aimés par les femmes, XII, 340 et suiv., 361 et suiv.
Hommes entretenus par les femmes, XI, 123 à 126.
Hondecourt, X, 38.
Hongrie, I, 19, 88, 89, 96, 145, 146, 149, 151, 152, 154, 350, 374; II, 8, 244; IV, 311; VI, 201, 228; VII, 118, 314; IX, 17, 41, 120, 170; X, 337, 354; XII, 97, 268.
HONGRIE (Louis Ier, roi de), 322.
— (Louis II, roi de), I, 145; XII, 97.
— (la reine de), II, 173, 188. V. MARIE D'AUTRICHE.
Honneste dame. Expression, XI, 13; XII, 7.
Hôpitaux. V. Hospice.
Honneur militaire. Sa fragilité, III, 114, 114. — Peut-on en manquer par représailles? II, 224.
HONNORAT. Sans le citer ici, j'ai consulté toujours avec fruit son dictionnaire provençal (Digne, 1846); il donne presque tous les mots de Branthôme qu'on a pris, je ne sais pourquoi, l'habitude de chercher dans le dictionnaire espagnol. Branthôme était un hispanomane, mais il parlait en homme de langue d'oc.
Horloges aimées par les Turcs, VI, 64.
HORN (P. de Montmorency-Nivelles, cte DE), II, 163, 165, 169, 171.
Horoscopes. V. Astrologues, Nostradamus.
HORTOLAN, capne, VII, 156.
Hortolan, mot, III, 86.
Hospices de filles à marier, XII, 179.
HOSPITAL. V. L'HOSPITAL.
Hostière (gueux de l'), II, 275; XI, 142. Les étymologistes ne sont point d'accord sur le sens du mot. Hostière veut dire « hôpital » selon les uns, « hôtellerie » selon les autres. D'autres tiennent pour « porte », et ce sens est seul appuyé par un texte (« Ostiaire », dict. Godefroy); les autres en sont dépourvus. Le texte de Branthôme montre que l'Hostière n'est point tout à fait la porte; ce devait être le seuil.
Hôtel de Bourbon, devant le Louvre, I, 332.
— de Bourgogne de Paris, théâtre, IV, 275.
— de Cluny, à Paris, VI, 13.
— de Nesles à Paris, IV, 72.
— d'O, XI, 61.
— de Reims, XII, 373.
— de Villeroy à Paris, II, 189.
Hôtel-Dieu de Paris, XIII, 74.
Hôtellerie de la Corne de cerf à Paris, VII, 340.
— des 3 chandeliers à Paris, VII, 55.
Hôtelleries. Peintures devant de cheminées, XI, 345.
HOTMAN (Fr.), XII, 298.
Houlou, ruisseau, XIII, 55.
Hourmeau, mot, XII, 60.
Huchet : cornet de conducteur et de chasseur, VII, 157.

HUE (Hugues). V. SPENCER.
HUGONET, chancelier, III, 123, 124.
Huguenots, Huguenotes. V. Protestantisme.
Huguenots (capitaines), III, 229; V, 284, 285; VII, 124.
— contraints d'assister au sermon, IX, 200.
HUISSON, envoyé de Louis XI, III, 64.
HUMBERCOURT (A. DE), I, 202; III, 123 à 129, 152; VIII, 42.
— (G. DE), III, 123.
HUMBERT Ier, dauphin de Viennois. V. VIENNOIS.
Humeur (avoir de l'), mot, V, 183.
HUMIÈRES (J. DE), VI, 91; VII, 128.
HUMIÈRES (Léonore D'). V. THORÉ.
HUNAUDAYE. V. LA HUNAUDAYE.
HURAULT (Anne), X, 93.
— (Marguerite), VII, 326.
HURAUT DE L'HOSPITAL (Charles, Michel et Magdeleine), IV, 165.
Hurt : heurt, choc, II, 88.
HURTADO. V. INFANTADO.
Husse : entrée, orbite (pour huis), VII, 48.
HUSSON (Anne), X, 89.
HUSSON. V. HUISSON.
Hyraigne, mot, X, 368.
Hyrantelle, mot, XII, 15.

I

IBRAHIM BABA, II, 68, 69.
IBRAHIM PACHA, III, 236.
Ignorants de cour, VII, 23.
Ile. V. Isle, L'Isle.
Ile Louviers à Paris, VII, 147; VIII, 233; X, 69.
Ile du Palais. V. Palais.
ILLIERS. V. CHANTEMESLE.
Illuminations, IV, 90.
Images populaires de Flandre, XI, 345.
IMBECOURT ou IMBERCOURT. V. HUMBERCOURT.
Impérier : dominer, XII, 403.
Impiété. V. STROZZI (Phil.), PHILIPPE II (Armada), Jurements.
Impôts, III, 86; X, 72.
Imprimeurs de Lyon et de Paris, XIII, 58.
Impromptus (concours d'), XI, 130.
Impudeur. V. Amants renouvelés.
Impuissance en amour. V. Aiguillette nouée.
— Elle est haïe par les dames, XI, 15 à 17.
— ou inhabileté en amour. Anecdotes, XII, 325 à 329.
Inceste commis à titre de renseignement, XII, 328.
Incrédulité religieuse, V, 50, 51.
Incuriosité, mot, XII, 135.
Indes espagnoles, I, 114, 116, 121, 182; II, 104; IX, 105 à 108.
Indiens. V. Indes.
Indiscipline. V. Discipline, Français, Séditions.
Indiscrétion en amour, ses dangers, XII, 310, 311, 332, 336. V. Amour.
INFANTADO (Hurtado de Mendoza, duc DE L'), V, 226; X, 180.
Infanterie française. V. Soldats

français. V. Armée, Aventuriers, les noms de grades et d'armes.
Infanterie espagnole, I, 376. V. Soldats espagnols.
— du Piémont. V. Bandes.
Infanterie Son influence sur le gain des batailles, V, 125.
— C'est un moyen de parvenir, VII, 80.
— et cavalerie. Jalousie d'armes, III, 101. V. Fantassins, Recrutement.
Infidélité. V. Cocuage, Maris trompés.
Infidélité conjugale. Elle affine l'esprit, XI, 236, 237.
— Ses scrupules restrictifs, XI, 188, 191.
— Sa fréquence, XI, 230 à 232.
— Ceux qui la pratiquent ont bien des soucis, XI, 208. — Leur agilité, XI, 158 à 160.
— Sa punition légale est injuste pour la femme, XI, 214.
Infidélité conjugale amenée par vengeance, XII, 9.
— par l'insuffisance du mari, XII, 13, 14.
— commise par charité, XI, 179.
— par désir d'améliorer la race, XI, 173.
— autorisée, XI, 177, 178.
Infidélité féminine (traits d'), XII, 205 à 207.
Infirmités. Leurs inconvénients en amour, XI, 284 à 306.
Inganné de bigu : dupe d'une fausse suggestion. V. Erratum, II, 236.
INGELBURGE, XI, 47. V. Erratum, id.
INGELGER, c^te, d'Anjou. V. ANJOU.
Ingelmunster, combat ou rencontre, IX, 265.
Ingénieurs. V. SAINT REMY.
INGRANDE (G. du Parc, b^on d'), IV, 176.
INGRANDE (D'), VIII, 185; XII, 357.
Ingratitude (dissertation sur l'), IX, 306 et suiv. — (Différentes sortes d'), IX, 284.
INIGO, cordelier, IX, 206.
Injures (oubli des). La vengeance est préférable, VI, 254, 255.
Innocents (coutume de donner les), XII, 216.
Inquisition, I, 17, 123; II, 38, 76, 265, 266; VII, 123, 176; VIII, 84.
Inscriptions funéraires, I, 127 à 131, 215, 231. V. Epitaphes.
Inspicer, mot, XI, 203.
Instruction donnée aux femmes, XIII, 47, 48.
Insurrections (mauvais côté des), I, 266. V. Communeros, Gabelle, Séditions.
Intérim de commandement de troupes confié au plus ancien, VII, 156.
INTEVILLE (Mlles D'), X, 93, 100. V. DINTEVILLE.
Intrade (entrata), mot, IX, 300.
Invisibilion, VI, 178. Mot prononcé par l'escamoteur à l'instant de faire disparaître la muscade.
IRAIGNE (c^sse D'), IX, 169.
Irlande, III, 268, 269.
IROMBERY. V. YRROMBERRY.
ISABEAU DE BAVIÈRE, reine, III, 80; X, 194, 219.
ISABELLE. V. Elisabeth.
ISABELLE D'AUTRICHE, infante. ISABELLE-EUGÉNIE.
ISABELLE DE CASTILLE, reine, I, 100, 182, 185; X, 28, 246; XI, 326.
ISABELLE ou ELISABETH (Eugénie), infante, fille de Philippe II, II, 108, 109, 139; X, 178; XII, 395.
ISABELLE DE FRANCE. V. CHARLES IX, EDOUARD II.

ISABELLE DE LORRAINE, femme du roi René. V. RENÉ.
Ischia (île), II, 67.
Isle (l'), rivière, V, 244.
ISLE (F. de Clèves, duc de Nevers, mis D'), V, 303.
— Sa femme Diane de la Mark dite Mlle de Bouillon, V, 303.
ISLE-ADAM. V. L'ISLE ADAM.
ISLES (les deux), capnes, IV, 342.
Isquie. V. Ischia.
Issoire, V, 158.
Italie, I, 154, 157, 159, 274, 337; II, 8, 98, 99, 196, 201; V, 129; VIII, 72; IX, 17, 214; XI, 212. V. Florence, Naples, Rome, Tunis, etc.
— cimetière des Français, I, 39.
Italie. Sa mauvaise influence sur nos mœurs, I, 38 à 42.
— L'argent de France est nécessaire au commerce de l'Italie, VII, 309.
— Sa langue connue en France, XI, 277.
Italiens. Leur finesse en politique, III, 211.
— Leur subtilité en matière de duel, VIII, 80, 164, 165.
— Bons capitaines, II, 21 à 25.
Soldats italiens peu estimés par leurs chefs, VII, 314, 315. — Ils sont braves quelquefois, II, 24, 25.
IVOY. V. GENLIS LE JEUNE.
Ivrée. V. Yvrée.
Ivry, bataille, III, 74; V, 113; VI, 154; IX, 265.

J

Jaalons. V. Jallon.
JACOB, capne, I, 139; VII, 21, 381.
— (Mre), juif de Rome, III, 11, 12.
Jacobin. V. Cordelier.
Jaune et noir. Signification de ces couleurs réunies, IV, 104.
Jaçoit, mot, XII, 9.
JACQUES V, roi d'Ecosse, X, 110 à 112, 128.
— Sa femme, Marie de Lorraine, X, 112.
JACQUES VI, X, 129, 141.
JACQUES DE BERGAME. V. BERGAME.
JACQUES, FERRARAIS, capne, II, 279.
JACQUES-MARYE, violon, IV, 351.
Jacquette, mot, III, 28.
Jacter, mot, VIII, 164.
JADRETS. V. ADRETS. IV, 234 (note).
JAEN (La Ste Véronique de), IX, 192.
JAFER AGA, II, 131. V. DJAFER, dont Jafer est une forme.
JAIME II, roi de Majorque, X, 330, 331.
Jallon ou Jalon en Champagne, II, 89; III, 88; IV, 129; VII, 161, 254; XIII, 44.
Jaloux amoureux, XII, 307.
Jambe (belle). De son influence sur l'amour, XI, 337 à 359.
JAMES, capne écossais, IV, 53.
JAMET (Lyon), X, 279.
Jametz, V, 299; IX, 272, 278.
JAMETZ ou JAMES, capne, IV, 53.
Janissaires, milice, II, 9, 10, 130; VII, 224.
JANLIS. V. GENLIS.

JANSSAC ou GENZAC (DE), VII, 120, 124; VIII, 187.
JANVIER (Reliques de St), III, 16.
Jaquette, cotte d'armes de Charles VIII, III, 28, 29.
Jargeau, IX, 268.
Jarnac, X, 64.
Jarnac, bataille, I, 21; III, 133; V, 234, 270 à 272; VI, 189, 221, 261; VII, 58, 282; IX, 260, 316; XII, 153; XIII, 44.
JARNAC (Guy Chabot DE), II, 280, 281; IV, 115, 310; V, 207, 208; VIII, 37, 48 à 54, 56, 59 à 61, 67, 145, 156, 157.
Jarretière (Danse de la), XII, 381, 382.
— (Ordre de la), VI, 40, 41, 120. — Trois Français décorés d'un coup, VI, 41.
JAUNAY, capne, VII, 330.
Jaune (Porte), porte de traître, I, 332.
Jaunisse jaunissant la chemise, IV, 242.
JAUREGUI (Jean), II, 176, 177.
JAYME. V. JAIME.
JAUVISSAIRE ou JAUVISSIÈRE, capne, VI, 175.
Jazeneuil (combat et trêve de), V, 235; VI, 23, 29, 135, 222; VII, 143.
JEAN XXII, pape, VIII, 249.
JEAN, roi de France, I, 333; III, 30, 95; IV, 71, 222, 240; VI, 102, 103; XI, 188; XIII, 36.
JEAN SANS PEUR, duc de Bourgogne, VIII, 281, 282; XII, 276, 277.
— Sa femme, Marguerite de Bavière, XII, 276.
JEAN, bâtard de Marguerite de Flandre, XII, 56.
JEAN-BAPTISTE dit le Compère, me d'hôtel de la Reine, IX, 100.
JEAN DES ENTOMMURES (frère), IX, 166.
JEANNE D'ARC, XI, 89. Critique de son garçonnement, XII, 377; XIII, 105.
JEANNE D'AUTRICHE. V. Autriche.
JEANNE, dsse de Berry, fille de Louis XI, X, 255 à 266, 269.
JEANNE LA FOLLE, reine de Castille, I, 146, 183.
JEANNE Ire, reine de Naples, VIII, 25 à 27; X, 320 à 353; XI, 90.
JEANNE II, reine de Naples, X, 354 à 374.
JEHAN. V. JEAN.
JEHAN ANDRÉ. V. DORIA (J.-A.).
JEHAN MARIA. V. VISCONTI.
JEHAN DE SAINTRÉ. V. SAINTRÉ.
JÉROME (St), cité, XI, 63, 342; XII, 139.
Jérusalem, II, 49; III, 42; VI, 70; VII, 107, 113, 334; VIII, 86; IX, 315.
JESME (JAIME ?), secrétaire, III, 64.
Jésuites chargés de missions politiques, III, 251; XII, 86, 87.
— en Portugal, XII, 97, 98.
JÉSUS-CHRIST, XI, 33, 34. Comment les prédicateurs le font parler, IX, 199, 200.
Jetons (Compte de), IV, 47.
Jeu. V. Joueurs.
Jeu de paume du Louvre (Petit), VI, 214.
Jeûne de riches gourmands, VI, 159.
Jeunesse : trait de jeunesse, I, 350; III, 194 (mauvaise action, comme cela ressort souvent du texte de l'indulgent Branthôme).
Jeux de mots, I, 85, 230, 248, 280, 295; II, 270; III, 50, 105, 111, 139, 172, 177; IV, 43, 76, 121, 191, 192, 354, 355, 356, 357; V, 110, 282; VI, 86, 87, 121, 136, 137;

VII, 63, 145, 185, 245, 326; IX, 100, 110, 111, 178, 181, 182, 208; X, 41, 78; XI, 34, 63, 254, 255, 290; XII, 35, 37, 43, 44, 145, 234, 279, 310, 312, 334, 429, 431, 432.
Jipon : jupon. V. Erratum, I, 185.
JOCAN BELUL. V. PRET JOCAN.
JODELLE (Et.), IV, 123, 125; X, 300.
JOGNA ou GOGNA, capne, I, 311, 371; II, 48.
JOHANNES, capne, III, 117.
JOHIER (GOHIER ?), secrétaire, III, 65.
JOINVILLE (Cl. de Lorraine, pce DE), VIII, 257; IX, 253.
Jolet, mot, XI, 244.
Joli (être en), XII, 258.
JONAS ou GOGNA, capne, I, 311, 371; II, 48.
JONCHÈRES (Beatrix DE), X, 101.
JORDAN (Paulo). V. ORSINI (F.-G.).
JOUAN. V. JUAN.
JOUARRE (Charlotte de Bourbon, abbesse DE), II, 184.
Jouer à la prime, mot, VII, 341.
Joueurs, I, 323; II, 61, 62, 147; III, 193; IV, 246, 247; VII, 258; IX, 197, 215; XIII, 17 à 19.
Jouissance en amour (De la). Diverses manifestations, XII, 329 et suiv.
JOUR (Fr. d'Anglure, bon DE), VII, 34.
Journée des Eperons. V. GUINEGATE.
Joute sur l'eau devant le Louvre, V, 271.
Joutes, III, 289; V, 100. V. Combats à la barrière, Tournois.
Jovanet : jeune, IV, 399.
Jovanot, mot, XI, 289.
JOVE (Paul), I, 108, 133, 145, 150, 230, 249, 252, 283, 289, 291; II, 16, 30, 52, 54, 56; III, 43, 95, 236 à 238; VII, 16, 18; VIII, 28; X, 30, 260; XI, 147.
JOYEUSE (Anne, duc DE), amal, I, 109; II, 218 à 220; III, 46, 217; IV, 140, 141; VI, 150, 167; VII, 73; X, 359; XII, 132, 255.
— Marguerite de Lorraine, sa femme, X, 91; XII, 132, 133.
JOYEUSE (Guill. DE), mal, X, 92.
— Sa femme, Marie de Batarnay, X, 92.
— Son frère Henri, duc de Joyeuse, cte du Bouchage, mal, X, 92. — Sa femme, Catherine de La Valette, X, 92.
— (Robert DE). cte de Grandpré, VIII, 132, 133.
— (Roger DE), *idem*, VII, 76.
JUAN, capne biscaïen, I, 372.
— (Don). V. FERDINAND V, roi d'Aragon.
— (Don), capne au service de France, III, 19.
JUAN D'AUTRICHE (Don), fils de Charles-Quint, I, 15, 261, 360; II, 99, 121 à 150; VIII, 219, 220; IX, 41, 167, 186, 264; X, 189, 190.
Juge de combat singulier, VII, 262.
— espagnol (Réponse d'un), IX, 108, 109.
Juge (Un) de Montravel, III, 68.
Juif « presque » centenaire. V. JACOB.
Juifs. Leur casuistique, XI, 201.
— II, 84. V. Médecin juif.
Juillet, mot, IV, 244.
JULE (LE), Milanais, VII, 292.
JULES, écuyer. V. JULES DE MILAN.
JULES Ier, pape, I, p. 177. (*Jules premier* a le sens de *Jules en premier*. Cet *en premier* vise les deux papes nommés dans le texte; il équivaut à : *Premièrement, Jules.*)
JULES II, I, 40, 167, 177, 194,

197; III, 88, 135, 155, 160, 169, 178; IX, 166; X, 14; XIII, 17 à 19.
JULES III, pape, I, 198, 199; IV, 266; VI, 160.
JULES, de Milan, V, 73; VII, 292.
JULIEN, valet musicien, XII, 428.
JULIERS, I, 105. V. MARIE.
Jullon. V. Jaalons.
Juments andalouses (légende des), XII, 14.
JUNAQUEZ DE PALENZA. V. PALENZA.
Jurements espagnols, IX, 191 à 216. V. Jurons, Blasphèmes.
JURIGNAT (d'Ussac, dit), VI, 54; VIII, 126.
Juron du pape Jules II, I, 197.
Jurons, III, 69, 119.
— de rois, III, 234. V. Blasphèmes.
— déguisés, IX, 64, 109, 292; XIII, 18.
— à la Cour, IV, 33.
Justiça, mot, II, 144.
Justice (apologie de la), VII, 192.
— Elle ose poursuivre la noblesse, IX, 293.
Justice, mot, II, 144. V. Erratum.
JUSTINIEN. V. LANFRANC.

K

KADHER. V. BARBEROUSSE, II, 84.
KAYER. V. VELASCO.
KEISNER (A.), II, 18.
KENT (cte DE), X, 141.
Kerkenna. V. Erratum, II, 71.
KERMAN (J. de Plusquellec DE), IV, 348; VII, 120; VIII, 151.
KERNEVENOY. V. CARNAVALET.
KHAIR-EDDIN. V. BARBEROUSSE, Erratum, II, 81.
KILIDJ-ALI. V. L'OUCHALI, Erratum, II, 74.
KLINQUEBERT (KLINCKBERG ?), V, 155.
Knox, cité, X, 161.

L

LA BADIA (Am. DE), I, 374.
LA BALUE, cardinal, III, 61, 88; IX, 318, 319.
La Barde (Dordogne), XIII, 74.
LA BARDE dit MALLETY, XIII, 74, 75.
LA BARRE (M. DE), III, 306.
LA BARTHE (Paul DE). V. TERMES (mal DE).
La Bastide, près Ferrare, combat, III, 131.
LA BASTIE (Abadie DE), VIII, 97.
LA BAUME (cardal DE), archevêque de Besançon, II, 178.
LA BAUME-MONTREVEL (Françoise DE). V. CARNAVALET (Mmes DE). V. MONTREVEL.

LA BAUME (Françoise DE), sa sœur. V. TAVANNES.
LA BÉRAUDIÈRE (Louise Rouet DE), X, 99.
LA BERTHE, dit le gros La Berthe, mestre de camp, VII, 61, 289; VIII, 174.
La Bicoque (bataille de), I, 236; III, 33, 101, 173 à 176, 200; IV, 177, 228.
La Bigne. V. La vigne.
Labie : lèvre, XI, 295.
LA BORDE dit SERVART, XIII, 67.
LA BORNE (C. d'Aubusson DE), XI, 90.
— Sa femme Jeanne de Montal, XI, 90.
LA BOUE-SAUNIER (DE), XIII, 70.
LA BOURDAISIÈRE (Jean Babou DE), gd maître de l'artillerie, III, 230, 231.
— Sa femme (Françoise Robertet, remariée au mal d'Aumont), VI, 184; X, 95; XII, 250.
— (le cardal Philippe DE), év. d'Angoulême et d'Auxerre, III, 249.
— (Diane Babou DE). V. TURPIN DE MONTOIRON.
— (Françoise DE). V. ESTRÉES (Ant. D').
— (Isabeau DE). V. SOUDIS.
— (Marie Babou DE). V. SAINT-AIGNAN.
LA BRELAUDIÈRE (Mlle DE), XII, 209.
LA BRESLE, III, 78.
LA BRETÈCHE (Mlle DE), X, 102. V. VILLEQUIER.
La Brethonnière, III, 305.
LA BROSSE (Jacques DE), III, 73; IV, 252; V, 125, 167, 241; VI, 54 à 56; VII, 187; XII, 109.
— Son fils Jacques de La Brosse, V, 185.
LA BROUSSE (le bonbomme). V. LA BROSSE.
LA BURTHE, mestre de camp, VII, 151 à 153.
LA CAPELLE, II, 95.
LA CASSAGNE, Gascon, V, 307.
LA CASSIÈRE. V. LÉVÊQUE.
LA CAVE, capne, VII, 323.
LACERDA. V. MENDOZA.
LA CHAMBRE, capne, V, 237; VI, 291 à 293.
— (M. DE), XIII, 60.
LA CHAPELLE, capne, VII, 330.
LA CHAPELLE-BIRON (C. de Carbonnières), VIII, 140.
LA CHAPELLE-FAUCHER, VII, 167.
— (Mme DE), Françoise de Bourdeille, sœur de Branthôme, XIII, 28.
LA CHAPELLE MONTMOREAU (DE), II, 241; IX, 300; XIII, 51 à 53.
LA CHAPELLE DES URSINS (M. DE), I, 339; IV, 313; XII, 383.
LA CHAPPELLE. V. LA CHAPELLE.
La Charité, ville, IV, 251; V, 158, 280; VII, 74; VIII, 123.
LA CHASSE, capne, IV, 342; VII, 259, 261; VIII, 205.
La Chastaigneraie. V. La Chataigneraie.
La Chastigneraye. V. La Chataigneraie.
La Chastre. V. La Chatre, V. Nançay.
La Chataigneraie. V. Vivonne.
LA CHATAIGNERAIE (Anne de Vivonne DE). V. BOURDEILLE (Anne, femme de François II DE).
— (Charles de Vivonne DE), III, 182; VIII, 193, 194.
— (Charles II de Vivonne), VIII, 141; X, 69, 70.
— (Ch. DE), sénéchal de Saintonge, X, 101.
— (François de Vivonne DE), II, 279 à 281; III, 51; IV, 33, 115, 235, 296, 310; V,

206 à 208; VI, 61, 89 à 96; VII, 163, 201, 202, 323, 370; VIII, 37, 39, 48 à 51, 59, 60, 67, 85, 145, 156, 157, 158, 188; X, 69; XI, 121, 122, 263.
LA CHATAIGNERAIE (Jean de Vivonne DE), VII, 76.
— (Louise de Daillon, douairière DE). V. DAILLON.
— (Renée de Vivonne DE), cousine de Branthôme, XIII, 59.
— l'aînée (Mlle), X, 101.
— cadette (Mlle DE), X, 102.
— (M. DE), neveu de Branthôme, XIII, 59, 78.
LA CHATRE. V. BESIGNY, NANÇAY.
— (Anne DE), X, 101.
— (Claude DE), un des capitaines de la garde de Charles VIII, III, 25.
— Son fils Gabriel de La Chatre, III, 25; X, 16.
— (Claude DE), maréchal, III, 25; VI, 54, 187 à 189; VIII, 62, 226; IX, 249; X, 97.
LA CHATRE DE LA MAISONFORT (Anne Robertet, femme de Claude DE), X, 97.
LA CHATRE DE SILLAC (J. DE), VII, 141.
LACHAULX, favori de Charles VIII, III, 27.
LA CHAUSSÉE, capne, VII, 186.
— capne de la garde du cardinal de Lorraine, IV, 201; VIII, 290.
LA CHEMIÈRE (M. DE LA), IV, 64, 68.
LA CHESNAYE LAILLER OU RAILLÉ (M. DE), VIII, 234, 235.
Lâcheté devant l'ennemi, III, 33; IV, 273 à 276, 285 à 290.
LA CLAYETTE (M. de Chantemerle DE), V, 305; VII, 306.
LA CLIETTE. V. LA CLAYETTE.
LA CONQUEBOURNE (le sr DE), III, 25.
LA CORNIÈRE, lieutenant, VII, 72.
LA COSTE, capne, IV, 301.
LA COSTE-MÉZIÈRES (G. de Rye DE), VII, 355.
LA CONSTANCIE. V. PETIT (Pierre).
Lacquais : arbalétrier. V. Erratum, VII, 15.
La Croix du Maine, cité, III, 46.
LA CROPTE. V. CHANTÉRAC.
LA CROTTE OU CROPTE (Fr. de Daillon DE), III, 141 à 143; VII, 19.
LADEZILA. V. Erratum, III, 171.
LADISLAS, roi de Naples et de Hongrie, III, 28; X, 354, 369 à 371; XII, 249.
L'admirande. V. La Mirandole.
LA DOUZE (d'Abzac, cher DE), VI, 246.
Ladre. V. Lépreux.
LA FARCE, bouffon, IV, 188.
LA FAUTRIÈRE (DE), VIII, 96.
LA FAYE (bon DE), VII, 101.
LA FAYETTE (M. DE LA), V, 215.
— (Aimée DE). V. SILLY.
La Fère en Picardie, IV, 37; V, 297; VI, 75, 173, 174; VII, 73; IX, 145, 150; X, 64.
LA FERTÉ (M. DE), VIII, 131.
La Ferté-Bernard, VI, 198.
LA FERTÉ-GILBERT. V. DU MONSTIER.
La Feuillade, château, XIII, 27, 29.
LAFFRAN. V. LANFRANC.
LA FIN DE BEAUVAIS LA NOCLE (Jean DE), VI, 212; VII, 119, 203.
LA FLÈCHE, Angevin, V, 307.
La Font, près La Rochelle, III, 117; VII, 42. V. Erratum.
LA FONTAINE (J. DE), IV, 94.
LA FORCE (J. Nompar de Cau-

mont), maréchal, I, 72; IV, 296; VI, 277.
LA GARDE, capne, VII, 77; VIII, 281.
LA FOUCAUDIE (M. DE), III, 229.
LA FRESTÉ-BERNARD. V. LA FERTÉ.
LA GARDE (capne Poulin, bon DE), I, 363; II, 52, 79; IV, 45, 193; V, 51 à 62; VII, 191; VIII, 260.
LA GARDIE (P. DE), VII, 102 à 104.
LA GARNACHE, V, 309.
— V. ROHAN.
LA GASCA (Pedro DE), IX, 105, 106.
LA GASTINE, capne, IV, 221; VIII, 233, 256.
LA GIROLATA, II, 65.
Lagny, IX, 151.
LAGOT (les deux), capnes, VII, 52, 53, 187.
La Goulette (Tunisie), I, 128, 162, 249, 375, 376; II, 23, 75 à 77, 79, 81, 98, 100, 136; VI, 66; IX, 17, 23, 25, 60, 90, 158.
LA GRANGE (Jean DE), III, 21.
LA GUERCHE (G. vte DE), VIII, 236.
LA GUICHE DE CHAUMONT (Ph. DE), III, 233; IV, 128; VII, 120; VIII, 256.
— Son frère St-Géran, VII, 61. V. SAINT-GÉRAN.
LA GUICHE ou GUYCHE (Pierre DE), VIII, 256.
LA GUIONNIÈRE ou GUYONNIÈRE (Mlle DE). V. LIGNEROLLES (Mme DE).
LA GUYONNIÈRE LE JEUNE, VII, 333, 337.
LA HILLIÈRE. V. LA HYLLÈRE.
LA HIRE (E. de Vignoles), IX, 284.
LA HOUSSAYE (Amelot DE), I, 312.
LA HUNAUDAYE (P. de Tournemine DE), IV, 36; VII, 135.
LA HYLLÈRE (DE), VII, 65.
LA HYRE, capne gasçon, VIII, 185.
Laideur. Elle n'est pas un garant de vertu, XI, 191, 192.
— en amour (de la), XI, 169.
Laisser la ceinture. V. Erratum, VI, 87, note 1.
Lait de femmes guérissant des yeux malades, VII, 318, 319.
La Jarrie, VI, 139.
LALAIN ou LALAING (Ch. DE), I, 85.
— (Guill. DE), I, 350.
— (Ph. DE), IV, 92.
LA LANDE, capne, IV, 63, 235 à 238; VII, 320; IX, 227.
LA LANE, capne, VII, 127.
LALANNE (Ludovic), XII, 77, 152, 277, 401.
LALIÈRE ou L'ALLIÈRE (J. de Vitry DE), II, 241; IX, 300.
LA LOUE (M. DE), V, 281.
La Magdelaine sous Naples, I, 289.
LA MAGDELEINE DE RAGNY (Fr. DE), X, 96.
LA MAILERAYE. V. LA MEILLERAYE.
LA MAISONFLEUR. V. MAISONFLEUR.
LA MAISONFORT (DE), X, 97.
LA MARCHE. V. LA MARK.
La Marche (Olivier de), cité, VIII, 15, 19; X, 355, 358.
LA MARCK. V. LA MARK.
LA MARK (Marie DE). V. AREMBERG (csse D').
— (Robert II, DE), le sanglier des Ardennes, duc de Bouillon, III, 19; IV, 14, 15.
LA MARK-FLORANGES (Robert III, DE), duc de Bouillon, mal, I, 168, 184, 295, 296; IV, 14, 15.
LA MARK (Robert IV, DE), duc de Bouillon, mal, IV, 16; V, 79; VIII, 11, 14; X, 87.
— Sa fille Diane, X, 90.
— Sa femme, Françoise de Brézé, fille de Diane de Poi-

tiers, IV, 16; VII, 267; X, 87.
LA MARK (Henri Robert DE), duc de Bouillon, fils de Robert IV, IV, 16; V, 202, 203; VII, 339; X, 91.
— Sa femme, Françoise de Bourbon, II, 277; X, 91.
— (Guill. Robert DE), 1er fils de Henri-Robert, IV, 17; IX, 243, 277, 278.
— Sa sœur Charlotte, IX, 277.
— (Jean cte DE), 2e fils de Henri Robert, IV, 17; IX, 243.
LA MARK. V. BOUILLON, BOURBON, MAULEVRIER, NEVERS, VILLEQUIER.
Lamarie (Dordogne). V. LAMMARY.
LA MAURIE, capne, VII, 77.
Lamballe, IX, 286.
LAMBERTIE ou LAMBERTYE, enseigne, VII, 121.
Lame, mot, XI, 9.
La Mecque, X, 189.
LA MEILLERAYE (J. de Moy DE), VI, 170.
LA MÉSIÈRE. V. TAILLEVIS.
LA MIRANDE. V. LA MIRANDOLE.
LA MIRANDOLE, III, 153, 178; IV, 251; VII, 55, 307.
— (Compagnie de), IV, 289.
— (Pic de), cité, XI, 315.
— (Fulvie Pic de). V. RANDAN.
— (Sylvie Pic de), VII, 354; X, 89.
LAMMARY, XIII, 25.
LA MOLE (le capne J. de Boniface DE), I, 11 à 13.
— (le capne), son fils, I, 13; IV, 342.
— (le colonel), son 2e fils, IV, 342; VII, 329 à 331.
— (Boniface de), fils du colonel, II, 11, 13; IV, 32, 208; V, 57; VI, 279, 283; VII, 120, 293, 329; X, 61. V. Coconas.
— Son frère aîné, V, 57; VIII, 260.
LA MONNOYE, cité, I, 313; III, 34.
La Montoire, château, III, 53.
LAMORAL. V. EGMONT.
LA MOTHE (Mlle DE), X, 101.
LA MOTHE DES NOYERS (M. DE), II, 241; III, 296; IV, 58; IX, 300.
LA MOTHE-PUJOLS, capne, VII, 146, 147.
LA MOTHE. V. LA MOTTE.
LA MOTTE, gouverneur de Gravelines, capne, VI, 151.
— capne, VII, 59.
LA MOTTE-GONDRIN (M. DE) IV, 143, 341.
LA MOTTE L'ONGLÉE. V. L'ONGLÉE.
LAMPOGNANO. V. LAMPUGNANI.
Lamproie de cinquante écus, III, 194.
LAMPUGNANI (André), VIII, 298
LA Mure, VII, 76.
Lançade : lancement, VI, 93.
Lance (Voltige à la), VI, 92.
— arme des maréchaux de France, III, 95.
— à feu : tube plein d'artifice, IV, 87.
LANCELOT. V. LADISLAS, CARLES.
LANCELOT DU LAC, VIII, 56.
Lancespassade, VII, 84. V. Erratum, VII, 76.
Lances peintes en noir, VII, 184.
LANCOSNE, capne, IV, 302. V. ANCONNE.
— cadet, VII, 214.
LANCQUE. V. LANQUES.
LANDAS (A. et Roberto DE), IV, 94.
LANDEREAU. V. LANDREAU.
LANDGRAVE (LE). V. HESSE.
Landore : qui travaille lâchement (Oudin), V, 75. V. Erratum.
LANDREAU (Rouault DE), VII, 64; IX, 172.
Landrecies, I, 293, 318; IV, 42, 63, 235; VI, 91; IX, 227, 228; XIII, 28, 44.

LANDRECIES, surnom, XIII, 28.
Landriano, combat, IV, 30.
LANERET (Mlle), IX, 306.
LA NEUFVILLE (M. DE), VI, 126.
LANFRANC JUSTINIEN, II, 132.
Langage (Libertés de), XI, 271 à 278.
Langeay sur Loire, II, 44.
LANGEAY. V. LANGEY.
LANGEY. V. DU BELLAY (Guillaume).
LANGLAS (M. DE), X, 235.
Langoyran, participe de « langorer » : être faible (oil), V, 75. V. Erratum.
Langside, combat, X, 132.
Langue française appelée langue d'Etat par Charles-Quint, I, 101.
— Sa transformation au XVIe siècle, I, 42, 43.
Langues (étude des), I, 102, 350; IX, 80 à 84; XIII, 48.
— italienne et espagnole apprises en France, XI, 277.
— (Homme sachant dix-neuf), I, 102.
Languedoc, IV, 128, 211 à 213, 300; V, 246; VI, 133, 136; VIII, 146; IX, 322, 323. V. CASTELNAU.
LANGUEDOC (Mal DE). V. BRIÇONNET, III, 18.
LANGUILLIERS. V. BELLEVILLE.
LANMARY. V. LAMMARY.
LANNOY (Ch. DE), sr de Sanzelles, I, 239, 270 à 281, 296, 306, 307, 316; III, 296.
— Son fils, Philippe de Lannoy, pce de Sulmone, I, 270, 280.
LA NOCLE. V. BEAUVAIS, LAFIN.
LA NOUE (Fr. DE), I, 22, 25, 26; II, 96, 139, 140, 185, 187; III, 145; V, 269, 280; VI, 22, 27, 65, 145, 270; VII, 60, 77, 94, 197, 211; IX, 257 à 324; X, 62, 65; XII, 386, 413.
LANQUES (J. de Choiseul DE), VI, 48, 51.
LANQUETOS ou LANQUETOT (les deux), VII, 130.
LANSAC (L. de St-Gelais DE), III, 251, 252; IV, 264, 344; VI, 23, 152, 156, 172, 175; VII, 120, 124; IX, 62, 79, 81, 84; XII, 89.
— Sa 1re femme, J. de La Roche Audry, et sa 2e femme, G. de Rochechouart, X, 94.
LANSAC le jeune, V, 55; VI, 141; VII, 241, 367; X, 94.
— Sa femme, A. Raffin, dite Poton, X, 94.
Lansquenets, I, 154, 221, 347, 348, 366; II, 20; III, 174, 175; IV, 324; VII, 379, 380; VIII, 29; IX, 120, 121. V. SUFFOLK, FURSTEMBERG.
— Pouvaient vivre selon leur religion au camp espagnol, I, 221.
— Leur conduite au sac de Rome (I, 316), après la promesse payée de leur licenciement (I, 307).
— (régiment de cinq mille), VII, 374.
L'ANTIFAVRE, capne, VI, 175.
LA NUZA (Juan DE), II, 144.
Laon, VII, 326.
LAOUESTINE. V. LAWŒSTINE.
LA PADULE. V. DELLA PALUDE.
LA PALICE. V. LA PALISSE.
La Palisse (Allier), VII, 157.
LA PALISSE (J. de Chabannes DE), mal, I, 138, 202, 268; II, 199; III, 19, 97 à 102, 120, 137, 164, 174, 200, 215; IV, 321; VIII, 41 à 47; IX, 263; XII, 414; XIII, 15.
LA PEZIE, capne, IV, 297.
LA PLACE (sr DE), III, 19.
LA PLATTIÈRE (Imb. DE). V. BOURDILLON (mal DE).
LA POPELINIÈRE, cité, VII, 121; IX, 127.
LA PORTE. V. St-REMY.

Laquais. Au XVe siècle, on appelait ainsi les arbalétriers. Il y avait des laquais gascons, ce dont Branthôme ne paraît pas se douter, VII, 12, 15.
Laquais (valets), aimés par leurs maîtresses, XII, 46 à 48.
— de la cour batteurs d'estrade, III, 336.
— devenus capitaines, VII, 83, 330.
Laquais devenu marquis de Marignan, VII, 81.
LARA (Don G. M. DE), V, 88, 90.
— V. NAGERA.
LA RADE, cap^ne, VII, 307.
LA RAMÉE. V. RAMUS.
LA RAMIÈRE, cap^ne, VII, 147.
L'ARCHANT (M. de Grémonville DE), VII, 119, 378.
— Sa femme, Diane de Vivonne, IV, 296; VI, 95.
Laredo (Biscaye), IX, 19.
LA RENAUDIE, I, XI; IV, 62; V, 143.
La Réole, VII, 308, 353.
LARGEBASTON (Le présid^t DE), X, 206.
Larignum, place gauloise, XII, 70.
LA RIVIÈRE (Vte DE), IV, 64, 68.
— (De Villier DE), cap^ne, VII, 120.
LA RIVIÈRE-PUYTAILLÉ, cap^ne, IV, 342; VII, 63, 208, 209.
— le jeune, IV, 342, 346, 347.
Larix, arbre, XII, 70.
LA ROCHE (M. DE), IV, 263.
— (Comm^r DE), VI, 225.
— (c^te DE). V. LA ROCHEFOUCAULD (François III).
— (Mlle DE), XII, 231 à 234.
La Roche l'Abeille (combat), I, 164; III, 63; V, 235; VII, 209 à 211.
LA ROCHE-BARON (DE), IV, 68.
LA ROCHE DU MAINE (Tiercelin DE), III, 119; IV, 256 à 265.
LA ROCHE MABILE. V. VASSÉ.
LA ROCHEFOUCAULD, I, 165.
— (Ch. DE). V. RANDAN.
— (Charles DE), b^on de Barbezieux, X, 93.
— Ses trois filles, X, 103.
— (François III, c^te DE), II, 282; V, 126, 270, 279, 280; VI, 59, 217, 268; VII, 184; X, 89; XI, 296.
— Sa 1re femme. V. LA MIRANDOLE (Sylvie DE).
— Sa 2e femme, Charlotte de Roye, X, 89; XII, 420.
— (François IV, c^te DE), V, 126; VI, 217; VII, 354, 355; IX, 260.
LA ROCHE-GUION. V. SILLY.
LA ROCHE MATIGNON. V. MATIGNON.
La Rochelle (ville et siège de), I, 24; III, 56, 116; IV, 303 à 307, 323, 358 à 360; V, 36, 58, 158, 201, 202, 220, 231, 249, 306 à 309; VI, 27, 58, 59, 127, 139 à 144, 156 à 158; VII, 27, 35, 36, 38, 41 à 48, 63, 134, 212 à 218, 220, 221, 321, 330, 368; VIII, 97, 269; IX, 261, 262, 270, 296, 306, 311; XI, 147, 308; XII, 161, 385 à 387, 413; XIII, 40, 77. V. ARNAULD, LANDREAU, SORE.
LA ROCHEPOSAY (M. DE), VI, 23. V ABAIN.
LA ROCHEPOT. V. SILLY.
LA ROCHE SUR YON (Ch. de Bourbon, p^ce DE), VI, 11, 32 à 37; VIII, 270 à 272; XII, 430.
— Sa femme, Philippe de Montespedon, veuve du m^al de Montéjean, IV, 32, 33; V, 262; VI, 11, 35; X, 87.
La Rode, moulin, XIII, 55.
LA ROUE, cap^ne, II, 62.
LA ROUSSELIÈRE. V. GAMACHES.
LA ROUTTE, cap^ne, VII, 39; IX, 248.

LA ROUVRAYE. V. BRESSANT.
LA ROVÈRE. V. URBIN.
LARREZ, le cordonnier, I, 266.
LA SANNA. V. LA SENA.
LASCARIS (Anne), X, 88.
LA SENA (Luis DE), soldat, IX, 113.
LASKI (Albert), Palatin, X, 189.
LA SOLLE (M. DE), IV, 262; VII, 95, 96.
LA SOUCHE, valet, XIII, 32, 33.
LASSO (Pedro), I, 266.
La Tercère, combat. V. Açores.
Latin parlé au conseil de guerre de Juan d'Autriche, II, 125.
— ignoré par certains évêques, IX, 81.
— (Discours), composé et récité par Marie Stuart, X, 112.
LA TOUR. V. BOULOGNE, DU CHASTELIER, GONDI, LIMEUIL, TURENNE.
— Gascon, V, 307.
— (M. DE), XII, 410. — Sa veuve, XII, 410, 411.
— (Anne DE), II, 231. — Sa fille Marguerite, femme de M. de Grignols, II, 231.
— (Antoinette DE), X, 96.
La Tour-Blanche (château et baronnie), XIII, 24, 25, 37, 55, 68, 87.
LA TOUR-BLANCHE (le lieutenant DE), XIII, 21, 33, 34.
LA TOUR DU PIN. V, GOUVERNET.
LA TOURETTE, capne, VII, 55.
LA TRAPPE, capne, VI, 58; VIII, 185.
La Tremblay, en Angoumois, VII, 290.
LA TRÉMOILLE. V. LA TRÉMOUILLE.
LA TRÉMOUILLE (Mon DE), III, 122.
— (Charles Ier DE), pce de Talmont, fils de Louis Ier, III, 123.
— (François DE), I, 202.
— (Henri DE), X, 93, 94.
LA TRÉMOUILLE (Louis Ier DE), III, 122.
— (Louis II DE), III, 19, 35, 85, 100, 114 à 123, 143, 215, 304; IV, 262; VIII, 278, 279.
— (Charlotte DE), fille du pce d'Orange, II, 184.
— (Charlotte DE), psse de Condé, X, 5.
LA TRIMOUILLE. V. LA TRÉMOUILLE.
LA TRIPAUDIÈRE. V. TRIPAUDIÈRE.
L'AUBESPINE (Cl. DE), secrét. d'Etat, II, 166 et suiv.; IV, 115, 116, 183; X, 95.
— (Madeleine DE). V. VILLEROY (N. DE).
— (Marie DE). V. PINART (Cl.), X, 98.
— des Sept fontaines (Séb. DE), év. de Limoges et de Vannes, II, 158; IX, 82.
LAURAGAIS, X, 38.
LAURENS (Ferri), IV, 94.
LAURENTIO. V. SPLENDITEUR.
LAURIA (Roger DE), X, 154.
LAUSIÈRES. V. LAUZIÈRE.
LAUTREC (Odet de Foix, sr DE), mal, I, 192, 203, 215; 282, 286; II, 20, 55, 228, 229, 234; III, 33, 101, 172, 189, 198, 199, 200, 204 à 206, 208, 210, 211, 326; IV, 262 à 264; V, 158, 159; VIII, 193, 194; IX, 32, 221, 222; X, 16; XIII, 25, 26.
LAUZIÈRE (G. DE), III, 21.
LAUZUN (M. DE), cousin de Branthôme, XIII, 85.
— (François de Caumont, cte DE), VIII, 269.
— Sa femme, Catherine de Gramont, VIII, 269, 270.
LAVAGNE. V. FIESQUE.
LAVAL. V. ANDELOT, LENONCOURT, LOUÉ, MONTAFILANT.
— (DE), me de camp, VII, 65, 66.
— (Guy DE), gouvr de Bretagne, III, 326; X, 16.

LAVAL (Jean DE). V. CHATEAUBRIAND.
— (Charlotte DE), 1re femme de Coligny, X, 88.
— (Françoise DE), dame de Chateaubriand, X, 5.
— (Guy, cte DE), X, 88.
— (Paul de Coligny, cte DE), II, 176.
LA VALETTE (Jean de Nogaret DE), VI, 190, 212, 219 à 223; VII, 144.
— dit La Valette l'aîné, son fils (Bernard de Nogaret DE), VI, 212; VII, 246, 373.
— Sa femme, Jeanne de Batarnay, X, 92.
— le jeune. V. EPERNON (duc).
— (Catherine DE), sœur du duc d'Epernon, X, 92.
— (Jean Parisot DE), gd maître de Malte. V. PARISOT.
LA VALLÉE (M. DE), IX, 283.
LAVARDIN (Jean de Beaumanoir, mis DE), VI, 169; VII, 73, 74, 347 à 349, 352 à 354; X, 97.
— Son père, X, 352.
— (Catherine de Négrepelisse, male DE), X, 97.
La Vasouzière, château, XIII, 76.
LAVAU. V. LAVAUR.
LA VAUGUYON. V. DES CARS.
— (gentilshommes amis de la mon DE), VIII, 105.
LAVAUR (P. de Mareuil, év. DE), XIII, 81, 82.
LAVEDAN (Vte DE), VII, 331.
Lavement de mains, XIII, 28, 29. V. Ablutions.
LA VERGNE, capne, VIII, 227.
LAVERNAN (Nic.), V, 182.
LA VERNAY (Mlle DE), X, 102.
LAVIGNE ou LABIGNE, secr. de La Renaudie, IV, 62; V, 209.
LA VIGNE (Jean DE), VI, 64, 74.
LA VILLATE (DE), VIII, 104, 105.
LA VILLE MONTAYS. V. MARTIGUES.
LAWŒSTINE (Mme DE), IV, 97.
LÉAUMONT. V. PUYGAILLARD.
LE BERNET, capne, IV, 303.
LE BORGNE, surnom, VII, 38.
LE BORGNE DE MONTQUEL, IX, 255.
LE BROC (Nic.), I, 66.
Le Castelet (Italie), V, 9.
Le Catelet, II, 89, 95; IV, 288.
Lecco, III, 202.
LE CHARRON. V. Prévôt des marchands.
Lèche. V. Lesche.
LECLERC. V. BUSSY.
LE COURT, médecin, XI, 113.
Lectoure, III, 133; VI, 137.
Lecture. Elle efféminé les peuples, III, 198.
— Elle corrompt les filles, XII, 54 et suiv.
LE FÈVRE D'ETAPLES. V. STRAPUL.
LE FLAMAN, tireur, VIII, 208.
LE FOUILLOU, capne, VII, 64, 232.
LE FRATIN, capne, IX, 72, 73.
Legat, mot, III, 271.
LEGAT, bouffon, XII, 334.
Légende de St-Nicaise. V. St-NICAISE.
— du chresme des Bourdeille, VII, 107.
Légendes fabuleuses de Melusine et des Lusignan, VI, 25.
Légionnaires français, II, 156. V. Colonel légionnaire.
— de Champagne, VII, 34.
Legnano. V. Lignano.
LE GRAND (M.) : le gd écuyer, VIII, 257. V. BELLEGARDE (Roger DE).
— médecin, XI, 113; XII, 52, 53.
LE GREFFIER DE LORY, fou de Henri II, VI, 155, 156; VIII, 166; XII, 351.
LE GRIS, gentilh., VIII, 19.
LE GROS, médecin, XI, 113.
Le Havre, I, 14; V, 229, 284; VI, 36, 260; VII, 33, 51, 203, 205. 377; X, 67.

LE HOULLET (les frères), capnes, VII, 76.
Leith ou Petit-Leith (Ecosse), VII, 186 à 188, 219; VIII, 126; X, 125 à 127; XII, 350.
LE LABOUREUR (Jean), cité, I, 56, 62; VI, 309; X, 85.
Le Lude, château, VII, 353. V. DAILLON.
LE MAISTRE. V. GUÉRIN dit LE MAISTRE (Jean).
Le Mans, IV, 41; VI, 16, 198. V. LUXEMBOURG (le cardal DE).
LE MEINGRE. V. BOUCICAUT.
LE MIGNON (H.). V. DIGNE.
LEMOINE. V. SOURDEVAL.
Lendille, mot, XI, 296, 306.
L'ENDORMY, médecin, XI, 113.
LENDREVYE, capne, VII, 307.
LENNOX (duc DE), III, 93.
— (Edme, duc DE), III, 93.
— (Robert, cte DE), III, 93.
LENONCOURT (M. DE), VI, 54.
— (le cardal DE), arch. d'Arles, III, 285.
— (Françoise de Laval, dame DE), X, 94.
LENOS, LENOX. V. LENNOX.
Lens en Artois, V, 128; VII, 173.
Léon (Espagne), I, 265.
LÉON, capne; IX, 149.
LÉON X, pape, I, 177, 199; III, 166; IV, 88, 89; X, 35; XII, 429.
LEONIS (Diego), IX, 37.
LÉONOR. V. ELÉONORE.
LÉONOR DE FERRARE (la Reine), III, 90; X, 278.
LÉONOR DE PORTUGAL (Reine douairière), I, 304.
LÉOUX-MONTLUC. V. LYOUX.
Lépante, VI, 67.
— bataille, I, 174, 261; II, 63, 75, 95, 98, 124 à 132.
LE PELOUX ou PELLOUX, I, 30, 155 à 157; II, 241; IX, 300.
LE PERRON ou PERRON, IV, 220. V GONDI.
LE PICART (Charlotte). V. BRISSAC.
— (Jean), X, 88.
LE PIN, secrét. du roi de Navarre, X, 223 à 225.
LE POYET, capne, II, 96.
Lépreux, XI, 224.
Le Quesnoy, VI, 47, 49.
LERAC. V. LERAN.
LERAN (G. de Lévis DE), X, 223.
LERME (duc DE), II, 144. V. DENIA (mis DE).
LE ROI (Nicole). V. COSSÉ.
LE ROUX-ANGUERVAGUES, VII, 72.
LE ROUX DE LINCY, cité, II, 14.
LE ROY. V. CHAVIGNY.
LEROY, dit St-LAURANS (Est.), VI, 297.
LE ROZIER, gentilh., V, 270.
Lesbos, XII, 111.
Lesche écuelle de Court, sobriquet, III, 340.
LESCOT, abbé de Clermont, VIII, 17.
LESCU. V. LESCUN.
LESCUN (Th. DE), mal de Foix, I, 335; II, 27; III, 178, 196 à 208; IV, 321; XI, 145 à 147; XII, 160.
LESDIGUIÈRE. V. DES DIGUIÈRES.
LESPARRE (A. de Foix, sr DE), I, 267, 268; III, 203 à 211.
— (G. d'Albret, sr DE), III, 21; XI, 233.
L'ESTELLE, capne, X, 56.
L'ESTOILE, cité, I, 109; II, 45; III, 46, 84; VII, 325; VIII, 97, 103, 109, 117; X, 33.
LESTRANGE (DE), XII, 258.
LE TAPPE. V. TAPPE.
LETTES. V. MONTPEZAT.
Lettres. V. Belles-Lettres.
Lettres. V. Anne de Beaujeu, Catherine de Médicis, Elisabeth, reine d'Angleterre, Prieur de Capoue, etc.
— de Louis XI, III, 51 à 70.
Lettres (Etude des) délaissée

par les gentilshommes, III, 285.
Lettrier, mot, VI, 297.
Levant (Le), XI, 297.
L'HOPITAL. V. L'HOSPITAL.
LEVE. V. LEYVA.
LE VENEUR (Jean), card^al, év. de Lisieux, III, 285.
— (Tann.). V. CARROUGES.
L'ÉVÊQUE de la Cassière, g^d maître de Malte, III, 193; VI, 244.
Lever : léger, II, 87. V. Cheval.
Lever la paille : être de première force, primer, XIII, 69.
— être plein de finesse, avoir un charme attirant, VI, 181 ; IX, 213; XI, 239.
Leveron. V. Livron.
Leverons, X, 38.
L'EVESQUE, cap^ne, IV, 341 (le texte qui le concerne reste inexpliqué. On ne sait s'il s'agit d'un évêque vrai, ou d'une facétie).
Lévi (Descendance prétendue de la tribu des), VII, 330.
LÉVIS (m^on DE). Prétention généalogique, VII, 330. V. CHARLUS, LÉRAN, QUÉLUS, VENTADOUR.
— (Jean de Crussol, s^r DE), VII, 330.
— (Jeanne Gabr. DE), X, 100.
— (Marguerite DE), XIII, 37.
LEVISTON, cap^ne, VIII, 133.
— (Mlle DE), X, 100. V. FLAMIN (Mme).
LE VOYER DE BONNEFILLE, X, 99.
Lévre autrichienne. Elle vient de la m^on de Bourgogne, XII, 99.
Lévriers (chiens), XI, 45 ; XIII, 14.
LÉVY. V. LÉVIS.
LEYVA (Antonio DE), I, 108, 216 à 232, 242, 294, 337, 344; II, 20; IV, 30; VII, 81; IX, 67 à 70; XIII, 39.
LEYVA (Juan DE), I, 372.
— (Sanche DE), I, 164, 230.
LEZIGNY (Pierrevive DE), X, 97.
— (Jeanne-Clausse, femme de Ch. DE), X, 97.
L'Habitarelle. V. Erratum, II, 208.
L'HERMITE (Tristan) et sa fille, III, 51.
L'HOMMET (Martin), XII. 298.
L'HOSPITAL. V. VITRY.
— (A. DE), III, 19.
— (Le chancelier Michel DE), III, 262; IV, 145 à 170; V, 139, 179, 180; VI, 226; VII, 61; XII, 410; XIII, 79.
— (Jean DE), médecin, son père, IV, 155.
— (François DE), X, 101.
— (Louise DE), X, 102.
L'HUILLIER. V. MAISONFLEUR.
LIANCOURT (C. Du Plessis DE), VI, 112.
Libelles. V. Pamphlets.
Libre pensée en France. Elle vient d'Italie, I, 41.
Lice (combat en), IV, 235 ; XIII, 31. — C'est le combat en barrières, les lices étant des pièces de bois assemblées pour les former. A Rennes, existe encore une place dite Les Lices. Lice s'est dit aussi pour champ clos, mais le mot s'applique surtout aux barrières qui le limitent. Ainsi on franchit la lice pour sauter dans le camp, VIII, 59.
LICITE (m^is DE), VIII, 42.
Licorne (corne de), V, 16.
— (anneau de), VI, 258.
— Corne de cinq mille écus, XI, 135.
Liège, I, 105 ; V, 299 ; VIII, 285.
— (Bains de). V. Spa.
— (Montagnes du), II, 148.
Lierre, plante, IV, 76, 77.
Lieutenance générale du royaume, V, 268.
Lieutenance générale du royau-

me voulue par la Reine mère pour Monsieur, VI, 261.
Lieutenants de Roi. V. Gouverneurs.
Lieux Saints (Question des), II, 49, 132.
Lièvre (chair de), IX, 110.
— marin (corne de), VI, 283. Ce nom de lièvre fut donné à deux espèces de poissons et à un mollusque.
LIGNANO, III, 142, 163.
— (J. DE), VIII, 83.
LIGNE, III, 264, 269.
— (J. DE). V. AREMBERG.
LIGNERAC (M. DE), X, 100, 234.
LIGNÈRES. V. LIGNIÈRES.
LIGNEROLLES (Ph. DE), V, 82; VIII, 230, 236, 237; X, 99, 171; XII, 351.
— Sa femme, N. de Guionnière, V, 196, 197; X, 99.
LIGNIÈRES (A. DE), VII, 289.
LIGNY (DE), Savoisien, II, 127.
— (Jean de Luxembourg, c^te DE), II, 127.
— (L. de Luxembourg, c^te DE), III, 19, 21, 29, 76, 77, 111; VI, 86.
LIGORNE, LIGOURNE. V. LIVOURNE.
Ligue (La), I, 32, 265, 266; II, 123; V, 192, 310; X, 55; XII, 404, 405, 414.
— (La), armée navale des puissances coalisées contre la Turquie, II, 131.
L'ILE ADAM, IV, 185; X, 316.
— (Adr. de Villiers), III, 18, 21.
— (Ch. Villiers DE), abbé de Ste-Geneviève, X, 21.
— (Ph. de Villiers), g^al maître, VI, 64, 225, 226, 228, 232 à 236.
L'ILE MARIVAUX (J. DE), VIII, 61 et suiv.
Lille, I, 105; III, 53; XII, 106.
Limbourg, IX, 280.
LIMEUIL (Gilles de La Tour, s^r DE), X, 99.
— (Mlles de La Tour DE), IV, 137, 138; X, 99; XI, 102; XII, 32, 289, 317 à 319, 428.
Limoges et Petit Limoges, II, 158; V, 236, 244; VI, 135.
Limons de Provence, IV, 232.
Limousin, province, II, 74; III, 330; V, 46; VIII, 105.
— IV, 121.
Linceux, mot, XI, 281.
Lines. V. Ligne.
Lion, animal, III, 102; XI, 33.
— Erreur d'Aristote sur son accouplement, XI, 57.
— privé, XI, 352.
— (petit), des Français, surnom. V. VANDENESSE, VIII, 214.
Lions de la ménagerie royale, XII, 354, 355.
Lions, Lyons de VITTEAUX, assassins à gages, VII, 68.
Lipari, île, I, 260, 261; II, 39; IX, 160.
Lisbonne, I, 15; V, 287; IX, 133; X, 179; XII, 210.
LISIEUX. V. LE VENEUR.
L'ISLE. V. L'ILE, L'Ile-Adam.
L'ISLE (abbé DE). V. NOAILLES.
— (Doyneau DE), IV, 262.
L'ISLE DE PÉRIGORD (M. DE), XIII, 29.
L'Isle-bourg. V. Edimbourg.
L'ISLE-DIEU (famille de), XIII, 29.
LISTENAY, LISTENÉ? V. SOMBERNON.
Lit drapé de taffetas noir, XI, 281.
Lit de justice, VI, 295, 296.
Lit. V. Leith.
Lit de camp (Fourreau de bois), I, 93.
Litière portée par des mulets, IV, 136; XIII, 8, 26.
Lits servant de sièges, XI, 248.
LIVAROT (J. de Duras DE), VIII, 94, 95, 103.
Livourne, I, 214.
Livourne, I, XI, V, 69; IX, 215, 216.
Livrée. V. Couleurs.

Livrée, mot, V, 18. — Un don de livrée peut désigner un habillement comme une partie d'habillement ou même un ornement d'habit.
Livrée se dit pour couleurs, IV, 104.
Livrée de César Borgia, II, 214 à 217.
Livrer chance, mot, II, 62.
Livres obscènes. V. Erotiques.
Livron (Drôme), II, 156; IV, 300; VI, 209.
LOAISA. V. BOESA.
LOBO, soldat, IX, 33.
Loches, VII, 253.
Loch-Leven, château, X, 130.
Lodi, III, 177, 322.
LODRON (cte Lud.), II, 7 à 11.
Lodun. V. Loudin.
LOGNAC (Montpezat DE), VIII, 97.
Loi salique, X, 211 à 221. — Deux conjectures étymologiques restent en présence sur les six énumérées par Branthôme. La plus ancienne paraît la moins solide parce que « salien » aurait fait au féminin « salienne » et non « salique ». Celle de Robert Cenal s'écarte moins de la vraisemblance, mais à la condition de conserver au vieux mot germanique « sal » (qui doit être ici seul en cause) son ancienne acception de « terre patrimoniale avec habitation ». Le sens postérieur de « salle de château » ne suffirait point.
Loire, fleuve, III, 279; VII, 198, 200; IX, 244, 259.
Lois. Leur manque de sanction au XVIe siècle, I, 36.
LOMAGNE. V. TERRIDE.
Lombardes (lois), sur le duel, VIII, 82.
Lombardie, I, 157, 165; III, 114, 130. V. Milan.
Lombards, VIII, 7, 8.
LOMBRAUD, notaire, XIII, 56, 84.
LOMELLINI, capne, II, 128.
LONDOGNA (S. DE), I, 165.
Londres, I, 11; IV, 11; XII, 211; XIII, 31.
Longjumeau, IX, 142; XIII, 106. V. Paix de Lonjumeau ou de Chartres.
L'ONGLÉE (M. DE), II, 97.
LONGUA (DE), VII, 119.
LONGUEVAL (Nicolas de Bossut DE), II, 17.
— Son fils, Pierre de Longueval de Cantron, IV, 68.
LONGUEVILLE (Antoinette d'Orléans), femme de Ch. de Gondi, X, 103.
— (Catherine de Nevers, dsse DE), V, 301, 313, 314.
— (Cl. d'Orléans, duc DE), IX, 219.
— (Fr. d'Orléans, duc DE), III, 156.
— (Françoise d'Orléans). V. CONDÉ (Louis, pce DE).
— (Jean DE). V. DUNOIS, IX, 231.
— (Henri d'Orléans, duc DE), fils de Léonor, III, 157; V, 312, 313; VI, 56; IX, 267.
— (Léonor d'Orléans, duc DE), III, 156; IV, 220; V, 272, 275, 276, 308; VI, 56, 270; VII, 250; VIII, 256, 267, 268; XII, 241, 250.
— Sa femme, Marie de Bourbon, IV, 30; X, 86, 91.
— aînée (Mlle DE), X, 103.
LONGWIC ou LONGWY (Jacqueline DE), X, 87. V. MONTPENSIER.
— Sa fille, Anne de Bourbon, X, 90.
LONGWY (Cl. DE). V. GIVRY (cardal DE).
LONGWY (Françoise DE), X, 87.
LONMELLIN. V. LOMELLINI.
Lons le Saulnier, I, 291.
LOPPES (A.), I, 372.
LORÉ. V. CHATILLON (Odet DE),

CHATILLON (card^al DE), HAUTEVILLE.
LOREDANO (Andrea), II, 202.
Lorette. V. Notre-Dame de Lorette.
LORGES. V. COURBOZON, MONTGOMMERY, St-JEAN.
— (Fr. et J. de Montgommery DE), I, 300; II, 12; V, 284; VII, 22, 34, 176, 190; XII, 354, 355.
LORIA. V. LAURIA.
Lorraine, I, 163; VIII, 10; IX, 243; X, 309, 310; XII, 108 à 111, 113, 175.
LORRAINE (m^on DE), IV, 61. V. GUISE, MERCŒUR, MOUCHY, VAUDEMONT.
— (Antoine, duc DE), IV, 51 à 53.
— (Catherine de Navarre, d^sse DE), X, 86, 90.
— (Catherine-Marie DE), d^sse de Montpensier. V. MONTPENSIER.
— (Claude, femme de Charles II, duc DE). V. CLAUDE.
— (Charles II, duc DE), IX, 271 à 279.
— (Charles III, duc DE), I, 367.
— (Christine, fille de Charles II, duc DE), XI, 203.
— Claude DE). V. GUISE.
— (François DE), g^d prieur, frère de François de Guise, I, 10, 11; IV, 60, 127; V, 62 à 77, 295; VI, 255; VIII, 244; IX, 215; X, 123, 159; XII, 210, 211, 257 à 266, 349, 429.
— (Isabeau DE). V. RENÉ Ier.
— (François DE), c^te de Lambesc, IV, 54, 55.
— (François, duc DE). V. CHRISTINE DE DANEMARCK.
— (Jean et Charles DE), cardinaux archevêques de Reims, I, 297; III, 88, 285, 339; IV, 21, 61, 76, 117, 118, 151, 152, 175, 200 à 208; V, 69, 142, 147, 189, 193 à 197, 266, 286; VI, 13, 142, 143, 291, 297, 301; VII, 175; VIII, 124, 289 à 292, 296, 297; IX, 283; X, 24, 25, 81, 108, 211; XI, 118, 326, 327; XII, 77, 98, 114, 116, 285 à 288, 298.
LORRAINE (Louise DE). V. HENRI III.
— (Marguerite DE). V. JOYEUSE, LUXEMBOURG-PINEY.
— (Nicolas DE), c^te de Vaudemont, duc de Mercœur, X, 89.
— (René, duc DE). V. RENÉ Ier.
LORY. V. LE GREFFIER.
Los, mot, XII, 387.
LOSMAN, joueur de luth, VII, 293.
LOSSES (Jean de Beaulieu DE), VI, 133.
Lot, mesure équivalant à quatre pintes, VI, 63.
LOUBENS. V. VERDALLE.
Loudun, V, 235.
LOUÉ (Gilles de Laval, s^r DE), X, 121.
— (Jean de Laval, s^r DE), VIII, 159.
LOUIS, m^e d'hôtel. V. VALLETANT.
LOUIS LE BÈGUE, VIII, 20.
LOUIS LE DÉBONNAIRE, X, 84.
LOUIS VII, le jeune, roi de France, XI, 37. V. ÉLÉONOR DE GUYENNE.
LOUIS VIII, VI, 182.
LOUIS IX, III, 84; VI, 7, 16, 31, 182, 274; VIII, 180.
LOUIS X LE HUTIN, VIII, 180; X, 222; XI, 35.
— Marguerite d'Ecosse, sa femme, X, 343; XII, 273.
LOUIS XI, roi, I, 103, 134, 136, 140, 176, 193; II, 142, 213, 218, 226; III, 47 à 72, 88, 122 à 124, 198, 234, 339 et suiv.; IV, 73; VI, 274; VII, 12; VIII, 285; IX, 318; X, 32, 254, 256; XII, 272 à 274; XIII, 7.

LOUIS XI. Sa 2e femme, Charlotte de Savoie, XII, 273.
— Son frère Charles. V. GUYENNE.
LOUIS XII, roi, I, 137, 177, 235; II, 211, 225, 232; III, 20, 39, 76, 79 à 92, 97, 119, 124, 169, 205, 216, 234, 289, 308; IX, 203, 292; X, 4, 5, 8, 9, 12, 27, 28, 172, 256, 266, 267, 268; XII, 129, 275, 407, 414; XIII, 10, 20.
LOUIS, duc d'Anjou. V. ANJOU.
LOUIS, roi de Hongrie. V. Hongrie.
LOUIS LE MORE, duc de Milan. V. SFORCE.
LOUISE DE FRANCE, X, 297, 298.
LOUIS, dauphin, fils de Henri II, VI, 304.
LOUIS II et III, ducs d'Anjou. V. ANJOU.
LOUISE DE SAVOIE, mère de François Ier, régente, I, 242, 299; III, 243, 304, 326; IV, 57, 58; VII, 201, 202; X, 219; XII, 129, 209, 418; XIII, 29, 30.
Loup (Fuite de), expression, IX, 223.
Loup cervier. V. Fourrure.
L'OUTCHALY, chef turc, II, 74 à 81. V. Erratum, idem.
Louvain, I, 104.
Louventin, mot, XI, 304.
Louvière : casaque de peau de loup, V, 68.
LOUVIERS. V. MONTREVEL.
LOUVIGNY. V. ANDOUIN.
Louvre, palais, I, 109; II, 189; IV, 220; V, 271; VI, 66; VII, 14, 54, 56, 339; VIII, 170, 172, 183; IX, 13, 187, 239, 312; X, 61, 105, 112, 131, 190; XI, 225; XII, 156, 356.
Louvre (Bal masqué au), II, 138.
— Fenêtre d'où Charles IX aurait tiré sur le faubourg Saint-Germain pendant le massacre de la Saint-Barthélemy, VI, 267.
Louvre. Un mardi gras au Louvre, IV, 226.
— Une académie au Louvre, XII, 198.
— Trésor du Louvre, IV, 70.
— V. Jeu de paume.
Loyal serviteur (le), cité, I, 38; II, 199, 200; III, 96, 111; VII, 13; VIII, 31, 40, 41, 45, 91, 238; IX, 134, 199.
Lubricité des maris. Elle caus celle des femmes, XI, 53 55.
LUCAS (Louis), III, 18.
LUCE (Ste), XI, 156.
LUCÉ. V. LUSSÉ.
— (Mlle DE), X, 103.
— (Jeanne, dame DE). V. CONTI.
Lucignano (Toscane), II, 289; IV, 289.
— combat, I, 338; IV, 289; V, 233; VII, 318.
LUCINGE. V. LURSINGE.
Luçon, IX, 260.
Lucques, XI, 65.
Lucquoise (arquebuses à la), VII, 223.
LUDE (DU). V. DAILLON, LE LUDE.
LUDOVIC (le sr). V. SFORCE (Louis).
— (le cte). V. NASSAU.
LULLE (Raymond), XI, 285 à 287.
Lumes (Ardennes), V, 182, 295.
LUNA (Diego DE), I, 339.
— (J. DE), I, 338, 375.
— (Isabelle DE), XI, 216.
— (Joan DE), II, 197.
LUNAQUES ou JUNAQUES DE PALENCIA, I, 374.
Lune. Son influence, XII, 250.
LUNEL (M. Ant.), VIII, 87, 88.
Lunettes (Duelliste porteur de), VIII. 83.
LUPÉ ou LUPPÉ (le bâtard DE), V, 253; VI, 292. Voyez Erratum, VI, 292.

LUPON. V. LOBO.
LURSINGE ou LURINGE (DE), II, 157, 241; IX, 300.
LUSIGNAN (mon DE), VI, 26, 27.
Lusignan, château, I, 25, 285, 290; IV, 290, 326; VI, 22 à 27; VII, 74, 346; VIII, 295; IX, 71, 72, 261, 269.
LUSSAN (J.-P. d'Esparbès DE), IV, 264; VI, 152, 210; VII, 64, 120; VIII, 223.
— (cher d'Esparbès DE), gd prieur de St-Gilles, VI, 246; VIII, 222.
LUSSÉ (J. de Coesmes, bon DE), VI, 22, 169; VII, 74.
Lusson. V. Luçon.
LUSTRAC (Marg. DE). V. St-ANDRÉ (male DE), X, 87.
Luth, instrument, VII, 293; X, 248, 315. V. LOSMAN.
Luthériens. V. Protestantisme.
LUTHER, réformateur, I, 365.
Lutte, exercice et combat, VII, 292; VIII, 12 à 14, 18.
Lutteurs. V. Lutte.
LUTZELLEBOURG (bon DE), V, 138, 139.
Luxe des costumes militaires en Piémont, VII, 258 à 260.
Luxembourg (ville et duché de), II, 148, 235, 236; III, 339, 340; IV, 59; V, 182; VI, 77; X, 48.
LUXEMBOURG (mon DE), III, 76. V. LIGNY, St-PAUL.
LUXEMBOURG (François DE), duc de Piney, XII, 133.
— Sa femme Marguerite, dsse de Joyeuse. V. JOYEUSE.
— (Louis DE). V. ROUCY.
— (Philippe, cardal DE), év. du Mans, X, 16, 20.
— (Sébastien DE). V. MARTIGUES.
— Sa fille, Marie de Luxembourg. V. MERCŒUR.
Luxure. Elle croît avec l'âge, XII, 221.
— Préservatifs. V. Anaphrodisiaques.
LUZIGNANO. V. LUCIGNANO.
Lyon, I, 25, 35; II, 75, 233, 250; III, 39, 78, 331; IV, 81 à 90; V, 82, 83, 98, 171; VI, 83, 146, 206, 211, 264; VII, 59, 280, 373; IX, 23, 141, 142, 244; X, 42, 61, 238, 279, 307; XI, 65, 350 à 353; XII, 85, 253, 275; XIII, 14, 15, 58, 106. V. BONVISI, CORNEILLE.
— (bibliothèque de), III, 34.
— V. Oraison.
Lyon : Léon (Espagne), I, 265.
LYON (le grand Guillaume DE), III, 22.
LYONS (Mme DE), VII, 219.
LYOUX ou LÉOUX (J. DE), père du maréchal, dit le jeune Montluc, IV, 311, 342.
Lyteste, mot, X, 136.

M

MACHIAVEL, I, 39, 41, 201; II, 210; XII, 160, 397.
Machines de guerre, II, 250.
Macon, V, 305; VII, 306.
Maçons (maîtres). V. Architectes.
Madame, titre, III, 34.
Madame, titre donné aux femmes de chevaliers, V, 233.
MADELEINE DE FRANCE, reine d'Ecosse, X, 111, 228, 298, 299.
— sœur de Louis XI, III, 205.
Madère, IV, 307; VII, 119, 287.

Madon, rivière, IX, 250, 251.
MADRE DE LOS SOLDADOS, surnom, XII, 394.
Madrid, I, 15, 164; II, 103, 106, 118; VI, 309; IX, 57, 103, 209; XII, 333, 334; XIII, 104.
— château près Paris, VII, 293.
— (Bois de), VIII, 263.
Madrigalejo, I, 185.
MADRUZZE ou MADRUZZO (Al.), II, 11 à 13, 56.
MADRUZZO (Christ), card^al de Trente, II, 11; V, 14.
Maequaniqueté, mot, X, 147.
Maestricht, I, 66; II, 195.
MAFFEI (Rh.), de Volaterra, X, 35.
MAGAILLAN, MAGELLAN (F.), I, 121.
MAGGI (César), I, 351. V. CÉSAR DE NAPLES.
Magiciens. Leur entretien avec Branthôme, XI, 263.
Magie. V. Magiciens, SAINT-JUST.
— Caractères et paroles pour duels, VIII, 85, 86.
Magistrats (examen de), IV, 146, 147.
Magniant, mot, IV, 107.
MAGNY (Ol. DE), X, 300.
MAHOMET, XI, 320.
MAHOMET II, II, 224; VI, 230.
Mahon, II, 83.
Mahomme : mahone, VI, 237 (n'est pas un si gros vaisseau que le dit Cotgrave, c'est, en Orient, un navire de commerce ordinaire).
MAHUOT, Flamand, VIII, 16 à 18.
MAIGNE (c^te DE), VI, 76.
MAIGNELAIS ou MAIGNELAY (A. de Halluin, m^is DE), VII, 178; VIII, 102 à 104.
MAIGNELAIS (C. Marg. de Retz, m^ise DES), X, 96.
MAIGRET, cap^ne, IV, 301.
— (Louis), I, 171.
Mail, jeu, III, 111; VI, 294; X, 46.
Maillé : émaillé, XII, 147.
— : tacheté, XII, 195.
MAILLÉ. V. BREZÉ.
— (H. DE), III, 66.
MAILLEBOIS. V. O. (M^r D').
MAILLES. V. MALEYS.
MAILLEZAIS, X, 56.
— (Rouault de Gamaches, év. DE), abbé de Bourgueil, III, 61.
MAILLY (Madeleine DE), X, 86, 88.
— (la dame DE), dame d'Anne de Bretagne, X, 17.
MAILLY-CONTY (F. DE), III, 150, 151.
Main. V. Baise-main.
— (faire sa) : tirer des profits personnels, X, 273.
— (homme de). V. Erratum, III, 248, note.
— (tenir la). Idem.
Mains blanches, facétie, XII, 223.
MAINE (Ch. d'Anjou, c^te DU), III, 57.
— (duc DE). V. MAYENNE.
— (Mme DU), I, 144.
Maisnée, mot, X, 337.
MAISONFLEUR (J. Lhuillier DE), cap^ne, II, 43; VIII, 203; IX, 29.
— (Ét. DE), X, 113, 122.
MAISONFORT. V. LA MAISONFORT.
Maître d'armes forgeur, VIII, 77.
Maîtres d'armes (principaux), VIII, 208. V. AYMARD de Bordeaux, BARTHOLOMÉ D'URBIN, CAIZE, FERRON, FRANCISQUE, LE FLAMAN, HIERONIMÉ, JULE, LA GRANDE TAPPE, LE PATENOSTRIER, POMPÉE, SILVIE.
— d'escrimes, V, 75; VIII, 76.
Maître d'escrime de la cour, III, 23.
— prêtre, VIII, 12.

Maître d'armes se suicidant, parce qu'il a été touché, IV, 281, 282.
Maître de camp (champ clos), VIII, 105.
Maitres de camp, VII, 19, 32, 49, 60, 61, 78, 79.
Maître de camp, titre inférieur à celui de colonel, VII, 59.
— ayant une ou deux compagnies, VII, 61.
— de douze enseignes, VII, 65.
— espagnol, I, 274.
Maître de danse. V. POMPÉE.
Maître d'hôtel, serviette sur l'épaule, II, 257.
— du Roi, IV, 236, 237.
— intendant du m^al de Biron, VI, 158.
Maître-école, VII, 324.
— de poste. V. Brusquet, Poste.
Maître ès arts (facétie sur la durée des cours de préparation), V, 55.
— ès arts « rue au Ferre, un qui ne sait guère », facétie, VI, 111.
— fondeur de canons, III, 21.
Majorque, XI, 285.
MAJORQUE (Jame ou Jacques d'Aragon infant DE), X, 322, 323, 328, 330 à 334.
Mal d'yeux guéri par lait de femme, I, 10; VII, 318.
Maladies vénériennes, III, 282.
Malaga, II, 103; IX, 54.
MALANOY. V. MALAUNAY.
MALASPINA (m^is DE), II, 21; V, 87. V. MALESPINA.
MALASSISE DE MESMES, dit Roissy ou Roysy. V. ROISSY.
MALATESTA DE RIMINI (Sigismondi), II, 21, 212.
MALATESTA (les frères), cap^nes, II, 22.
Malaunay, VII, 15.
Malautru, mot, XII, 222.
MALESPINA. V. MALASPINA.
— (c^sse DE), XII, 386.
MALEYS ou MAILLES (Auberjon ou Auberjour DE), IX, 313.
MALEZAY, V. MAILLEZAIS.
Malheureux (le), cheval, XII, 242.
MALICORNE (M. J. Chources DE), VII, 300, 348; X, 97.
— (Fr. de Daillon, dame DE), X, 97.
MACÉDOINE (pr^sse DE), XII, 118. V. CASTRIOTA.
MALIGNY (E. de Ferrières DE), V, 264, 265.
— (J. de Ferrières DE), vidame de Chartres, VII, 203.
Malines, I, 105, 136.
MALITIA (Ant. Caraffa), X, 362.
Malle de clisse, XIII, 57.
MALLETY (Guill.), XIII, 74, 75.
Mallier : cheval du postillon, II, 256.
MALLIGNY. V. MALIGNY.
MALONOY, V. MALAUNAY.
Mal talent, mot, V, 37.
Malte (Ordre et ville de), I, 16, 17, 162; II, 10, 51, 56, 60, 61, 73, 124, 137; III, 274; IV, 202, 309; V, 37, 42, 65, 271; VI, 71, 205, 223 à 227, 234 à 248; VII, 72, 118, 120, 155, 180; VIII, 120, 200; IX, 24, 90; XI, 331; XII, 265.
— (G^ds maîtres de), I, 166; III, 193; VI, 223 à 248. V. L'ÉVÊQUE, PARISOT, L'ILE ADAM, etc.
Malte (Chevaliers de). Leurs services, VI, 246, 247.
— invités emportant la vaisselle, III, 193.
— (Ordre de). Ses revenus en France, II, 67.
MALVAL (b^on DE). V. DABAIN.
MALYTERNE. V. MÉLITÈNE.
Mammelu, mot, VI, 201.
MANADAYA, cap^ne, I, 372.
MANAUD. V. SAINTE-COLOMBE.
Manche, mot, VI, 82.
— (g^d). V. Gentilshommes.

Manchons, cadeaux de dame, XI, 125.
Manchon brodé de jais, VII, 336.
MANDELOT (M. DE), VI, 195; IX, 244.
Mander : écrire, XII, 99.
MANDESIO, capne, I, 375.
MANDOZZE. V. MENDOZZE.
— (le sr DE), VIII, 20, 69.
MANDREVILLE (présdt Du Bosc DE), V, 290.
MANDRUZZO. V. MADRUZZO.
Mane. V. Manne.
MANE, MANES. V. CENTAL, MANEZ.
MANEZ ou MANE (G. de Bouliers DE), V, 87.
MANFRED ou MANFREY, roi de Sicile, III, 199; VI, 31, 32. V. CONRADIN.
MANFREDI (Astor), sr de Faenza, II, 224.
MANFRÉDONIA, II, 235.
MANNE (DE), évêque, XII, 166.
MANOU (Charlotte, femme de Jean d'O, sr DE), X, 93.
MANRIQUO (non MAURIQUO), capne, I, 373.
MANS. V. LE MANS, LUXEMBOURG (cardnal DE).
MANSFELD (le cte DE), prince, I, 346 à 351; II, 20; VIII, 236; XIII, 103.
— Son fils (Charles), I, 152, 350; VIII, 236; X, 101.
— (csse DE), I, 350; IV, 97; VII, 279. V. BRISSAC (Diane et Jeanne de Cossé), MAURE.
Mante italienne retroussée à la siennoise, XII, 255.
Manteau royal de Charles VIII, III, 13.
Mantelline : manteau d'armes court, flottant sur la cotte pour parer les coups d'épée, III, 25. V. Bardé.
Mantes, VI, 174.
Mantoue, XII, 241. V. CAZZO.
MANTOUE (Maison DE), I, 177, 292.
MANTOUE (le cardal Sigismond DE), I, 294.
— (le mis DE), I, 177.
— (Fr. de Gonzague, duc DE), XII, 255.
— Sa femme Catherine d'Autriche, XII, 255.
— Son fils Ferdinand. V. GONZAGUE.
— (Galeazzo DE). V. GALEAZZO.
— (L. de Gonzague, pce DE). V. NEVERS (duc DE).
MANUCE (Alde), XI, 63.
Manuscrit de Coligny brûlé, V, 251.
MANVEILLE. V. MARAVEILLE.
Maquerelles. Leur intermédiaire, XI, 159.
MARA, capne, I, 371.
MARAFFIN, capne, II, 213 (M. Ludovic Lalanne a retrouvé dans Bouchet le nom de ce pillard et celui de la ville (Cambrai) dont les reliquaires avaient été pillés).
MARAME. V. MARANS.
MARAMALDO, capne, I, 288, 372.
Marans, VI, 153.
Maraudeurs punis, II, 237; VII, 89 à 92.
MARAVEGLIA, diplomate, I, 178; III, 311.
Marbre. V. Boulets.
Marçant ou Marçaut, place, VII, 39.
Marchandises, marchands. V. Commerce.
MARCHAUMONT (E. Clausse DE), IV, 182.
Marche. V. La Marche.
Marche : marque, XI, 91.
Marciano. V. Lucignano, combat.
MARCILLY (Phil. DE), X, 93.
MARCK. V. LA MARCK.
MARCO. V. ANTONIO.
MARCONNAY (DE), IV, 110.
Mardi gras, IV, 226; VI, 289. V. Carnaval.
— (Prise d'armes du), IV, 208;

VI, 169, 279; VII, 64; IX, 261.
Maréchal de Foix (le). V. LESCUN.
Maréchal de France (état de), II, 244; VI, 192.
Maréchal des bouteilles, surnom, IV, 353.
— de logis, III, 9.
— des logis (gd), III, 23.
Maréchaux de France, VI, 192.
— de camp de tournois, I, 172.
Maremma de Sienne, I, 338.
MARENNES (A. de Pons, cte DE), X, 101.
MARESTANG. V. FONTRAILLES.
MARET. V. MURAT.
Marette, mot, XI, 341.
MAREUIL (mon DE), III, 111; XIII, 45. V. LAVAUR, MONTMOREAU.
— de Bretaigne (M. DE), VIII, 152; IX, 115, 116.
— (Guy DE). Sa femme Catherine de Clermont, XII, 251.
— Sa fille (Gabrielle DE), mse de Mézières, VIII, 221; XII, 251.
— (Marguerite DE), VII, 112.
— (P. DE), évêque. V. LAVAUR.
MARFISE (la belle), XI, 284.
MARGUERITE D'ANGOULÊME, reine de Navarre, I, 7; II, 189; III, 148, 231, 242; IV, 312; IX, 82; X, 27, 222, 283 à 297; XII, 167, 168, 170, 232 à 234.
MARGUERITE D'AUTRICHE, tante de Charles V, dsse de Savoie, I, 136; XI, 228, 229; XII, 100, 101.
MARGUERITE DE BOURGOGNE, reine, X, 222; XI, 269, 270.
MARGUERITE D'ECOSSE, X, 343.
MARGUERITE DE FRANCE, dsse de Savoie. Dédicace de Branthôme, I, 19; II, 155; IV, 158; 167; VI, 74; X, 299 à 309. V. ERRATUM, XI, 100.
MARGUERITE DE LORRAINE. V. JOYEUSE, LUXEMBOURG.
MARGUERITE DE NAMUR, XI, 123.
MARGUERITE DE PROVENCE, femme de St Louis, X, 275.
MARGUERITE DE VALOIS, reine de France, I, 32, 45 à 47, 77 à 79; II, 13, 45; VI, 180; IX, 7 à 10, 84, 186 à 189; X, 79, 90, 185 à 252; XI, 124, 174, 175, 210, 249, 280, 309 à 311, 349; XII, 49, 88, 93, 253, 323. V. FRISURES.
Marguerites de la Marguerite des princesses, livre, X, 284.
Mari, amant de sa femme, XI, 261 à 263. V. Maris.
— atteint de satyriasis, XII, 37.
— craignant de ne pouvoir faire honneur à sa seconde femme, XII, 325.
Maris insuffisants, XII, 13.
— impuissants, XI, 110 à 113. V. Mariage non consommé.
— complaisants, I, 18; XI, 135 à 138, 177.
— indiscrets, XII, 336.
— cyniques, XI, 79 à 83.
— profitant des galanteries de leurs femmes, XI, 119 à 122, 133, 164, 165, 195.
— pensionné à mille francs par mois pour laisser sa femme à ses amants, XI, 165.
— dédaigneux punis par des femmes infidèles, XI, 175, 176.
— d'accord avec leurs femmes infidèles, XI, 177, 178, 209, 210.
— et femmes s'entendant aux dépens de l'amant, XI, 209.
— trompés, XI, 11, 166 à 168; XII, 17. V. Cocuage, Cocus, Infidélités conjugales.
— (vengeances de), XI, 19 à 53.
— empoisonneurs, XI, 32, 35.
— fouetteurs et geôliers, XI, 32.
— jaloux, XI, 31, 32.

Mari trompé. V. Cocu.
— trompé forçant sa femme à coucher avec le cadavre de son amant, XI, 50.
— trompé prostituant sa femme à douze ribauds, XI, 51.
— veuf de vingt femmes, remarié à une veuve de vingt-deux maris, XII, 174.
MARIA (Jehan), duc de Milan, III, 321, 322.
Mariage. Opinions diverses, XI, 211, 212.
— casuistique, XI, 201.
Mariages non consommés, X, 257 à 260, 263 à 266.
— célébré au Louvre, XII, 156.
— contractés de gré ou de force après la St-Barthélemy, XII, 153 à 158.
— entre catholiques et protestants, XII, 153 à 158.
— de belles-sœurs avec beaux-frères, X, 121; XII, 188.
— d'ecclésiastiques, XII, 166 à 169.
— secrets, XII, 165 à 169.
— Nuits de noces. Anecdotes, XII, 326 à 329.
— (Filles débauchées avant le), XI, 99 à 109.
— (libertinage dans le), XI, 53 à 68. V. Adultère, Infidélité.
— (second) mis au-dessous de la prostitution, XII, 175. V. Veuves remariées.
— (condamné préférant la mort au), IX, 98.
MARICOURT (Fr. DE), fille de Mme de Monchy, femme de St-Amant, XII, 174, 175.
MARIE (LA) de Ronsard, XI, 283.
MARIE D'ANGLETERRE, 3e femme de Louis XII, reine de France, III, 91; IV, 74; XII, 127 à 129.
MARIE D'AUTRICHE dite la reine de Hongrie, sœur de Charles-Quint, veuve du roi Louis, I, 296; IV, 91; VI, 41 à 43; XI, 346 à 349; XII, 97 à 108, 313, 333, 394.
MARIE D'AUTRICHE, fille de Charles-Quint, femme de Maximilien II, XII, 86, 89 à 92.
MARIE DE BOURGOGNE, I, 135; III, 123; XII, 99.
MARIE, dsse de Juliers, mère du duc de Clèves, II, 151.
MARIE DE LORRAINE, veuve de Louis d'Orléans, puis reine d'Ecosse, VI, 56; X, 111.
MARIE OU MARGUERITE DE NAMUR, XI, 123.
MARIE, femme de Ladislas, reine de Naples, XII, 249.
MARIE DE PORTUGAL, XII, 210 et suiv.
MARIE, fille de Robert d'Artois, tante de Jeanne, reine de Naples, X, 325, 342.
MARIE STUART, I, 11, 360; IV, 113, 126, 203, 204, 240; VII, 189; IX, 258; X, 38, 110 à 164, 351, 352; XII, 116, 253, 257.
MARIE, bâtarde de Robert d'Artois, X, 325.
Marienbourg, IV, 353; V, 299; VI, 43.
Mariés et Mariées. V. Maris et Mariages.
MARIGNAN (J.-J. de Médici, mis de Muns et DE), I, 334 à 346; II, 35; IV, 289, 314, 335; V, 44, 45, 107; VII, 31, 81, 313, 319.
Marignan, bataille, I, 168; III, 33, 34, 290, 291; IV, 177; VII, 374; XIII, 21.
Marigny (Poitou), VI, 24, 25.
MARIGNY (Mlles DE), XIII, 25.
MARILLAC (M. DE), archev. de Vienne, I, 141 à 143; IV, 313.
MARILLAC (G. DE), int. des finances, V, 244.
Marimont, château, IV, 91 à 97.
Marin (Hier), IV, 64, 68, 69.

MARINDRE (Guill.), I, 126.
Marine, II, 47; V, 67 à 71. V. Galères.
— espagnole, II, 47.
— française, I, 31; III, 22; IV, 144; X, 11; XII, 210, 257.
— turque, II, 130, 131.
MARINO (H.). V. MARIN.
Marino, I, 199.
Marins à cheval, V, 71.
Maris. V. Mari.
Marmiteux, mot, XI, 235.
Maroc, II, 117. V. FEZ.
Marolles (camp de), II, 278; X, 260; XI, 117; XIII, 44.
MAROLLES (Cl. DE), VIII, 61, 62.
Marolle (Pucelles de). V. Pucelle.
MAROT (Cl.), I, 100; II, 275; IV, 125; X, 300.
MAROUATTE (M. DE), XIII, 69 à 71.
Marquetté, mot, VII, 11. V. Erratum, VII, 11, note 2.
Marquisats. V. Comtés.
— d'Italie à bon marché, I, 337.
Marquis et marquise de Belle-Bouche, surnom des médisants de cour, XII, 418.
Marquise (la), galère, V, 59.
Marrané, mot, IX, 59.
Marrisson, mot, XI, 152.
Marsal, VIII, 296, 297.
Marseille et Marseillais, II, 285; III, 329; IV, 10, 19, 48; V, 37, 43, 71, 109, 198; VI, 68; VII, 246, 247, 369; IX, 69, 139, 140, 220; X, 40, 240; XI, 22 à 24, 277; XII, 90, 91, 280, 282, 296.
MARSILLY. V. MARCILLY.
Martel, mot, XI, 208.
MARTEL. V. BACQUEVILLE, BASCHÉ, CHARLES-MARTEL.
MARTELLY (Lud.), VIII, 30.
MARTIGUES (Séb. de Luxembourg, duc de Penthièvre, vte DE), III, 21; IV, 273; VI, 21, 22, 201, 203; VII, 140, 146, 147, 185 à 190, 195 à 200; VIII, 150; IX, 259, 285, 286; XII, 160. V. LUXEMBOURG (Fr. DE).
MARTIGUES. Sa femme Marie de Beaucaire, damoiselle de la Villemontays, X, 89.
— Leur fille. V. MERCŒUR.
Martin à dancer (plus que jamais fit) : plus que jamais l'âne ne fit pour apprendre à danser, IV, 324. (Martin était le nom proverbial de l'âne.)
MARTINAZZI, cardnal, I, 374.
Martine, épée, IX, 55.
MARTINENGO (maison DE), II, 21; VIII, 119.
— (cte Sara DE), VII, 74, 120; VIII, 119 à 124.
— (Gabr., bâtard DE), VI, 231; VIII, 119, 120.
MARTINS. V. DES MARTINS.
MARTRES. V. SAINTE-COLOMBE.
MARTYR (Pierre Vermigli), VI, 201.
Martyre de la reine d'Ecosse, ouvrage cité, X, 149.
MARYE (Jacques), musicien, IV, 351.
Mascarades, III, 272; IV, 72; X, 8. V. Bal masqué, Ballet, Carnaval.
Mascarade de Charles VI, IV, 72.
Masque de dame, III, 128; X, 200; XI, 261, 270. V. Touret de nez.
MASSA (Ant.), VIII, 83.
Masse d'armes, I, 252.
Massez, Massés. V. Du Massez.
MASSON (Pap.), VI, 309.
MATAS. V. MATHA.
MATASSIN. V. MATTASSIN.
Mate, Mathe, Matte (enfant, compagnon, suppôt de la), II, 254; VI, 292; IX, 141; XII, 430. V. Erratum, VI, 179, note 1.
MATECOLOMB, VIII, 104, 105.
MATHA (M. DE), XII, 289, 290.

MATHAS (Sre DE), XII, 36, 37.
— (Mlle DE), XII, 46.
— (Yolande DE), XII, 36.
— (Cl. de Bourdeille, bon DE), VIII, 166.
Mathas, château, XII, 396.
MATHAUD, secrétaire, XIII, 57.
Mathe (enfant de la). V. Mate.
MATHEO (Hieron), I, 316.
MATHIAS (jour de St), aimé par Charles-Quint, I, 101.
MATHILDE, dsse de Normandie, X, 213.
MATHURIN (faire voyage à st), XI, 132.
Mathurinesque, mot, VI, 160.
MATIGNON (Jacques Goyon DE), maréchal, VI, 165 à 182; VII, 40; X, 97, 234; XII, 161.
— Sa femme Françoise de Daillon, X, 97.
— Son père Jacques de Matignon, VI, 173; IX, 299.
Matois, mot, VI, 179. V. Erratum, idem.
MATTASSIN : danseur habillé en soldat, portant grelots à son armure, dansant une danse à l'épée appelée « les Matassins », I, 317.
Matte. V. Mate.
Matti de Rome (les), VI, 160.
Mattois. V. Matois.
MAUCAMP (Charlotte DE), X, 88.
MAUGIRON (M. DE), lieutenant en Dauphiné, III, 149; IV, 211, 341; VIII, 153, 154, 155.
— (Louis DE), VII, 178; VIII, 94, 95, 278.
— (Pierre ou Pyraud DE), III, 96, 97, 149; VII, 19, 22.
Mauléon (Deux-Sèvres), V, 309.
MAULÉON. V. GOURDAN.
— (E. de Vincens DE), III, 19.
— (Giraud DE), VIII, 133, 187.
Maulevrier. V. Brezé.
MAULEVRIER (sre DE), XIII, 36.
— (Ant. de La Tour, femme de Ch., cte DE), X, 96.
— (Regnaud DE), XIII, 36.
— (Charles-Robert de la Mark, cte DE), I, 193; IV, 17, 18; VI, 35, 268; VII, 61; X, 96.
MAUMONT, capne, VIII, 221.
— (bon DE), XIII, 12.
— (Mlle DE), III, 30.
— (mon DE), III, 174.
MAURE (cte DE), I, 350.
Maures, I, 15, 129, 211, 233, 249, 376; II, 83, 98, 116, 117, 122; V, 109, 181; IX, 110; XII, 97, 193.
— Liberté de les recevoir dans une ville, IX, 67.
Mauresque aimé par le vidame de Chartres, VII, 275.
Maurevel. V. Montravel, Le tueur.
MAURIQUO. V. MANRIQUO.
MAURICE (le capne), V, 71.
— (le comte). V. NASSAU.
Mauritanie, I, 129.
Mausolées. V. JEANNE II, reine de Naples; LADISLAS, roi de Hongrie.
Mauvais garçon, mot, VI, 37.
Mauvaise foi des rois et des grands, I, 175 à 181.
— générale de la politique européenne, I, 176 à 179.
MAUVAISIÈRE. V. CASTELNAU (Michel DE).
Maximes de guerre du mal de Biron, XIII, 89.
MAXIMILIEN, nom donné d'abord à Charles IX, VI, 305.
MAXIMILIEN I, empereur, I, 119, 134 à 139, 168, 177, 220; III, 85; IV, 49; VII, 15; X, 4.
MAXIMILIEN II, empereur, I, 148 à 151; V, 121; VI, 305; VII, 15; XII, 83 à 86.
Mayence, I, 105.
MAYENNE (Ch. de Lorraine, duc DE), II, 276; V, 38, 178, 189; VI, 148, 167; VII, 299, 354, 372; VIII, 63, 243, 268,

277; IX, 267, 268; XI, 8; XII, 132, 412.
MAYENNE. Sa femme Henriette de Savoie, I, 144; XIII, 37.
MAYNE. V. MAYENNE.
MAZAY, capne, VII, 330.
MAZÈRES, capne, II, 237; V, 183; VII, 193.
MAZIÈRES. V. MAZÈRES.
MAZILLE, médecin, VI, 283.
MAZIN, capne, II, 279.
Mazza (combats à la), VIII, 90, 140, 173 à 180.
Meaux (ville et journée de), I, 380; IV, 170; V, 84, 269; VI, 279; IX, 246; X, 60.
MEAUX (bailli DE). V. MONTFAUCON (G. DE).
Mèche d'arquebuse, VII, 224.
Médailles et statues antiques prises pour modèles de coiffures et d'habits, XI, 280.
Médailles. Cabinet du cher de l'Hospital, IV, 166, 168.
Médaille de Messaline, XI, 43.
Médecins, IX, 57, 58, 178; XI, 113; XII, 15, 21, 51 à 53, 224.
— espagnols. V. MERCADO, OLIAS, VERGARA.
— et chirurgiens français. V. AKAKIA, BOURGOING, BURGENSIS, CABRIAN, CASTELLAN, CORMIER, DOUBLET, ESCURANIS, ESTERPIN, FERNEL, LAVERNAN, LE GRAND, LECOURT, LEGROS, L'ENDORMY, L'HOSPITAL, MAZILLE, PARÉ, PIÈTRE, SAINT-CHRISTOFLE, SAINT-JUST D'ALLÈGRE, SCHYRON, SORLIN, VIGOUREUX.
— Facilités que rencontre leur galanterie, XII, 51 à 53.
Médecin juif converti, dénonciateur d'Amaral, VI, 227.
Mediana en Castille (naïveté du curé de), I, 266, 267.
MEDICHIN. V. MARIGNAN.
MEDICHINO (Aug.), I, 345.
MEDICI (J.-J. DE). V. MARIGNAN.
MÉDICIS (mon DE), II, 21; X, 31, 32.
— (Alex. DE), II, 31; XII, 201.
— (Annemond DE), X, 34.
— (Catherine DE). V. CATHERINE DE MÉDICIS.
— (Côme), I, 340; II, 26, 30 à 38, 197, 287; IV, 314; V, 49, 50; VI, 104, 105; X, 35; XI, 19, 20.
— Sa fille Isabelle, XI, 20.
— (Everard DE), IX, 34.
— (Ferdinand Ier DE), XI, 203.
— (cardal Ferd. DE), III, 193, 194.
— (Ferdinand Ier DE). Sa femme Christine de Lorraine, XI, 203.
— (Hip. DE), II, 29.
— (Jean ou Jannin DE), II, 26 à 29; III, 201, 207; IX, 222.
— (Jean DE), légat. V. LÉON X.
— (Jules DE). V. CLÉMENT VII.
— (Laudamine DE), sœur de Laurent, X, 88.
— (Laurent, Lorenzaccio ou Lorenzino DE), II, 31, 32; X, 35.
— (Lucrèce DE), VI, 105.
— (Marguérite DE), II, 41.
MEDICUM (le). V. MARIGNAN (mis DE).
MEDINA DEL CAMPO, I, 265; II, 225.
MEDINA-SIDONIA (P. de Gusman, duc DE), II, 146.
Médisance. Ses inconvénients, XII, 271.
Médoc en Gascogne, I, 199. Pour comprendre cette désignation, il faut se reporter à l'opinion vulgaire qui confondait la Guyenne et une partie du Languedoc avec la Gascogne. Il faut se reporter aussi à l'état misérable de ce pays aujourd'hui si riche. Et. de la Boétie publiait en 1593 son « Histori-

que description du solitaire et sauvage » pays de Médoc.
Médor, héros de roman, X, 327.
MEDRANO, capne, I, 371.
MEHEMET-BEY, II, 131. — Forme de Mohammed, en arabe « loué », glorieux.
— fils d'Ally pacha, II, 131.
MEIGRET (L.), IV, 134.
Meillant, château, III, 177.
MELCHIOR, Portugais, V, 287.
Mélèze, arbre, XII, 71.
Melfe ou Melfi, I, 213, 234; IX, 290.
MELFE, enseigne, V, 16.
MELFE ou MELPHE (J. Caraccioli, pce DE), I, 213, 228, 234 à 246; III, 227; VII, 165, 178; IX, 69, 289; X, 367.
— (Jeanne d'Aquaviva, prsse DE), X, 313.
— Son fils. V. CARACCIOLI (J.-A.).
— (Suzanne Caraccioli DE), X, 101.
Melfi. V. Melfe.
MÉLITÈNE (le duc DE), XI, 36.
— (la fille du duc DE). V. BAUDOUIN DU BOURG.
Melons d'Asti, II, 156.
MELPHE. V. MELFE.
Melun, VI, 296; VII, 176; X, 54.
MELUN (Cl. DE). V. REUX.
MÉLUSINE (la fée), VI, 26. V. LUSIGNAN.
MENAUD, évêque, III, 185. V. SAINTE-COLOMBE.
MENDEZ, le libraire, I, 266.
Mendiants (soldats), II, 152; IX, 62 à 65.
— IX, 201, 202. V. Erratum, IX, 136.
MENDOÇA. V. MENDOZA.
MENDOZA ou MENDOZE, famille, II, 40. V. INFANTADO (duc DE L'), MANDOZZE.
MENDOZA, capne, I, 374.
— (Bern. DE), I, 373; IX, 158.
MENDOZA (Hurtado DE). V. INFANTADO.
— (L. Hurtado DE). V. MONTDALARD.
— (Don Juan DE), IX, 36.
— (un cadet de la mon), IX, 99.
— (un seigneur DE), XII, 346, 368.
MENDOZA Y LACERDA (Anna DE), II, 119.
MENDOZZA, MENDOZZE. V. MENDOZA.
Ménement de main, IX, 39.
Menestre (faire payer la), I, 196; III, 207, 244.
MENIPENY. V. CONCRESSAULT.
Mensignac (défaite des Provençaux à). V. SAINT-ASTIER.
MENTEBONA, secrétaire, I, 240, 243.
Menusaille, mot, XI, 245.
Menuserie, mot, XII, 63.
Mer rouge (La), II, 84.
MERAIL (DE). V. AMARAL.
MERAY (Mlle), XII, 290.
MERCADO, capne, I, 371; IX, 372.
— médecin, II, 106.
Mercerie. V. Erratum, X, 206.
MERCHIOR. V. MELCHIOR.
MERCŒUR. V. LORRAINE (Nicolas DE).
— (Ph.-E. de Lorraine, duc DE), I, 152; VI, 196 à 201; VII, 349; IX, 275; X, 91; XII, 388.
— Sa femme Marie de Luxembourg, fille de S. de Martigues, VI, 201; X, 91.
Mercure. Les Méridionaux comme Branthôme prononçaient ainsi le nom de Mercœur et se réglaient là-dessus pour déterminer son origine païenne, II, 16.
MERCURINO, chancel. de Charles-Quint, III, 313.
Merde (de) : de rien. Il paraît que l'emploi de ce terme

resté trop populaire n'était pas dédaigné par des personnages. Coligny appelle Genlis « capitaine de merde » (V, 248); Branthôme s'indignant contre les mignons de son roi les qualifie de même « favoris de merde » (III, 153).
MÉRÉ. V. POLTROT.
— (cher DE), I, 59.
MÉRICHON (DE), III, 56.
MERIGNAC. [illegible] Erratum, VI, 21.
Mérimée. Eloge de Branthôme, I, 5 à 53.
Mérindol, V, 55; VII, 191.
MERLIN (prophétie DE), V, 133.
MERLUSINE. V. MÉLUSINE.
Mérovingiens (rois). Leur incapacité, X, 218.
MÉRU (Ch. de Montmorency, cte DE), IV, 195, 211, 223, 224; VII, 71, 383.
— Sa femme Renée de Cossé, X, 96.
Merveilles du monde (les sept), XII, 102.
Meschant, XII, 53.
Mesconnaissance, mot, IX, 270.
Meslier, mot, VIII, 18.
MESMES (H. DE), sr DE MALASSISE et DE ROISSY, VI, 136; VII, 63.
Mesnagerie, mot, XI, 205.
MESNY. V. DU MESNY.
Messaline. Médaille découverte à Bordeaux, XI, 43.
Messe entendue le matin du combat, VI, 45.
— de M. de l'Hôpital (la), IV, 154.
Messieurs, titre, IV, 194.
Messine, I, 226; II, 124; IX, 90, 93; X, 154.
— (le prieur de), VIII, 35.
Mestre de camp. V. Maître de camp.
Métamorphoses amoureuses, XI, 252.
Mételin, île, II, 84, 130; III, 89; VII, 113 à 117.
Mettable, mot, V, 70.
Metz (ville et siège de), I, 104, 105, 143, 144, 338; II, 188; III, 34, 140; IV, 100, 101, 181, 183, 264, 323, 353; V, 62, 105 à 110, 299; VI, 53, 54, 57, 76, 77, 261; VII, 33, 127, 132, 143, 179, 180, 225, 234, 253, 270, 271, 380; VIII, 294; IX, 21, 22, 122, 127, 130, 165, 240; XIII, 44.
— (évêché de), I, 297.
Meubles du mal Saint-André. V. SAINT-ANDRÉ.
Meudon, XII, 278.
MEUILLON OU MEULLON (M. DE), V, 71; X, 123.
MEUNG (Jean DE), XI, 231.
Meung-sur-Loire, IV, 107; XII, 241, 242.
Meurtre. Sa pratique générale au XVIe siècle, I, 37, 38.
— Qui en est menacé peut prendre les devants, XI, 89.
— Le meurtre est excusé par Branthôme, XIII, 106.
Meuse (la), I, 105.
Mexique, I, 121; IX, 153.
Mézières, I, 295; II, 12; III, 108, 109; IV, 28, 31; VI, 106.
— château, IV, 136.
MÉZIÈRES (mise DE). V. MAREUIL (Gabrielle DE).
— (mise DE). V. MONTPENSIER (Renée d'Anjou).
— V. BOBIGNY.
Mezze-partie, mot, VI, 221.
MICHAUT (Georges), III, 22.
MICHEL (St-), II, 204; VI, 103; X, 33.
— (Ordre de St). V. ORDRE.
MICHEL-ARAGONOIS, capne, I, 375.
MICHEL-ANGE, IX, 75.
MIGNARD, capne, VII, 83, 210.
Mignet, cité, II, 143.
Mignons de rois, III, 27, 153, 310, 311; VII, 178.

Mignons de couchette : sodomites, II, 215; IV, 262.
— de Henri III, XIII, 32. V. MAUGIRON, QUELUS, SAINT-MEGRIN, etc.
— (Propos sur les), VIII, 278.
Milan, ville et duché, I, 10, 17, 18, 129, 203, 213, 229, 243, 293, 304, 347, 379; II, 141, 156, 231; III, 18, 102, 120, 144, 150, 152, 160, 165, 166, 172, 173, 200, 206, 208, 211, 218, 341; IV, 156, 336; V, 13, 29; VI, 84; VII, 173, 176, 224 à 227, 293, 327, VIII, 77, 177; IX, 32, 67, 97, 144, 161, 220, 223; X, 39; XI, 83, 316; XII, 114, 119, 228, 352, 429. V. GASPARD, SFORCE, VISCONTI.
— (droits de la France sur le duché de), III, 321 à 326.
MILAN (Philippe-Maria, duc de), III, 321; XII, 228.
— Sa fille bâtarde Blanche-Marie, III, 321.
MILHAU (Ant. d'Allègre, bon DE), VII, 69; VIII, 110, 114, 115.
MILHAU LE JEUNE, son fils, VIII, 109 à 111.
Milice de Savoie, II, 156.
MILLAUD. V. MILHAU.
Milord, V, 154. — Gros milord se disait d'un homme riche. V. Curiosités, OUDIN.
MILORT (le capne), V, 88, 90.
MINARD, président, IV, 175.
Mine (éclatement de), VII, 46, 47. Fougade.
— (explosion de) à la prise de Milan, I, 213.
Minerbino. V. Minervino.
Minerve (la), surnom, XII, 210.
Minervino, combat, III, 77; V, 91 à 95; VIII, 91, 92; IX, 133, 134.
Mines des Indes espagnoles, I, 115.
Miniatures. V. Erotiques.
Minimes de Paris et de Rome, X, 22.
— Les Français seuls sont reçus aux Minimes de Rome, X, 22.
Minorque, île, II, 83.
MIOLANS (J. DE), III, 20.
MIOSSENS (H. d'Albret DE), VI, 203; X, 64, 223.
MIRA ou MORA (Christ.), II, 111.
MIRABEAU. V. MIREBEAU. V. Erratum, VI, 2[illegible]
Miracles. V. Merveilles.
MIRAMBEAU (F. de Pons DE), IV, 290; IX, 71, 72.
MIRANDE. V. LA MIRANDOLE.
MIRANDOLA (Fulvia). V. RANDAN.
MIRANDOLE. V. LA MIRANDOLE.
MIREBEAU, VI, 22; VIII, 294; IX, 270.
— V. BRION.
— (Marg. Bertrandi, dame DE). V. TRANS (G.-G., mis DE).
MIREMBEAU. V. MIRAMBEAU.
Miroir délaissé en signe de deuil, XII, 135.
— orné de portraits, XII, 317.
Miroirs. V. Ceintures.
Mochache : fille. V. Erratum, I, 101.
Mode française. Influence de Marguerite de Valois, XI, 280.
Mode d'étoffes et de broderies, XIII, 23.
Modèles de machines de guerre, II, 250.
Modène, III, 195; VII, 329. V. ESTE.
Modes, X, 196. V. Aiguillettes, Bas, Bottine, Chausse, Costume, Diamants, Escarpin, Patin, Perles.
— singulières, IX, 293.
— italiennes, I, 38.
Mœurs. V. Femmes, Filles, Courtisanes, etc.
MOINE (LE), surnom de Mme de Randan, XII, 135.

Moine de la Paix (le), surnom, III, 317.
Moines braconniers, III, 261.
— (proverbe italien sur les), III, 261.
— (Régiment de cinq mille), II, 246.
— (Souverains devenus), II, 101, 102.
Moitié l'un, moitié l'autre, VI, 20.
MOLARD (S. Alleman DU), IV, 40; V. 162; VII, 13, 21; VIII, 40.
MOLINA, capne, I, 375.
MOLLARD. V. MOLARD.
MOLLE. V. LA MOLE.
Momerie : bande de masques, IV, 97.
Momon (porter par) : aller sous le masque chez une personne à laquelle on offre de jouer, XI, 94.
Mon (à scavoir), VIII, 140.
— (c'est), XII, 205. V. Semond.
Mon gentilhomme, appellation tenue pour trop familière, IV, 33.
Monaco, III, 97.
MONAINS ou MONEINS, capne, VII, 129 à 131, 143, 205. V. MONNAINS.
Monastère. V. Monastir.
Monastir de Tunisie, I, 129; VI, 67.
MONBAUDON. V. MONTBARDON.
MONCADE (H. DE). V. Roi de Naples, I, 280 à 283; II, 48.
Monceaux, près Meaux, X, 60, 62, 77.
MONCEAUX (Mme DE). V. ESTRÉES (Gabrielle D').
MONCHA. V. DU MONCHA.
MONCHENU. V. MONTCHENU.
MONCHY ou MOUCHY (Mme DE), gouvernante des enfants de Lorraine, XII, 174, 175.
MONCHY (Jean DE). V. MONTCAVRAY.
— (Jean DE). V. SENARPONT.
MONCLAR (Vte DE), V, 245.
MONCONTOUR. V. MONTCONTOUR.
MONDEJAR. V. MONTDALARD.
MONDOUCET (M. DE), II, 166.
MONDOVI, VII, 309.
MONDRAGON, capne, VII, 35.
MONEINS. V. MONAINS.
MONERVINE. V. MINERBINO, MINERVINO.
Monestaire. V. Monastir.
MONESTIER, capne, VII, 329.
Mongez, cité, X, 223.
Monguzzo, château, I, 336.
Monine : guenon (De mounin : singe, en provençal), VII, 351.
MONLUC. V. MONTLUC.
MONMERQUÉ. Son édition de Branthôme, I, 5, 68, 200.
Monnaie faite avec la fonte des reliques de St-Martin, V, 252.
— obsidionale de Pavie, I, 218.
— frappée à l'effigie de Louis XIII en 1567, V, 267.
Monnaies augmentées et falsifiées, I, 115. V. Fausse monnaie.
— espagnoles, I, 115.
— Elles amènent le soulèvement du Comuneros, I, 265.
MONNAINS, MOUNEINS. V. MONAINS.
MONNAINS (Tristan DE), lieutenant du Roi à Bordeaux, IV, 143; XII, 164. V. MONAINS.
— Sa femme, XII, 164.
Monopoler, mot, V, 53.
MONQUEL. V. LE BORGNE.
Mons, I, 104; II, 96, 185, 186; V, 217; VI, 270; VIII, 284; IX, 261; XII, 215, 398.
MONS (Mrs DE), oncle et neveu, dit Le Borgne Mons, VII, 38.
MONSALVE DE VALENCE, I, 374.
MONSEROGALLARD, abbé, XIII, 56.
Monsieur, titre porté par d'Epernon, VII, 244.
— (Valeur relative de ce titre), III, 245; IV, 348, 349; VII, 320.

Monsieur. Voyez ALENÇON (François, duc D').
MONSOREAU. V. MONTSOREAU.
MONSTIER. V. DU MONSTIER.
Monstre, mot, XI, 207.
Monstre (faire) : toucher sa solde à la revue d'effectif, VII, 90.
Monstre d'aucuns (repassé en la) : passé en revue par quelques-uns, XI, 99.
MONSTRELET, cité, VIII, 218.
Mont-de-Marsan, X, 64.
MONTAFIÉ ou MONTAFIER (c^te DE), VIII, 236; X, 92.
MONTAFILANT (P. de Laval DE), X, 16.
MONTAGNES. V. MONTANES.
MONTAGU. V. MONTAIGU.
MONTAGU EN COMBRAILLES, VIII, 134.
MONTAIGNE (Michel DE), fait chevalier de l'Ordre contre le gré de Branthôme, VI, 100. — Ses essais raillés, VIII, 298.
MONTAIGU. V. MONTAGU.
Montaigu en Poitou, I, 202; III, 66; V, 309.
MONTAL (Jeanne DE), femme de M. de La Borne. V. LA BORNE.
— (Rose DE), X, 101, 183.
Montalcino, IV, 325.
MONTALEMBERT. V. ESSÉ.
— (André et Charles DE), IV, 233, 234.
MONTAMAR (B. d'Astarac DE), de la m^on de Fontrailles, III, 134; V, 287; VII, 126.
MONTANES (B.), cap^ne, I, 373.
MONTANUS. V. FERRARIUS.
Montargis, V, 112; IX, 243, 281, 282.
MONTARGIS (Mme DE), V, 191.
Montauban, VI, 127, 128.
MONTAULT. V. NAVAILLES.
MONTBARDON ou MONBARDON (DE), II, 241; IX, 300; XII, 109.
MOMTBAZON (c^te DE), X, 94. V. GUÉMÉNÉ, VII, 184.
Montbéliard, V, 115.
Montberon, château, XIII, 39.
MONTBERON (m^on DE), II, 90; IV, 221, 262; VIII, 294; XIII, 38.
— (Adrien DE), II, 90; IV, 221; XIII, 37, 40.
— (Eustache DE), XIII, 37.
— (François DE). V. ARCHIAC.
— Son fils, René de Montberon. V. ARCHIAC.
— (François Ier DE), XIII, 36.
— (François II DE), XIII, 37.
— (François III DE), XIII, 37, 40, 41.
— (Frédégonde DE), XIII, 38, 39, 46.
— (Gabr. de Montmorency, b^on DE), IV, 221, 222; VIII, 152, 275.
— (Jacques DE), XIII, 36.
— (Jacquette DE), femme d'André de Bourdeilles, I, 28, 31; X, 94, 208; XII, 136 à 138, 173, 175, 251, 396; XIII, 35 à 50, 61 à 64, 79 à 80.
— (Louis DE), X, 101.
— (Louise DE), dame de Sansac, X, 94.
— (René DE), XIII, 37, 41. V. TORS.
— (Robert DE), XIII, 36.
Montbrison, IV, 299.
MONTBRON. V. MONTBERON.
MONTBRUN (Ch. Du Puy DE), I, 35; IV, 299; VI, 195; VII, 135 à 139.
MONTCADA. V. MONCADE.
Montcaglieri (Montcallier), V, 81.
Mont-Cassin (abbé du), IX, 310.
MONTCAVRAY ou MONTCAVREL (J. de Monchy DE), VII, 19.
MONTCAVREL (le s^r DE), IX, 45.
MONTCHENU (Marin DE), III, 309; IV, 18, 19.
Montcontour, bataille, I, 338, 349; II, 185; IV, 317; V, 234, 245; VI, 124, 125, 136,

261; IX, 244, 260, 310; XII, 356; XIII, 44.
MONDALARD ou MONDEJAR (mis DE), II, 110.
Mont-de-Marsan, X, 64.
Montdragon, I, 373; IX, 158.
Montecalvo, I, 160; IV, 292.
MONTECUCULLI (Séb., cte), III, 329, 332.
Montegut, château. V. Montaigu en Poitou.
MONTEJEAN ou MONTEJAN (René DE), mal, I, 293; IV, 31 à 38, 328; VI, 35; IX, 230.
— Sa veuve, Philippe de Montespedon, dame de Beaupréau, IV, 32, 33; VI, 11, 35; X, 87.
MONTELEONE, MONTELON. V. MONTLÉON.
Montemerlo, II, 36.
Monte-Rotondo, près Rome, VIII, 57.
MONTERUD (Tripier DE), VI, 134.
MONTESDOÇA, capne, VIII, 87.
MONTESPAN (A. de Pardaillan de Gondrin DE), V, 38; VIII, 229.
MONTESPEDON (Philippe DE). V. LA ROCHE SUR YON.
MONTESQUIEU. V. MONTESQUIOU.
MONTESQUIOU (J., boa DE), I, 21; IV, 310; V, 270, 271; VII, 120.
— (Fabian de Montluc dit), IV, 310, 311; VII, 61, 153.
— (Adrien de Montluc), cte de Cramail, IV, 311.
— (Blaise de Montluc), sr de Pompignan, IV, 311.
Montevis, II, 244.
MONTEZUMA, empereur, I, 115, 117, 121; IX, 153.
MONTFALCONNEL (DE), II, 151.
Montfaucon, gibet, III, 244; VI, 269.
MONTFAUCON (G. DE), III, 19.
MONTFERRANT (M. DE), VII, 323, 324.
MONTFERRAT (marquisat DE), IV, 336; V, 18, 24.
— (Boniface Paléologue, mis DE), III, 9.
— (Guillaume, mis DE), III, 142.
— (Blanche DE). V. SAVOIE.
— (Marie de Servie, femme de Boniface, mise DE), III, 9; XII, 123.
MONTFORT (Jeanne de Flandre, csse DE), XII, 395, 396; XIII, 49.
MONTGAUGUIER. V. BURGENSIS.
MONTGOMMERY. V. COURBOZON, LORGES, St-JEAN.
— capne, III, 209.
— (cte DE), Anglais, IV, 359; V, 36.
— (François et Jacques DE). V. LORGES.
— (G., cte DE), IV, 105, 129, 130; V, 245, 282; VI, 169, 170, 284; IX, 261.
— (Jacques DE). V. COURBOZON.
— (Louis DE). V. St-JEAN.
MONTGULIO. V. MONGUZZO.
Monticello, VII, 369.
Montignac, V, 244.
MONTIGNY SUR AUBE (sr DE), X, 93.
MONTIJAN. V. MONTEJEAN.
MONTINAS (DE). V. MONTMAS.
MONTJOIE, héraut, X, 17.
MONTJOUAN (Mme DE), X, 259.
MONTLAUR (Diane de Clermont DE), X, 93.
MONTLÉON (cte DE), I, 191.
Montlhéry, bataille, I, 381; III, 68, 317.
Montlouel, près Lyon, VI, 211.
MONTLUC. V. BALAGNY.
MONTLUC (Blaise DE), maréchal, I, 212, 289, 339, 340, 342, 343, 368, 381; II, 10, 20, 231, 232; III, 148, 149, 209; IV, 23, 24, 248, 292 à 298, 300, 302 à 326, 364; V, 283; VI, 107; VII, 27, 29, 33, 34, 125, 150, 153, 176, 213 à 215, 219, 363; VIII,

48 à 50, 55, 245, 246; IX, 229; XI, 147. (Ce qui regarde Sienne dans le tome XII est emprunté en grande partie à sa relation.)
MONTLUC (Adrien, Blaise et Fabian DE), dits MONTESQUIOU. V. ce nom.
— (Marc-Antoine DE), fils du maréchal, V, 26 et suiv.
— (le cher Jean DE), évêque de Condom, IV, 309, 310; VII, 288.
— (Jean DE), évêque de Valence et de Die, IV, 312, 313; VI, 141; VII, 187.
— (P.-B. DE), dit le capne Perrot, IV, 307, 308; VII, 119. — Son fils Blaise de Montluc, IV, 309.
MONTLUC LE JEUNE, frère du maréchal. V. LYOUX.
MONTMAS, mestre de camp, IV, 342, 364; VII, 20, 33.
MONTMAUR. V. MONTAMAR.
Montmédy, IV, 101.
Montmélian, I, 296; XIII, 29.
MONTMIRAIL ou MONTMIREL (G. DE), abbé de St-Magloire, X, 21.
MONTMOR. V. MONTAMARE.
MONTMOREAU (M. DE), III, 111 et suiv.
Montmorency, château, IV, 185.
MONTMORENCY (mon DE), I, 144.
— (Anne DE), connétable, I, 269; III, 111, 236 à 238, 271, 274, 306, 309, 326; IV, 18, 35, 36, 79, 105, 115, 116, 132 à 195, 321, 349, 364; V, 140, 141, 145, 164 à 167, 267, 274, 294; VI, 62, 65, 66, 99, 227, 260, 305, 306; VII, 156, 157, 162, 163, 176, 203, 207, 265; VIII, 255, 271, 272, 275, 276; IX, 87 à 92, 229, 230, 251; X, 53 à 55, 79, 287, 288; XII, 242.
— Sa femme Madeleine de Savoie, IV, 225; X, 88.
MONTMORENCY. Ses cinq fils. V. DAMVILLE, MÉRU, MONTBERON, THORÉ et MONTMORENCY (François DE).
— (François DE), maréchal, I, 269; III, 17; IV, 196 à 210; VIII, 286 à 292; X, 315; XI, 101.
— Diane d'Angoulême, dsse de Castro, sa 2e femme. V. ANGOULÊME.
— (Marie DE), fille du connétable. V. CANDALE, X, 91.
MONTMORENCY DE FOSSEUSE (P. DE), X, 102.
— (Françoise DE), X, 102.
MONTMORENCY DU HALLOT (Fr. DE), IV, 226.
MONTMORENCY-NIVELLES. V. HORN.
MONTOIRON (Charles Turpin DE), VI, 17; X, 95.
— Sa femme Diane BABOU, X, 95.
MONTOISON (Ph. de Clermont DE), III, 19, 130 à 132.
MONTPENSIER (François de Bourbon, duc DE), dit prince Dauphin, VI, 33; VII, 112, 252; VIII, 11; X, 91.
— (Renée d'Anjou, mlle de Mézières), sa femme, X, 90; XII, 251.
— Son fils Henri de Bourbon, duc de Montpensier, VI, 33.
— (Gilbert DE), dit le comte Dauphin, VI, 8 à 10.
— Son fils aîné Louis Ier, VI, 9, 10. — Pour ses deux frères. V. BOURBON (Charles, connétable, et François DE).
— (Louis II de Bourbon, duc DE), IV, 205 à 208; V, 302; VI, 7 à 33, 96, 97; VII, 252, 253; VIII, 257, 293 à 296; IX, 259, 270; X, 90.
— Sa mère Louise de Bourbon, csse de Montpensier, sœur du connétable, I, 334; VI, 11, 12.

MONTPENSIER. Sa 1re femme Jacqueline de Longwy, VI, 13; VII, 112; X, 52, 87.
— (Catherine-Marie de Lorraine, 2e femme de Louis II, duc DE), dite d'abord Mlle de Guise, IV, 203; VII, 302; X, 91, 317; XII, 133, 134, 404 à 406.
MONTPEZAG. V. MONTPEZAT.
MONTPEZAT (mon DE), XIII, 8, 29. V. LOGNAC.
— (Ant. des Prez DE), maréchal de France, III, 304 à 308, 340; IV, 321; XIII, 7.
— (Jeanne DE), XIII, 41.
— (Melch. des Prez DE), I, 143, 144; IV, 22, 23, 48, 240; V, 138, 139; VI, 131; XI, 296; XII, 175.
MONTPEZAT D'AGÉNAIS, III, 307.
MONTPEZAT DU QUERCY, III, 304, 305, 308.
MONTQUEL. V. LE BORGNE.
Montravel. V. Juge.
MONTRAVEL. V. MONTREVEL.
— (Louviers), le tueur, V, 220, 221; VI, 256, 257; IX, 310 à 312.
MONTRAVEL LE JEUNE, VIII, 118.
Montravel en Périgord, III, 68.
Montréal (le navire de), IV, 144.
Montreau, fort. V. Boulogne.
Montres d'horlogerie, IV, 43.
Montres (revues) de troupes inefficaces par la corruption du contrôle, IV, 190.
MONTRÉSOR (cte DE), I, 64.
Montreuil en Picardie, V, 275; VII, 250.
MONTREUIL (Nic. DE), I, 73.
MONTREVEL. V. MONTRAVEL.
— (Fr. de la Baume DE), II, 155; XII, 136.
— Sa femme. V. CARNAVALET (Mme DE).
MONTSACRÉ (Ol. DE), I, 73.
Mont Saint-Quentin. V. Péronne.
MONTSALÈS (M. DE). V. MONTSALLÉ.
MONTSALLÉ (Jacques de Balaguier DE), IV, 356; VI, 54, 58, 189 à 192; VIII, 231, 232, 236; X, 282.
Mont Serrat, IX, 192. V. Notre-Dame.
MONTSOREAU (Ch. de Chambes DE), VII, 345; XI, 19.
— (J. de Chambes DE), III, 18.
— (un cadet DE), VII, 113, 116.
— (la dame de Chambes DE), maîtresse du duc de Guyenne, III, 49.
MORA. V. MIRA.
Moralité, pièce jouée, X, 284.
Morat, bataille, VI, 62, 117.
MORBEQ (Denis DE), I, 333. — La terre et seigneurie de Moerbeke était une ancienne bannière de Flandre et non d'Artois. Ce Denis fit prisonnier le roi Jean à Poitiers. Sa terre fut érigée en comté en 1614.
More : mort, VII, 270. V. Pont.
MORE. V. MAURE.
Moreau : brun foncé, III, 112.
Moreau superbe (le), cheval, VI, 289; XII, 241.
MOREAU (Séb.), III, 306.
Morée (Grèce), I, 128; VIII, 268; IX, 17.
Morel (cheval), IX, 253. — Le morel était brun foncé, et le bai, brun clair.
MORERUELA, capne, I, 373.
Mores. V. Maures.
MORET, Calabrais, capne, II, 270; IV, 342; VII, 263.
Moret (le), cheval, V, 151.
MORET de Florence, bouffon, II, 268, 275, 276.
Morgan ou Morgante, roman, VII, 107; XIII, 43.
MORGUANTE, capne, I, 373.
MORGUES, confesseur, X, 207.
MORIN, lieutenant criminel, IV, 158.

Morion. Son utilité, VII, 231.
— armé d'une dague, VIII, 65.
— couvert de velours, VII, 129, 130.
Morions gravés et dorés d'arquebusiers, VII, 143, 230, 231.
MORNAT, secrétaire, IV, 149, 150.
MOROGUES (Jacques DE), X, 98.
Moron, I, 127.
MORONE (Hier.), I, 239, 240, 242; XII, 402, 403.
Mort. V. Morts.
Mort-Dieu, juron, IV, 33.
Mortagne (Charente-Inf^re). Ses seigneurs, XIII, 36.
MORTEMAR (Mme DE), XII, 433. Probablement de la famille poitevine des barons de Mortemer.
Morte-paye, mot, IX, 97.
Mortier de cire, XII, 79.
MORTIMER (Roger DE), XII, 399.
Morts courageuses, I, 357; XII, 418 à 429.
— singulières, VI, 154; IX, 58, 108 à 110; XII, 428 à 434.
MORUS (Thomas), IV, 154.
MORVILLIERS (Jean DE), II, 38; III, 247.
— (Marie DE), X, 98.
Moselle, V, 137. V. Pont des morts.
Mot d'ordre donné par le Roi au chef de sa garde, VII, 156.
Motif, mot, II, 202.
Moucher, mot. V. Erratum, III, 115.
MOUCHY. V. MONCHY.
Moucle, mot, VII, 186.
Moulins, I, 330; III, 176, 240; IV, 146; V, 239; VII, 155, 331; VIII, 38, 39, 297; XI, 303; XII, 32.
Moumon (porteur de) : homme qui ne parle point. Allusion à l'ancienne coutume qui permettait de se présenter masqué dans une maison, avec un enjeu, et d'y proposer par signes une partie de dés ou de cartes, qui se poursuivait sans parler, I, 102.
Moumont, mot, IV, 278.
Mouron. V. Apchon, Morone.
Mourants. V. Morts.
Mousquet, arme, I, 162, 163; VII, 231, 232, 234.
Mousquetaires, I, 163; V, 117.
Moustaches en croc, VII, 366.
MOUVANS (P. de Richien DE), IV, 299; VII, 55, 136 à 141.
Mouvement perpétuel (Facétie sur le), XII, 198.
MOUY (A. de Vaudrey DE), IV, 357; V, 165, 280; VI, 256; VII, 210, 211; IX, 310. V. VAUDREY.
— fils, m^e de camp, VI, 256, 257; VII, 148; IX, 312.
MOUY-St-PHAL (A. de Vaudrey DE), V, 187, 188; VII, 336 à 339; VIII, 173; IX, 237 à 239.
— Son père, V, 188.
Mouzon, II, 118; IV, 55; VI, 122.
MOY ou MOUY. V. LA MEILLERAYE.
Mucidan. V. Mussidan.
Muhlberg, bataille, I, 92, 93, 158, 367, 368.
Mulet (petit), monture de gentilhomme à la ville, XI, 141.
— de coffre, XIII, 30.
— de litière, XIII, 8, 18, 19.
Mulets, II, 219; III, 219.
— d'armée (cap^ne de), III, 22.
Muletier (g^d). V. AZIMILERO.
MUNCER, agitateur, IV, 57.
Munkerkeide, bataille, II, 185.
Muns, écurie. V. Meung.
MUNS (DE), cap^ne, IV, 342; VII, 61, 62, 307.
— (m^is DE). V. MARIGNAN (m^is DE).
Murat aga, II, 131. — En

arabe Murat veut dire « résolu ».
MURET (A. Fr. DE), VI, 303.
— (M. Ant.), IV, 120, 121.
Mus, château près Côme, I, 334.
MUS ou MUNS (mis DE). V. MARIGNAN (mis DE).
Musée de Cluny, I, 110.
Musique, II, 216; VII, 293; X, 82. V. Beaujoyeux, Catherine de Médicis, Losman, Marye, Chantres, Cymbales, Hautbois, Luth, Rebec, Saquebutiers, Vielle, Violons.
Mussidan, VII, 285.
Mustaffa-Chaluby, II, 131. — Mustapha veut dire en arabe « choisi, élu ». V. TAPART.
MUSTAPHA pacha, II, 73; VI, 230.
Mutineries. V. Séditions.
MUTIO (Cam.), II, 22.
MUTIO, MUZIO (C.), VIII, 83.
MUZIO. V. MUTIO.
Mystificateurs et Mystifiés, II, 252 à 273; VI, 199, 200; IX, 137; XII, 280, 291, 292. V. BRUSQUET, STROZZI.
Mythologie. Dangers de son étude, XII, 54.

N

Nacquetter, mot, II, 45.
NAGERA (M. de Lara, duc DE), II, 110; IX, 121.
Naïf (au), XII, 323.
Naifve, mot, IX, 15.
Nain de Soliman (le), IX, 120.
Naïvetés, III, 199, 200; IV, 354; VI, 159; IX, 137, 199, 208; XI, 277; XII, 35 à 42, 147, 164, 178, 180, 183, 198, 284.
Naïves (plumes), mot, VII, 34.
NAJERA, capne, I, 373. V. NAGERA.
Namur, I, 105; IX, 186.
NAMUR (Marguerite DE), XI, 123.
NANÇAY (Gaspard de la Châtre DE), VIII, 233; X, 92.
— Sa femme, Gabrielle de Batarnay, X, 92.
— le jeune (Balth. de la Chastre de Besigny DE), VII, 61; VIII, 267.
Nancy, I, 105, 297, 347, 367; II, 136; IV, 52; IX, 273, 301; XII, 110.
Nangis, Nangy. V. Beauvais.
NANSAY. V. NANÇAY.
Nantes, III, 49, 55; VI, 199; X, 4, 6.
NANTEUIL. V. SCHOMBERG.
Nanteuil (le comté de), V, 189.
NANTICHILDE ou NANTHILDE, reine de France, X, 218.
NANTOUILLET, VIII, 118.
— V. DU PRAT.
Naples (ville et royaume de), I, 10, 17, 101, 132, 183, 187, 190, 201, 205, 214, 229, 233, 239, 243, 247, 273, 276, 281, 286, 287, 289, 301, 316, 321, 325; II, 20, 22, 38, 39, 43, 45, 53 à 56, 62, 116, 137, 141, 206, 221, 239; III, 12, 72, 113, 114, 130, 147, 179 à 181, 247, 248; IV, 60; V, 80, 147; VI, 8 à 10, 31, 32, 86; VII, 18, 30, 96, 164, 326, 380; VIII, 84, 89, 91, 100, 194; IX, 133, 134, 197, 200, 223, 289 à 292, 298, 300; X, 39, 151, 154, 325, 337, 362, 370; XI, 26, 44;

XII, 258 à 268, 335, 360; XIII, 13, 15, 22, 43.
Naples (Rois et reines de). V. ALPHONSE, ANJOU, CHARLES VIII, CONRADIN, DURAZZO, FERDINAND, JEANNE, MONTPENSIER, etc.
NAPLES. Jeanne, fille de Ferdinand Ier, roi de Naples (Ferdinand V d'Aragon), XI, 104.
— Frédéric III, roi de Naples, I, 175.
— Louis II, roi de Naples, III, 28.
— Marie, reine de Naples, XII, 249. V. MARIE.
— Robert, roi de Naples, VIII, 248, 249.
Napoli de Romanie, II, 130.
Napolitains, I, 243. V. Naples.
Naquetter, mot, I, 304. V. Erratum, idem.
Narbonne, IX, 197.
NARBONNE (Jean, vte DE), III, 72, 169.
— (Guillaume II, vte DE), VIII, 243.
NASSAU. V. ORANGE.
— (un cte DE), relevant de l'évêché de Metz, I, 297.
— (Guillaume le Vieil, cte DE), II, 173.
— (Henri, cte DE), I, 294 à 297; II, 173, 184; III, 109; XII, 388.
— (Jean le Vieil, cte DE), I, 297, 298.
— (Louise DE), cesse Palatine, II, 184.
— (Ludovic, cte DE), I, 22; II, 91, 96, 172 à 175, 185 à 188; V, 122; IX, 153, 260.
— (Maurice, cte DE), II, 13, 149, 160.
Nativité. V. Astrologie.
Natreté, mot, I, 354.
Natte de Flandre. V. Chaise.
Nattretté. V. Natreté.
NAUCLER (J.), cité, XII, 400.
Nauf : nef, navire, VI, 243.
Naumachie. V. Combats simulés.
Naumachie à Lyon, IV, 84 à 87.
NAVAILLES (J. de Montault DE), V, 88, 90.
NAVARICO, soldat, IX, 54.
Navarin, II, 133.
Navarre, royaume, I, 7, 27, 182, 186; II, 25, 225; III, 85; V, 294; X, 331.
NAVARRE, sergent, VII, 350.
— (mon DE). Ses alliances fatales à la France, X, 221, 222. V. ALBRET, ANTOINE, CATHERINE, MARGUERITE.
— (Antoine de Bourbon, roi DE), IV, 22, 23, 27, 160; V, 140, 265, 266, 272, 285 à 297; VI, 80, 81; VIII, 244 à 246, 265, 266; X, 52 à 57, 61, 64, 180, 209, 222, 257, 300.
— V. ALBRET (Jeanne D').
— (Catherine de Foix, reine DE), XII, 414, 415.
— (Jehan, roi DE), IX, 118, 121.
— (Louis DE), cte de Beaumont le Roger, X, 333.
— (Dom Pedro DE). V. PEDRO.
Navarreins, III, 134; V, 245, 283.
NAVARRO (Am.), capne, I, 372.
Navire débardé pour chauffage de troupes, IV, 145.
Navires. V. Galères, Masine, etc.
— anéantis par l'héroïsme d'un combattant, V, 63, 64; XI, 156.
NEGREPELISSE (Cather. DE). V. LAVARDIN.
— (L. de Carmain DE), IV, 240; V, 12; X, 97.
Negrepont, II, 131.
NEGROL ou NEGRO, armurier, VII, 226, 230, 231.
Neige. Simulacre de combats et de sièges, IV, 111, 112.
Nemours, VI, 191.

NEMOURS (ducs DE). Leur vaillante lignée, V, 97.
— (Charles-Emmanuel de Savoie, duc DE), V, 97 à 101; VI, 121; XII, 407.
— Son père, Philippe de Savoie, V, 97.
— (Gaston de Foix, duc DE), I, 183; II, 207; III, 85, 96, 135, 158 à 170, 189; V, 161; VIII, 31, 238 à 242; IX, 233 à 235; X, 172.
— (Jacques de Savoie, duc DE), I, 352; III, 338; IV, 104, 356; V, 38, 39, 72 à 74, 77 à 102; VI, 194; VII, 37, 280, 326; VIII, 93; IX, 246; X, 43; XI, 296; XII, 294, 309, 350 à 352, 407, 410, 412.
— Sa femme, Anne d'Este, veuve de François de Guise. V. GUISE.
— (Jacques d'Armagnac, duc DE), II, 226; III, 94, 339. V. Erratum, III, 94.
— (Louis, cte de Guise, duc DE), I, 188; III, 21, 72, 94. V. Erratum, III, 339.
NENTUY (M. DE), VII, 119.
Nérac, VIII, 246; X, 230, 243.
Nesciemment, mot, III, 70.
Nesle. V. Hôtel de Nesle, Tour de Nesle.
NEUBOURG (bon DE), III, 115.
NEUCHÈZE (Louis DE). V. BATRESSE.
Neuf roys Charles de France. Leur histoire imprimée, VI, 250.
Neufchastel. V. Neufchateau.
Neufchateau en Vosges, IV, 58.
NEUFVIC, NEUFVY (les deux), capne, VII, 120, 124; X, 56.
NEUFVILLE. V. VILLEROY.
NEUFVY (Bigny de Neufvic ou), VII, 342.
Neufvy (Régiment de), X, 55.
NEUILLAN, capne, VII, 59.
Nevers, V, 305.
NEVERS (Engilbert de Clèves, cte DE), III, 21; V, 300.
— Le cte de Nevers, son fils, V, 300.
NEVERS (François Ier de Clèves, duc DE), IV, 213; V, 297 à 314; VI, 30, 31, 173, 179; VII, 7, 303, 306; VIII, 257, 292; X, 70; XII, 52.
— Sa 1re femme, Marguerite de Bourbon, IV, 43; V, 297; X, 86.
— Sa 2e femme, Marie de Bourbon d'Enghien, V, 301.
— Ses filles, V, 303; XII, 133.
NEVERS (François II, cte d'Eu, puis duc DE), V, 301 à 303, 312, 313; IX, 241; X, 90; XII, 321, 322, 363.
— Ses trois sœurs appelées les Trois Grâces, V, 303.
— Son frère Jacques. V. ISLE (mis D').
— Sa femme, Anne de Bourbon-Montpensier, V, 303; X, 90; XII, 321, 322.
NEVERS (Louis ou Ludovic de Gonzague, pce de Mantoue, duc DE), IV, 213; V, 303 à 314; VI, 30, 31; VII, 7, 306, 338; VIII, 256; X, 16, 70, 90; XII, 52.
— Sa femme, Henriette de Clèves, dsse de Nevers, IV, 43; V, 313, 314; X, 90.
— Ses deux filles, V, 313.
NEVILLIAN, capne, IX, 240.
Niais, mot, XI, 306.
Nice, I, 250; II, 52, 151, 152; IV, 45; V, 34, 53, 54; X, 300, 301; XII, 279, 282.
Nicéphore, cité, VI, 18, 19.
NICÉE (l'archev. DE), III, 70.
Nicolas (St), cri, I, 312.
NICOLAS, secrétaire de Charles IX, VI, 293.
Nicopolis, bataille, VII, 98; IX, 45, 170, 255.
Nicosie, I, 338; II, 80. V. Chypre.
NICQUÉE (la belle), X, 193.

Niebuhr, cité, I, 36.
NIEL. Ses portraits cités, XII, 250.
Nigelles. V. Brichanteau.
Nimes, VI, 128; XI, 168.
Niort, VI, 144, 158; VII, 148, 348; IX, 310; X, 56; XII, 153.
NOAILLES (F. DE), évêque de Dax, II, 132; III, 254, 255; VI, 64, 71 à 74; VIII, 123.
— (G. DE), abbé de l'Isle, év. de Dax, VI, 64.
Noblesse. V. Gentilshommes.
— Ses griefs, IX, 309 à 311. (V. la plus grande partie du Discours sur M. de La Noue, cadre où l'auteur a introduit une dissertation sur ce qu'une partie de la noblesse de son temps se croyait autorisée à faire.)
— Restrictions à ses devoirs envers le Roi et la patrie, IX, 286 à 289, 292 à 296.
— Elle doit s'enrichir à la guerre, XIII, 108.
— Faux titres, VI, 110.
Nocera, III, 322.
Noces, X, 104, 105; XIII, 24, 25.
— (Invités de). Leurs facéties, XI, 109, 110.
— (Première nuit de), XI, 107 à 112.
— en Espagne (Usage du lendemain de), XI, 108.
— en Italie, idem, XI, 109.
NOGARET. V. EPERNON, LA VALETTE.
NOIAN (Mlle DE), X, 100. V. NOYAN.
NOIRMOUTIER (mis DE), X, 94.
Noix, mot, XII, 26.
— (Prendre goût à la), V, 215.
Noizay, château, III, 338. V. Rané.
NOLAI. V. AUMONT, VI, 185.
Nom de Branthôme, I, 5, 6. V. Erratum, I, 5.
NOMPAR. V. LA FORCE.
Noms propres. Leur influence galante, XI, 46, 47.
— anciens, II, 16; VII, 277, 278.
— de bénéfices donnés à leurs titulaires, I, 8.
— de bouches à feu, VII, 45; X, 78.
— de chevaux. V. Chevaux remarquables.
— français latinisés, IV, 119 à 121.
Nonce du pape, titre, V, 214.
Nontron, VIII, 222.
NORADIN. V. NOUREDDIN.
Nore, mot, X, 38.
NORMAND, capne, VII, 350.
Normandie, III, 58, 124; V, 244; VI, 169 à 171; VII, 74, 183, 185, 253, 378; VIII, 101; IX, 261; XIII, 107.
NORMANDIE (sénéchal DE), III, 165, 326. V. St-CIERGUE.
NORMANVILLE, capne, VII, 19.
NOSTRADAMUS, astrologue, VI, 249, 299, 304.
Notaires, XIII, 79, 80.
Notes de cette édition. Leurs additions et rectifications données dans l'Erratum, XIII, 91.
Notre-Dame (Coiffe de), VII, 113, 115, 116.
— des Champs à Paris, X, 18.
— de Cléry, III, 48; V, 145.
— de l'Epine en Champagne, II, 189; IV, 355, 356.
— de la Garde, fort de Marseille, V, 71.
— de Guadalupe, IX, 210; X, 171.
— de Lorette, VII, 364; XII, 346.
— de Montserrat, VIII, 86; XII, 75.
— de Paris, église, I, 131; II, 36; III, 182; V, 50; X, 23, 117, 264.
— del Pilar, IX, 193.
— de Pitié, II, 131.
— de la Victoire, près Senlis, III, 56.

NOUAILLE. V. NOAILLES.
Noura, III, 322.
NOUREDDIN, IX, 315.
Nourrice de Charles IX, VI, 267.
Nourriture, mot, IV, 242.
— (ma) : terme d'amitié adressé à celui qu'on a élevé et nourri, VI, 93.
Nourritures (Faire de belles), bien élever les personnes attachées à sa maison, X, 273.
Novarre (ville et bataille), I, 347; III, 39, 76, 82, 85, 120, 121, 292; IV, 14.
NOVIDALE (la Sre), IV, 351; VII, 310.
NOYAN (Mlle), X, 183. V. NOIAN.
Noyant, II, 277.
Noyers en Bourgogne, château, V, 269; VI, 57, 122, 123; IX, 296.
Nuremberg, I, 152.
NUZA. V. LA NUZA.

O

O (Hôtel d'), à Paris, XI, 61.
O (M. D'), sr de Maillebois, V, 265; XII, 254.
O (Jean D'), VII, 45, 213.
— (Jean D'), sr de Manou, X, 93.
— Sa femme, Charlotte de Clermont, X, 93.
Obé ; oui bien! exclamation méridionale, IX, 222.
Objicer : objecter, XI, 359.
Obsèques. V. Enterrement.
— d'Anne de Bretagne, X, 14 à 21.
— de Charles IX, X, 22 à 25.
— de Saladin, II, 209.
— princières, I, 127; II, 110; III, 166.
Occhiali. V. Ouchaly, Erratum, II, 74.
Ocheli, idem.
OCHIMAN BEOLY, II, 131. Peut être OTHMAN.
Ocquineur : railleurs, I, 84. — Branthôme dit « grand causeur », mais il est en contradiction avec lui-même puisqu'il fait d' « ocquineur » un synonyme de « brocardant ». On écrivait plutôt « hoguineur ».
Octogénaire duelliste, VIII, 235.
ODER (Wolf), I, 364.
ODET, capne, III, 20; VII, 19. V. AYDIE (Odet D').
Odos, X, 293. V. Erratum, idem.
Œuf (Château de l'). V. CASTELNOVO.
Œufs frais. V. Petite vérole.
Offenses à venger sans éclat, XII, 277, 278.
Offices. Droit de confirmation, IV, 78.
OGIER, paladin, X, 220; XII, 364.
OGUEDA. V. OJEDA.
OINEAU (D'). V. Ste-SOLINE.
Oiron en Poitou, IV, 107.
OISEL. V. VILLEPARISIS.
OJEDA, capne, I, 372.
OLDRADE, jurisconsulte, XI, 286.
OLHAGARAY, cité, III, 170.
OLIAS, médecin, II, 107.
Olimbrieuse, mot, XI, 193.
Olive (olivier en langue d'oc) de la paix, surnom, X, 168.
Olivet près Orléans, V, 177.
OLIVIER, paladin, X, 220; XII, 364.

OLLIVIER DE MAGNY, IV, 123.
OLORON (Gérard, év. D'), IV, 312, 313.
OMBRONE (M. A.), XI, 22, 23.
Once du pape (l'), équivoque sur le mot nonce, V, 214, 215.
Oneglia, II, 46.
ONGLÉE. V. L'ONGLÉE.
Ongre : hongrois. V. Hongrie.
Opuscules de Branthôme, XIII, 5 à 87.
Or blanc, XI, 292.
Or venu des Indes, I, 182.
Or potable (bouillon d'), XII, 250.
ORADES ou AURADES D'ORNÉZAN (bon D'), VII, 330. V. ORNEZAN.
ORAIGNITIO, capne, I, 373.
ORAISON (C. Lyon D'), VIII, 218 à 220.
— (le jeune), de Cadenet de Souillelas, XII, 161.
Oraison funèbre de Mme de Bourdeille, XIII, 35 à 50.
Oran, I, 182, 369; II, 98, 116, 117; IX, 17.
ORANGE (Guill. de Nassau, pce D'), I, 22, 122; II, 173 à 185; III, 146; IV, 357; V, 299; VIII, 171; IX, 275; X, 157.
— Sa femme, Charlotte de Bourbon, II, 184.
— Sa 4e femme, Louise de Coligny, II, 184; VII, 357.
— Ses filles, II, 184.
— Son fils Philippe, II, 184.
— Son fils Maurice, II, 160, 184.
— Son fils Henri, II, 184.
ORANGE (Claude, femme de Henri, pce D'), I, 294.
ORANGE (Jean II de Châlon, pce D'), I, 294; III, 21; VII, 10; X, 4.
— (Louis de Châlon, pce D'), I, 284.
— (Ph. de Châlon, pce D'), I, 122, 160, 282 à 292, 312, 316, 344; II, 22, 48, 49; III, 119, 210; VIII, 28 à 31; IX, 221; XIII, 102.
— (René de Nassau, pce D'), I, 290, 291, 344; IV, 63; VII, 46; VIII, 171.
ORBINA. V. URBINA.
Orbitello, II, 35, 197.
Orchies, III, 53.
Ordonnances ou règlements sur le service de l'armée. V. BRISSAC, COLIGNY, LANGEY, MELFE, MONTMORENCY (connétable).
— : compagnies d'ordonnance, gendarmerie, III, 111.
— (estre des) : servir dans une compagnie d'ordonnance de la gendarmerie, III, 111.
— (Envoyer aux) : faire servir dans une de ces compagnies.
Ordre de bataille en croissant, VI, 44.
Ordre de chevalerie de l'Annonciade, VI, 120.
— du Christ de Portugal, I, 15; VII, 108; XIII, 52, 53.
— du Croissant, VI, 121.
— de l'Etoile, son discrédit, VI, 102, 103.
— de la Jarretière. V. Jarretière.
— du St-Esprit, VI, 108 à 115, 119; VIII, 261 à 263. V. Croix d'ordre.
— du St-Esprit de Savoie, II, 130.
— de St-Etienne de Toscane, II, 36.
— de St-Jean. V. Malte.
— de St-Michel, I, 144; VI, 101 à 108, 118; XI, 121; XII, 77; XIII, 52, 53.
— de la Toison d'or, I, 127, 327; VI, 116, 117; VIII, 261.
Ordres, mot, VII, 158.
— de chevalerie. Leur discrédit, VIII, 261, 262.
— de chevalerie du Roi. Exemptent de combats singuliers, VIII, 89.

Oreille coupée (mort préférée à une), IX, 98.
OREILLES (R. D'), III, 18.
ORIHUELA, capne, I, 373.
ORIS. V. ORRY.
ORLANO. V. ORNANO.
Orléans, I, 13, 178, 224; IV, 297, 345; V, 75, 144, 145, 169, 201, 216, 237, 244, 265, 290, 309; VI, 13, 16, 103, 189, 287; VII, 50, 126, 127, 134, 145, 198, 204, 303; VIII, 159; IX, 28, 74, 98, 241, 242, 259; X, 59, 282; XII, 249.
ORLÉANS (ducs D'), XIII, 37.
— (duc D'). V. LOUIS XII.
— (le bâtard D'). V. DUNOIS.
— (Charles, duc d'Angoulême et D'), père de Louis XII, III, 325; XII, 76, 77.
— (Charles, duc D'), fils de François Ier, III, 145, 325, 326, 328, 334 à 343; VI, 13, 96, 97; VIII, 168.
— (Louis Ier, duc D'), III, 80; IV, 54, 73, 74; VIII, 218; X, 50; XI, 80, 123; XII, 275.
— (Louis, duc D'), fils de Henri II, VI, 304.
— (Marie de Clèves, dsse D'), mère de Louis XII, XII, 76.
— (Marie D'), femme de J. de Foix, III, 205.
— (Valentine de Milan, dsse D'). V. VALENTINE.
— (François D'), mis de Rothelin, X, 87.
— (Louis D'), avocat, IV, 124.
ORLÉANS-LONGUEVILLE. V. LONGUEVILLE.
— (Antoinette D'), X, 103.
— (Françoise D'), X, 90.
ORNANO (A. D'), mal, V, 98; VI, 166; VII, 373, 374; VIII, 229, 257.
— (Vannina D'), sa mère, XI, 21 à 24.
ORNEZAN. V. ORADES.
ORNEZAN DE S. BLANCART (Jeanne D'), X, 92. V. ORADES.
OROSE ou OROZE (F. d'Urfé, bon D'), V, 91 à 95; VIII, 42, 92.
ORRHUELLA. V. ORIHUELA.
ORSINI. V. URSIN.
ORRY (Mathieu), II, 265.
ORTE (le vte D'), III, 334; IV, 308.
Orthez, III, 209; IV, 320; V, 245.
Ortollan, mot, XI, 160.
ORVAL (D'). V. ALBRET.
ORY. V. ORRY.
Oseille. Sa prétendue vertu, XI, 251.
OSQUERQUE, maître d'hôtel, V, 291.
OSSORIO. V. ASTORGA.
OSSUN ou AUSSUN (Pierre), I, 381; III, 116; IV, 286 à 292; VI, 133.
Ostende, V, 35.
Ostie, I, 17; IV, 198, 307; V, 53. V. TOURNON.
Otages, VI, 8 à 10. V. EDOUARD V, Traité de Madrid.
OTHELIN, cte de Bourgogne, X, 238.
OTHMAN. V. OCHIMAN.
Ou, mot, IX, 90.
OUARTY. V. WARTY.
Oublieux, mot, XII, 257.
OUCHALY (L'), II, 63, 74 à 81, 124, 130; IX, 23. V. SYNAN PACHA. V. Erratum, II, 74.
OUCHY. V. AUCHY.
OUDART. V. BUSSY.
OUDIN. Ses Curiosités françaises (édition de 1656) contiennent presque toutes les expressions familières de Branthôme.
OULX. V. OURS.
OURCHES (R. d'Urre D'), IX, 259.
OURS (le prévôt D'). V. BELLEGARDE, VI, 202; XII, 160.
— Ours est une altération

d'Oulx, nom d'une vallée voisine de la vallée de Suse. Elle avait six à sept mille habitants et un fort qui avait appartenu aux Dauphins de Viennois.
Ours (capitaine suisse costumé en peau d'), VII, 17.
OUTCHALY. V. OUCHALY.
Outré, mot, II, 257.
Ouy bien d'une vielle, etc. Le sens du passage est : « J'ai bien ouï (entendu dire bien souvent) qu'un aveugle jouait d'une vielle pour demander l'aumône », VII, 184.
Oye (Comté D'), V, 135, 136; VII, 10.
Oye (Castel de l'). V. Castel-Novo.
Oyron. V. Oiron.
OYSEL. V. VILLEPARISIS.
OZART (Martin), VII, 218.
Ozeilles. V. Oreilles.
OZORIO (Juan), capne, I, 373.
— (Lopez), capne, I, 372.

P

Pacha français. V. ARMAGNAC-PACHA.
PACHECO (Béatrix), csse d'Entremonts, III, 330; XI, 347.
— (Fed.), capne, I, 372.
— (Fr.). V. BURGOS (l'archev. DE).
— (Maria), I, 266.
— (Pedro), capne, I, 373.
PADILLA (J. DE), I, 266, 267.
— (Maria DE), I, 219, 266.
Padoue, I, 138; III, 255, 322; IV, 49, 157.
Padre de los soldados, surnom, XII, 394.
PADULE. V. DELLA PALUDE.
PAGANO (Rod.), capne, I, 373.
PAGE, capne, IV, 301, 302.
Page de la reine Marguerite de Valois, VI, 130.
Pages du Roi, I, 108; IV, 107; XII, 78; XIII, 8, 25.
— du Roi fouettant les passants, VI, 115.
— de la maison du Roi (les cent-vingt), IV, 107, 108.
— de la Chambre. Ils gardent les chevaux de bataille des chefs, VI, 45.
Pagnotta (soldats et gentilshommes de la), IX, 68.
PAGNY (dame DE), X, 87.
Paies réales, office, VII, 254.
Paille sous le ventre (mettre) : avoir accointance charnelle, XII, 49. — Cet exemple donne au mot paille un sens autre que dans « lever la paille ». Voyez IX, 213; VI, 181; XI, 239.
PAILLÉ. V. DU PAILLÉ.
Pain. Impôt de cuisson, IX, 67.
Paire de manches (ceci est une autre), IX, 261. — Oudin (Curiosités, 1656) donne à cette expression le sens de : « l'affaire n'est pas semblable ».
Pairs de Charlemagne (les douze), III, 82; IX, 123.
Pairs de France, X, 217.
Paitre de bayes, XII, 24.
Paix. V. Traités.
Paix et négociations. Paix d'Angers, VI, 136; VII, 63. (Branthôme dit qu'on y a refait la paix dite auparavant « boiteuse », mais non qu'on l'y a faite.)

Paix d'Ardres. V. Ardres.
— de Bergerac, VI, 149.
— de Cambrai, I, 178; XI, 229.
— de Cateau-Cambrésis, II, 61, 91, 272; IV, 103, 116, 338; V, 23 à 25, 294, 295; VI, 78; IX, 21, 162; XII, 113, 114.
— de Monsieur faite à Coutras et au Fleyx, I, 365, 366; VI, 150.
— de Pequigny, III, 320.
— de Chartres, V, 246; VII, 62.
— de Crépy. V. Crépy.
— de Conflans, I, 256.
— de Longjumeau. V. Paix de Chartres.
— de La Rochelle, VI, 141 à 145.
Paix. V. Bay de la Paix.
PAIX (Ch. DE LA). V. DURAZZO (Ch. DE).
Paladins du moyen âge, X, 220; XII, 364.
Palais de justice de Paris, V, 73; X, 12, 105, 117; XI, 206; XII, 266, 275. V. Conciergerie.
— Ses librairies, VII, 244.
— Son grand degré, sa galerie, sa grande salle, V, 73.
Palais (l'Ile du), à Paris, VII, 337; VIII, 101.
PALATIN (Philippe II, duc de Bavière, c^te^), I, 362 à 364.
— Son fils, I, 365. V. CASIMIR DE BAVIÈRE.
— (Frédéric III, c^te^), I, 145; V, 249.
PALATINE (la c^sse^), II, 184.
PALATINS (c^tes^). V. CASIMIR, FRÉDÉRIC III, CHALON, NASSAU, WULFENFOURT et WOLFGANG.
Palefrenier (maître), XIII, 20.
Palemaille. V. Pallemaille.
PALENCIA. V. LUNAQUES.
PALÉOLOGUE, renégat. V. Soudan d'Egypte.
— (Boniface). V. MONTFERRAT (m^is^ DE).
Palerme, XI, 184; XII, 228.
Pâleur indélébile sur le visage d'un condamné gracié, XII, 410.
PALICE. V. LA PALISSE.
PALLAVICINI (les), III, 198, 199, 207.
PALLEGRUE (Louise DE). V. TRANS.
Palle-maille, mot, IV, 111.
Pallete : pelle à feu, III, 17.
Pallus, mot, II, 82.
Palme : mesure superficielle équivalant chez les anciens à la largeur de quatre doigts, VI, 228.
PALUDE. V. DELLA PALUDE.
Pamiers, X, 230.
Pampelune, I, 187; IX, 118, 121, 123, 166; XI, 233; XII, 21, 414.
Pamphlets et libelles, II, 118; X, 31, 78, 99; XII, 298.
Pamprou, V, 235.
Pan : mesure linéaire, XI, 294. — Elle représentait dans le Midi, selon Honnorat, 2 décimètres 48 mill. à 9 pouces 25 cent. Littré dit 24 centimètres. On disait aussi « empan » et « espan ».
Pan-de-c, surnom, XI, 294. V. Pan.
Panache à papillotes, V, 89.
Panaches et plumes en quantité aux armées turques, V, 121.
PANAS ou PANAT (v^te^ de Brunet DE), VII, 145.
PANCALIERI ou PANCALLIER (Bernardin de Savoie, s^r^ de Cavour, c^te^ de Raconis et DE), X, 259. V. PANCALLIER.
PANCALIERI (c^sse^ DE), X, 259, 306.
PANCALLIER (c^te^ DE), VIII, 20; XII, 347. V. PANCALIERI.
PANDOLFO. V. ALOPO.
PANDORE (LA), XI, 216.
PANIER, cap^ne^, XII, 429.
Paniques à l'armée, III, 115

à 119; VII, 215 à 217.
PANTAGRUEL. V. RABELAIS.
PANTALON, acteur comique italien, IV, 276; VIII, 89, 283; X, 47.
PAOLO. V. TOUSIN.
Papat, mot, II, 102.
Papauté. Projets de l'Empire sur elle, I, 119.
— Son impuissance vis-à-vis de Charles-Quint, I, 107. V. Rome papale.
— Hommage de Charles-Quint, I, 112.
— Ses nonces, V, 214, 215.
— Ses présents aux souverains, I, 167.
Pape. Corde d'or destinée à étrangler le pape, VII, 163, 164.
— V. St-AUBAN.
Papes. Leurs dons d'épée et de chapeau, V, 128.
— Leurs États, II, 212.
Papillotes couvrant panache de salade et chanfrein de bride, V, 89.
PAPINIEN, jurisconsulte, XII, 72.
Pâques (Devoirs de), I, 119.
Pâques-Dieu ! juron, III, 234; IX, 212. (Juron plus répandu alors que Branthôme affecte de le croire.)
PARABEL ou PARABÈRE (Baudéan DE), VII, 148.
PARADIN (Cl. et G.), cités, I, 342; III, 204; VII, 168 à 170, 262; X, 286; XII, 110, 111.
Paradis d'amour, comédie, XII, 33.
Parc : enceinte mobile de campement, I, 382.
Parc royal aux lions de Paris, XII, 354.
PARDAILLAN (Mrs de Gondrin DE), VI, 54, 190; VII, 58; X, 69.
— (A. DE). V. MONTESPAN.
Pardon, privilège des rois. Son usage, VI, 272 à 278.
Pardon. V. Vendetta.
Pardon (de guerre et) : de guerre et d'indulgence. « Pardon » a conservé ce sens dans le Midi, V, 11.
PARÉ (Ambr.), V, 222; VI, 53, 267, 282.
PARENT, secrétaire, III, 60.
Parents en crédits. Leurs dédains, VII, 201.
Pares de la fama (pairs de renom), paladins, IV, 236.
Parfournir, mot, XII, 86.
Parfums. Ils sont aphrodisiaques, XI, 280.
— Pâtés au musc, II, 257.
— Selles de chevaux parfumées, I, 251.
Paris. V. Boulogne (Bois de), Garde bourgeoise, Guet, Hôtel, Hôtellerie, Ile, Louvre, Madrid (Bois de), N. Dame, Palais, Parc, Place, Pont, Popincourt, Porte, Poste, Prévôt, Rue, Tournelles, Tuileries. V. Notre-Dame, St-Antoine, Ste-Chapelle, St-Eustache, St-Germain, St-Jacques, St-Magloire, St-Victor, St-Sulpice.
Paris, I, 179, 229, 238, 293; II, 89, 138, 245, 246; III, 107; IV, 135, 200, 204, 268, 339; V, 150 à 153, 163, 192, 212, 213, 255; VI, 37, 125, 126, 260; VII, 50, 65, 161, 196, 230, 301; VIII, 177; IX, 151, 164, 247, 252 à 254, 268; X, 18, 19, 65, 286; XII, 404, 405, 414.
— Charles-Quint craint ses richesses pour son armée, III, 319.
— (l'évêque de), III, 284.
— (femmes de), XII, 273.
— se vendant pour du pain, V, 255.
— V. Gageures.
PARIS, maître de la garde-robe, III, 22, 27.

PARIS (Louis), cité, I, 68.
PARIS DE PUTEO. V. PUTEO.
PARISOT DE LA VALETTE (le gd maître), I, 16; II, 66; VI, 223 à 248.
Parjure. Il est à la mode en Europe, I, 176.
— Du parjure en matière de sauf-conduit, II, 223.
— Du parjure en matière de transaction, IX, 163.
Parlement (Cours de), III, 262, 284; IV, 140; VI, 296; VII, 188; VIII, 170; X, 23 à 25, 79, 80. V. Conseillers, Toulouse.
— du Piémont, VII, 307.
PARMA (Bon. DE), II, 22.
Parmaille, mot, VIII, 18.
Parme, I, 222; II, 22, 244; III, 322; IV, 99, 266, 335; VI, 107; VII, 311 à 313; VIII, 40, 261; IX, 199; XII, 232.
PARME (ducs DE). V. FARNÈSE.
Parole donnée, engagée, II, 186, 223, 224, 226.
Parrains en champ clos, VIII, 31, 52.
PARRO (DE), capne, VII, 65.
Parrossier : rançonner les paroisses, les villages, VII, 93.
PARTHENAY. V. SOUBISE.
Parti de la main, mot, IV, 23.
Partie, mot, IX, 320.
Parties casuelles du Roi, IV, 78.
PARVI (G. Petit dit), évêque, X, 21.
PAS. V. FEUQUIÈRES.
Pas (fermer ce), XI, 236.
PASCAL (Pierre), IV, 117 à 119.
PASCALICO, Vénitien, II, 65.
Pasche : pacte, V, 93.
PASQUIER ou DU PASQUIER, capne, VI, 99.
PASQUIER (Est.), cité, XI, 257 à 259.
Pasquin, mot, XII, 300.
Pasquins et Pasquinades, II, 136, 226; V, 289; VI, 101, 112 à 114; XII, 300, 301, 323.
Passade, mot, VII, 239.
PASSARELLI. V. PAZZARELLI.
Passemezo (demi-pas), danse d'Italie, X, 238.
Passe-volants, II, 28.
Passeger, mot, IX, 94.
Passer la paille par le bec, expression, I, 144; VI, 222.
— le guichet, mot, VII, 190.
— le pas, XII, 273.
— par et pour bardot. V. Bardot.
— par le ganivet, IV, 149.
— par les picques : être violée par les soldats (jeu de mot), X, 260. — Le terme avait aussi le sens de « contracter le mal vénérien » qui n'irait pas ici.
— par les picques : être tué à coups de pique par les soldats, IV, 133. — Cet autre sens ressort clairement du texte. On a dit ensuite « passer par les armes ».
PASSERAT (Jean), IV, 123; VII, 326.
Past, mot, VIII, 178.
Pastorales composées par Marguerite de Navarre, X, 285.
PASTRANA (Gomez de Silva, duc DE), II, 146.
PATENOSTRIER, me d'escrime, VIII, 96, 140, 208.
Patenotres de M. le Connétable (les), IV, 133.
Patés aphrodisiaques, XI, 244, 245.
— au musc, II, 252.
Patin, chaussure, XI, 343, 344, 356, 357, 359.
PATIN (Guy), I, 58; III, 282.
Patinage, IV, 111.
Pâtissier de village, XII, 203.
Patras, I, 128; II, 57.
Patria (sentir son), IV, 139. V. Erratum, idem.
Patrie (Devoir envers la). V. Bienfaiteur, IX, 257.

Patrie (Négation de l'idée de patrie à), IX, 286 à 288; XIII, 107.
— L'idée de la patrie existait en France avant Branthôme. V. Erratum, I, 35, ligne 12.
— Apologie de ceux qui ne se croient tenus à rien vis-à-vis d'elle, IX, 292 à 295.
— (Trahison envers la), sa légalité en Castille, I, 34.
Patron réal, capitaine de la galère réale, c'est-à-dire de la galère du chef d'escadre, II, 131.
Patrone d'Espagne, galère, II, 128.
Pau, VIII, 243; X, 186, 223 à 225, 285; XII, 232 et suiv.
PAUL III, I, 167; II, 41; IX, 75; XII, 279, 282, 283.
PAUL IV, pape, I, 124, 141, 168; V, 127; VI, 255; VII, 125, 315, 326; XII, 98, 257.
PAUL ÉMILE, cité, VI, 251, 271; VIII, 71, 199; XII, 56.
PAUL JORDAN. V. ORSINI (P.-J.).
PAULE (la belle), XII, 252.
PAULET, gardien de Marie Stuart, X, 133, 146.
PAULIN (vte DE), V, 245.
Paume (jeu de), II, 136, 137; III, 42; IV, 111, 345; V, 78, 79; VI, 294; VII, 292; X, 46, 267.
PAUMIER, me d'hôtel, V, 100.
Pavane d'Espagne, X, 237.
PAVANT (M. DE CONTES DE), VIII, 14.
Pavesade, mot, VI, 243. — Défense de navire ainsi nommée parce que ses extrapontins faisaient l'office d'une rangée de boucliers dits pavois.
Pavie (ville et bataille de), I, 7, 146, 217, 218, 236, 238, 301, 377; II, 27, 28, 44; III, 74, 98, 99, 178, 203, 215 à 217, 293 à 317, 322; IV, 28, 29, 178, 240, 256; V, 8; VI, 275; VIII, 193; IX, 26, 27, 45, 73, 76, 220; XI, 145 à 147; XII, 385; XIII, 34, 43.
Pavie. Trésor des églises de Pavie pillé par A. de Leyve, I, 218.
PAVILLAC, capne, VII, 63.
— (DE), VII, 64.
Pavillon, mot, IX, 183, note A.
Payer, mot, XII, 293.
PAX (Dom Pedro DE). V. PAZ.
Pays-Bas, I, 99, 263; II, 21, 105.
— offerts par Charles-Quint à la France pour le duché de Milan, III, 323. V. Flandre.
Paysanne poitevine (Naïveté d'une), XII, 180.
Paysans (guerre des), IV, 57; VI, 176.
— massacrés pour l'exemple, VII, 166, 167.
Paysans de Bretagne et d'Anjou soulevés, VI, 198.
PAZOS. V. CASTILLE (président de).
PAZZARELLI de Rome (les), VI, 160.
Pazzemezzo, danse italienne, X, 238.
Peau de mouton. Elle illustra la Toison d'Or et perdit Charles le Téméraire, VI, 117. (Le plaisir de faire ressortir un contraste a fait oublier que le mouton de la Toison est un bélier.)
PECHONPE, valet, XIII, 32, 33.
Pédérastie, II, 64. V. Sodomie.
Pediculaire (maladie), II, 114, 115.
PEDRO, capne, VII, 83.
— l'éperonnier, I, 266.
PEDRO DE NAVARRE, I, 190, 206; II, 211 à 216; III, 166; IV, 248; VII, 26, 27, 28; IX, 130, 290. V. Erratum, I, 190.
PEDRO DE PAZ ou PAX, I, 207; VII, 35; VIII, 238.

PEDRO DE TOLÈDE. V. TOLÈDE.
Pefafe-quene, mot, III, 173.
PEGNUELES le cardeur, I, 266.
Peigne de Marie Stuart, X, 136.
Peintres. V. CORNEILLE.
Peintures à fresque, IV, 235.
— de la guerre de Toscane, à Florence, église St-Jean, I, 340.
— de l'Hôtel de ville de Lucques, VIII, 196.
— du Château neuf de Naples, VI, 9.
— de l'hôtel de Montmorency, IV, 184.
— érotiques, XII, 323 à 325, 332.
— populaires flamandes, XI, 345.
Pèlerinages. V. Notre-Dame de Cléry, Notre-Dame de Lorette.
PELIGNY. V. PULLGINY.
PELLEVÉ. V. FLERS.
— (le cardinal DE), VI, 171; VII, 187, 188.
PELLOUX, PELOUX. V. LE PELOUX.
Pelu, mot. XI, 291.
Pendant d'oreille, de jayet, XI, 131.
Peno, mot, II, 127.
Penon. V. Velez.
Pensionnaires de l'Espagne en France, II, 94, 95.
— en Turquie, II, 98; VI, 65.
— de la France en Italie, II, 196.
— du Roi, III, 320.
PENTHIÈVRE (cte DE). V. ETAMPES.
— (René de Brosse, cte DE), VII, 201; X, 16.
— (Claude DE), dsse de Savoie, VII, 201.
— (Mme DE), III, 60; IV, 75.
PENUELAS. V. PEGNUELES.
Peones : piétons, VII, 16.
Pequigny (Paix de), III, 320.
PERALTA (G. DE), I, 373; VIII, 40.
Perces, mot, VIII, 87.
Perche, province, VI, 16.
Perche aux Bretons (la), à Blois, X, 11.
Perdrix des femmes (la) : femme la plus savoureuse, I, 319. — La chair de la perdrix passait jadis avant toute autre. Le proverbe : « On mange bien des perdrix sans orange » est encore là pour dire qu'elle n'avait pas besoin d'assaisonnement, et la sole, cet excellent poisson, était nommée pour cela « perdrix » de mer.
Père du peuple, surnom, III, 86.
PERELONGUE. V. PEYRELONGUE.
PERETTI (Camille), sœur du pape Sixe-Quint, II, 226.
PEREZ (Antonio), secrétaire de Philippe II, II, 141 à 146.
— Sa femme Juana, II, 111.
PERÈS ou PEREZ (L.), capne, II, 24.
Périgord, I, 6, 21; II, 27, 208; III, 68, 265; IV, 253; VI, 21; VII, 106, 107, 139, 167 286, 322; VIII, 222, 224; XII, 381; XIII, 5, 35, 38, 43, 44, 64, 75, 89.
PÉRIGORD (Archambaud, cte DE), XIII, 36.
— (A. d'Albret, cardal DE), XIII, 36.
Périgourdins. V. BELLEGARDE, BURÉE, CASTILLON, DUSSAT, FAUCHER, FERRIÈRES, GRIGNOLS, HAUTEFORT, LA CHAPELLE, LA PEZIE, MONAINS, ROCHE.
Périgueux, I, 26; II, 238; V, 244, 256; VI, 101; VII, 115; XIII, 6, 78, 99, 100.
— (l'évêque de), XIII, 68, 70, 71.
Perle grosse comme une poire, I, 117.

Perles, X, 38, 175; XII, 319.
PERON. V. GONDI, PERRON.
Péronne, I, 20, 295; III, 152; IV, 14, 15; V, 39; VI, 91; VII, 128, 135; VIII, 285; XII, 388.
PEROT, capne. V. MONTLUC (Pierre DE).
Pérou, I, 23, 117, 121; V, 218. V. PIZARRE, MONTEZUMA.
Perpignan, II, 58; III, 306, 340; IV, 33, 331; V, 45; VII, 25, 384; IX, 135.
PERRENOT. V. GRANVELLE.
PERRES. V. PERÈS.
PERRON. V. GONDI, RETZ.
Perroquet de Mme de Brienne (le), IX, 82.
— blanc, VI, 259.
PERROT. V. MONTLUC.
Perruques de femmes, XI. 293.
— de Marguerite de Valois, X, 199.
PERSAN. V. GANAY.
Persans. V. Perse.
Perse, II, 79, 81, 240; VI, 258; VII, 333; XI, 297, 319.
Perte séminale, XI, 75.
PERUSSE. V. PEYRUSSE, DES CARS.
PERY BEGOLY, II, 131.
Pescadour, mot, I, 248.
PESCAIRE (F. d'Avalos, mis DE), I, 163, 205, 209, 223, 231 à 248, 265, 270 à 272, 277 à 280, 301, 344, 377; III, 105, 166, 176, 201, 208, 251; V, 86, 87 à 90, 160, 162; VII, 31, 314; VIII, 93, 200, 214; IX, 11, 24, 43, 44, 46, 72, 76, 218 à 220; XI, 316 à 318; XII, 159, 268, 402.
PESCAIRE (mis DE), fils du mis del Gouast, I, 260; XII, 268.
PESCHIN. V. DU PESCHIN.
Peste au Havre, VII, 205.
— à Orléans, VIII, 187.
Pétards employés contre Arles et Marseille, VI, 211; VII, 246.
Peterborouch, X, 147.
Petersbrouch. V. Peterboroug.
PETILLANO (N. Orsini, cte), II, 198, 199; III, 97.
PETIT (Guill.). V. PARVI.
— (Pierre), dit Coutancie, XIII, 54, 77, 86.
PETIT-BRODEQUIN, surnom, XIII, 70.
PETIT-DAUPHIN, surnom, VI, 193.
Petit-Lict. V. Leith.
Petite vérole. Moyen d'en prévenir les marques, X, 167.
— Elle aveugle M. de Guéméné, VII, 184.
PETITOT, cité, I, 68; II, 295.
Petits hommes. Leur bravoure, IX, 119, 120.
PÉTRARQUE, cité, IV, 124; X, 321.
PETREMOL (DE), VI, 64.
Petrinal, mot, IX, 312.
Pétrinaliers, assassins privilégiés du Roi, VI, 256, 257.
PETRO. V. TOUSIN.
PÉTRONE, cité, XII, 152.
Peur des souris et des araignées. Son utilité en amour, X, 367 à 369.
PEYRELONGUE, gentilh. gascon, IV, 282 à 284.
PHARAMOND, roi, X, 212, 215.
Phare de Messine, II, 71, 76.
Phée, mot, VI, 163.
PHELYPEAUX (mon DE), X, 103.
Phénix (panache de plumes de), le Bon de la Garde prétend l'avoir vu, V, 54.
PHILIBERT. V. SAVOIE, ORANGE.
PHILIEUL (Vasquin), XI, 147.
PHILIPPE Ier, roi de France, X, 87; XI, 87.
PHILIPPE II AUGUSTE, VIII, 253; XI, 47.
PHILIPPE III, VI, 274.
PHILIPPE LE BEL, VIII, 180, 242.
PHILIPPE LE LONG, IX, 313; X, 221.
PHILIPPE VI DE VALOIS, II, 88;

IV, 71; VIII, 71; X, 215.
PHILIPPE LE BEAU, archiduc, I, 84, 136, 183, 263.
— Sa femme, Jeanne de Castille, I, 84, 183.
PHILIPPE II, roi d'Espagne, I, 15, 30, 121, 127, 147, 177; II, 7, 45, 61, 86 à 117, 163, 176, 184, 195, 196, 272; III, 257; VI, 118, 119; IX, 48 à 50, 272, 273, 275, 277; X, 166, 171; XI, 34, 48; XII, 86, 87; XIII, 53, 105.
— Sa femme, Élisabeth de France. V. ÉLISABETH.
— Sa 4e femme, Anne-Marie d'Autriche, XII, 86.
— Son fils Don Carlos. V. CARLOS.
PHILIPPE III, roi d'Espagne, II, 106, 109 à 112.
PHILIPPE IV, XI, 34.
PHILIPPE II, duc de Bavière. V. PALATIN.
PHILIPPE II, duc de Savoie. V. SAVOIE.
PHILIPPE LE BON, duc de Bourgogne, VI, 116, 232, 304; VIII, 272.
PHILIPPE LE HARDI, duc de B., IV, 222; X, 215.
PHILIPPE II, duc de Savoie, III, 21.
PHILIPPE-MARIA, duc de Milan. V. MILAN.
Philocope (le), livre, X, 325.
PHILOPINE (la belle), surnom, II, 43.
Philosophie au Louvre (Cours de), XII, 198. — Il comprenait alors l'enseignement des sciences exactes.
PHRASENDORP, pseudonyme, I, 66; IX, 5.
PIALI, amiral, I, 368.
Pianelle, mot, XI, 341.
PIBRAC (Du Faur DE), X, 221; XI, 35; XII, 111.
PIC DE LA MIRANDOLE. V. LA MIRANDOLE.
Picardie, I, 137, 334, 355; II, 142, 154, 194; III, 32, 78, 121, 124, 130, 145; IV, 26, 339, 358; V, 293, 294; VII, 59, 99, 322; IX, 237, 238, 255; XII, 104, 313, 387, 405.
Picards, I, 84, 296. V. Ocquineur.
PICCOLOMINI (Fausta), Siennoise, XII, 379.
Piceon (picon), mot, III, 89.
Picquer : faire exécuter au cheval les mouvements de haute école, I, 109; XI, 34, 35.
Picquer les chevaux, exercice favori de Henri II, IV, 112.
PICROCOLE. V. RABELAIS.
PIE IV, I, 335 (et non Paul V), 345; V, 65; X, 37.
PIE V, I, 167, 338; II, 127, 134; III, 71; V, 227, 315 à 317; VI, 239; VII, 122, 123 à 125; X, 138.
Pied de mouche (quereller sur un) : quereller pour rien, VII, 336.
Pieds-puants, sobriquet de l'infanterie, V, 263.
Piémont et Piémontais, I, 19, 96, 98, 157, 159, 228; II, 61, 152, 235, 238, 244; III, 88, 149, 151, 164; IV, 31, 40, 41, 80, 267, 333; V, 200; VI, 78 à 84, 203, 209; VII, 63, 256 et suiv., 305 à 311; VIII, 73, 93, 127, 179; X, 259, 301, 302, 307, 308; XII, 152, 161, 232. V. Holà, Bandes.
Piémont. Son aliénation obtenue par corruption, VI, 86 à 88.
PIÉMONT (pce DE). V. SAVOIE.
PIENNES (Ant. de Halluin DE), I, 96, 98; III, 78, 79; IV, 240.
— (Charles d'Halluin, sr DE), IV, 240; X, 93.
— (Jeanne DE), IV, 197. V. ALLUYE.
— (Louis de Halluin, sr DE),

III, 19, 35, 78, 79; VII, 260; VIII, 57; IX, 232.
PIENNES (Anne de Halluin DE), VI, 81; X, 93, 315, 316; XI, 101; XII, 357. V. ROBERTET (Flor.).
— Sa sœur, X, 99.
PIERRE. V. PEDRO.
— (St). Donation de Constantin, III, 266.
PIERRE, Basque, capne, VII, 36.
PIERRE L'HERMITE, VIII, 199.
PIERRE LE CRUEL, roi de Castille, VII, 36.
PIERRE III, roi d'Aragon, VI, 32; VIII, 176, 247 (Pierre, et non Alphonse, comme le dit Br.); X, 153, 154, 156.
— La reine Constance sa femme, X, 155, 156.
PIERRE IV, roi d'Aragon, X, 330.
PIERRE DE NAVARRE. V. PEDRO.
Pierre de foudre. V. Aérolithe.
Pierre philosophale, V, 174.
Pierre précieuse, nom des souverains africains, I, 118.
PIERRE-BUFFIÈRES. V. GENISSAC.
Pierrefonds, VII, 251.
PIERREGOURDE (Fr. de Barjac, DE), VI, 45; VII, 140, 141.
PIERREPONT (M. DE), III, 131, 221 à 222.
Pierreries, I, 117, 118; II, 217; X, 201. V. Diamants.
PIERREVIVE-LEZIGNY (Charles DE), X, 97.
PIÈTRE, médecin, XI, 113.
PIGEON, surnom, VII, 292.
Pignerol, II, 155; VII, 224; X, 305.
Pignon, penon, mot, IX, 17.
Pignon de Belis. V. Velez.
PILES (A. de Clermont DE), VI, 161; VII, 145 à 147.
Pillage. Son apologie, V, 253 et suiv.; XIII, 108. V. Anvers, Brescia.
Pillage. Il enrichit les villes, V, 255, 256.
— de l'église de Tolède, I, 219.
— de Pavie, I, 218, 220.
— de Liège, I, 220.
— de Rome. V. Sac.
— de Rome vaut vingt mille écus à un seul soldat, I, 323.
Pillard : homme de pied, VII, 16. — A considérer comme un surnom.
PIMENTEL (Al.), I, 372, 375; IX, 60.
— (Pedro), I, 266; IX, 59, 60.
— (les deux), IX, 59.
PINART ou PINARD (Claude), X, 98.
PINART DE CRAMAILLES (Marie de l'Aubespine, femme de Claude), X, 98.
Pince (sujet à la) : avare, homme pinçant l'argent, ne le lâchant pas, VII, 251.
PINEAU (F.), trésorier, VI, 47.
PINEY (duc DE). V. LUXEMBOURG.
Pinge, mot, IX, 98.
Pintré : peint, couvert de peinture, XI, 307.
Pioche (Influence d'une) sur la destinée de Fr. Sforze, VII, 81.
Piombino, X, 362.
Pionniers. V. Vastadours.
Piovan (pour piovano : curé), II, 275.
Pique, arme des officiers d'infanterie, I, 341; VII, 150. V. Salut de la pique.
— (Combats singuliers à la), II, 11, 12.
Piquer, mot, XI, 34, 35. V. Picquer.
PIQUIGNY. V. AILLY.
PISANI (mis DE). V. St-GOUARD.
Pise, I, 177; II, 34; III, 18, 44, 172, 322; IV, 37; VI, 86.
Pisquiton. V. Pizzighitone.
PISSELEU (Anne DE). V. ETAMPES.

Pisseurs de cheminées et de galeries, XII, 201; III, 42.
Pistolet mal tenu tue M. de Nevers, V, 302.
— (duel au), VIII, 79, 80.
Pistoliers, reîtres, V, 110, 116.
Pistolle, mot, IX, 312.
PITIGLIANO. V. PETILLANO.
PIVAN. V. ARLOTTO.
PIZARRE (Fr.), I, 114.
— (Gonz.), IX, 105 à 108, 111, 112.
Pizzighettone, II, 233; IX, 72.
Place de marché, mot, XII, 304.
— marchande, mot, XII, 187. — Le synonyme « place de marché », p. 304, détermine bien le sens de ce terme. La place du marché était le lieu le plus fréquenté, le lieu public par excellence.
Plaideuses galantes, XI, 205 à 207.
Plaisance, I, 222, 305; III, 323.
Plamussade, mot, XI, 313.
Planchette de selle d'amazone, X, 45.
Planier, mot, XII, 80.
Plat pays (De), mot, VII, 170.
Platine, mot, II, 56.
PLATON, VII, 178; XI, 92.
Pleiger, mot, I, 100; XI, 97. V. Erratum, I, 100.
Plein saut, mot, VII, 257.
PLEIX. V. DU PLEIX.
PLESSIS. V. DU PLESSIS.
PLESSIS DU PARC, III, 56, 62, 64.
PLESSIS LES TOURS, VI, 226; XI, 13.
PLEUVIAU (M. DE), XII, 153.
PLINE, cité, XI, 272; XII, 155, 292.
Plombières, VI, 31.
PLOUVIER (Jacotin), VIII, 16 à 18.
Plumart : bouquet de plumes surmontant le cimier, III, 25. V. Bardé.
Plume à la gibeline, à la guelfe, X, 314; XI, 344.
Plumes blanches retombant des salades de François Ier et de Henri IV, III, 295.
— au chapeau. Portées spécialement en guerre, IX, 103, 104.
PLUSQUELLEC. V. KERMAN.
PLUVIAU. V. PLEUVIAU.
PLUVINEL, écuyer, IV, 219.
Pô, fleuve, III, 160. V. Pont du Pô.
Poésie française. Elle a Ronsard pour père éternel, IV, 122.
Poésie, romans et mythologie, sont dangereux pour les filles, XII, 54, 55.
Poésies de Branthôme, XIII, 6.
Poètes de l'école de Ronsard, IV, 123 à 125.
— Leurs louanges séduisant les femmes, XII, 58.
Poignard boulonnais, IV, 82.
Pointièvre, Poinctièvre. V. Penthièvre.
Poison. Défi d'en boire une moitié de coupe, VIII, 208.
Poisons. V. Lièvre marin, Empoisonnements.
Poisons. Leur commerce, VI, 159.
Poissy, I, 143; IV, 364; XII, 77.
— (Colloque de), V, 153, 194, 288; VI, 201, 299.
Poitevine (paysanne), XII, 180.
Poitiers, I, 8; II, 62; III, 95; IV, 22, 206, 238, 260, 301; V, 247, 250, 286; VI, 24, 25, 58, 144; VII, 52, 61, 209, 300; IX, 232; XI, 20, 181; XIII, 36.
POITIERS (Alphonse, cte DE), X, 213.
— (Diane DE). V. DIANE.
— (Françoise DE), X, 92.
— (Jean DE). V. St-VALLIER.
Poitou, I, 27; III, 51, 140; IV, 354; V, 309; VI, 19, 199; IX, 260, 262; X, 97, 120; XII, 48, 180, 433; XIII, 7, 22,

23. V. DU CHASTELIER, LUSIGNAN.
Poitou (Gouverneurs de). V. Poitou.
— (Sénéchaussée de), III, 51.
POITOU (La sénéchale DE), gd'-mère de Branthôme. V. DAILLON (Louise DE).
Poix. V. Canaples.
Polacre, mot, I, 357.
POLIGNAC (Anne DE), VII, 183.
— V. BEAUMONT.
Politique de l'Europe. Sa mauvaise foi, I, 176 à 181.
Pologne et Polonais, I, 25, 305; IV, 151, 212; V, 314; VI, 141 à 143, 206, 209; VII, 361; VIII, 115; X, 61, 74, 188, 189, 197, 226; XII, 84. V. Genus.
Polonais. V. Pologne.
Poltronnerie à la guerre, IV, 285 à 288.
POLTROT DE MÉRÉ, I, 9, 13, 28; V, 170 à 177; XII, 409.
POMAR, capne, I, 371.
POMINY, chantre de Marg. de Valois, X, 248.
POMMEREUIL DU PLESSIS-BRION (M. DE), III, 227.
POMPADOUR (Les deux DE), V, 126; VII, 119, 287, 355; X, 176, 177.
POMPÉE, Milanais, VI, 290.
POMPERAN ou POMPERANT (DE), I, 300; III, 182, 294; VI, 275; IX, 297 à 300.
Pompes funèbres. V. Obsèques.
POMPIGNAN. V. MONTESQUIOU.
POMPONNE DE BELLIÈVRE (M. DE), VI, 62; X, 133, 150.
Ponant : couchant (par opposition au levant). Exceptionnellement : derrière, postérieur. V. Harquebuzier de Ponant, VI, 44.
PONCENAT (DE), capne, IV, 355; VII, 65.
PONCET (Maurice), prédicateur, III, 45; VIII, 176.
Pons, IX, 260.
PONS (Ant. DE), cte de Marennes, X, 101.
— (Fr. DE), IX, 206.
— Sa mère Cath. de Ferrières, IX, 206.
— (Fr. DE). V. MIRAMBEAU.
— (Mlles DE), X, 101.
PONSENAC (M. DE), VI, 190.
PONT (mis DE), X, 86.
Pontarlier, X, 358.
Pont à sture. V. Pont de Sture.
Pont aux meuniers, à Paris, II, 256.
Pont militaire, II, 250.
PONT D'ASTURE (le capitaine), V, 19, 21.
Pont d'Asture, forteresse. V. Pont de Sture.
— de Cé, III, 57; VII, 284; VIII, 179.
— de Remy. V. Pontdormy.
— des Morts à Metz, VII, 270 (pont construit et entretenu avec le produit de la vente du meilleur habit de chaque personne décédée à Metz).
— de St-Cloud, VI, 263.
— du Pô (Turin), VII, 261; VIII, 122, 127, 179, 204.
— St-Michel de Paris, VII, 55.
— St-Vincent, IX, 249, 251.
— de Sixte, à Rome, IV, 282.
— de Sture ou Ponte di Stura, I, 348; IV, 217; V, 19, 25; IX, 258.
PONTDORMY (A. de Créquy DE), III, 33, 220, 221; V, 80.
PONTDORSÉ, capne, VII, 127.
Ponte-Stura. V. Pont de Sture.
Ponte-Sixte, I, 316.
PONTEVÈS, PONTEVEZ. V. CARCES.
Pontifical, mot, XI, 326.
Pontoise, IV, 199, 282; VI, 47.
Ponza, île, II, 54.
Popincourt, temple à Paris, IV, 135.
Porc-épic de Louis XII, III, 89.

PORCIEN (Ant. de Croy, pce de Château), VIII, 286 à 292; X, 90.
— Sa femme Catherine de Clèves, remariée à Henri, duc de Guise. V. GUISE.
Port d'armes défendu chez le Roi, VII, 43.
— d'arquebuses défendu, IV, 202.
Port-Hercule, II, 35, 286; V, 32, 43.
— de Piles (Vienne), VII, 316; XI, 204.
PORTAUT DE LA TOUR. V. Du Chastelier.
Porte d'hôtel peinte en jaune par punition de traîtrise, I, 332.
— Barbette à Paris, IV, 54; XII, 276.
— de Bussy, à Paris, VI, 184.
— neuve, à Paris, IX, 239.
— St-Antoine, à Paris, VII, 342; VIII, 95, 168.
— St-Jacques, à Paris, VII, 197; IX, 95; X, 18.
Portefin. V. Porto-Fino. — Ancien Portus Delphini (Port Dauphin), ainsi nommé parce que les marsouins y abondaient.
Portereau d'Orléans (Le), V, 170, 176, 244.
Porto. V. Port.
PORTO-CARRERO (Fern.), II, 77, 78; IX, 168.
Porto-Fino, I, 10; VII, 318.
Portrait (faux) de Branthôme, I, 66.
— de Catherine de Médicis. V. CORNEILLE.
— de Charles VIII, III, 41.
— de Coligny, V, 250.
— de la reine Jeanne de Naples, X, 345.
— de la reine Jeanne II de Naples, X, 367.
— de Lautrec, III, 188.
— d'Ant. de Leyve, I, 230.
Portrait d'Antoine de Lorraine, IV, 52.
— de Louis XII, III, 87; XII, 253.
— de Marie Stuart, X, 115.
— de Marguerite de Valois, X, 198.
— de Marie de Bourgogne, femme de l'Empereur, I, 135.
— du pce de Melfe, II, 239.
— de G.-M. Sforce (effigie), VIII, 298.
Portraits peints ou gravés. V. ci-dessus.
— des neuf preux de Charles VIII, III, 31.
— des gds maîtres de Malte, VI, 240, 241.
— montés sur bijoux, XII, 147, 311, 316.
Portugal et Portugais, I, 168, 169, 232; II, 11, 95, 96, 113, 146; VI, 227; VII, 296; IX, 132, 133; X, 36, 37; XII, 92, 93; XIII, 52.
PORTUGAL (Beatrix DE). V. SAVOIE.
— (Elisabeth DE). V. ELISABETH.
— (Henri), cardal, roi de Portugal, X, 37.
— Jean III, roi, et sa mère Jeanne d'Autriche. V. AUTRICHE.
— (L'infante de), fille de la reine Eléonor, XII, 210.
POSIDONIUS, I, 325.
Possible, mot, XI, 259.
Poste (à), I, 242; IV, 47; XII, 354.
Poste aux chevaux, I, 164; II, 253, 259, 260, 270, 271; IV, 342, 365; V, 54; VI, 205; VII, 266; VIII, 113, 230. V. Erratum, XI, 149. V. BRUSQUET.
Postes de bataille des officiers et sous-officiers de gens de pied, VII, 150, 151.
POSTEL (G.), III, 246; X, 214.
Postillons français, II, 137.

Postiquerie : feinte, artifice, IV, 188. V. Erratum, idem.
Pot : pot plein d'artifices, dit pot à feu, IV, 87.
Pot et à feu (A), terme, XI, 221.
Pot à pisser d'airain, XI, 202.
— au lait (conte de la femme et du), VI, 128.
Pota ferrarese, XII, 254.
Potence, mot, VII, 74.
POTON (Rafin DE), sénéchal d'Agenais, VII, 190.
POTON ou POTHON. V. XAINTRAILLES.
— V. LANSAC.
POTRINCOURT (DE), VII, 102.
Poudre à cheveux, XII, 148.
— de guerre. V. Charbonnier.
— d'or, acier et fer employée comme remède, VI, 94.
Poudrières de galères ennemies (Héros inconnus se faisant sauter avec les), V, 63, 64; XI, 156.
Poudriers. V. Charbonniers.
Pouille, I, 175; VII, 105.
Poulac : Polonais, V, 121.
Poule et du Curé (Facétie de la), IX, 208.
Poulet, mot, XII, 28.
POULIN, capne. V. LA GARDE (bon DE).
Poultre, mot, XII, 197.
Poupincourt, de Paris (Temple), IV, 135.
POUPINCOURT (Mlle DE), XII, 209.
Poupine, mot, XI, 307.
Pourvoyeur : maquereau, VI, 99.
Poux de Philippe II, II, 114.
Pouzzole, II, 39.
POYET (le chancelier), III, 238; VI, 213; IX, 81.
— V. DU POYET.
POYNET (la présidente), VII, 367.
— Son fils Binet, VII, 367.
PRACOMTAL. V. ANCONNE.
Pracquerie, mot, VI, 211.
PRADENA, capne, I, 374.
Pragmatique, loi somptuaire, XI, 246.
Prague, XII, 401.
PRASLIN (C. de Choiseul du Plessis), capne, VII, 76.
PRAT. V. DU PRAT.
Pré aux Clercs à Paris, IV, 221; VIII, 139, 141, 256, 270.
PRÉAU. V. DU PRÉAU.
PRÉAU, aumônier de Marie Stuart, X, 134, 141.
Précepteurs. Dangereux pour les filles, XII, 53 à 56.
Précipitant, mot, V, 73.
Préclauture : clôture, XIII, 81.
PRECY. V. ALLÈGRE.
Prédicateurs, I, 120, 267; II, 31; III, 287, 288; VI, 159; VIII, 176; IX, 132, 199, 200, 203 à 205; XI, 232; XIII, 11, 12. V. PONCET.
Prédictions. V. Astrologues.
Pregnant, mot, XII, 343.
Preignant, mot, IX, 25.
Prélats à la cour, III, 280; 284, 286.
— ignorants, VII, 23; IX, 81.
— mutilés au sac de Rome, I, 317. V. Prêtres.
Premier : premièrement, d'abord, I, 177.
PREMILLAC, enseigne, II, 151.
Prendre pied, XII, 433.
Prénoms antiques à la mode, II, 16.
Présages mauvais. V. Cheval à quatre balzanes.
PRESCOTT, cité, II, 93.
Préséances, I, 231; IV, 141.
Préséance de la France sur l'Espagne, III, 251.
— Querelle entre le Parlement, la noblesse et l'Eglise aux obsèques de Charles IX, X, 23.
Présents du pape, I, 167.
Présidents mystifiés, IV, 139 à 141.
Présomption en amour. V. Amour.

Pressentiments de mort, VI, 45.
PRET JOCAN, titre de l'empereur abyssin, I, 118. (Le nom de Prêtre Jean (armoriaux du moyen âge), doit en être une forme.
Prêter des charités, mot, VII, 298.
Prêtre breton, maître lutteur, VIII, 12.
Prêtre combattant, I, 312.
— maître d'escrime, VIII, 12.
Prêtre-Jean (Le). V. PRET JOCAN.
Prêtres (mutileurs de), II, 18, 19.
— (proverbe italien sur les), III, 261.
PREUILLY (b^on DE). V. DABAIN.
Preuve (être à), terme, XI, 203.
— (faire la), terme, VI, 89.
Preux de Charles VIII et du roi Jean (Les neuf), III, 29 à 32.
PRÉVOST DE SANSAC (Louis), X, 94. V. SANSAC.
PRÉVOT. V CHARRY.
Prévôt de l'hôtel, III, 282.
— des bandes, VII, 252.
— des marchands de Paris (Le), VI, 125.
PREZ. V. MONTPEZAT.
PRIE (Aym. DE), III, 19, 152.
Prieur (g^d). V. LORRAINE.
— de Capoue. V. STROZZI (Léon).
Prieurés. Abus électoraux, III, 259.
PRIGNANO (Barth. DE), II, 207.
Prime, mot, X, 122.
— jeu de cartes, II, 147; VI, 88; XII, 404.
PRIMISLAS, roi, XII, 404.
Princes. V. Grands.
— du sang, I, 231.
Printemps. Son influence, XI, 240 à 243.
Pris par le bec, mot, V, 173.
Prisonnières mises en liberté, V, 44 à 46.
— violées, VI, 17, 18.
Prisonniers aimés, XI, 183 à 188.
— de guerre assassinés sur le champ de bataille, II, 13, 14, 203; III, 101; IV, 175, 176; V, 199, 270, 311; VI, 46; VII, 58, 240, 355; IX, 313; XIII, 106.
Prix (retourner à son), IX, 24.
Procache, mot, IX, 200.
Procès. Influence féminine sur leur gain, XI, 205 à 207.
Processions, III, 285; V, 80, 153; X, 106.
Professeurs royaux entretenus par François Ier, III, 244 à 247.
— par Henri II, IV, 119 à 126.
Profilure, mot, XI, 351.
Profus, mot, XI, 341.
Prononciation au XVIe siècle, I, 72, 73.
Prononciation d' « oï (oui) » en « aï », III, 143.
Prophéties, IV, 114, 116. V. Devins, Nostradamus, Prédictions, etc.
Prostitution, III, 282; XII, 185, 186, 188, 392, 393. V. Courtisanes.
Protecteurs d'épée recherchés par les dames. Danger de leur protection, XII, 366 à 368.
Protestantes mariées de gré ou de force, XII, 153 à 155.
— violées, VI, 17, 18.
Protestantisme. Impériaux accusés de le combattre par cupidité et de le tolérer dans leur armée, I, 221.
Protestants. V. Saint-Barthélemy (massacre de la).
— Leur culte calomnié, XI, 181.
— Leur refus de reconnaître les ordres du Roi. V. MONTBRUN.

Protestants. Principaux faits les concernant, I, 16, 17, 124, 142, 221, 365; II, 18, 43, 93, 120, 158, 245; III, 239, 250; IV, 134, 135, 313; V, 65, 66, 68, 210 à 216; VI, 76, 77; VII, 176; X, 33; XI, 181, 182; XII, 153 à 157, 166 à 169, 232, 283, 405, 406.
Protonotaires apostoliques, III, 196, 197, 286, 287.
Protonotaire de Foix (Le). V. LESCUN.
PROUILLAN, capne, VIII, 57, 58.
Provanes. V. Valfrenières.
Provéditeur du Cattaro, II, 240.
PROVENÇAL (Le capne). V. BARTHELOMÉ.
Provençaux, I, 378; IV, 230; VII, 140, 142, 167, 290.
— en Périgord (La défaite des). V. SAINT-ASTIER.
Provence, I, 16, 228, 293, 303; II, 35, 52, 293; IV, 230 à 232, 298, 300, 328; V, 55; VI, 68, 133, 177, 194; VII, 61, 244 à 248, 253; IX, 218; X, 76, 213, 239, 240, 339; XI, 354; XII, 359; XIII, 75. V. CABASSOL.
PROVENCE (Beatrix, cesse DE). V. ANJOU (Ch. D').
Proverbes, I, 91, 92, 99, 126, 180, 218, 244, 253; II, 43, 52, 66, 153; III, 71, 126 à 128, 218, 261, 274, 289, 322; V, 66, 94, 310; VI, 44, 210; VII, 300; VIII, 56, 178, 179, 187; IX, 23, 89, 111, 134; XI, 91, 100, 116, 138, 149, 155, 175, 191, 209, 212, 243; XII, 22, 23, 44, 55, 64, 68, 128, 155, 170, 173, 182, 183, 189, 204, 205, 207, 225, 242, 245, 253 à 255, 269, 326, 351, 376, 377; XIII, 107. V. Dictons.
Providadour, mot, II, 240.
Provinces unies. V. Flandre.
PROVIS-AGA, II, 130.
PRUNAY (Claude de Billy DE), IV, 176.
Pruneaux. V. Des Pruneaux.
Pseudonymes. V. Le Broc, Phrasendorp.
Publique, mot, XII, 277.
PUCCI. V. SANTI-QUATRO.
Pucelle de Marolle, X, 260; V. Erratum, idem, XI, 111.
PUERTO-CARRERO. V. PORTO.
Pui. V. Puy.
PUISIEUX (Aimar DE), dit CADORAT, III, 67.
Puissance, mot, XII, 261.
PUIVUIDAL, capne, VII, 72.
PULCI. Son Morgante cité, VII, 107.
Pulligny, IX, 249.
Punitions militaires. Le bâton du sergent-major, VII, 159.
Puntas, mot, X, 241.
Puresy, mot, VII, 323.
Purgatoire (bons mots sur le), IX, 73, 75.
Purisy, mot, XII, 265.
PUSSET DE LA BEAUCE, IV, 345, 348.
PUSSOL. V. POUZZOLE.
PUTEO (DE). V. DUPUIS.
PUYBETON (Foucault DE). V. BIRON.
PUYDANCHE ou PUY D'AUCHÉ (M. DE), VII, 323.
PUY-GAILLARD (M. de Léaumont DE), VI, 19, 22; VII, 368; IX, 260.
PUYGAILLON (Jean DE), X, 89.
PUY-GREFFIER. V. COSSÉ (mele DE).
PUY-GUYON (Mme DE), II, 280; VIII, 157.
PUY-TAILLÉ. V. LA RIVIÈRE.
PYMENTEL. V. PIMENTEL.
Pyramide entourée de lierre, emblème, IV, 76.
PYRAUD. V. MAUGIRON, III, 149.

Q

Quadragant (Le), cheval, XII, 240.
Quarantaine de deuil de quatre mois, VIII, 290, 294.
Quadrille, mot, VIII, 177.
Quadriresme, mot, II, 53.
Quai des Augustins de Paris, VI, 215; VII, 55; VIII, 114.
Quant et luy (avec lui), X, 44.
Quarcinas, mot, VI, 191.
Quatrains, I, 94; IV, 76; VI, 101; X, 110, 158.
— apaisant une brouille conjugale, XI, 317.
— im-promptu (Concours de), XI, 130.
Quatre (ordres) mendiants de Paris, XIII, 74.
QUÉLUS (Ant. de Lévis DE), I, 325; IV, 46; VIII, 278.
— (Jacques DE), VII, 178, 344, 345; VIII, 94, 95.
Quémant (caimant), IX, 63.
QUERCY, III, 224. V. MONTEZAT.
QUERDES. V. DES QUERDES.
Querelle d'Allemagne, dicton, VII, 241. V. Allemagne. (Cet exemple contredit l'hypothèse qui rattache ce dicton à un autre concernant la maison dauphinoise des Alleman.)
Querelles. V. Duels.
QUERMAN. V. KERMANT.
Queue de chevaux marins. V. Cheval marin.
Quicte. V. Quite.
Quielus. V. Quelus.
Quiers, IV, 335.
Quiette, mot, IV, 35.
QUIGNONES (Diégo DE), I, 193; VIII, 44, 45.
Qu'il est dedans, qu'il est dehors (à la mode des basteleurs), I, 177. Allusion au tour de passe-passe qui fait paraître et disparaître la bille placée sous un gobelet. C'est l'équivalent de notre terme : « Passez, muscade! »
Quincaillier obligé de cesser le commerce de ceintures de chasteté, XI, 150 à 152.
Quinquenelle (faire la), mot, VI, 87. V. Erratum, VI, 87.
Quiproquo d'apothicaire : erreur (Oudin, 1656), VI, 180.
Quite : seul, isolé, I, 107. V. Erratum.
Quite ou quicte (Jusques au) : même jusqu'au, I, 176, 323. V. Erratum.
Quitter les armes, XII, 338.
QUIXADA (J. DE), I, 373.
Quolibet. V. Jeux de mots.

R

RABASTEIN. V. RAVENSTEIN.
Rabasteins, IV, 302, 311.
Rabaudange. V. Rabodange.
Rabbins. V. Juifs.
RABELAIS, cité, I, 43, 100, 107, 168, 238; II, 230; III, 171, 259; VI, 160, 163; VII, 9, 203; XI, 150, 307; XII, 179.

Rabiller, mot, XI, 338.
RABODANGE ou RABODENGE (J. DE), XII, 76, 77.
RACONIS. V. PANCALIERI.
Racquedenier : avare, « mot à mot » racle-denier. V. OUDIN, au mot raquedenares, V, 253.
RAFIN DE POTON DE XAINTRAILLES (Ant.). V. LANSAC, POTON.
Rafler, mot, II, 43.
Rafraîchir (se) : se refaire en rançonnant les paysans, VII, 93.
RAGNY (Cath. de Cipierre, femme de François DE), X, 96.
RAGOT, bouffon, II, 275.
Raguedenare : racle-deniers, usurier, I, 121.
Raguse, V, 28; VII, 119.
RAILLÉ. V. LA CHESNAYE.
RAIZ. V. RETZ.
Rambade, mot, V, 64.
Ramberge, mot, V, 35.
Rambouillet, château, III, 320; IV, 339, 344.
RAMBOUILLET (N. d'Angennes DE), VI, 156; VII, 337, 338; VIII, 108; X, 70.
— (R. d'Angennes DE), IV, 217.
— V. DU FARGIS.
Raminagrobis, mot, V, 160.
RAMONDELLO. V. BALZO.
RAMONNET, capne, VII, 15.
RAMUS (Pierre), IV, 119, 120.
Rancade, mot, IV, 86.
RANCE, dit CONTENAN (M. DE), capne, VIII, 153.
RANCE DE CÈRE. V. CERI.
Rancon : sorte de fauchard. V. Erratum, IV, 86.
Rançons payées trois et quatre fois de suite, I, 317. V. Prisonniers.
— de prisonniers. Les mécomptes à ce sujet causent l'assassinat des prisonniers. V. Prisonniers de guerre.
RANDAN (Ch. de La Rochefoucauld, cte DE), IV, 345, 346 à 348; VII, 176 à 185, 187; VIII, 275; X, 89; XI, 295, 296; XII, 350.
— (Fulvia Mirandola, csse de La Rochefoucauld), VI, 17, 107; X, 89; XII, 134, 135.
RANDAN LE JEUNE (M. DE), VII, 349.
RANDOLAZZO, capne, II, 25.
Ranné, château, III, 338, 339.
RANÉ (M. DE). V. RANNÉ.
RANG (Sander), II, 81.
RANGON (Guy), III, 207; V, 22.
RANNÉ (M. DE), III, 338.
RANTY. V. RENTY.
RANZE. V. CERI.
Rapallo, III, 82.
RAPIN, gentilhomme protestant, V, 246.
Raquedinares, mot, VII, 245. V. Racquedenier.
RARÉ, dite BEAUREGARD (Mlle DE), X, 149.
Rasoirs (Chambre pavée de). Défi d'y marcher, VIII, 208.
RASTEAU, de Branthôme, XIII, 83.
Ratelle. V. Erratum, VIII, 96.
Ratouere, mot, XI, 288.
RAVANAL, capitan, IX, 54.
RAVASTAIN. V. RAVENSTEIN.
Ravauderie, mot, XI, 152.
RAVEL. V. REVEL.
Ravenne, bataille, I, 139, 193, 196, 205, 206, 207, 210, 216, 226, 234; II, 212; III, 96, 147, 161, 188, 190; IV, 177; VII, 21, 22, 381; VIII, 238 à 242; IX, 43, 233; XII, 167.
RAVENSTEIN (M. de Clèves, sr DE), II, 214; III, 89; VII, 113.
— (Mme DE), I, 135.
RAYA DE CASTILLO Y PORTUGAL, I, 168.
RAYMOND, capne, VI, 268.
RAYMOND-LULLE. V. LULLE.
RAYS. V. RETZ.

Rays : reis, capitaine de galère turque, II, 76.
Real (Le), cheval, V, 73.
Réale, mot, II, 285.
— (galère). V. Patron réal.
Realle (La), galère, V, 59.
Reallez (soldats), VII, 84.
Réalliste (royaliste), mot, IX, 306.
RÉAUMONT. V. ROMONT.
Rebec. V. Rebecq.
Rebec, sorte de violon, II, 216; IV, 351; X, 127. V. Entrée de César Borgia à Chinon.
Rebecq, Rebecco (retraite de), I, 236; III, 103, 110, 212, 215; IV, 60.
REBOURS (Le président Guill. DE), X, 246.
— (Mlle DE), X, 102, 246.
Rebras, mot, II, 217.
Rebus, mot, VIII, 80.
— de Picardie, IV, 192, 355.
Recettes (Livre de), XII, 176.
Recoller ses témoins, XII, 327.
Recollez : religieux récollets, VI, 254.
Recouru, II, 130.
Recreu, mot, IX, 321.
Recrutement de compagnie fait à son de caisse dans l'armée même, V, 17.
— militaire, V, 16.
Rectifications du texte et des notes. V. Erratum.
Recueil, mot, X, 128.
Recueillette, mot, X, 359.
Recueillir, mot, XII, 93.
RECUERO (Don Pedro), capitan, IX, 54.
RECULLE (Monsieur DE), surnom, VI, 199.
Redditions de places, IV, 288 à 292, 321. V. Capitulations.
Reffuser à plat de : se voir nettement refuser de, VI, 304.
Réforme, Réformés. V. Protestantisme, Protestants.
REFUGE. V. DU REFUGE.
Rege. V. Reggio.
Régente (la). V. LOUISE DE SAVOIE.
— d'Angleterre (la), X, 11.
Régentes de France, X, 218, 219. V. ANNE DE BEAUJEU, CATHERINE DE MÉDICIS, LOUISE DE SAVOIE.
Reggio, I, 188; II, 71; III, 195, 206, 322; VII, 329.
Régime : régiment, VII, 170.
Régiment d'écoliers, II, 246.
— de moines, II, 246.
— de pied : régiment d'infanterie, VII, 320.
Régiments (les vieux), VII, 63.
Règne (abrév. de Regno di Napoli). V. Naples.
Regnié, mot, IX, 70.
RÉGNIER DE LA PLANCHE, cité, IV, 56.
REGUEL (le sr), II, 148.
Rehabiller, mot, XII, 330.
Reims, I, 105, 297; III, 289; VI, 27 à 29, 262, 310; XI, 358; XII, 117.
— (l'archevêque de), III, 285.
— (l'hôtel de). V. Hôtel.
Reine blanche, titre, XII, 76.
Reine BLANCHE, mère de St Louis, X, 219.
Reine de la Paix, surnom, X, 168.
Reines sont plus aptes à gouverner que beaucoup de rois, X, 211 à 220.
REINEL (mlle DE), VII, 345.
REINGRAVE. V. RHINGRAVE.
REINHOLD (Marg. DE), I, 350.
Reîtres, I, 365; V, 110, 111, 116, 117, 118, 120 à 123, 216, 217, 243, 244, 260, 261; VII, 17.
— Leurs armures noires, V 110.
— Coligny les a trop attirés en France, V, 260.
Relief de ban : grâce relevant de bannissement, X, 130.
Religieuses cloîtrées, XII, 177 et suiv.

Religieux : religionnaire, protestant, IV, 134.
Reliquaires de Cambrai pillés, II, 213.
Reliques, VII, 113; VIII, 86. V. Croix (Vraie), Coiffe, Couronne, Ste-Chapelle, etc.
— Leur aliénation pour frais de guerre, V, 253.
— d'église. Leur vente, VI, 303.
— de St Martin converties en monnaie, V, 252.
— pour duels, VIII, 86.
Reliures. V. Velours.
Rembarrer, mot, IX, 241.
Remèdes singuliers, VI, 94. — V. Anaphrodisiaques, Blessures, Petite vérole.
— Herbe guérissant le mal de dents dans le creux de la main, X, 176.
Rementevoir, mot, IX, 128.
Remiremont, XII, 215.
REMIREMONT (Renée d'Inteville, abb. DE), X, 100.
RENOLLE (DE), capne, VI, 133; VII, 50, 51.
Rempeller, mot, XII, 312.
Renard (queue de), XII, 15.
— (proverbe sur le), I, 91.
RENAUD DE MONTAUBAN, paladin de roman, VIII, 25, 70, 180, 181; X, 220; XI, 179; XII, 16, 368.
RENAY. V. RANNÉ.
Rencontre : à-propos, bon mot. V. le tome IX.
Rencontrer, mot, IX, 181.
— le mot, XII, 223.
— de picques, VIII, 174.
Rencontres espagnoles. V. le tome IX.
Rendre la jument, mot, IV, 337.
René le Duc. V. Arnay.
RENÉ le parfumeur, I, 266.
RENÉ Ier, duc d'Anjou et de Lorraine, IV, 353; VI, 121; VIII, 10, 216 à 218; X, 51, 363; XII, 360.
RENÉ Ier. Sa femme, Isabeau de Lorraine, XII, 360.
— Son fils Jean. V. CALABRE.
RENÉE DE FRANCE, dsse de Ferrare, I, 295; X, 276 à 283; XII, 231. V. FERRARE.
Renégats français en Orient, II, 69, 84; VII, 98 à 102. V. ARMAGNAC, ASSAN, BARBEROUSSE, LA FAYE, LA MOTTE, L'OUCHALY, POTRINCOURT, SINAN.
Rennes, VI, 183. V. VELY.
RENOUARD (M. DE), IV, 341.
Rentes sur le clergé, VI, 246.
— sur l'hôtel de ville de Paris, VI, 246.
RENTY OU RANTY (mle DE), IX, 266, 317.
Renty (bataille de), III, 34; IV, 102; V, 62, 110, 111, 206; VI, 98; VII, 171, 172.
RENZO (abréviation de Laurent). V. CERI.
Repaire, mot, XII, 276.
Réparations d'honneur, VIII, 154, 155.
Reparties, I, 193, 296; II, 66; III, 46, 53, 71; IV, 363; VI, 158, 160, 238; IX, 57, 58, 73, 109, 132, 135 à 139, 177, 201, 202; XII, 63, 140, 197, 199, 223, 224. V. Jeux de mots.
Repassé : décrié, XII, 274.
Repasser : connaître charnellement, XI, 74.
République fédérative en Espagne, I, 265.
Répudiations, XI, 37, 47, 48.
— obtenues pour union non consommée, X, 256, 257.
REQUESENS (Dom Berenquel DE), II, 65.
REQUESENS (le gd commendador major de Zuniga y), I, 174; II, 125 à 128.
Requêtes appuyées de cadeaux d'argent, IX, 140.
Reron, ruisseau, II, 201.
Rescouru : recouvré, XII, 355.

Ressarrez : cloîtrés, VI, 254.
Restes (A toutes) : fort et ferme (Oudin, Dict.), XI, 133.
RETHEL (d^sse DE), X, 90.
Retraict : lieux d'aisances, XI, 152.
Retraites de guerre, IX, 217 à 256; XIII, 102.
RETZ (m^al DE), I, 202; II, 91; III, 17; IV, 36, 219, 220, 300; V, 221, 251; VI, 125, 132, 138, 147, 148, 156, 204, 212, 214, 264 à 266, 268, 295, 301; VII, 42, 338, 339; VIII, 124; X, 70, 92; XI, 153, 154; XII, 430.
— Sa sœur. V. Mme DE PANCALIERI.
— Sa femme, Catherine de Clermont, VI, 184; VII, 352; X, 93.
— Son frère. V. GONDI DE LA TOUR.
Reume de dents, mot, X, 176.
REUX (Adrien de Croy, c^te DE), I, 360, 361; XII, 387.
— Sa femme, Claude de Melun, IV, 97.
Revaler, mot, III, 161.
Réveillon de noces, XI, 110.
Revel, VI, 202.
Revers à la paume de M. Nemours, V, 78, 79.
Revesche, mot, X, 141.
Revire-marion : soufflet, coup, V, 266.
Révolte. V. Séditions militaires, Gabelle.
— contre le souverain. Elle peut être légitime et profitable, IX, 293 à 295.
Revue de gens de pied allemands. Salut du genou en terre avec projection d'une poignée et santé bue à la même bouteille, VII, 376.
Rezeur : réseau de filet. V. Erratum, III, 113, note 2.
Rhin (le), I, 105; IV, 100.
RHINGRAVE. V. PALATIN.
RHINGRAVE PHILIPPE (LE), III, 226; IV, 240; VII, 130, 375, 376; IX, 245.
— Sa femme, née d'Archiac, III, 226.
RHINGRAVE le jeune, VII, 120.
Rhodes (ville et ch^ers de), II, 130; V, 63, 67; VI, 64, 68, 226 à 229, 232 à 234; XII, 387.
Rhône, fleuve, I, 284; VII, 139; X, 149.
— (une flette du), VIII, 142.
Ribadavia (vin de), VI, 309.
Ribauds (roi des), III, 282.
RIBERAC (F. d'Aydie DE), VIII, 94, 95.
— (Mlles DE). V. GUITINIÈRES.
Ribler, Ribleur. V. Erratum, III, 336.
RICHARD, paladin, XII, 364.
— (l'abbé), cité, I, 327.
— (Victor), XIII, 84.
RICHARD CŒUR DE LION, roi d'Angleterre, VIII, 253; XII, 84.
RICHARDET, de l'Arioste, XII, 383.
RICHEBOURG (m^ls DE). V. RENTY.
RICHELIEU (les deux Du Plessis DE), cap^nes, IV, 342; VI, 19; VII, 49, 133.
Richemont, seigneurie et château, XIII, 52, 55, 74 à 78, 80, 81, 86.
RICHIEN. V. MOUVANS.
Ricos-Omes, I, 34.
RIDOLFI (card^al), II, 249.
RIEUX (Claude, s^r DE), X, 87.
— (Claude DE), femme de M. d'Andelot, X, 89.
— (Jean DE), m^al de Fr., III, 21, 35, 75, 326; X, 101.
— (René DE). V. SOURDÉAC.
— (Louise DE), X, 87.
— (Renée DE), dite la belle Chateauneuf, II, 189; X, 101; XII, 91, 316. V. ALTOVITI.
— (Suzanne de Bourbon, dame DE), VIII, 11.

RIEZ. V. CARLE, évêque.
RIMINI (s^r DE), II, 212.
RINCON (A. DE), I, 178, 252 à 254, 256, 312, 315; VIII, 254.
RINCROQ (le colonel), VII, 379.
RIOLAS, cap^ne, VII, 261; VIII, 205.
Rioteux, mot. V. Erratum, XI, 146.
Ripaille, monastère, I, 118; II, 101.
— mot, VIII, 202.
RIPALTA, cap^ne, I, 375.
Rippe d'Avid, VI, 308.
Ristre : manteau, VII, 45. V. Erratum, idem.
RITHOVIUS (M. B.). V. YPRES (évêque D').
RIVAS (duc DE), XI, 34.
RIVE (DE), frère du connétable de Suède, VII, 102.
RIVEROL (M. DE), VII, 178.
RIVIÈRE. V. LA RIVIÈRE.
RIVOIRE (Imbaut), VII, 19.
RIZZIO (David), X, 128.
ROANNAIS (duc DE), X, 93, 100.
— (Claude de Beaune Semblançay, dame de Chateaubriand, d^sse DE), X, 93.
Robbe (en), mot, XI, 279.
Robe de nuit, XII, 200.
— à la boulonnaise, X, 345.
ROBECCO. V. REBECCO.
Robes de la p^sse de Condé portées par Mme de Tavannes, VI, 123.
- offertes par François Ier, III, 272.
ROBERT. V. ANJOU, ARTOIS, FLANDRES.
ROBERTET D'ALLUYE (Florimond), VI, 81, 82, 87, 88; X, 93, 97.
- Sa femme, Anne ou Jeanne de Halluin, X, 93. V. PIENNES (Mlle DE).
— (Françoise), X, 102.
ROCANDOLF. V. ROCKENDORF.
Rocca-Secca, bataille, III, 28.
ROCHE. V. BOCSOZEL.
ROCHE (DE), gentilhomme, XII, 205.
ROCHE-ABEILLE ou ABELIE. V. LA ROCHE.
ROCHEBEAUCOURT. V. SAINT-MESME.
ROCHEBRUNE, cap^ne, VII, 344.
ROCHECHOUART. V. CHANDENIER, LANSAC, SISTERON (l'évêque DE), TOULOUSE (sénéchal DE).
ROCHEFORT. V. SILLY.
— (Fr. DE), I, 272.
Rochefort sur Loire, VI, 16.
Rochellais. V. La Rochelle.
ROCHEPOT. V. LA ROCHEPOT.
ROCHES (M. DE), VIII, 271.
ROCKENDORF (Le c^te Chr. DE), colonel, IV, 342; VII, 378.
— (Guill. DE), I, 145, 363.
— (le c^te), m^e d'hôtel de l'empereur Ferdinand, I, 363.
Rocque, mot, IX, 18.
ROCQUEFEUIL. V. ROQUEFEUIL.
Rodemack, IV, 101.
RODES (J. Pot, DE), IV, 264.
RODOLPHE II, empereur, I, 151 et suiv.
RODOMONT (Philippe II), IX, 50.
RODOMONT DU PIÉMONT, surnom, XII, 161.
RODOMONT, de l'Arioste, VIII, 179.
Rodomontades espagnoles, IX, 11 et suiv.
RŒUX (M. DE). V. REUX.
ROGER et BRADAMANTE, XII, 383.
ROGGENDORF. V. ROCKENDORF.
ROHAN. V. FRONTENAY, GIÉ, GUÉMÉNÉ.
— (Ch. DE), s^r de Gyé, X, 87.
— (F. DE), archev. de Lyon, X, 20.
— (Françoise DE), dame de la Garnache, V, 82; XII, 294, 351.
— (Jacqueline DE), X, 87. V. ROTHELIN.
— (Jacques DE), XI, 30. — Sa

femme, Françoise de Daillon, XI, 30.
ROHAN (Louis VI DE). V. GUÉMÉNÉ.
— (Pierre DE). V. GIÉ (mal DE), III, 72.
— (René DE), II, 13, 14; III, 298; V, 199.
ROHAN-GUÉMÉNÉ (Louis DE), X, 94.
ROHAN LA GARNACHE (Françoise DE), X, 99.
— (René, vte DE), X, 99.
Roi boit (le), cri du jour des Rois, V, 128.
— catholique, titre. Débat sur sa préséance, III, 251.
— très chrétien, titre, III, 251.
— Dauphin, surnom, VI, 193.
— des pois pilés, IV, 275.
— des ribauds, III, 282.
Rois (devoirs envers les), IX, 257, 284, 288, 289.
— Leurs offres galantes ne se refusent pas, XII, 226 et s.
— (Récriminations contre les), I, 223; VIII, 285; IX, 288; XII, 416; XIII, 108.
ROISSY. V. MESMES.
ROLAND, paladin, X, 220; XII, 364. — Son épée, IX, 54.
— l'amoureux, VIII, 179 et s.
— furieux. V. ARIOSTE.
ROLLET, capne, VIII, 141.
ROLTZHAUSEN (F. DE). V. HESSE (mal DE).
Romagnano, VIII, 215; IX, 223.
Romagne, I, 307; II, 212; III, 114, 160, 165.
ROMAGNIEU (sr DE), VII, 19.
Romains. V. Rome.
— (États), II, 212.
Roman de la Rose, XI, 231.
Romance populaire espagnole, IX, 173.
Romans. Danger de leur lecture, XII, 55.
— de chevalerie (capitaine prenant au sérieux les), VIII, 56. V. SANSAC.
Rome, I, 7, 10, 17, 36, 118, 124, 125, 131, 160, 199, 286, 293, 294, 303 à 324; II, 19, 136, 231, 250, 251; III, 10, 18, 71, 192, 193, 195, 249; IV, 89, 157; V, 65; VI, 160, 251, 255, 303, 308; VII, 104, 122, 164, 194, 217, 370, 371; VIII, 58, 63 à 66, 69, 75, 96, 104; IX, 63, 79, 211, 221; X, 22, 350; XI, 65, 154, 199, 216, 276; XII, 234, 257, 268, 286, 287, 332, 353, 360; XIII, 102, 105, 106.
— Punition d'une tentative de meurtre à St-Pierre de Rome, VII, 194, 195.
— papale au XVIe siècle. Ses dangers pour la foi, I, 40.
ROMEGAS (D'Aux-Lescout DE), II, 125; VI, 242 à 246.
ROMEGOU, capne. V. DU BOURDET LE JEUNE.
ROMER SOLAR ou SOLER, I, 374.
ROMERO (Julian), I, 164, 373; II, 165; VII, 35; VIII, 39; IX, 85 à 93.
ROMFORT (DE), VIII, 105.
ROMILDE, dsse de Forli, XII, 344.
Rommeau, mot, X, 295. V. Erratum, id.
ROMONT. V. SAVOIE (Jacques DE), VI, 117.
Romorantin, II, 269.
Rompu, mot, I, 103.
Roncevaux, X, 180.
Roncevaux, bataille, VII, 107; XIII, 42, 43.
Ronciglione, I, 197.
Roncillon. V. Ronciglione.
Rondache de Séville, IX, 56, 59.
Rondeau de Marot, I, 300.
Rondelle (bouclier rond) en écaille de tortue, II, 251.
— couverte de velours, VII, 129, 130.
— à preuve (à l'épreuve de la balle), XIII, 77.

Rondellier : qui marche en se retournant contre ceux qui le poursuivent. V. Erratum, VII, 72.
RONSARD (P. DE), I, 71; III, 127; IV, 122, 124, 125; VI, 132, 293, 299; IX, 127; X, 113, 114, 146, 163, 193, 194, 198, 299, 300; XI, 130, 283; XII, 51, 347.
ROQUANDOLF. V. ROCKENDORF.
Roque, mot, XII, 372.
Roquedemarc. V. Rodemack.
ROQUEFEUIL, capne, IV, 342.
ROQUELAURE, enseigne, III, 200.
— (Ant. DE), VI, 175.
— (J.-B. DE), capne, VII, 210.
ROQUES (Antonio), XII, 411.
RORA (Aug. DE), I, 373.
Rosaire. V. Chapelet.
ROSAN. V. ROZAN.
ROSNE (Savigny DE), VIII, 108; IX, 248.
ROSSEN (le mal Martin van), I, 291; II, 17, 18.
ROSSILLON (DE), capne, VII, 19.
ROSTAING DE THIEUX (Tristan DE), III, 341; V, 175; VI, 13.
ROSTAING (Mlle DE), X, 102.
ROTHELIN (Jacqueline de Rohan, mse DE), X, 87; XII, 134, 250.
— V. HOCHBERG.
Rottier : routier, VII, 223.
ROUAN. V. ROHAN.
ROUAULT. V. LANDREAU.
— V. MAILLEZAIS.
ROUCY (L. de Luxembourg, cte DE), III, 334; X, 88.
Rouen, I, 12, 368; III, 115; IV, 17, 36, 130, 137; V, 155 à 157, 200, 255, 256, 283, 290; VI, 60, 115, 175, 260, 285; VII, 33, 51, 86, 128 à 132, 134, 181 à 183, 279, 376; VIII, 205; IX, 152; X, 67, 68; XII, 357.
ROUET, ROUHET. V. LA BÉRAUDIÈRE.
Rouge d'Espagne. V. Fard.
Rouiller, mot, XII, 156.
ROULY-GONTY (DE), VIII, 10.
Rousseau : homme de barbe et cheveux roux. Préjugé contre sa couleur, V, 207. (Il remonte à la tradition de Judas.)
ROUSSEL. V. GIRARD, évêque d'Oloron.
ROUSSELIÈRE. V. LA ROUSSELIÈRE.
ROUSSET. V. SALIGNY.
Roussillon, I, 175; V, 246.
ROUSSILLON (cte DE). V. TOURNON (M. DE), III, 250.
Roussin : cheval ordinaire, I, 295; VII, 180; XIII, 27. (On a dit « roncin » jusqu'au XVIe siècle, où la forme roussin a prédominé.)
Roussin monté comme cheval de bataille, V, 89.
Roussiner, mot, XII, 219.
ROUSSY. V. ROUCY.
Routes (grandes), II, 270, 271.
Routte, mot, IX, 277.
ROUVRAY, capne, I, 368; II, 96; VI, 54; VII, 134.
Royan, prieuré, I, 8; XIII, 62.
ROYAN (Srs DE), XIII, 36.
Roye, III, 65; XII, 398.
ROYE (Charles, sire DE), X, 88.
— Sa femme, Mad. de Mailly, X, 88.
— (Charlotte DE), X, 89.
— (Eléonore DE), X, 86.
ROZAN (J. de Durfort de Duras DE), VIII, 107.
RU (M. DE). V. REUX.
Ruban incarnadin d'Espagne porté au bras, XI, 137, 138.
RUBEMPRÉ (DE), capne, VII, 76, 297.
Rubiera, Rubiere, près Modène, VII, 329.
Rue et porte Barbette à Paris, III, 80.
— aux Fers à Paris, VI, 111.
— de Grenelle St-Honoré, à Paris, VII, 340.

Rue de la Huchette, à Paris, VII, 55; XII, 155.
— du Louvre, à Paris, VIII, 277.
— St-Antoine, à Paris, II, 138.
— St-Denis, à Paris, IV, 205; VIII, 289.
— St-Jacques, à Paris, XI, 63, 181.
Ruelle de lit. On s'y tient en hiver, XI, 248.
RUFFEC (Ph. de Volvire DE), IV, 205 à 207; VI, 85; X, 97. V. St-BRISSE.
RUFFEC (la mlse DE), X, 97.
RUITIO, capne, I, 375.
Ruralz, mot, VII, 181.
Rustre, mot, VII, 13.
Rustres, soldats de pied, VII, 13.
RUYNA (le capitan), type, IV, 276.
RY (M. DE). V. REUX.
RYE. V. LA COSTE MÉZIÈRES.

S

S (Lettre), sur un arrosoir, devise, X, 50.
SAAVEDRA (H. DE), II, 166.
Sablé, III, 67.
Sac de Rome, I, 316 à 320; XIII, 102, 105, 106. V. Rome.
SACCARAL, capne, I, 374.
SACIERGES, III, 113.
Sacquement : homme de sac et de corde, I, 320. V. Erratum, id.
Sacre de Charles IX, XII, 117. V. CHARLES IX.
— de Henri III, XII, 124. V. HENRI III.
Sacrements refusés aux blessés français, IX, 166.
SACREMORE, capne. V. BIRAGUE (Ch. DE).
SADE (Gabrielle DE), X, 93.
Saffrette, mot, XI, 307.
Safran (aller au), III, 226.
— (être au), V, 254.
Sage-femme (Accouchement mortel par la faute d'une), X, 310.
SAGONNE (J. Babou DE), III, 231; VIII, 132; X, 90.
— Sa femme. V. LA MARK (Diane DE).
SAHIM-BEY, II, 131. — Peut être Salim (sauvé, en arabe).
SAINT-AIGNAN ou AGNAN (Claude de Beauvillier, cte DE), X, 95; XII, 310.
— Sa femme, Marie Babou de la Bourdaisière, X, 95; XII, 310.
SAINT-AMANT. V. BARBAZAN.
SAINT-ANA ou SANTA AMIA (Mlle DE), X, 183.
Saint-André (Ecosse), V, 35; VIII, 25; X, 130.
SAINT-ANDRÉ (E. d'Albert DE), capne, IV, 342; VIII, 206.
— (le cardal DE). V. BEATON.
— (J. d'Albon DE), mal, IV, 116, 135, 296; V, 167, 170, 206, 208; VI, 37 à 54, 57; VIII, 166, 167; X, 58.
— Sa femme, Marg. de Lustrac, VI, 38; X, 87; XII, 162.
— Sa fille, Catherine d'Albon dite Mlle de St-André, X, 100.
Saint-Ange, château, I, 107, 315, 324.
Saint-Antoine à Paris (petit), couvent, VII, 343. — V.

Porte et Rue St-Antoine.
Saint-Astier ou Mensignac (défaite des Provençaux à), IV, 253; VI, 21; VII, 142, 167, 200.
SAINT-AUBAN (A. Pape DE), I, 339.
— (G. Pape DE), capne, VII, 127.
— (J. Pape DE), IV, 299.
Saint-Aubin, bataille, III, 119; VII, 11; X, 4.
SAINT-AUBIN (M. Ysoré DE), VI, 242 à 246.
Saint-Barthélemy, VIII, 293.
— (Massacre de la), I, 179, 320; II, 10, 96; III, 146; IV, 153, 154, 210, 231, 296, 298, 304; V, 131, 179, 202, 221 à 228, 315; VI, 125, 126, 127, 137, 138, 263, 267 à 279; VII, 144, 147, 219, 220; XII, 82, 83, 85, 153 à 155. V. Soldats de la Garde.
SAINT-BLANCART (A. de Gontaut), VI, 151.
— (Jeanne d'Ornezan DE), X, 92.
SAINT-BLANQUART. V. SAINT-BLANCART.
SAINT-BLANSAY. V. SEMBLANÇAY.
SAINT-BOHAIRE (Jean, sr DE), X, 100. V. SAINT-BOIRE.
— (Mlle DE), X, 100.
SAINT-BOIRE V. SAINT-BOHAIRE.
SAINT-BONNET (Mme DE), nièce de Branthôme, XIII, 72.
SAINT-BRICE. V. SAINT-BRISSE.
Saint-Bris, près Cognac, I, 203.
SAINT-BRISSE (Volvire de Ruffec dit), VI, 54. V. RUFFEC.
Saint-Chastier. V. Saint-Astier.
SAINT-CHRISTOFLE, médecin, I, 50.
SAINT-CIERGUE (Bohier DE), sénéchal de Normandie, III, 165.
SAINT-CLÉMENT. V. BLANCHEFORT.
Saint-Cloud, V, 217, 240; VI, 263; VIII, 221.
Saint-Cloud (pont), près Paris, VII, 344.
Saint-Crespin, paroisse, XIII, 55.
— seigneurie, XIII, 51, 53.
SAINT-CRESPIN (M. de la Barde DE), XIII, 74. V. LA BARDE.
Saint-Damien, IV, 335, 363.
Saint-Denis (église, abbaye et trésor de), I, 265; III, 328; IV, 199; X, 15, 20, 24, 28, 109; XIII, 69.
— Richesse de son trésor, V, 257.
— (l'abbé de), III, 285. V. BOISY.
Saint-Denis (ville et combat de), I, 20; IV, 11, 170, 171; V, 85, 234; VII, 65; VIII, 113; IX, 239.
SAINT-DENIS, capne, VII, 232.
Saint-Dizier, I, 290, 293, 344; II, 26, 316; III, 91; IV, 59, 62 à 69, 321; VII, 46, 315; VIII, 260.
Saint-Domingue, île, IX, 172.
Saint-Esprit de France. V. Ordre.
SAINT-ESTEPHE, capne, VII, 91, 92.
SAINT-ETIENNE, précepteur, X, 181.
Saint-Eustache de Paris (Le curé de), VI, 159.
SAINT-FAL. V. MOUY.
SAINT-FIOR. V. SANTO-FIOR.
Saint-Florent (Corse), II, 58; IV, 315; V, 56; VII, 312.
— en Champagne, VII, 281.
Saint-Front de Périgueux, église, VII, 115.
SAINT-GELAIS (mon DE), VI, 23. V. LANSAC.
— (J. DE), év. d'Uzès, IV, 313.
— (O. Mellin DE), IV, 89, 125; X, 46.
SAINT-GENIERS, capne, VII, 232.

Saint-Georges, statue d'or de Liège, I, 220.
SAINT-GERAN (Cl. de la Guiche), VII, 61.
Saint-Germain des Prés, quartier de Paris, III, 46. V. Foire, Faubourg.
— Hôtel abbatial, V, 268.
— (l'abbé de), III, 285.
Saint-Germain-en-Laye, II, 218; III, 127, 128; V, 80, 184; VII, 198, 199, 264; VIII, 169, 244; X, 61; XII, 200, 297.
Saint-Gilles (le grand prieur de). V. LUSSAN.
— (plaine de), VII, 62.
SAINT-GOUARD (M. de Vivonne, sr de Pisani et), III, 270; VII, 324; VIII, 141, 227 à 229.
SAINT-JACQUES. V. SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE.
Saint-Jacques, à Paris. V. Porte.
SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE, II, 39; VIII, 243; XII, 346.
SAINT-JEAN (chrs DE). V. Rhodes, Malte.
— (les deux), capnes, III, 222.
— de Dauphiné, capne, VII, 187.
Saint-Jean d'Angély, V, 158, 272; VI, 85, 136, 161, 263; VII, 146; IX, 260.
— d'Angély (Versoris, abbé de), III, 49, 260.
— près Bologne, I, 328..
— de Jérusalem (chers). V. Malte, Rhodes.
— de Latran (Rome), III, 182.
— (poterne de), I, 199.
SAINT-JEAN DE LORGE (Louis de Montgommery dit), V, 284; VII, 40; VIII, 236. (Il était abbé de St-Jean les Falaise.)
Saint Jean des Mauvrets (M.-et-Loire), XI, 29.
SAINT-JEHAN. V. SAINT-JEAN.
SAINT-JULIAN. V. VENYERS.
Saint-Just, couvent. V. Yuste.
— près Lyon, III, 306.
SAINT-JUST D'ALLÈGRE (M. DE), I, 13; V, 175, 176; VI, 53.
SAINT-LADRE. V. SAINT-LAZARE.
SAINT-LARI ou LARY. V. BELLEGARDE.
SAINT-LAURANS (E. Leroy dit), chantre, VI, 297.
Saint-Lazare ou Ladre, église de Paris, X, 23.
Saint-Léger, écurie. V. Boissy Saint-Léger.
SAINT-LÉGIER (Mlle DE), X, 183.
Saint-Lô, VI, 169; VII, 39, 346, 347.
SAINT-LOUP (Mathieu DE), capitaine, III, 62, 63; VII, 210.
SAINT-LUC (d'Epinay DE), mal, III, 217; VI, 152, 275; VII, 76; VIII, 171, 226.
— Sa femme, VII, 279. V. BRISSAC (Diane et Jeanne de Cossé).
Saint-Magloire (abbé de). V. MONTMIREL.
Saint-Maixent, VI, 23.
Saint-Malo, VIII, 169.
— (cardal de). V. BRIÇONNET.
SAINT-MARC GIRARDIN, XIII, 105.
Saint-Martin (Espagne), VI, 308.
SAINT-MARTIN, capne. V. BRICHANTEAU.
— capne de Toulouse, V, 28, 29.
Saint-Martin de Lisle, XIII, 29.
Saint-Martin de Tours. V. Reliques.
Saint-Mathurin, VI, 169.
Saint-Maur les fossés, château, IV, 361; IX, 274, 275, 281; X, 77.
Saint-Maurice, chapelle. V. Angers.
SAINT-MÉGRIN (srs DE), XIII, 36.
— (P. Estuer de Caussade DE),

VIII, 137 à 139, 277, 278; XI, 25, 26.
SAINT-MESME (J. de Rochebeaucourt DE), V, 216; VI, 85.
SAINT-MESMIN (Jeanne du Plessis DE), X, 94.
Saint-Michel, IV, 289.
SAINT-MICHEL. V. ORDRE.
SAINT-NICAISE, bâtard de Guise, V, 197; VIII, 293.
Saint-Office (le). V. Inquisition.
Saint-Omer, VII, 272.
SAINT-ORENS. V. SAINT-TORAINS.
Saint-Ouen, VI, 102.
Saint-Paul, église de Londres, XIII, 31.
— église à Paris, VIII, 278.
SAINT-PAUL (F. de Bourbon, c^te DE), I, 227; III, 157, 326; IV, 27 à 30, 31; VII, 24, 25.
— (Marie de Bourbon, c^sse DE). V. LONGUEVILLE (Léonor, duc DE).
— (L. de Luxembourg DE), connétable, III, 50; VI, 86; X, 16.
— (F. d'Orléans, c^te DE), III, 156.
SAINT-PHAL. V. MOUY.
Saint-Pierre le Moustier (bailli de), III, 21.
— de Rome (chanoines de), VIII, 27; X, 350. V. Rome.
SAINT-POL. V. SAINT-PAUL.
Saint-Quentin (bataille et ville), I, 105, 293; II, 89, 154; III, 152; IV, 116, 178, 222, 260; V, 110, 129, 234, 297; VI, 15, 43, 305; VII, 85, 130, 132, 133, 174, 377; IX, 130, 230; XII, 160.
SAINT-REMY, cap^ne, I, 282, 283.
— (La Porte), père et fils, VII, 132.
Saint-Riquier, XII, 387, 388.
SAINT-SEVAL. V. SESSEVAL.
Saint-Sever, III, 49.
SAINT-SEVERIN. V. SAN SEVERINO, CAJASSO, SOMMA, SALERNE.
SAINT-SÉVERIN (Jeanne DE), X, 87.
Saint-Sévrin, abbaye, XIII, 56.
SAINT-SORLIN (m^is DE), V, 101.
SAINT-SULPICE (M. DE), VII, 95.
Saint-Sulpice, de Paris, église, III, 46.
SAINT-TORAINS (Cassagnet DE), dit Tilladet, VI, 191.
Saint-Valéry en Picardie, IV, 357.
SAINT-VALLIER (J. de Poitiers DE), III, 152; IX, 297; XI, 120; XII, 410.
— (H., c^te DE), fils de M. d'Aumale, V, 203.
Saint-Victor, abbaye de Paris, X, 41.
— abbaye de Marseille, XII, 90.
Saint-Vincent les Saintes, XIII, 62.
SAINT-VIVIEN, prieuré, I, 8.
SAINT-YA. V. SANTHIA.
Saint-Yrieix en Limousin, (ville et combat), I, 8, 9; V, 126; VII, 355; VIII, 106; XIII, 62.
Sainte-Bazeille en Gascogne, VIII, 111.
SAINTE-BEUVE, cité, X, 146.
Sainte-Chapelle de Paris, III, 84; V, 74.
SAINTE-COLOMBE (M. DE), cap^ne d'une compagnie d'ordonnance, III, 152.
— (M. DE), cap^ne de la garde de Henri IV, IV, 264.
— lieutenant de Guyenne, IV, 263, 264. (Sans doute le même que le précédent.)
— (Menaud ou Manaud de Martres DE), évêque, III, 185.
— en Béarn (m^on DE), VII, 39.
SAINTE-COLOMBE DE BÉARN (Les trois frères), cap^nes, VII, 39, 86 à 88.
SAINTE-COLOMBE LE BÈGUE, IX,

116 (sans doute un des trois frères).
SAINTE-CROIX, capne. V. SANTA-CRUX.
— (mis DE). V. SANTA-CRUX.
SAINTE-FOY (DE), IX, 305.
— (A. Sorbin DE), évêque de Nevers, V, 66.
SAINTE-MARIE, capne, VII, 187.
SAINTE-MARTHE (DE), cité, X, 284.
Sainte-Maure (Dalmatie), V, 65; IX, 21.
SAINTE-MESME (sanctus Maximus). V. SAINT-MESME.
SAINTE-SOLINE (D'Oineau DE), IV, 289, 290; VI, 25; VII, 120, 241 (un ami confident de Strozzi); XI, 84, 85.
Saintes, VII, 208, 324; VIII, 224; IX, 260.
Saintonge, I, 25; III, 31, 51; IV, 347; V, 244; VI, 19, 27, 138, 177; VII, 65, 253, 329; VIII, 146, 221, 227; IX, 261, 278; XIII, 28.
Saintongeois et Rochelais. V. ARNAUD, DALON, LANERET, SAINTE-FOY.
SAINTRAILLES. V. XAINTRAILLES.
SAINTRÉ (Jehan DE), XII, 193 et suiv.
SAINTS-QUATRE (les). V. SANTI-QUATRO. Erratum, I 315.
Sainture : ceinture, VI, 87. V. Laisser la ceinture.
SALA, reis, V, 46.
SALADIN, sultan, II, 209.
Salamandre, emblème, I, 133, 134; III, 280.
Salamanque, I, 265.
SALAZAR, capne, I, 372.
— archev. V. SALLAZAR.
SALCEDE. V. SALZEDO.
SALEC, corsaire, II, 23.
SALEL (H.), IV, 125.
SALERNE (psse DE), II, 42; X, 191, 192.
— (pce DE). V. ANJOU (Charles II D').
SALERNE (Charles, pce DE), X, 154.
— (F. de San-Severino, pce DE), I, 195; II, 38, 42 à 44; IX, 290.
SALIGNAC, capne, IV, 288, 289.
SALIGNY-ROUSSET (bon DE), VIII, 104, 105.
SALINAS, capne, II, 164; V, 21; VII, 159.
Salique (Loi). V. Loi.
SALISBURY (csse DE), XI, 188.
SALLAZAR (E.-T. DE), archevêque de Sens, X, 20.
Salle de Bourbon, XII, 33.
SALLOGAST, conseiller, X, 215.
SALM (le cte DE), III, 295.
— (cte N. DE), I, 364.
SALMES (Les deux), capnes, I, 373.
SALSBERIQ. V. SALISBURY.
SALSÈDE (M. DE). V. SALZEDO.
Saluces (ville et misst de), II, 156; IV, 364; V, 24; VI, 193, 202, 210, 211; VII, 253; X, 304, 305.
SALUCES (F., mis DE), I, 223; II, 241; III, 21; VII, 287, 367.
— (Jean-François DE), X, 88.
— (Louis, mis DE), III, 21.
— (M.-A., mis DE), I, 281, 305; III, 182, 326.
— (Marguerite DE), X, 88.
Salut à la croix, I, 101.
Salut aux suppliciés, I, 100, 101.
Salut militaire de la pique et des enseignes, I, 341; VII, 376.
— V. Revue.
SALVIATI (Le cher DE), I, 369.
— (Maria), II, 30.
SALVOYSON (J. DE), I, 160; III, 198; V, 7 à 31; VII, 119; XII, 160; XIII, 103.
— cadet (Geoffroy), V, 16.
SALZEDO, capne, I, 278, 372; VIII, 297.
SAMBLANÇAY. V. SEMBLANÇAY.

Samedi sans soleil (nul), XI, 33.
SAMPIERO. V. SAN-PETRO.
Samson, cheval. V. Bay-Samson.
Sancerre, III, 115; VI, 141, 189; XII, 388.
SANCERRE (c^tes DE). V. BUEIL.
Sancgiac. V. Sangiac.
SANCHO, cap^ne, I, 374.
SANCY (N. de Harlay DE), VII, 384.
SANDE ou SANDO (Alv. DE), I, 355, 367 à 369; II, 24; IV, 291; IX, 159; XIII, 101.
SANDOVAL. V. DENIA.
Sangiac, VIII, 84. — L'auteur emploie avec le sens de « sous-gouverneur » ce mot arabe qui désigna d'abord l'étendard à trois queues porté devant le gouverneur de province, puis ce gouverneur lui-même.
Sangliers. Chasse de Louis XI, III, 58.
SANGRO (Plac. DE), IX, 43.
SANJAC. V. SANTHIA.
SAN MARTIN, cap^ne, I, 372.
San Martino de la Arena (vin de), VI, 309. — Malgré l'affirmation de l'auteur, on récolte en cette contrée plus de châtaignes que de bon vin.
SAN PETRO-CORSO, colonel, II, 279; IV, 332, 342; VII, 312, 369, 370 à 373; VIII, 128 à 130; XI, 21 à 24.
SANPIERO CORSO. V. SAN PETRO.
SANSAC (Louis DE), II, 247; III, 32; IV, 235, 246, 249 à 256, 328; VI, 55, 56, 92, 107; VII, 37, 55; VIII, 56; XIII, 41.
— (Louise de Montberon), sa femme, IV, 252; X, 94; XIII, 82.
— (Ant. de), archevêque de Bordeaux, X, 205.
SANSAY. V. SANZAY.
SAN SEGONDO (c^te DE), II, 22.
SAN SEVERINO. V. CAJAZZO, SOMMA.
— de Naples, cap^ne, II, 25.
— (F. DE), cardinal, I, 199.
— (Ferd.). V. SALERNE.
— (Galeas DE), g^d écuyer, III, 31, 100, 215; IX, 45.
SANS MALICE (Martin). V. AKAKIA.
Sans que, mot, XII, 393.
SANTA-CRUX ou CRUZ, cap^ne, I, 278, 372; VIII, 33 à 36.
SANTA CRUX (m^is DE), II, 85, 126; VII, 239.
SANTA FIORE. V. SANTO FIORE.
SANTAL. V. CENTAL.
Santhia (Piémont), I, 159; IV, 336, 337; VI, 202, 212; VII, 262, 263.
Santia. V. Santhia.
SANTIQUATRO, SANTI-QUATRO (Pucci), cardinal, I, 315. V. Erratum, I, 315, note.
SANTO FIOR (c^te DE), I, 338.
SANTO PETRO, CORSO. V. SAN PETRO CORSO.
SANZAY (Le ch^er DE), IV, 172; XI, 77 à 79.
SANZELLES. V. LANNOY.
SAPPATOS (m^ons DE), II, 142.
Saquebutier, sonneur de grande trompette. Il y avait des saquebutes de six pieds, III, 23.
SARA. V. MARTINENGO.
Sarabalaz, II, 64.
Saragosse (N.-D. del Pilar), IX, 193.
Saragosse. V. Syracuse.
Sarbacaine, Sarbacane, tuyau acoustique de Cath. de Médicis, X, 58.
Sardaigne, I, 164; II, 34; V, 289; VI, 80.
SARDINI (Scip.), X, 100; XI, 102.
SARILLAC (DE), cap^ne, VII, 65.
Sarlabous (les deux), V, 229; VI, 133; VII, 49, 51, 52, 130, 290, 291.

SARLAN (M. DE), X, 235.
SARMENTO ou SARMIENTO (Francesco), I, 375; II, 84; IX, 161, 162. V. VILLANDRADE.
SARNO (Tutavilla. c^te DE), II, 23.
Sarrasins, X, 153; XIII, 42.
SARRET, cap^ne, VII, 66.
SARRIOU, cap^ne, VI, 22; VII, 59, 60, 156, 158, 222.
Sarzana, VI, 86.
SARZAY (H. de Barbanson DE), VIII, 38.
SASSATELLO DE ROMAGNE, capitaine, II, 22.
SASSENAGE (Albert DE), IX, 313, 314.
Sau (en un grain de) : avec un grain de sel. — On dit encore vulgairement : manger à la croque au sel, VII, 140.
Saufs conduits (sûreté des), II, 221 à 227.
— non respectés, II, 221; III, 338.
SAUGEON ou SAUJON (P. Campet DE), VI, 156 à 158.
Saugreneux : accommodé au gros sel (sel grenu), et au figuré : égrillard. On dit de même « salé », XI, 254.
SAUJON. V. SAUGEON.
Saulal (les deux), IV, 341.
SAULCIÈRES. V. TENANCE.
SAULIÈRE, conseiller, VI, 101.
SAULX. V. SAUX, TAVANNES.
Saupiquez : sauce piquante, et au figuré : propos libre, XI, 253.
Saut, exercice, IV, 126; V, 78; VII, 257.
Sauteurs (Tavannes et Coligny), VI, 129. V. Saut.
SAUVAL, cité, I, 59, 109.
SAUVE (Simon de Fize DE), IV, 148; VI, 280; X, 93.
— Sa femme Charlotte de Beaune, X, 93.
SAUVEBŒUF. V. FERRIÈRE, VI, 220.
SAUX (J. DE), VI, 48.
SAVAILLAN. V. SAVIGLIANO.
SAVEILLE (Mlle DE), XIII, 25.
SAVELLO (J.-B.), II, 22.
Saverne, IV, 57; VI, 176.
Savigliano, II, 155; X, 305.
Savigny. V. Rosne.
Savillan. V. Savigliano.
Savoie, cheval. V. Savoye.
Savoie, I, 178; II, 125, 127, 156; III, 126; IV, 80; V, 23; VI, 120, 121, 193; VIII, 281 à 283; X, 253 à 255, 304; XII, 209; XIII, 29.
— (m^on de). Pourquoi elle porte une croix dans ses armes, VI, 120.
— Raison de ses quatre lettres FERT, VI, 120.
— (Chronique de) citée, III, 70.
SAVOIE (La belle d^sse DE), VIII, 20, 69; XII, 346.
— (c^te Amé II DE), II, 209.
— (Aimé V, c^te DE), VIII, 197.
— (Amédée VIII, duc DE), I, 118; II, 101.
— (Amédée IX, duc DE). V. YOLANDE DE FRANCE.
— (Bernardin DE). V. PANCALIERI.
— (Blanche de Montferrat, femme de Charles Ier, duc DE), III, 9; XII, 120 à 122.
— (Charles III, duc DE), II, 150 à 154, 241; XII, 287.
— (Charles-Emmanuel, duc DE), II, 159 à 161; VII, 305; VIII, 142, 143; X, 304; XII, 152, 255. — Sa femme Catherine, fille de Philippe II, X, 178; XII, 255.
— (le c^te Edouard DE). IX, 313. — Beatrix de Portugal, sa femme, II, 150, 152; XII, 287, 288.
— (Emmanuel-Philibert, duc DE). V. EMMANUEL-PHILIBERT.
— (Henriette DE), I, 144.
— (Honorat II DE), m^is de Villars. V. VILLARS.

SAVOIE (Honorat DE). V. SOMMERIVE.
— (Jacques DE), c^te de Romont, VI, 117.
— (Louise DE). V. LOUISE DE SAVOIE, régente.
— (Madeleine DE). V. MONTMORENCY.
— (Philibert le Beau, duc DE), XI, 229; XII, 101.
— (Philippin-Amadeo, bâtard DE), VIII, 142.
— (René, bâtard DE), g^d maître de France, IV, 194, 195, 228, 229; X, 88; XIII, 21, 22.
— (Renée DE), m^se d'Urfé, X, 88.
SAVONAROLE (Jés.), III, 45.
Savone, I, 183, 184, 190; VIII, 249; X, 172.
SAVONIÈRES (Jean DE), X, 96.
— (Louise DE), X, 96, 102.
Savoye, cheval de Charles VIII, III, 28, 30.
SAXE (Wittikind, duc DE), I, 91.
— (Aug. duc DE), II, 209.
— (c^te Guill. DE). V. FURSTENBERG.
— (Jean-Frédéric, duc DE), I, 91, 93, 158; II, 13, 216.
SAXE-WEIMAR (Jean-Guill., duc DE), V, 139; VII, 374.
Saxons, I, 91.
SAYAVEDA (H. DE). V. SAUVEDRA.
SAYCEVAL. V. SESSEVAL.
Saye : manteau, robe, casaque miltaire à manches ou sans manches portée sur l'armure, I, 109; II, 153. — Mot français, bien que Branthôme le donne pour espagnol. A la page 109 (t. I), le saye est un manteau.
Scalabreux, Scalabrous. V. Scallabreux.
SCALINGO, cap^ne, II, 22.
Scallabreux. V. Erratum, VI, 94.
Scandaliser, mot, XII, 219.
Scarlino, V, 32.
Sceaux de la Chancellerie. V. Contrefaçon, IV, 149.
— de Henri IV méconnus à Bordeaux, IV, 167, 168.
SCEPEAUX. V. VIEILLEVILLE.
SCERBISEY (BERBISEY ?), secrétaire, III, 57.
SCÈVE (Ch^er DE), g^d prieur de Champagne, II, 47.
SCHELECK. V. CHELEQUE.
SCHINNER (Le card^al). V SION.
SCHIZAZ. V. CHIRAZ.
SCHOMBERG (Gasp DE), c^te de Nanteuil, V, 189; X, 94.
— Jeanne de la Rochepozay, sa femme, X, 94.
SCHOMBERG LE JEUNE (Georges DE), VIII, 94, 95.
SCICHAY. V. CHISSAY.
Science. Son grand danger, V, 50.
Sciences physiques. Eloignement de Branthôme pour elles, IX, 171.
Scio, île, XI, 356.
SCIPIÈRE. V. CIPIERRE.
Scutari d'Albanie, II, 240.
SCHYRON, médecin, X, 284.
SÉBASTIEN, roi de Portugal, I, 15; III, 331; V, 287; XII, 92, 93, 97, 98; XIII, 53.
SECONDIGNÉ (c^te DE), IV, 352.
Secret, mot, XII, 194.
Secrets de beauté, XII, 250.
Sedan, VII, 339; IX, 9, 266.
Séditions militaires, I, 218, 278 et suiv.; II, 103; III, 174, 175; VI, 75; IX, 156 à 162.
Séducteurs de femmes. Misères du métier, XI, 208, 209.
Sege (La) : le siège, I, 197.
SEGOVIA (Hier. DE), I, 371.
— (Pardo DE), II, 118.
Ségovie, I, 265, 371; XII, 34.
Segrette, mot, VIII, 35.
Seigneur magnifique vénitien : membre de la seigneurie magnifique de Venise, c'est-à-

dire du gouvernement vénitien, II, 65.
Seigneuries italiennes à bon marché, I, 337.
Seillaud, mot, XI, 303.
Seine (La), I, 21, 29, 105; X, 26. V. Quais, Joute, Ile du Palais.
— (L'eau de la), II, 274.
— (passage de la), IV, 348; IX, 245.
Sel (Impôt du), IV, 143. V. Gabelle.
— semé sur l'emplacement d'une maison de traître, I, 332; IX, 111.
SELIM Ier, sultan, VI, 230.
SELIM II, II, 75, 77.
SELVA (Le président DE), V, 290.
SEMBLANÇAY. V. ROANNAIS.
— (Jacques de Beaune), III, 242, 343; X, 32.
— (Renauld de Beaune), archevêque de Bourges et Sens, X, 32 et suiv.
Seme (Sepmes), VII, 316.
Seminara, combat en Calabre, I, 188.
Semond, mot, XII, 53. V. Mon (C'est).
SÉNARPONT (J. de Mouchy DE), V, 132; X, 96.
— (Mme de Suze, femme de Jean de Mouchy), X, 96.
SENECEY. V. SENESSÉ.
Sénéchal de Périgord, XIII, 64, 89.
— du Poitou. V. VIVONNE (A. DE).
Sénéchale du Poitou (Mme la). V. DAILLON (Louise DE).
SENESSÉ (Cl. de Beauffremont DE), VII, 119, 303.
SENICOURT (R. DE). V. SESSEVAL.
SÉNINGHEN (Csse DE), VIII, 286 à 291.
SENJAL. V. CENTAL.
Senlis, bataille, III, 157; IV, 226; IX, 284.
Senlis, ville, IV, 226; IX, 267.
Sens, XII, 384.
SENTHIA. V. SANTHIA.
Sentir du monde, XII, 142.
— son patria. V. Erratum, IV, 139.
Séon : petite saie. V. Saye.
Sepmes, château (In.-et-Loire). V. Seme.
Sept fontaines. V. L'Aubespine.
Sépulchre : statue (le tout a été pris sans doute pour la partie), VII, 115.
Sépulcre (Le st), VII, 334.
— de Damville. Ses statues, XIII, 24.
Sépulture (Refus de), VIII, 82.
Sequennes (Kerkenna) de Barbarie. V. Erratum, II, 71.
SERBELLON. V. CERBELLON.
SERCAN. V. CERCAMP.
Serein. Son influence, XII, 250.
SERENO, secrétaire, II, 22.
Sergent. Grade, I, 379; VII, 150, 218; VIII, 72. V. Epée (Port de l').
— de bataille, VII, 150, 151. (Semble le même office que celui de sergent-major. V. ce mot.)
— gascon tué en champ clos par un soldat qu'il brimait, VIII, 74.
Sergent-major ou majour français, VII, 10, 156 à 159.
Sergents-majors allemand et italien, VII, 154.
SERILLAT, capne, IV, 325.
Serment prêté avant le combat singulier, VIII, 18.
— (prestation de), IX, 159, 160.
— du connétable de Bourbon aux Milanais, I, 305.
Serments espagnols, IX, 191 à 216.
— punis (Faux), I, 181. V. Parjures.
Sermon singulier contre le diable, VI, 159.
Sermons. V. Prédicateurs.

Serpent. Sa peur du frêne, XII, 155.
— de Chateauroux (Légende du), VIII, 253.
Serpents de Malte, III, 274.
SERRE (DE), V, 176.
SERRÉ (M. DE), VIII, 295, 296.
Serrurier galant, XI, 151.
SERTAN. V. CERTAN.
SERTONVILLE (Srs DE), XIII, 36, 37.
Servant (gentilhomme), XII, 278.
Servantes. V. Femmes de chambre.
SERVART (La Borde), XIII, 67.
SERVE (le Sr DE), III, 19.
SERVIE (Marie DE). V. MONTFERRAT.
SERZANNE. V. SARZANA.
SESSE (pce DE), neveu de Gonzalve de Cordoue. V. GONZALVE.
SESSEVAL (R. de Senicourt), capne, IV, 301; VII, 332.
SETON. V. CETON.
SEURRE (M. DE), III, 248.
Séville, I, 330; IX, 56, 64.
SÉVIN (Mlle), XII, 170.
SEYSSEL (Cl. DE), III, 87; X, 214. (M. Lalanne a fait observer que Branthôme lui attribue à tort le traité de la Loy salique.)
SEZANNE. V. SARZANA.
SFORCE (Anne), 1re femme d'Alph. d'Este, duc de Ferrare, II, 295.
— (Ascanio), cte de St-Fior, I, 338.
— (Le cardal Ascanio), I, 177.
— (Fr.-Al.), duc de Milan, II, 22; VII, 81. V. Erratum, II, 22. — Sa femme Blanche-Marie, bâtarde du duc Philippe-Maria, III, 321. — Sa fille, II, 213.
— (Fr.-M.), duc de Milan, I, 230, 336; II, 222, 223. — Sa femme Christine de Danemarck, II, 223.
SFORCE (Galeas-Marie), VIII, 298.
— (Ludovic), dit LE MORE, I, 177, 347; III, 18, 20, 37, 321, 323.
SFORCE-COTIGNOLA (J.-A.), II, 22; X, 355, 363; XII, 389. V. Erratum, II, 22.
— Sa sœur Marguerite, XII, 389.
SFORZA. V. SFORCE.
SHREWSBURY (cte DE), IV, 219; X, 134.
Si, X, 8; XI, 265.
Sianagallo, II, 36.
SIBILLOT, fou, IV, 188.
Sicile, I, 17, 164, 175, 230, 261, 293; II, 60, 130; VII, 96, 121, 191; VIII, 247; IX, 168; X, 155, 262; XII, 228, 349, 360.
— (Frédéric, roi de), VIII, 249. Voir aux noms de rois et reines.
Siège (simulacre de), XII, 103.
— simulé à Marimont pour Charles-Quint, IV, 91 à 98.
Sièges de villes où les femmes ont marqué, XII, 378 à 380, 385 à 388.
Sienne (ville et siège de), I, 177, 178, 265, 307, 338 à 343; II, 20, 34, 35, 38, 195, 287, 288; III, 18, 149, 322; IV, 103, 266, 313, 315 à 317, 320 à 323, 325, 336; V, 42, 45; VI, 107; VII, 317, 318, 368, 380; IX, 147 à 149, 230, 316; XI, 354, 355; XII, 255, 378 à 380, 382 à 385.
Siennois, Siennoises. V. Sienne.
Siget. V. Szigeth.
Sigillé : offrant des reliefs semblables à ceux d'une empreinte de sceau, XI, 57.
SIGISMOND, empereur, VI, 304.
— Sa femme Barbe, XII, 19.
Signature de Louis XI, III, 69, 70.
Signaux de combat. Marine espagnole, II, 127.

SIGONGNES (M. de Beauxonnes DE), VII, 278.
SILLAC. V. LA CHATRE.
Sillans (forêt de), V, 83.
Silleau, mot, XII, 202.
SILLY (Fr. DE), bailli de Caen. Sa femme Aimée de la Fayette, XII, 282.
— V. LA ROCHEPOT.
— (A. DE), c^te de la Roche-Guion, de La Rochepot et de Rochefort, VII, 19, 303, 347.
— V. SULLY.
SILVA (Hern. DE), I, 373.
— V. EBOLI, PASTRANA.
SILVIE (Silvio), tireur d'armes, VI, 290.
SIMAN. V. SYNAN.
SIMIANE. V. GORDES.
SIMIANE (B.-R. DE). V. DU MONCHA.
SIMIERS (Jean DE), X, 102.
SINAN. V. SYNAN.
Singe, animal, XI, 33.
SION (M. Schinner, card^al DE), I, 167.
Sire (beau), mot, XII, 202.
Siroc : sirocco, vent du sud, II, 52.
SIROC, bey, II, 131.
SISTERON (M. de Rochechouart, évêque DE), XI, 288.
SIXTE IV, pape, III, 70.
SIXTE-QUINT, pape, II, 226; VII, 193; XI, 56; XII, 332.
SLEIDAN (J.), I, 89, 91, 92, 139; II, 13.
Société française. On y manque de sécurité au XVIe siècle, I, 37.
SODERINI (P. et M.), X, 88.
Sodomie, I, 302, 376; II, 64, 215, 224; III, 147, 153; IV, 334; V, 294; VI, 43, 44; VIII, 9, 57, 69; IX, 60, 61; XI, 197 à 202, 227, 356; XII, 277, 307.
Sodomites. Leur incapacité, leur fortune, XI, 200. V. Sodomie.
SOFONISBA (La s^ra), IX, 169. V. SOPHONISBE.
Soie portée dans le costume militaire, VII, 259.
Soissons, XI, 48.
SOISSONS (Ch. de Bourbon, c^te DE), I, 269; V, 277; VIII, 269, 270.
SOLAR (Romer), I, 374.
Soldadin, mot, IX, 51. V. Erratum, IV, 186.
Soldados viejos, VII, 27 à 29. La longue histoire contée à ce propos ne signifie rien pour l'origine d'un mot qui s'explique naturellement.
Soldat, mort, VII, 16.
— gentilhomme, VIII, 73. V. GUSMAN, LANCEPASSADE.
Soldats avantagés, VII, 84.
— aux gages de Branthôme, XIII, 56.
— (jeunes), VII, 79, 80.
— allemands, IX, 27.
— espagnols, I, 101, 162, 278, 279, 301, 302; II, 23, 24, 26, 62, 84, 103, 135, 188, 193, 203; III, 101, 318; IX, 13 à 42, 52, 53, 62, 65, 66, 96, 97, 113, 117, 118, 145 à 149, 156 à 164. V. Mendiants.
— espagnols. Leur doyen siégeait aux conseils d'armée, VII, 84, 85.
— de fortune, VII, 12.
— français, IV, 303 à 306; VII, 12 à 22; VIII, 54; IX, 145 à 147; X, 301, 302; XII, 312. V. Armée, Mendiants. V. aux noms d'armes et de grade, Colonel, Maître de camp, Capitaine, Sergent-major, Sergent, Caporal, Anspessade.
— de la garde employés au massacre de la St-Barthélemy, II, 10.
— italiens, II, 23, 24, 26; VII, 314; IX, 25, 26.
Solde impayée deux et trois mois, VII, 90.

SOLEIL, capne, VII, 120.
Soleil du samedi. V. Samedi.
SOLER. V. SOLAR.
Soleure, VII, 382.
SOLIMAN, sultan, I, 19, 102, 128, 145, 149 à 151, 255, 256, 363, 368; II, 9, 57, 69, 73, 83, 84; III, 236, 315; IV, 193; V, 34, 52, 214, 228; VI, 154, 229 à 232, 269; VII, 333; IX, 120; X, 286; XII, 101, 387.
— (forme arabe de Salomon). V. DELY.
SOLIS, capne, I, 207, 372; VII, 32.
Solliciteuses de procès, XI, 266, 207.
SOLYS. V. SOLIS.
SOMBERNON-LISTENAY (M. DE), VII, 180.
SOMMA ou SOMME (J.-B. de San Severino, duc DE), I, 271; II, 44; VII, 367; IX, 290.
SOMMERIVE et de TENDE (Claude et Honnorat de Savoie, ctes DE), II, 285; IV, 230 à 232; VII, 289, 384; VIII, 174; X, 88.
Sommières, VI, 128.
Sonder le gué, XII, 127.
Sonnerie à l'étendart, III, 175.
Sonnet pour Elisabeth, reine d'Espagne, X, 183, 184.
— sur un mari impuissant, XI, 113.
— pour Marie Stuard, X, 160.
Sonnets, II, 112.
Sophi de Perse (Le gd), II, 240.
Sophonisbe tragédie, IV, 88; X, 46.
Sorano, combat, I, 197.
SORBIÈRE. V. DES PRUNEAUX.
SORBIN. V. SAINTE-FOY.
Sorbonne (Conférences de), XI, 181.
Sorcellerie. V. GONIN (maître), LEYVA (A. DE), I, 227. V. SAINT-JUST.
Sorciers (Sermon singulier contre les), VI, 159.
SORE, capne, IV, 305.
SORDIAC. V. SOURDEAC.
SOREL. V. AGNÈS.
— cité, I, 57, 58, 61.
SORIA (Magdalena DE), XII, 144.
SORIANE. V. SORANO.
SORLIN. V. SOURLIN.
SORLU ou SORLUT (DE), VII, 148; X, 56.
Sorlu (régiment de), X, 56.
Sortilèges pour guérir les blessures, VI, 53. — Pour les duels, VIII, 85.
Sosies volontaires protégeant les rois dans les batailles, III, 28, 29.
Sot, mot, XI, 306.
SOTO-MAYOR (A. DE), III, 107, 108; VIII, 41 à 47.
Souabe, II, 18; IV, 57; VII, 21.
Soubassels, II, 130. (Soubracets, dans un autre texte.)
SOUBERNON. V. SOMBERNON.
SOUBISE (J. de Parthenay DE), V, 171 à 173, 177; VII, 58, 280; XII, 153.
Soubs-aage, mot, X, 218.
Soubz-dame : dame de compagnie, XII, 27.
Souci, fleur, X, 285.
Soudan d'Egypte, VI, 226. M. Lalanne a rappelé que le siège de Rhodes avait été dirigé par le renégat Paléologue, non par le Soudan, VI, 226.
Soudoyer : homme d'armes soldé. V. Erratum, VII, 15.
Soudre, mot, X, 211.
SOUILLELAS. V. ORAISON.
Soulas : plaisir, contentement, XII, 317.
Souloir, mot, IX, 211.
Soupe (payer la). V. Menestre.
— à la gorge (donner une), VI, 20. [Tremper une soupe se disait pour servir un impatient. V. OUDIN.]
SOUPEZ (bon DE), VIII, 112.

SOURDÉAC (René de Rieux, s^r DE), gouverneur de Brest, VII, 45, 213; VIII, 233.
SOURDEVAL (Lemoine DE), VIII, 124, 125.
SOURDIS (Charlotte DE), X, 99.
— (François d'Escoubleau DE), X, 95, 228.
— Sa femme Isabeau Babou, X, 95.
— (René d'Escoubleau DE), X, 102.
— (Jacqueline, dite la belle), I, 96.
SOURLIN, chirurgien, VII, 252.
Sousse (Afrique), I, 129.
Souverains devenus moines, II, 101.
SOUVRÉ (DE), m^is DE Courtenvaux, VII, 71.
Spa, IX, 186, 279; X, 190.
Spéciauté : curiosité unique en son genre, XI, 57.
Spencer (H.), XII, 398.
SINOLA (A., m^is DE), II, 21.
SPINOSA. V. ESPINOSA.
SPLANDITEUR (Laurentio), XIII, 55, 64, 84.
STANAY. V. ESTANAY.
STAPULENSIS (Faber), III, 246. V. STAPUL.
Stase, mot, XI, 14. — Abréviation d' « estaze » qui se disait autrefois.
Statue (médaille) de Messaline, XI, 43.
Statue en marbre du duc d'Albe, I, 166.
— dorée de Charles VIII, III, 40.
— en marbre d'A. Doria, II, 49.
— d'or de St-Georges de Liège, I, 220.
Statues antiques brisées au sac de Rome, I, 316.
— en marbre des mignons de Henri III, VIII, 278.
— du sépulcre de Damville, XIII, 24.
STEIN (A. Von), III, 101.
STERLICH, X, 354. V. AUTRICHE.
STRADA, cité, I, 101.
STRADIOT (L. DE), IV, 94.
Strapontin. V. Extrapontin.
STRAPUL, érudit (Le Fèvre d'Etaples ou Stapulensis), III, 246.
Strasbourg, I, 105; IV, 100.
STIPICCIANO (Pyrro DE), II, 22.
Stratagème de guerre du vidame de Chartres, VII, 270.
STRAZZEL, helléniste, III, 246.
Strecte, Strette, Estrette : forte étreinte, presse. V. Erratum, I, 279; VIII, 179.
STROZZI (Clerice), c^sse de Tenda, II, 285; VII, 291, 311, 312; X, 88, 177.
— (Laurent), cardinal archevêque d'Aix, II, 281; V, 47, 49; VII, 155.
— (Léon), g^al prieur de Capoue, II, 31, 35, 286; V, 31 à 51.
— (Lorenza), II, 286.
— (Magdalena), II, 287.
— (Philippe), père du m^al, II, 31; V, 47 à 51.
— Ses quatre fils Pierre, Léon, Robert, Laurent, V, 47, 49.
— (Le m^al Pierre DE), I, 338; II, 85, 121, 190, 246 à 292; III, 117; IV, 144 à 147, 154, 324 à 326, 361; V, 215; VII, 175, 236, 237, 311 à 319; VIII, 157, 261; IX, 73, 125, 127, 230; XII, 160.
— (La m^alle), X, 88.
— Robert), II, 286; V, 47, 49.
— Sa fille la c^sse de Fiesque, X, 92.
— (Philippe), fils du m^al, I, 10, 16, 23, 24; II, 85, 248, 251; IV, 289; V, 33, 47 à 50, 217, 308; VI, 21, 23, 66, 140, 145 à 147, 157, 208; VII, 36, 44 à 46, 57 à 60, 103, 108, 140, 155 à 158, 205, 208 à 243, 283 à 285, 288 à 291, 293, 295 à 299, 337;

IX, 237 à 240, 264; X, 23, 37, 66, 176, 179; XI, 141; XII, 138, 386.
STROZZI (Scipion), bâtard du m^al, II, 286; V, 32. V. Erratum, id.
Strozziens ou Strozzians, partisans de Strozzi, II, 31.
STUART (Marie). V. MARIE.
— (Edme), duc de Lennox, régent d'Écosse. V. LENNOX.
— (Jean). V. ALBANY.
— (Mathieu), c^te de Lennox. V. LENNOX.
— (Robert), m^al de France. V. AUBIGNY.
— (Robert), gentilhomme écossais, IV, 172 à 175.
Stuardes, balles trempées, IV, 174.
Stukeley, III, 268.
Stygien, mot, XII, 157.
Sublime, mot, XIII, 12.
Sublin, mot, XII, 49.
Subruer, mot, IX, 51.
Succube, XI, 262, 263.
Sucre (Emploi du), VIII, 18.
SUÈDE (Le connétable, ambassadeur DE), VII, 102. V. LA GARDIE.
Sueve. V. Souabe.
SUFFOLK (duc DE), III, 174, 175. Peut-être le seul Anglais qui ait été colonel de lansquenets. Chassé d'Angleterre par la ruine de son parti, il avait vécu longtemps à Metz en grand seigneur et loin du service sous le nom de La Blanche-Rose. Ce n'était point Brandon, l'ami de Henri VIII et l'époux de la veuve de Louis XII, fait duc de Suffolk en 1513. Le nôtre s'appelait Richard, non Charles. Ce devait être un La Pole, et son nom de Blanche-Rose était un souvenir de la guerre des Deux-Roses qui avait amené son expatriation.
Suicide n'est pas à louer, IV, 282.
— de femme maltraitée par son mari, XII, 144.
Suicidé pendu par punition, IV, 291.
Suicides multipliés par la croyance au bonheur d'une vie future, IV, 291.
Suisse de la garde papale assommé. Punition, VII, 194, 195.
Suisses parrains du duc d'Alençon (Les cantons), VI, 305.
— (Troupes et cantons), I, 154, 167, 335, 374, 378, 380; II, 11, 158, 232, 268; III, 101, 150, 151, 154, 160, 210, 290 à 293; IV, 224, 228; V, 83, 85, 141, 168, 300; VI, 62, 75, 279, 305; VII, 17, 18, 35, 60, 137, 382 à 386; VIII, 12; IX, 246, 250, 252; X, 60; XI, 328. V. FURLY, FRŒLICH, FUSBERG, TUGGENER.
— du Pape (Gardes), VII, 194, 195.
— (Femmes), XI, 213.
SULEYMAN. V. ULLAMAN.
SULLY (M. de Béthune, duc DE), III, 233.
— Edouard DE), III, 113.
— (Silly), bailli de Mantes, III, 19.
SULMONE, I, 270, 280. V. LANNOY (Ch. DE).
Summa Benedicti, citée, I, 226; XI, 63, 201.
Supercéder, mot, VII, 336.
Supercherie. V. Erratum, VIII, 264.
Supériorité, mot, IX, 294.
Supplice criminel continué dix-huit jours jusqu'à la mort, II, 182, 183.
— du feu, II, 183.
— de l'huile bouillante, II, 182.
— du maillot, II, 183.
— de la roue, II, 183.
— des entailles, II, 182.

Suragé, mot, XII, 198.
SURGÈRES ou SURGIÈRES (Hélène de Fonsèque DE), X, 102; XII, 210.
— (René DE), X, 102.
Surie : Syrie, II, 130.
Surintendance des finances, III, 199.
Surnoms, I, 185, 186, 228; XIII, 28.
— principaux. V. Arquebusiers de Ponant, belle Corisande, Bonhomme Colas, Boucher de Vassy, Camus, Cardinal des bouteilles, Capitaine brûle-bancs, Fornero, Charles qui Triche, Gipon, Gobin, Grand Colas, Grison fidèle, Lesche-ecuelle de Cour, La Minerve, Le Moine, Madre de los soldados, Maréchal des bouteilles, Moine, Monserogallard, de la Paix, Olive de la Paix, Padre de los soldados, Pan de C., Père du Peuple, Petit-Brodequin, Petit-Dauphin, Pigeon, Petit lion, M. de Reculle, Reine de la Paix, Roi Dauphin, Torticolis, Les Trois Grâces, Tueur du Roi, Vandomillo.
Surnoms de Charles-Quint, II, 193; IX, 68.
— des fantassins, V, 263.
— de rois, I, 185, 186.
Surveillance de femme infidèle. Son inefficacité, XI, 158 et suiv.
Suse (pas de), IV, 184.
Suze. V. SOUSSE.
SUZE (cte DE), VI, 48; VII, 62.
— (Madeleine DE), X, 96.
SYLVIUS (les deux). V. DUBOIS.
Synan-Pacha, II, 80, 81; IX, 23.
Synodes protestants, VI, 68.
SYPIERRE. V. CIPIERRE.
Syracuse, VII, 121; IX, 93.
Szigeth, I, 149 à 151.

T

Table analytique complète de Branthôme. Elle excéderait trop souvent le texte, XIII, 92.
— trop détaillée. Elle fait espérer plus qu'elle ne donne, XIII, 92.
— générale de cet ouvrage. Elle permet de le juger, XIII, 92.
— Enumération des tables diverses qu'elle réunit en un seul ordre, XIII, 91.
Table à manger du gd maître et des officiers de la cour, III, 275.
— de la cour (service de la), II, 242, 243.
Table à manger de François Ier. Son luxe, III, 274 à 278.
— de Louis XII, XIII, 10.
Table ronde (Chevaliers de la), VIII, 25, 56; XII, 363 et suiv.; XIII, 38.
Tableau allégorique de la France à Rome, VI, 308.
— de l'Enfer, IX, 75.
— (carte-plan) du cabinet du Roi à Londres représentant la bataille de Cerisoles, IV, 43, 270.
— représentant la Charité, XI, 179.
— représentant la Fortune et Vénus, X, 366.

Tableaux. V. Peintures, Tapisseries. — Il ne faut pas se fier à cette désignation de Branthôme, car son tableau de Cerisoles (IV, 43) devient une simple carte à la page 270 du même volume. C'était sans doute un de ces dessins de batailles pris à vol d'oiseau comme on faisait alors, avec des légendes semées dans la composition.
— insultants brisés par les Français à Rome, I, 131.
Tables de pont : madriers formant le tablier du pont, XIII, 26.
Tabourin : tambour d'infanterie, II, 167. V. Tambour.
Tagliacozzo, bataille, I, 250.
Tahu, mot, II, 208. V. Erratum, idem.
TAILLADE (DE), VII, 120.
Taille : toile, III, 26. V. Archer des tailles.
Taillon : impôt pour l'entretien de l'armée, II, 86. (C'est un dérivé de l'impôt dit taille.)
TAIX, capne, IV, 342; VII, 258.
— (Jean DE), II, 8; III, 227; VII, 7, 26, 148 à 150, 160, 162, 173, 254, 256, 282; XII, 283.
TAIZ. V. TAIX.
TAJEAN, capne, VII, 76.
Talamone, II, 35.
TALART. V. TALLART.
TALBOT, chef anglais, IX, 44.
Talcy (Loir-et-Cher), V, 235; X, 59.
Talent, mot, XII, 24.
Talismans de duellistes, VIII, 85.
TALLART. V. CLERMONT-TALLART.
TALLART (Bernard, vte DE), X, 89.
TALLEMANT DES RÉAUX, I, 56, 72.
TALLEYRAND (Jean DE). V. GRIGNOLS.
TALMONT (pce DE), III, 123.
TALSY. V. TALCY.
TAMAYO (Pedro DE), VIII, 87, 88.
Tambours, VIII, 205, 206, 210, 224. V. Tabourin.
— battant aux champs, II, 171.
— Batterie de deuil, VII, 183.
TAMBURLAN. V. TAMERLAN.
TAMERLAN, VII, 98.
TANBURIN. V. TAMERLAN.
TANCHON, le prévôt, VIII, 114.
TANCRÈDE, XI, 87.
Tané, mot, III, 330.
TAPART-CHELUBY, II, 130. Ce nom écrit Japart dans d'autres textes semble une forme du nom de Gaffar (miséricordieux) ou Djafar (en arabe fleuve). — Cheluby ou Chelebi veut dire « petit-fils de prince ».
Tapis de fourrure en descente de lit, XI, 312.
— (être au), mot, IV, 306.
— persans, VI, 38.
Tapisserie représentant les cruautés des Espagnols en Flandre, II, 176.
— ouvrage de dame, X, 284.
Tapisseries, III, 272, 273; VI, 38; VII, 13; VIII, 20; X, 194; X, 297; XI, 232, 356; XII, 104.
TAPPE ou LE TAPPE (le grand), tireur, I, 18; VIII, 177, 208.
TARANCON. V. ARAGON.
TARASCON (une abbesse DE), XII, 229.
Tarbes (Menaud, év. de), III, 185.
Tarente, XII, 249.
TARENTE (Louis ou Charles, pce DE), III, 12; X, 322, 333.
— (Le pce DE). V. ARAGON (Frédéric D').
Targé, mot, IX, 120.
Targue : targe, bouclier, V, 121.

Taro, III, 216.
Tartarie, VII, 99.
Tarte bourbonnaise, V, 126.
TASSINOT, conseiller, III, 34.
Taureau furieux. La Chastaigneraie l'arrêtait par les cornes, VI, 94.
Tauris (Perse), VII, 333.
TAVANNES (G. de Saulx, m^al DE), I, 206; III, 34; IV, 317, 358; VI, 96 à 129, 138, 263; VII, 171, 172; IX, 296.
— Sa femme Françoise de la Baume Montrevel, VI, 123.
Tavellé, mot, XI, 290.
Taxe. V. Biens d'église.
— de 1561 sur les biens du clergé, VI, 246.
TAYS. V. TAIX.
Te Deum chanté à Notre-Dame de Paris, II, 130.
TÉLIGNY. V. THÉLIGNY.
Témoins prenant part au duel, VIII, 97 à 101.
Tempérance (la), galère, II, 59.
Temple protestant de Popincourt, IV, 135.
Temps, mot d'équitation, XIII, 16.
TENANCE (A. de Saulcières, ch^er DE), V, 70, 198.
Tenant, mot, I, 181.
TENDE (comtes DE). V. CIPIERRE, SAVOIE, SOMMERIVE, STROZZI (Clerice DE).
TENIE ou THENIES (Mlle DE), X, 99.
Tente, mot, XI, 221.
— de tapisserie, VI, 38.
TÉOFE (c^te), de Ferrare, VI, 255.
Tercenal (Le), II, 131.
Tercère ou Terceire (La), île des Açores. V. Açores.
TERMENS. V. TERMINI.
TERMES (P. de la Barthe DE), m^al, II, 90; III, 248; IV, 265 à 270; VI, 203; VII, 222, 313; IX, 147, 148; X, 88; XII, 379; XIII, 41.
TERMES (La m^ale), VI, 209; X, 88.
TERMINI (duc DE), I, 210.
Terracine, I, 17; XII, 268.
TERRE-NEUVE (duc DE), I, 229.
Terre sigillée, III, 330.
TERRIDE (A. de Lomagne DE), III, 209; IV, 320, 341, 355; V, 283; VI, 190; X, 282.
Terze, mot, VII, 329.
— régiment de dix à dix-neuf compagnies, I, 164; VII, 328, 329.
Terzes. Leurs divers noms, VII, 29.
Tessin, fleuve, I, 254, 258.
Testament de Branthôme. V. BRANTHÔME.
— (biographie) du chancelier de l'Hospital, IV, 155.
— de Charles IX, VI, 281 et suiv.
— (Nouveau), en tragi-comédie, X, 285.
Tête Dieu pleine de reliques! juron, IV, 257.
Têtes de décapités exposées sur des bassins, II, 171.
Théâtre. V. Basoche, Cocodrillo, Comédiens, Gelosi, Hôtel de Bourgogne, Pantalon, Salle Bourbon, Sophonisbe, Tragédie, Zani.
— (liberté du), X, 12.
— érotique, XII, 33.
THELIGNY (DE), sénéchal de Beaucaire, III, 143 à 147.
— (Charles DE), I, 20; II, 185; III, 146; V, 40, 228, 281; VI, 136; VII, 119; IX, 316; X, 66; XI, 154.
— Sa femme Louise de Coligny, II, 184; VII, 357.
— (Louis DE), III, 145, 146.
— (Mlle). V. BURLAN, X, 100.
THENIES. V. TENIE.
THÉOLOGAL D'ESPAGNE (Le g^d), VII, 194, 195.
THERMES (m^al DE). V. TERMES.
Thérouanne, I, 361; III, 85, 158; IV, 34, 196, 243 à 245,

321; V, 105; VI, 91; VII, 62; IX, 103, 231.
THEVAL ou THEVALLE, capne, sr d'Aviré, VII, 77.
THEVALLE (Rose DE), X, 103.
Thevet (A.), cité, XII, 420.
THIBAUD, cte de Champagne, XI, 257 et suiv.
THIBUSSA, reine de Bohême, XII, 401.
THIER. V. DU THIER.
THIERS (F. du Prat, bon DE), VIII, 110, 115.
THIEUX. V. ROSTAING.
Thionville, I, 364; II, 284; IV, 268; V, 137, 300; VI, 77; VII, 176, 328; IX, 130, 165.
THOMASSON, avocat, XIII, 78.
THONNAY-BOUTONNE (M. DE), VI, 139.
THONY, fou, IV, 187 à 189.
THONY, surnom, V, 290. — Donné à Antoine de Bourbon, ce surnom n'était véritablement pas un, car Thony est l'abréviation d'Anthony, forme d'Antoine.
THORÉ (G. de Montmorency DE), IV, 195, 211, 224 à 227; V, 112; VI, 146, 148.
— Sa femme Léonore d'Humières, X, 96.
THORIGNY (O. de Matignon, cte DE), VI, 181.
— (Mlles DE), X, 183.
— (Mlle de Goyon), X, 100.
Thors. V. Tors.
THOU (Le président Chr. DE), X, 25, 37.
— (J.-A. DE), cité, I, 103, 361; II, 11, 64, 68, 73, 78; III, 271; VI, 114; VII, 121; VIII, 116; X, 264, 299.
THOUARS (Marie DE), X, 95.
Thouars (vicomté de), III, 122.
Thunes. V. Tunis.
Tibre, fleuve, II, 211; IV, 282; VII, 371.
TIBUSSA. V. THIBUSSA.
TIER. V. Thier.
TIERCELIN. V. LA ROCHE DU MAINE.
Tiercer : servir de second témoin, VIII, 94.
Tigre (Le), pamphlet, XII, 298.
TILHART, secrétaire, III, 67.
TILLADET (A. de Cassagnet DE), IV, 356; VI, 175.
TILLADET LE JEUNE. V. SAINT-TORAINS.
Timidité en amour déplaît, XII, 347 à 349, 369 à 373. V. Amour.
TIMOLÉON. V. Noms anciens, VII, 277, 278. — Par les réflexions de Branthôme au sujet de ce nom on voit qu'il ne se doutait pas de son inscription au Martyrologe. Timoléon est un nom de saint.
TINTEVILLE. V. DINTEVILLE.
Tir des armes à feu. Justesse, VII, 229, 232.
Tirailleurs (ligne de). V. Escadre.
Tirasse, mot, XI, 300.
Tireur de laine, mot, VI, 292.
— d'or (un), capitaine de la Ligue, I, 266.
Tireurs d'armes. V. Maîtres d'armes.
Tirouer, mot, XI, 222.
TITE-LIVE, IX, 122. Pour son éloge de la valeur gauloise, M. Lalanne a montré que les mots cités n'étaient pas de Tite-Live, mais de Salluste, et n'avaient pas le sens attribué par Branthôme.
Titres de noblesse. Mots de Biron, VI, 111.
— nobiliaires faux. V. Faussaires héraldiques, VI, 110.
Toast (Usage du), I, 99, 100.
TOCOSSIE, TOCOSSY. V. TOUCHET (Marie).
TOCQUENET. V. TUGGENER.
Toiles (tenir dans les), mot, IX, 296.
Toilette (Art de la). Ses progrès, XI, 280.

Toison d'or. V. Ordre de la Toison.
Tolède, I, 219, 232, 265; II, 118; VIII, 172; IX, 54, 58, 59, 206; XI, 282; XII, 333.
TOLÈDE (l'archev. DE). Son hérésie, I, 123.
— (archev. DE). V. BOESA.
— (Garcie DE), père du duc d'Albe, II, 51; IX, 130.
— (Garcie DE), vice-roi de Sicile, fils de Dom Pedro, I, 14; II, 60 à 63; IX, 104.
— (Garcie DE), frère de Pedro de Tolède, vice-roi de Naples, II, 39.
— (Hernand DE), gd prieur, I, 165, 372.
— (Isabelle DE), II, 41.
— (Juan DE), archev. de St-Jacques, II, 39.
— (Leonor DE), II, 41; IX, 169; XI, 19.
— (Marie DE). V. SALERNE (psse DE).
— (Pedro DE), vice-roi de Naples, II, 33, 37 à 46; III, 247.
— (Pedro DE), connétable de Castille, I, 258.
TOLEDO. V. TOLÈDE.
— (Ant. DE), capne, II, 166.
Tolle, crucifige! forme complète de notre « tolle » moderne. Allusion au cri des Juifs contre J.-C., IX, 297.
Tombeau de François Ier, III, 328.
Tombeaux remarquables, I, 215, 326; III, 226; IV, 60; X, 369 à 373; XII, 99.
— V. Epitaphes.
TONNAY. V. THONNAY.
Tonneleur, mot, VI, 137.
TONNERRE (Anne Husson, csse DE), X, 89.
— (H. de Clermont, cte DE), X, 90.
Toque de veuve à l'espagnole, XII, 93.
TOQUENOT. V. TUGGENER.
TORCÈS, capne, IX, 240.
Torche, danse, XII, 294. V. Branle.
TORCY (la belle). V. FONTAINE-CHALANDRAY.
TORDESILLAS, capne, II, 166.
Tordion (mobile) : mouvement de torsion, XI, 113; XII, 274.
Toreon, mot, IV, 93.
TORIGNY. V. THORIGNY.
TORS (R. de Montberon DE), capne, VII, 282.
TORTERON. V. TORTRON.
Torticolis, surnom, IV, 119.
Tortone, III, 323; XII, 119.
TORTRON (M. DE), V, 181; VII, 182.
Tortue (bouclier en écaille de), II, 251.
Toscane, I, 178, 324; II, 30, 34, 35, 221; IV, 103; V, 23; VII, 58, 95, 127, 322 à 325; XII, 153.
Touche, mot, XII, 308.
Touché de la corne : trompé par sa femme, XI, 211.
Toucher en amour (Du), XI, 259 à 271.
TOUCHET (Marie Tocossie), VI, 287; X, 95; XI, 303.
TOUFFON (DE). V. ABAIN.
Toul, I, 105, 143.
Toulouse, IV, 140; V, 11, 212, 245; VII, 127; VIII, 112; X, 7, 219; XII, 252.
— (un président au Parlement de), IV, 139. (Toulouse n'est pas nommé, mais le mot « patria » semble l'indiquer.)
— (Parlement de), IV, 140.
TOULOUSE (F. de Rochechouart, sénéchal DE), II, 207.
— (Raymond, cte DE), X, 213.
— V. ARMAGNAC (Georges D').
Tour de Nesle à Paris, XI, 269.
Touraine, VI, 15; VII, 253; X, 120.
Touret de nez, III, 128; XI, 261.

Tournai, I, 104.
Tournaisis, VII, 99.
Tournelle, cour de justice, XII, 16.
Tournelles de Paris, écurie, IV, 107.
Tournemain (en un) : en un instant (Oudin. Curiosités, 1656), I, 175; VI, 208.
TOURNEMINE. V. LA HUNAUDAYE.
— (Françoise DE), IV, 36.
Tourner au baston, mot, III, 41.
Tournois principaux, I, 172; III, 205, 222, 289; IV, 104 et suiv.; V, 75, 86 à 89; XIII, 29 à 31.
Tournon, III, 329.
TOURNON (Le sr DE), IX, 313.
— (François DE), cardal, III, 88, 285, 310; VI, 300; VII, 136; X, 232.
— (L.-J. DE), sénéchal d'Auvergne, III, 250.
Tours, III, 265; IX, 267; XII, 209.
— Reliquaire de St-Martin, V, 252.
TOUSIN, TOUSSIN, TOUZIN (Le capne Petro-Paolo), II, 279; VII, 8; IX, 294.
TOUSSAINT. V. TUSANUS.
TOUSSIN. V. TOUSIN.
TOUTEVILLE. V. ESTOUTEVILLE, VILLECONNIN.
TOUZIN. V. TOUSIN.
Trac (Tout à) : trac a quelquefois le sens de « trace, piste », comme celui d' « allure » (t. XI, p. 303). Il équivaut aussi à « soudain ». Dans la plupart des cas où Branthôme l'emploie (comme dans « dire le mot tout à trac »), il a le sens de « tout net » (p. 180, t. XII).
Tracquet : petit poignard, VII, 346. V. Erratum, idem.
Traditions populaires, VII, 107. V. BARBEROUSSE, LUSIGNAN.
Traduction de Lucain par Branthôme, XIII, 6.
Tragédie de Jodelle payée cinq cents écus par Henri II, IV, 125.
Trahison. Comment punie, I, 332. V. Jaune (porte), Sel.
Train des équipages. V. Mulets d'armée.
Traité d'Amboise, IV, 137.
— de Madrid, I, 178, 296; II, 241; III, 121, 326, 327.
Traités. V. Paix.
TRAMONTANA. V. TREMONTANA.
TRANCHELION, gentilhomme, VI, 45.
TRANI (Hier. DE), II, 22.
TRANS (mis DE), IV, 147, 148.
— (G.-G. de Foix, mis DE), V, 100; VI, 150; VIII, 223.
— Sa 1re femme Louise de Pallegrue, IV, 147.
— Sa 2e femme Marguerite Bertrandi, IV, 148.
Transfuges bernés par les souverains étrangers, I, 303, 304.
Transmutation des métaux, XI, 286.
TRANSTAMARE. V. HENRI.
Transylvanie, I, 151, 153; IX, 17.
Trapelle, Trappelle, mot, III, 218; XII, 167.
Traverse, X, 124.
TRAVES (Mlle DE), III, 320.
TREMONTANA, patron réal, II, 131. — Un autre texte porte « Tramontana, patron d'Ally Bascha », ce qui confirme notre interprétation de patron réal. V. Patron. — Ali pacha était un grand chef.
Trenche : bèche (elle tranche la terre), IV, 244.
TRENTE (cardal DE), II, 56; V, 14. V. MADRUZZO.
Trente (Concile de). V. TRENTE.
Treper, mot, XII, 225.
Treslon, VII, 169.

Tresnel. V. DU TRESNEL.
Trésor : archives, trésor de Chartes, IV, 262.
— des chartes de Bourdeille, XIII, 39, 42.
— de St Denis. Sa richesse, V, 257.
— du Louvre, IV, 70.
Trêve de l'Espagne avec la Turquie, VI, 67.
— de Vaucelles. V. VAUCELLES.
— de 1537 entre la France et l'Empire, I, 254, 255.
Trêves. Leur danger, II, 159.
— I, 105.
Trévoux (Editions contrefaites à), I, 65.
Trezzo, forteresse, III, 171.
Tribades, VII, 294; XI, 215 à 230, 297; XII, 212, 324, 342.
TRIBOULET, fou, IV, 188.
TRICHASTEL. V. BESSEY.
Trictrac, jeu, XI, 254, 255.
Tridet : rien (de « Trida » : miette, en provençal), VI, 214.
TRIMOUILLE. V. LA TRÉMOUILLE.
Tringuant (abréviation d'intringuant) : intrigant, I, 276.
Trinquat, Trinquate, mot (du provençal « trinquat » : rompu). « Rompu » avait le sens de « roué », I, 239; IV, 312; X, 270. V. Erratum, IV, 312.
Trinque (faire), mot, V, 14.
Trinquenique. V. Triquenique.
Triomphe, mot, IX, 65.
TRIPAUDIÈRE, capne, VIII, 203 à 205.
TRIPIER. V. MONTERUD.
Tripoli, II, 56, 71; VI, 70, 71; IX, 17.
— de Syrie, II, 130.
TRIPOLI (le cte DE), XI, 87.
Triqueniques : sottises (Oudin, 1656), II, 130.
TRISTAN, héros de roman, VIII, 56.
TRISTAN L'HERMITE, II, 142.
Triumvirat catholique (Le), IV, 135; VI, 260; VII, 49; X, 57 à 59.
TRIVULCE (Alex.), III, 207.
— (Le cardal Antoine), II, 233.
— (Le cardal Augustin), III, 286.
— (Camille), I, 204.
— (J.-J.), maréchal, I, 235; II, 228 à 233; III, 94; VIII, 40.
— (Théodore), maréchal, II, 206, 207, 233; III, 98, 100, 164, 199, 215.
TRIVULCE (Les), III, 199.
Troja, IX, 222.
Trompe (bocina), mot, IX, 42.
Trompettes, I, 321, 331; III, 36; V, 280, 298; VII, 184; VIII, 219; X, 57. V. Sonnerie à l'étendart.
— et tabourins d'argent que de cuivre (plus prompts aux) : plus prompts à piller qu'à se battre, II, 216.
Troppeulant, mot, XII, 32.
Trouver à dire, XI, 124. V. Erratum, id.
Troye (Pouille). V. TROJA.
Troyes, II, 245; VI, 122; VII, 231.
Trujillo, I, 185.
Tschudi (de), cité, VII, 383.
TSERCLAES (Fl.), IV, 94.
Tu autem, expression, VI, 17
Tuer la chandelle, mot, X, 181.
Tuer Mardi gras, IX, 39.
Tueur du Roi. V. MAUREVEL.
TUGGENER, le vieux capitaine, VII, 17, 18.
— lieutenant-colonel des Cent-Suisses, III, 382; VI, 282.
Tuileries, château et jardin, I, 109; VII, 344; IX, 283; X, 74, 77, 197, 198.
Tulle (évêque de). V. CASTELLANUS.
Tunes. V. Tunis.
Tunis, I, 128, 249, 259, 375; II, 82, 151; IV, 193; VII, 10; IX, 17, 40. V. La Goulette.

Turc, mot, XII, 362.
— (Le), cheval, XII, 242.
Turcs, V, 109, 121; XII, 184. V. Turquie.
TURENNE (mon DE), XII, 289.
— (Anne de la Tour, vte DE), II, 231.
— Sa femme Marie de Beaufort, II, 231.
— (Antoine de la Tour, vte DE), X, 16.
— (Fr. de la Tour, vte), VI, 49.
— (Henri de la Tour DE), duc de Bouillon, maréchal, V, 261; VI, 192; VII, 331; VIII, 106 à 108.
— Elisabeth de Nassau, sa femme, II, 184.
Turin, I, 351; II, 162, 237; IV, 31, 32, 48, 272; VI, 78 à 83; VII, 308; IX, 69; XII, 121, 346. V. Pont du Pô.
TURIN (Jehan DE), II, 22, 279; IV, 342; VII, 312; VIII, 128 à 130; IX, 294.
TURISSAN (Bern.), imprimeur, XI, 63.
TURNÈBE (Adr.), IV, 120.
TURPIN (l'archev.), VI, 17.
— V. MONTOIRON.
Turquie, I, 15, 221, 364; II, 8, 70, 99, 137; VI, 62 à 65; VIII, 188; IX, 104; XI, 219; XII, 97. V. BARBEROUSSE, DRAGUT, SOLIMAN, SYMAN, Turcs.
— Défense de son alliance avec la France, VI, 65.
TUSANUS, helléniste, III, 246.
Tusson, monastère, X, 290, 294.
TUTAVILLA. V. SARNO.

U

ULLAMAN (Suleyman ?), pacha, Persan, II, 240.
ULLOA (Alf.), I, 126.
Uniforme. Couleurs du chef portées par sa troupe, VII, 270. V. Costume.
Uniformes. Casaques d'hommes d'armes, II, 155. V. Costume.
Université de Paris, III, 260.
Universités, XII, 231, 232.
URBAIN IV, pape, XII, 359.
URBAIN VI, pape, II, 207.
URBIETA (J. D'), III, 296.
URBIN (duché D'), I, 300.
— (F.-M. de la Rovère, duc D'), II, 127.
— (Lucrèce d'Este, dsse D'), X, 277.
— (Barth. D'), tireur, IV, 280 à 282.
URBINA (J. D'), I, 370.
URFÉ. V. OROSE.
— (Jacques, mis D'), X, 88.
— (P. D'), bailli du Forez, gd écuyer, III, 19.
— (Renée de Savoie, csse D'), X, 88.
Urinal, pot à pisser, XII, 201.
Urine (veoir de leur), terme, VI, 160.
URRE. V. OURCHES.
URSIN (mon des), I, 195; II, 205; V, 127; XII, 159. V. ORSINI.
URSIN (Ant.), I, 316.
— (Charles et Flam.). V. ANGUILLARE.
— (Juanin), I, 316.
— ou ORSINI (Napoléon), abbé de Farfa, XII, 159, 162.
— (P.-J.), cte d'Anguillare, duc de Bracciano, II, 128; VI, 104; VIII, 57; XI, 20.

URSIN (Troyle), VII, 124; VIII, 137.
— (Valerio), I, 316.
— (Virg.), IX, 291.
Usé, mot, XII, 284.
USSAC, USSAT. V. DUSSAT.
Usson, château, X, 221, 234, 235, 248; XII, 88.
Utrecht, I, 105.
UZA (vte D'), IV, 280.
Uzès (évêque D'). V. St-GELAIS.
— (mon D'), XII, 229. V. CRUSSOL.
Uzès (Antoine de Crussol, duc D'), VI, 48; IX, 102; X, 89.
— (Louise de Clermont, dsse D'), sa femme, III, 242; X, 89; XII, 282, 283.
— (Charles de Crussol, vte D'), IV, 300; VII, 119; IX, 102.
— (Jacques de Crussol, duc D'), IV, 300.
— Sa femme, Françoise de Clermont, X, 92.

V

Vache, mot, XII, 276.
— (la), coulevrine, VII, 45.
VAILLAC (L. de Genouillac, bon DE), VI, 168.
Vaisselle de buffet, I, 144.
— volée par des chevaliers de Malte, III, 193.
Valachie, VI, 228.
Valance. V. Valenza.
VALANTIN, VALANTINOIS (le), le duc de Valentinois. V. BORGIA (César).
VALASKA, fille bohème, XII, 401.
VALDES (Pedro DE). V. BALDE.
Valence, I, 181, 278; VIII, 252.
— (L'év. de). V. MONTLUC (Jean DE).
— en Espagne. V. Monsalve.
— près Poitiers, abbaye, III, 269, 270.
Valenciennes, ville et camp, I, 104, 299, 327; II, 96, 185; III, 53; IV, 101; V, 217; VI, 47, 48, 220; VII, 134, 322; VIII, 16 à 19; IX, 260.
VALENTIN (LE) : le duc de Valentinois, II, 213, 221. V. BORGIA (César).
VALENTINE DE MILAN, III, 321; IV, 72; X, 50.
VALENTINOIS (Mme DE). V. DIANE DE POITIERS.
— (Duché DE). V. BORGIA (César).
— (duc DE). V. CÉSAR BORGIA.
Valenza, IV, 336, 338; VII, 327, 328; VIII, 161.
VALERG (Erard DE), I, 250.
VALERON. V. VELLERON.
VALESERGUES, capne, VII, 100.
Valet puni par sa maîtresse de son respect pour elle, XI, 339.
Valets aimés par les maîtresses, XII, 374, 375.
— de chambre des Grands. Leur rang social, VI, 173.
VALETTE. V. LA VALETTE.
VALFRENIÈRES (R. de Provanes DE), I, 368; IV, 199; VII, 330; IX, 51.
VALIA (J. DE), I, 372.
VALIRAUX (DE), VII, 148.
Valladolid, I, 95, 263; II, 118; IX, 113; X, 330; XII, 334.
VALLERON, capne, VII, 173, 317 à 319.

VALLERON. V. VELLERON.
Vallery (Yonne), VI, 38.
VALLÈS, cité, III, 98, 99; VIII, 28, 30.
VALLETANT (P.), dit Louis, III, 23.
VALLETE (Jean DE LA). V. PARISOT, gd maître de Malte.
VALLON, capne, I, 164; VII, 210.
Vallon (pays), I, 99.
Vallons, I, 347. (Ce n'étaient point des lansquenets, comme le croit Branthôme, mais des hommes des Pays-Bas français, dits vallons, ancienne possession du duc de Bourgogne.)
VALOIS (Race des), VI, 303.
— (Charles DE), bâtard de Charles IX, gd prieur, VI, 287; X, 317.
VALON, capne. V. VALLON.
Valona en Albanie, VIII, 84.
VALZERGUES. V. VALESERGUES.
VANDENESSE (J. de Chabannes DE), II, 199; III, 102, 103; IV, 321; VII, 19; VIII, 214, 215; IX, 223, 224.
VANDERREECKE (Corn.), IV, 94.
VANDOMILLO (El), surnom, V, 226.
VANOZZA (Rosa), X, 278.
VANTENAC, VANTENAT, VENTENAC (bon DE), V, 29; VII, 119; VIII, 232.
VARAJAS. V. BARAJAS.
VARCHI, cité, II, 28.
Varey, bataille, IX, 313.
VARGA (Juan), IX, 159.
VARGAS (Alonso DE), II, 144 et suiv.
— (L. Perez DE), I, 372. V. PERES.
Varier, mot, VIII, 81.
VARILLAS, cité, I, 263; II, 229.
VARVYK. V. WARVICK.
Vase à boire. V. Bricaros.
VASQUES (les deux), capnes, VII, 120.
VASQUEZ (D. Rodr.), II, 142.
VASSÉ (A. Grognet de la Roche Mabile DE), III, 126, 127; IV, 341, 363 à 366; VIII, 122.
— (M. DE), fils? V, 87. V. Erratum, idem.
Vassy (massacre de), V, 153 à 155.
VASSY (le boucher de), surnom immérité, V, 154.
Vastadour d'armée : pionnier (pour « Valadour, Valadier » : creuseur de fossés), III, 20.
VASTO. V. DEL GOUAST.
VATABLE, professeur d'hébreu, III, 249.
Vatican (le), pillé par Moncade, I, 283.
Vaucelles (Trêve de), I, 85, 178; IV, 103; V, 128; VII, 173.
VAUCOULEURS (Epinay DE), X, 103.
VAUDEMONT (Nicolas, cte DE), X, 89.
— (Charles de Lorraine), IX, 279.
— (Louise de Lorraine, dlle DE). V. HENRI III.
— (Louis de Lorraine, cte DE), III, 182; IV, 39 à 61.
— (Nicolas de Lorraine, cte DE), XII, 124.
Vaudevilles. V. Chansons.
Vaudois. Leur massacre en 1545, VII, 191.
VAUDREY LE BEAU (M. DE), II, 12.
VAUDREY (Artus et Claude DE). V. MOUY.
— (Anne et François DE). V. St-PHAL.
VAUGUYON. V. LA VAUGUYON.
VAURE (Cl.), III, 197.
VAUX EN BRIE (M. DE), VII, 104.
VEGA, capne, IX, 12.
— (Juan DE), gouverneur de Sicile, II, 51, 60.

VEGUA (A. DE), I, 373.
Veillane. V. Vignal (Piémont).
Veillaquerie, mot, IX, 24.
VELASCO (Fern. DE), duc de Frias, connétable de Castille, I, 258; IV, 172; VIII, 255.
VELASCO (Rayer DE), II, 108, 109.
Velez (le penon de), au Maroc, I, 14, 116; II, 47, 60, 98; VIII, 290; IX, 17, 103, 104; X, 175; XIII, 53.
VELLERON (le colonel DE), VII, 173, 317 à 319, 364, 387.
Velletri, IX, 201.
VELLY. V. VELY.
Velours. Commencement de sa mode, I, 329.
— (reliures de), XIII, 57, 58.
VELY ou VELLY (C. Dodieu DE), év. de Rennes, III, 252, 323.
Vendangeurs de Naples. Leurs libertés, XII, 335.
VENDENESSE. V. VANDENESSE.
Vendeurs de places (gouverneurs). V. Beauvais la Nocle, Maligny.
Vendôme, III, 59; IV, 200.
VENDOME (mon DE), II, 283. V. BOURBON, ENGHIEN, GOUFFIER.
— (Antoine de Bourbon, duc DE), III, 78, 326.
— (Ch. de Bourbon, duc DE), III, 326; IV, 26, 27; X, 17.
— (François DE), vidame de Chartres. V. CHARTRES.
— (Françoise d'Alençon, dsse DE), IV, 242.
— (Jacques, vidame DE), pce de Chabanais, III, 20.
Vénerie du Roi, V, 281.
— de Henri II, IV, 109, 110.
— (lieutenant de), IV, 110.
Vengeance (glorification de la), VI, 254 à 259.
— (prêtre devenu bandit par), XII, 411, 412.
Vengeances de maris, XI, 19 à 24, 50, 51. V. Adultère, Maris.
Veniatis (bien) : bienvenue, IV, 344.
VENIER (Sebast.). V. VINIER.
Venise (ville et république de), I, 19, 121, 126, 138, 177, 252, 265; II, 59, 132, 205, 206, 207; III, 18, 83, 84, 142, 160, 192, 255, 314; IV, 124, 131; V, 29, 141; VI, 71, 72, 74, 207; VII, 74, 75; VIII, 123; XI, 51, 327; XII, 36, 268, 429. V. ALVIANO.
Vénitiens. V. Venise.
Venosa. V. VENOUSE.
Venouse, I, 189; III, 77, 112.
— (Gesualdo, pce DE), XI, 26.
Vent. V. Vents.
VENTADOUR (G. de Lévis, duc DE), IV, 217, 341.
Vente mobilière du mal St-André, VI, 38.
VENTENAC. V. VANTENAC.
Ventillant, mot, VII, 35.
Ventre relâché au combat, III, 125.
Ventre nom pas de ma vie, juron, IX, 292.
— Saint Gris, XIII, 18.
Vents de Provence, IV, 230.
Venue (avoir sa), II, 229. V. Erratum, II, 229.
— (donner une), X, 291.
VENYERS (Fr. de St-Julian, sr DE), VIII, 38.
Verceil, III, 322; IV, 21; V, 15.
VERDALLE (H. de Loubens), gd maître de Malte, VI, 239.
VERDERANNE (Gilles, sr DE), X, 98.
Verdun, I, 105, 143; III, 54; IX, 240.
Verecondie : vergogne, IV, 276.
VERGARA, médecin, II, 107.
Verger (le), château, X, 6.
Vergne, mot, XII, 60.
Vergier d'honneur (le), cité, III, 27.

VERGY (G. DE), III, 19.
Vérole. V. Petite vérole.
Verre noir. V. Jais.
Vermigli. V. Martyr.
Vérole, III, 160, 322.
Vérone, II, 206; III, 160, 322.
Véronique, mot, III, 40.
Verrue en Italie, V, 17, 19.
Verrue, forme de « verve » : disposition d'esprit. — Se mettre en verve de : se prendre de fantaisie pour, VI, 111. V. Erratum, IV, 284.
Vers. V. Chansons et vers satiriques, Quatrains, Sonnets, Epitaphes.
Vers latin cité en réplique par Louis XI, III, 70.
VERS (Et. DE), sénéchal de Beaucaire, III, 17.
Versois. V. Versoris. (Je préfère cette dernière forme, malgré la « Gallia christiana », parce que le nom de Versoris est resté.)
VERSORIS (Jean Favre DE), abbé, III, 49, 260.
VERTADO, capne, I, 373. V. Erratum, idem.
Verteuil en Angoumois, VII, 290; VIII, 174.
Vertu, mot, X, 278; XII, 114.
Vertus : pouvoirs, éléments de force, XI, 213.
Verve, mot, XI, 21. V. Verrue.
VERVINS (J. de Coucy DE), IV, 288, 327.
VESALE (André), I, 120, 356, 359.
Vesarde, mot, I, 196.
VESC (Et. DE). V. VERS.
Vesse : prostituée, III, 161.
Vétéran appelé au conseil du pce de Parme, VII, 84.
Veuvage. Son éloge par Mme d'Etampes, XII, 164, 165.
— (signes et emblèmes de), X, 49 à 52; XII, 135.
Veuvage. Costume à la Cour, XII, 124, 125.
Veuve conservant embaumées les parties sexuelles du mari, XII, 153.
— désireuse d'autres maris, XII, 143.
— causant en quatre ans la mort de trois maris et d'un amant, XII, 172.
— homicide, XII, 143, 144.
— de vingt-deux maris épousant un veuf de vingt et une femmes, XII, 174.
Veuves. Leur amour comparé à celui des femmes mariées et des veuves, XII, 7 et suiv.
— (facéties sur les), IX, 178 à 180.
— fidèles au souvenir du mari, XII, 129 à 144.
— désespérées et vite consolées, XII, 145.
— galantes, XII, 215 à 217.
— hypocrites, XII, 147, 148, 173.
— inconsolables tôt consolées, XII, 145 à 151.
— voulant venger la mort de leurs maris, XII, 409 à 411.
— ne voulant pas se remarier, XII, 129 à 142.
— ne voulant pas survivre à leurs maris, XII, 156, 157.
— prenant des valets pour amants, XII, 192, 193.
— remariées déclarées par Branthôme plus coupables que si elles prenaient des amants, XII, 173; XIII, 105.
— pressées de se remarier, XII, 142 à 145.
— remariées sur le tard, XII, 169, 170, 174 à 176.
— mal remariées, XII, 162, 163.
— remariées contraintes à l'impôt, XII, 185.
— voulant conserver leur position sociale, XII, 196.
— remariées conservant le

titre du premier mari, XII, 162.
Veuves non remariées par libertinage, XII, 189 et suiv.
Vezarde, mot, VI, 184.
Vezelay, IV, 251.
Vézère, rivière, V, 244.
VIA-CAMPO. V. VILLA-CAMPO.
Viage del principe, cité, II, 106; IV, 91; XI, 346.
Viana (Navarre), II, 225.
Viande crue préparée à l'écossaise, VII, 269.
— mangée un jour maigre. Punition arrêtée par le pape, I, 17.
VIANE (Gaston, c^te DE), III, 204, 205 (V. la note).
VIARRON. V. VELLERON.
VIAU. V. CHAMPLIVAUT.
Vic en Lorraine, I, 297.
Vicence, bataille, I, 194; II, 135, 200; III, 322; IX, 48.
VICTOIRE DE FRANCE, fille de Henri II, X, 311, 312.
Vidame de Chartres. V. MALIGNY, VENDOME.
Vie. La devoir à son père n'est pas le premier bien, VIII, 162.
— antérieure, VI, 160.
— de Fr. de Bourdeille, 5 à 44.
Vieillards. V. Maris.
— sont impropres à l'amour, XII, 376, 377.
— jaloux, XI, 27 à 32.
Vieilles femmes bien conservées, XII, 262 à 264. (Chapitre écrit visiblement pour flatter Marguerite de Valois.)
— au corps mieux conservé que le visage, XII, 236 à 240.
Vieilles amoureuses, XI, 196.
Vieilles plus amoureuses que les jeunes, XII, 219 et suiv.
Vieilles amoureuses aimées, XII, 170 et suiv.
Vieilles femmes achetant l'amour, XII, 222.
Vieilles femmes protègent volontiers l'infidélité conjugale, XI, 159.
VIEILLEVILLE (F. de Scepeaux DE), m^al, II, 284; III, 115; VI, 38, 54, 57 à 77; VIII, 59.
Vielle, instrument de musique, VII, 184.
VIENNE (Jehan DE), V, 133.
Vienne (Dauphiné), V, 39, 98.
— (archev. de). V. MARILLAC.
— (Autriche), I, 97, 145, 150, 152, 153, 362 à 364; II, 57; XII, 90.
VIENNOIS (le dauphin DE), IX, 313.
— (Guigues, dauphin DE). V. DAUPHIN.
— (Humbert, dauphin DE), VIII, 197.
Vif. V. Vic.
VIGEAN (F. Du FOU, s^r DE), VI, 25, 139.
VIGENÈRE (Bl. DE), I, 203; V, 301.
Vignal (Piémont), IV, 339.
VIGNEUL-MARVILLE, pseudonyme. V. ARGONNE (B. D').
VIGNIER, cité, I, 185.
VIGNIERS. V. VÉNYERS.
VIGNOLES. V. LA HIRE.
VIGOUREUX, médecin, XI, 113.
VILLA-CAMPO, cap^ne, I, 372.
Villafranca, I, 202.
VILLAHERMOSA (duc DE), II, 144.
VILLA-LOBO, soldat, IX, 159.
VILLA-MEDIANA (c^te DE), XI, 34.
VILLA-VICENCIO, sergent-major, IX, 105.
VILLAC (s^r DE), X, 100.
VILLAINES (Bourdin DE). V. BOURDIN.
VILLAMOR (Carlos DE), VII, 367.
VILLANDRADE (le chev^r DE), II, 125.
— de Sarmiento, sergent-major, VII, 153, 154. V. SARMENTO.

VILLANDRY ou VILLANDRAY, capne, II, 96.
VILLARS (H. de Savoie, mis DE), amal et mal, I, 144; IV, 15, 174, 232, 233; V, 311; VII, 290; XIII, 37.
— (Henriette, misse DE), I, 144.
— V. BEAUVIN.
Villebois, château, VII, 252; VIII, 221, 222.
VILLEBON (J. d'Estouteville DE), bailli de Rouen, I, 361; IV, 244; VI, 60, 61.
VILLECLAIR. V. VILLEQUIER.
VILLECONNIN (N. de Touteville, sr DE), V, 228; VII, 119. V. FLAMIN.
Villefranche, près Nice, II, 52. V. VILLAFRANCA.
VILLEFRANCHE, capne, VII, 150.
VILLEMAIGNE (les deux), capnes, IV, 342; VII, 120, 258; VIII, 126.
VILLEMONTAYS (Mme DE), X, 89.
VILLENA (mis DE), II, 153; VIII, 172; XII, 333.
VILLENEUFVE, capne, VI, 183, 184.
Villenoxe, X, 78.
VILLEPARISIS (Henri Clutin d'Oysel, sr DE), III, 249; VII, 122, 124; X, 94.
— Sa fille Marie, X, 94.
VILLEQUIER (G. DE), vte de La Guerche, VIII, 236.
VILLEQUIER ou VILLECLAIR (René DE), V, 250; VI, 54, 88; XI, 20.
— Françoise de La Mark, ire femme de R. de Villequier, X, 96; XI, 20, 21.
— (Louise de Savonières de la Bretèche, 2e femme de René de), X, 96, 102.
VILLERMES. V. LERME, II, 144.
VILLEROY (N. de Neufville DE), II, 189; IV, 211; X, 95.
— (Madeleine de l'Aubespine, femme de Nicolas DE), X, 95.
Villes. Elles gagnent à être pillées, V, 255, 256. — Ce paradoxe de Branthôme est démenti par lui-même lorsqu'il parle de l'argent que le sac de Rome a fait sortir de la ville. V. Soldat riche de vingt mille écus.
VILLESAVIN (Mlle DE), X, 103.
Villiane. V. Vignal.
VILLIER. V. LA RIVIÈRE.
VILLIERS (le commandeur J. DE), VI, 71.
VILLON, cité, II, 275.
VIMERCATI (Fr.), V, 45.
— (Sc.), IV, 212; VI, 133; VIII, 258, 259.
Vincence. V. Vicence.
Vincennes (bois et château de), I, 349; IV, 209; VI, 20; VIII, 166, 285; IX, 306; X, 26, 61; XI, 186.
VINCENS. V. MAULÉON.
VINIER (S.), gal vénitien, II, 125.
VINS (M. DE), VII, 246.
Vins de Bourgogne, X, 76.
— d'Espagne, VI, 309.
VINTAMILLE, capne, IV, 301.
VIO, dit Cajetan, cardal (Thomas DE), XI, 214.
Viol. Il charme secrètement les femmes, au dire de Branthôme, X, 260.
— Résistance ridiculisée, XII, 154.
— Conte sur sa possibilité, X, 272.
Viols commis au sac de Rome, I, 316, 318, 319. — Leur apologie, I, 319, 320.
— (Histoires de), XII, 154.
Violons. V. BALTAZARIN, JULIEN, MARYE.
Violons, X, 75; XII, 151, 152, 428.
— de M. de Brissac, IV, 351; XII, 152.
— du colonel Bonnivet à l'assaut de Santhia, VII, 263.
VIRARD (M. DE), dit GORGE, IX, 281.
Virginité contrefaite, XII, 50.

Virginité reconnue par l'urine, XI, 203.
VIROVA (Tristan DE), I, 372.
VIRY (Amé DE), VIII, 281 à 283.
Vis, mot, XI, 318.
VISCONTI (Fr. M.), duc de Milan, VIII, 248. — M. Lalanne a reconnu qu'il s'agissait ici de Mathieu Visconti, non de Frédéric Marie.
— (Jehan Galeazzo), III, 321, 322.
— (Jehan Maria), III, 321; IV, 61.
Visigoths, II, 19.
VITAUX, VITEAUX (bon DE), VII, 67 à 70, 332; VIII, 109, 110 à 119; XII, 52, 53.
— (le jeune), VIII, 114.
VITELLI (les), II, 21, 197.
— (Aless), II, 22, 35, 197.
— (Alf.), II, 197.
— le cardal, II, 196, 197; IV, 204.
— (Chapin, Chiappino), I, 197; 338; II, 195, 196; III, 152; VII, 31.
— (Charles), I, 165.
VITELLO. V. VITELLI.
VITELLOZI (les), II, 197.
Viterbe, XI, 109.
Vitraux peints, XIII, 31.
Vitré, VI, 183; VII, 349; XII, 388.
Vitry. V. Lalière.
Vitry le Brûlé, II, 16; IV, 331; V, 305; VII, 306.
VITRY (bailli DE), III, 21.
— (Louise de l'Hospital DE), X, 102.
Vits de muletz, I, 162.
VITTEAUX. V. VITEAUX.
Vivarais, V, 247; VII, 142.
VIVAROLS. V. VIVEROLS.
Vivat, cri. V. Bibat.
VIVEROLS (J. d'Allègre DE), III, 96.
Vivès, page, I, 272.
— (Alph.), IX, 159.
VIVONNE (mon DE), VIII, 194.
VIVONNE. Ses armes, I, 81.
— (André DE), sr de la Chataigneraie, sénéchal du Poitou, III, 40, 51, 308 à 310, 334; IV, 194, 238, 260; VI, 93; VII, 201; XIII, 22 à 24.
— Sa 1re femme. V. BRESSUIRE (Louise DE), III, 51.
— Sa 2e femme. V. DU LUDE (Louise DE).
VIVONNE (Anne DE). V. BOURDEILLE (François II DE), XIII, 22 à 25, 44.
— (Catherine DE), XIII, 24.
— (Charles DE). V. LA CHATAIGNERAIE.
— (Diane DE). V. L'ARCHANT.
— (François DE). V. LA CHATAIGNERAIE.
— (Héliette DE), X, 101.
— (Jeanne DE), femme de Cl. de Dampierre, X, 92; XIII, 24.
— (Renée DE), X, 101.
Vœux de chevalerie, VIII, 26.
— singuliers, XI, 29.
VOGELSBERG (Séb. DE), capne, VII, 375.
Vogue rancade, mot, IV, 86.
Voguer, mot, XI, 8.
Vol de la Ste Chapelle de Paris, III, 84.
VOLAGUE, capne, I, 371.
Volant. V. Capitaine volant.
Voleurs. V. Mate (enfant de la).
Voleurs introduits à la Cour, VI, 292, 293.
Vollant. V. Volant.
Voller : chasser au vol, IX, 143.
Vollerie, mot, IV, 210.
Volontaire de qualité, I, 8; IX, 99. V. Gusmans, Lancespassade.
Volpiano. V. Vulpian.
Volte : route marine. Mot de langue d'oc, II, 65.
Volte de Provence, danse, XI, 354.

Volterre, II, 32.
VOLVIRE (Phil. DE). V. RUFFEC, St-BRISSE.
Votre (formule précédant la signature des lettres. Elle n'appartient qu'aux souverains), X, 271.
Vouillon, III, 113.
Voyage à St-Mathurin (faire), XI, 132.
Vray corps de Dieu (le), surnom, VIII, 278.
Vrenilleuse, mot. Forme de « vernilleuse » : baguenaudière, III, 161.
Vue en amour (de la), XI, 278 à 281.
VUEIL (mon DE), X, 93.
— (Anne DE). V. CARNAVALET (Mmes DE).
VULCAN, nom altéré. V. Erratum, II, 16.
VULFENFOURT. V. WOLFERSTORF.
Vulpian, I, 159, 351, 355 ; IV, 321 ; V, 200.

W

WANDEREECKE. V. VANDEREECKE.
WARTY (Françoise DE), X, 96.
— (Joachim DE), X, 96.
— (Phil. DE), IV, 226.
WARWICK (cte DE), VII, 10.
WITIKIND. V. SAXE.
WOLFERSTORF (cte DE), V, 110. V. Erratum, idem.
WOLFGANG, II, 16. V. Erratum, idem.
— cte palatin. V. WOLFERSTORF.
WOLSEY. V. YORCK (cardal D').
Worms, I, 103, 263.

X

Xainctes. V. Saintes.
Xainctonge. V. Saintonge.
XAINTRAILLES (Poton DE), VIII, 243 ; IX, 284 ; X, 94.
Xaqusagnana, bataille, IX, 107.

Y

Y. Abus de cette lettre, I, 71.
YDER. V. HAIDAR.
Yeux blessés guéris par le lait de nourrice, VII, 318, 319.
YMBERCOURT. V. HUMBERCOURT.
YOLANDE DE FRANCE, dsse de Savoie, fille de Charles VII, X, 252 à 255.
YORCK (Wolsey, cardal D'), III, 286.
YOUNIS. V. GENUS BEY.

Ypres, I, 104.
YPRES (l'évêque D'), II, 164, 168, 169.
YROMBERRY, capne, VII, 59; IX, 240.
YSABEL (Isabelle) de Hainaut, XI, 48.
YSOPE : Esope, I, 112.
YSORÉ. V. HERVAUT, St-AUBIN.
Yuste (Estramadure, prov. de Caceres), couvent de Charles-Quint, I, 95.
YVON, paladin, X, 220; XII, 364.
Yvoy, I, 229, 346; IV, 101; VIII, 126; X, 48.
YVOY. V. GENLIS jeune.
Yvrée, IV, 335.

Z

ZAMET, VIII, 257.
Zamora, I, 265; IX, 194.
ZANI, paillasse de comédie, III, 276; VIII, 89, 283; X, 47.
Zante, I, 120; VI, 67.
Zara. V. Zohra.
Zélande, II, 172, 188. V. Heigerloo.
ZÉLANDE (Al., cte DE), XII, 276.
Zerbi, île, I, 368. V. Gerba.
ZIZIM, frère de Bajazet, II, 211.
Zohra en Barbarie, V, 46.
ZUNIGA (Diego DE). V. Espagne (l'ambassadeur d').
— (Luis DE). V. REQUESENS.
ZURILLA, capne, I, 371.
ZURLAUBEN, cité, I, 158.

ABRÉVIATIONS

Les chiffres romains indiquent les tomes.
Les chiffres arabes indiquent les pages.
Les noms qui ne sont suivis d'aucune indication sont des noms de lieux.
Les noms suivis de la désignation « mot », renvoient aux notes explicatives placées en bas de page.
Le tiret (—) au commencement de la ligne équivaut à la répétition du premier mot de la mention qui précède.
Pour les renvois à l'Erratum, consultez la table au mot Erratum, où les additions et rectifications sont classées par ordre de tomes et de pages.

—

Arch., Archev. — archevêque.
Bon. — baron.
Br. — Branthôme.
Capne. — capitaine.
Cardal. — cardinal.
Cher, Chrs. — chevalier, chevaliers.
Csse. — comtesse.
Cte. — comte.
Dict. — dictionnaire.
Dsse. — duchesse.
Ev. — évêque.
Fr. — France.
Gal. — général.
Gd, Gds. — grand, grands.
Gentilh. — gentilhomme.
M. — Monsieur.
Mal, Male. maréchal, maréchale.
Me. — maître.
Mis. — marquis.
Mlle. — Mademoiselle.
Mme. — Madame.
Mon. — maison.
Mse. — marquise.
P. — page.
Psse. — princesse.
St, Ste. — saint, sainte.
Secrét. — secrétaire.
Se. — seigneur, sieur.
T. — tome.
V. — Voyez.
V. Erratum. — Voyez l'Erratum au mot Erratum de la table.
Vte. — vicomte.

ORDRE DES MATIÈRES

Pages.

VIE DE FRANÇOIS DE BOURDEILLE, père de Branthôme.... 5

ORAISON FUNÈBRE DE FEU MADAME DE BOURDEILLE..... 35

TESTAMENT DE BRANTHOME..... 51

ŒUVRES D'ANDRÉ DE BOURDEILLE. — AVIS DES ÉDITEURS.. 89

INTRODUCTION A LA TABLE..... 91

TABLE ALPHABÉTIQUE GÉNÉRALE des noms de personnes, de lieux et de matières, des mots expliqués, des errata, rectifications et additions..... 109 à 329

LISTE DES ABRÉVIATIONS..... 331

PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie. — 150.

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03316 6144